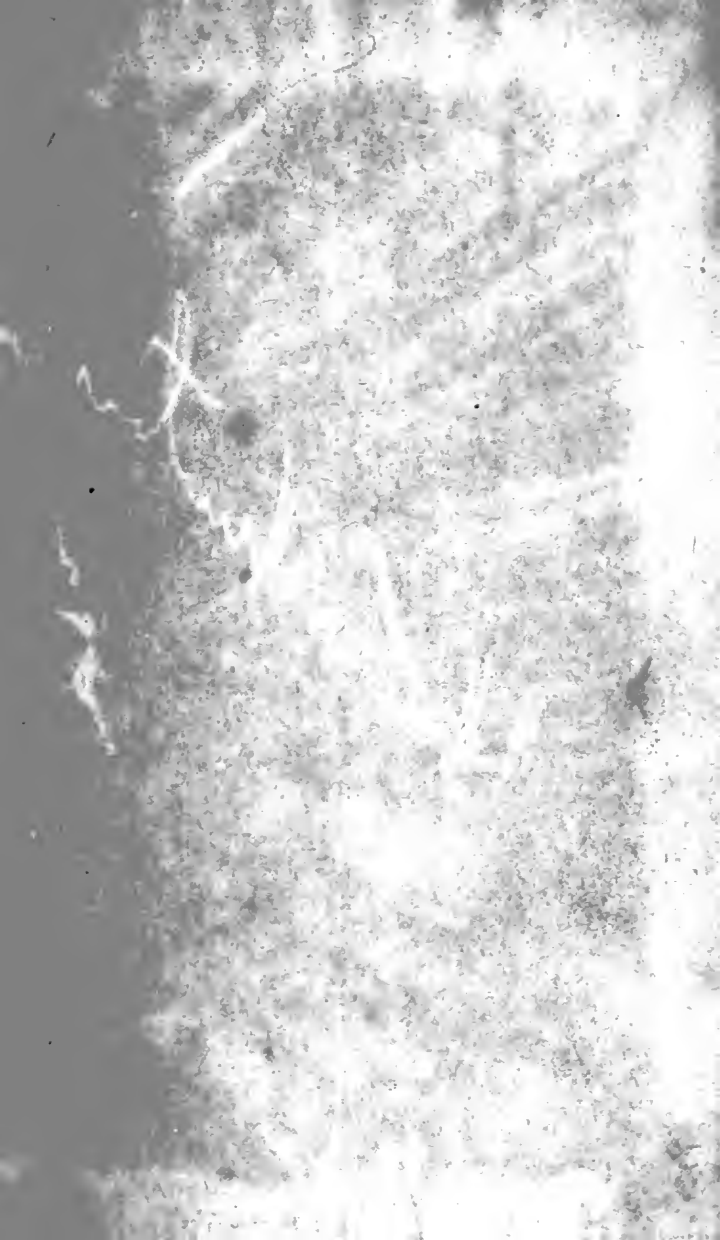




TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa









VOYAGES ET TRAVAUX
DES
MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PUBLIÉS

PAR DES PÈRES DE LA MÊME COMPAGNIE

POUR SERVIR DE COMPLÈMENT

AUX LETTRES ÉDIFIANTES.

III

MISSION DU CANADA

I

PROPRIÉTÉ

Charles Doumiol

MISSION DU CANADA



RELATIONS

INÉDITES

DE LA

NOUVELLE - FRANCE

(1672-1679)

POUR FAIRE SUITE

AUX ANCIENNES RELATIONS

(1615-1672)

AVEC DEUX CARTES GÉOGRAPHIQUES

TOME I

JUL 1 5 1957

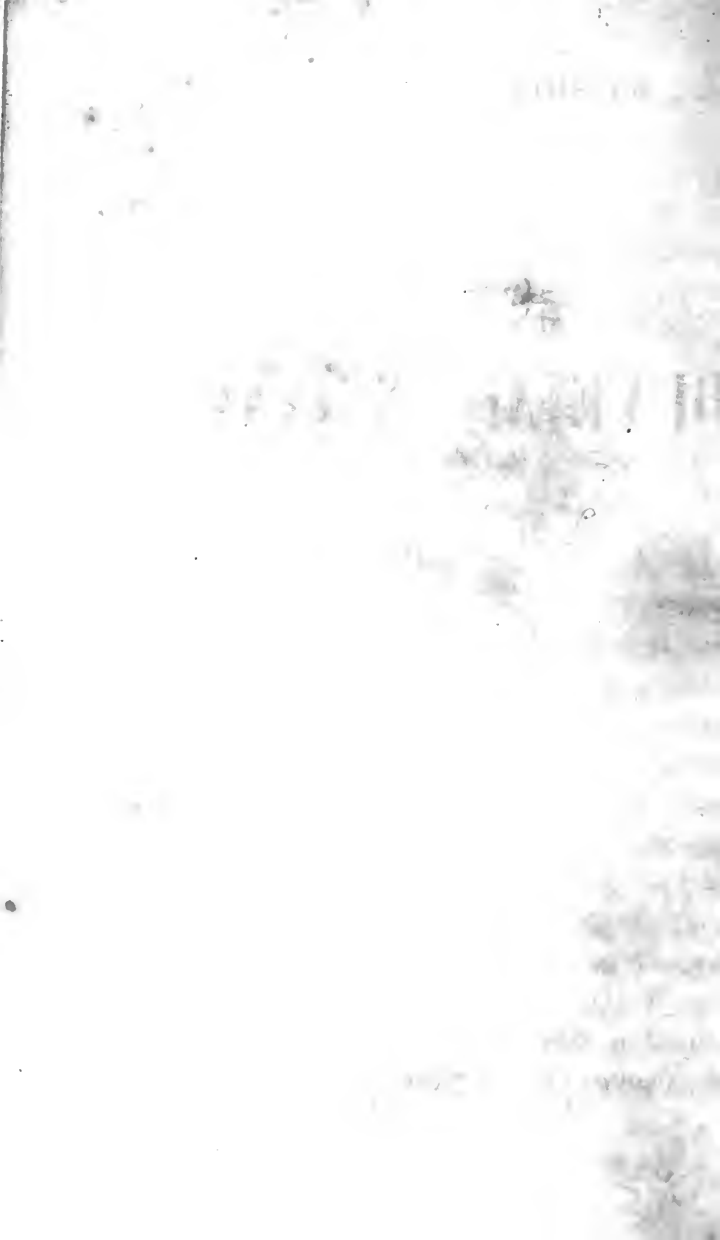


PARIS

CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR

RUE DE TOURNON, 29.

—
1861



INTRODUCTION

Les *Relations* des missions de la Nouvelle-France, restées pendant longtemps ensevelies dans la poussière des bibliothèques, sont devenues, de nos jours, grâce aux progrès et à l'heureuse direction des recherches historiques, l'objet d'une curiosité toujours croissante. Dans l'ancien comme dans le nouveau monde, elles excitent au plus haut degré l'intérêt de tous les vrais amis de l'histoire, et les sacrifices qu'on ne craint pas de faire pour se procurer quelques-uns de leurs volumes donnent la mesure de l'importance qu'on y attache. Ce n'est pas sans raison, puisqu'elles offrent une mine féconde et souvent unique

pour toute une longue période, regardée à bon droit comme la plus héroïque de notre histoire.

Cette publication, commencée d'une manière régulière en 1632, s'est continuée chaque année sans interruption jusqu'en 1672. Là elle s'est arrêtée, sans qu'on puisse en donner bien positivement les raisons. Cependant, malgré la rareté des documents sur cette question et la difficulté par conséquent de lui donner une solution absolue, nous avons cru utile, dans l'intérêt de la vérité historique, de réunir le plus d'éléments possible afin d'essayer de la résoudre.

Quelques auteurs avaient donné cette suppression comme le résultat d'une mesure administrative, prise d'un côté par le gouvernement français, qui se serait rendu aux plaintes des officiers de la Colonie, dont ces *Relations* auraient dénaturé les actes, et de l'autre par la Congrégation de la Propagande, qui en aurait exigé l'interruption. Nous n'avons pu trouver aucun document pour appuyer ni l'une ni l'autre de ces deux assertions.

Il ne doit certainement paraître étrange à personne que cette publication ait eu ses con-

tradicteurs et même ses ennemis. Ne suffisait-il pas qu'elle vînt de la plume des Jésuites?

On a cru aussi trouver le motif de l'interruption de ces *Relations* dans les attaques que leur aurait livrées le docteur Arnauld, dans sa monstrueuse compilation en huit volumes, devenue si tristement célèbre sous le nom de *Morale pratique des Jésuites*. Les missionnaires y sont représentés comme des *faiseurs de relations*; et l'auteur y donne leur récit comme un *tissu de mensonges*, et comme une *apologie outrée et vaniteuse* de leurs propres œuvres. Pour couronner son tableau, il finit en disant qu'il ne voit dans cette Société qu'une *agrégation aussi funeste à l'Église qu'au pouvoir temporel*.

Nous savons par l'histoire comment l'œuvre d'Arnauld a été jugée. La Congrégation de l'Index l'a frappée de sa censure.

Monseigneur de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, dans une lettre datée de Paris 23 octobre 1687, ne craint pas d'appeler ce livre *un grand scandale*, et il apporte en faveur des missionnaires le témoignage de son expérience de vingt-huit années, pendant

lesquelles *il les a vus à l'œuvre*, et *s'est appliqué à connaître à fond tout ce qui s'est passé.*

Parmi les autorités dont Arnauld avait indignement abusé, se trouvait celle de l'évêque de Malaga, Mgr Ildephonse de Saint-Thomas, dominicain. Un pareil emploi de son nom l'irrita justement, et lui parut une flétrissure. Il adressa au pape Innocent XI une chaleureuse et solennelle réclamation. Il appelle cet ouvrage « un libelle infâme indigne de « lumière, et composé au milieu des ténèbres « de l'enfer. »

Un arrêt du parlement de Paris, du 10 décembre 1669, condamne aussi cet ouvrage. Il le traite « de libelle scandaleux pour les faus- « setés dont il est rempli, par le ramas qui y a « été malicieusement fait d'une infinité de mé- « moires inventés à plaisir, et de pièces suppo- « sées. Il est aisé de juger par là, aussi bien « que par les termes d'aigreur dont l'auteur « s'est servi, qu'il ne désirait que de déchirer « la Société et la conduite des Jésuites. » Trois jours après, le livre fut brûlé en place de Grève par la main du bourreau.

De pareils témoignages suffisent pour faire apprécier l'esprit et les tendances de l'ouvrage

d'Arnauld. Il a perdu toute autorité aux yeux de l'écrivain impartial, et c'est avec raison que toute citation qu'on en fait doit être regardée comme suspecte ¹.

Cependant, il faut encore le dire, les diatribes passionnées du docteur Arnauld n'ont pu contribuer en rien au silence que les missionnaires du Canada se sont imposé, depuis 1672 jusqu'à la publication des *Lettres Édifiantes*, puisque les *Relations* ont cessé de paraître en 1673, et que le volume où le docteur Arnauld les attaque n'a paru que vers l'année 1690. On pourrait donc, avec plus de vraisemblance, en trouver la raison dans l'opposition que faisait aux missionnaires M. de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France. On connaît les lettres pleines d'accusations calomnieuses qu'il adressait alors au ministre contre les Jésuites. Cet homme puissant et actif n'avait pas manqué de trouver des plumes vénales à son service; et le P. de Charlevoix ne craint pas d'assurer que le comte de Frontenac *a mis lui-même la*

1. Il est à regretter que l'estimable auteur de la vie de M. Olier ait été puiser à cette source pour appuyer certains faits relatifs à l'Église du Canada.

main à des ouvrages où les Jésuites sont passablement maltraités¹. De ce nombre est le livre du P. le Clercq, récollet, qui a pour titre, *Établissement de la Foi dans la Nouvelle-France*, et où l'auteur (à la page 522 du 2^e tome), dit, au sujet de ces *Relations*, avec une apparence de bonne foi mal déguisée : « J'ai toujours été persuadé que, ne se faisant honneur que de leurs travaux et de leurs souffrances, ils (les Jésuites) n'ont point de part aux *Relations* qu'on a imprimées du Canada, apparemment sur de faux mémoires, au moins en ce qui regarde l'avancement de la Foi parmi les nations sauvages. » Après une longue énumération ironique de ces succès supposés, il continue : « Plût à Dieu que toutes ces Églises des *Relations* fussent aussi réelles et véritables, comme tout le pays les reconnaît chimériques; si elles ont subsisté autrefois, seraient-elles devenues invisibles, principalement depuis les années 1674 et 1675, que la Colonie se multipliant beaucoup plus, les commerces plus fréquents et plus ouverts avec la France ont fait disparaître ce nombre

1. *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II. Liste des auteurs, p. LIV.

« prodigieux de convertis aussi bien que les
« *Relations*, que l'on a cessé de donner au pu-
« blic désabusé de pareilles fictions? »

Le P. Hennepin, récollet (*Nouveau voyage, etc.*, Utrecht 1698), en adoptant textuellement les paroles de son confrère sans dire à quelle source il a puisé, ajoute : « Lorsqu'on
« lisait autrefois ces *Relations* en France à des
« personnes qui ne connaissaient pas le Canada,
« comme on le connaît à présent, elles ajou-
« taient foi à tout ce qu'on leur disait, selon
« leur inclination. Il était donc aisé de les
« tromper, mais pour moi, qui ai été sur les
« lieux, et qui ai accoutumé de dire les choses
« avec beaucoup de franchise et d'ingénuité,
« je me contente d'en appeler au sentiment
« de tout ce qu'il y a d'habitants de la Nou-
« velle-France, qui sont présentement au
« nombre de 15 à 16,000 âmes, etc. »

Après ces jugements si absolus, portés contre les *Relations*, et par des hommes dont le caractère semblait donner une nouvelle autorité à leur témoignage, nous avons cru que, pour jeter plus de jour sur cette question, il était utile d'étudier l'esprit et la fin qui ont dû diriger ceux qui les ont écrites.

Il faut reconnaître d'abord que cet usage se retrouve dans tous les pays de Missions, et qu'il est général dans presque toutes les familles religieuses. La France est peut-être le pays qui offre le moins de richesses en ce genre, mais l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne en possèdent d'abondantes.

Les *Relations* des Missions en Canada, comme celles des autres pays, n'étaient pas autre chose qu'un recueil de ce qui s'était passé d'édifiant dans le courant d'une année. Le P. Rague-neau, supérieur de ces contrées, en envoyant au P. le Jeune, à Paris, les divers mémoires qui devaient former la *Relation* de 1652, et qu'il n'avait pas eu le temps de coordonner, lui disait : « On peut en tirer des sujets d'une bonne et d'une sainte édification. »

Ce serait donc se tromper que de les considérer comme un précis historique de tous les événements de l'époque qu'elles embrassent. Leurs auteurs, il est facile de s'en apercevoir, ne se posent pas comme historiens. Ils sont surtout loin de chercher à donner à leur œuvre un caractère officiel. Aussi y trouve-t-on fréquemment des lacunes et des omissions, qui, sans cette considération, seraient tout à fait

inexplicables, et l'on pourrait dire inexcusables.

Les missionnaires voulaient avant tout édifier. Ils avaient soin d'éloigner de leurs récits tout ce qui ne conduisait pas à ce but. Il est même facile de s'apercevoir que ces annales pieuses n'étaient pas destinées à entrer dans le domaine public. Elles sont des témoignages de charité, de bon souvenir et de reconnaissance, que des frères envoyaient à leurs frères et aux personnes zélées qui s'intéressent à leur œuvre. On y trouve l'abandon et la simplicité d'une communication de famille, et c'est ce qui explique pourquoi le récit des missionnaires semble si exclusivement borné aux œuvres qui leur sont personnelles ou qui n'appartiennent qu'à leur famille.

Les règles à suivre dans ces pieuses correspondances étaient tracées déjà depuis bien des années, et méritent d'être connues. On y trouve un suave parfum de vraie charité et de sagesse chrétienne, qui font reconnaître facilement le cœur d'un saint et d'un apôtre. Elles sont dues à l'illustre thaumaturge des Indes, saint François Xavier. En donnant au P. Gaspard Barzée, en 1549, le soin de la Mission d'Ormuz,

il lui disait, au milieu des plus sages règles de conduite qui devaient le guider dans sa charge de supérieur : « Vous écrirez de temps
« en temps au collège de Goa, et vous rendrez
« compte des différents ministères que vous
« accomplissez en vue de la gloire de Dieu et
« de son accroissement, de l'ordre que vous
« suivez, des fruits spirituels par lesquels Dieu
« couronne vos faibles efforts. Que ces lettres
« soient écrites avec assez de soin pour que nos
« frères de Goa puissent les envoyer en Eu-
« rope, afin de servir de témoignage de votre
« zèle dans ces contrées, et des succès que la
« divine miséricorde daigne accorder aux
« humbles travaux de notre petite compagnie.
« Que rien n'y paraisse qui puisse justement
« offenser personne, rien dont la lecture ne
« doive inspirer à la première vue la pensée
« de glorifier Dieu et de tout entreprendre
« pour son service. »

Il ajoutait d'autres détails sur le même sujet, en écrivant plus tard dans une circonstance semblable à Jean de Beira : « Donnez toutes
« les nouvelles dont la connaissance, en Eu-
« rope, doit porter à glorifier Dieu ceux qui les
« recevront. Dans ces lettres, vous devez ap-

« porter un discernement et un choix dans les
« faits ; qu'elles passent sous silence tout ce qui
« peut atteindre indirectement les personnes ou
« les offenser par une allusion téméraire. Toute
« la substance et le style doivent être con-
« formes à la gravité comme à la prudence
« ecclésiastique. Que vos récits soient de telle
« nature qu'étant portés en Europe , ils puis-
« sent passer de mains en mains, et même être
« communiqués au public par la voix de l'im-
« pression. Vous ne devez pas perdre de vue
« que les mémoires de ce genre, qui provien-
« nent de pays si éloignés, sont curieuse-
« ment recherchés, et lus avidement en Eu-
« rope, en Italie et ailleurs. Et nous devons
« par là même écrire avec plus d'attention
« et de réserve les lettres que nous envoyons.
« Elles ne doivent pas seulement être remises
« dans les mains de nos amis, mais elles doi-
« vent passer en celles de personnes souvent
« injustes, et souvent jalouses et malveillantes.
« Il faut donc que ces lettres satisfassent tout
« le monde, si c'est en effet possible, et qu'elles
« portent chacun à rendre hommage à Dieu
« et à la sainte Église. Enfin, elles ne doi-
« vent donner à personne aucune occasion

« légitime de blâme ou d'interprétation fa-
« cheuse. »

Un passage du mémoire du P. Lafitau sur le Gin-Seng (en 1717), nous apprend le but qu'on se proposait dans la publication des lettres des Missions. « On a coutume de nous
« envoyer toutes les années un recueil des
« *Lettres édifiantes* des missionnaires de notre
« Compagnie, qui travaillent en divers lieux
« du monde au salut du prochain. Ces lettres
« sont, pour nous, qui nous trouvons dans les
« mêmes fonctions de zèle, un puissant motif
« de soutenir avec constance les travaux pé-
« nibles de nos Missions. Rien, en effet, n'est
« plus capable d'adoucir nos peines, et de
« nous animer, que l'exemple de ceux de nos
« Pères, qui, se trouvant dans la même situa-
« tion que nous, paraissent compter pour rien
« toutes leurs fatigues, et s'estiment heureux
« quand il a plu au Seigneur de donner quel-
« ques succès à l'Évangile qu'ils prêchent, ou
« les consoler des obstacles et des traverses
« qui rendent leurs travaux stériles. Parmi
« ces lettres, il y en a aussi de curieuses qui
« concernaient les diverses notions qui ont
« rapport aux sciences et aux beaux-arts, et

« qui souvent sont des découvertes utiles pour
« le bien de l'État et des colonies. Étant donc
« à Québec, le dixième recueil de ces lettres
« me tomba entre les mains. J'y lus avec plai-
« sir celles du P. Jartoux. J'y trouvai une des-
« cription exacte de la plante du *Gin-Seng*, qu'il
« avait eu lieu d'examiner dans un voyage
« qu'il avait fait en Tartarie en 1709. »

Voilà les règles qui ont dû servir de direc-
tion aux auteurs des *Relations*, et à tous les
écrivains placés dans de semblables circon-
stances. Le lecteur peut juger s'ils ont été
fidèles à les suivre.

Mais comme les *Relations du Canada* ont été
l'objet d'une attaque plus directe et d'accusa-
tions plus compromettantes, nous avons voulu
réunir ici ce qui semble militer en leur fa-
veur pour mettre les esprits droits à même de
les mieux juger.

1. Les reproches si graves dont elles ont
été l'objet contrastent étrangement avec les
témoignages d'estime qu'elles ont reçus de
tant d'hommes honorables et de communau-
tés ferventes qui les recherchaient avec avidité
pour en faire le sujet de lectures édifiantes.
Ils contrastent peut-être bien plus encore avec

la confiance, le respect et l'espèce de vénération dont nous voyons ces monuments anciens, et si longtemps oubliés, devenir l'objet, de nos jours, même de la part d'écrivains protestants distingués¹.

Les volumes de ces *Relations* sont aujourd'hui tellement rares sur le marché européen, qu'il n'est pas possible, à quelque prix que ce soit, d'en réunir une collection complète. Deux de ces volumes sont même introuvables aujourd'hui.

J. Lennox, écuyer, riche armateur de Brock-lyn, près de New-York, a attaché une telle importance à leur conservation, qu'il s'est chargé d'en publier de nouveau quelques-uns à ses frais et avec un grand luxe typographique. Il a fait fondre pour cet objet des caractères semblables aux anciens, qui reproduisent avec une grande fidélité l'édition primitive. Le gouvernement du Canada a fait bien plus encore; il a consacré une somme considérable dans le but de favoriser la reproduction intégrale et fidèle de ces curieux documents, si importants pour son histoire. Cette nouvelle édition complète des *Relations*

1. Bancroft, Jared Sparks, Parkmans, Lennox.

du Canada, forme trois volumes, grand in-8° à deux colonnes, et a paru à Québec, en 1858, chez A. Coté, imprimeur. Tous les journaux, même protestants, n'ont eu qu'une voix pour applaudir à cette entreprise, qui sauve à jamais cette collection du danger de périr, ou de rester un trésor enfoui et inaccessible au plus grand nombre des lecteurs.

2. Ces *Relations* ont été écrites sous les yeux des témoins des faits qu'elles racontent, et souvent devant ceux qui y avaient pris une part active. L'impression s'en faisait à la fin de chaque année, et était toujours revêtue du privilège du roi, et de l'approbation du provincial des Jésuites de Paris. Le volume imprimé arrivait souvent la même année dans la Colonie pour y recevoir une sorte de sanction publique.

3. Ces *Relations* ont pour auteurs des hommes qui ne cachaient pas leur nom; et, en effet, ils n'avaient pas à en rougir. Leur passé, les postes qu'ils occupaient, la durée de leurs travaux ont permis de les voir assez longtemps à l'œuvre pour les juger. Il y a même dans le ton de leur récit, et dans la manière dont ils rendent compte de leurs propres

œuvres, quelque chose qui prévient avantageusement en leur faveur. Voici comment le P. le Jeune, dans la *Relation* de 1636, répond à son supérieur sur l'accusation calomnieuse de commerce imputée aux Jésuites :

« Sans doute, ce n'est pas que notre Com-
 « pagnie se méfie de ceux qu'elle envoie en
 « ces quartiers, en ce qui est sur ce point, non
 « plus qu'en beaucoup d'autres. En France,
 « quelques-uns croient que nous faisons le tra-
 « fic! Dieu les bénisse, et leur fasse connaître
 « la vérité telle que je m'en vas la dire. Voici
 « donc ce que je puis écrire avec la même
 « sincérité dont je voudrais un jour rendre
 « compte à Dieu de toutes mes actions, etc. »

Le P. Vimont mettait en tête de sa *Relation* de 1670-71 : « On ne doit pas tenir pour
 « suspectes les choses qui vont être racontées,
 « puisque je les ai puisées, pour ainsi dire,
 « dans leurs sources, n'y ayant presque point
 « de Missions en tout ce pays, où je n'aie eu
 « le bonheur de me trouver en personne. »

Leurs contemporains ont rendu hommage à leur vertu autant qu'à leur talent, et leur nom a conservé une place honorable dans l'histoire. La V. mère Marie de l'Incarnation, cette Thé-

rèse de la Nouvelle-France, écrivait de Québec à son fils, en 1671 : « J'ai tiré ceci des Mémoires
« de nos Révérends Pères, dont la sincérité
« m'est si connue, que j'ose bien vous réitérer
« qu'il n'y a rien qui soit plus assuré. »

Voici les noms des principaux auteurs de ces Relations et l'époque de leur mort : Le P. Charles Lallemant, mort à quatre-vingt-sept ans ; le P. le Jeune, à soixante-douze ; le P. Barthélemy Vimont, à soixante-treize ; le P. Jérôme Lallemant, à quatre-vingts ; le P. Ragueneau, à soixante-treize ; le P. Claude Dablon, à quatre-vingts ; le P. Jean de Brébeuf, à cinquante-six, martyr de son zèle, et le P. de Quen, à cinquante-cinq, martyr de sa charité dans une épidémie.

La seule supposition que des hommes toujours regardés pendant une longue carrière comme intègres, pieux et instruits, honorés de la confiance de leurs supérieurs et de l'estime de leurs concitoyens, jugés dignes d'occuper des postes importants et difficiles, aient osé falsifier l'histoire, et la faire servir à des fins réprouvées par la vertu, — se soient exposés à compromettre leur œuvre et leur réputation, — aient consenti à un acte que la

religion condamne et que toute àme honnête réproouve, — soient morts longtemps après leur faute supposée, sans en avoir manifesté le plus léger remords et sans avoir jamais fait la moindre rétractation, cette supposition dépasse toutes les bornes de la vraisemblance. Une pareille succession d'hommes, qui se montrent assez vertueux au dehors pour en imposer pendant plus de cinquante ans à tous leurs contemporains, et assez coupables au dedans pour se livrer sans convenance à de tels excès, sans qu'il se soit trouvé une voix assez vertueuse pour s'en faire délatrice ; c'est en morale un de ces phénomènes qui ne se traduit que par une impossibilité. La gravité de l'accusation est contre elle-même la meilleure réfutation, son excès la détruit.

4. Voir dans l'omission de certains faits contemporains une exclusion systématique ou le résultat d'une basse jalousie de la part des Jésuites, n'est-ce pas chercher à flétrir cette œuvre par une interprétation calomnieuse, et lui prêter gratuitement des intentions odieuses et criminelles. « Je ne prétends, écrivait le P. le Jeune dans la Relation de 1635, décrire tout ce qui se fait dans ce pays ; mais seulement

« ce qui tient au bien de la foi et de la religion. » En effet, s'agit-il des œuvres apostoliques qui se faisaient en dehors de leur action? leur silence est facile à expliquer. Le Canada avait été, pendant bien des années, sous leur conduite spirituelle comme grands vicaires de l'archevêque de Rouen; mais la colonisation, en se développant, demandait en même temps des secours plus abondants. Les ouvriers évangéliques s'y étaient peu à peu multipliés, surtout depuis que le pays avait la consolation de se voir gouverné par un évêque. Plusieurs familles d'apôtres, les Sulpiciens, les prêtres des Missions Étrangères, les Récollets, secondant le clergé séculier, devenaient autant de centres d'action, et chacun, agissant dans sa sphère, concourait au bien commun de la religion dans la part qui lui était échue du champ du Père de famille. Appartenait-il aux Jésuites de se faire les historiens de leurs travaux? Pouvaient-ils s'immiscer sans mission dans des œuvres sur lesquelles ils n'avaient aucun contrôle, qu'ils ne pouvaient connaître souvent que très-imparfaitement, et dont ils se seraient exposés à ne rendre qu'un compte inexact ou incomplet? S'agit-il des actes de l'administra-

tion et des hommes qui se partageaient le pouvoir? Peut-on ignorer que, dans bien des questions historiques, pour apprécier les hommes et les choses, il faut pouvoir se mettre à distance, et ne les considérer, en quelque sorte, qu'à travers le prisme d'un certain nombre d'années? Sans cela l'historien ne court-il pas les risques de ne pas juger avec assez d'impartialité ou de ne pas parler avec assez d'indépendance!

La Colonie venait de traverser une série de jours orageux dont la présence du comte de Frontenac au pouvoir et les premiers actes de son administration étaient loin de faire présager la fin. Le vicomte d'Argenson, le baron d'Avaugour, le chevalier de Mézy, et M. de Courcelles, s'étaient succédés depuis douze ans dans le poste de gouverneur de la Colonie. Sous chacune de ces administrations il y avait eu à déplorer des actes ou des mesures qui compromettaient souvent en même temps les intérêts de la religion et ceux de la patrie. Il eût été également imprudent et téméraire d'oser à leur origine s'en faire l'historien.

La question des dîmes, l'amovibilité des curés, l'excommunication portée contre les

vendeurs d'eau-de-vie aux Sauvages, certaines prétentions d'étiquette, donnèrent lieu à des conflits d'autorité et à des luttes publiques entre le gouvernement et l'évêque.

L'histoire a enregistré les mesquines tracasseries du chevalier de Mézy, ses ridicules prétentions, ses actes arbitraires contre les membres de son administration, ses démarches scandaleuses contre l'évêque et en même temps les plaintes contre lui portées de toute part à la Cour, et qui provoquèrent une enquête que sa mort seule vint arrêter ; mais elle mentionne aussi la réparation solennelle et authentique qu'il fit avant de mourir pour reconnaître et expier publiquement ses torts.

La vente de l'eau-de-vie, que les autorités civiles protégeaient sous le spécieux prétexte du bien public et d'intérêt général du commerce, et que l'autorité ecclésiastique condamnait au nom de la morale et de la religion et des vrais intérêts de la société, avait divisé toute la Colonie en deux camps. L'évêque, le clergé et les Jésuites, et tous les gens de bien d'un côté, et de l'autre presque tous les hommes de l'administration. Au milieu de cette lutte, les Jésuites pouvaient-ils toucher

dans leurs récits à ces questions brûlantes, et ne se seraient-ils pas écartés de la route que leur avait tracée avec tant de sagesse l'illustre apôtre des Indes ?

5. Nous arrivons enfin à notre conclusion, et nous croyons que l'on peut, sans être taxé de témérité, attribuer la suppression des *Relations* à ces modifications que le temps avait peu à peu introduites dans l'état de la Colonie, mais surtout aux circonstances dans lesquelles elle se trouvait en 1673.

Avant même la raison que nous venons d'apporter du développement qu'avait pris le clergé, nous mettons en première ligne la présence du comte de Frontenac, comme gouverneur du Canada. L'histoire a eu à dire de lui beaucoup de bien et beaucoup de mal, du moins pendant sa première administration, c'est-à-dire de 1672 à 1682. Jaloux de son autorité il croyait voir partout des rivaux, et, caractère impérieux, il regardait tout contradicteur comme ennemi. Nos annales ont enregistré l'opposition qu'il fit à l'évêque. On en connaît les motifs, et on n'essaiera pas aujourd'hui de les justifier. Il suivait la marche tracée par ses prédécesseurs, mais il garda d'a-

bord plus de ménagement devant le public. Sous des prétextes réprouvés par la saine raison autant que par la religion, il favorisa la vente des liqueurs enivrantes aux Sauvages. La voix de la religion ne put rien gagner sur cet esprit altier, qui n'aimait pas à reconnaître de maître. N'osant cependant pas s'attaquer à l'autorité épiscopale, il s'en prit aux Jésuites qu'il savait fidèles à la maintenir, comme ils le devaient, et par une tactique habilement suivie dans tous les temps, il leur imputa ces actes de l'autorité ecclésiastique qu'il appelait des abus de pouvoir. En tournant ses armes contre les Jésuites, il se donnait le droit de tout dire contre ceux dont il s'était fait l'adversaire.

En relisant après deux siècles les pages de sa volumineuse correspondance avec les ministres du grand roi, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse. Ces documents officiels, qui devaient traiter sérieusement des plus graves et des plus chers intérêts de la Colonie, sont remplis de périls imaginaires, d'imputations odieuses, de soupçons ridicules. Il se montrait sérieusement alarmé pour l'autorité du roi, qu'il voyait à la veille d'être

envahie par les prêtres. Pour se laisser leur-
rer par des fantômes semblables, il faut des
esprits malades ou étrangement prévenus.

En 1672 il y avait à Québec huit Pères Jé-
suites, dont quatre vieillards de 67, 68, 70 ou
79 ans. Les quatre autres étaient professeurs
au collège. Eh bien, c'est vers la même époque
que M. de Frontenac dénonce au ministre les
Jésuites du Canada comme des hommes dan-
gereux qui menacent d'envahir l'autorité du
gouverneur et même l'autorité du roi, et de
prétendre dominer seuls sur toute la Nou-
velle-France !!

Cependant, il faut l'avouer, de pareilles
accusations, où le ridicule le dispute à l'au-
dace et que ne croyaient certainement pas
ceux qui les avaient écrites, produisaient tou-
jours leur effet, c'est-à-dire des préventions
et des craintes.¹ D'ailleurs, devant de sembla-
bles dispositions, quel avenir pouvaient espérer
les Jésuites? Ils devaient s'attendre à voir le

1. Il ne faut donc pas être surpris si quelquefois il se trouve dans
les dépêches des ministres des recommandations faites au gouver-
neur de ne point laisser prendre trop d'autorité au clergé et aux
Jésuites. Que pouvaient répondre à tant d'accusations, sans cesse re-
nouvelées, des gouvernants naturellement ombrageux, et qui n'é-
taient pas sur les lieux pour connaître la vérité?

poison de la calomnie envenimer toutes leurs démarches. Que restait-il à faire? Le silence seul donnait à la malignité un élément de moins. L'histoire des années qui suivirent peut servir à confirmer la sagesse d'une pareille mesure.

Ainsi donc l'on ne doit pas attribuer la suppression des *Relations* à un blâme qu'elles auraient justement mérité, et bien moins encore à une condamnation flétrissante partie de haut lieu. On ne peut la regarder que comme une acte de prudence, ou si l'on veut, comme une concession accordée par la peur.¹ Dans tous les cas, si les passions ou les préjugés ont pu, à une certaine époque, jeter sur ces publications le mépris et l'injure, il faut avouer qu'elles reçoivent de nos jours une réhabili-

1. Il paraît que le P. Dablon eut, en 1677, quelques espérances de reprendre la publication des *Relations* suspendues depuis 1673, et que pour ne pas faire imprimer cinq volumes à la fois, il en fit un abrégé. Ce travail resté en portefeuille, écrit d'une même main, est chargé de corrections autographes du P. Dablon. Ses espérances ne se réalisèrent pas.

Nous devons au zèle intelligent de M. Sea, de New-York, la reproduction par la presse de ce précieux manuscrit. Il vient de le publier, ce 2 octobre 1860, sous le titre : *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, les années 1673 à 1679, par le R. P. Dablon, recteur au collège de Québec, etc.*

tation complète qui, bien que tardive, n'en est que plus glorieuse et plus solennelle.

Le moment est donc arrivé de reprendre une œuvre si longtemps interrompue, et de communiquer aux lecteurs chrétiens ces récits édifiants propres à nourrir sa piété et à enflammer son zèle.

Nous avons été assez heureux pour rencontrer une partie des matériaux qui devaient aider à former quelques-unes des relations pour les années suivantes.

Ces précieux monuments d'un autre âge, ainsi que plusieurs autres qui viennent de la même source et qui ont le même objet, avaient été laissés à sa mort, par le P. Cazot, Jésuite, comme un témoignage de sa reconnaissance et comme un héritage de vertu aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, où il a rendu le dernier soupir en 1800. C'est des mains de ces vertueuses dames, qui perpétuent si héroïquement jusqu'à nos jours, depuis plus de deux siècles, leur mission de charité et de dévouement, que nous avons reçu avec un religieux respect ce précieux dépôt. Ces feuilles détachées, et pendant longtemps en désordre, ne tardèrent pas à nous offrir un

tout complet dont il était facile d'apprécier l'importance. Nous trouvions là de quoi combler une des lacunes qu'on déplorait, et nous nous ferions un reproche de vouloir en profiter seul.

Après un silence de plus de cent quatre-vingts ans, nous venons faire parler encore les hommes apostoliques de cette époque reculée. C'est leur œuvre même que nous présentons au public, et nous le faisons avec confiance. Ces nouvelles *Relations* sont dignes de celles qui les ont précédées, et sont capables, nous le croyons, de produire les mêmes heureux fruits. Elles sont au nombre de six et embrassent une période de six années, de 1672 à 1679. Ce sont donc six anneaux de plus à la chaîne qui s'étendait jusqu'à cette époque.

Ce travail, tel que nous l'avons trouvé, porte les traces de la plus vénérable et de la plus incontestable autorité. Ce sont les PP. Jean de Lamberville, alors missionnaire au Canada, et Vincent Bigot, fondateur de la Mission des Abénaquis, près de Québec, qui ont copié les manuscrits que nous possédons; le R. P. Dablon, alors supérieur général des Missions de la Nouvelle-France, les a retouchés en y fai-

sant quelques changements et en y joignant de nombreuses corrections de sa propre main.

En présence de noms aussi vénérables, nous ne pouvions porter trop de respect à leur œuvre.

Le lecteur trouvera quelquefois des répétitions; on aurait pu les faire disparaître en retranchant ou en abrégeant quelques passages, mais nous avons préféré respecter le texte original et le donner dans toute sa simplicité et son intégrité.

Enfin, il nous a paru utile de joindre à ces *Relations* deux cartes géographiques : la première est une carte générale du Canada à cette époque ; la seconde est la carte du voyage du P. Marquette, telle qu'il l'a laissée tracée de sa propre main.

Québec, 1^{er} novembre 1860.

FÉLIX MARTIN, S. J.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE

AUX MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

Pendant les années 1672 et 1673

Envoyée par le R. P. CLAUDE DABLON

Supérieur général de ces missions

AU R. P. JEAN PINETTE

Provincial de la même Compagnie en la province de France.

Le manuscrit de cette première relation, qui provient de la collection du P. Cazot, présente les caractères d'une vénérable et incontestable autorité. Il est tout entier de la main du P. Jean de Lamberville, alors missionnaire au Canada. Les corrections nombreuses dont il est chargé et les changements quelquefois considérables qu'a subis le travail primitif pour être préparé à l'impression, sont de l'écriture du R. P. Dablon, alors supérieur général des Missions de la Nouvelle-France.

Cette relation a trois parties. La première partie porte sur le verso de la dernière feuille cette inscription de la main du P. Dablon : *Iroquois*, 1672, 1673, et remplit 63 pages du format petit in-4°. La deuxième, qui porte aussi l'inscription de la main du P. Dablon : *Outaouais*, 1672, 1673, remplit 87 pages du même format. La troisième est sans pagination et se compose de 11 feuilles petit in-4°; elle pour objet la mission de Notre-Dame de Foye, près de Québec.

Un autre manuscrit de la même relation, et qui appartient aux archives du Gesù, à Rome, est tout à fait conforme à celui-ci, sauf de légères modifications qui concernent le style, et quelques retranchements de peu d'importance. Nous nous en sommes servi en plus d'un endroit pour corriger le manuscrit canadien; car la copie envoyée à Rome, qui semble avoir été rédigée en dernier lieu, est en général plus soignée et plus concise, et elle a toute l'autorité du manuscrit original.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX MISSIONS IROQUOISES

PENDANT LES ANNÉES 1672, 1673.

Pour faire part de ce qui se passe en ces missions aux personnes qui ont du zèle pour les âmes, et qui, ne pouvant pas se transporter dans cette extrémité du monde, contribuent par de pieuses libéralités à procurer à nos Sauvages la connaissance et la possession de leur Créateur et Seigneur, je vais commencer par ce que le P. Bruyas, supérieur des missions des Iroquois, m'écrit d'Agnié dont il a la charge depuis un an. Et parce que ce zélé missionnaire et le P. Boniface, qui travaille avec lui, partagent leurs soins entre diverses bourgades dans le pays d'Agnié, je diviserai le contenu de leurs lettres en autant de chapitres qu'il y a de missions différentes. On verra, dans leur récit, que ce n'était

pas sans raison qu'on a avancé, dans la dernière relation, que les Iroquois inférieurs donnaient beaucoup d'espérance de leur conversion au Christianisme.



CHAPITRE I

DE LA MISSION DE SAINTE-MARIE CHEZ LES IROQUOIS INFÉRIEURS.

Lorsque les Iroquois Agniéronnons¹ conclurent la paix avec leurs ennemis, ils n'eurent pas assez de lumières pour prévoir les désavantages qu'ils en recevraient, et que la hache des Mahingans leur aurait été moins redoutable que ne le sera la liberté d'aller, aussi souvent qu'ils voudront, traiter de l'eau-de-vie en la Nouvelle-Hollande. Sitôt que cette funeste paix entre eux et les Loups² fut ar-

1. Agniéronnons ou Agniers, une des cinq tribus iroquoises. Voici les noms des quatre autres : les Onneiouts, les Onnontagnés, les Oïogouins ou Goyogouins, et les Sonnontouans ou Tsonnontouans. Ces tribus étaient rangées, de l'est à l'ouest, le long de la côte méridionale du lac Ontario ou des Iroquois.

2. Les Loups, ou Mahingans, nation sauvage qui habitait près de Boston, ville de la Nouvelle-Angleterre, maintenant capitale de l'État de Massachussets, *aux États-Unis* d'Amérique.

rêtée à la Nouvelle-Orange ¹, incontinent le chemin leur fut ouvert pour s'y rendre en tout temps, avec toute sorte de sûreté, et pour s'y enivrer tous les jours pendant les plus grandes chaleurs de l'été. On ne buvait ici, autrefois, que par intervalle et en certaines saisons. Il fallait se joindre plusieurs ensemble et se mettre en état de résister à l'ennemi en cas d'attaque ; mais depuis qu'on ne craint point d'être insulté par les Loups, l'ivrognerie est devenue si continuelle qu'on ne cesse point de boire qu'en quittant le bourg ; encore en a-t-on vu qui ont porté leur baril d'eau-de-vie jusqu'au lieu de leur pêche, éloigné de plus de vingt-cinq lieues d'ici.

Ce désordre général fut aussitôt suivi d'une espèce de peste, qui commença au mois de juin et n'a cessé qu'en septembre ; c'était une fièvre si maligne, qu'en moins de cinq jours il fallait ou guérir ou succomber à sa violence. Ce nous fut un spectacle bien triste, dit le P. Bruyas, de voir rapporter, de divers côtés dans le bourg, des morts et des mourants que deux ou trois jours de maladie avaient ou privés de la vie ou réduits à l'extrémité. La plupart de ceux qui étaient atteints de ce mal sentaient de si violentes douleurs de tête qu'ils en perdaient le jugement. Le P. Boniface et moi eû-

1. Nouvelle-Orange, actuellement Albany, ville de l'État de New-York. Ce pays appartenait alors aux Hollandais, qui lui avaient donné le nom de Nouvelle-Hollande. On l'appelait plus communément en France *Nouveaux-Poys-Bas* ; en latin : *Novum-Belgium*.

mes bien de l'exercice tandis que cette affliction commune dura ; les fatigues et les veilles continues, qui nous donnèrent occasion de pratiquer la charité en tâchant de soulager ces pauvres moribonds, ne nous paraissaient que très-peu de chose en comparaison de l'inquiétude où nous étions de voir quantité de ces misérables qui, n'ayant plus l'esprit présent, étaient dans l'impossibilité de ménager les derniers moments de leur vie pour éviter de plus grands maux après leur mort. J'eus le bonheur de conférer le baptême à ceux à qui je trouvais encore de la connaissance, et qui, voyant que j'eusse bien souhaité leur procurer quelque soulagement corporel, se rendirent fort dociles à écouter ce je leur disais pour le bien de leurs âmes.

Il ne faut pas maintenant s'étonner si la Foi a fait si peu de progrès depuis ce temps-là, et si nous avons vu malheureusement avorter les belles espérances que nous avions conçues de la conversion des Agniers de Tionnontoguen ou de Sainte-Marie.

Voyant le peu de disposition des Sauvages et la difficulté qu'il y avait ici à faire de nouveaux chrétiens, je me suis principalement appliqué à l'instruction des anciens, et à ramener dans le bercail plusieurs brebis égarées, je veux dire plusieurs Agniers qui se disaient chrétiens, et qui n'en avaient que le nom. Le mauvais exemple et le libertinage avaient tellement corrompu leurs mœurs, et ils s'é-

taient si fort oubliés de leurs devoirs qu'à peine se souvenaient-ils d'avoir été baptisés. Dieu m'a fait la grâce d'en retirer un grand nombre de leurs désordres, et de voir maintenant une petite Eglise qui commence autant à édifier qu'elle avait autrefois scandalisé. Je ne sais pas quand elle se multipliera ; mais la crainte que j'ai de faire des apostats me rend plus réservé à admettre au baptême, jusqu'à ce qu'on m'ait donné des preuves d'un cœur sincère et d'une véritable pénitence.

J'ai accordé cette grâce à un homme et à une femme. Le premier, qui est un vieillard âgé de soixante ans, était autrefois considérable, mais une infirmité naturelle l'a rendu si méprisables aux Agniers, qu'on ne le regarde plus que comme un esclave. « Dieu choisit les humbles et n'a que du mépris pour les superbes. » Ce bon homme est fort assidu à la prière et souffre avec une patience admirable l'affliction que Dieu lui a envoyée, dans l'espérance qu'il sera un jour consolé. La femme, âgée de vingt-cinq ans, avait résisté longtemps à la grâce qui la pressait de quitter son idolâtrie ; car la peur qu'elle avait que le baptême ne la fit monter au ciel plus tôt qu'elle n'eût souhaité, lui donnait de l'aversion pour ce sacrement. C'est une erreur qui continue encore dans l'esprit de plusieurs Iroquois, que le baptême abrège la vie ; ce n'est pas un léger obstacle à leur conversion.

J'ai baptisé aussi quatre petits enfants à la prière de leurs parents, et d'autant plus volontiers que c'est un engagement pour eux de travailler à être admis eux-mêmes en ce lieu de délice où leurs enfants seront bienheureux.

Mais mon plus grand gain a été du côté des malades. Dieu m'a fait la grâce d'en disposer vingt-deux à la mort, qui, pour la plupart, sont très-probablement allés jouir du bonheur que le sang de Jésus-Christ leur a mérité. J'espère que l'année prochaine sera plus féconde, et que le bon exemple des Agniers de la Mission de Saint-Pierre, qui se convertissent tous les jours, fera tant d'impression sur l'esprit de ceux de Sainte-Marie qu'enfin il les imiteront.



CHAPITRE II

DE LA MISSION DE GANDAOUAGUÉ OU DE SAINT-PIERRE
DANS LE PAYS D'AGNIÉ.

C'est dans les deux bourgades les plus voisines de la Nouvelle - Hollande¹, et qui sont éloignées de Tionnontoguen d'environ cinq lieues qu'il y a une

1. Voir ci-dessus la note de la page 5.

seconde Mission établie, dont on a confié le soin depuis quatre ans au P. Boniface. On a donné à cette Mission le nom de Saint-Pierre, parce que, depuis que les armes de Sa Majesté¹ ont assujetti les Iroquois inférieurs, Gandaouagué est le lieu où la Foi a été plus constamment embrassée qu'en aucun autre pays d'Agnié. Ce fut là proprement qu'on vit une Eglise naissante, et où l'on put admirer plus qu'en aucun autre lieu la générosité chrétienne de ceux qui la composent. Aussi la regardons-nous comme la première et la principale Mission que nous ayons chez les Iroquois.

Il est vrai que cette Eglise se trouve dans les deux plus petits bourgs qui soient dans le pays des Iroquois, et qu'une seule bourgade des Iroquois supérieurs est beaucoup plus grande et plus nombreuse que les deux dont je parle; mais aussi elle a l'avantage, en quelque façon par-dessus les autres Missions iroquoises, que la tribu de Juda avait sur toutes les autres tribus d'Israël, qui étaient beaucoup plus grandes et plus peuplées que celle de Juda : *Notus in Judæa Deus*².

1. En 1665, Louis XIV avait fait occuper militairement la partie du pays des Iroquois qui se rapproche le plus du fleuve Saint-Laurent. Ou y avait élevé, le long de la rivière des Iroquois, trois forts, le fort de Richelieu, à l'embouchure de cette rivière, et plus loin, les forts de Saint-Louis et de Sainte-Thérèse. La rivière des Iroquois ou de Richelieu est appelée maintenant rivière de Sorel.

2. Dieu est connu, et adoré comme le vrai Dieu, dans la terre de Juda (Ps. 75).

J'avoue qu'il y a encore beaucoup de désordres, et que l'infidélité n'est pas détruite à Gandaouagué. Néanmoins ces deux petites bourgades renferment plus de fidèles qui adorent Dieu en esprit et en vérité, et plus d'âmes vraiment chrétiennes que tous les autres bourgs des Iroquois.

Comme les Agniers ont les premiers répandu le sang des missionnaires qui leur portaient la Foi, aussi ont-ils les premiers reçu le fruit de leurs mérites avec plus d'abondance que les autres nations iroquoises; et c'est aussi bien dans la Nouvelle-France que dans les autres contrées du monde que se vérifie ce qu'a dit Tertullien des martyrs de la primitive Église, « que le sang des martyrs fait naître de nouveaux chrétiens. »

Depuis dix mois, le Ciel a tellement favorisé les travaux du missionnaire de ces quartiers-là, qu'il compte trente adultes baptisés solennellement dans sa chapelle. Peut-être que ce nombre paraîtra petit à ceux qui habitent en Europe des régions aussi peuplées que nos forêts du Canada sont solitaires et désertes; mais lorsqu'on saura que ce sont trente adultes baptisés avec les cérémonies de l'Église, dans un pays où l'on ne compte pas plus de quatre cents âmes, et où la superstition, l'impunité et le libertinage combattent l'Évangile, on avouera que, quand un missionnaire n'aurait gagné que ces trente âmes, il aurait encore plus fait que le plus zélé prédicateur

d'Europe ne se peut assurer d'avoir converti de pécheurs après beaucoup d'éloquents sermons prononcés devant de nombreuses assemblées. Ajoutez à ceci que, tandis que les maladies contagieuses emportaient beaucoup de monde, ce Père a donné le baptême à quatorze personnes au lieu même où elles sont décédées. Ce sont autant de prédestinés, qui jouissent maintenant du bonheur qu'il leur a procuré, et qui font sa couronne et sa joie.

Les succès qu'il a plu à Dieu de lui donner ont si fort étonné ceux qui faisaient autrefois raillerie de nos mystères, qu'ils n'en parlent maintenant qu'avec réserve, et ils avouent eux-mêmes qu'ils commencent de voir qu'ils vont bientôt devenir tous Français.

En effet, la prière se fait, en cette bourgade, aussi constamment le matin et le soir que dans les familles les mieux réglées de France. Il n'y a rien de plus consolant que de voir ces bons chrétiens prier ensemble tout haut, et terminer cette sainte action par divers cantiques spirituels. Plusieurs jeunes enfants de sept à huit ans composent aussi entre eux de petits chœurs, et font sur terre ce que les anges ne cessent point de faire dans le ciel. C'est un plaisir de voir ces petits innocents se ranger dans la chapelle et rendre à Dieu leurs hommages, aussi bien que les plus avancés en âge.

Aux fêtes de Noël, le missionnaire avait dressé

une crèche, qui, éclairée de quantité de lumières et ornée de verdure, excitait merveilleusement la dévotion des chrétiens ; aussi donnaient-ils par leurs chants à l'Enfant Jésus des marques de leur reconnaissance et de leur amour. Il n'y eut pas moyen de résister aux instances de ceux qui sont encore infidèles, ni de leur refuser l'entrée de la chapelle, afin de contenter leur curiosité par une longue considération de ce qui rendait ce lieu si agréable à leurs yeux. La fête se passa à chanter et à prier plus longtemps qu'à l'ordinaire, nonobstant la rigueur du froid ; et, parce que le concours de toutes sortes de gens était trop grand, il fallut se tenir à la porte de la chapelle pour n'y permettre l'entrée qu'aux personnes de choix, tandis que les chrétiens jouissaient tout à loisir de cette représentation de la naissance de Notre-Seigneur. Leur dévotion pour cet aimable mystère est si tendre que, pour favoriser leur piété, le Père leur permit de continuer leurs airs et leurs chansons de Noël jusqu'à Pâques. Peut-on rien souhaiter de plus fervent et de plus touchant dans un pays qui semblait d'abord inaccessible à la Foi ? C'est la grande maxime des missionnaires : *Patientia pauperum non peribit in finem.*

Mais croiriez-vous bien que la cérémonie du pain bénit se fait tous les dimanches à Agnié, c'est-à-dire parmi des gens qui ont passé jusqu'ici pour anthropophages, qui se sont autrefois rassasiés non-seule-

ment de la chair de leurs ennemis, mais même de ceux qui leur annonçaient l'Évangile. Ils pratiquent cette ancienne coutume de l'Église avec d'autant plus de joie qu'ils sont instruits que c'est la marque qu'ils sont tous frères et enfants de Dieu, dont ils mangent maintenant le pain en attendant qu'il leur fasse goûter les délices éternelles. Celle qui offre le pain béni donne un petit régal à tous les chrétiens chez elle, où l'on fait la prière qui précède et suit le repas. Les civilités qu'ils rendent à celle qui les a invités n'ont rien de sauvage, et ces assemblées servent merveilleusement à entretenir la ferveur et la charité. *Justi exultent et delectentur in lætitia* (Ps. 67, 4). Il faut bien dire que c'est ici le doigt de Dieu, et qu'il n'appartient qu'à lui de faire de tels changements et de débrutaliser tellement les naturels que, de loups qu'ils étaient, il les rende dignes d'être du nombre des brebis du grand pasteur des âmes.

Je ne dis rien de l'estime que fait cette nouvelle Église de toutes les marques de notre sainte religion. Les croix, les médailles et autres choses semblables, sont leurs bijoux les plus précieux; ils les conservent si chèrement qu'ils les portent au cou jusque dans les prêches de la Nouvelle-Hollande, où les hérétiques n'ont jamais pu leur arracher un seul grain de leur chapelet.

Le zèle d'une bonne chrétienne alla jusqu'à vouloir chasser son mari du logis pour avoir jeté le sien

au feu ; mais ayant été informée de la douceur que Jésus-Christ recommandait à ses fidèles, elle a si bien profité de cette instruction que sa retenue a gagné son mari, qui veut être chrétien.

Il a commencé de rendre son dessein public par un festin solennel, où les plus considérables du bourg ont été invités. Il dit qu'il avait oublié son ancienne formule d'invocation d'Agreskoué ¹ ; ainsi, qu'il pria le Père de parler pour lui au Maître de la vie des hommes, qui est dans le ciel, à qui il voulait dorénavant présenter uniquement toutes ses requêtes. Le Père fit la bénédiction et l'action de grâces ; puis il loua hautement cette pratique de remercier Celui qui nous donnait tous les jours de quoi nous nourrir, et non pas un démon qui ne souhaite rien davantage que de nous rendre les compagnons de son malheur dans les enfers.

Une autre chrétienne était recherchée en mariage depuis deux ans par un Iroquois qui a grand crédit dans son pays. Toute autre qu'elle se serait tenue heureuse de rencontrer un parti si honorable et un aussi bon chasseur qu'il est ; mais cette bonne chrétienne, nommée Anastasie, aime mieux être seule et souffrir les incommodités de sa viduité que d'épouser cet homme, à qui elle a déclaré qu'elle n'aurait jamais d'affection pour lui tant qu'il haïra la Prière

1. Ou Agriskoué, principal génie, ou divinité des Iroquois, qu'ils ont coutume d'invoquer en leurs divers besoins.

et qu'il empêchera, comme il fait, par son autorité, que plusieurs qui avaient dessein de se faire baptiser ne se convertissent. Dieu éprouve la vertu de cette femme par plusieurs afflictions qu'elle supporte avec beaucoup de courage et de fidélité. Elle vit mourir l'an passé trois de ses parents dans son logis, sans vouloir permettre aux jongleurs d'en approcher. On l'a pressée depuis de les appeler pour donner quelque soulagement à ses enfants, qui étaient à l'extrémité, disait-on, parce qu'elle ne voulait pas souffrir qu'on usât des remèdes des médecins du pays. Elle a constamment résisté à toutes les sollicitations, affirmant qu'elle aimait mieux les voir morts et être assurée de leur salut, que de les voir guéris après avoir été le sujet des superstitions criminelles de ces faux médecins.

Les maladies, qui ont coutume de diminuer la dévotion des plus fervents et d'appesantir tellement l'esprit qu'il a de la peine de s'élever à Dieu, n'ont point amené de relâche en la Prière parmi les chrétiens de cette Eglise. Au contraire, ça été dans leurs plus grandes douleurs qu'ils l'ont embrassée avec plus de tendresse; ils ont assuré qu'elle servait de lénitif à leurs maux, et c'est aujourd'hui la coutume que, lorsqu'on est dangereusement malade, les chrétiens s'assemblent auprès du moribond pour prier tous ensemble pour lui, et l'animer par leurs exemples à avoir recours à Dieu.

Un jour que le Père exhortait les chrétiens, dans le logis de ses hôtes, à faire une action de charité, un petit enfant y mourut; aussitôt les parentes de l'enfant décédé commencèrent à faire éclater leur douleur par des cris usités en cette sorte d'occasion. Les chrétiens, sans s'étonner, demandèrent qu'il leur fût permis de commencer l'exercice de charité qu'on leur recommandait, en exposant eux-mêmes le mort dans la chapelle et de l'accompagner jusqu'au tombeau en récitant le chapelet. Cette cérémonie parut trop nouvelle au Père, qui jugea à propos de la différer encore, de peur que cet appareil funèbre n'ensevelît la dévotion de quelques nouveaux chrétiens, qui se seraient imaginé que la Prière aurait fait mourir cet enfant baptisé et qu'on les porterait aussi bientôt au tombeau.

Rien de plus touchant que le malheur d'un petit enfant, si toutefois on peut appeler malheur ce qui a donné occasion à son bonheur. La mère étant morte deux jours après ses couches, et le père malade à l'extrémité, on lui porta cet enfant pour savoir qui en serait la nourrice. Les parents avaient résolu de l'étrangler pour l'enterrer avec la mère, qui avait souhaité, par une cruelle compassion, qu'on les mît ensemble dans une même fosse. Plusieurs femmes cependant déploraient la triste destinée de ce petit malheureux, et augmentaient par leurs accents lugubres la douleur du père moribond. Quelques-unes

avertirent le missionnaire de baptiser l'enfant , avant qu'on le mît dans la fosse avec la mère. Le missionnaire, qui était présent à ce spectacle, vit bien qu'il ne fallait pas différer plus longtemps le baptême, et qu'il y avait sujet d'appréhender que le silence du père ne passât pour confirmation de la sentence de mort que la parenté avait déjà prononcée. Incontinent, sans avoir égard s'il était aperçu ou non, il prit de l'eau qu'on apportait heureusement dans le logis et le baptisa. Dieu permit néanmoins qu'on ne le fit pas mourir ; il vécut encore trois mois, et le jour où l'Eglise solennise la fête de tous les Saints il alla au ciel en augmenter le nombre, bonheur qui ne lui serait peut-être pas arrivé sans le zèle des femmes chrétiennes.

Un autre enfant d'environ quatre ans, qui mourait d'une fièvre étiqye, étant interrogé plusieurs fois du lieu où il irait après sa mort, ne pouvant plus parler, regardait en haut, et montrait avec le doigt le lieu où il espérait aller.

Un jeune garçon de quinze ans, qu'une longue incommodité avait tellement exténué qu'il ressemblait à un squelette animé, étant plusieurs fois sollicité, mais en vain, de se faire baptiser, se contentait de faire quelques prières avec le missionnaire ; enfin, se sentant proche de sa fin, il demande de son propre mouvement le baptême. Il le reçoit, et deux jours après il meurt.

Un quatrième, moins âgé, voyant le Père qui passait, quitte ses camarades pour lui venir dire qu'il voulait être chrétien. Ce qu'il ne disait qu'en riant se trouva effectivement véritable ; car deux mois après, étant tombé malade, et averti de se souvenir de sa parole, il dit qu'il souhaitait tout de bon être chrétien. Le Père le fait prier Dieu, puis le baptise, et il mourut en prédestiné.

Ajoutons à ces heureuses morts celle d'une bonne chrétienne, qui avait fort innocemment vécu depuis son baptême. Les redoublements de la fièvre qui l'enleva lui firent aussi redoubler ses prières et se préparer à la mort par les actes des trois principales vertus. Un peu avant que de mourir, elle répéta bien des fois qu'elle allait enfin au ciel, où il y avait longtemps qu'elle désirait se rendre. Elle ordonne ses obsèques, et meurt avec une tranquillité et une présence d'esprit admirables, tenant en main son chapelet.

Je veux finir par vous raconter ce que le même P. Boniface, écrit à un missionnaire d'une femme baptisée depuis six mois seulement et qui a été abandonnée de son mari, le plus considérable capitaine du lieu. Il lui avait laissé une fille unique, que son humeur enjouée rendait aimable à tout le bourg. C'était toute la consolation et toute l'espérance de sa mère ; mais il a plu à Dieu de l'appeler à lui, et d'éprouver ainsi la vertu de cette chrétienne par une

perte aussi grande et une affliction aussi sensible que celle-là. Aussitôt tout le monde la blâme d'avoir pris les coutumes de gens étrangers en se faisant chrétienne. On dit dans tout le bourg que la Foi a causé la mort de sa fille ; le démon profite de ce murmure et se sert des bouches médisantes pour l'engager à apostasier. Mais cette vertueuse Sauvage méprise généreusement tous les discours que l'envie ou la calomnie font tenir contre elle ; sa dévotion est toujours constante ; on la voit réglément venir à la chapelle le matin et le soir ; elle s'unit souvent à Dieu par les sacrements et mène une vie fort exemplaire. Dieu, qui est le père et le consolateur des affligés, ne tarda pas longtemps à récompenser sa fidélité ; car, peu de temps après cette tempête, pour une petite fille qu'il lui avait ôtée, il lui a rendu son mari chrétien. Etant encore infidèle, il l'avait quittée à cause de cette même fille ; il la reprend aujourd'hui, et dit hautement qu'il condamne ses superstitions pour embrasser notre religion. Cet homme gagné, partie par l'entretien qu'il a eu avec le P. Frémin dans la mission de la prairie près de Montréal, partie par les bons exemples de ses compatriotes chrétiens, dont le même Père entretient la piété, ne fut pas plutôt retourné à Gandaouagué, qu'il parla hautement en faveur de la Foi en présence d'un assez bon nombre de personnes, et des avantages qu'il y avait de s'habituer proche des Français. Le récit qu'en a fait ce

capitaine, aussi bien que du dessein qu'il a de partir au plus tôt pour se ranger avec les chrétiens Agniers qui sont établis à la prairie de la Magdelaine, vers Montréal, a si fort surpris et touché la plupart de nos Agniers, que voilà qu'ils le suivent avec quantité de femmes et d'enfants qui quittent leur pays et ceux de leurs parents qui se sont opiniâtrés à rester ici, pour aller vivre en chrétiens parmi les Français. A voir leur empressement et leur diligence à partir dès la pointe du jour, vous diriez que c'est l'image abrégée de ce qui se passa autrefois en Egypte, lorsque les Israélites se déroberent de nuit à la tyrannie de Pharaon, pour aller dans un pays libre et abondant en toutes sortes de rafraîchissements.

Une résolution sitôt prise et aussi promptement exécutée que celle-ci, a jeté l'étonnement dans les esprits. Les Agniers de Tionnontoguen, qui ne sont pas encore dans la dispositions d'embrasser la Foi, ont déclaré au P. Bruyas leur ressentiment et le sujet qu'ils avaient de se plaindre des Robes noires, qui semblaient vouloir faire un désert de leur pays, et ruiner entièrement leurs bourgades. Ce Père leur a répondu, d'abord en leur donnant un collier de porcelaine, puis il a dit qu'il leur portait compassion de les voir ainsi abandonnés de leurs gens; que ni le P. Boniface, ni lui, n'avaient inspirés aux Agniers de Gandaouagué le dessein de désertter, mais que l'exemple et la voix de leur plus brave guerrier

avait eu sur les esprits un si grand pouvoir, qu'ils n'avaient pas cru devoir rester plus longtemps en leur pays, tandis qu'il en serait absent; au reste, que ce changement ne devait pas ruiner leurs bourgs, comme ils pensaient, qu'au contraire on les allait augmenter et les rendre plus florissans qu'auparavant, sous la protection de Monsieur notre gouverneur ¹; que celui-ci ferait savoir à sa Majesté qu'on était à présent convaincu de la sincérité des Agniers, qui avaient avancé autrefois, dans une de leurs ambassades, que les Français et les Agniers étaient comme deux corps animés d'une même âme, ou comme deux frères qui reconnaissent un même Père.

Ce discours, prononcé par la bouche d'un homme qui possède entièrement les cœurs des Agniers, calma l'orage qui s'élevait, et toute l'assemblée n'eut rien à opposer à une personne si accorte.

On nous assure aussi que les autres Agniers, qui sont demeurés en fort petit nombre dans les deux bourgades de Gandaouagué et de Gannagarò, ont été si consternés de ce départ, qu'on ne doute nullement qu'ils imiteront bientôt leurs compatriotes.

1. M. le comte de Frontenac qui, ayant succédé à M. de Courcelles en 1672, fut remplacé en 1682 par M. de la Barre. Nommé de nouveau en 1689 gouverneur du Canada, il y est mort en 1698.

CHAPITRE III

DE LA MISSION DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER CHEZ LES
IROQUOIS D'ONNEIOUT ¹.

Une lettre du P. Millet fera voir l'état de cette mission ; voici comme il la commence :

J'ai baptisé, depuis que je suis en cette Mission, trente-quatre personnes, entre autres six adultes et douze enfants avec les cérémonies de l'Eglise, le reste en danger de mort tant adultes qu'enfants. Il en est mort seize. Voilà en peu de mots les fruits de nos travaux, ou plutôt de la grâce de Dieu pendant cet hiver. Mais, puisqu'on souhaite de savoir les choses plus en détail, je vous en ferai un récit plus étendu.

Je ne me fus pas plutôt rendu dans ce pays, que je m'appliquai à connaître ceux qui l'habitent, à réunir nos chrétiens, et à me mettre à la recherche des malades.

Je rencontrai d'abord, et fort heureusement, une pauvre femme qui n'avait plus qu'un jour de vie. Le temps pressait, mais comme je ne vis point de jour

1. Onneïout ou Onneyout, une des cinq tribus iroquoises.

à lui parler de Dieu et de son salut à cette première entrevue, je retournai sur le soir et ne pus encore rien faire. Elle détourna le discours et me parla de toute autre chose; le moment de la grâce n'était pas encore venu. Je n'avais quasi plus d'espérance de son salut; néanmoins, après avoir recommandé l'affaire à Dieu, je l'allai voir le lendemain et me plaçai vis-à-vis d'elle. Elle ne pouvait presque plus parler, et elle fut obligée de se servir d'une tierce personne pour m'expliquer l'état de sa maladie, et la peine qu'elle avait eue à passer la nuit. Je lui fis dire par la même personne qu'en effet, je la jugeais à l'extrémité, que nous autres Robes noires, en ces occasions, nous priions Dieu pour les malades, afin qu'en perdant cette vie mortelle, ils en recouvrasent une autre où l'on est éternellement bienheureux. Je lui demandai si elle ne voulait pas que je lui procurasse ce bonheur. Elle me fait approcher je l'instruis, la baptise, et le même jour elle mourut. Ce baptême me combla de joie, et je remerciai Dieu de s'être servi de moi pour lui gagner cette âme dont j'appréhendais la perte.

La personne qui m'avait servi d'interprète en cette occasion, m'a encore aidé à baptiser une autre Sauvage qui se mourait dans la même cabane. Elle s'est elle-même rendue digne du baptême; je le lui ai conféré, il y a environ deux mois, à elle et à ses deux enfants.

La bénédiction que Dieu a donnée à nos remèdes m'a fait succéder en partie à l'affection qu'avaient nos Onneïouts pour leur premier pasteur, le P. Bruyas, et m'a ensuite ouvert la voie pour les instruire sur l'affaire de leur salut. J'ai trouvé dans quantité de personnes de très-bonnes dispositions à la Foi : dans les unes la crainte de l'enfer, dans d'autres la créance et le désir du Paradis, et, dans la plupart, une grande sincérité à me découvrir leur conscience, même dans celles qui ne sont pas chrétiennes.

Je ne rapporterai qu'un exemple de la crainte qu'ils ont de l'enfer, qu'ils appréhendent d'une façon fort grossière. On avait dérobé la nuit à une chrétienne ce qu'elle avait de plus précieux, c'est-à-dire une peau de chevreuil et quelques autres hardes semblables. Elle en fait recherche, et, ne pouvant avoir d'autre justice, elle dit, à ce qu'on m'a rapporté, que la Robe noire jetterait en enfer ceux qui l'avaient volée. Cela fit peur aux Sauvages de la cabane où habitait celle qui était en faute. La maîtresse de la cabane me vint trouver; elle me rapporte ce que j'ai dit plus haut; puis elle ajoute que c'était sa sœur qui avait fait le vol, qu'on avait déjà fait restitution de tout, excepté de quelques meubles de cuisine que sa sœur voulait retenir, pour d'anciennes dettes de jeu qui n'avaient pas été acquittées. Je lui dis qu'en effet les voleurs seraient jetés en

enfer, que ce ne serait pas la Robe noire qui les y jetterait, mais Dieu qui sait tout, et qui punit les pécheurs ; qu'on avait bien fait de restituer, et que, pour ce qui restait, il fallait encore ou le rendre ou s'accommoder à l'amiable avec celle à qui il appartenait. J'ai appris depuis que cela s'était fait et que les parties étaient d'accord.

Mais, puisque j'ai commencé à parler de cette chrétienne, je ne saurais trop louer la constance qu'elle a fait paraître en ne voulant pas recourir aux superstitions du pays pour la guérison de ses enfants. Elle me dit un jour qu'elle les verrait plutôt mourir que d'user pour les guérir de ces remèdes superstitieux.

Pour ce qui est de la créance et du désir du Paradis, ils conviennent presque tous qu'ils en sont venus et qu'ils y retourneront. Ceux d'entre eux qui sont plus attachés à leurs fables et à leurs superstitions croient à la métempsycose ; ils pensent que leurs âmes sont descendues du ciel, qu'elles y remonteront quand elles seront séparées du corps, et qu'après y avoir demeuré quelque temps, elles reviendront habiter dans les mêmes familles, pour y animer leurs descendants. Mais les plus instruits ont une tout autre idée ; ils croient que pour aller au ciel, il faut avoir la foi et être assisté à la mort de la Robe noire. Quelques-uns de ces Sauvages qui n'étaient point baptisés, m'envoyèrent quérir un soir ; ils

voulaient me faire prier Dieu pour un enfant qui s'en allait mourir, afin qu'il fut bienheureux au ciel. D'autres, à qui je l'avais proposé moi-même, ont été bien aises que je rendisse ce service à leurs enfants; et la mère d'une jeune femme, qui mourut en mon absence d'une maladie imprévue, me témoigna un jour bien du déplaisir de ce que je n'avais pas prié Dieu pour sa fille, afin qu'elle allât au ciel. Je lui dis que je n'en avais pas moins de regret qu'elle, mais qu'il m'avait été impossible de la secourir. Elle ajouta que j'aurais du au moins jeter de l'eau bénite sur le corps de la défunte, étant venu assez à temps pour le faire. La pauvre femme ne savait pas que cela n'aurait servi de rien, sa fille n'ayant pas reçu les sacrements nécessaires. Je la consolai le mieux que je pus, et maintenant elle exhorte tous ceux de sa cabane à se faire baptiser, et me presse de leur donner le baptême.

Outre les confessions des chrétiens qui ont été fréquentes et qui m'ont bien édifié, plus de quarante Sauvages non baptisés m'ont ouvert leur cœur et fait une espèce de confession générale. Ils font cela avec une simplicité admirable; et nous écoutons tout, pour prendre de là occasion de les instruire chacun selon la disposition de sa conscience. Grand nombre d'entre eux ont ensuite refusé les invitations qu'on leur faisait de se trouver à des festins d'ivrognerie, de débauche et de superstition.

Comme d'un autre côté, j'ai vu les chrétiens bien réglés, assistant les dimanches très-décemment à la messe, ou ils prient ordinairement à deux chœurs, les uns en Huron et les autres en Onnéïout, et où ils s'instruisent les uns les autres, j'ai cru que je ne devais plus faire difficulté de baptiser des adultes, quoiqu'il y ait à craindre qu'ils retombent en quelque faute après le baptême. Car en quel pays les chrétiens sont-ils impeccables? Je croirais être responsable de leur salut, si je ne les baptisais pas dans les bonnes dispositions où je les vois, et qu'ils vissent ensuite à être tués par leurs ennemis, comme ils en courent risque tous les jours.

J'ai donc baptisé parmi les infidèles ceux que j'ai jugé les mieux disposés, et qui pouvaient le plus contribuer à l'avancement de cette Église. J'ai accordé cette grâce particulièrement aux mères qui avaient des enfants baptisés, ou en maladie, ou à la sollicitation de leurs parents. Ces petits innocents n'auraient pu être élevés chrétiennement, si les mères elles-mêmes n'étaient chrétiennes.

Une de ces néophytes me vint dernièrement trouver et me dit : « Je suis un peu embarrassée, il faut que tu me donnes conseil. Voici le temps que les guerriers doivent revenir ; le père de ma fille que tu as baptisée avec moi m'avait quittée et s'était remarié à une autre ; mais il me dit en allant en guerre qu'il me reprendrait à son retour. Je ne sais

s'il sera content que nous soyons chrétiennes. Je suis résolue, ajouta-t-elle, de lui montrer le petit crucifix de ma fille et mon chapelet, et de lui dire : Vois-tu bien ces marques du Christianisme ; nous ne sommes plus ce que nous étions. Nous étions infidèles quand tu es parti, et nous sommes maintenant baptisées. S'il me témoigne que cela lui déplaît, je lui dirai qu'il est libre de se retirer, et que je fais plus d'état de la Foi que du mariage. »

Je la confirmai fort dans sa bonne résolution que je jugeais d'autant plus louable et méritoire devant Dieu, que les maris sont rares en ce pays, et que toute la fortune des femmes dépend de leurs maris, qui leur fournissent de quoi vivre et de quoi se vêtir.

Les hommes, pour la plupart, n'ont pas cette simplicité ni cette docilité pour les choses de la foi, non plus que le courage de quitter leurs vices et les superstitions dans lesquelles ils ont été nourris ; mais il y a espérance que les enfants, qui sont longtemps ici sous l'aile de leurs mères, se feront avec elles au devoir du Christianisme, et que, dans quelque temps, il y aura ici une Eglise bien réglée, malgré l'ivrognerie et les autres désordres du pays.

Plusieurs ont déjà renoncé à l'invocation d'Agreskoué et n'ont pas craint de l'avouer hautement en pleine assemblée. Les uns me disent, nous n'avons point fait d'invocation parce que tu nous a enseigné

que cela n'est pas bien; d'autres disent, « un tel fera la prière, c'est lui qui s'entend bien à la faire. » Communément ils m'avertissent les premiers, mais quand ils l'oublient, je ne l'oublie pas; car c'est là la principale chose qui me porte à assister à leurs festins. Les festins sont en ce pays comme autant de cérémonies religieuses.

Le plus considérable du bourg, en partant dernièrement pour la chasse, recommanda que si on faisait festin en son absence, on n'employât point d'invocations superstitieuses, mais, où qu'on m'appelât pour faire la prière, où qu'on la fit comme je l'avais enseignée. Je ne sus cela qu'après qu'il fut parti; sa femme, à l'occasion d'un festin, me raconta tout.

Si ce capitaine était chrétien, comme il croit, dit-il, qu'il le sera un jour, ce serait un grand bien pour cette Mission; mais il faut encore du temps. Nous espérons que Dieu lui fera la grâce d'être baptisé, et d'en faire baptiser beaucoup d'autres.

Comme en arrivant j'avais invité les anciens à un festin, j'ai de même invité nos chrétiens aux fêtes de Noël et de Pâques, et je m'en suis bien trouvé. Cela réveille les plus endormis, et leur fait prêter l'oreille à l'instruction. Si nous avions plus de ressources, et que nous pussions donner un peu plus d'éclat aux choses de la Foi, et faire plus de charités, cela sans doute gagnerait bien mieux nos Sauvages,

et les retirerait plus facilement de leurs superstitions. Mais il faut se contenter de ce que Dieu nous donne. Si les secours temporels nous manquent, que Votre Révérence nous procure, s'il lui plaît, les spirituels, et se souvienne souvent de nous en ses prières.



CHAPITRE IV

DE LA MISSION DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
A ONXONTAGUÉ.

Lettre du P. Jean de Lamberville au R. P. Dablon.

Si autrefois les lois et les consciences se trouvaient en désaccord dans le plus florissant empire du monde, il doit être bien difficile d'établir les lois de l'Évangile dans un pays de Sauvages, où le démon de la guerre, de l'orgueil et de l'ivrognerie possède entièrement les esprits.

La foi captive l'entendement, et veut assujettir l'homme aux devoirs d'un véritable chrétien, et l'Iroquois ne peut souffrir la moindre chose du monde qui le gêne. C'est le génie sauvage de vivre à sa guise, et de ne suivre les maximes étrangères

qu'autant qu'il se les trouve commodes. Il faut savoir d'abord que les Iroquois sont incapables de raisonner comme font les Chinois et autres peuples policés, à qui on prouve la foi et la vérité d'un Dieu. L'Iroquois ne se conduit point par raison : la première appréhension qu'il a des choses est le seul flambeau qui l'éclaire. Les motifs de crédibilité dont la théologie a coutume d'user pour convaincre les plus forts esprits, ne sont point écoutés ici, où l'on qualifie du nom de mensonge nos plus grandes vérités. On ne croit ordinairement que ce que l'on voit. Pour convertir les Iroquois supérieurs, il faudrait entreprendre de les réduire à la Foi avec deux bras, l'un d'or et l'autre de fer : je veux dire les gagner par les présents, et les tenir soumis par la crainte des armes. Les missionnaires n'ont ni l'attrait de l'un, ni la force de l'autre. Il faut, ou que la crainte de quelque mal, ou l'espérance de quelque bien temporel les détermine à embrasser notre religion. Mais, après tout, c'est au missionnaire à travailler fidèlement, et à attendre le temps auquel la Providence a résolu de faire des enfants d'Abraham de ces Sauvages en vérité plus durs que la pierre. Ce nous est beaucoup d'honneur d'être les agents de Dieu, de porter sa parole et ses intérêts, et de le faire adorer de quelques chrétiens qui composent une petite Eglise, dans un pays où le démon est absolument le maître par l'infidélité ou le libertinage.

Dieu a des élus partout, et c'est beaucoup de coopérer au salut de ses prédestinés.

I. — ÉTAT DE LA MISSION.

L'enfer, comme vous avez déjà vu, n'engloutit pas toutes les âmes de ceux qui meurent dans les forêts du Canada. J'en compte cette année plus de trente de cette Mission, qui prient maintenant dans le ciel pour le salut de leurs compatriotes ; et je puis dire qu'il y a fort peu de moribonds qui refusent la grâce du baptême, pourvu qu'on agisse avec précaution, et qu'on sache employer à propos les industries capables de secourir les âmes dans le danger où elles sont de leur perte éternelle.

Depuis que le P. Millet me laissa le soin de la mission d'Onnontagué pour aller demeurer à Onneïout, j'ai tâché d'entretenir les bonnes coutumes qu'il y a introduites, entre autres la pénitence publique pour ceux ou celles qui, par quelque action scandaleuse, ont mal édifié les chrétiens et même les infidèles ; car ceux-ci ne manquent pas de m'avertir de la moindre faute qu'ils ont remarquée dans les chrétiens.

J'ai eu dernièrement à admirer dans une femme sauvage une générosité toute chrétienne : il s'agissait de subir la honte qu'il y a de s'humilier, après une

faute grave, devant une assemblée nombreuse. Cette femme ayant été invitée à un festin d'eau-de-vie, où c'est la coutume que tous les convives s'enivrent, s'était enivrée comme les autres; mais avec cette différence que l'action dont les autres font gloire l'affligeait infiniment. Elle n'ose plus venir avec les autres à la Prière; elle ressent les peines et les inquiétudes qui, comme dit l'apôtre, accompagnent inséparablement le péché. Elle me rencontre dans le bourg, elle me conjure d'avoir pitié d'elle, et de ne permettre pas qu'elle soit malheureuse en enfer. D'aussi bons sentiments dans une pauvre pécheresse méritaient bien le pardon de sa faute. Je lui dis qu'il fallait donner au public quelques marques de sa douleur. « Je suis prête à faire tout ce que vous voudrez, me dit-elle. » Je la remis à Pâques pour rendre l'action plus éclatante. Le P. Millet m'ayant fait la grâce de me rendre une visite environ ce temps là, elle s'adressa à lui pour être admise à la prière et à la pénitence publiques, tant elle appréhendait un plus long délai. Je louai fort son courage après avoir blâmé son ivrognerie; puis, je l'invitai à un festin que je fis alors à tous les chrétiens pour rendre la fête de Pâques plus solennelle.

Il n'est pas croyable combien le temporel s'accommode bien ici avec le spirituel. Qui aurait beaucoup à donner ferait assurément beaucoup de conversions. Quoique Jésus-Christ fût tout-puissant, il

se servait néanmoins des secours et des aumônes dont quelques personnes de piété lui faisaient présent pour fonder son Eglise. Je ne parle qu'après le vénérable Bède. Les Actes des Apôtres et les Epîtres de saint Paul nous apprennent que les disciples d'un si bon maître l'imitèrent en ceci comme en toutes autres choses; mais il nous faut nous contenter de notre pauvreté, et nous souvenir souvent de ces mots du Psalmiste : *La patience du pauvre ne sera pas frustrée dans son attente.*

Je puis assurer Votre Révérence que tous les chrétiens qui composent cette Eglise sont entièrement exempts du vice d'ivrognerie, qui passe aujourd'hui en coutume chez les Iroquois. Il est vrai qu'ils ne sont pas également fervents; je ne m'en étonne pas; je suis bien plus surpris de voir qu'ils se conservent au milieu de l'iniquité contre le torrent du mauvais exemple. Je me souviens que, lorsque j'étais en Europe, j'ai ouï dire plusieurs fois que, parmi les chrétiens sauvages du Canada, le sexe était plus dévot et plus fidèle, et qu'on en étalait plus souvent les vertus dans les Relations que celles des hommes. Pour vous faire juge de ceci, je ne veux point proposer d'autre exemple que celui de Garakontié, dont la vertu et la réputation font tant d'honneur à notre Eglise.

Je dois dire d'abord que, lorsqu'il se présente au sacrement de pénitence, il me semble voir un de ces

chrétiens de la primitive Eglise qui gardaient leur innocence baptismale ou jusqu'à la mort, ou pendant un temps considérable. L'ayant instruit de la manière de se bien examiner, il m'a toujours dit que, depuis qu'on lui avait fait promettre de garder les commandements de Dieu, il ne se souvenait point d'en avoir violé aucun. Que, pour ce qui était du songe¹, j'étais témoin de la constance avec laquelle il avait rejeté les propositions qu'on lui avait faites d'inviter à des festins qu'il aurait *songés*; qu'ayant déclaré dans un festin solennel qu'il voulait dorénavant suivre et garder les lois de Celui qui a fait le ciel et la terre, il avait jusqu'ici tenu sa parole au Capitaine des Robes noires; il voulait dire Mgr l'Évêque de Pétrée², qui l'a baptisé; puis il ajouta en souriant : « Pour ce qui est du mariage, vous connaissez bien la mauvaise humeur de ma femme, si je n'étais pas effectivement chrétien, il y a longtemps que je l'aurais congédiée (comme font les Iroquois) pour en prendre une autre. »

Je serais trop long si je voulais rapporter en détail tous les entretiens que ce bon chrétien a eus avec moi. Si l'extérieur est la montre de l'intérieur, je peux assurer Votre Révérence que je n'ai jamais rien

1. Le songe ou la foi aux songes est une des superstitions les plus enracinées parmi les sauvages du Canada.

2. Monseigneur François de Laval-Montmorency, vicaire apostolique de la Nouvelle-France sous le titre d'évêque de Pétrée, dès l'année 1658, ne fut nommé évêque en titre de Québec qu'en 1670.

reconnu dans sa conduite qui ne fût édifiant et sincèrement chrétien. Il est si exact à faire sa prière le matin et le soir, qu'il en prévient le temps quand il se doit trouver dans quelque assemblée qui lui pourrait ôter la liberté de venir à la chapelle. C'est aussi bien à sa maison ou cabane de campagne, que dans le bourg, qu'il s'acquitte des devoirs d'un chrétien. Des Iroquois m'ont dit qu'il les faisait prier chez lui, et que ce qu'ils savaient de prières, ils le tenaient de Garakontié. Ayant demandé à une de ses nièces, qui lui avait appris à faire le signe de la croix et à prier : « Mon oncle Garakontié, me dit-elle, m'a fait prier Dieu tous les jours depuis que je suis partie d'ici. » Un jour que je traitais les chrétiens, pour leur faire célébrer la fête de Noël avec plus de solennité, il ne me fut pas possible de lui persuader de manger avec les autres ; il me dit qu'il voulait parler aux conviés, et que, selon la coutume du pays, celui qui parle n'a point de part au festin. Il parla donc aux fidèles, qui étaient présents en assez grand nombre. Il leur rappela le souvenir de ce qu'ils avaient promis en se faisant chrétiens, et, usant des paroles de l'apôtre qu'il se proposait pour exemple, il dit : « Je ne garde point mes songes, je ne me démarie point, je ne pense point au mal, je ne me mets point en colère, je ne suis point voleur, je ne m'enivre point ; je prie Dieu, sans manquer, deux fois le jour et toutes les fois que je

vais prendre le repas. Faites comme moi , et nous serons tous véritablement fidèles chrétiens. »

Il demande souvent pourquoi les Européens vendent de l'eau-de-vie, puisqu'on en use si mal chez les Iroquois. « Il faudrait , dit-il , en défendre la vente. » Je lui dis que les Hollandais n'étaient pas bons chrétiens. « Il est vrai, ajouta-t-il, car ils n'approuvent pas que nous fassions le signe de la croix. » Ces hérétiques ont tâché plusieurs fois , mais en vain , de lui enlever son chapelet et le petit crucifix qu'il porte au cou. Il prie avec une sainte impudence au milieu de leurs prêches , quand il se trouve chez ces messieurs le jour du dimanche. La dernière fois qu'il fut à la Nouvelle-York on lui demanda s'il était encore chrétien, et s'il savait bien lire. Il répondit que sa foi durerait autant que sa vie, et qu'il n'ignorait pas tout-à-fait l'écriture. On loua sa constance et on l'exhorta , dit-il , à persévérer. La profession qu'il fait hautement du Christianisme lui a attiré la haine et les médisances de quelques-uns des plus considérables d'Onnontagué. Ils ont tâché de le décréditer dans les esprits, disant que ce n'était plus un homme, qu'il était devenu Français, que les Robes noires lui avaient renversé l'esprit, et que, puisqu'il quittait les coutumes du pays, il en avait aussi quitté l'affection ; qu'il ne fallait plus lui confier les affaires, et qu'au premier péché qu'il ferait, il mourrait.

Dieu n'a pas permis que ces discours fussent écoutés ; au contraire, il semble que son crédit et sa réputation aient augmenté à proportion de sa foi. On le loue d'être constant dans le Christianisme, on lui confie les affaires, on le députe comme ambassadeur chez les Français et chez les Hollandais ; il est, en quelque sorte, la bouche de sa nation où il est fort estimé. On ne fait aucune cérémonie que Garakontié ne parle ; c'est lui, dit-on, qui possède les affaires et qui a de l'esprit comme un démon.

Nous en avons eu la preuve l'an passé, lorsqu'il fut malade à l'extrémité ; tout le bourg était dans la consternation, et ceux mêmes qui avaient mal parlé de lui, étaient les premiers à témoigner la grande perte que le pays allait faire en la personne de ce capitaine. Les notables vinrent en corps le remercier de ses soins, et de la fidélité avec laquelle il avait ménagé les affaires. Ils le prièrent de leur dire ses dernières pensées sur la conduite qu'ils devaient tenir à l'avenir, afin que, si on avait le malheur de le perdre, du moins sa mémoire et ses conseils lui survécussent. Dieu, qui le voulait conserver encore pour le bien de cette Mission, permit que les remèdes que le P. Millet et moi lui donnâmes réussissent si bien, qu'en peu de jours il fut guéri.

Je ne parle point ici des bons sentiments qu'il eut et qu'il nous témoigna durant sa maladie ; Votre Révérence en a déjà entendu parler, je me contente

de lui mander qu'il est plus considéré que jamais, et des chrétiens dont il est le plus fervent, et de ses compatriotes qui l'honorent comme la meilleure tête et le plus sage conseiller qu'ils aient. Je ne doute point qu'il ne se fasse estimer de M. le comte de Frontenac, lieutenant général pour le roi en Canada, à qui il doit porter ses respects, à l'entrée du lac Ontario, et qu'il va complimenter sur son heureuse arrivée en ce pays.

Je ne dois pas ici taire, continue le P. de Lamberville, la piété et la patience chrétienne d'une Iroquoise qui a été instruite et baptisée par le P. Frémin, à la Prairie de la Madeleine ¹, il y a deux ans. Cette femme avait résolu de passer sa vie parmi les Français, chez qui elle entretenait mieux sa dévotion qu'en son pays, où l'ivrognerie et les autres désordres ont plus de vogue que les maximes de notre religion. Voyant que son mari catéchumène condescendait aux instances des députés d'Onnontagué pour retourner en son pays, et que c'était en vain qu'elle s'opposait à son retour; après lui avoir représenté qu'inafailliblement il reprendrait ses mauvaises coutumes, elle jugea le devoir suivre, de peur que son fils qu'il emmenait n'apprît à vivre à l'iroquoise, je veux dire à être ivrogne et libertin. Sitôt qu'ils furent

1. La Prairie de la Madeleine, Mission près de Montréal, qu'on appelle aussi *Mission de Saint-François-Xavier des Prés*. Il en sera fait mention dans une des relations suivantes.

arrivés à Onnontagué, ils vinrent à la chapelle où, après leurs prières, ils me protestèrent qu'ils voulaient vivre en chrétiens; et le mari me pria de lui accorder la grâce du baptême, que le P. Frémin lui avait refusée, voyant qu'il était résolu de retourner en son pays. Je lui dis que le P. Frémin n'avait pas différé de le baptiser sans sujet, parce qu'il pourrait bien reprendre ses anciennes superstitions; que, s'il souhaitait effectivement d'être baptisé, je jugerais de la sincérité de ses paroles s'il continuait de s'abstenir de l'ivrognerie pendant un temps assez considérable. Il me dit qu'il était content de ce délai; mais le mauvais exemple et les sollicitations continuelles qu'on lui fit de reprendre sa première façon de vivre, lui firent abandonner tous ses bons desseins. Il en vint jusqu'à ce point de dire que ce que l'on racontait du paradis et de l'enfer étaient des fables et des fictions des Robes noires, qu'il n'était pas Français pour croire ces inventions. Il voulut même obliger sa femme à renoncer au Christianisme. Elle le prie d'avoir de meilleurs sentiments et de ne point écouter les conseils qu'on lui donnait. Il la menace de la quitter et de lui faire subir tous les mauvais traitements possibles. Enfin, voyant qu'il poussait les choses à l'extrémité, elle lui déclara qu'elle lui portait compassion de le voir ainsi perverti, qu'elle avait de l'horreur de la proposition qu'il lui faisait de renon-



cer à la foi, que ses menaces ne l'épouvantaient point et qu'elle était résolue de tout souffrir plutôt que de perdre l'espérance d'être un jour bienheureuse au ciel. « Pour vous, lui dit-elle, vous serez un jour malheureux comme ceux dont vous suivez les mauvais conseils et imitez les actions. » Elle me vint raconter ceci, et me dit, avec une générosité tout-à-fait chrétienne, qu'elle se souciait fort peu de toutes les menaces de son mari, qu'elle se tenait heureuse de pouvoir endurer quelque chose pour l'amour de Jésus-Christ, qu'elle appréhendait seulement que son fils, à qui il avait fait boire de l'eau-de-vie, et qu'on avait contraint de quitter le logis de sa mère pour demeurer chez lui, ne fut aussi l'imitateur de son père, et qu'elle tâcherait de prendre le temps qu'il irait à la guerre pour le lui dérober, et retourner auprès du P. Frémin, qui dirige auprès de Montréal une église composée de nations diverses.

Cet homme, ainsi perverti, ne tarda guère à faire éclater sa mauvaise volonté. Après s'être marié à une autre femme, il s'enivre ou fait semblant de l'être (c'est l'usage d'en agir ainsi quand on veut nuire aux autres avec plus d'impunité), puis il entre dans la cabane de sa première femme, il renverse ou brise tous les meubles, il lui enlève ses hardes, il la frappe rudement et menace de lui ôter la vie. Cependant, les voisins, accourus au secours de cette pauvre femme, l'arrachent des mains de ce

furieux et la font évader. Elle vint aussitôt se réfugier à la chapelle, où elle me raconta ses malheurs. Les mêmes avanies continuèrent pendant plusieurs jours, et ne cessèrent que lorsque des parents de cette chrétienne, ne pouvant plus retenir leur ressentiment, se furent aussi enivrés et eurent à leur tour vengé le mauvais traitement fait à leur parente. Depuis, on l'a recherchée en mariage, mais elle a refusé. « Puisque, dit-elle, Dieu a permis ainsi la séparation d'avec son premier mari, elle n'en épousera point d'autre et sera fort contente d'être libre et de vivre seule en particulier. » Depuis ce temps, cette bonne chrétienne a redoublé ses dévotions et prend un soin tout particulier de bien élever son fils. On l'a pressée inutilement et plusieurs fois de faire appeler les médecins du pays. Ce sont des espèces de jongleurs qui font semblant de tirer des corps des malades des poils et des dents de bêtes ou de petits morceaux de bois ou d'étoffe. A ces charlataneries, ils ajoutent des superstitions et évoquent le génie du pays, nommé Agreskoué, et lui offrent en sacrifice des chiens, dont on fait ensuite manger au malade, ou du petun¹ qu'ils jettent dans le feu. L'oncle de cette femme, homme fort superstitieux, voulut une fois, malgré son opposition, faire venir les médecins pour guérir son fils. Elle protesta que ni elle ni son

1. *Petun*, tabac sauvage.

filis n'useraient point d'autres remèdes que de ceux que je lui donnerais. Elle fut fort incommodée d'une grande douleur de dents qui ne lui permettait pas d'agir dans son ménage. Son oncle, s'impatientant de ce que sa cuisine se refroidissait par la cessation de son travail, exigeait qu'elle eût recours au jongleur; les parents la pressaient; pour se défaire de leurs importunités, elle leur dit qu'il ne lui était pas permis de souffrir les invocations qu'ils feraient sur sa personne, et qu'étant chrétienne, elle ne devait rien faire en matière de religion sans l'avis de la Robe noire; que si je trouvais bon qu'elle usât des remèdes des jongleurs, elle y consentirait aussitôt. Un de ses parents, qui était du corps des jongleurs, me vint apporter incontinent cette parole, et, après m'avoir fait un grand récit des merveilles qu'il opérerait par son art à tirer les sorts, il conclut que je ne devais pas empêcher qu'il usât de son industrie, ni qu'il lui donnât médecine. Je lui dis qu'il ne s'agissait pas de donner médecine, que le mal n'était qu'à la mâchoire. « Oui, dit-il, j'en ferai sortir de petits démons que les malicieux lui ont jetés pour faire déplaisir à notre famille. Prendriez-vous aussi plaisir à la voir souffrir? » Je lui dis que non; que je lui portais compassion; mais que, pour lui faire voir, et à toute sa famille, que ce n'était pas des *otki* ou démons, comme il disait, j'allais soulager son mal en lui tirant une dent gâtée qui lui causait tant de

douleur; et sur l'heure, ayant pris mon davier, je lui arrachai la dent et fis cesser le mal. Cette action m'a donné tant de réputation, que tous ceux qui ont mal aux dents viennent à moi ou pour recevoir quelques remèdes ou pour me prier de les leur arracher. Ainsi, l'on est maintenant persuadé que ce ne sont pas des sorts ni des démons qui causent les douleurs de dents. Cette bonne chrétienne prit de là occasion de prouver que les maladies que l'on attribue ordinairement à des sortilèges imaginaires étaient aussi naturelles que le mal des dents; mais les jongleurs, que ce discours accusait de mensonge, se retirèrent sans la vouloir écouter. Elle ne manquait point à faire ses prières trois fois le jour et à s'acquitter de toutes les pratiques de dévotion que le P. Frémin lui avait enseignées. Elle entendait tous les jours la messe, et craignait si fort de n'y pas assister, qu'un jour, la porte de la chapelle étant fermée, en sorte qu'il était difficile de l'ouvrir sans faire du bruit, elle se tint dehors, à la pluie et à genoux près de la porte, pendant tout le temps de la messe, sans se mettre en peine de ce que les passants pourraient dire. Enfin, elle retourne à Montréal avec son petit fils, chargée des mérites de sa patience. Son absence est sans doute préjudiciable à cette Mission, où son exemple et ses entretiens attireraient plusieurs personnes à la Prière.

II. — DU BAPTÊME DE QUELQUES ADULTES A ONNONTAGUÉ.

L'expérience qu'ont les missionnaires de ces quartiers, qu'il faut être très-réservé à baptiser les adultes, de peur d'en faire ou de mauvais chrétiens ou des apostats, ne permet pas de donner le baptême à tous ceux qui disent le désirer. On sait assez que beaucoup de Sauvages, qui ne sont pas encore assez convaincus de la vérité de notre croyance, ne veulent le baptême que comme un moyen qu'ils jugent propre à faire réussir quelque dessein qu'ils ne savent pas assez bien cacher quand on veut pénétrer dans leurs intentions. C'est ce qui nous les fait avertir qu'ils ne doivent pas s'arrêter à l'apparence de quelque intérêt ni demander d'être admis au Christianisme, s'ils n'ont effectivement la volonté de garder la loi de Dieu, qui seul récompense notre foi et notre fidélité. — D'autres sont d'un naturel bien différent de ceux-ci; retenus par une certaine honte, ils n'osent faire aucune avance pour le baptême. Il faut, après avoir connu leurs bonnes dispositions, qu'on les prévienne et qu'on les presse, comme dit Notre-Seigneur, d'entrer au royaume des cieux. Il s'en trouve qui disent comme les mauvais chrétiens : « Je me convertirai à la mort; » d'autres, qu'il faut encore attendre : ils promettent

que plus tard ils prieront Dieu, et lorsqu'ils auront l'esprit bien fait (c'est leur façon de parler); ils ajoutent que c'est tout de bon qu'ils veulent embrasser la foi.

Il y a huit mois que je baptisai un homme qui était considérable chez les Onnontagués. Il priaït Dieu volontiers, particulièrement avec Garakontié, pour qui il avait beaucoup d'amitié, et témoignait dans toutes les rencontres qu'il aimait les Français. Le P. Millet, étant encore ici, avait remarqué en lui plusieurs bonnes qualités qu'on doit souhaiter en un chrétien. Il l'avait pressé de lui faire connaître ce qui l'empêchait de demander le baptême. Cet homme répondit franchement que l'attache qu'il avait à garder ses songes ne s'accordait pas avec notre religion. Son ami Garakontié prenait de là occasion de railler sa superstition, et nous disait en particulier qu'il ne fallait pas prématurer son baptême.

Dieu, qui en avait fait un prédestiné, lui envoya une maladie qui a exercé sa patience pendant dix-huit mois. Il eut d'abord recours aux jongleurs et aux médecins, qui employèrent en vain toutes leurs industries pour lui procurer la santé; ceux-ci par plusieurs potions d'eau qu'ils colorent d'une pincée ou deux de poudre, et ceux-là par l'extraction prétendue des otki ou petits sorts que ses ennemis lui avaient, disait-on, enfoncés de nuit dans le corps à travers la paroi de son logis. Ne se trouvant nullement

soulagé, ni par les artifices des uns ni par les remèdes des autres, il voulut enfin éprouver aussi mes remèdes, qui le soulagèrent notablement. Mais, son mal étant irremédiable, je lui dis que je ne le voulais pas tromper, comme faisaient les jongleurs qui promettaient vainement de le guérir, et qu'il mourrait de cette maladie après une grande langueur. Il me remercia de lui avoir dit ce que je pensais de son mal. « Prions Dieu, me dit-il, et demain venez me visiter. » Nous priâmes ensemble et toutes les fois que je l'allais voir. Je lui donnais de temps en temps quelques petits rafraîchissements, qui achevèrent de lui gagner le cœur. Il me disait que j'avais plus pitié de lui que tous ceux de sa nation et qu'il n'appréhendait point la mort, pourvu que je lui promisse qu'il irait au ciel. Je lui répondis qu'il ne tenait qu'à lui de se mettre en l'état que Dieu voulait pour le rendre bienheureux. « Je ferai, me dit-il, tout ce que vous me suggérerez de faire. » Il avait conçu beaucoup d'aversion contre ceux qui lui avaient jeté des *otki* ou des sorts. Cependant, comme on lui faisait encore faire des *festins songés* ¹, et qu'on invoquait pour lui le génie *Agreskoué*, je lui fis observer que toutes ces invocations et ces festins superstitieux étaient inutiles pour le guérir, que tout ce que les jongleurs racontaient des *otki* étaient des fables, que nous n'étions pas immor-

1. Les Iroquois appellent ainsi les festins qui leur sont commandés en songe.

tels, qu'il fallait se résoudre à bien mourir, et qu'il offrît à Dieu ses douleurs pour mériter récompense d'un mal qu'il fallait nécessairement souffrir. Dieu, qui agissait dans son cœur, lui fit connaître la vérité de mes paroles; il m'interrompit pour me dire que je lui paraissais sincère, et qu'il m'écoutait plus volontiers que tous les Iroquois; qu'il renonçait aux songes et à tout ce qui pouvait empêcher son bonheur dans le ciel; que je le baptisasse quand je voudrais. Sa femme, qui avait bien d'autres sentiments que son mari, ne pouvait approuver ces discours; il lui échappa même de dire quelque chose de contraire aux sentiments de ce bon catéchumène. Il la reprit en ma présence et devant toute sa famille, et ajouta qu'elle serait malheureuse en enfer si elle ne l'imitait; que, lorsqu'il serait mort, ni elle ni ses enfants n'oubliassent jamais ce qu'il venait de dire, et que, s'ils avaient de l'affection pour lui et pour eux-mêmes, qu'ils fissent tout ce que je leur conseillerais pour leur salut. Des dispositions aussi bonnes m'avaient presque déterminé à le baptiser sur l'heure; mais, me souvenant de ce que Garakontié m'avait dit, je pris congé du malade jusqu'au lendemain. Je communiquai ces détails à Garakontié, qui alla visiter son ami. Il me rapporta que le malade avait caché dix couteaux qu'il gardait fort soigneusement pour obéir à ses songes; qu'il les tenait comme les conservateurs de sa vie; que, s'il s'en défaisait, j'au-

rais sujet de croire qu'il voulait effectivement être chrétien. Je retournai donc chez lui, et tombai insensiblement sur les couteaux. « Il est vrai, me dit-il, que je les ai encore; mais, pour vous montrer que je n'y ai nulle attache, je vous les mets entre les mains. » Tous ceux de son logis furent fort surpris de ce procédé. Le malade s'en aperçut et dit tout haut : « Pourquoi croire que des couteaux sont les maîtres de ma vie? Que la Robe noire en fasse comme il avisera. » Je lui persuadai d'en faire des libéralités à ses amis, qu'il devait convier à un festin d'ours le jour suivant, ce qu'il fit; et afin que je pusse en être témoin, je fus un des invités. Je fis la prière avant et après le repas. Pendant que les conviés mangeaient, le malade leur dit qu'il avait autrefois cru que des choses qu'on lui avait données en vertu de ses songes pouvaient lui conserver la vie, mais qu'il était détrompé de cette erreur. « Voilà dix couteaux que je gardais, je vous en fais présent; » et sur l'heure il les leur distribua.

Quand on fut retiré, il me demanda pourquoi je différerais de le baptiser, et s'il ne valait pas mieux lui donner le baptême tandis qu'il avait l'esprit présent que d'attendre qu'il commençât à perdre le jugement; qu'alors Dieu ne voudrait pas le recevoir dans le ciel; ainsi, que je ne le remette point à un autre temps. Je fus ravi de le voir si bien disposé; je lui fis faire les actes qui doivent précéder le baptême, et

je le lui donnai en présence de toute sa famille, que j'exhortais à l'imiter.

Il a vécu trois mois après son baptême. Il envoyait ses enfants prier à la chapelle, et se fâchait lorsqu'ils ne lui obéissaient pas en ceci aussi promptement qu'il le souhaitait. Un jour qu'il tomba en défaillance, sentant que les forces commençaient à lui manquer, il m'envoya quérir et se confessa. Je lui donnai l'absolution, et, peu après, une légère potion qui le fit revenir de son évanouissement. Enfin la vie lui devint fâcheuse, et il ne souhaitait plus que la mort, afin de voir Dieu. Il me présentait souvent le bras pour lui dire, selon la connaissance que l'on croit que les Français ont du temps auquel on doit mourir, dans combien de jours il cesserait d'être misérable. « Eh bien ! me disait-il, m'allez-vous annoncer de bonnes nouvelles ; ne mourrais-je point bientôt ? » Je répondis, après lui avoir touché le pouls, qu'il approchait de sa fin. « O que vous me faites de plaisir, me dit-il, de m'annoncer une si favorable nouvelle ; je vous en remercie. Prions Dieu ensemble. »

Il avait un si grand désir d'aller au ciel, que l'appréhension qu'il avait d'en être exclu ne lui donnait pas une petite peine. Un songe qu'il avait eu qu'il était mort, et que le Maître de la vie des hommes avait chassé son âme de la porte du paradis, l'inquiétait si fort qu'il me le répéta trois fois en ajou-

tant : « Mais vous m'avez dit qu'il ne faut pas s'arrêter aux songes? — Non, lui dis-je; Dieu le défend, et veut que vous pensiez qu'il vous fera un favorable accueil, après votre mort, puisque vous croyez en lui de tout votre cœur. » Il me réitéra qu'il croyait en lui parce qu'il ne mentait point. Il me pria tout haut de l'absoudre de quelques impatiences qu'il avait eues de la désobéissance de ses enfants, qui se lassaient de sa longue maladie. Je la lui donnai, et nous priâmes Dieu pour la dernière fois. Je lui demandai s'il ne se souviendrait pas de moi devant Dieu après sa mort? « Oui, me dit-il en me prenant la main, nous serons de compagnie bienheureux dans le ciel. » Il tomba dans un assoupissement qui continua jusqu'à la mort. Quand je n'aurais baptisé que cette seule personne depuis que j'ai le bonheur d'être ici, Dieu m'aurait trop honoré d'avoir contribué au salut de ce prédestiné.

Je joins à cette précieuse mort celle d'un vieillard qui mourut fort peu de temps après avoir reçu le baptême. Dieu est admirable dans la conduite qu'il tient pour le salut de ses élus. Un chrétien apprend par hasard, sur les neuf heures du soir, que celui dont je parle est à l'extrémité, qu'un catarrhe le suffoque; il m'en vient avertir. J'y cours; je le trouve si pressé de son mal qu'il ne peut pas articuler plus de deux paroles de suite. Je lui dis, en présence des médecins, qu'il faut penser à Celui qui a fait le ciel

et la terre, qu'il le faut prier d'avoir pitié de lui ; je l'engage à invoquer le saint nom de Jésus. Il le prononce avec moi et dit tout ce qui est nécessaire pour recevoir le baptême. Je lui demande s'il ne veut pas être baptisé? Il répond qu'il le souhaite, et ses dernières paroles sont : « Je veux que vous effaciez mes péchés ; Jésus, ayez pitié de moi. » Je le baptise, et il meurt en moins d'un demi-quart d'heure.

Une pauvre femme, éloignée d'un quart de lieue d'ici, étique depuis deux ans, ne voulait nullement entendre parler du Christianisme , non pas même voir les Européens. Je la visite deux fois ; je n'en reçois que des rebuts. La troisième fois, je lui porte quelques douceurs ; je lui témoigne de la compassion. Elle trouve bon ce que je lui donnais ; elle me souffre auprès d'elle, mais elle ne veut pas que je lui parle de religion. Un jour il me vint en pensée, sur le soir, d'aller faire une nouvelle tentative pour la disposer au baptême. Elle m'écoute ; elle veut aller au ciel ; elle prie. Je la baptise, et, le lendemain matin, j'apprends qu'elle est morte. Par le même moyen Dieu a permis que j'aie baptisé six autres personnes, qui sont probablement au ciel, et qui prient maintenant pour ceux dont le zèle a établi et continue de soutenir les missions iroquoises.

Un homme et une femme sont morts après avoir refusé constamment le baptême. Celle - ci disait qu'elle ne voulait pas aller au paradis des Fran-

çais où on la brûlerait comme on brûle ici les captifs. L'un et l'autre n'appartenaient pas à la nation iroquoise.

Deux Andastognés¹, pris par les Iroquois, ont été plus heureux. Ils ont reçu le baptême immédiatement avant qu'on leur appliquât le fer chaud. L'un d'eux, amené dans une cabane, y fut brûlé pendant la nuit depuis les pieds jusqu'aux genoux, et, le lendemain, étant attaché au poteau sur la place du bourg, il pria encore Dieu avec moi.

Je ne répète point ici ce qu'on sait déjà, que les tourments qu'on fait endurer aux prisonniers de guerre sont horribles. La patience de ces pauvres victimes est admirable, mais on ne peut voir qu'avec horreur rôtir leur chair, et des hommes qui en font curée comme des chiens affamés.

Passant un jour près du lieu où l'on mettait en pièces le corps d'un de ces suppliciés, je ne pus m'empêcher de m'en approcher, et de déclamer contre cette brutalité. Je vis un de ces anthropophages qui demandait un couteau pour enlever un bras. Je m'y opposais, et le menaçais que, s'il ne se désistait, Dieu saurait bien punir sa cruauté tôt ou tard. Il me dit, pour raison, qu'il était invité à un festin *songé*, où l'on ne devait manger que la chair humaine apportée par ceux qui étaient invités à ce

1. Les Andastognés ou Andastes, nation huronne de la Virginie.

repas. Deux jours après, Dieu permit que la femme de ce Sauvage tombât entre les mains des Andastogué, qui vengèrent sur sa personne la cruauté de son mari.

Quatre chrétiennes sont aussi décédées après le sacrement de pénitence. L'une d'elles était fort âgée et aveugle depuis longtemps. Le P. Millet l'avait baptisée un peu avant son départ d'Onnontagué, et me l'avait fort recommandée. Cette pauvre vieille me donnait de la dévotion toutes les fois que je la faisais prier. Elle disait qu'elle n'avait point de plus grande joie que quand on lui disait que le Français la venait visiter. Elle me demandait avec simplicité quand elle irait au ciel. « Jésus n'aura-t-il point pitié de moi bientôt, me disait-elle. Le plus grand plaisir que j'attends de lui maintenant, c'est la mort. » Dieu lui accorda ce qu'elle désirait, mais d'une façon inespérée. Un ivrogne, qui venait d'estropier une autre vieille, entre dans sa cabane. La seule personne qui était auprès d'elle prend incontinent la fuite, et l'abandonne à ce furieux qui, avec un pic de bois, lui meurtrit tout le visage, lui cassa la mâchoire, lui perça les joues et lui fit plusieurs trous à la tête et aux épaules, et la laissa pour morte sur la place.

Quoiqu'on trouvât mauvais que je traitasse les plaies de cette vieille, dont on avait moins de pitié que d'un chien, je la pansai et la consolai du mieux qu'il me fut possible; ce qui fit dire à quel-

ques personnes qu'il faisait bon être chrétien, puisque les Robes noires assistaient ainsi jusqu'à la mort ceux qui avaient aimé la prière. Je la fis prier encore une fois; et, après s'être confessée, elle commença sa chanson de mort, qui consistait en ces mots qu'elle prononçait avec peine, car, la langue iroquoise n'ayant aucune lettre labiale, elle pouvait encore parler : « *Egiheia oune*, disait-elle, *garonhiagué agatsi-ennonia; niaouënha Jésous gué ouagué. Jé-sous tagitenra*. Enfin, je meurs; je vais au ciel voir Jésus; voilà qui est bien. Jésus ayez pitié de moi! » Elle rendit l'esprit, ayant répété plusieurs fois la même prière.

Deux autres femmes, que j'ai baptisées étant à l'extrémité, ont recouvré la santé par suite des assistances que je leur rendais, et des secours que j'ai pu leur procurer à temps.

Oh! que n'ai-je une abondante provision de remèdes et de moyens propres à adoucir les amertumes de la maladie! ce serait une amorce pour gagner presque tous les moribonds. Il s'en trouve qui, voyant qu'on ne leur offre point de soulagement corporel, tournent le dos, et nous disent que nous n'avons point de pitié d'eux; après quoi ils ne sont plus abordables.

Outre ces adultes, dont les uns sont morts après le baptême, et les autres après une salutaire pénitence de leurs péchés, je compte vingt-deux petits

enfants que j'ai baptisés. Trois ont reçu le baptême dans la chapelle avec les cérémonies de l'Eglise; les autres l'ont reçu par occasion : tous sont allés au ciel jouir du bonheur que le sang de Jésus-Christ leur a mérité. Un vingt-troisième a été baptisé à dix lieues d'ici par un Français que Monsieur notre Gouverneur avait député chez les Onnontagués.

Sans remède je ne puis m'assurer du baptême d'aucun enfant des infidèles, parce que la plupart sont encore ici dans l'erreur, ou que le baptême avance la mort, ou qu'il empêche d'aller au ciel des Iroquois. Après avoir baptisé par précaution trois enfants moribonds en leur donnant quelques potions médicales, j'ai voulu éprouver si les parents me permettraient de les baptiser. Ils se sont toujours opposés au baptême. Une fois, entre autres, on voulut voir si je n'avais pas les doigts mouillés en approchant d'un enfant malade, tant on appréhendait que je ne le baptisasse. Mais, au moyen des remèdes que nous leurs donnons, il y en a fort peu qui nous échappent, parce qu'alors on ne prend point sujet de se défier de nous.

Voilà, mon révérend Père, le fruit principal de cette année; Dieu veuille que les pressantes exhortations que Monsieur le Gouverneur a faites aux Iroquois assemblés d'embrasser la foi, et qu'il a appuyées de nombreux présents, aient tout leur effet. On peut l'espérer, ce semble, d'un zèle qui sait si

bien joindre les intérêts du Roi du ciel avec ceux de notre monarque.

CHAPITRE V

DE LA MISSION DE SAINT-JOSEPH A GOIOGOUIN.

Voici ce que le P. de Carheil en écrit : Le nombre des baptisés cette année est de cinquante-cinq ; onze adultes et quarante-quatre petits enfants, parmi lesquels treize ont reçu le baptême dans notre chapelle avec toutes les cérémonies de l'Eglise. Je n'avais encore pu jusqu'à cette année conférer ce sacrement que très-secrètement, et sans que personne en eût connaissance, sinon ceux à qui, à cause de leur âge, je ne pouvais le cacher. J'étais contraint d'en agir ainsi pour ne pas donner lieu aux calomnies que l'enfer inventait contre nous et contre le saint baptême, car l'ennemi du genre humain avait répandu dans l'esprit de ces pauvres Sauvages la pensée que ce sacrement, le premier et le plus nécessaire de tous, n'avait pas les effets avantageux qu'on leur disait, mais d'autres tout opposés

qu'on leur cachait, et dont les principaux étaient une mort prochaine, et une captivité éternelle après la mort sous la domination des Français. Comme la rage des démons ne pouvait rien imaginer de plus contraire au salut des âmes que cette fausse pensée, aussi ne pouvais-je espérer rien de solide, pour l'établissement et l'avancement de la foi en ma chère Mission, qu'en détruisant cette fausse persuasion ou, pour le moins, en la diminuant peu à peu dans les esprits. Mais tous les moyens que j'avais pris pour y parvenir, les années précédentes, n'avaient obtenu aucun succès, et cette année même j'en devais encore moins espérer, parce que les maladies et la mort avaient été plus fréquentes que jamais. Je ne sais néanmoins comment la Providence a agi; mais elle m'a fait la grâce, malgré tous les faux bruits qui ont couru contre moi plus que de coutume, de glisser dans le cœur de quelques mères des dispositions que je ne pouvais attendre de mes soins. Treize d'entre elles m'ont demandé pour leurs enfants ce qu'elles ne voulaient pas encore demander pour elles-mêmes. Elles les ont apportés dans notre chapelle et m'ont prié de les baptiser. Cette prière ne pouvait que m'être infiniment agréable; c'était un commencement pour effacer des esprits toutes les fausses impressions contre le baptême, pour en ôter l'aversion et pour en produire l'estime et l'amour que je souhaitais: mais, comme il ne faut rien précipiter, je ne

leur accordais pas sur-le-champ ce qu'elles me demandaient. Je les différâi de quelques jours, et les renvoyai à la fête prochaine. Je me proposais, par ce retardement, de leur faire apprécier davantage la grâce que je leur voulais accorder, et que je leur ai accordée en effet au jour marqué. Car alors je baptisai leurs enfants avec les cérémonies de l'Église, et j'exigeai même que ceux d'entre eux qui en étaient capables répondissent aux interrogations usitées dans l'administration de ce sacrement.

Plusieurs autres mères me demandent encore le baptême pour leurs enfants. Je le leur ai promis pour un temps peu éloigné, car j'ai expérimenté que les infidèles dont les enfants sont baptisés ont beaucoup plus de respect pour le missionnaire ; qu'elles ont elles-mêmes plus de disposition à la foi que les autres, d'autant qu'elles se croient obligées, selon que je le leur ai dit, de porter à la prière leurs enfants baptisés, s'ils ne sont pas en état d'y venir eux-mêmes, ou de les y envoyer quand ils ont l'âge de le faire.

Pour les onze adultes que j'ai baptisés, ils sont tous morts, car je n'en baptise encore aucun qu'en danger de mort ; hors cette extrémité, je n'en trouve guère qui soient susceptibles de toutes les dispositions nécessaires. La licence pour se marier et se démarier comme ils veulent, l'esprit de meurtre et le respect humain les empêchent de se rendre dociles aux instructions. Des enfants baptisés, il en est mort dix-

huit, qui, joints avec les adultes, font en tout vingt-neuf.

Mais, ce qui m'a le plus consolé cette année a été la mort édifiante d'un jeune guerrier âgé de vingt-cinq ans. Une maladie qui l'a fait languir pendant plusieurs mois m'a donné le loisir de l'instruire peu à peu et assez solidement. Il m'écoutait d'abord sans me rebuter, mais aussi sans donner aucun signe d'approbation, et comme une personne qui veut examiner par elle-même si ce qu'on lui dit est raisonnable. Il demeura dans cet état assez longtemps; enfin, le voyant diminuer tous les jours, je crus qu'il le fallait presser davantage. Je le fis toutefois de telle manière à l'obliger doucement, par une simple représentation de l'importance des vérités du salut, et conformément à son génie, à me demander lui-même le baptême. En effet, il me le demanda, et je le baptisai avec d'autant plus d'assurance de sa disposition, que j'avais eu plus de temps à le préparer, et que je savais qu'il avait mieux examiné ce que je lui enseignais. Il vécut quelques jours après son baptême, sans que son mal parut s'augmenter notablement; et je tombai moi-même dans un épuisement de forces qui m'obligea de m'aliter; mais, le même jour, mon malade se sentant beaucoup plus oppressé qu'à l'ordinaire, et ne doutant point que ce ne fût le dernier de sa vie, m'envoya prier sur les neuf heures du matin de l'aller visiter à sa cabane. J'y fus incon-

taient, et d'abord il me déclara qu'il sentait bien qu'il était proche de la mort, qu'il me suppliait de faire tout ce que je savais pouvoir contribuer à son bonheur éternel dans le ciel. Je fus ravi de cette disposition et je commençai, selon son désir, à lui répéter sommairement nos principaux mystères, et lui faire exercer sur chacun d'eux des actes de foi, en forme de prières. Je l'interrogeais ensuite sur les péchés qu'il pouvait avoir commis depuis son baptême; et je l'avertis que, s'il n'avait pas conçu un véritable regret de ceux qu'il avait commis avant le baptême, il fallait maintenant le concevoir, autrement qu'il lui serait inutile d'avoir été baptisé. Il m'assura qu'avant que je le baptisasse il avait formé un véritable acte de douleur de ses péchés, et qu'il persévérerait dans cette même douleur, à l'égard de tous ceux qui avaient précédé, ou qui avaient suivi son baptême. Je lui donnai ensuite l'absolution, après laquelle il me pria de ne le pas quitter jusqu'à sa mort, afin de prier toujours ou de le faire prier, comme je fis depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir qu'il mourut.

Pendant tout ce temps, si je voulais un peu respirer et prendre quelques moments de relâche, il m'avertissait aussitôt de recommencer, et me consolait infiniment par cet empressement qui ne pouvait procéder que du Saint Esprit, lequel, malgré son mal, l'appliquait fortement aux prières que je faisais

tout haut en son nom, parce qu'il ne pouvait plus les faire lui-même. Il ramassait de temps en temps ses forces pour m'interroger sur le paradis, et il voulait que je le confirmasse dans l'espérance qu'il avait d'y aller, et que j'augmentasse la consolation qu'il en recevait. Il eut vers la fin des moments de douleur si pressante, qu'elle le fit éclater dans quelque parole d'impatience que j'arrêtai aussitôt en lui disant que cette impatience déplaisait à Dieu, et qu'il devait supporter le mal pour satisfaire à ses péchés passés : il acquiesça facilement, il témoigna du regret de son emportement, et je lui en donnai l'absolution, après laquelle il demeura paisible jusqu'à la mort, sans donner le moindre signe d'impatience, quelle que grande que fût la douleur que son mal lui causât. Je lui fermai les yeux, et ne pus m'empêcher de l'embrasser et de le baiser après sa mort, tant ma joie était grande, et tant était ferme l'assurance qu'il prierait fortement pour moi devant Dieu, selon la promesse qu'il m'en avait faite.

CHAPITRE VI

DES MISSIONS DE LA CONCEPTION ET DE SAINT-MICHEL
CHEZ LES TSONNONTOUANS ¹.

La première de ces deux missions est confiée au P. Raffeix; le P. Julien Garnier est chargé de la seconde; voici ce qu'il nous apprend de l'une et de l'autre.

Nous n'avons jamais fait nos fonctions avec plus de tranquillité, et nous n'avons jamais publié l'Évangile avec autant de liberté que cette année. Aussi avons-nous été écoutés des infidèles avec toute la docilité que nous pouvions souhaiter, et nous avons reçu tout le contentement que nous devions espérer de nos chrétiens. Ils ont fait paraître une grande piété, et ils se rendaient à la chapelle non-seulement les dimanches et les fêtes, mais aussi les jours ouvriers avec une assiduité et une exactitude admirables : ils n'ont pas moins fait éclater leur zèle quand il a été question de prendre le parti de la Foi, quand elle a été attaquée par les idolâtres. Une personne

1. *Tsonnontouans*; la cinquième tribu iroquoise, la plus nombreuse et la plus guerrière.

ayant dit un jour dans un festin superstitieux, que la crainte de mes réprimandes la retenait depuis longtemps dans son devoir. « La crainte de Dieu et de ses châtimens devrait bien plutôt vous y retenir et pour toujours, » reprit un bon chrétien qui était là présent. Et comme il est instruit en nos mystères, il prit de là occasion de faire une instruction solide à tous les assistants. Ce qui donne plus de crédit à notre religion, est l'exemple des anciens qui viennent les premiers prier Dieu. Le chef des Hurons ne laisse point passer d'occasion sans exhorter principalement les vieillards à embrasser la foi tout de bon. Et si ce n'était l'attache qu'ils ont à recourir aux remèdes superstitieux dans leurs maladies, cette Eglise se pourrait notablement accroître en peu de temps. Les Neutres ¹ et les Onnontioga ², deux nations qui font une partie de ce bourg, se sont enfin apprivoisés à l'exemple des Hurons, et viennent maintenant comme eux en la chapelle pour y prier et y recevoir les instructions que nous leur donnons.

Comme il n'y a pas encore de chapelle au bourg de Saint-Jacques, qui est deux fois plus grand que celui de Saint-Michel, je suis obligé d'y suppléer par de fréquentes visites, parcourant les cabanes tant pour y baptiser les enfants moribonds que pour

1. Les Neutres ou Attiwandarronk, nation sauvage de la langue huronne, restée neutre entre les Iroquois et les Hurons.

2. Onnontioga, nation incorporée aux Tsonnoutouans.

y instruire les adultes malades. Je fais la prière et l'instruction dans les cabanes, et plusieurs me viennent ensuite trouver jusqu'à Saint-Michel pour se faire instruire et prier Dieu dans la chapelle. La plainte qu'ils me font tous, quand je les vais voir, est que nous leur préférons les Hurons. Ils se plaignent aussi que, de toutes les bourgades iroquoises, il n'y a que la leur qui ne possède pas de missionnaire. Si Votre Révérence nous fait la grâce de nous en envoyer un troisième, j'espère qu'il sera bien reçu. Il y est nécessaire tant pour donner commencement à une église, qui ne peut se passer de la présence d'un prêtre, que pour baptiser les enfants et les adultes, qui meurent avant que je sache qu'il sont malades, et par conséquent avant que je puisse leur procurer les secours dont ils ont besoin. Quelque diligence qu'on fasse, il en échappe toujours. J'ai baptisé, depuis le mois de juillet 1672, cinquante-cinq personnes en tout.

Parmi les adultes que j'ai admis au Sacrement, la divine miséricorde a paru plus spéciale sur quelques-uns qui semblaient apporter plus de résistance à la grâce. Le premier a été un vieillard fort attaché à toutes les superstitions du pays et surtout à la principale qui est l'accomplissement des songes. Dieu s'est servi de cela même pour son salut ; car il a permis qu'après avoir entendu souvent parler du grand Maître de toutes choses qui est

au ciel, des miséricordes qu'il répand sur ceux qui lui obéissent, et des châtimens qu'il exerce contre ceux qui lui sont rebelles, il se l'est représenté en songe, qui lui offrait son amitié et lui promettait toutes sortes de biens dans le ciel; je n'eus plus de peine à lui persuader le lendemain que s'il voulait écouter la parole de Dieu, il aurait pitié de lui. « Je n'en doute plus, repart le malade, « fais-moi au plus tôt connaître ses volontés, afin « que je les exécute. »

Un autre vieillard Oüenro de nation ¹, que je sollicitais depuis longtemps de se faire chrétien et qui m'avait toujours rebuté, tombe malade. Sa femme, qui seule pouvait lui apporter quelque soulagement, tombe aussi malade, et meurt quelques jours après très-chrétiennement, comme elle avait vécu. Cet homme se voyant dans le dernier abandon, commence pour lors à écouter mes exhortations. Il n'eut plus d'autre consolation sur la terre que l'espérance du paradis, qui s'augmenta toujours en lui à mesure qu'il se dégoûtait de cette vie.

Je ne dois pas omettre le baptême d'une jeune femme qui languissait depuis longtemps. Elle était d'un excellent naturel, fort innocente, et assez portée à écouter les instructions que je lui adressais; mais tous ses parents, qui avaient beaucoup

1. Ouenro, tribu ou bourgade de Hurons.

d'aversion pour le Christianisme, lui disaient sans cesse qu'elle ne m'écoutât pas; que je la trompais, qu'elle trouverait au ciel des feux au lieu des biens que je lui faisais espérer. Comme les Sauvages ont beaucoup de respect pour leurs parents, et croient facilement tout ce qu'ils leur disent, cette bonne femme fut longtemps à ne prier Dieu que conditionnellement: « S'il est vrai, disait-elle, qu'on est heureux au ciel, toi, qui en es le maître, aie pitié de moi, et m'y conduis après ma mort. »

Après de longs et vains efforts pour lui ôter ces soupçons, j'eus la consolation de la voir à la fin de sa vie entièrement persuadée des vérités de la foi. Elle conçut de grands désirs d'aller au ciel, ce qui lui fit faire de grandes instances pour être au plus tôt baptisée. La voyant dans une si sainte disposition, je lui accordai sur le champ sa demande; et je fus bien inspiré, car, l'étant allé voir le jour suivant, on m'apprit qu'elle était morte peu après son baptême. J'appris en même temps qu'un enfant blessé d'un coup de flèche était à l'extrémité. Je le baptisai, et une heure après il mourut.

Il est du nombre des quarante-trois enfants à qui j'ai donné le baptême depuis un an, dont vingt-neuf jouissent déjà du bonheur que ce sacrement leur a acquis, et qui seront suivis de plusieurs autres, lesquels languissent encore et ne paraissent pas avoir longtemps à vivre.

Pour les adultes, je n'en ai encore baptisé que douze, dont neuf sont morts peu après, me laissant bien des marques de leur prédestination. Trente-huit, tant adultes qu'enfants baptisés par le P. Raffeix, et morts pour la plupart après leur baptême, ont augmenté le nombre de ces prédestinés.

Voilà une partie des fruits que produisent les travaux de ces généreux missionnaires qui, pendant tout le cours de l'année, sèment la parole de Dieu avec bien des fatigues, menant une vie plus misérable que celle des Sauvages mêmes. Mais au terme de la récolte, *venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos*, ils se trouvent à la fin de l'année les mains chargées de plus de deux cents enfants et cinquante adultes baptisés, dont la plupart jouissent du bonheur éternel, étant morts après avoir été lavés dans les eaux sacrées du baptême.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX

MISSIONS DES OUTAOUAIS ¹ OU ALGONQUINS SUPÉRIEURS

PENDANT LES ANNÉES 1672, 1673.

La guerre que tous ces peuples ont avec les Nadouessi ² les a obligés à quitter le lac Supérieur, et à venir se placer auprès du lac Huron, où la paix qu'ils ont avec l'Iroquois leur a préparé un asile contre leur nouvel ennemi. La divine Providence semble les avoir voulu ainsi ramasser quasi en un même lieu, et les rendre moins errants, afin de don-

1. Les Outaouais, Outaouaks, ou Outawas, Sauvages de la langue algonquine. On les appelle Algonquins supérieurs pour les distinguer des Algonquins inférieurs ou Montagnais, qui habitent aux environs de Tadoussac et de Québec.

2. Les Nadouessi, Nadouessioux ou simplement Sioux, Sauvages qui habitaient à l'ouest du Lac Supérieur. Cette nation belliqueuse contraignit les Outaouais d'abandonner, en 1671, le bourg de Chagouamigon, où était établie la mission du Saint-Esprit, près du Lac Supérieur.

ner plus de facilité aux missionnaires de les aller trouver, pour leur montrer le chemin du ciel. C'est ce qu'ils ont fait cette année avec plus de succès que les précédentes, et avec une bénédiction de Dieu plus abondante. Ils ont éclairé de la lumière de l'Évangile plusieurs nouvelles nations, et ils ont baptisé plus de quatre cents personnes. Il est vrai que ce n'a pas été sans de grandes difficultés; mais ce n'a pas été aussi sans beaucoup de merveilles de la part de Dieu, qui a voulu favoriser leurs travaux de ses grâces les plus extraordinaires et les plus éclatantes.

Nous partageons ces missions en quatre principales qui se trouvent renfermées dans un espace de plus de trois cents lieues :

La première est la mission de Sainte-Marie du Sault ;

La seconde est la mission des Apôtres, dans le nord du lac Huron ;

La troisième est celle de Saint-Ignace, au sud-ouest du même lac ;

La quatrième est celle de Saint-François-Xavier, dans la grande baie des Puants.

CHAPITRE I

DE LA MISSION DE SAINTE-MARIE DU SAULT.

Le bourg de Sainte-Marie du Sault est situé non loin du lac Supérieur, à l'endroit où l'eau descend de ce lac avec une extrême rapidité pour aller se décharger dans le lac Huron. Ce lieu, que l'abondante pêche du poisson blanc rend considérable, devient tous les jours plus beau et plus commode, surtout depuis que les Sauvages s'appliquent à y semer du blé d'Inde. Il ont pris de là occasion de faire paraître tout ensemble, et leur dévotion en apportant à l'église les prémices de leurs blés, et leur confiance en Dieu en obtenant du P. Gabriel Druillettes, leur pasteur qu'il vînt lui-même visiter leurs champs, pour les arroser d'eau bénite, et pour y faire les prières usitées dans ces circonstances.

L'église qui y a été nouvellement bâtie et quelques beaux ornements envoyés par des personnes charitables, leur causent beaucoup d'admiration, et leur inspirent une haute idée du Christianisme. Ils y sont assidus aux exercices de prières; ils y écoutent volontiers l'instruction chrétienne, et prennent plai-

sir à y chanter de pieux cantiques en leur langue. C'est aussi avec joie qu'ils font réflexion à l'avantage qu'ils ont, par-dessus tous les autres peuples à qui on a prêché l'Évangile, d'avoir les premiers un lieu bâti en l'honneur de Celui qui a tout fait. Cette joie est jointe à une confiance aimable qu'ils ont en Celui qu'ils vont honorer dans cet édifice sacré. Dans la crainte raisonnable d'être attaqués par les Nadouessi, leurs ennemis, ils aiment mieux se loger près de l'église que dans leur fort; c'est là même qu'ils ont voulu mettre leurs femmes et leurs enfants en assurance, lorsqu'ils sont descendus en traite à Montréal.

Un de leurs plus anciens capitaines, qui se nomme Iskouakite, et qui est tout couvert de blessures qu'il a reçues, soit de l'Iroquois, soit du Nadouessi, s'est efforcé plus d'une fois d'augmenter cette confiance par ses discours. Un jour que le P. Gabriel Druillettes avait, au son de sa clochette, invité les fidèles à l'instruction, le vieux Iskouakite, remarquant que le père faisait passer les femmes et les filles dans l'enclos de pieux qui entoure l'église : « Les Robes noires, disait-il, sont véritablement nos pères, ce sont eux qui nous gardent et qui donnent la vie au Sault, en retirant nos femmes et nos enfants chez eux, et en priant pour nous *Jésus*, le Dieu de la guerre. Oui, quoique le Nadouessi doive nous venir attaquer, ainsi que nous l'avons appris, nous mettons toute

notre confiance au Roi du ciel et de la terre qu'on nous prêche. C'est lui seul qui nous peut garder, c'est lui qui guérit si souvent nos malades, c'est lui qui préserve de tout accident notre jeunesse, lorsqu'elle va en traite ou en guerre. Que nous sommes heureux d'être logés près de l'église ! Jeunesse , femmes et enfants, que personne ne soit paresseux à se trouver à la Prière. »

Mais ce n'a pas été sans une sainte jalousie des nations d'alentour, et sans qu'elles aient voulu avoir le même bonheur ; en sorte que, pour satisfaire un désir si juste, on a choisi un lieu convenable dans la rivière de Saint-François-Xavier, qui se décharge dans la baie des Puants. On y a déjà bâti une grande église, où tous les peuples de ces quartiers viendront de temps en temps, à l'occasion de leur pêche et de leur chasse, se faire instruire des vérités du Christianisme. En même temps que l'on a élevé ces deux édifices, la ferveur s'est augmenté parmi ces peuples ; et il semble que Dieu ait voulu récompenser leur zèle à les demander par un nouveau zèle à embrasser la Foi. Des missionnaires, qui, selon leur coutume, se sont assemblés pour délibérer de diverses choses qui touchent les missions, ont avoué que jamais les Sauvages n'ont paru mieux disposés pour recevoir l'Évangile qu'ils ne le sont à présent. Et certes l'empressement si public qu'ils témoignent de voir des églises bâties dans leur pays en est une preuve bien

sensible. Rien, en effet, ne semble devoir leur inspirer ce désir, que le dessein véritable et sincère d'avoir un lieu où ils puissent prier et se faire instruire. Les Sauvages de la nation des Kichkaoueiak¹ ne se sont pas contentés de cet empressement à demander une église, ni des témoignages de leur joie pour l'avoir obtenue, ils ont montré de plus un attachement extrême à ne pas s'éloigner pour toujours de celle qu'on leur avait bâtie. Le démon, jaloux du profit qu'ils devaient retirer de la proximité de l'église et de la présence des missionnaires, semblait avoir excité les Sauvages de Kaentoton à les solliciter de venir habiter auprès d'eux. Or, dans le pays des Kaentotons, bien loin qu'on y trouve quelque édifice consacré au vrai Dieu, la polygamie et les jongleries semblent y avoir dédié à l'enfer la plupart des cabanes, tant elles y règnent avec insolence. Ces instruments du démon n'omirent aucune démarche pour venir à bout de leur dessein. D'abord ils font des présents aux anciens qui étaient de leurs parents, puis ils s'adressent secrètement au chef de la jeunesse; ils lui donnent aussi de riches présents; ils lui offrent en outre celle de leurs filles qu'il voudrait pour être sa seconde femme, et l'assurent en dernier lieu qu'ils le feraient chef de leurs guerriers. Tous ces attraites auraient pu faire suc-

1. Kichkaoueiak ou Kiskacons, Sauvages de la langue algonquine, voisins des Poutewatamis.

comber un Sauvage moins fidèle que ne l'était celui-ci ; mais lui, pour rompre une bonne fois tous leurs desseins et pour se délivrer de leur importunité, vient prier Dieu à l'église ; il déclare ensuite tout ce qui se passe au P. Gabriel Druillettes, et l'assure qu'il est résolu de ne quitter ni l'église ni la commodité de pouvoir être instruit. Il conclut en lui racontant les faveurs que ceux de son pays avaient reçues par le moyen de la Prière et les accidents qui étaient arrivés à ceux qui l'avaient méprisée. Un dernier effort cependant fut tenté par les Kaentotons ; ils tâchèrent de persuader publiquement dans un conseil celui qu'ils n'avaient pu corrompre en secret. Ils exposent les présents que leurs chefs envoyaient à la nation des Kichkakoueiak pour les attirer, et puis, s'adressant à lui en particulier, ils jettent deux colliers de porcelaine à ses pieds, et lui disent : « C'est toi que nous voulons. » Alors le père de ce chef prit la parole pour lui et dit à ceux de Kaentoton : « Sachez mes frères et mes neveux, que quand mon fils et tous mes alliés voudraient aller où vous voulez et quitter de vue l'église, je m'y laisserais traîner en pleurant par avance la perte de ceux qui nous y attireraient, comme un père pleure, voyant ses enfants enlevés par l'ennemi et emmenés en captivité. » Il continua de leur parler d'une manière fort éloquente pour les engager à cesser leurs importunités.

Enfin, pour en finir, le jeune chef opposa l'adresse à l'adresse. Il leur représente que l'ennemi ayant tué un de leurs parents, il était de leur honneur de venger cette mort, qu'il était tout prêt de les accompagner en guerre pour ce sujet. Il parlait ainsi dans le dessein de les attirer eux-mêmes à venir se loger auprès de l'église, et de les gagner par le moyen des Sauvages du Sault, qu'il ferait joindre avec eux dans cette expédition. Ils y consentirent, et ce brave chef, avant que de partir, vint à l'église protester, ainsi qu'il l'avait déjà fait dans un festin, qu'il renonçait à toutes les superstitions, dont ils usaient pour se préparer à la guerre avant qu'on leur eût annoncé l'Évangile, et qu'il ne reconnaissait que *Jésus* pour l'unique maître de la guerre. Une protestation si publique, accompagnée d'une telle fermeté dans un des principaux de cette nation est capable de faire beaucoup d'impression sur les esprits des Sauvages et de donner beaucoup de crédit parmi eux à la prédication de l'Évangile.

Le paragraphe suivant nous fera voir quelque chose de plus considérable encore qui s'est passé chez les Missisakiks.

I. — DE LA MISSION DES MISSISAKIKS ¹.

Nous joignons cette Mission des Missisakiks à celle de Sainte-Marie du Sault, parce qu'elle en est comme une dépendance, et que c'est le même missionnaire qui les a évangélisées toutes les deux.

Ce peuple, outre la pluralité des femmes, et les superstitions qui lui sont communes avec les autres, est le plus fier et le plus superbe de tous ceux d'alentour. Cependant le P. Gabriel Druillettes y fut reçu avec toutes les caresses dont ces barbares sont capables. Ceux-là même qui avaient un plus grand nombre de femmes, aussi bien que les plus insignes jongleurs, furent les premiers à le venir saluer à leur mode aussitôt qu'il fut débarqué. En outre, les deux principaux d'entre eux, à qui le rang de capitaines de cette nation semblait devoir donner plus de fierté et d'orgueil, furent ceux dont Dieu se servit pour donner plus de vogue à la douceur et à l'humilité de l'Évangile. L'un d'eux, témoignant au Père la joie qu'il avait de sa venue, prit la parole, et lui dit : « Je ne sais pas, Robe noire, si, ayant si fort invectivé au Sault contre la pluralité des femmes, tu me verras de bon œil. Je viens par avance t'assurer

1. Missisakiks, ou Mississagués, Sauvages du bourg de Missisak, au nord du lac Huron, appartenant à la nation algonquine.

qu'il n'y a pas longtemps que je suis engagé dans ce malheur. Mes liens ne sont pas encore si forts que je ne les rompe aussitôt que tu auras fait bâtir ici une église. Mes enfants sont déjà baptisés ; je les aime ; c'est pourquoi je les veux voir dans le ciel où ceux qui prient seront à jamais. Prends courage, visite toutes les cabanes ; instruis mes oncles, mes frères, mes neveux, et baptise les enfants. » L'autre capitaine ne céda pas à celui-ci en docilité, il alla même plus loin ; car, ayant fait un présent au P. Druillettes, il le pria de revenir le lendemain instruire la jeunesse qu'il assemblerait tout exprès, avec assurance que pas un ne lui résisterait. « Je leur ai déjà parlé par mon exemple, dit-il, et j'ai renvoyé une seconde femme que j'avais prise en considération de défunt mon frère à qui elle appartenait. »

Ces commencements furent suivis du baptême de vingt-trois personnes, entre lesquelles une moribonde, que le flux de sang avait épuisée, se rendit remarquable. Je trouvai en elle, dit le missionnaire, tant d'ardeur pour recevoir le baptême, tant de résignation pour mourir, nonobstant qu'elle laissât quatre petits enfants orphelins, et qu'elle fût dans la fleur de l'âge ; mais surtout tant d'innocence et tant de sincérité à me déclarer sa vie passée lorsque je la disposais au baptême, qu'il semblait que Dieu l'avait choisie particulièrement pour le ciel.

Outre ceux qui reçurent le baptême, plusieurs autres le demandèrent, et, ne pouvant pas encore l'obtenir pour eux-mêmes, ils faisaient instances pour qu'on l'accordât à leurs enfants. La ferveur des vingt adultes, dont cette église était seulement composée avant que le Père y allât, a sans doute mérité auprès de Dieu ces effets de la grâce pour leurs compatriotes. Entre autres choses, leur exactitude à s'examiner pour la confession, et leur sincérité à déclarer tous les secrets de leur conscience, même hors de ce sacrement, consola extrêmement le P. Druillettes, et lui fit reconnaître et admirer le doigt de Dieu, qui, tout seul, avait conservé dans leurs cœurs le véritable esprit du Christianisme, quoiqu'il y eût déjà longtemps que la plupart d'entre eux n'avaient vu de missionnaire. Il n'a pas été moins consolé lorsqu'il lui a fallu quitter cette Mission, les capitaines et les anciens l'ayant prié instamment de revenir au printemps pour continuer de les instruire.

II. — DE QUELQUES MERVEILLES QUE DIEU A FAITES A SAINTE-MARIE DU SAULT.

Tous ces peuples, qui ne se conduisent que par les sens, avaient besoin que Dieu les instruisit d'une manière sensible, non-seulement par la prédication des missionnaires, mais encore par la vue de quel-

que effet qui fût au-dessus du cours ordinaire de la nature. Les vérités de l'Évangile eussent été trop faibles si elles eussent été appuyées uniquement sur le raisonnement et sur le bon sens. Comme l'étude et la politesse leur manquent, il leur fallait quelque chose de visible et de palpable pour faire impression sur leurs esprits. Quoiqu'il se trouve parmi eux des esprits aussi capables des sciences que le sont ceux des Européens, cependant leur éducation et la nécessité de chercher leur vie les a réduits à cet état, que tout leur raisonnement ne s'élève point au-dessus de ce qui regarde la santé du corps, l'heureux succès de la chasse, de la pêche, de la traite et de la guerre. Toutes ces choses sont comme autant de principes dont ils tirent toutes leurs conclusions, non-seulement par rapport à leurs demeures, leurs occupations et leurs façons d'agir, mais même pour ce qui concerne leurs divinités et leurs superstitions. Ainsi, c'est une marque que Dieu veut tout de bon attirer à sa connaissance ces pauvres aveugles et esclaves des sens, puisqu'il daigne, depuis quelques années, employer sa toute-puissance dans la guérison des malades et opérer d'autres semblables merveilles pour leur fournir des preuves de la vérité de l'Évangile qui soient proportionnées à la grossièreté de leur esprit. C'est ce qu'il a fait cette année aussi bien que les autres. Pour éviter la longueur, nous n'avons choisi que quelques-unes de ces merveilles

parmi grand nombre d'autres prodiges de la puissance divine.

Un parti de Chichigouek, composé de dix ou douze guerriers, avait eu la précaution d'aller se faire instruire au Sault, et de demander la bénédiction du Dieu des armées avant de marcher contre le Nadouessi, leur ennemi. Dieu bénit tellement leur entreprise, que, s'étant embarqués dans trois canots, non-seulement ils enlevèrent à l'ennemi treize chevelures et emmenèrent deux petites captives, mais encore, qu'ayant été, à leur retour, rencontrés par sept canots ennemis qui les environnèrent et qui déchargèrent leurs flèches sur eux pendant un long espace de temps, ils n'en furent nullement endommagés, et pas un d'entre eux n'en fut blessé. A leur retour, ils racontèrent eux-mêmes cette merveille, et vinrent rendre grâces à Dieu de cette faveur. Leurs femmes et leurs enfants firent paraître leur fierté et leur zèle, amenant, le lendemain, à l'église, les deux petites captives, et leur apprenant à prier Dieu et à faire le signe de la croix. Le capitaine de cette bande, qui s'appelle Kamichisitis, parce qu'il a plus de doigts aux pieds que le commun des hommes, témoigna que ce ne lui était pas une chose nouvelle de voir quelque effet merveilleux de la Prière. « Mon fils, dit-il, était tourmenté d'une rétention d'urine sans espérance de guérison; il trouva cependant un remède efficace dans la prière que lui fit

faire le P. Gabriel Druillettes. Cela m'a obligé depuis à n'avoir plus recours au soleil ni aux songes, mais uniquement au grand Génie, maître des hommes et maître de la guerre. C'est de lui que j'ai attendu tout secours dans l'entreprise que j'ai faite. C'est à lui que j'ai offert cet hiver la tête des bêtes dont je faisais festin, et c'est lui enfin qui, le jour que j'ai tué ces ennemis, me fit dire à ma jeunesse dès le matin, qu'environ midi, nous arriverions au lieu du combat. »

Plusieurs autres ont expérimenté une protection non moins extraordinaire de Dieu, dans l'extrémité où la maladie les avait réduits. Dieu montre en cela une merveilleuse condescendance pour nos Sauvages de vouloir guérir leurs malades par la Prière, eux qui étaient entêtés jusqu'à la folie de cette erreur que la Prière faisait mourir les malades.

Une veuve, voyant un de ses fils travaillé depuis longtemps de fièvre continue, jointe à une dysenterie et à un dévoiement d'estomac qui le mettait hors d'espérance de remèdes, prend le parti de le porter elle-même sur ses épaules jusqu'à l'église. Lorsqu'elle y fut arrivée, ce fut un plaisir de lui entendre dire à Notre-Seigneur, avec autant de confiance que de naïveté : « Jésus, vous êtes le seul qui pouvez tout. L'été passé j'étais engagée dans le libertinage, j'étais prête à mourir loin de l'Eglise ; j'eus recours à votre bonté, et, tout d'un coup, je

me trouvai guérie. Ma fille aînée, l'automne passé, était arrêtée par un mal de jambes, au point qu'elle ne pouvait marcher ; la Robe noire lui ayant donné le bâton dont il se servait, sa guérison fut si parfaite que depuis elle a marché avec beaucoup de liberté sans ressentir aucune incommodité. Ayez pitié de mon fils que je viens vous porter de bien loin ; je suis résolue de ne point céder aux instances que me fait un parent de défunt mon mari de vouloir être sa seconde femme. Outre cela, je vous promets que tous mes enfants croiront en vous. » Lorsqu'elle eut dit ces paroles, le P. Druillettes engage le malade à prier, et lui fait avaler de l'eau bénite. Au grand étonnement de tout le monde, le lendemain ce jeune enfant vint à l'église avec sa mère pour remercier Dieu de sa guérison.

Le zèle d'un bon vieillard à faire honorer la croix du Sauveur, obtint sa récompense aussi bien que la foi de cette femme sauvage. Entre plusieurs malades qui, après avoir prié à l'église les uns pendant trois jours, les autres pendant cinq, venaient rendre grâces à Dieu de leur guérison, on put remarquer un ancien fort considérable de la nation de Kichkougoueiak. Cet homme, nommé Agouabami, ne trouvant pas de remèdes à un grand mal de reins, qui, joint à la fièvre, le tenait attaché au lit sans pouvoir rien faire, eut recours à l'eau bénite qu'on lui appliqua sur la partie affligée en faisant le signe de la

croix. Quelque temps après, voyant qu'il manquait quelques pieux à l'entour de la croix, qui a été plantée à Sainte-Marie du Sault, d'où il arrivait qu'elle n'était pas assez respectée, il exhorte la jeunesse à faire cette réparation, puis, se sentant tout à coup guéri, il vient dans l'église avec de grands sentiments de reconnaissance remercier Dieu, qui l'avait si bien payé par avance du petit service qu'il avait tâché de lui rendre. C'est une chose certainement admirable de voir que Dieu ne dédaigne pas le peu que font ces barbares pour lui, et qu'à la moindre prière qu'ils lui offrent ou au moindre service qu'ils lui rendent, il soit libéral en leur endroit des effets les plus merveilleux de sa toute-puissance. Il le fait avec tant de bonté et tant de profusion, que souvent une seule famille expérimente plusieurs de ces faveurs extraordinaires. On le peut remarquer en quelques-uns des exemples précédents; nous en ajouterons un dernier, où cette infinie bonté paraît encore avec plus d'éclat.

Le P. Gabriel Druillettes, faisant sa visite ordinaire le long du bas de la rivière sur laquelle la nation des Kichkakoueiak s'était cabanée, environ à une lieue du Sault, apprend qu'un jeune homme, fils d'un ancien chrétien nommé Messiben, a été surpris tout d'un coup d'un mal qui lui a enlevé tout sentiment et qu'il s'en va mourir. Le Père y accourt incontinent avec la sœur du moribond. Il prie Dieu

avec elle pour ce pauvre jeune homme, qui, ne pouvant parler, fait signe qu'il entend le missionnaire et qu'il souhaite le baptême avant que de mourir. Le Père l'instruit autant que la conjoncture le permet, le baptise, et retourne au Sault pour y dire le lendemain la messe aux chrétiens. Il n'espérait pas de revoir son malade en vie; mais, contre son attente, il l'aperçoit le lendemain à l'église, qui venait rendre grâces à Dieu de sa santé, et déclarer publiquement que le baptême donne la vie, bien loin de faire mourir.

C'est sans doute cette faveur qui a fortifié le père de ce jeune homme à ne point céder aux instances de tous ses parents et amis, qui le pressaient de s'éloigner de l'Eglise et d'aller demeurer à Kaentoton, où la polygamie et la jonglerie gâtent le peu de néophytes qui y demeurent.

La semaine suivante, une fille que cet homme avait adoptée fut réduite à telle extrémité, que le P. Druillettes la trouva au milieu du chemin où ses parents l'avaient laissée, comme entièrement désespérée. Le Père s'approche d'elle, mais les parents le repoussent et lui disent : « C'est en vain que tu lui cries, elle est morte; un mort n'a pas d'oreilles. » Le Père prie pour elle et lui jette de l'eau bénite; c'est tout ce qu'il peut faire pour lors. Quelques heures après il repasse et la trouve guérie, avec résolution de se faire instruire et baptiser. Depuis,

cette fille a résisté à un infidèle, qui offrait de grands présents afin de la séduire et de la prendre pour sa seconde femme.

Cette libéralité de Dieu envers ces barbares, qui fait ressentir à plusieurs d'une même famille les effets merveilleux de sa toute-puissance, est jointe à une tendresse admirable à leur conserver ce qu'ils ont de plus cher. Les Sauvages sont extrêmement passionnés pour leurs petits enfants, et Dieu a semblé prendre un soin particulier d'un âge si tendre en le préservant de la mort, à laquelle il est fort sujet parmi ces nations. En effet, quelques anciens ont fait cette remarque, que, depuis qu'on a embrassé le Christianisme dans la nation des Kichkakoueiak, les enfants ne meurent presque pas; et que, pendant l'espace d'un an, il n'y en a eu que deux mort-nés; encore c'était une punition de la mauvaise conduite de leurs mères. Un autre Sauvage du Sault, faisant le dénombrement des enfants qui étaient morts, trouva que c'étaient les enfants de ceux qui étaient attachés à la pluralité des femmes ou ceux de leurs plus proches parents. Ils s'en sont plaints eux-mêmes, et Dieu a voulu que ses propres ennemis rendissent témoignage de la protection particulière qu'il accorde aux chrétiens. « La Prière, disent-ils, nous nuit, en même temps qu'elle sert à ceux qui l'embrassent. Avant que cette Robe noire nous reprît d'avoir plusieurs femmes, nos enfants mouraient-ils

comme ils font maintenant ? C'est assurément lui qui est cause de leur mort. » La chose en est venue jusque-là, qu'il a fallu les réfuter publiquement et leur faire concevoir que Celui qui est le maître de la santé et de la maladie, de la vie et de la mort, prend un soin particulier de ceux qui le servent et néglige ceux qui le négligent, ou même les punit par la perte de ce qui leur est le plus cher.

Outre ces prodiges de la grâce, nous en omettons beaucoup d'autres de toutes sortes ; car Dieu n'a pas fait éprouver sa bonté à ces pauvres gens seulement dans la guérison de leurs malades ou dans la conservation de leurs enfants, mais encore il l'a étendue à toutes leurs nécessités, auxquelles il a remédié d'une façon merveilleuse par le moyen de la prière. Les uns ont été secourus dans l'extrémité de la faim, les autres ont obtenu un heureux et extraordinaire succès de leur chasse ; d'autres (outre ceux que nous avons dit) ont été préservés comme miraculeusement dans leurs expéditions de guerre ; d'autres enfin, étant engagés dans des dangers évidents de périr, dans les eaux ou sous les glaces, en ont été retirés contre toute attente et contre le cours ordinaire des choses. L'effet que ces merveilles ont produit sur l'esprit des Sauvages a été grand ; la Prière a été accréditée parmi eux plus que jamais. Plusieurs jongleurs, touchés de Dieu, ont renoncé à leurs superstitions, dont ils ont déclaré publiquement la vanité et l'inutilité ;

ils ont témoigné, au contraire, la force de la Prière, dont ils avaient vu et expérimenté les effets favorables. Le nombre des baptisés a été de cent âmes cette année 1673; aux années suivantes, il a été encore plus grand. Au dernier hivernement que le P. Druillettes a fait avec les Sauvages du Sault, et en descendant ici-bas, il a baptisé lui seul jusqu'à quatre-vingt-quatre personnes.

Il ne faut pas croire cependant que Dieu ait donné ce succès à la prédication de l'Évangile, sans le faire payer bien cher aux missionnaires; et si il leur a donné cette consolation de voir un fruit si considérable de leurs fatigues, il a voulu que ces mêmes fatigues ne fussent pas médiocres, et qu'elles fussent quelquefois accompagnées de grands dangers. Le P. Henri Nouvel, qui a eu beaucoup de part à la conversion de ces infidèles, y a pensé laisser sa vie; son intrépidité seule la lui sauva, et fit tomber des mains d'un jongleur, à qui il s'était opposé, la hache que celui-ci avait prise dans sa fureur, et qu'il avait levée trois fois sur le Père pour le frapper. Peu aussi s'en est fallu qu'à deux fois le même missionnaire n'ait péri dans les eaux. Une fois, à la traverse de l'anse que l'on appelle de Saint-Joseph, où il disputa sa vie pendant un long temps contre les vagues qui, à tout moment, semblaient le vouloir engloutir. Le recours qu'il eut au chaste époux de Marie, dont ce lieu porte le nom, le préserva alors d'une mort qui

paraissait inévitable. Une autre fois, venant de baptiser deux enfants qui étaient en danger de mourir, et s'étant embarqué imprudemment (comme il semblait d'abord), il fut surpris, loin du bord, d'un orage furieux, et fut si fort pressé de tous côtés par les vents, la pluie et le tonnerre, que, le secours humain lui manquant, il fut obligé d'implorer le Divin, qui lui fut plus favorable qu'il ne pensait ; car, ayant fait un vœu à la sainte Famille, il aborda enfin avec beaucoup de peine au lieu d'où il était parti, et il aperçut que la foudre y avait abattu plus d'un arpent de bois ; Dieu lui ayant voulu faire reconnaître qu'il lui avait fait échapper un danger en l'engageant dans un autre, pour le préserver enfin de tous les deux à la fois.



CHAPITRE II

DE LA MISSION DES APOTRES, PRÈS DU LAC HURON.

Cette Mission, qui avait donné beaucoup de consolation aux missionnaires les années précédentes, n'a guère, pendant cette année, Dieu le permettant

ainsi, présenté que des épines et des difficultés au P. Bailloquet qui en a le soin. La cause en a été la malice de quelques anciens fort attachés à leurs erreurs. Ces hommes, d'autant plus coupables qu'ils ont eu plus de facilité à s'instruire des vérités de l'Evangile, qu'on leur prêche depuis plusieurs années, exercent malheureusement une grande autorité sur la jeunesse; ils en ont profité pour la séduire et la corrompre, quoiqu'elle eût déjà en partie embrassé le Christianisme. Le peu d'estime que ces Sauvages ont pour l'Evangile, ou plutôt le désir d'éloigner le P. Bailloquet qui, selon le conseil de saint Paul, les prêchait jusqu'à l'importunité, leur a fait trouver un beau prétexte pour ne pas l'écouter. Ils ont prétendu que c'était aux enfants à *prier Dieu*, et ils ont reproché au missionnaire qu'il n'en avait pas assez de soin. «Le temps, disaient-ils, que tu emploies à nous instruire serait mieux employé à instruire la jeunesse.» C'est ainsi qu'ils se contredisaient eux-mêmes, témoignant d'un côté désirer qu'on fit *prier*¹ leurs enfants, et d'un autre les élevant eux-mêmes dans leurs superstitions. On ne saurait croire combien il est pénible à un missionnaire de voir ainsi pervertir ceux qu'il a convertis. Le Père ne l'a vu que trop souvent à son grand re-

1. On sait que dans le langage de ces Sauvages le mot *Prière* est synonyme de Christianisme; ainsi *prier Dieu* ou simplement *prier* veut dire quelquefois *embrasser* ou *pratiquer le Christianisme*.

gret, et peu s'en est fallu qu'il ne lui en ait coûté la vie ; car, un jour qu'il s'y opposait avec zèle, un jongleur furieux leva sur lui la hache pour le frapper.

Il a eu souvent prise avec eux pour de semblables sujets, et, quoiqu'il n'en ait remporté autre fruit que d'être méprisé et chassé honteusement des cabanes, il n'a pas laissé de continuer à leur annoncer l'Évangile, tantôt à la porte des cabanes, tantôt d'un lieu élevé d'où les Sauvages de plusieurs cabanes le pouvaient entendre, tantôt dans les festins où il les trouvait tous rassemblés ; mais il ne recevait partout pour réponse que des injures, des menaces de le frapper, ou des injonctions insolentes de se taire, de les quitter et de s'en aller prêcher à d'autres. La douceur ne lui a pas plus servi que la rigueur, et l'attachement funeste qu'ils ont à leurs superstitions ont rendu tous les moyens et toutes les saintes adresses dont il s'est servi inutiles. Enfin, il a même été exclu des festins, parce qu'il avait accoutumé d'y faire à haute voix une prière formellement opposée au dessein secret et caché que le maître du festin a souvent parmi eux, de donner à manger au soleil ou à quelqu'autre fausse divinité.

Toutes ces difficultés et ces mépris qu'on témoigne à la Prière et à celui qui la prêche rendent d'autant plus admirable la constance de ceux qui, malgré ces empêchements, font une profession ouverte du Chris-

tianisme. On en voit qui aiment mieux ne se point trouver aux festins où leur ancienneté et leur autorité leur ferait espérer le premier rang et les meilleurs morceaux, que de se mettre en danger de manger quelque chose de consacré à d'autres qu'à Celui qui a tout fait, ou de sembler l'autoriser par leur présence. Une femme entre autres aima mieux pendant longtemps préparer son repas à part que de manger de ce dont mangeait toute la cabane, parce qu'elle avait appris que le maître de cette cabane l'avait consacrée au diable. Une autre a été plus loin, elle a cherché la sûreté de sa Foi dans la solitude, et s'est retirée dans une pauvre habitation tout-à-fait séparée du village ; elle n'a pris pour toute compagnie qu'une petite fille de six ans qui sera tout son soulagement dans les bois pendant l'hiver. Et même, pour ne pas laisser ignorer son intention dans une action si généreuse, elle a déclaré hautement ne vouloir plus assister à toutes les assemblées que ses compatriotes rendaient abominables par leurs superstitions. Cette fervente chrétienne est accoutumée à de semblables actes de vertu. Elle avait entrepris cette année un assez long voyage, de Nipissing au Sault, pour chercher une *Robe noire*, mais, l'ayant rencontrée chez les Amikoueks ¹, elle s'y est arrêtée, et joignant la dévotion et le zèle à la ferveur, elle

1. Amikouek, nation de Castors ou des Nez-Percés, à trois jours du pays des Hurons, vers le nord.

s'est logée en un lieu assez proche de la chapelle pour avoir la consolation d'y mener les femmes et les filles en qui elle reconnaît de l'inclination pour la Prière, afin de les y instruire et de les y faire prier. C'est ce qu'elle fait avec exactitude et avec joie, et même avec tant de prudence et de discrétion, qu'elle ne choque aucun des esprits mal faits de cette nation. Elle sait d'ailleurs si bien régler ses mœurs, que les langues les plus médisantes, bien loin de trouver à redire à sa conduite, lui rendent ce témoignage qu'elle fait honneur à la Prière. Elle est plus visitée des uns et des autres dans sa retraite, qu'elle ne serait dans son village, et Dieu semble l'avoir voulu récompenser dès ce monde, en lui rendant avec abondance ce qu'elle avait quitté pour son amour.

Cette vertu si connue, dont elle a pris autrefois les premières teintures chez les mères Ursulines de Québec, ne l'a pas mis à couvert de bien des attaques contre la fidélité qu'elle devait à Dieu et à son baptême, mais elle y a résisté avec une constance égale à toutes ses autres vertus. Voici une circonstance où elle a fait paraître son esprit tout ensemble et son détachement des biens de la terre. Une de ses amies lui avait offert dix castors pour deux loutres dont elle disait avoir grand besoin; mais notre chrétienne, pénétrant dans le dessein de cette femme et jugeant que, ou elle avait rêvé deux loutres, ou se croyait

obligée de les donner à quelqu'autre qui les avait rêvées, les lui refusa sans se soucier ni du profit considérable qu'elle aurait pu retirer, ni de l'amitié qu'elle avait contractée avec cette personne, ni même de la parentée qui était entre elles.

Une autre chrétienne a témoigné cette année une pareille générosité en résistant aux instances que lui faisait son fils de se faire traiter par les jongleurs dans une maladie. Le jongleur lui-même s'étant glissé dans sa cabane, et s'efforçant de lui persuader de permettre qu'on lui fît ce que personne ne refusait parmi eux, bien loin de se rendre, elle chercha même, par toutes sortes de raisons, à l'obliger de quitter son métier. La même femme, voyant un jour son fils reprocher au P. Bailloquet que, ne pouvant guérir sa mère, il empêchait à un autre de la guérir, elle se leva sur son séant, quoiqu'elle fût extrêmement malade : « Quoi ! dit-elle, faut-il que mon propre fils fasse des reproches à celui qui prend tant de soin de moi ? Que si la Robe noire ne peut me guérir avec ses remèdes, veux-tu que le jongleur le puisse faire avec ses grimaces ? Est-ce que tu es fâché que je prie ? Ah ! je voudrais bien que tu eusses le même bonheur ! Je te suis maintenant inutile, mais, pour moi, je suis contente de mourir en priant. » Entrant un jour dans la chapelle, elle témoigna souhaiter qu'il y eût de l'eau bénite, et, depuis ce temps, toutes les fois qu'elle y en trouve, elle prie Dieu tout haut,

premièrement pour ses péchés, secondement pour les péchés de ceux qui déchirent sa réputation et qui tâchent par leurs médisances de l'obliger à quitter la Prière.



CHAPITRE III

DE LA MISSION DE SAINT-IGNACE DES
TIONNONTATERONONS ¹.

Lettre du P. Marquette au R. P. Dablon.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

Les Hurons appelés Tionnontateronons, ou nation du Petun, qui composent la Mission de Saint-Ignace à Michillimakinac, ont commencé l'été passé, auprès de la chapelle, un fort dans lequel se trouvent renfermées toutes leurs cabanes. Depuis lors, ils se sont rendus plus assidus à la prière; ils ont écouté plus volontiers mes instructions et ont consenti à tout ce que j'ai exigé d'eux pour mettre un terme à leurs désordres et à leurs abominables coutumes. Il faut

1. Ou *Tionnontates*.

prendre patience, avec des esprits sauvages qui n'ont eu jusqu'à présent d'autre maître que le démon, dont eux et leurs ancêtres ont été les esclaves, et qui retombent souvent dans les péchés auxquels ils sont habitués dès l'enfance. C'est à Dieu seul d'affermir leurs esprits volages, de les mettre et de les maintenir dans la grâce ; c'est à lui surtout de toucher leurs cœurs pendant que nous bégayons à leurs oreilles.

Les Tionnontateronons se sont trouvés cette année au nombre de trois cent quatre-vingts, et plus de soixante Outaouasinagans se sont rangés avec eux. Plusieurs étaient venus de la Mission de Saint-François-Xavier, où le P. André a hiverné l'an passé avec eux ; ils m'ont paru bien différents de ce que je les avais vus à la Pointe du Saint-Esprit ¹. Le zèle et la patience de ce Père ont gagné à notre sainte Foi ces cœurs, qui nous en paraissaient le plus éloignés. Ils veulent être chrétiens, apportent à la chapelle leurs enfants pour être baptisés, et se rendent fort assidus à la Prière.

L'été passé, ayant été obligé d'aller à Sainte-Marie-du-Sault avec le P. Allouez, les Hurons venaient à la chapelle durant mon absence aussi assidûment que si j'y eusse été, et les filles y chantaient ce qu'elles savaient. Ils comptaient les jours qui se passaient depuis mon départ, et demandaient conti-

1. Mission du Saint-Esprit, à la pointe de Chagouamigon.

nuellement quand je reviendrais. Je ne fus absent que quatorze jours, et, à mon arrivée, chacun se rendit à la chapelle, où plusieurs venaient exprès de leurs champs, quoique fort éloignés.

J'assistais volontiers à leurs festins, où je les instruisais et les invitais à remercier Dieu, qui leur donnait des vivres en abondance, tandis que d'autres nations, qui n'avaient point encore embrassé le Christianisme, avaient bien de la peine à s'exempter de la faim. Je m'efforçais de rendre leurs songes ridicules et d'amener les nouveaux baptisés à reconnaître Celui dont ils étaient les enfants adoptifs. Ceux qui faisaient festin, quoique encore idolâtres, parlaient fort honorablement du Christianisme, ne rougissaient pas de faire le signe de la croix devant tout le monde. Plusieurs jeunes hommes, dont on s'était voulu railler pour les en détourner, le faisaient même dans les plus grandes assemblées, encore que je n'y assistasse pas.

Quelques Hurons chrétiens, venus de Québec et de Montréal, déclarèrent d'abord qu'ils ne se trouveraient jamais dans les assemblées où Dieu serait offensé; que, si on les invitait aux festins, ils y suivraient la coutume des chrétiens. Ils se rangeaient auprès de moi quand j'y pouvais assister, et gardaient leur liberté quand j'en étais absent.

Un Sauvage, considérable parmi les Hurons, m'avait invité à son festin, où les chefs assistaient.

Les ayant appelés chacun par leur nom, il dit qu'il voulait leur déclarer sa pensée afin que personne ne l'ignorât : « Qu'il était chrétien ; qu'il renonçait au dieu des songes et à toutes leurs danses pleines d'indécences ; que la Robe noire était le maître de sa cabane, et qu'il ne quitterait point cette résolution quoi qu'il pût arriver. » Je pris plaisir de l'entendre, et, prenant de là occasion de parler plus fortement que je n'avais encore fait, je les assurai que je n'avais d'autre dessein que de les mettre dans le chemin du paradis, que c'était le seul sujet qui m'arrêtait parmi eux et qui m'obligeait de les assister au péril de ma vie. Dès qu'on a dit quelque chose dans une assemblée, cela se divulgue aussitôt dans toutes les cabanes ; on s'en aperçoit à l'assiduité des uns à la Prière, et à la malice des autres, qui tâchent de rendre nos instructions inutiles.

Un jour, dans un grand conseil où cinq autres nations étaient assemblées, je fis quelques présents au neveu d'un chef qui mourut l'an passé dans les bois. Alors les assistants m'offrirent un grand collier de porcelaine¹ pour répondre à ce que j'avais dit : « Que

1. *Le collier de porcelaine* ne se donne, chez les Sauvages, que lorsqu'on traite des affaires de grande importance. Les *porcelaines* de ce pays sont des espèces de coquilles cannelées, allongées, un peu pointues, sans oreilles et assez épaisses. Elles renferment un poisson dont la chair n'est pas bonne à manger ; mais leur intérieur est d'un si beau vernis et a des couleurs si vives, que l'art ne peut rien faire qui en approche. (Charlevoix, *Journal de Voyage*, etc., p. 209, 210.)

je prétendais affermir le Christianisme parmi les Hurons, qui ne semblait encore que commencer. » Ce jeune homme et toute sa parenté se sont déclarés, et disent que c'est moi qui gouverne leur cabane. J'espère que ce qu'ils font maintenant par respect et par crainte se fera un jour par amour, et avec un vrai désir de se sauver.

Plus de deux cents Sauvages étant partis dès l'automne pour la chasse, ceux qui sont demeurés ici m'ayant demandé quelles danses je leur défendais, je répondis d'abord que je ne permettais point les danses que Dieu défend, comme sont celles où on ne garde pas la décence; que, pour les autres, j'en jugerais quand je les aurais vues. Chaque danse a son nom, mais je n'ai trouvé de mal que dans celle qui se nomme de l'*ours*. Une femme impatiente dans sa maladie, et voulant satisfaire son dieu et son imagination, fit inviter vingt femmes pour cette danse de l'*ours*. Elles étaient couvertes de peaux d'*ours*, avec de beaux colliers de porcelaine. Elles grondaient à la manière des *ours*, mangeaient et semblaient se cacher comme des *ours*, pendant que la malade dansait et ordonnait de temps en temps qu'on jetât de l'huile dans le feu avec de certaines superstitions. Les hommes qu'on avait appelés pour chanter étaient fort embarrassés pour satisfaire aux caprices de la malade, parce qu'ils n'avaient point encore entendu d'airs semblables (cette danse n'étant point en usage

parmi les Tionnontateronons); j'ai su tirer parti de cette circonstance pour les en détourner.

L'hiver, quoique rude, n'a pas empêché les Sauvages de venir à la chapelle; plusieurs s'y sont rendus deux fois le jour, quelque vent et quelque froid qu'il fût. Dès l'automne, je commençais à préparer les uns à la confession générale de toute leur vie, et à en disposer d'autres, qui n'en avaient point fait depuis leur baptême. Je n'aurais pas cru que des Sauvages eussent pu rendre un compte si exact de toute leur vie. Aussi plusieurs d'entre eux ont-ils employé plus de quinze jours à s'examiner. Je les ai trouvés bien changés depuis ce temps-là, de sorte qu'ils ne voulaient pas même assister aux festins ordinaires sans m'en demander auparavant la permission.

Comme les Sauvages, et surtout les femmes, ont des imaginations très-fortes; elles sont quelquefois guéries dans leurs maladies quand on leur accorde ce qu'elles souhaitent. Aussi leurs médecins, qui ne connaissent rien à leurs maux, leur proposent quantité de choses dont elles pourraient avoir envie; et, quand la malade déclare ce qui lui plaît, on ne manque point de le lui donner. Mais, durant cet hiver, plusieurs malades, craignant qu'il n'y eût péché en cela, ont constamment répondu qu'ils ne souhaitaient rien et qu'ils feraient ce que la Robe noire leur dirait.

J'ai baptisé cette année vingt-huit enfants, dont

l'un était parti de Sainte-Marie du Sault avant d'avoir reçu ce sacrement. Le P. Henry Nouvel me l'avait écrit afin que j'y prisse garde, mais cet enfant étant tombé malade sans que je le susse, il risquait de mourir dans ce triste état. Heureusement Dieu permit qu'instruisant dans ma cabane deux Sauvages considérables et assez intelligents, ils me demandèrent si un tel enfant qui était bien malade avait été baptisé. J'y courus sur le champ, je lui donnai le baptême, il mourut la nuit suivante. D'autres enfants ont aussi quitté cette terre d'exil, et sont allés en paradis. Ce sont les consolations que Dieu nous envoie qui nous font estimer notre vie d'autant plus heureuse qu'elle pourrait paraître plus misérable.

Parmi les adultes que j'ai baptisés se trouvait une femme que j'instruisais depuis plus d'un an. Je l'avais toujours différée, jusqu'à ce que la voyant bien résolue de servir Dieu, je l'ai baptisée le jour de l'Annonciation. Elle ne manque pas de venir pour l'ordinaire trois fois le jour à la chapelle, où elle demeure plus de temps que les autres pour y réciter de longues prières.

Dieu a particulièrement assisté les Hurons qui demeurent près de notre chapelle ; ils ont eu cette année le bonheur de tuer grande quantité d'ours, de cerfs, de castors et de chats sauvages. Plusieurs bandes n'ont pas manqué de garder ce que je leur avais ordonné pour les prières. Le songe, auquel ils

avaient recours autrefois, a passé pour une chimère dans leur esprit, et s'il est arrivé qu'ils aient rêvé sur l'ours, il n'en ont pas tué pour cela; au contraire, ayant recours à la Prière, Dieu leur a donné ce qu'ils souhaitaient.

C'est, mon Révérend Père, tout ce que je puis mander à Votre Révérence de cette Mission, où les esprits sont plus doux, plus traitables et mieux disposés à recevoir les instructions qu'on leur donne, qu'en aucun autre lieu. Je me dispose cependant à la laisser entre les mains d'un autre missionnaire, pour aller, selon l'ordre de Votre Révérence, chercher vers la mer du Sud de nouvelles nations, et qui nous sont inconnues, pour leur faire connaître notre grand Dieu qu'elles ont jusqu'à présent ignoré¹.

1. Le P. Marquette fait ici allusion au voyage qu'il entreprit cette même année 1673, avec M. Jolliet, pour aller à la découverte du Mississippi et des nations qui habitent les bords de ce fleuve.

CHAPITRE IV

DE LA MISSION DE SAINT FRANÇOIS XAVIER DANS LA
GRANDE BAIE DES PUANTS¹.

Voici ce que le P. Louis André et le P. Claude Allouez mandent de cette mission : on l'a divisé en plusieurs paragraphes, selon la diversité des lieux où ils ont travaillé ou des choses qu'ils ont écrites.

I. — DE LA MISSION DE CHOUSKOUABIKA.

Lettre du P. André.

Le feu qui prit à ma cabane, le 22 décembre 1672, en brûlant mon écritoire et mon journal, m'a ôté le moyen d'écrire avec exactitude ce qui s'est passé de plus remarquable touchant le Christianisme dans la

1. Ces peuples sont appelés les *Puants* non pas à raison d'aucune mauvaise odeur qui leur soit particulière, mais parce qu'étant venus des côtes d'une mer fort éloignée au septentrion et dont l'eau est salée, ils se nommaient les peuples de l'eau puante. (*Relations de la Nouvelle-France*, édition de Québec 1848, t. II, année 1648, p. 62.) La mission de Saint-François-Xavier est rangée parmi les missions des Algonquins ou Outaouais, quoique composée de plusieurs autres nations sauvages.

baie de Saint-Xavier, dont le Rév. P. Nouvel¹ m'a donné le soin depuis quelques mois. J'en ai pris en quelque sorte possession le 16 de novembre de l'année passée, qui est le jour où j'arrivai à Chouskouabika. C'est une station de Sauvages où je m'arrêtai afin d'y faire provision de harengs pour mon hiver. La pêche avait commencé depuis quelques jours, et était fort abondante. Les Sauvages me prièrent de parler à Dieu, afin qu'elle durât longtemps, et ils me promirent de venir prier à ma chapelle quand la pêche serait finie, parce qu'alors ils auraient tout le loisir de me venir trouver. Je n'avais pas envie de leur faire prier Dieu dans leurs cabanes; elles étaient tellement embarrassées de rets et pleines de poissons, qu'à peine pouvais-je y entrer, m'y mettre à genoux sans incommodité; mais ayant considéré la continuelle occupation des femmes et des filles à boucaner le poisson et celle des hommes à préparer les rets, je crus que je ne devais pas me montrer difficile à les visiter tous les jours pour les faire prier Dieu comme ils le souhaitaient. Mais, quand la pêche fut finie et la provision faite, les paresseux trouvaient que j'étais trop loin d'eux, et on ne venait pas avec l'assiduité que j'aurais désirée. Dieu y mit ordre, permettant que le feu se mit à ma cabane. Je fus obligé de me cabaner ailleurs. Le chef harangua ses

1. Le P. Nouvel était le supérieur des Missions des Outaouais.

gens afin qu'on me dressât une cabane et une maison de Prière, ce qui fut bientôt exécuté. Je n'eus pas grand sujet de regretter la perte que j'avais faite, car le même jour je me vis commodément logé dans une maison de paille. Cette sorte de cabanage est la plus commode de toutes celles que j'ai encore vues. On met de la paille jusqu'à la hauteur d'un homme, que l'on couvre d'un toit de nattes. Par là on est mieux défendu contre le froid et contre la fumée que dans les cabanes d'écorce, et on ne craint ni la pluie ni la neige, si les nattes ont tant soit peu d'inclinaison.

L'accident qui nous était arrivé donna occasion à ceux qui n'étaient pas bien affectionnés à la Prière de m'insulter sur ce que je faisais chanter¹ que le diable était un esclave et que je le méprisais. Plusieurs me dirent : « Tu n'as pas d'esprit, tu fâches trop le diable ; il mettra encore le feu à ta cabane. » Les vieilles femmes surtout me blâmaient fort sur ce que je disais qu'il ne fallait pas craindre le malin esprit, ni lui obéir ; mais je les désabusai peu à peu en leur faisant voir que Dieu était l'auteur de cet accident. « Dieu a de l'esprit, leur disais-je, et non le diable ; il prévoyait que, si j'étais plus près de vous, vos enfants et vos filles viendraient plus souvent me trou-

1. L'instruction se donne assez souvent aux Sauvages par le moyen des cantiques, où l'on renferme les principales choses qu'il faut croire et faire pour être sauvé.

ver pour le prier. Quand j'étais en ma première cabane, le froid et la paresse les rendaient négligents et leur faisaient trouver le chemin trop long. » Ils furent tous de mon sentiment quand ils eurent vu par la suite la grande assiduité des enfants et des filles à venir prier. Cette assiduité a surpassé mon attente, et je n'aurais jamais cru que Dieu eût donné une si grande bénédiction à cette petite Mission. Je l'appelle petite, parce que je n'ai jamais eu ici plus de sept cabanes, qui comprenaient cent soixante personnes. Ce petit nombre m'occupait tous les jours avec un fruit plein de consolation pour le présent et d'espérance pour l'avenir, qui me fait bien augurer du salut de ces pauvres infidèles.

Je n'avais pas dessein d'abord de baptiser aucun adulte, quoique plusieurs me demandassent le baptême. Je le leur promettais à une condition que je ne croyais pas qu'ils pussent accomplir; elle consistait à savoir le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Credo* par cœur en leur langue. A peine avais-je demeuré quelque temps avec eux que je me vis obligé ou de passer pour menteur ou d'accorder le baptême à une fille âgée de seize ans. Elle était fort assidue à la prière et avait une grande horreur de la moindre impureté. Je crus donc ne pas pouvoir reculer davantage, et il me semble que selon l'intention du concile de Trente l'épreuve était suffisante, pour des Sauvages, d'avoir appris en peu de temps l'Oraison dominicale, la Sa-

lutation angélique et le Symbole des apôtres. L'expérience me fit voir qu'on peut manquer de confiance à la grâce du baptême, en se montrant trop difficile à baptiser les adultes, sous prétexte de chutes futures. Cette fille fut plus fervente après le baptême qu'auparavant, ce qui me donna courage de baptiser les autres qui savaient les prières. Plusieurs hommes les savaient aussi, et me pressaient de les baptiser. Ils me promettaient de ne plus obéir à leurs songes, de ne faire aucun cas de leurs fausses divinités, et de garder les commandements de Dieu : mais je ne me fiais pas à eux ; car je savais qu'on les habitue dès l'âge de quatre ou cinq ans à se noircir le visage et faire de grands jeûnes pour avoir des songes, où ils s'imaginent être en rapport avec leurs fausses divinités ; on leur fait accroire que par là ils seront heureux à la pêche, à chasse et à la guerre.

Ainsi, soit pour s'épargner la peine d'apprêter à manger, soit pour ménager les vivres, ou même pour accoutumer les enfants à ne manger que le soir, les parents les font jeûner très-rigoureusement, et pour les y engager ils leur promettent qu'ils verront le manitou esturgeon, le manitou ours, cerf, ou autre manitou de même nature ¹, qui leur fera

1. Les Sauvages donnent le nom de *Manitou* à toute nature supérieure à l'homme, bonne ou mauvaise. Les Manitous sont donc pour eux des espèces de génie ou de divinité. Voir en songe un de ces Manitous est un présage assuré qu'on tuera des animaux que ce génie représente.

darder des esturgeons ¹ ou tuer des ours ; ou, s'il ne sont pas en âge d'aller à la chasse ou à la pêche, on ne laisse pas de les engager à jeûner en leur faisant accroire que les chasseurs et les dardeurs ² réussiront, s'ils en ont eu le songe. Ces petits enfants ont une passion extrême de tuer quelque bête ou de darder quelque poisson, d'où il arrive que si un rêveur réussit une fois, ils mettent toute leur confiance au rêve. J'avais de la peine à leur persuader de se débarbouiller, ils me disaient que c'était pour Dieu qu'ils jeûnaient, mais l'attache qu'ils avaient à la coutume de se noircir le visage quand ils jeûnent, ne me permit pas de douter de leur mauvaise foi.

Je n'ai point trouvé de meilleur moyen pour les obliger à se dénoircir que de leur faire voir la peinture du diable auquel ils se rendaient semblables, et de leur refuser l'entrée de ma cabane, quand ils me venaient voir pour prier Dieu. J'obtins par là ce que je désirais, car le désir qu'ils ont de prier pour

1. L'esturgeon est un gros poisson de mer qui remonte le cours des rivières comme le saumon. Voici comment les Sauvages le prennent. Deux d'entre eux se mettent aux deux extrémités d'un canot ; l'un, qui est à l'arrière, gouverne ; l'autre, qui est debout, tient à la main un dard attaché par une longue corde à une des barres du canot. Dès qu'il voit l'esturgeon à portée, il lui lance son dard, tâchant de frapper au défaut des écailles. Le poisson, blessé, fuit avec l'instrument dans sa plaie, et ne tarde pas à expirer..

2. On appelle *dardeurs* ceux qui, à la pêche l'esturgeon ou d'autres gros poissons, se servent du dard pour frapper leur proie.

chanter à la fin de la prière avait sur eux plus de pouvoir que la raison. Le mariage peut servir de bride à l'impudicité, mais le rêve n'en a point. A mesure qu'on avance dans la vie, on s'attache encore d'avantage à cette superstition, et les vieux y sont plus attachés que les jeunes. C'est en cela qu'ils croient se rendre recommandables parmi les leurs, en prétendant que le soleil ou le tonnerre ou quelque autre fausse divinité leur a parlé.

Cependant cette foi superstitieuse au songe est, d'après l'expérience que j'en ai, un des grands obstacles au baptême des jeunes gens et des hommes qui vont à la guerre.

Il me semble en effet avoir gagné quelque chose sur l'esprit de plusieurs Sauvages, en leur faisant voir que les Français, et que beaucoup même de leurs compatriotes, ont heureusement fait la chasse et la pêche sans avoir rêvé auparavant. Mais, quand il s'agit d'aller à la guerre, je ne connais pas de Sauvage qui ne mette sa confiance dans les songes. Il y en a même bien peu parmi eux qui n'aient la fausse persuasion que la Prière, c'est-à-dire, la pratique du Christianisme, ne porte malheur aux guerriers, et qui ne s'adressent au démon, comme au seul arbitre de la vie et de la mort. « Les Nadouessis qui ne prient point, me disaient-ils, nous ont tué beaucoup de monde l'été passé, et la Prière en est la cause, car nous avons prié. » Il ne m'a pas été difficile de leur

montrer la fausseté de ce raisonnement; je ne pense pas néanmoins en avoir gagné un seul. La plupart, il est vrai, ont fait semblant de me croire, mais leurs festins célébrés en l'honneur du démon, étaient les vrais interprètes de leurs sentiments. De mon côté, pour leur faire voir que c'était à tort qu'ils blâmaient la Prière, j'attribuais les malheurs qu'ils avaient essayés à leur idolâtrie bien plus criminelle que celle des Nadouessis qui n'ont aucune connaissance du vrai Dieu.

Kioudim, un de leurs chefs, allant à la guerre, passa ici, lui dix-neuvième; je ne voulus point le faire prier parce qu'il avait plusieurs femmes, et qu'il portait avec lui une idole de pierre qui n'avait pas même figure humaine. C'était pourtant là son dieu, puisqu'il lui offrait du pétun, faisait ses festins en son honneur, la décorait de colliers de porcelaine, l'ornait de peintures, la baisait et la caressait, et faisait l'intrépide quand il l'avait sur son dos. Quelques semaines après son départ, un des plus considérables de sa nation voulut prier Dieu dans notre chapelle; sur la fin de la prière, il dit à Dieu : « Aie soin de nos guerriers. » Je lui dis que je ne prierais point pour eux, et qu'ils seraient abandonnés de Dieu parce que leur chef portait avec soi son idole de pierre en qui il mettait sa confiance. Il parut fort étonné et me demanda si je savais que leurs guerriers seraient tués. Après avoir un peu réfléchi pour

ne pas m'avancer témérairement, je lui répondis : « Je ne sais pas si Dieu les abandonnera ou non ; mais parce qu'ils méprisent la Prière, peut-être qu'ils seront tués ; cependant Dieu seul sait ce qui en arrivera. » J'en dis autant à plusieurs autres, ce qui fit qu'ayant appris la défaite de leurs gens, ils convinrent que j'avais dit vrai ; et ils voulaient même faire passer pour une prophétie des paroles que je n'avais avancées qu'en doutant.

Kioudim et ses guerriers avaient été surpris pendant qu'ils dormaient, en sorte qu'aucun ne s'était défendu ; trois seulement avaient pu échapper à la mort par la fuite ; les autres avaient été tués et mis à la chaudière. Cet accident me fournit une belle occasion de railler ceux qui méprisent la Prière, et qui mettent leur confiance dans le démon : « Oh ! le plaisant capitaine, disais-je, que le démon ! Oh ! que vos gens ont combattu hardiment sans coup férir ! Aucun d'eux n'a eu le courage de tirer un coup de fusil. Nous sommes peu de Français ici, aucun ne prendrait la fuite quand même tous les Nadouessis nous assiègeraient. Dieu nous donne du cœur parce qu'en lui seul nous mettons notre confiance. Vous vous adressez à son esclave qui ne vaut rien et qui vous trompe. Je méprise tous les démons, je prêche incessamment contre eux, et pas un d'eux n'ose me faire du mal ; vous qui croyez que le diable a du pouvoir et du courage, dites-lui de me tuer pour

faire voir qu'il peut quelque chose, dites-lui que je ne fais que parler mal de lui. » Quand je leur parle ainsi d'un ton ferme et assuré, ils me demandent de les faire prier Dieu, ce que je n'accorde pas toujours.

Le chef du parti de guerre, qui se prépare contre les Nadouessis, m'a importuné pendant deux mois pour l'admettre à notre prière, sans qu'il m'ait pu fléchir. Il avait interpellé le diable et contrefait sa voix pour faire accroire que le démon parlait par sa bouche, et il avait offert des festins en son honneur. Il prétendait que cela n'importait point à Dieu, et qu'il pouvait s'adresser au démon sans désespérer de son salut ; qu'il avait toujours agi de la sorte avant de partir pour la guerre ; jamais il ne lui était arrivé malheur, et toujours il avait ramené des prisonniers. Je lui répondais que Dieu avait eu pitié de lui parce qu'il avait bien voulu que ses filles priassent, mais qu'il n'y avait point de paradis pour lui, s'il mourait dans son péché et s'il ne renonçait au démon. Deux mois se passèrent ainsi sans que je pusse rien obtenir. Enfin il me vint trouver et me dit : « C'en est fait, je renonce au démon, il n'a point d'esprit ; je crache le sang. — Voilà, lui dis-je, ce que tu as gagné en chantant et en criant des nuits entières comme un désespéré pour interpellier le diable ; ce n'est pas lui qui te rend malade comme tu penses ; c'est Dieu qui le veut ainsi, pour te mon-

trer que le diable est un chétif esclave, et qu'il ne dispose en aucune façon de la vie des hommes. » Notre sauvage crut ou fit semblant de croire qu'il ne fallait se confier qu'en Dieu, et depuis ce temps je le reçus dans notre chapelle pour les exercices de la Prière. J'en donnais pour raison aux autres qu'il me promettait de renoncer au démon et de ne jamais plus l'interpeller, ni de faire festin en son honneur ; de son côté il les assurait qu'il me parlait sincèrement. Cet homme avait cela de bon qu'il veillait à ce que ces filles vinsent tous les jours prier Dieu dans la chapelle. Du reste la cabane de ce Sauvage était fort édifiante, il s'y trouvait douze personnes baptisées la plupart par le P. Alouez.

Le chef de la nation des Oussakis ¹ ne put jamais obtenir de moi que je le fisse prier Dieu. Vainement il me donna pour raison qu'on l'avait fait prier dans l'église du Sault-Sainte-Marie et à Montréal. Je lui répondis qu'on ne savait pas alors qu'il eût deux femmes. Ce n'était pourtant pas là son plus grand crime ; car il faisait aussi l'entendu pour soutenir le parti du démon. J'ai eu plusieurs disputes avec lui sur ce sujet, dont la première eut un bon effet sur l'esprit des autres, et la dernière sur le sien. Comme j'entrais dans sa cabane, il me montra la chaudière qui

1. Oussaki, nation outaouaise ou algonquine des bords du lac Michigan.

était sur le feu, en me disant : « Je fais festin. — Voilà qui va bien, lui dis-je. Dieu ne défend pas de faire des festins. — Mais c'est au diable, me dit-il, que je le fais. — Je pensais, lui répartis-je, que tu avais de l'esprit, et que tu étais un capitaine; mais puisqu'un démon te gouverne, je vois que je me suis trompé. » Il me répliqua qu'il n'y avait que le diable qui fut capitaine, et qui eût du pouvoir; que c'était lui qui tuait les hommes, qu'il me tuerait un jour comme il avait tué Jésus. Après l'avoir laissé proférer ses blasphèmes, je le priai de m'écouter, ce qu'il fit; je tâchai de l'instruire à fond et de lui apprendre d'où venait que les hommes mouraient et pourquoi Jésus avait voulu mourir et ressusciter. Il ne témoigna pas vouloir changer de sentiment, ce qui ne l'empêcha pas de répéter aux autres ce que j'avais dit; il le fit même avec plus de fruit que moi. Car un des assistants ordonna à sa femme de me présenter ses deux petites filles, afin que je leur conférasse le baptême. Je différâi toutefois d'accorder cette grâce aux enfants, jusqu'à ce que j'eusse vu dans les parents une sincère affection pour le Christianisme. La dernière dispute que j'eus avec ce chef lui fut profitable : ce fut à l'occasion de leurs rêves ou imaginations idolâtriques. Il prétendit d'abord que j'avais tort de blâmer leur coutume. « Nous nous en trouvons bien, ajouta-t-il, et Jésus ne t'a pas dit de la décrier. Nous nous soucions fort peu que ce soit le

diable ou Dieu qui nous donne à manger ; nous rêvons tantôt une chose, tantôt une autre ; et quoi que ce soit qui se présente à nous en dormant, nous croyons que c'est le manitou à qui il faut faire festin, qui nous donne à manger, qui nous rend heureux à la pêche et à la chasse et en toutes nos entreprises. L'expérience, au reste, nous fait voir que nous réussissons mieux que les Français ; et, si tu veux tirer au blanc avec moi, je te ferai voir que, pour avoir rêvé, je sais mieux tirer que toi, qui n'as jamais rêvé aucun manitou. » Il insistait sur ce dernier point, et même avec une certaine insolence. Je lui répondis qu'à mon âge je ne faisais pas l'enfant ; qu'autrefois, quand j'étais enfant, je jouais à ce jeu avec mes compagnons, et que je lui ferais voir que je savais tirer si, lui ayant un fusil et moi un autre, il faisait mine de tirer sur moi. Mais que, depuis que j'étais Robe noire, je ne me piquais pas d'être chasseur ni soldat ; qu'il pouvait s'adresser aux Français s'il avait envie de se battre. Cela le fit souvenir des coups de poing qu'un Français lui avait donnés il y a quelque temps, et le rendit plus docile, car auparavant il ne voulait pas m'écouter. Il avoua que j'avais raison, que ce n'était pas du fond du cœur qu'il m'avait contredit. Et quelques jours après, ayant fait un festin, il dit aux conviés qu'il offrait ce festin au grand Manitou, qui a tout créé, et à Jésus son fils, le grand Capitaine. Quelques se-

maines après, il me pria de baptiser ses enfants et tous ceux de sa cabane. J'accordai cette grâce à sa sœur, âgée de dix-huit ans, à sa fille presque nubile, à son petit-fils et à deux autres filles adultes de sa cabane. Mais il n'obtint point de moi que je le fisse prier dans la chapelle, parce qu'il a pris une seconde femme depuis qu'il sait que cela est incompatible avec le Christianisme.

Je n'ai pas eu de peine cette année avec les Sauvages ; personne ne s'est fâché contre moi de ce que je décriais la fausse divinité du soleil, du tonnerre, de l'ours et d'autres semblables objets de leurs superstitions. On n'a pas trouvé mauvais non plus que je parlasse contre les festins superstitieux et contre les jongleurs. Je n'avais pas encore pu obtenir de ceux qui jeûnaient, même quand ils le faisaient pour plaire à Dieu, qu'ils jeûnassent sans se noircir le corps ; mais cette année quelques enfants ont jeûné, comme je leur disais que je jeûnais, ne mangeant qu'un fois par jour. On a fait aussi plusieurs festins d'esturgeons et d'ours, mais d'une façon qui me faisait bien espérer des adultes.

L'année passée je ne pus jamais obtenir qu'on renonçât à l'ours et à Missipissi qui est comme leur Neptune ; mais, cette année, plusieurs y ont renoncé. Quelques-uns disaient aux conviés : « Je fais festin à celui qui a tout fait et non pas à Missipissi. » D'autres : « Je crois en Dieu seul et je renonce à

tous les autres manitous, et c'est pour cette raison que je vous fais festin.» Il y en avaient qui disaient à Dieu : « Je veux aller en guerre, et je vous fais festin sans autre dessein que de vous donner à manger. » Ces façons de parler pourraient paraître blasphématoires, si l'on prenait les paroles de ces pauvres Sauvages selon la signification qui leur est propre ; mais ayant égard à ce qu'ils veulent dire, et au sens que les auditeurs leur donnent, on pourra l'excuser. Je m'étudie cependant à leur changer ces façons de parler injurieuses à Dieu, et dont ils n'ont usé que parce qu'elles leur sont ordinaires quand ils font un festin en l'honneur de leurs fausses divinités. Ils auraient cru ne point parler à Dieu d'une manière convenable, s'ils n'eussent employé ce langage.

Je suis loin de penser que, si les Sauvages ont été dociles pendant les trois mois que j'ai demeuré à Chouskouabika, on doive l'attribuer à mes soins et à mon industrie ; on doit en donner toute la gloire à Dieu, qui a béni la pêche et a fait trouver les esturgeons en abondance. Car les Sauvages voyant que, sans invoquer Missipissi, ils avaient beaucoup plus d'esturgeons qu'en toutes les années passées ; et que leurs voisins, qui faisaient des festins à ce dieu, en avaient moins que de coutume, ils me protestèrent qu'ils voulaient m'obéir, et qu'ils croyaient que Missipissi n'était qu'un esclave qui n'avait au-

cune puissance. Ils m'encourageaient aussi à instruire leurs enfants; que pour eux, s'ils ne priaient pas, c'était parce qu'ils ne savaient pas encore les prières. Je tâchai de leur faire comprendre qu'il leur était facile de prier en disant quelques oraisons jaculatoires; que d'ailleurs il suffisait qu'ils m'écoutassent, et qu'ils se missent à genoux quand je leur disais de le faire; et ils y consentirent fort volontiers.

Après trois mois de séjour, je partis de Chouskouabika, avec un grand regret de tout le monde, principalement des dix adultes que j'avais baptisés, et des parents des neuf petits enfants à qui j'ai aussi conféré le baptême avec les cérémonies de l'Eglise.

II. — DE LA MISSION D'OUSSOUAMIGOUNG.

Le P. L. André continue à parler de ses travaux.

Il y avait un mois qu'un village de seize cabanes s'était formé à Oussouamigoung; je différâi pourtant d'y aller jusqu'au premier jour de carême, croyant que je ferais mieux d'achever d'instruire le petit troupeau de Chouskouabika. Dès que je fus arrivé à Oussouamigoung, les anciens me firent dresser une cabane et me témoignèrent que je les obligerais de demeurer quelque temps avec eux. Ils espéraient

que je parlerais à Dieu pour eux, afin qu'il leur donnât des esturgeons. Les femmes me firent la même demande, avec de semblables instances. Je leur dis que ce serait en vain que je prierais Dieu pour eux, si l'on continuait d'offrir des festins à Missipissi; qu'à Chouskouabika il y avait grande abondance d'esturgeons, depuis qu'on n'offrait plus de festins à ce faux dieu. On me promit partout de ne parler qu'à Dieu et de ne point invoquer Missipissi. Je ne sais si on m'a tenu parole. On a fait assez souvent des festins sans que j'aie eu sujet de croire qu'on les fit en l'honneur d'autre manitou que de Celui qui a tout fait. Les Sauvages m'assuraient que les festins de guerre étaient à l'honneur de Dieu et non pas du démon, selon leur ancienne coutume; le diable, il est vrai, y avait bien aussi sa part, car ces pauvres gens y mêlaient presque toujours quelque chose de superstitieux. Tous les Pouteouatamis ¹ me protestaient bien qu'on ne faisait plus de festins qu'à l'honneur de Dieu, mais les Sauvages sont trop menteurs pour être crus.

Je n'avais pas pourtant de sujet de douter de la sincérité des filles; elles étaient si assidues à la prière, que plusieurs les savaient déjà en grande partie, et j'en aurais baptisé beaucoup plus qu'à la Mission précédente, si j'eusse pu demeurer encore un mois

1. Poutcouatamis ou Potowatomies, Sauvages de la langue algonquine, voisins de la grande baie des Puants.

en ce lieu ; mais ayant donné parole au P. Allouez de me rendre à notre maison au commencement de mars, je partis d'Oussouamigoung le sixième du même mois, quoique la goutte m'eût pris le jour précédent. Les anciens, ayant appris que je devais partir, vinrent me trouver pour me prier de rester encore avec eux. « A présent, me disaient-ils, que tout le monde prie, tu nous quittes. » Cela m'obligea de leur promettre que je les irais instruire quand ils seraient assemblés à Ouassatinoung. J'eus regret de quitter ce village sans pouvoir achever l'instruction des filles, ni même celle des enfants. Les jeunes gens venaient sur le soir à la chapelle pour prier, et la plupart venaient avec une sincère volonté, et témoignaient être persuadés que le rêve n'était qu'une folie. Ce qui servit beaucoup pour les désabuser, ce fut la chasse de l'ours qu'ils firent pendant que je me trouvais dans le village. Toute la jeunesse était en campagne pour dix jours. Ils avaient rêvé l'ours, et, selon leur rêve, le carnage devait être grand ; on avait déjà même invité les voisins à se disposer à les venir voir pour manger de l'ours. Mais aucun des chasseurs ne réussit, et on ne tua pas un seul ours. Ils ne pouvaient certainement attribuer ce mauvais succès à la Prière ; car les Sauvages de Chouskouabika avaient eu très-bonne chasse, et leur chef, avant que de partir, avait fait festin à l'honneur de Celui qui a tout créé, et de

Jésus son fils ; ceux-ci, au contraire, avaient invoqué l'ours, à leur ordinaire. Je me servais souvent de cette chasse infortunée pour leur démontrer l'absurdité de leurs jeûnes et de leurs rêves. J'ai conçu quelque espérance de baptiser l'année prochaine, en cette Mission, plusieurs jeunes gens, ou du moins plusieurs enfans qui approchent de l'adolescence. Avant que de partir, je baptisai six petits enfans, avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, ce que je ferai tant que je pourrai avoir une petite chapelle et une cabane séparée de celles des Sauvages. J'avais eu quelque appréhension que les cérémonies de l'Eglise n'inspirassent aux adultes de la honte de se soumettre au baptême ; mais j'ai expérimenté le contraire, et j'ai vu que cela donne de la dévotion à ceux qu'on baptise.

Quand je fus arrivé à la maison, j'y trouvai de l'occupation. Depuis quelques jours, plusieurs Sauvages s'étaient cabanés à l'autre bord de la rivière, un peu au-dessous de nous, et avaient fait un village de dix-huit cabanes. Le froid du mois de mars, qui a été extraordinaire en ce pays, n'empêchait pas les enfans et les filles de venir me trouver pour prier Dieu ; depuis environ dix heures jusqu'au soir, ils m'occupaient. Ceux qui allaient à la chasse venaient aussi prier Dieu dans la chapelle, le matin, avant leur départ. Personne presque ne se noircissait plus le corps, et ceux qui savaient que je ne l'agréais pas

ne venaient point, ou se débarbouillaient avant de paraître en ma présence.

Le 24 de mars, tous les Sauvages délogèrent pour s'aller cabaner presque à l'entrée de la rivière, afin de n'être pas loin de la baie de Saint-Xavier, où l'on avait pris quantité d'esturgeons, avec des rets, sous les glaces. Le lendemain le P. Allouez arriva ici, du village des Outagamis, et me donna le moyen de me recueillir et de faire les exercices spirituels.

III. — CHOSES REMARQUABLES DE LA RIVIÈRE QUI SE DÉCHARGE AU FOND DE L'ANSE, DANS LA BAIE DES PUANTS.

Je me garderai d'omettre ce qui me paraît remarquable touchant le flux et le reflux de cette rivière¹. Il est certain qu'ils ont leurs périodes, semblables à celles des mers, ou, pour mieux dire, des rivières qu'elles reçoivent. La rigueur extraordinaire de l'hiver de cette année m'a suggéré une réflexion qu'on n'aurait pu faire pendant le mois de mars. J'ai donc remarqué que la plus haute marée de l'hiver est plus basse que la plus basse de toutes les marées des autres saisons, où ni la baie ni la rivière ne sont gelées. Il fallait aller bien avant dans la rivière pour trouver de l'eau sous la glace, épaisse d'un pied et demi, et

1. La rivière des *Renards* ou des Outagamis. On la nommait aussi rivière de Saint-François-Xavier.

le dessus de la glace n'était pas plus haut que les basses marées de l'été ou les médiocres, tant dans les plus hautes que dans les plus basses marées.

J'ai remarqué encore que l'eau a augmenté dans dans notre rivière pendant ce mois, à mesure que les glaces de la baie de Saint-Xavier ¹ diminuaient et se rompaient. On ne peut pas attribuer cela à la plus grande abondance d'eau qui vient d'en haut, puisque la marée n'allait que jusqu'au pied du rapide, qui à présent se fait bien voir, tandis qu'il ne se fait pas voir en été; car, à cette époque de l'année, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait un rapide, la plus basse marée étant, pour l'ordinaire, plus haute que lui.

Ces deux remarques m'ont donné de la peine, parce que j'avais autrefois cru que les vents n'étaient pas cause de la marée. S'il m'était permis de philosopher, j'argumenterais contre ceux qui en attribuent la cause formelle à une raréfaction propre ou impropre. Car si l'eau se raréfie et se condense, tout ce grand amas d'eau du lac des Illinois ² monte dans son vaste bassin, quand il se raréfie, et descend, quand il se condense, et l'eau montant toujours autant qu'elle descend, il s'ensuivrait que pour épaisses que fussent les glaces de la baie et de la rivière, elles ne feraient pas plus de résistance qu'un tuyau qui pour épais qu'il soit, n'empêche jamais que l'eau

1. L'extrémité de la baie des Puants.

2. Le lac Michigan.

ne monte autant qu'elle a descendu, ne pesant pas contre elle; et bien qu'on puisse dire que la glace pèse sur l'eau, on ne peut pas dire pourtant qu'elle empêche l'eau de monter : car elle pèse sur l'eau et surnage, et la glace devrait être plus haute que les plus hautes marées de l'été et de l'automne ou du printemps, ou du moins que les médiocres; ce qui n'est pas. Vis-à-vis de la Folle-Avoine¹, les glaces avaient trois pieds d'épaisseur. C'est là où commence la baie, mais à douze lieues de là approchant du fond de notre rivière la glace avait environ un pied et demi.

Si l'on attribue aux vents la cause du flux et reflux on ne sera pas en peine pour expliquer d'où vient que les plus basses marées des temps où il n'y a point de glaces sont plus hautes que les plus hautes marées de l'hiver; car on dira que l'eau étant poussée par un mouvement violent perd de sa force à mesure qu'elle frappe contre la glace sous laquelle elle coule, et que, par conséquent, il n'entre pas tant d'eau dans la baie.

Je finis en avertissant Votre Révérence que la baie a commencé de se déprendre du côté du fond, et non pas du côté de l'entrée qui regarde le côté large du lac Illinois, où les glaces avaient trois pieds d'épaisseur.

1. La rivière de la Folle-Avoine ou des *Maloumines*, nation qui habite au nord-ouest de la baie des Puants.

IV. — DE LA MISSION DES MACHKOUTENCH¹, ILLINOIS, ETC.

Les choses que le P. Claude Allouez a faites parmi ces peuples sont tout à fait apostoliques. Il a prêché l'Évangile avec de grandes fatigues à un grand nombre de Sauvages infidèles de diverses nations et de langues différentes, et avec beaucoup de succès, en sorte que, par son moyen, la connaissance d'un seul Dieu s'est répandue dans ces extrémités de la terre, où elle n'était pas encore arrivée. La croix de Jésus-Christ a été respectée et plantée où jamais elle n'avait été vue, et beaucoup d'âmes ont été régénérées par le saint baptême. Ces pauvres âmes, à cause de leur éloignement, de leurs mœurs barbares, des fatigues qu'il fallait entreprendre pour les aller chercher, de la diversité des langues qu'il fallait apprendre pour leur pouvoir prêcher, des ténèbres grossières de l'idolâtrie, jointes à un attachement étrange à leurs superstitions, qu'il fallait dissiper pour les convertir, semblaient être hors d'espérance d'être jamais enfants de Dieu.

Mais il vaut mieux se servir du journal du même

1. Machkoutench, ou *Mascoutins*, nation algonquine, appelée aussi *Nation du feu* par les Français, et surnommée *Outouagannha*, à cause du mauvais algonquin qu'elle parlait.

Père pour donner une connaissance particulière de toutes ces choses. Voici ce qu'il contient.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Peu de jours après le départ du P. Henri Nouvel, je m'embarquai pour la mission Saint-Jacques des Machkoutench, le 9 août de l'année 1672, et j'y arrivai le 13 du même mois.

En cette mission, nous avons baptisé depuis un an cent quatorze personnes, dont trois adultes ; cinq enfants sont morts peu après le baptême. Je commençai à me loger à part, afin que toutes les nations pussent librement venir écouter les paroles de vie ; car j'y comptais vingt cabanes d'Illinois, trente grandes cabanes de Kikabous ¹, cinquante de Machkoutench, plus de quatre-vingt-dix de Miamacks². J'ai mis notre chapelle près du bourg, au milieu des champs, chez les Machkoutench. Elle fut prête pour le jour de l'Assomption, et je pus y dire dès lors la sainte messe.

Peu de temps après, il y eut un si grand concours de toutes ces nations, qui se précipitaient en foule sur notre pauvre habitation, qu'il n'était plus possible de me faire écouter ; car d'abord, pour nous voir plus à l'aise, ils brisèrent notre cabane qui était,

1. Kikabous, Sauvages de la langue algonquine, comme les Machkoutench.

2. Miamak, les mêmes que les Miamis, nation de l'ouest.

selon leur manière de bâtir, faite de nattes de jonc.

Ne pouvant me faire entendre à cette multitude, je leur envoyai un vieillard pour remédier au désordre, mais il ne put avoir d'autre réponse de tout ce peuple, sinon qu'il voulait voir la Robe noire.

Une partie du jour s'étant ainsi passée, je sors de la chapelle, et m'étant placé en un lieu assez élevé : « Il est important, dis-je, de m'écouter et non pas de me voir, écoutez-moi donc. » Dieu me fit la grâce de parler la langue des Miamis, car la plus grande partie était de cette nation. Il se fit un grand silence pendant une longue instruction, après laquelle ils se mirent à genoux, firent le signe de la croix, hommes, femmes et enfants, et prièrent Dieu avec moi en leur langue.

La foule ne m'empêchait pas de dire la sainte messe tous les jours. J'avais étendu une grande couverture qui partageait la chapelle en deux et mettait l'autel hors la vue de la multitude. Ils se tenaient tous dans un grand respect. Si parfois quelques-uns entr'ouvraient la tapisserie, ils disaient tout bas : « Ah! mon père, voilà qui est divin, » et imposaient silence à ceux qui entraient dans la chapelle.

Pour leur inspirer le respect qu'il faut garder aux églises, j'obtins que personne ne pétunât¹ ni ne s'entretînt, du moins pendant quë j'y étais.

1. Ne *pétunât* c'est-à-dire ne fumât; de *petun*, tabac.

Comme notre chapelle était trop petite pour contenir tout ce peuple, dès que j'avais achevé la messe, j'instruisais et faisais prier Dieu ceux que la chapelle pouvait contenir. Ensuite les premiers s'étant retirés, d'autres leur succédaient et recevaient une pareille instruction, chacun en sa langue. Nous chantions de même les prières en leur langue, à la fin de l'instruction. Les petits garçons et les petites filles priaient Dieu à part ; et ainsi se passait la journée dans ces saintes occupations. Lorsqu'il y avait trop de foule, je sortais dehors, soit pour me faire entendre de tous, soit pour conserver notre chapelle, qui autrement eût été renversée. A peine trouvai-je du temps pour prendre ma nourriture.

Le 18^e jour d'août, voyant l'affection et le respect que tout ce peuple témoignait pour notre sainte Foi, je plantai à la porte de notre chapelle une croix haute de vingt-deux pieds. Ils écoutèrent avec silence l'instruction que je leur fis à ce sujet, se mirent à genoux, adorèrent la croix et prièrent Dieu. Les Miamis qui y assistaient me dirent : « Voilà qui est beau ; nous t'en remercions, mais il est bon que tu expliques cela en plein conseil à tous les capitaines. »

Le 19, j'allai chez les Miamis. J'assemblai les anciens ; je leur expliquai les points principaux de la Foi et le mystère de la croix. Ils m'écoutèrent avec approbation ; ce qu'ils firent bien paraître, car, dès

le soir, je vis des tresses de blé d'Inde, des ceintures et des jarretières rouges qu'ils avaient pendues à la croix, ce qui ne se fait parmi eux qu'en signe de vénération.

Le 20, deux des principaux Miamis me vinrent trouver, et me prièrent que, quand je m'en irais, je leur donnasse cette croix pour la transporter à leur bourgade : « Elle n'est pas bien chez les Machkoutench, me disaient-ils, ils ne t'obéissent pas. » Je ne leur répondis pas clairement. Néanmoins ils firent courir le bruit que je la leur avais donnée. Les Machkoutench, à cette nouvelle, vinrent se plaindre auprès de moi, en disant qu'ils ne souffriraient pas que la croix fut enlevée de la place. Cette sainte contestation me donnait beaucoup de joie. Pour contenter leur dévotion, je leur promis qu'elle ne serait point transportée ailleurs ; mais que, pour satisfaire les Miamis, je ferais faire une autre croix toute semblable, et de fait j'en plantai une en leur bourgade comme j'avais dressé la première chez les Machkoutench.

Vers le soir, étant allé visiter en sa cabane une malade, qui était venue prier Dieu le matin en très-mauvais état, je fus surpris de la trouver guérie. Je ne la reconnaissais plus, car elle travaillait comme les autres femmes. Elle me raconta qu'après être sortie de la chapelle, étant arrivée chez elle, son abcès avait crevé, et s'était dissipé si heureusement, qu'elle

n'y sentait plus aucun mal. On avait amené le matin cette pauvre femme à notre chapelle avec les hommes. Je n'avais pu d'abord voir son visage, car elle avait la tête tout enveloppée. Mais, après l'instruction, la voulant faire sortir avec les autres, elle se tint à genoux et me dit : « Mon père, ayez pitié de moi ; » à peine pouvait elle parler. Je vis alors qu'elle avait le cou et le visage étrangement enflés. Je l'invitai à prier Dieu de nouveau, ce qu'elle fit avec ferveur. Elle commença par le signe de la croix, et tint ensuite les mains jointes, comme si elle y eût été habituée dès son bas âge. Cet extérieur était animé d'une foi vive, en vue de laquelle il plut à Dieu de lui rendre la santé.

Le 21 cette bonne Sauvage ne manqua pas de venir de bon matin à la chapelle où elle apporta un petit présent de blé d'Inde en action de grâces ; j'en remerciai Dieu avec elle.

Le 22 je remarquai l'éclipse de soleil qui arriva sur les onze heures. Je ne pus pas bien observer ses qualités. Les Sauvages, qui me tenaient occupé, ne s'en mirent pas beaucoup en peine.

Le 23 je passais par les cabanes des Machkoutench, ainsi que je fais souvent, sans entrer partout pour découvrir les malades, car ils ne manquent pas de m'appeler quand il y en a ; voilà tout d'un coup que je m'entends appeler. « Viens voir un corps mort, me dit-on. » J'entre, et je vois un homme sur son

séant, environné de ses amis ; il me dit qu'il n'avait pas mangé depuis cinq jours, mais qu'il avait seulement un peu fumé, parce qu'il ne se comptait plus au nombre des vivants : il se croyait mort. Lui ayant tâté le pouls, je lui trouvai un peu de fièvre, et lui dis qu'il vivait encore, mais qu'il pourrait bien mourir. Ce pauvre homme, apprenant qu'il n'était pas encore mort, demanda à manger, et fit bien voir qu'il était vivant. On ne peut modérer les Sauvages quand ils sont malades, ni leur faire garder aucun régime bien suivi. Dieu lui avait donné, ce semble, quelque pressentiment de sa mort, pour le disposer à la grâce du baptême. Je m'appliquai donc à l'instruire tous les jours jusqu'au 3 septembre ; et, ce jour-là, je lui conférai le baptême qu'il m'avait demandé plusieurs fois et avec de grandes instances ; il était d'ailleurs très-bien disposé, et la chose pressait, car il était réellement en danger.

La veille de mon départ, qui était le troisième jour depuis son baptême, je lui recommandai de faire souvent les actes de foi, d'espérance et de charité. Le lendemain matin, comme je lui demandai s'il s'en était souvenu, il me pria de lui prêter mon crucifix ; il le prit et puis, le caressant doucement avec la main, ce qui répond parmi nous à l'action de le baiser, « Homme-Dieu, ô Jésus, je vous aime, dit-il, et si vous me rendez la vie, je vous aimerai autant que je vivrai sur la terre, et si je meurs, je

vous aimerai à jamais dans le ciel ; ayez pitié de moi. — Voilà , me dit-il , ce que j'ai répété toute la nuit, car je n'ai point du tout dormi. » Il disait tout cela la larme à l'œil et avec affection. Il le redit encore plusieurs fois, ajoutant des actes d'espérance et foi, et mourut quelques semaines après mon départ, dans les mêmes sentiments, comme j'ai tout sujet de le croire.

Le 29 , étant allé chercher un jeune chrétien Machkoutench pour l'engager à prier Dieu, je rencontrai une troupe d'Illinois qui me suivirent. Ces bons peuples sont si ravis de voir une Robe noire, que nous ne pouvons aller nulle part sans en être accompagnés. Ils admiraient que j'eusse pris la peine d'aller trouver ce jeune garçon. Je leur en donnai les raisons , en leur témoignant l'importance que j'attachais à la Prière. Je profitai de cette occasion pour les instruire. Dieu me fit la grâce de me faire entendre. Après m'avoir remercié de mes instructions, ils m'adressèrent encore plusieurs questions auxquelles je tâchai de satisfaire. Enfin ils me demandèrent ce que j'aimais en ce pays, puisque je paraissais faire peu de cas de leurs présents. « Tu refuses le castor, disaient-ils, tu ne viens pas à nos festins lorsque nous t'y appelons , que veux-tu donc ? » Hélas ! ces pauvres gens ont l'esprit si faible qu'ils se figurent que nous ne venons en ce pays que pour y trouver cette sorte de bien ou de

jouissance. Ils s'imaginent que ce que nous prêchons de l'enfer et du paradis, n'est que par manière d'entretien, tout aussi bien qu'eux, quand ils arrivent de loin, racontent des nouvelles du lieu d'où ils viennent. Je satisfis leur curiosité en leur donnant une explication des récompenses que Dieu promet à ceux qui lui obéissent, en leur montrant la différence de ces biens éternels d'avec les biens passagers de ce monde pour lesquels ils prennent tant de peine. Ils m'écoutaient avec grande attention, et se redisaient en leur langue, ce que j'avais dit en langue des Miamis qui est à peu près la même que la leur.

Le dernier jour du mois d'août, j'eus une légère indisposition qui m'empêcha de parler. Notre chapelle, étant ouverte en plusieurs endroits, était exposée à tous les vents, ce qui fut cause que je pris un gros rhume. Bien que je ne pusse pas les instruire à mon ordinaire, ils venaient pourtant pour voir, disaient-ils, la Robe noire qui avait la voix morte, et le gosier malade. Je ne pouvais me faire entendre qu'à celui qui se trouvait le plus près de moi, et, par son intermédiaire, je leur disais que la Robe noire était un homme comme eux, qui était malade, et qui mourrait comme eux, qu'il n'y avait qu'un seul Esprit souverain et immortel, etc.

Le 6 septembre je partis pour retourner à notre Mission de saint François-Xavier, car, outre que la

voix me manquait encore, j'étais rappelé par mon supérieur. J'eus la consolation, quelques jours auparavant, de voir mourir un enfant Miami de nation, qui, incontinent après le baptême, s'envola de mes bras au ciel. J'avais trouvé aussi un pauvre vieillard Machkoutench, malade et aveugle, car il avait le nez, les lèvres et les yeux rongés par un chancre. A peine pouvait-il parler et entendre. Il était horrible à voir, et répandait l'infection comme un cadavre. Mais il est devenu parfaitement beau en son âme; car, après l'avoir suffisamment disposé, voyant le danger où il était, nous l'avons régénéré par les saintes eaux du baptême, et nous l'avons appelé Lazare.

Le 9, descendant les rapides, nos matelots crevèrent notre canot. J'avais pris le devant par terre, et j'étais déjà arrivé au lieu nommé Kakaling, à une lieue au delà, à nuit close. Un de nos matelots m'en vint avertir; nous rebroussâmes sur nos pas; mais nous ne pûmes aborder pour nous procurer quelque peu de nos vivres pour le souper.

Le lendemain, nous allâmes retirer de l'eau notre bagage tout mouillé, au milieu duquel était ma chapelle et mes écrits. Après avoir mis le tout à sec, j'envoyai par terre deux matelots pour aller acheter un canot, et avec le troisième, qui était malade, je demeurai dégradé¹ dans un îlot de dix pieds de long,

1. *Dégradé*, c'est-à-dire retenu sur la côte. En termes de ma-

jusqu'au 16 de septembre, que nous en partîmes pour aller à notre chapelle de Saint-Xavier remercier Dieu, et de nous avoir affligés, et de nous avoir retirés du danger.

V. — DE LA MISSION DES POUTEOÛATAMIS ET AUTRES PEUPLES
DANS LA BAIE DES PUANTS.

Le 17, j'allai au fort des Pouteoüatamis pour y faire mes provisions de blé. J'y fis en même temps une petite Mission où je reçus plus de satisfaction que je n'en avais reçu d'eux par le passé.

Dans cette Mission de Saint-François-Xavier, soit ici à notre maison, soit au fort des Pouteoüatamis, depuis un an j'ai baptisé trente-quatre personnes, entre lesquelles il y a un homme adulte malade, qui mourut peu après. Le reste sont des enfans, sans compter ceux que le P. André y a baptisés.

C'était avec consolation que je voyais même les vieillards venir à la chapelle se mettre à genoux,

rine, dégrader un vaisseau veut dire abandonner un vaisseau après lui avoir ôté ses agrès. Au figuré, ce mot s'applique aux personnes : *Être dégradé sur une côte* signifie être jeté ou abandonné sur une côte sans pouvoir reprendre la mer. Ce mot n'était guère en usage que dans nos colonies d'Amérique. Le P. de Charlevoix l'a employé plusieurs fois dans le journal de son voyage en Amérique, *lettres 13^e et 14^e* : « Me voici dégradé par un vent contraire qui a bien la mine de durer longtemps. » (*Histoire de la Nouvelle-France*, édit. in-4^o de 1744, t III, p. 204.)

joindre les mains sérieusement, et faire le signe de la croix, et prier Dieu avec respect. J'y ai dit la messe paisiblement tous les jours.

Le 27, je plantai une grande croix sur un plateau, au bord du lac, entre le village des Pouteoüamis et celui des Puants, derrière notre chapelle. Les anciens en témoignèrent une grande joie et exhortèrent tous les leurs, par un cri public, de porter un grand respect à la sainte croix plantée dans leur pays, pour marque du Christianisme qu'ils voulaient embrasser.

Après avoir baptisé quelques enfants et un homme dangereusement malade, je fus obligé de retourner à notre maison. Quelque temps après, comme je revenais visiter ce malade, par des chemins très-difficiles et par un fort mauvais temps, j'eus la consolation de voir de loin la croix que nous avions plantée. Ce me fut aussi un grand sujet de joie d'apprendre que les enfants y allaient prier Dieu, ainsi que je leur avais recommandé. Quand je fus arrivé, et sur mon invitation, les femmes, les enfants et même quelques hommes, m'y suivirent volontiers; ils se mirent tous à genoux à l'entour, entendirent une courte instruction, puis nous récitâmes les prières ordinaires. Après avoir consolé, instruit et disposé à la mort notre malade, visité plusieurs cabanes, soit de chrétiens, soit d'infidèles, et baptisé quelques enfants, je me retirai le soir par le même chemin, bénissant

Notre-Seigneur, qui nous fait un peu de part des peines qu'il a prises pour le salut des âmes. Je n'eus pas néanmoins la consolation d'assister à la mort de mon néophyte. La dernière fois que je le vis, il m'avertit qu'il décabanerait le lendemain et qu'il passerait à notre chapelle pour y prier Dieu; je n'y retournai pas. Dieu permit qu'il ne vînt pas ce jour-là et qu'il mourût le lendemain. Il était ce semble bien disposé, et j'espère que Dieu lui aura fait miséricorde.

Benedictus Deus et Pater Domini Nostri Jesu Christi. Dans les forêts, où nous vivons parmi les Sauvages, Dieu nous donne cette consolation de voir l'étendard de la sainte croix planté et honoré de toutes les quatre bourgades où nous sommes, en toutes lesquelles ce saint arbre a produit des fruits pour le ciel. En effet, la Mission de Saint-François-Xavier, qui est placée près de la baie des Puants, est une espèce de centre pour plusieurs nations, les Pouteoüatamis, les Sakis, les Ouenibigouc, les Oumatouminik, les Outaoussinagouc, etc., qui ont chacune leur langue particulière ¹. Plus avant dans les bois, vers l'occident, est la Mission de Saint-Marc des Outagamis ²,

1. Les Ouenibigouc, etc., n'étaient que des tribus de la grande nation algonquine. Quand le P. Allouez dit que chacune d'elles avait sa langue particulière, il entend parler probablement des dialectes divers d'une même langue.

2. Outagamis, ou *Renards*, nation nombreuse de la langue algonquine.

d'où dépendent les Ouagoussak, les Makoua, les Makoueoué, les Mikissioua. Encore plus avant vers l'occident, dans les bois, se trouvent les Machkou-tench, les Maramegs, les Kikabous, les Kitchigamich, le bourg des Miamis, où sont les Atchatchangkouen et où viennent les Illinois ¹, les Kakachkiouek, les Peoualen, les Ouaouiatanouk, les Memilounioué, les Pepikoukia, les Kilatika, les Mengakoukia. Ces peuples demeurent le long du Mississipi et parlent la même langue. Ils viennent dans ce pays, les uns en passant seulement, les autres pour y demeurer plus longtemps.

M'étant retiré à notre maison, nous avons employé le mois d'octobre à instruire et à faire prier Dieu les passants qui allaient à leur chasse d'automne et d'hiver et à baptiser ceux que les parents nous présentaient. Ces Sauvages ne s'arrêtent guère ici, parce que, cette année, il n'y a pas eu de glands ni de canards.

VI. — DE LA MISSION DE SAINT-MARC DES OUTAGAMIS.

J'ai baptisé depuis un an, en cette Mission, c'est-à-dire depuis juin 1672 jusqu'à juin 1673, quarante-

1. *Illinois*, nation nombreuse et guerrière. Le P. Allouez dit ailleurs que ces peuples « parlent l'algonquin, mais très-différent de celui des autres peuples. Leur pays est à soixante-dix lieues de la baie, du côté du midi, au delà d'une grande rivière qui se dé-

huit personnes, parmi lesquelles un enfant et deux adultes sont morts peu après le baptême.

Ayant appris que les habitants de plusieurs cabanes d'Outagamis étaient demeurées à leur bourg, à cause des malades qui ne pouvaient marcher (c'étaient ceux que j'avais baptisés le printemps passé), je les allai voir.

Je partis le 4 novembre, par le chemin de terre. Sur le midi, nous trouvâmes un peu à l'écart une grande roche taillée grossièrement en statue d'homme, dont le visage avait été peint en rouge. Elle était vis-à-vis d'un petit rapide, à deux lieues en deçà du grand rapide qu'on nomme le Kakaling. C'est une idole que les passants invoquent pour l'heureux succès de leur voyage; nous la roulâmes dans l'eau.

Le 6, étant arrivés près du bourg, nous adorâmes la croix que nous avions plantée l'hiver passé. Nous allâmes dire la sainte messe dans une des cabanes de grosse écorce qui sont dans le fort, après quoi nous cherchâmes les Sauvages, que nous découvrîmes de loin, à la faveur de la fumée qui paraissait dans le bois. Nous trouvâmes nos deux chrétiens malades et et leur parenté en dix cabanes. Tout le monde, à mon arrivée, mais surtout les malades, me firent beaucoup de caresses, apprenant que le sujet de mon

charge, autant qu'il peut conjecturer, en la mer, vers la Virginie. » (*Relation de l'année 1667*, ch. XI.) Le missionnaire faisait évidemment allusion au Mississipi, qui ne fut découvert que six ans plus tard, en 1673, par le P. Marquette.

voyage n'était que pour les consoler et pour les instruire, et non pour autre motif; car je ne souffris pas que les Français qui étaient avec moi achetassent ni blé ni autre chose.

De plusieurs malades adultes que j'avais baptisés l'an passé, trois sont morts; il n'en restait que deux qui avaient encore un peu de vie. J'allai les voir, pour les disposer à la mort; mais je m'aperçus que l'un d'eux, nommé Joseph, qui est capitaine des Outagamis et qui manie bien les affaires, ne faisait sa prière que pour obtenir la vie présente; et, comme je lui parlai de celle du paradis, il me dit qu'il ne songeait pas à la mort, qu'il n'était pas encore bien vieux, en un mot, qu'il priait Dieu qu'il lui conservât la vie du corps.

Je passai bien deux heures pour lui mettre dans le cœur l'indifférence chrétienne et pour le résigner à la volonté du souverain Maître. Rien ne le toucha plus que l'exemple de Notre-Seigneur, dont je lui racontai l'agonie et la prière au jardin des Olives. Il se rendit alors, et, malgré le chagrin d'une longue maladie, je vis un changement notable que la grâce opéra dans son esprit. Il prit le crucifix et fit lui-même sa prière, conforme à celle de Notre-Seigneur, avec une soumission parfaite et une indifférence chrétienne pour la vie et pour la mort.

L'autre malade était une femme nommée Marie. Lui ayant demandé, pour la disposer à la confession,

si elle ne se fâchait pas quelquefois : « Hélas ! dit-elle, et comment me pourrais-je fâcher, moi qui ne me compte plus au nombre des vivants ? Je ne suis autre chose qu'un corps mort. »

J'employai le reste du jour à instruire les autres Sauvages, qui venaient continuellement prier Dieu à la cabane où je m'étais retiré. Ils nous y apportèrent quelques enfants pour les baptiser.

J'y trouvai un autre malade. C'était un jeune homme qui, étant en guerre, avait été blessé à la cuisse d'un coup de flèche ; la pierre de la flèche étant demeurée dans la chair, lui avait causé un ulcère qui coulait continuellement et l'avait réduit en tel état qu'il semblait un squelette. Je le disposai au baptême, qu'il reçut avec joie et avec de grands remerciements, et je le nommai Marc.

En même temps, deux femmes chrétiennes étant réduites à l'extrémité, je leur donnai les derniers sacrements.

Le 11, je partis pour faire travailler à notre église.

Le 20 du même mois, je partis de rechef pour aller voir ces malades, que j'avais laissés à l'extrémité. Je n'y séjournai qu'un jour, parce qu'ils décabanaient pour aller à la chasse du castor. Pendant cette journée ils vinrent tous, même les plus vieux, pour nous écouter et pour prier Dieu. A deux de ces malades, que je trouvai à l'extrémité, je donnai le sacrement de l'extrême-onction, après les y avoir instruits et

bien disposés , ce qui se fit avec grand respect non-seulement de leur part, mais même des autres qui étaient présents, et qui admiraient cette cérémonie.

Après avoir suffisamment instruit les gens de cette bourgade, j'ai été contraint de la quitter pour un temps, étant appelé pour évangéliser d'autres Sauvages, partie dans la baie des Puants, partie chez la nation du Feu¹; je n'y pus donc retourner que trois mois après. A mon arrivée, je trouvai que le malin esprit avait fait tous ses efforts pour ruiner ce que j'avais heureusement commencé pour le salut de ce pauvre peuple.

Pour y réussir, il s'était servi de la victoire que les Nadouessis leurs ennemis avaient remportée sur eux; parce que, dans le combat, ils avaient pris ou tué une trentaine de nos Sauvages qui, pour la plupart, avaient prié Dieu avant que de se mettre en campagne.

Il est vrai que l'année précédente une bande de jeunes Outagamis, qui avaient détruits onze canots ennemis, avaient attribué cet heureux succès à la prière qu'ils avaient faite dans la chapelle avant de partir pour cette expédition. Mais, une autre bande qui avait aussi prié Dieu à l'exemple de la première, et qui même avait peint la croix sur leurs boucliers,

1. Les Français appelaient ainsi les *Mascoutins*. Le P. de Charlevoix prétend que c'était à tort: que le nom de ces Sauvages, *Machkoutench* ou *Mascoutins*, n'a pas la signification qu'on prétendait lui donner par ces mots.

ayant été défaits, cela donna sujet aux bruits qui coururent dans la bourgade, où on disait partout que Dieu n'aimait pas ceux qui prient, mais bien ceux qui ne prient pas, puisqu'il leur donnait de si grands avantages.

Ajoutez à cela que la barbarie exerce encore ici tout son empire, et que nos Outagamis sont bien résolus de ne pas traiter plus humainement les Nadouessis qu'ils en sont traités eux-mêmes. Leur cruauté est si grande, qu'après avoir brûlé leurs captifs, selon la coutume générale du pays, ils les découpent comme on fait d'un orignac ou d'un esturgeon, et les mettent cuire par morceaux dans la chaudière, pour les manger comme ils mangeraient toute autre viande.

Le malin esprit s'est donc servi des victoires que l'ennemi a remportées pour décrier la Prière et pour renouveler les anciennes querelles et toutes les impostures qui ont autrefois été débitées contre la Foi et contre nous.

Toutes ces choses avaient tellement aliéné les esprits, que j'eus de la peine à trouver où me loger, et je fus obligé de me retirer dans une vieille cabane ouverte à tous les vents. J'y dressai une petite chapelle pour y attendre avec patience les desseins que Dieu a sur cette nouvelle Eglise, qu'il veut sans doute éprouver par des tribulations. Je n'en conçois que plus d'espérance de la voir un jour très-

florissante. Et de fait, je fus bientôt consolé par l'affluence des Sauvages qui venaient en foule et sans cesse pour m'écouter, malgré toutes les calomnies que le démon avait suscitées. Je n'invectivai jamais plus fortement contre les superstitions et contre les autres désordres du pays, jusqu'à ce qu'enfin, tous ces nuages étant dissipés, le cours de l'évangile reprit son train ordinaire. Alors je repris dans ma petite chapelle toutes nos fonctions avec beaucoup de tranquillité, et j'y baptisai avec les cérémonies de l'Eglise ceux que j'en jugeai dignes.

J'allais aussi avec la même liberté dans les cabanes pour y expliquer nos mystères. Dans une de ces visites, ayant baptisé une femme fort malade, j'appris sur le soir de ce même jour, qu'elle s'en allait mourir; j'y retournai promptement, et je la trouvai à l'agonie; elle était environnée de femmes qui *pleuraient* selon la coutume du pays. Voici comment se faisait cette cérémonie: Quatre femmes des plus proches parentes étaient assises, deux aux pieds de la malade et deux à la tête, et, tout échevelées et baignées de larmes, chantaient bruyamment et déploraient la mort de leur fille, ainsi l'appelaient-elles. Ces larmes et ces cris durent jusqu'à ce que le mourant ait rendu l'âme.

Je m'approchai donc, et leur dis que je voulais parler à la malade. Elles firent silence, et se mirent à essuyer leurs yeux pendant que je fis faire à la

moribonde les actes nécessaires pour se bien disposer à la mort. Je dis tout à loisir les prières de la recommandation de l'âme, après quoi elles recommencèrent leurs pleurs. Mais je les fis encore cesser pour assister la malade et lui faire renouveler les actes de foi, d'espérance et de charité jusqu'à ce que m'apercevant qu'elle avait perdu tout sentiment, et de plus, la nuit me pressant, je me retirai. Elle mourut cette même nuit, et j'ai sujet de croire que Dieu lui a fait miséricorde.

Les autres malades persévèrent dans l'exercice de la patience chrétienne; plusieurs s'étonnent de ce qu'ils ne meurent pas, et reconnaissent que c'est la Prière qui les fait vivre. Comme je demandai à l'un d'eux où était le chapelet que je lui avais mis au col après son baptême, il me répondit qu'il était entre les mains de son fils, parce qu'il avait été malade ces jours passés, et que, pour le guérir, il lui avait donné son chapelet; et de fait, il ne lui eût pas plutôt attaché au cou, que la santé lui fut rendue.

Les ambassadeurs des Outagamis chez les Iroquois, qui étaient de retour depuis quinze jours, en avaient reçu de mauvaises impressions contre le Christianisme. Voici comment j'en fus informé.

Le 11 février, les anciens m'appelèrent au conseil, où leurs ambassadeurs me remirent les lettres du

P. Garnier ¹. Après que je les eu lues, ils me demandèrent si les affaires étaient bonnes ; je répondis que oui, pourvu que les Iroquois tinssent parole ². J'ajoutai qu'il y avait pourtant une chose mauvaise, à savoir, que leurs ambassadeurs chez les Iroquois avaient trop parlé ; qu'ils avaient dit avoir chassé la Robe noire de leur pays et ne vouloir plus entretenir de commerce avec les Français. Ils furent si surpris d'une telle imposture, qu'ils demeurèrent longtems sans rien dire ; enfin ils s'écrièrent : « Ce sont les Iroquois qui ont forgé cela ; ils n'aiment pas les Français, mais nous aimons la Robe noire. Nous te prions de continuer d'avoir soin de nous, d'instruire nos enfants et de nous aimer. »

Avant que de quitter cette bourgade pour continuer mes courses, je baptisai quelques jeunes filles suffisamment disposées, et qui savaient bien le catéchisme et les prières.

J'ai cette consolation que tout ce bourg est bien instruit de nos mystères. Aussi, depuis le matin jusqu'au soir, je ne m'occupe à autre chose, et j'ai lieu d'être satisfait sur ce point, car ils sont bien persua-

1. Le P. Julien Garnier était chargé de la Mission de Saint-Michel, chez les Tsomnontouans.

2. On voit, par les lettres que les missionnaires des Iroquois écrivaient alors au gouverneur du Canada, que les Hollandais et les Anglais poussaient les peuples de cette nation à se déclarer contre les Français.

dés que je ne les vais voir pour autre chose que pour leur apprendre le chemin du Ciel.

Voilà une partie de ce que le P. Claude Allouez mande de sa Mission, qui n'a de bornes que celles que son zèle y veut mettre, découvrant et instruisant toujours de nouvelles nations. Pendant que d'un côté le P. Marquette est allé en découvrir de plus éloignées, jusqu'à la mer du Sud, et que de l'autre le P. Albanel est parti une seconde fois pour aller chercher celles qu'il avait déjà découvertes, à la mer du Nord. Ainsi, le midi et le septentrion entendront parler de leur Créateur, et l'Évangile va s'étendre aux deux extrémités de cette Amérique, où la grande multitude de peuples qui l'habite ne manquera d'instruction que faute d'ouvriers évangéliques qui passent les mers pour les venir instruire.



MISSION

DES HURONS

A NOTRE-DAME DE FOYE PRÈS QUÉBEC.

PENDANT LES ANNÉES 1672-1673.

[La Mission de Notre-Dame de Foye, établie en un lieu nommé la Côte-Saint-Michel, à une lieue et demie de Québec, a été formée des débris des tribus huronnes chassées de leur pays par les Iroquois. Consacrée d'abord à la Sainte Vierge, sous le titre de son Annonciation, cette Mission a été appelée depuis *Notre-Dame de Foye*, à l'occasion d'une image de la Mère de Dieu envoyée de Belgique au Canada. Cette statue de la Vierge avait cela de remarquable qu'elle était faite du bois d'un chêne dans le cœur duquel on en avait trouvé une semblable, quelques années auparavant, dans le village de Foye, au pays de Liège, à une lieue de la ville de Dinant¹. Le

1. *Relations de la Nouvelle-France*, de 1669-1670. — *La triple couronne de la B. V. Mère de Dieu*, par le P. Poiré, S.-J., traité I, chap. XII. — *Vie du P. Chaumonot*, New-York, 1858, p. 87.

P. Chaumonot gouvernait, dès l'origine, cette chrétienté fervente. Voici un extrait de la relation qu'il a envoyée à la fin de l'année 1673 ¹.]

Les bons chrétiens de Notre-Dame de Foye continuent à mener une vie qui retrace en plus d'un point celle des chrétiens de la primitive Église. Je me contenterai d'en rapporter quelques exemples.

Je commence par la mort de Pierre Atironta. Ce bon capitaine des Hurons est passé à une meilleure vie, le 16 décembre 1672, avec de grandes marques de prédestination. Depuis six ans qu'il est revenu du pays des Iroquois, où il avait été assez longtemps captif, il a toujours été très-fervent ; jamais on ne l'a vu tomber dans un excès de boisson ni dans tout autre péché scandaleux. Il fut admis, quelque temps après son retour, en la Sainte Famille ², et pour lors il a redoublé ses dévotions. Il était d'ordinaire avant le jour à la chapelle, hiver et été, pour y réciter son chapelet et ses autres prières.

Cela n'empêchait pas qu'il n'assistât tous les jours à la sainte messe très-dévotement ; et, quand on en disait plusieurs, il les entendait toutes.

Il était toujours un des premiers à la chapelle et

1. Ce qui est renfermé entre des crochets a été ajouté à la *Relation manuscrite*. On en usera de même toutes les fois qu'on le jugera nécessaire pour l'intelligence du texte.

2. Confrérie de la Sainte-Famille instituée à Québec par Monseigneur l'évêque de Pétrée en l'honneur de Jésus, Marie, Joseph. Le P. Chaumonot avait obtenu que les chrétiens les plus fervents de N.-D. de Foye seraient associés à la Confrérie de Québec.

le dernier à en sortir. Sa modestie et dévotion édifièrent grandement les Français. Jamais on ne le voyait en l'église qu'à deux genoux, quoique ce soit une posture extrêmement incommode aux Sauvages.

Tout âgé qu'il était, lorsqu'il revint de sa captivité, il ne laissa pas d'apprendre par cœur, en fort peu de temps, toutes les prières huronnes, qui sont assez longues; de sorte qu'il devint le dogique de sa cabane, et avait soin de les faire réciter tout haut, les soirs et les matins, à ses domestiques.

Plusieurs mois avant sa mort, il avait pris la coutume de prier Dieu la nuit toutes les fois qu'il se réveillait, et, pour cet effet, il tenait toujours son chapelet au chevet de son lit ou pendu à son cou.

Sa vertu a particulièrement éclaté dans ses maladies, qui étaient fort fréquentes, à cause des coups et des autres mauvais traitements qu'il avait eu à endurer chez les Iroquois. Jamais on ne l'a entendu se plaindre ni proférer aucune malédiction ou mauvais souhait contre cette nation, dont il a reçu tant d'outrages. Il n'avait point d'autres paroles en bouche que celles-ci : « Il n'importe ce que je souffre; cela va bien. J'ai de quoi offrir quelque satisfaction à mon Sauveur pour mes péchés. »

Pendant sa dernière maladie, qui dura plus de quatre mois, il ne laissait pas, quelque mal qu'il sentît, d'aller tous les jours à la messe. Mais comme il s'affaiblissait tous les jours de plus en plus, il fut

réduit à un tel état, qu'il n'avait plus la force de lever les pieds pour aller à l'église. Sa ferveur lui suggéra un expédient pour subvenir à cette grande faiblesse; ce fut de prier sa femme de l'aider à se tenir debout, et ensuite à mettre un pied devant l'autre, pour aller à la messe, afin d'y unir ses douleurs à celles de Notre-Seigneur. D'autres fois, il se traînait sur les genoux et sur les mains, tantôt en s'accrochant aux perches des cabanes qu'il rencontrait le long de sa route, tantôt en s'appuyant sur quelques personnes charitables qui soutenaient sa marche chancelante.

Quand il ne lui fut plus possible d'aller à la sainte messe, il tâchait d'y assister du moins en esprit chaque fois qu'on la disait; et, quelque mal qu'il sentît, il ne cessait point de réciter durant toute la messe les mêmes prières qu'il aurait faites s'il eût eu à l'entendre dans la chapelle.

Quand son Père spirituel lui suggérait quelque bon sentiment, il disait : « Voilà mon entretien pour aujourd'hui; je ne penserai qu'à cela tout le jour. »

Il avait partagé entre les jours de la semaine certaines dévotions appropriées à chaque jour différent.

Le dimanche, il disait le chapelet de la très-sainte Trinité, composé de trente *Gloria Patri*; le lundi, il en disait un autre pour les trépassés; le mardi, un autre à l'honneur des anges, etc.

Il était surtout très-soigneux de réciter trois fois le

jour l'*Angelus*, pour gagner les indulgences attachées à cette pieuse pratique.

Étant près de mourir, il dit que ce qui lui donnait plus de consolation était d'avoir été admis à la Sainte Famille, où tant de gens de bien qui en sont prièrent Dieu pour lui après sa mort.

Ceux de ses compatriotes qui le visitaient en sa dernière maladie étaient grandement touchés de sa patience ; car, quoiqu'il éprouvât de cruelles souffrances, parce que sa chair tombait en lambeaux, et qu'il nageait dans le sang faute de linge et d'autres secours dont ces pauvres gens sont destitués, il ne faisait paraître aucun signe de tristesse. Une bonne chrétienne, admirant la douceur et la tranquillité d'esprit qu'il conservait parmi tant de maux, me dit, quelques jours après sa mort, que l'allant visiter, il lui semblait voir la constance et la patience du Sauveur représentées par celle de ce pauvre Sauvage.

C'est une bonne coutume, que celle qui s'est introduite parmi ces nouveaux chrétiens, d'aller visiter souvent les malades et de prier Dieu pour eux après les avoir salués. C'est notre fervent néophyte qui l'a établie et qui lui a donné cours par son exemple ; car, comme il était capitaine, tous les autres prirent bientôt l'habitude de l'imiter en ce saint exercice. Quant à lui, il donnait beaucoup de temps à cette visite des malades, qu'il faisait tous les jours

et sans jamais s'en dispenser, quelque souffrant qu'il fût lui-même.

Il était ennemi de l'oisiveté, aussi travaillait-il continuellement, tant qu'il se porta bien, soit aux champs, soit à la maison; et, ce qui est plus à estimer, c'est que jamais le travail ne lui faisait quitter ou diminuer ses dévotions, ni celles-ci ne le retiraient point du travail. Il joignait au travail des prières et oraisons jaculatoires qu'il n'interrompait presque jamais. Une si sainte vie a été suivie d'une sainte mort.

Une bonne Huronne me disait, il n'y a pas longtemps, en me rendant compte de conscience : « Mon Père, Dieu m'a fait depuis quelque temps une grâce de ne chérir plus quoi que ce soit; je m'étonne du changement que je trouve en moi. Autrefois, il me semblait que toute la porcelaine et tout le blé que j'avais n'étaient jamais assez pour contenter mon avidité. Plus j'en avais et plus j'en désirais avoir; jamais je n'étais satisfaite. Maintenant, c'est tout le contraire. Je ne porte plus envie aux personnes riches; je leur porte plutôt compassion de ce qu'elles mettent leur affection à des choses qu'elles ne possèdent qu'en passant et dans les courts moments de la vie présente. »

Une de ses amies lui ayant dit en confidence qu'elle avait de la peine à quitter sa demeure de Notre-Dame de Foye, pour aller s'habituer à Notre-Dame de

Lorette, eut d'elle cette réponse : « Je vois bien que la peine que vous avez de changer de village vient de l'amour que vous portez aux champs que vous avez ici, et que vous ne pouvez pas transporter si loin ; mais, considérez, je vous prie, si nos parents défunts ont emporté quelque chose des leurs avec eux, quand ils ont quitté ce monde pour aller au Ciel. Pourquoi ne nous accoutumerions-nous pas à faire pendant notre vie, ce qu'il nous faudra faire à la mort? » Cette réponse, si sage et si chrétienne, apaisa le mécontentement de la Sauvagesse. — Si les sentiments de ce cœur détaché des biens de la terre ne se fussent manifestés que par des paroles, ils n'auraient pas mérité de bien grands éloges ; mais les œuvres qui en ont été le fruit les ont rendues bien plus recommandables. Après avoir fait plusieurs aumônes d'une caisse de blé que je lui avais mise entre les mains, elle me vint dire qu'elle était presque vide ; mais que j'en trouverai deux autres pleines en la place ; c'était elle qui les y avait mises du sien. Ne voilà-t-il pas des entrailles de miséricorde ? C'est dommage que cette âme charitable n'ait autant de moyens que nos grandes dames de France. Ah ! combien de monastères et d'hôpitaux lui verrait-on fonder ! ah ! que de milliers de pauvres en seraient assistés !

Cette bonne chrétienne me dit souvent : Que ne suis-je née en France, j'aurais cru dès mon enfance,

j'aurais été bien élevée, et bien instruite en la crainte de Dieu, je ne l'aurais peut-être jamais offensé.» Et quelquefois, s'adressant à sa fille, elle lui dit : « Garde-toi bien, ma fille, de ressembler à ta mère; tu es obligée d'être bien meilleure qu'elle, toi, qui reçois pendant ta jeunesse tant de bonnes instructions que je n'ai jamais eues. »

La femme d'un de ses neveux, qui demeure avec elle, l'avait provoquée un jour par des paroles outrageantes; et, comme cette impudente continuait à décharger sur elle sa bile, au lieu de lui tenir tête, elle sortit de sa cabane, afin de lui ôter l'objet dont la présence ne servait qu'à l'irriter davantage. Après quelques heures, elle rentra tout doucement dans sa cabane et sans mot dire. Le lendemain au matin, comme si ce qui s'était passé la veille n'eût été qu'un songe, elle la salua la première, et lui commanda d'apprêter le dîner sans lui en faire le moindre reproche. La nièce fut tellement gagnée par cette douceur qu'en un instant tout son fiel se changea en miel; et elle se mit en devoir de la servir mieux que jamais elle ne l'avait fait. Voilà comme les bons chrétiens, se laissant dévorer comme des brebis par les loups, convertissent ceux ci en agneaux. Plût à Dieu que beaucoup de chrétiens, qui ont sucé la Foi avec le lait, puissent au moins, une fois en leur vie, imiter la générosité de cette pauvre Sauvage!

Les vertus, quand elles sont parfaites en une âme,

se tiennent toutes l'une à l'autre comme les anneaux d'une chaîne. Je vois cela en cette pieuse néophyte. Elle était attaquée d'une grosse fièvre ; j'envoyai quérir un chirurgien pour la soigner, mais on ne le trouva point ; et, comme je pressais qu'on l'allât chercher encore une fois, elle me dit avec un grand calme : « Hélas ! il ne presse pas tant qu'on le fasse venir ; il viendra quand il plaira à Dieu. » Lorsqu'elle se trouva un peu mieux, elle m'avoua qu'elle avait été si mal, qu'elle croyait en devoir mourir. Et cependant, à voir le repos d'esprit avec lequel elle endurait le mal, et le peu d'empressement qu'elle mettait à faire hâter le chirurgien, vous eussiez dit qu'elle ne souffrait que fort peu.

Cette bonne veuve a soin d'ouvrir et de fermer la porte de la chapelle matin et soir. Quelquefois aussi elle prend soin de la balayer. Un jour, comme elle rendait ce bon office à la Sainte Vierge, elle fut tentée de vanité à cause du monde qui la regardait. Elle chassa cette pensée en disant à part soi : « Mais qu'est-ce que c'est de balayer une chambre pour en prendre de la vaine gloire ? Ne sont-ce pas les dernières servantes de la maison qui s'emploient à cela ; cet exercice donc me doit plutôt humilier qu'enorgueillir en me représentant que je suis la dernière du bourg, puisque je suis appliquée à faire le dernier office de tous ceux qu'on pratique en l'honneur de la bienheureuse Vierge. Cette charge me convient,

non point parce que je sois meilleure que les autres, mais parce que je suis la plus vile et abjecte de toutes. »

Les Iroquois que Notre-Seigneur a attirés de leur pays pour venir ici faire profession ouverte de la Foi, sont pour la plupart les plus fervents de nos chrétiens. Un ancien d'Agnié vint ici ce printemps à dessein de ramener quelques femmes qui étaient redemandées par leurs parents, sous prétexte de les instruire en la Foi; la dogique des Agniées¹ répondit pour toutes que, si leurs parents voulaient les recevoir dans le pays, ils ne devaient point servir d'autres finesses que d'embrasser tout de bon la Foi, et de se faire baptiser; « car il n'y a point d'apparence, dit-elle, que, refusant d'être instruits par les Pères qui ne sont que pour cela dans le pays, ils voulussent recevoir nos enseignements, nous, qui ne sommes que des femmes idiotes. » Et ainsi le bon vieillard dut s'en retourner sans avoir rien gagné.

Toutes les fois qu'il se présente quelques occasions commodes d'envoyer des lettres dans leur pays, ces bonnes Iroquoises me pressent d'écrire à nos Pères pour les solliciter de parler à leurs parents afin de les engager à embrasser le Christianisme. Elles

1. *Dogique* est le nom que, dans les Missions étrangères, on donne à ceux des naturels qui instruisent leurs compatriotes. Il paraît qu'il y avait au Canada des dogiques ou catéchistes non-seulement parmi les hommes, mais encore parmi les femmes.

composent même de petites exhortations en leur langue pour être envoyées à leurs parents. Elles y ajoutent des présents pour les rendre favorables à nos missionnaires. En un mot, elles n'omettent rien de ce que la charité chrétienne leur suggère pour attirer à la Foi leurs parents et leurs compatriotes.

Marie Tsaouenté, la plus considérable de toutes, ne s'est pas contentée de faire écrire à son père, qui est au pays d'Agnié, de la venir trouver ici pour y faire son salut, mais elle a ajouté aux paroles un présent de mille grains de porcelaine pour l'attirer plus efficacement. Elle a mis ce présent entre les mains d'un Iroquois catéchumène parti de Québec pour retourner en son pays, seulement à dessein d'aller quérir toute sa famille, et de l'amener ici pour être instruite et baptisée tous ensemble.

Ces pauvres étrangères firent au commencement du mois d'août un acte de grande charité. Un Huron, fort adonné à la boisson aussi bien que sa femme, avaient donné tant de scandale et de peine à tout le bourg de Notre-Dame de Foye, qu'on fut contraint de le chasser et de lui défendre de paraître dorénavant parmi les chrétiens; on détruisit même sa cabane, et les enfants y mirent le feu, afin de lui ôter tout prétexte de rentrer dans le bourg. Par suite de ce bannissement, le pauvre misérable n'habitait plus que parmi les halliers ou en plein champ, tan-

tôt d'un côté et tantôt d'un autre. Cependant plusieurs de ses compatriotes lui portaient par charité, mais en cachette, un peu de nourriture pour l'empêcher de mourir de faim. A quelque temps de là, des chrétiennes Iroquoises venues l'an passé de leur pays, ayant appris que la famille de cet ivrogne avait été chassée du bourg à cause de sa mauvaise conduite, tinrent conseil entre elles et résolurent d'offrir aux Anciens un présent de plus de quatre mille grains de porcelaine pour obtenir à ce fugitif la permission de rentrer dans le bourg. Cette porcelaine ayant été présentée à l'assemblée des Anciens, on loua d'abord la générosité chrétienne de ces bonnes étrangères qui, loin de se réjouir de la punition d'un des ennemis de leur nation, voulaient racheter sa liberté et son rappel parmi ses compatriotes. On jugea donc qu'il ne fallait pas laisser sans résultat une si bonne œuvre ; et, pourvu que le criminel donnât des marques d'un vraie repentance, on accorderait ce que demandaient pour lui ces généreuses étrangères. On l'envoie chercher, on le fait comparaître dans l'assemblée, on lui reproche ses débauches et le scandale qu'il donne depuis si longtemps, puis on lui demande quelle pensée il a pour l'avenir. On lui déclare que, sans de pauvres Iroquoises qui avaient demandé sa grâce en offrant trois colliers de porcelaine, jamais on ne l'aurait admis en aucune cabane, tant on a en horreur ses ivrogneries, et qu'au reste

c'était son plus jeune enfant qui avait surtout excité la compassion de ses bienfaitrices, car s'il n'y eût eu que lui et sa femme, on se serait probablement très-peu inquiété de leur sort.

Le Sauvage écouta ces reproches avec grande attention et beaucoup de confusion, puis il répartit : « Mes oncles, je vous prie de croire que je n'ai point été fâché de ce qu'on a brûlé ma cabane et de ce qu'ensuite on m'a obligé de séjourner au milieu des champs, parce que je suis convaincu d'avoir bien mérité un tel châtement. Que si, en considération de ces bonnes Iroquoises qui se portent pour mes avocates, vous me voulez recevoir à merci, je vous promets de ne jamais plus retomber dans mes fautes passées ; si je ne tiens parole, je vous conjure de n'avoir jamais plus pitié de moi. Je souhaiterais bien qu'en votre présence ma femme fit les mêmes protestations que moi ; car c'est elle qui est la principale cause de nos mauvais déportements. » Là dessus on jugea à propos d'appeler cette femme au conseil. Aussitôt qu'elle fut venue, on lui fit les mêmes reproches qu'à son mari ; puis on ajouta qu'il avait publiquement déclaré que c'était d'elle que venait tout le mal, quoique son sexe aurait du sans doute la rendre plus retenue. Cette femme ne se laissa point troubler de ces réprimandes ; elle fit une réponse qui étonna toute l'assemblée. « Mes oncles, dit-elle, voilà qui va bien. — Oui, s'il est vrai que je suis seule cause

de tout le mal qui arrive dans notre ménage, soyez assurés que désormais vous ne serez plus scandalisés à notre occasion, car je suis pleinement résolue de changer de vie; et si j'ai causé le désordre par ma mauvaise conduite, je veux à l'avenir mettre le bon ordre par une manière de vie plus réglée. Je suis une pauvre pécheresse, je l'avoue; mais je ne laisse pas de confesser d'avoir la Foi. Car, lorsque j'ai été chassée du bourg, on me conseillait de me retirer en quelque autre pays où je puisse vivre à ma fantaisie, avec la liberté de faire tout le mal que je voudrais; la crainte d'être damnée m'en a empêché. J'aime bien mieux vivre au milieu des bêtes dans les bois, avec l'espérance qu'un jour on aura la bonté de nous recevoir dans le bourg; — ou bien, si nous tombons en quelque maladie mortelle durant notre bannissement, que l'on ne nous refusera pas l'absolution de nos péchés quand nous demanderons à nous confesser. Voilà ce qui nous a retenus près d'ici; voilà ce qui ne nous a point permis de nous éloigner de Notre-Dame de Foye. Au reste, mes oncles, je sais fort bien que la personne, que mon mari et moi avons le plus offensée, est la bienheureuse Vierge à qui ce bourg est consacré, et de qui il porte le nom. Nous voudrions être bien riches pour lui faire un beau présent, afin de l'apaiser; je ne possède que cinquante sols. Je lui en fais un don, afin qu'on en achète de la cire ou quelque autre chose qui soit employé en son

honneur. J'espère que cette Mère de bonté voudra bien accepter cette petite offrande, et nous pardonner tous les mauvais exemples que nous avons donnés à nos compatriotes. » Ce discours attendrit toute l'assemblée, et produisit tant d'effet sur l'esprit des anciens, qu'on rétablit dans le bourg cette pauvre famille exilée, même sans vouloir accepter pour le fisc public les colliers de porcelaine qu'avaient offerts les bonnes Iroquoises. On leur rendit leurs présents; et depuis lors cet homme et sa femme ont persévéré dans leurs devoirs de chrétien.

L'exemple des écoliers français, qui, tous les soirs, en sortant de classe, vont chanter au salut dans la chapelle de Notre-Dame de Foye, a opéré ce bien que les petits Sauvages, pour les imiter, ont appris à chanter en leur langue de beaux cantiques. Ils les chantent non-seulement à l'église, mais même dans leurs maisons, dans les rues, dans les champs et partout où ils se trouvent; en sorte que ces pauvres petites créatures ignorant toutes les chansons profanes de leurs ancêtres, n'ont en bouche que les motets spirituels que le Père leur enseigne. Il arrive de là qu'en peu de temps ils apprennent avec plaisir les mystères de notre Foi, et toutes leurs prières qu'on leur fait chanter sur divers airs, changeant la lettre et les tons, selon qu'on fait dans l'église au retour des fêtes solennelles.

Entre autres personnes venues du pays iroquois

pour professer librement la Foi chrétienne, nous avons eu la joie de recevoir un de nos capitaines hurons, nommé Jacques Onnhactetaionk, avec toute sa famille composée de dix personnes. Ce bon chrétien avait été conduit par le P. Le Moine à Agnié, afin qu'il l'aidât, par son exemple, à la conversion de cette nation. Mais, voyant que l'ivrognerie mettait beaucoup d'obstacles à la Foi parmi ces pauvres Sauvages, et craignant d'ailleurs que ses enfants ne se laissassent aller aux mêmes désordres, s'ils habitaient plus longtemps parmi eux, il prit, l'été dernier, la résolution de venir retrouver ses compatriotes, afin de vivre plus librement en chrétien parmi eux.

Dès que ce capitaine fut arrivé à Notre-Dame de Foye, où les Hurons demeurent à présent, ce fut à qui lui ferait un meilleur accueil. Les mères de famille lui portaient à l'envie des charges de blé d'Inde. Quelques-unes même, pour surpasser les autres en libéralité, lui abandonnèrent des champs de blé d'Inde presque mûrs. On fit en réjouissance de son retour plusieurs festins; et, pour qu'il fut rétabli en sa charge de capitaine, les matrones lui apportèrent chacune des colliers de porcelaine comme un fonds d'où il put tirer de quoi exercer des libéralités, selon l'exigence de cette charge. Cela fait, on assembla le conseil, où tous étant réunis, je lui offris d'abord un collier de porcelaine; et puis, selon la commission qui m'en avait été donnée, je lui rendis *la voix de*

capitaine ¹, dont notre bourgade avait été privée depuis si longtemps. « Ce n'est pas moi, lui dis-je, qui te rends aujourd'hui la parole, c'est Celui qui t'a préservé de tant de dangers parmi les Iroquois; c'est Jésus qui t'a si heureusement retiré de ce pays infidèle, c'est lui qui te remet en ta bouche la parole d'un capitaine chrétien. Considère tout ce que condamnerait, tout ce que recommanderait le Sauveur Jésus, s'il était en ta place, et tâche de faire de même: si tu en agis ainsi, tu seras le collègue des lieutenants de Dieu; tu affermiras leur parole; et, étant bien uni avec eux, il n'y aura vice que vous ne bannissiez de la colonie huronne, ni vertu que vous n'y fassiez fleurir. »

Onnhactaionk remercia le Père, mais sans lui faire aucun présent; il attendit le jour où il donnait un festin; et alors, prenant la charge de capitaine, il *répondit*, selon la coutume, *par un collier de porcelaine* qu'il présenta à Notre-Dame, la Sainte Vierge Mère de Dieu. Il voulait contribuer par cette offrande à la construction de sa maison de Lorette, qu'on doit bâtir dans le nouveau bourg huron, sur le plan de celle qui est venue de Nazareth. Il offrit encore deux autres colliers; l'un destiné à Mgr le comte de Frontenac, notre gouverneur; l'autre, qu'il présenta aux femmes huronnes, pour les réunir toutes dans

1. Le droit de parler dans les assemblées en qualité de capitaine.

un même esprit, et rallumer en elles le feu du zèle et de la charité.

Non content d'exciter le zèle des autres, il a témoigné le sien par de belles harangues qu'il a faites en sa qualité de chef de bourgade. La première fois qu'il parla en public, ce fut contre l'ivrognerie. Il en exposa si bien les inconvénients, il représenta si vivement les malheurs que ce vice cause aux peuples qui y sont adonnés, que, depuis ce discours, nous n'avons pas eu à déplorer dans notre bourg aucun désordre de cette nature. Voilà qui nous fait voir combien est puissant, même parmi les plus sauvages, le bon ou le mauvais exemple de ceux qui président.

Plaise à Dieu de conserver la ferveur et le zèle de ce bon capitaine à exterminer l'ivrognerie qui est l'unique ennemi qui nous reste à combattre parmi nos Sauvages chrétiens. Le larcin auquel, avant le baptême, les Hurons étaient extrêmement sujets, est maintenant si éloigné d'eux, qu'ils feraient scrupule de s'approprier un double, un clou, ou une épingle qu'ils auraient trouvé le long des chemins. Ils n'ont pas sitôt ramassé quelque chose qu'ils me la viennent apporter, afin que je la restitue à qui de droit. Pour les jurements, blasphèmes et imprécations qui sont si communs parmi les Français, nos Sauvages hurons n'en savent pas même les termes; et les superstitions de leurs ancêtres sont tout à fait oubliées

et abolies. La stabilité dans le mariage, qu'on a eu autrefois tant de peine à introduire et à faire observer dans leur pays, règne maintenant parmi eux aussi bien que chez les meilleurs chrétiens d'Europe. Le luxe dans les habits ne trouve guère ici d'entrée dans les familles; les excès qui accompagnent ordinairement les festins des Sauvages sont bannis de leurs maisons; leurs repas, même les plus magnifiques, consistent en une chaudière pleine de viande ou de poisson, et grande à proportion du monde qu'on invite. Le vice impur est en horreur parmi eux, en sorte qu'il y a ici, parmi la jeunesse huronne, beaucoup plus de pudeur et de retenue que parmi les Français.

Salutem ex inimicis nostris. Ces pauvres gens doivent tout ce changement si complet dans leurs mœurs à la perte de leur pays et à leur transmigration dans le nôtre. Que Dieu est admirable dans ses desseins! *Notas facite in populis adinventiones ejus.* Qui aurait jamais dit que pour faire chrétienne la nation huronne il la fallait exterminer? Je pleurais autrefois les désastres des Hurons détruits par les Iroquois, et maintenant j'en loue Dieu, car je crois évidemment que si ce peuple fût demeuré florissant comme il était jadis, nous n'eussions pas gagné en cent ans sur leurs esprits, pour les façonner à une vie chrétienne, ce que nous avons gagné en peu d'années. Je porte le même ju-

gement sur les Iroquois. Je suis convaincu qu'il est bien difficile de les convertir pleinement dans leur pays, mais que si nous pouvions peu à peu les détacher du lieu de leur naissance pour les attirer dans nos colonies huronnes, nous aurions grande facilité d'en faire en peu de temps de braves chrétiens. Hélas! on pourrait en venir à bout à peu de frais! Si nous avions seulement des habits à leur donner, en attendant qu'ils eussent appris, par le moyen de la chasse, à s'en procurer eux-mêmes, nous verrions bientôt parmi nous grand nombre de ces pauvres Sauvages. Beaucoup déjà sont dans des dispositions favorables à la Foi, mais ils n'ont pas assez de courage pour en faire profession publique au milieu de leurs compatriotes infidèles et corrompus. En voici une preuve bien évidente; c'est la transmigration assez récente de près de cinquante, venus ici d'un seul bourg iroquois sur la parole que le P. Bruyas leur a donnée, de la part de M. de Courcelles et de M. Talon, que rien ne leur manquerait parmi nous. Que si la simple promesse d'avoir ici soin d'eux, après leur arrivée, a eu tant de pouvoir sur leurs esprits, que ne fera pas son accomplissement lorsqu'il sera publié dans tout le pays?

Je voudrais que les âmes zélées pour le salut de ces peuples vissent quelle est la dévotion que font paraître les Iroquois aussitôt qu'ils sont arrivés à notre Mission. Ce serait pour eux un motif de redoubler leurs prières afin d'obtenir du bon Dieu, à

ceux qui sont encore dans leur pays, la force et la générosité de rompre les liens qui les y retiennent, et de se venir ranger auprès de nous. Car à moins que Notre-Seigneur, sollicité par les gens de bien, ne fasse un vrai miracle pour détacher ces Iroquois de l'affection naturelle qu'ils ont pour leur patrie, ils ne pourraient jamais se résoudre à l'abandonner pour venir demeurer parmi des étrangers. L'expérience de plusieurs années nous a convaincu que les personnes les plus riches de l'Europe n'ont pas plus de peine à quitter tous leurs biens pour s'engager dans l'état religieux, que nos Iroquois en ont de quitter leurs parents, leurs amis, leurs champs, leurs cabanes, pour aller s'établir en un autre lieu où ils ne sont pas assurés de trouver rien de tout ce qu'ils ont abandonné. C'est pourquoi, toutes les fois que nous voyons venir à nous de ces pauvres gens, nous devrions autant admirer la puissance de la grâce sur eux que nous admirons le pouvoir de l'inspiration divine qui a obtenu que des princes, que des grands seigneurs aient renoncé à leurs états pour entrer en des cloîtres et s'y consacrer au service de Dieu. Or, comme ces grandes conversions sont ordinairement l'effet de la prière des âmes ferventes, ainsi celles des Iroquois qui viennent ici pour se sauver doivent être demandées avec instance par tous ceux qui ont un vrai zèle pour la gloire de Dieu.

Au reste, quand ces pauvres Iroquois ont une fois rompu les liens qui les tenaient attachés à leur pays et qu'ils se sont rendus auprès de nous, ils y trouvent tant de repos d'esprit et Dieu les comble de tant de consolations intérieures, qu'ils ne savent comment exprimer leur satisfaction et leur joie. L'un d'eux me disait quelques jours après son arrivée que, comparant la douceur de la vie qu'il menait ici avec la manière de vivre des Iroquois, il lui semblait d'avoir échangé l'enfer pour un paradis de délices.

Un jeune guerrier de la même nation, après être demeuré quelque temps chez les Hurons de Québec, en forma à peu près le même jugement. Etant retourné dans son pays, il affirmait que la façon de vivre de nos Hurons était si surprenante et si éloignée de celle des autres Sauvages, qu'il se doutait bien que le récit qu'il en faisait serait pris pour une fable. C'est le même guerrier qui, passant par la prairie de la Magdeleine, où il y a une autre colonie huronne, fut si touché des bons exemples des chrétiens qui la composent, qu'il résolut lui-même d'embrasser le Christianisme, et il exécuta son dessein après être retourné dans son pays pour y chercher ses parents et leur procurer, en les amenant parmi nos Hurons, le bonheur d'une vie chrétienne.

Ce n'est pas seulement parmi les nations policées

que Dieu suscite des personnes zélées pour l'augmentation de sa gloire et de son royaume; nous en voyons aussi parmi nos pauvres Sauvages qui ne respirent rien tant que de gagner des âmes à Dieu.

Un de nos bons chrétiens Hurons, Louis Thaondchoren, est de ce nombre. On en pourra juger par le récit d'un voyage qu'il a entrepris depuis peu dans le pays des Iroquois pour y porter l'Évangile et y publier le nom de Jésus-Christ.

Il y a vingt ans qu'il fait fonction d'instructeur et de prédicateur dans cette église des Hurons. Comme il est doué d'un bon esprit et d'un beau naturel, il s'est toujours montré docile et fidèle à la grâce; et, dès la première fois qu'on lui parla de nos mystères, il demeura si persuadé de la vérité de notre Foi, qu'il n'en a jamais douté depuis. S'étant donc fait chrétien malgré les oppositions qu'il éprouva de la part de ses parents, il les quitta pour s'attacher au service de nos Pères; toute la récompense qu'il en exige, c'est qu'ils l'entretiennent de choses spirituelles, qu'ils lui apprennent des histoires saintes. Ce pieux Sauvage a si bien profité à leur école, et il en est sorti avec une si parfaite connaissance des vérités chrétiennes, que, joignant à la science et à une dévotion affectueuse une éloquence naturelle, simple et entraînant, il a un don tout particulier de parler de Dieu, et de gagner les âmes; il est de la

nation des Tionontateronons ¹. Il y a longtemps que son zèle l'aurait ramené dans son pays pour y travailler à la conversion des âmes, si sa femme et quatre enfants qu'il a ici, ne l'avaient justement empêché d'entreprendre un si grand voyage. Au moins, pour satisfaire autant qu'il peut à son ardeur de prêcher Jésus-Christ, il a souvent monté jusqu'à Montréal, au temps des traites, pour instruire et pour convertir les Sauvages des diverses nations qui s'y rendent.

Cette année, ayant été du nombre de ceux qu'à choisis M. le comte de Frontenac pour son voyage de Catarokoui, il a eu une nouvelle occasion de porter la Foi beaucoup plus loin qu'il ne l'avait portée jusqu'alors; aussi, ne se contentant pas d'avoir expliqué nos principaux mystères aux députés Iroquois venus à Catarokoui ² vers notre gouverneur, il lui communiqua l'ardent désir qu'il avait de pu-

1. Tionontateronons, ou Etionnontates, tribus sédentaires de la langue huronne. Une colonie de ces Sauvages était établie à la Mission de Saint-Ignace de Michillimakinac.

2. M. de Frontenac, gouverneur du Canada, fit au printemps de l'année 1673 un voyage dans l'intérieur du pays pour s'aboucher avec les chefs des principales nations sauvages. Il s'arrêta quelque temps à Catarokoui, situé sur la gauche du Saint-Laurent, à l'endroit où ce fleuve sort du lac Ontario pour descendre vers Montréal. D'après les plans de M. de Courcelles, son prédécesseur, il fit élever un fort, qui, du nom de son fondateur, a été pendant assez longtemps appelé *Fort de Frontenac*. L'emplacement du fort et du pays adjacent est maintenant occupé par la ville de Kingston, chef-lieu du district de Midland dans le haut Canada.

blier l'Évangile aux infidèles. Son dessein approuvé et son congé reçu, il part avec deux Hurons, sous la conduite de Garakontié, grand capitaine des Iroquois, ami dévoué des Français et fervent chrétien. Après avoir vogué cinq jours sur le grand lac Ontario, ils abordèrent sur les terres des Onnontagués, d'où on envoya quelques anciens à leur avance, afin de les recevoir et les conduire au bourg avec plus d'honneur.

Le soir même de leur arrivée, comme on était venu de toutes les cabanes pour les complimenter, notre Louis voyant l'assemblée très-nombreuse, leur fit un discours fort solide sur l'importance de la Prière, c'est-à-dire du Christianisme, et sur la sainte coutume des chrétiens de s'adresser à Dieu tous les soirs et tous les matins. Ensuite, afin d'instruire son auditoire plus encore par son exemple que par ses paroles, lorsque son discours fut achevé, il se mit à genoux et pria tout haut avec son conducteur et ses deux compagnons sans craindre les railleries auxquelles il s'exposait. Le lendemain ils allèrent entendre la messe du P. Lamberville, où le bon Louis fit encore une fervente exhortation aux Iroquois et aux Hurons qui se trouvèrent dans la chapelle; il visita ensuite toutes les cabanes pour instruire plus en particulier les fidèles et même les infidèles.

Pendant son séjour à Onnontagué, il continua tous

les saints exercices de notre religion avec tant d'édification des Sauvages, qu'ils lui portaient un singulier respect, et avec tant d'approbation du missionnaire, qu'il souhaitait le retenir auprès de lui. En effet, il a jeté en l'esprit de beaucoup d'Iroquois infidèles les semences de la Foi, et il a excité dans les cœurs des Hurons chrétiens de grands désirs de se rendre à Québec pour y remplir en paix les devoirs du Christianisme, et avec plus de liberté qu'ils n'en ont dans le pays de leur captivité.

Il se trouvait alors à Onnontagné une autre nation tout entière que l'on appelle la Nation Neutre. Ces peuples, qui s'étaient volontairement donnés aux Iroquois, en étaient cependant traités comme des esclaves. Dans le désir de se délivrer de cette tyrannie, ils invitèrent Louis à un conseil secret, où ils le prièrent de leur obtenir d'Ononthio ¹ des soldats pour favoriser la fuite qu'ils méditaient. Il leur répondit sagement : « Ononthio est trop fidèle à garder sa parole et trop habile à conduire les affaires pour donner aux Iroquois un si beau prétexte de se plaindre de lui ; cependant, pour ne pas laisser ses alliés dans l'oppression, il a fait bâtir le fort de Katarokoui ; vous pouvez vous y retirer sans bruit sous prétexte de la chasse ; les Français vous y recevront

1. *Ononthio* est le nom que les Sauvages donnaient au roi de France.

bien, et vous feront passer à Québec en toute assurance. »

Avant de se séparer de Garagontié, il lui donna un avis où il ne montrait pas moins de prudence que de piété. «Souvent, lui dit-il, vous vous trouvez dans les conseils des infidèles; je vous exhorte de n'en jamais sortir que vous n'y ayez parlé à l'avantage de notre sainte Religion. L'expérience nous fait connaître que c'est un des meilleurs moyens de convertir nos frères. »

D'Onnontagué il partit pour Onneiout, où réside le P. Millet. Ce missionnaire nous a écrit qu'il a été très-consolé des peines que le bon Louis a prises pour la conversion des âmes; que, par ses discours, par ses exemples et par ses présents, il a remis dans la voie du devoir grand nombre de Sauvages engagés dans le vice, entre autres une jeune chrétienne que l'ivrognerie avait perdue. Thaondechoren lui remontra si fortement son malheur, qu'elle pleura ses péchés avec abondance de larmes, et qu'elle lui en demanda les remèdes avec beaucoup d'instance. Il lui répondit qu'elle les trouverait aux pieds du Père par l'absolution et par les avis qu'il lui donnerait; et, afin de l'affermir en la bonne résolution qu'elle avait conçue, il lui fit un présent de poudre et de plomb.

Comme il est pauvre et libéral tout ensemble, sa charité l'eut bientôt dépouillé de tout, jusque-là

qu'ayant passé chez les Aguiéronnons, il donna à une Huronne chrétienne l'unique chose qui lui restait, et qui lui était très-chère. Cette femme était malade à l'extrémité ; il la consola si bien des douleurs excessives qu'elle endurait, et il la fortifia si heureusement contre toutes les craintes de la mort, qu'il la laissa dans une profonde paix et dans une entière résignation à la volonté de Dieu. Un peu après qu'il l'eût quittée, il apprit que les parents de la malade voulaient la faire visiter par les jongleurs : il retourne aussitôt l'avertir du péché qu'elle commettrait si elle permettait cette visite ; qu'il ne fallait pas perdre son âme pour sauver son corps, ni acheter un peu de vie misérable au prix d'une heureuse éternité ; en un mot, il la confirma si bien, qu'elle ne voulut pas même souffrir les approches des jongleurs. Le bon Thaondechoren en conçut tant de joie, que pour témoigner sa reconnaissance à Dieu, et pour encourager la malade, il tira de son cou une image représentant Notre-Dame, et la lui donna, en lui disant que la mère de Dieu, que cette image représentait, la consolerait, l'instruirait et la protégerait en son absence.

Après ces heureux succès, il eut poussé plus loin ses saintes conquêtes s'il n'eût été obligé de revenir en notre bourgade. Il avait été saisi d'une grosse fièvre et attaqué d'une fluxion dangereuse sur les poumons. Il n'est pas encore guéri, et on craint même

qu'il ne succombe au mal. Ce serait une grande perte pour notre Mission ; car, pour le bon Louis, nous avons sujet d'espérer que Notre-Seigneur le récompensera libéralement de la santé et de la vie qu'il aurait sacrifiées à son service et pour sa gloire.



D'après le manuscrit canadien, la Mission suivante appartiendrait aux relations des années 1673-1674 ; dans le manuscrit romain elle est rangée parmi les Missions des années 1672-1673. Cette place nous a paru mieux lui convenir.

MISSION

DE

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER DES PRÉS

PRÈS DE MONTRÉAL ¹

PENDANT LES ANNÉES 1672-1673.

Dieu semble avoir permis, pour étendre en ce nouveau monde le royaume de son Évangile, que les Iroquois portassent la guerre dans des pays qu'on croyait inaccessibles aux hommes, et à des nations qui n'étaient pas connues des Européens. Ils en ont ramené une multitude de captifs; et ce sont ces captifs, et les Iroquois, leurs vainqueurs, qui viennent eux-mêmes habiter ici avec leur proie, afin de devenir tous ensemble de fervents chrétiens: *Habitabit lupus cum agno* ².

1. La Mission de Saint-François-Xavier des Prés occupait une prairie près de Montréal, qu'on appelait *Prairie de la Magdeleine*. Les Jésuites possédaient ce terrain qui leur avait été donné par M. Jacques de la Ferté, abbé de la Magdeleine, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, un des cent associés de la Compagnie de la Nouvelle-France.

2. Le loup habitera avec l'agneau. (*Isaïe*, ch. II, v. 6.)

En voyant ces nouveaux fidèles rassemblés, dès l'automne passé, dans le bercail de Jésus-Christ, c'était chose bien agréable pour nous de compter, dans une seule Mission naissante, jusqu'à vingt-deux nations, dont plusieurs ont des langues entièrement différentes, et les autres diffèrent seulement par leurs idiomes. On y trouvait mêlés ensemble des Outouaganna¹ des Gentagega², des Algonquins Montagnais, des Nipissiriniens³, des Hurons, des Iroquois, des Loups, Mahingans ou Socokis⁴, et autres nations non moins opposées entre elles par de longues inimitiés que par la diversité du langage.

Cette Mission a commencé, il y a environ quatre ans⁵, par la réunion en ce lieu de quelques familles Iroquoises. Ces Sauvages, ayant entendu parler de l'Évangile par ceux de nos Pères qui sont en leurs pays, prirent aussitôt résolution de l'embrasser. Mais,

1. Outouaganna, ou Mascontins. Voir ci-dessus, p. 125.

2. Gentagega ou *Gentaguetehronons*, Sauvages de l'Amérique du nord.

3. Nipissiriniens, ou *Nipissings*, Sauvages qui habitaient près du lac Nipissing, au dessus du lac Huron.

4. Socokis, Sauvages de la Nouvelle-Angleterre; ils sont aussi nommés *Socoquois*; ils faisaient partie de la Mission abénaquise.

5. Dans le courant de l'année 1669. — La prairie de la Magdeleine ne possédait alors qu'une maison ou résidence qui servait de lieu de retraite où les Pères venaient se reposer des fatigues de leurs missions. Mais le grand concours de Sauvages, qui y abordaient de toutes parts, obligea d'y entretenir deux missionnaires habiles dans les différentes langues de ces nations. Telle fut l'origine de la célèbre Mission ou chrétienté de Saint-François-Xavier des Prés, dont le P. Jacques Frémin a été le premier apôtre.

voyant trop de difficulté à exécuter leur dessein, s'ils restaient dans leur patrie, où l'idolâtrie et le vice règnent avec un empire absolu, ils se déterminèrent à la quitter pour venir demeurer avec ceux qui les assuraient d'une éternité bienheureuse, s'ils voulaient vivre en bons chrétiens.

Ils ne furent pas plus tôt arrivés qu'ils firent bien voir que Dieu a des élus par toute la terre habitable, puisque dès lors on put les comparer aux chrétiens de la primitive église. Quelque temps après, d'autres Iroquois, venus pour les visiter, furent si touchés de leurs bons exemples, qu'ils résolurent de rester avec eux, et de les imiter en tout.

Bientôt, le bruit s'étant répandu par toutes les nations iroquoises qu'un nouveau bourg de leurs compatriotes se formait à la prairie de la Magdeleine, et que tous ceux qui s'y retiraient n'avaient d'autre dessein que de se faire chrétiens, plusieurs de ces Sauvages touchés de la grâce de Dieu, y vinrent aussi afin d'y mener le même genre de vie.

La multitude augmentant chaque jour, on fut bientôt obligé de procéder à la création de capitaines pour le gouvernement du bourg, et particulièrement pour la conservation de la Foi. Les nouveaux capitaines rassemblèrent aussitôt tout leur monde pour déclarer publiquement qu'on n'admettrait dans le bourg personne qui ne fût dans la résolution de s'abstenir de trois choses qui sont :

l'idolâtrie du songe, le changement de femme et l'ivrognerie. Il fut donc arrêté que personne ne demeurerait parmi eux qu'il n'eût fait auparavant protestation publique de renoncer à ces abominations, et que si quelqu'un venait à y retomber, il serait chassé honteusement.

Tout ceci s'étant fait publiquement, fut bientôt su de toutes les nations qui abordent de tous côtés vers ces quartiers, tellement qu'aucun Sauvage ne vient demeurer ici, pas même en passant pour deux ou trois mois, qu'il ne s'oblige à suivre les lois qui régissent la nouvelle bourgade.

Ce fondement solide ainsi établi, on n'a pas eu beaucoup de peine à introduire parmi les nouveaux venus la pratique des vertus et la dévotion fervente qui sont l'apanage ordinaire de toutes les Églises naissantes. C'est une chose fort rare qu'un Sauvage de cette Mission n'assiste pas à la messe tous les jours ouvriers, et à la prière publique le soir. Plusieurs même entendent les deux messes qui s'y disent, et si quelqu'un, pour quelque empêchement raisonnable, n'a pu y assister, aussitôt que cet empêchement cesse, il vient faire ses prières devant le Saint-Sacrement ; et, s'il y manquait, il s'en confesserait comme d'une grande faute dès le dimanche suivant ; car la coutume des plus fervents est de se confesser tous les dimanches ; pour les moins fervents, ils le font tous les mois. Les communions sont réglées par le mis-

sionnaire selon la piété de chacun. Le dimanche, outre la messe ordinaire, ils assistent tous à la grand'messe des Français et au salut du Saint-Sacrement, qui se dit après vêpres, auquel ils ont tant de dévotion, que très-peu passent devant la chapelle sans y entrer pour l'adorer et y faire quelques prières. Enfin les dimanches et jours ouvriers se terminent, avant que de se coucher, par une prière publique qui se fait tout haut dans chaque cabane. On y ajoute ordinairement, aussi bien que dans la chapelle, quelques cantiques spirituels, avec une harmonie si agréable, que les Français qui les entendent, disent qu'ils n'ont rien entendu de semblable en Europe.

L'hospitalité est une vertu morale, qui est fort commune parmi les Sauvages infidèles de ces contrées; mais, quand cette vertu est accompagnée de la grâce, elle produit des effets admirables. Les Sauvages de la Prairie avaient des provisions de blé pour deux ans; mais plus de huit cents de leurs compagnons, ayant abordé et séjourné en divers temps chez eux, tout a été consommé pour les bien recevoir. Prenant de là l'occasion de les instruire des vérités de notre Foi, ils ont touché les cœurs de plusieurs, qui se sont fixés ici pour toujours; d'autres ont dit, en s'en allant, qu'ils reviendraient l'an prochain pour partager leur habitation et leur repos. Ils ont même ajouté, que si l'on faisait quelque pré-

sent aux anciens d'Agnié, il était vraisemblable que toute la nation viendrait se ranger ici sous les lois de l'Évangile.

C'est une chose fort rare chez les Sauvages de contredire ceux qui leur parlent; et, quand on les instruit, ils approuvent tout. Cela donne beaucoup de peine aux missionnaires pour distinguer ceux qui veulent croire sincèrement. Les naturels de ce pays ont ordinairement beaucoup de respect humain, et n'oseraient faire profession publique de la religion quand ils sont avec les infidèles. Mais les Sauvages de la Prairie ont surmonté cet obstacle dès les commencements. Ils font gloire d'être chrétiens, et en font profession si publique, que personne n'ose venir demeurer parmi eux s'il n'est résolu tout de bon à embrasser la Foi, persuadé qu'on l'en chasserait bientôt s'il n'était tout à fait disposé à vivre en bon chrétien. Ce qui fait dire aux impudiques et aux ivrognes : « Je ne vais pas à la Prairie, puisqu'il n'y a ni femmes ni boissons. »

L'eau-de-vie a ruiné les missions algonquines. Elle empêche encore maintenant que beaucoup de Sauvages ne se convertissent. L'avarice insatiable des Français en est la cause. Ils vont jusqu'à deux cents et trois cents lieues chercher les Sauvages dans les bois, pour avoir leurs pelleteries en les enivrant. Cependant, quoique cette petite mission soit au milieu des Français, qui font ce détestable commerce,

pas un, par la grâce de Dieu, n'a encore eu la pensée d'en apporter ici, ni les Sauvages d'en aller chercher, bien que ceux-ci aient été presque tous adonnés à l'ivrognerie avant leur baptême. Je regarde cette conduite des uns et des autres comme un miracle de la Providence. Je crois qu'il y a un ange tutélaire de ce bourg qui écarte toutes ces occasions, et que s'il venait à le quitter et la boisson à y entrer, il n'y aurait plus de Christianisme.

L'hiver passé tous allèrent à la chasse en cinq ou six bandes. Chacune avait son dogique ; et, pendant ce voyage de trois ou quatre mois, ils firent règlement de toutes leurs dévotions accoutumées, sans y manquer un seul jour, comme s'ils eussent été dans le bourg, assisté de leur pasteur ; et ils vécurent avec tant d'innocence, qu'on avait peine à y trouver matière de confession à leur retour. Ces Sauvages, en vérité, se lèveront contre nous au jour du jugement.

Un seul catéchumène, avec sa femme très-bonne chrétienne, fit sa chasse à quartier. Il rencontra deux des plus considérables de là nation d'Agnié, et se joignirent ensemble pour faire leur chasse. Le catéchumène les instruit de tout ce qui se passe à la Prairie. Ils écoutent, et priant Dieu tous les jours ensemble, il leur apprend parfaitement les prières. Le printemps venu, ils se rendent ici, afin, disent ils, d'y demeurer avec nous et d'y vivre en chrétiens. Avant

de s'établir pour toujours, ils allèrent en leur pays pour y chercher leurs femmes, et ils publièrent hautement leur dessein. Quarante-deux personnes, touchées de Dieu, se joignirent à eux. Arrivés tous ici, ils offrent un présent pour déclarer qu'ils ont quitté parents, amis, cabanes, champs, pour avoir plus de facilité à se faire bons chrétiens; en vérité, on n'a jamais vu d'âmes mieux disposées.

Le nom de Sauvage fait naître une idée si désavantageuse de ceux qui le portent, que bien des gens en Europe ont jugé qu'il était impossible d'en faire de véritables chrétiens. Mais ceux-là n'ont pas fait réflexion que Dieu est mort pour le barbare aussi bien que pour le juif, et que son esprit souffle où il veut. Les bons arbres portent les bons fruits, et l'on juge dans l'occasion de la vertu d'un homme. Ce qui a été dit et ce qu'on va dire suffit pour montrer que non-seulement il y a de vrais chrétiens parmi ces peuples sauvages, mais même qu'il y en a un plus grand nombre à proportion que dans notre Europe civilisée. Un vieillard ayant demandé, l'automne passé, de demeurer ici avec sa famille assez nombreuse, cette grâce lui fut accordée. Peu de temps après, il fait un festin où les habitants du bourg se trouvant réunis, il déclare qu'il est malade, et que, pour guérir, il lui faut accomplir un songe. Le dogique de nos chrétiens se lève aussitôt, et dit tout haut au nom de l'assemblée : « Non, cela ne se fera, puisqu'il y a

péché ; nous mangerons ce que tu nous a préparé, mais après avoir prié Dieu. » Ce qui se fit ainsi. Puis on lui ajouta : « N'y retourne plus, car on te chasserait. » On fut obligé, au bout de deux mois, d'en venir là, parce qu'on ne put bien connaître s'il était chrétien ou non.

Un autre infidèle, qui venait nous visiter, ne fut pas plutôt arrivé qu'il commença un festin par l'im-molation de viandes au démon. Tout le monde en est indigné. Le missionnaire se transporte à la cabane, met bas la chaudière, et les chrétiens jettent la viande aux chiens. L'infidèle fut piqué, dit que le songe était son dieu, et qu'il n'appréhendait pas de mourir, ni lui ni les siens, en choquant le Dieu du ciel. Le missionnaire lui répliqua que, peut-être dans peu de temps, il éprouverait les effets de la juste colère de ce Dieu tout-puissant. Ces menaces ne tardèrent pas à s'accomplir, car au bout de trois mois, les trois enfants de ce Sauvage, qui se portaient très-bien pour lors, lui furent tous enlevés par la mort. Cet exemple de la justice Divine a puissamment confirmé nos chrétiens dans la Foi, et inspiré de la terreur aux infidèles.

Il est rare de voir un homme véritablement dévot sans être vrai serviteur de Notre-Dame. Voilà pourquoi on a établi dans cette Mission une association de la Sainte-Famille et de l'Esclavage de la Sainte-Vierge. C'est une réunion composée de nos chré-

tiens les plus fervents. Ils s'assemblent tous les dimanches, pour examiner si l'on garde toutes les règles, pour voir le bien qu'on peut faire et le mal qu'on peut empêcher. Je serais trop long si je voulais décrire en détail toutes les dévotions de cette sainte confrérie, montrer leur tendre dévotion envers Notre-Dame, leur charité pour le prochain, leur zèle pour le salut de leurs compatriotes; je me contenterai de dire que tout le bien qui est dans cette Mission vient de cette source abondante en toute sorte de biens. Ce sont, en effet, les membres de cette association qui attirent ici les Iroquois, qui les instruisent, qui les préparent au baptême. Ce sont eux encore qui les conservent et maintiennent dans la ferveur, et qui les disposent ainsi à régner un jour dans le ciel.

Une femme de cette confrérie, voyant son fils unique à l'agonie, le porta à la chapelle, et, le mettant aux pieds de Notre-Dame, lui dit : « Ma chère Maîtresse, mon Tout après Dieu, voilà mon fils, ou plutôt le vôtre, qui est agonisant; si vous le voulez prendre, il est à vous; si vous voulez me le rendre, je vous serai reconnaissante toute ma vie. J'ai employé inutilement jusqu'ici présent, toutes sortes de remèdes pour l'arracher à la mort. Je ne veux plus y avoir recours; il faut que toute la gloire, après Dieu, vous en revienne, et que vous le guérissiez vous-même ! »

Cette courte prière achevée en présence du missionnaire, elle retourne en sa cabane avec son enfant. Le lendemain, où l'on croyait le trouver sans vie, on l'a trouvé beaucoup mieux. Deux jours après, il était hors de danger, et il a recouvré une santé parfaite.





RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE

AUX MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

Pendant les années 1673 — 1674

Envoyée par le R. P. CLAUDE DABLON

Supérieur général de ces missions

AU R. P. ÉTIENNE DE CHAMPS

Provincial de la même Compagnie en la province de France.

Les mémoires manuscrits d'après lesquels nous donnons au public la relation des années 1673-1674 viennent de la même source que ceux dont nous sommes servi pour celle des deux années précédentes, et ils ne sont ni moins sûrs ni moins authentiques.

Ceux qui appartiennent à la collection du P. Cazot portent encore avec eux le caractère de leur authenticité; on y voit en plusieurs endroits des corrections autographes du R. P. Dablon, alors supérieur des Missions du Canada. Les autres, qui appartiennent aux archives du Gesù, ont toute l'autorité et l'importance qui s'attachent à des pièces officielles envoyées par les supérieurs de France et du Canada à leur supérieur général, résidant à Rome.

Ce dernier document est beaucoup plus complet que le manuscrit canadien. Il nous a donc fallu y avoir recours, non-seulement pour corriger ce qu'il y aurait de moins soigné dans l'autre manuscrit, mais bien plus encore pour suppléer les parties qui lui manquent. Ainsi, c'est d'après les mémoires déposés aux archives romaines que nous publions les relations concernant les *Missions des Iroquois et des Outaouais ou Algonquins supérieurs*. Pour les autres relations, qui comprennent les *Missions des Hurons et des Montagnais ou Algonquins inférieurs*, nous les empruntons, selon notre coutume, au manuscrit canadien.

Nous faisons précéder toutes ces diverses relations par une pièce très-importante, c'est la *Relation de la découverte du Mississipi* envoyée par le P. Dablon à son supérieur en France. Cette pièce ne se trouve que dans la collection romaine.

RELATION

DE LA

DÉCOUVERTE DE LA MER DU SUD

Faite par les rivières de la Nouvelle-France

ENVOYÉE DE QUÉBEC

PAR LE P. DABLON

Supérieur général des Missions de la Compagnie de Jésus

LE 1^{er} AOUT 1674.

Il y a deux ans que M. le comte de Frontenac notre gouverneur, et M. Talon, alors notre intendant, jugèrent qu'il était important de s'appliquer à la découverte de la mer du Midi, après celle qui a été faite de la mer du Nord¹. Il s'agissait surtout de savoir dans quelle mer s'allait décharger la grande rivière dont les Sauvages font tant de récits, et qui est à cinq cents lieues d'ici, au delà des Outaouais.

1. En 1671, le P. Albanel avait été envoyé, dans la compagnie de M. de Saint-Simon et d'un autre Français, pour découvrir le chemin qui, de Québec, conduit par terre à la baie d'Hudson et à la mer du Nord. Ils y arrivèrent au mois de juillet 1672, et, le 9 de ce mois, ils arborèrent les armes du roi de France sur la pointe de l'île qui coupe le lac de Nemiskan. (*Relation de l'année 1672* par le P. Albanel.)

Dans ce dessein, ils ne purent choisir personne qui eût de plus belles qualités que le sieur Jolliet qui avait déjà fait plusieurs voyages dans ces contrées-là. Et de fait, il s'est acquitté de cette commission avec toute la générosité, toute l'adresse et toute la conduite qu'on pouvait souhaiter.

Étant arrivé aux Outaouais, M. Jolliet se joignit au P. Marquette qui l'attendait pour cela, et qui depuis longtemps préméditait cette entreprise, l'ayant bien des fois concertée ensemble.

Ils se mirent en chemin, avec cinq autres Français, vers le commencement de juin 1673, pour entrer dans des pays où jamais aucun Européen n'avait mis le pied¹. Étant partis de la baie des Puants par les 43 degrés 40 minutes d'élévation, ils naviguèrent sur une petite rivière fort douce et fort agréable près de soixante lieues, tirant vers l'ouest-sud-ouest. Là, ils trouvèrent le portage qu'ils cher-

1. Ces paroles sont à remarquer. Ainsi, jusqu'en juillet 1673, aucun Européen n'avait mis le pied dans les Pays qu'allaient parcourir le P. Marquette et ses compagnons. Cette conviction du P. Dablon que les pays parcourus par le sieur Jolliet et le P. Marquette n'avaient pas encore été explorés par aucun Européen (venant du côté du nord) était partagée par M. de Frontenac, gouverneur du Canada. M. de Frontenac écrivait la même année au ministre de la marine sur le même sujet, et après lui avoir fait part du retour du sieur Jolliet, il lui parlait *des pays admirables que ce voyageur a découverts, de la grande rivière qu'il a trouvée*, qui va du nord au sud, et qui est aussi large qu'est celle de Saint-Laurent vis-à-vis de Québec. On sait que cette grande rivière que M. Jolliet a trouvée (dans la compagnie du P. Marquette) est le Mississipi.

chaient ; ce portage, de demi-lieue, devait les faire passer de cette rivière dans une autre, qui venait du nord-ouest, sur laquelle s'étant embarqués et ayant fait quarante lieues vers le sud-ouest, ils se trouvèrent enfin, le 15 juin, à 42 degrés et demi, et entrèrent heureusement dans cette fameuse rivière que les Sauvages appellent Mississipi, comme qui dirait la grande rivière, parce que, de fait, c'est la plus considérable de toutes celles qui sont en ce pays.

Elle vient de fort loin, du côté du nord, au rapport des Sauvages. Elle est belle, et a pour l'ordinaire un quart de lieue de large. Sa largeur est bien grande encore aux endroits où elle est coupée d'îles qui sont néanmoins assez rares. Elle a jusqu'à dix brasses d'eau, et coule fort doucement jusqu'à ce qu'elle reçoive la décharge d'une grosse rivière qui vient de l'ouest-nord-ouest, vers le 38^e degré de hauteur¹. Alors, étant enflée de ces deux eaux, elle devient très-rapide, et a un courant si roide, qu'en remontant on ne peut faire que quatre à cinq lieues par jour, voguant depuis le matin jusqu'au soir.

Il y a des bois des deux côtés jusqu'à la mer. Les arbres qu'on y voit sont une espèce de cotonniers qui sont d'une grosseur et d'une élévation extraordinaires. Les Sauvages s'en servent pour faire des canots, tout d'une pièce, de cinquante pieds de long sur trois de large, dans lesquels trente hommes avec

1. Le Missouri.

leur équipage peuvent s'embarquer. Ils les travaillent avec bien plus de petitesse que nous ne faisons les nôtres, et ils en ont un si grand nombre, qu'à une seule bourgade on en voit jusqu'à cent-quatre-vingts ensemble.

Parmi les nations qui habitent ce pays, les unes sont placées près de la grande rivière, les autres, plus avant dans les terres. Nos voyageurs ont compté plus de quarante bourgades, dont la plupart étaient composées de soixante à quatre-vingts cabanes. Il s'est même trouvé des bourgs de trois cents cabanes, comme celui des Illinois, qui comprend plus de huit mille âmes. Tous les Sauvages de ces contrées paraissent d'un bon naturel; ils sont affables et obligeants.

Nos Français ressentirent les effets de cette civilité dès la première bourgade où ils entrèrent; car ce fut là qu'on leur présenta un bâton de pétunoir¹, long de trois pieds, façonné et environné de divers plumages. Cette offrande du pétunoir est d'une grande signification chez ces peuples, parce que le calumet est comme un passeport et une sauvegarde pour aller en assurance partout, sans qu'on ose, en aucune façon, offenser ceux qui portent cette espèce de caducée. On n'a qu'à le montrer, et on est assuré de la vie, même dans le plus fort du combat. Comme il y a un bâton de paix, il y a aussi un bâton de

1. *Pétunoir*, instrument dont les Sauvages se servent pour fumer; on l'appelle plus communément *calumet*.

guerre, qui ne sont différents que par la couleur des plumes dont ils sont ornés : le rouge étant signe de guerre, et les autres couleurs signe de paix.

Il y aurait bien des choses à dire de ce bâton, aussi bien que des mœurs et des façons d'agir de ces peuples. En attendant que nous en recevions le récit, nous dirons seulement que les femmes y sont fort retenues. Ce sont elles qui, avec les vieillards, ont le soin de la culture de la terre; et, quand les semences sont faites, les hommes partent tous ensemble pour la chasse des bœufs sauvages dont ils se nourrissent. Ils se font des habits de leurs peaux, qu'ils passent¹ avec une certaine terre, qui leur sert aussi de teinture.

Le sol est si fertile, qu'on fait la récolte du blé trois fois l'an. Il produit naturellement des fruits qui nous sont inconnus, et qui sont excellents; le raisin, les prunes, les pommes, les mûres, les marrons, les grenades, et quantité d'autres, se cueillent partout et presque en tout temps; car on ne connaît guère ici l'hiver que par les pluies abondantes qui tombent en cette saison.

Les prairies et les forêts partagent également le pays qui fournit de beaux pâturages à un grand nombre d'animaux de différentes espèces. Les bœufs sauvages ne prennent pas la fuite à la vue de l'homme. Le P. Marquette en a compté jusqu'à quatre cents en une seule bande. Les cerfs, les bi-

1. *Passer*, terme de corroyeurs qui signifie *imbiber*, *enduire*.

ches et les chevreuils se trouvent presque à chaque pas. Les coqs-d'Inde se promènent de tous côtés. Les perroquets y volent par bandes de dix ou douze. Les cailles se lèvent dans les prairies à tout moment.

C'est au milieu de ce beau pays que nos voyageurs passaient, avançant sur la grande rivière jusqu'au 33^e degré d'élévation, et allant presque toujours vers le midi. Ils rencontraient de temps en temps des Sauvages dont ils étaient très-bien reçus, à la faveur de leur ca lucée ou bâton de pétunoir. Sur la fin de leur voyage, ils apprirent d'eux qu'ils approchaient des habitations des Européens; qu'ils n'en étaient éloignés que de trois journées, puis de deux seulement; qu'ils allassent à la main gauche, et qu'ils n'avaient plus que cinquante lieues pour se rendre à la mer.

Ce fut pour lors que le P. Marquette et le sieur Jolliet délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire. Était-il expédient de passer outre? N'était-il pas à craindre, si on allait en avant, de tomber entre les mains des Espagnols de la Floride, et d'exposer ainsi les Français qui les accompagnaient à un danger évident de perdre la vie? Que, dans le cas contraire, où ils seraient seulement arrêtés et gardés comme prisonniers, ils perdraient le fruit de leurs travaux, et ne pourraient pas même donner connaissance de leur captivité au gouvernement de Québec.

Ces raisons les déterminèrent à retourner sur leurs pas, après s'être bien informés de tout ce qu'on peut souhaiter dans une pareille rencontre. Ils ne reprirent cependant pas tout à fait le même chemin, et ils arrivèrent, sur la fin de novembre, à la baie des Puants, mais par une route différente de la première, et sans autre guide que leur boussole.

Nous ne pouvons donner cette année tous les renseignements qu'on pourrait désirer sur une découverte si importante, parce que le sieur Jolliet, qui nous en rapportait la relation avec une carte très-exacte de ces nouveaux pays, l'a perdue dans un naufrage arrivé au-dessus du Sault-Saint-Louis, près de Montréal; car, après avoir franchi plus de quarante écueils non moins dangereux, à peine a-t-il pu en ce dernier sauver sa vie, qu'il a disputée avec les eaux pendant plus de quatre heures. Voici toutefois ce que nous en avons pu recueillir, d'après ce qu'il nous en a raconté. L'année prochaine nous en donnerons une pleine relation. Le P. Marquette ayant gardé une copie de celle qui a été perdue, on y verra bien des choses capables de contenter les curieux, et de satisfaire les géographes touchant les difficultés qu'ils peuvent avoir sur la position de ces quartiers de l'Amérique Septentrionale¹.

1. La relation de Jolliet est-elle différente de celle du P. Marquette? C'est ce qu'on ne voit pas bien clairement. Il est probable

En attendant le journal de ce voyageur, nous pouvons faire les remarques suivantes sur l'utilité de cette découverte.

La première est qu'elle nous ouvre un grand chemin pour la publication de la Foi, et nous donne entrée chez des peuples très-nombreux, très-dociles, et bien portés à la recevoir. Ils ont, en effet, témoigné un grand désir de recevoir le Père au plus tôt, et ont par avance reçu avec respect les premières paroles de vie qu'il leur a annoncées. Les langues diverses de ces nations ne font pas peur à nos missionnaires ; quelques-uns d'eux entendent déjà, et parlent passablement la langue des Illinois, qui sont les premiers qu'on rencontre le long du fleuve, et c'est chez eux que le P. Marquette a commencé à établir le royaume de Jésus-Christ.

La seconde remarque regarde le terme de leur voyage, ou autrement l'embouchure de la rivière qu'ils ont découverte. Le P. Marquette et le sieur Jolliet ne doutent point que ce ne soit vers la partie du golfe de Mexique, qui baigne les côtes de la Floride. Car ce ne peut être la mer de Virginie qui est au levant, et qui se trouve au plus au 34^e degré, tandis qu'ils ont marché jusqu'au 33^e et cependant

que, si la relation était commune, ils avaient au moins chacun leur journal, où ils notaient ce qu'ils avaient remarqué en particulier. La relation du P. Marquette est venue jusqu'à nous, et nous la publierons parmi les *Relations de l'année 1678*, époque où le P. Dablon l'envoya au provincial de France.

n'ont approché de la mer que de 50 lieues. Ce ne peut pas aussi être la mer Vermeille, qui est du côté du couchant, parce que leur route ayant presque toujours été vers le sud les en détournait. Il reste donc que ce soit la Floride, qui est au milieu de l'un et de l'autre, et bien probablement la rivière, que les géographes marquent et appellent du Saint-Esprit, est le Mississipi, sur laquelle nos français ont navigué.

La troisième remarque est que si le terme de cette découverte eût été la mer Vermeille, elle aurait donné en même temps entrée dans la mer du Japon et de la Chine, ce qui eût été fort avantageux. On ne doit pas toutefois désespérer de venir à bout d'y arriver, par le moyen du Mississipi. En effet, comme on trouve en remontant le Mississipi une autre rivière qui s'y jette par le 38^e degré, comme nous avons dit, peut-être arrivera-t-on par cette rivière à quelque lac qui se déchargera lui-même vers le couchant. On est d'autant plus fondé à l'espérer, que tous ces pays sont remplis de lacs et coupés de rivières, qui leur donnent de merveilleuses communications les uns aux autres, comme on peut en juger par ce que nous voyons ¹....

La quatrième remarque concerne un avantage bien considérable, et qu'on aura peut-être peine à

1. Ici quelques mots manquent dans le manuscrit.

croire ; c'est que nous pourrions assez aisément aller jusqu'à la Floride en barque, et par une fort belle navigation. Il n'y aurait qu'une saignée à faire, en coupant une demi-lieue de prairie seulement, pour passer du lac des Illinois dans la rivière de Saint-Louis ¹. Voici la route qu'on tiendrait : la barque devrait se faire dans le lac Erié qui est proche du lac Ontario ; elle passerait aisément du lac Erié dans le lac Huron, d'ou elle entrerait dans le lac des Illinois. On ferait à l'extrémité de ce lac la tranchée ou le canal dont j'ai parlé, pour avoir passage dans la rivière Saint-Louis, qui se décharge dans Mississipi. La barque étant ainsi entrée dans ce fleuve, naviguerait facilement jusqu'au golfe de Mexique. Le fort de Catarokoui, que M. le comte de Frontenac a fait construire sur le lac Ontario, favoriserait beaucoup cette entreprise, parce qu'il faciliterait la communication de Québec au lac Erié, dont ce fort n'est pas très-éloigné, et même sans une chute d'eau qui sépare le lac Erié d'avec l'Ontario, une barque construite à Catarokoui pourrait aller jusqu'à la Floride, par les routes dont je viens de parler.

La cinquième remarque regarde les grands avan-

1. La rivière nommée ici *Saint - Louis* est appelée communément *Rivière des Illinois*. Il faut remarquer que ce n'est point par cette rivière que nos voyageurs descendirent de la baie des Puants et de la rivière des Renards jusqu'au Mississipi, mais que ce fut par elle qu'ils remontèrent du Mississipi jusqu'à la pointe du lac des Illinois, ou lac Michigan.

tages qu'il y aurait à établir de nouvelles colonies dans de si beaux pays et en des terres si fertiles. Voici ce qu'en dit le sieur Jolliet. « Lorsque, dans le commencement, on nous parlait de ces terres sans arbres, je m'imaginai un pays brûlé, où la terre était si chétive qu'elle ne pouvait rien produire. Mais nous avons remarqué le contraire, et il ne s'en peut trouver de meilleure, ni pour les blés, ni pour la vigne, ni pour quelques fruits que ce soit.

« La rivière à qui nous avons donné le nom de Saint-Louis, et qui a sa source non loin de l'extrémité du lac des Illinois, m'a paru offrir sur ses bords des terres très-belles et très-propres à recevoir des habitations. L'endroit par lequel, après être sorti de la rivière, on entre dans le lac, est une anse fort commode pour contenir des vaisseaux, et les mettre à l'abri du vent. La rivière est large et profonde¹, remplie de barbes et d'esturgeons; le gibier se trouve en abondance sur les rives; les bœufs, les vaches, les cerfs, les coqs-d'Inde, y paraissent beaucoup plus qu'ailleurs. Pendant l'espace de 80 lieues, je n'ai pas été un quart d'heure sans en voir. Il y a des prairies de trois, de six, de dix et de vingt lieues

1. Le cours de la rivière des Illinois, dont le sieur Jolliet fait une si belle description, est de 305 milles américains, depuis son embouchure dans le Mississippi jusqu'à sa source, près de Chicago, à l'extrémité méridionale du lac Michigan. Sur ses bords était autrefois le fort Saint-Louis, qui restait comme souvenir du nom que Jolliet avait d'abord donné à cette rivière.

de long, et de trois de large, environnée de forêts de même étendue, au delà desquelles les prairies recommencent, en sorte qu'il y a autant de l'un que de l'autre. On rencontre quelquefois les herbes fort basses, quelque fois on les voit hautes de cinq et six pieds; le chanvre qui y croît naturellement monte jusqu'à huit pieds.

« Un habitant n'emploierait point des dix années à abattre le bois et à le brûler; dès le jour même de son arrivée, il mettrait la charrue en terre, et s'il n'avait pas de bœufs de France, il se servirait de ceux du pays ou de ces animaux qu'ont les Sauvages de l'ouest, sur lesquels ils se font porter comme nous sur nos chevaux. Après la semence de toutes sortes de grains, les nouveaux colons pourraient s'appliquer à planter de la vigne, et à enter des arbres fruitiers, à passer des peaux de bœufs dont ils se feraient des souliers; et de leur laine ils se feraient des étoffes beaucoup plus fines que celles que nous apportons de France: ainsi ils trouveraient de quoi se nourrir et se vêtir; rien ne manquerait que le sel, mais il ne serait pas difficile avec un peu de prévoyance d'obvier à cet inconvénient. »

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX

MISSIONS DES OUTAOUAIS ¹

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.



CHAPITRE 1

DE LA MISSION DE SAINTE-MARIE-DU-SAULT.

Un incendie arrivé au Sault-de-Sainte-Marie nous oblige, cette année, à parler bien plus des malheurs de cette Mission que des progrès de l'Évangile. Cet accident, qui a été accompagné de circonstances bien funestes, a des suites plus déplorables encore. D'abord il a été précédé ou plutôt occasionné par une trahison qui a rompu une paix désirée depuis longtemps, et qui était sur le point de se conclure. En

1. Il y a *Outaouacs* dans le manuscrit.

outre, il a causé la mort à plus de cinquante personnes, et a jeté l'épouvante dans tout le pays, par la crainte de guerres sanglantes dont il est menacé.

Les Nadouessis, nation nombreuse et très-belliqueuse, sont les ennemis déclarés de tous les Sauvages compris sous le nom d'Outaouais ou Algonquins supérieurs. Ils ont même porté la guerre fort avant dans le nord, jusqu'au pays des Kilistinons ¹. Partout ils se sont rendus redoutables, et par leur nombre et par leur hardiesse dans le combat. Entre autres armes, ils se servent de couteaux de pierre; ils en portent toujours deux, dont l'un est attaché à leur ceinture et l'autre est pendu à leurs cheveux. Cependant, une bande de guerriers du Sault-de-Sainte-Marie les ayant surpris, et ayant fait sur eux quatre-vingts prisonniers, ils furent les premiers à demander la paix. A ce dessein, ils avaient envoyé au Sault-de-Sainte-Marie dix d'entre eux, des plus hardis, pour la négocier. Ces députés, dès qu'on eut appris le sujet de leur ambassade, furent reçus avec de grands témoignages de joie; mais des Kilistinons arrivés depuis peu, et quelques Missikakis, en témoignèrent du mécontentement et prirent résolution d'empêcher la conclusion de la paix, et même de massacrer ces dix étrangers. Pour les mettre en sûreté, on fut obligé de les faire entrer dans la maison

1. Kilistinons, ou *Kiristinons*, nom générique des Sauvages de la baie d'Hudson. On en a fait *Cristinours*, et finalement *Cris*.

française qui a été bâtie pour les missionnaires. Le P. Druillettes tâcha de profiter de cette occasion pour les instruire de nos mystères. Ils l'écoutèrent avec tant de docilité, qu'après l'instruction ils se mirent tous à genoux, et, joignant les mains, ils invoquèrent Jésus, le maître de la vie, dont on venait de leur parler. Ils protestèrent, en outre, qu'ils tiendraient désormais les missionnaires pour leurs pères; ils demandèrent donc qu'on les logeât dans l'Église, afin que le grand Génie, disaient-ils, qui y résidait, les protégât contre la fureur des Kilistinons et des Misikakis, dont ils avaient reconnu le mauvais dessein. Cependant les Sauvages s'assemblaient à la maison française, les uns pour conclure la paix avec les Nadouessis, les autres pour empêcher qu'elle ne fût conclue. On prit des précautions pour que tous ceux qui devaient composer l'assemblée n'entrassent autrement que désarmés; mais, comme la foule était extrêmement grande, cinq ou six guerriers se glissèrent sans qu'on leur eût ôté leurs couteaux. L'un d'eux, qui était un Kilistinon, donna commencement à tout ce désordre et aux malheurs qui s'ensuivirent; car, s'approchant d'un Nadouessi, le couteau à la main, il le menaça de le frapper. Le Nadouessi, sans s'étonner, lui dit d'un ton fier et d'une mine assurée : « Si tu crois que je tremble, frappe droit au cœur. » Puis, se sentant frapper, il cria à ceux de sa nation : « Mes frères, on nous trahit, on nous tue. » A cette

parole, tous les Nadouessis sont excités à la vengeance; ces hommes vigoureux et d'une taille avantageuse se lèvent et tombent sur tous les Sauvages réunis en ce lieu, sans faire aucune différence de Kilistinons ou de Sauteurs ¹, dans la pensée qu'ils avaient tous également conspiré pour les assassiner. Il ne leur fut pas difficile d'en faire d'abord un grand carnage, parce que cette multitude, qui ne s'attendait à rien moins qu'à une semblable attaque, était entièrement désarmée. Le Kilistinon qui avait commencé la querelle fut percé des premiers et jeté mort sur la place avec plusieurs autres. Ensuite les Nadouessis se mirent à la porte de la maison pour la garder et pour poignarder ceux qui voudraient s'enfuir. Mais, voyant que plusieurs s'étaient déjà échappés et étaient allés chercher des armes, ils fermèrent les portes sur eux, résolus de se défendre jusqu'au dernier soupir. En effet, ils se mirent aux fenêtres, et, comme par hasard, ils avaient trouvé quelques fusils, de la poudre et du plomb, ils s'en servirent contre leurs ennemis. Ils tâchaient ainsi de les éloigner, car ceux-ci, étant revenus, voulaient les brûler avec la maison où ils étaient renfermés. Mais, malgré tous les efforts des Nadouessis, qui avaient tué les premiers qui s'étaient avancés, d'autres furent plus

1. Sauteurs ou *Saulteurs*, c'est le nom qu'on donne dans la langue algonquaine aux Sauvages outaouais qui demeurent aux environs du Sault-de-Sainte-Marie.

heureux ; ils s'approchèrent d'assez près pour mettre le feu à la maison.

Dans le danger prochain d'être consumés par les flammes, ces vaillants guerriers donnèrent une dernière preuve de leur courage ; car ils sortirent tous dix, les armes à la main, et, avec une rapidité incroyable, ils gagnèrent une petite cabane faite de peaux et qui était proche. Ils s'y jetèrent, et, dans ce nouveau poste, ils ne cessèrent de tirer tant que dura la poudre et le plomb. A la fin, ils furent accablés par le grand nombre de leurs adversaires, et tous ils furent tués sur place, avec deux femmes qui les avaient accompagnés. Une troisième femme fut épargnée, parce qu'elle n'était que leur esclave et qu'elle était Algonquine de nation. Pendant tout ce désordre et ce massacre, le feu, que les Sauvages avaient mis à la maison des missionnaires, gagnait de plus en plus, et, malgré tout ce que l'on put faire, il consuma bientôt l'édifice, qui n'était que de bois, et même l'incendie fut si complet qu'on ne put rien sauver de tout ce qui y était renfermé. Ainsi une partie des mémoires qu'avaient composés les Pères sur ce qui s'était passé de plus remarquable cette année dans ces Missions y fut brûlé. Ce fut là néanmoins la moindre perte que l'on eut à regretter ; car, d'un côté, les Sauvages eurent à pleurer environ quarante des leurs, morts ou blessés, entre lesquels se trouvaient quelques-uns des principaux et des plus

considérables, et, de l'autre, les missionnaires eurent un grand sujet d'affliction, de perdre si tôt l'espérance d'aller prêcher l'Évangile aux Nadouessis, espérance qui semblait si bien fondée sur la paix que toutes ces nations étaient sur le point de conclure. Les Pères se virent, de plus, abandonnés des Sauvages du pays, qui, dans la crainte que les Nadouessis ne vinssent en grand nombre pour tirer vengeance de la mort de leurs envoyés, s'écartèrent tous dans les bois et laissèrent ainsi les missionnaires exposés à la fureur de ce cruel ennemi. Ainsi, outre le danger où ils sont tous les jours d'être massacrés, non-seulement au Sault-de-Sainte-Marie, mais encore dans leurs autres missions environnantes, le progrès toujours croissant de l'Évangile se trouve arrêté pour un temps. Dieu n'a pas laissé cependant de tirer sa gloire de tant de malheurs, de s'en servir pour procurer le salut de quelques âmes et pour faire paraître des effets merveilleux de sa toute-puissance ; car plusieurs des Sauvages qui avaient été blessés à mort ayant demandé le baptême, on le leur conféra, et bientôt ils ont été guéris de leurs blessures.

CHAPITRE II

DE LA MISSION DE SAINT-MARC DES OUTAGAMIS.

Le P. Claude Allouez raconte ainsi ce qui s'est fait dans cette Mission et dans les deux suivantes.

Depuis mes derniers mémoires de l'année passée, j'ai baptisé à Saint-Marc cinquante deux personnes, entre lesquelles il y a douze adultes.

Je n'ai pu me rendre en cette Mission avant l'automne ; c'est l'époque où les Sauvages ont déjà quitté leur village pour aller à la chasse du castor et du cerf. Je reçus beaucoup de satisfaction de toutes les cabanes que je rencontrai sur ma route l'espace de quarante lieues. Les esprits étaient bien disposés à recevoir mes instructions ; tous ces bons Sauvages témoignaient de l'empressement à prier Dieu, en quelque temps et à quelque heure que ce fût, et même à se mettre à genoux sur la neige lorsque je les rencontrais hors de leurs cabanes. Tous ils me remerciaient de ce que j'étais venu les trouver pour les instruire.

La providence de Dieu se servit de deux jeunes chasseurs pour procurer le baptême à un vieillard

aveugle et gravement malade. Je les rencontrai au moment où je cherchais ce vieillard, dont je ne connaissais pas la demeure; ils quittèrent sur-le-champ leurs occupations et me menèrent à la cabane du mourant. J'avais autrefois commencé à l'instruire, mais j'eus bien lieu d'admirer en ce pauvre infidèle les opérations de la grâce, et je fus surpris de voir de quelle manière le Saint-Esprit l'avait disposé au baptême. Il concevait très-bien nos mystères, et les expliquait lui-même aux autres Sauvages. A mon arrivée, il fit le signe de la croix; et après que je lui eus parlé de l'Incarnation, de la mort et de la passion de Jésus-Christ, je lui mis entre les mains un crucifix qu'il appliqua sur ses lèvres, et, d'une voix entrecoupée de sanglots, il s'écria à plusieurs reprises : « Jésus, fils de Dieu, ayez pitié de moi; je meurs, faites-moi vivre avec vous au ciel. » Dès qu'il eut reçu le baptême, il se mit à invectiver contre les divinités qu'il avait autrefois adorées. « Allez, misérables dieux, disait-il, qui nous abusez en ce pays. Je n'ai plus de service à vous rendre; il n'y a que Celui qui a fait le ciel et la terre et toutes choses que j'invoque. Lui seul peut me guérir s'il le veut; je ne crains point la mort, puisque je vivrai à jamais au ciel avec lui. » Dieu voulut lui rendre la santé pour en faire le prédicateur de ses grandeurs. Je l'ai vu cet hiver dans son bourg, où j'ai admiré sa ferveur. Il est extrêmement zélé à décrier les fausses divinités

du pays, très-assidu à prier Dieu et particulièrement à réciter le chapelet. Il le porte toujours à son cou, et il l'y serre si étroitement qu'on ne peut l'en retirer. « C'est, dit-il, de peur qu'on me le dérobe sans que je m'en aperçoive. » Sa femme, ses enfants et ses neveux étant tous tombés malades, les infidèles lui dirent que le chapelet qu'il avait pendu au cou était la cause de tous ces malheurs. Il me raconta la chose ; je lui demandai s'il croyait qu'il en fût ainsi, et que, dans ce cas, il me rendit son chapelet. « Je m'en donnerai bien de garde, reprit-il ; ils ne disent pas ce qu'ils pensent, car ils voient bien que dans toute ma famille il n'y a que moi en bonne santé, parce que je me sers de mon chapelet pour prier Dieu. » Ce bon Sauvage s'appelle Joseph Nikalatika.

Après que les Outagamis eurent fini leur chasse, ils retournèrent à leur bourg, où je demurai deux mois avec eux pendant l'hiver. J'ai eu bien des vices à combattre, particulièrement le libertinage et les idées superstitieuses. Ces pauvres peuples sont bien dignes de compassion ; car, comme ils sont continuellement en danger ou d'être pris et brûlés à petit feu par leurs ennemis, ou de mourir de faim dans leurs voyages, à la chasse ou à la guerre, de là vient qu'ils sont attachés à ces sortes de rêves ou de visions autant même qu'à la vie. Les pères et les mères élèvent à cela leurs enfants dès le bas âge ; ils les accoutument à faire de longs jeûnes pour se procurer des

visions et pour voir ou entendre quelque génie en dormant. Quant à ces jeûnes, ils les font d'une manière si rigoureuse, qu'ils demeurent quatre et six jours, et même davantage, sans manger ni boire aucunement. Je ne sais si le diable apparaît à eux sous la forme de leurs prétendus génies, ou si leur cerveau vide, après avoir été si longtemps sans manger, leur en fait imaginer quelqu'un ; quoi qu'il en soit, cette superstition fait une peine extrême aux missionnaires, et elle les empêche de baptiser la plupart de ces peuples, dans la crainte raisonnable qu'il n'y ait en cela quelque chose de diabolique. Pour établir solidement le Christianisme, nous n'en avons baptisé qu'un petit nombre ; ceux que nous pouvons croire avec quelque certitude être vraiment guéris de toutes ces superstitions. Un de ces nouveaux chrétiens ayant été sollicité par son père de jeûner, afin d'être favorisé de la visite de quelque génie, il s'y refusa constamment, et donna pour raisons qu'il était baptisé, qu'il connaissait le grand Génie dont la Robe noire lui parlait, et qu'il n'avait besoin d'aucune autre divinité. Comme son père insistait et lui reprochait qu'il serait un homme de néant toute sa vie : « Il n'importe, dit-il, je serai grand capitaine au Ciel, où Dieu me rendra bienheureux en me mettant auprès de lui. » L'on avait différé de baptiser le frère de ce fervent chrétien, parce qu'il avait de la peine à ne pas se noircir le visage, ce qui est une marque de leur

jeûne superstitieux. Il avait beau alléguer pour excuse qu'il le faisait faute d'autre couleur pour se peindre le visage, il ne gagnait rien auprès de nous. Voyant donc qu'il était le seul à qui l'on n'accordait pas cette grâce, qu'on avait déjà accordée à son frère et à ses sœurs, à qui il ne céda point d'ailleurs pour l'assiduité à venir prier Dieu à la chapelle, il imagina, un beau jour, de se peindre le visage tout en blanc; puis, s'adressant à son père : « Je me moque, disait-il, de tous ces petits génies que vous me faites chercher. Je veux obéir uniquement à la Robe noire, qui me défend ce que vous m'ordonnez. » Il me vint ensuite demander le baptême, que j'accordai à sa persévérance.

Le vendredi saint, la plupart de nos chrétiens sont venus baiser et adorer la croix. Les plus fervents emportèrent chez eux de petites croix que j'avais bénies pour les leur donner, afin qu'elles leur servissent d'image de Jésus crucifié, devant laquelle ils feraient leurs prières.

Je n'ai pas de peine à introduire parmi eux les jeûnes de l'Église, puisqu'il leur est si ordinaire de jeûner, que quiconque d'entre eux ne jeûne pas de temps en temps passe pour un méchant homme. J'ai cru devoir sanctifier ainsi leurs superstitions mêmes, et d'un jeûne criminel en faire un jeûne méritoire. Je leur ai enseigné à jeûner le carême, et je les ai avertis que ce ne devait pas être pour voir quel-

que génie, mais pour mortifier la chair et pour faire pénitence des péchés qu'ils commettaient contre la divine Majesté.

Tous nos chrétiens ont une grande affection à leur chapelet. Lorsqu'on leur a fait présent de quelque chose, ils ne la gardent pas ordinairement, mais ils la donnent à d'autres. Il n'y a que pour le chapelet qu'ils n'observent pas cette coutume. Un jeune homme, dans la chaleur du jeu, se laissa emporter à jouer le sien et il le perdit; il en fut si affligé qu'il en pleura toute la nuit, et il vint le lendemain s'en confesser comme d'une grande faute. Les Français sont merveilleusement édifiés de les voir, pendant la messe, réciter leur chapelet à deux chœurs, et s'acquitter avec exactitude de leurs autres exercices de piété.

CHAPITRE III

DE LA MISSION DE SAINT-JACQUES, DES MACHKOUTENS,
KICABOUS, MIAMIS, ETC.

Cette Mission est bien moins avancée que la précédente. Je n'ai pu y faire que de rares et courtes visites, parce que je n'avais personne pour m'y conduire en temps opportun. Depuis l'année dernière, j'y ai baptisé vingt-huit infidèles, dont trois adultes.

Il y a de grandes dispositions à la Foi dans le cœur de ces peuples. Les Machkoutens conservent toujours un grand respect pour la croix qui est plantée chez eux. Un des bras de cette croix ayant été rompu et jeté à terre par un vent impétueux, ils l'ont retiré et serré soigneusement pour me rendre. Les Miamis n'ont pas moins de respect pour celle qui est dans leur bourgade.

Un jeune Français qui négociait parmi eux, se mit un jour en colère, et tira son épée pour se venger d'un larcin qui lui avait été fait. Le capitaine des Miamis, cherchant à l'apaiser, lui montra la croix qui est plantée à l'extrémité de la bourgade. « Voilà, lui dit-il, le bois qu'a planté la Robe noire ; il nous apprend à prier Dieu et à ne pas nous mettre en co-

lère.» Ce même capitaine, qui est mort au mois d'avril dernier, avait alors demandé avec instance qu'on fit venir le missionnaire ; mais on ne put m'avertir à temps, parce que je me trouvais à trente lieues de là. Il voulut, n'ayant pu avoir la consolation de me voir, qu'on portât ses ossements pour être enterrés près de la croix, au lieu où la Robe noire avait établi sa chapelle : ce qui a été exécuté.

Ce pays n'est pas exempt de toute idolâtrie ; car, outre la tête du bœuf sauvage, que les Sauvages gardent avec ses cornes afin de lui adresser leurs prières, ils ont des peaux d'ours écorchés qui ne sont point fendues par le milieu. Ils y laissent la tête avec les yeux, qu'ils peignent ordinairement de vert ; ils élèvent cette tête sur un poteau au milieu de leur cabane, le reste de la peau pendant le long du poteau jusqu'à terre. Ils invoquent cette espèce de divinité dans les maladies, les guerres et autres nécessités. Il plut à Dieu de me conduire ce printemps dans la cabane d'un capitaine Kikabou¹ où, ayant aperçu une de ces idoles, je le désabusai tellement qu'il me promit, dès que son fils serait revenu, de faire avec cette peau d'ours une robe à ses enfants. Une femme de Machkouten, qui n'était encore que catéchumène, avait souvent demandé à son mari qu'il ôtât de devant ses yeux une semblable statue, sans pouvoir

1. On dit plus communément *Kickapou*.

jamais l'obtenir. Il arriva même que cet homme, ayant fait un festin solennel où il invoquait sa fausse divinité pour la guérison de sa femme alors malade, celle-ci, dès le commencement de l'invocation, et quoiqu'elle pût à peine se remuer, eût le courage de se traîner hors de la cabane en criant : « Cette idole me tue. »

La Mission de Saint-Jacques aurait besoin de deux missionnaires, parce qu'elle comprend deux nations qui ont chacune leur langue particulière, et que tous les jours de nouveaux habitants viennent s'y fixer en très-grand nombre.



CHAPITRE IV

DE LA MISSION DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ¹.

L'église que nous avons en cette Mission appelle de bien loin les Sauvages qui sont au delà du Mississippi pour venir demeurer chez les Machkoutens ; elle appelle encore de bien plus loin les Illinois,

1. A l'extrémité de la baie des Puants, appelée aussi la *Baie Verte*, Green Bay.

pour venir s'établir en leur ancien pays, vers le lac qui porte leur nom, à six journées des Machkoutens.

Ceux qu'on nomme Caskakias y sont déjà depuis un ou deux ans, ainsi qu'ils l'avaient promis au P. Dablon, lorsque je l'accompagnai dans la Mission des Miamis.

Les autres Illinois, appelés Peoualeas, viennent peu à peu se fixer en ce lieu, dans la persuasion que la maison de Dieu les protégera et les mettra plus en sûreté qu'ils n'y étaient autrefois. En sorte que toutes les belles missions qui sont déjà commencées en ces pays barbares, ne sont pas moins considérables par l'espérance des fruits qu'elles promettent, qu'elles le sont par la multitude des peuples à qui l'on y prêche l'Évangile.

J'ai déjà visité les Caskakias et j'ai baptisé plusieurs de leurs enfants; j'ai porté les premières paroles de la Foi aux Peoualeas qui habitent chez les Miamis, et ils m'ont écouté avec avec beaucoup de docilité. Ils ont même commencé à prier, et ils m'ont promis de venir demeurer plus près de nous afin d'avoir la commodité d'être instruits à loisir.

Les Sauvages de ce pays montrent assez, par les honneurs qu'ils rendent à leur mode à notre sainte Église, que s'ils ne prient pas encore tous, du moins ils font estime de la Prière. Ils sont bien loin d'en avoir de l'aversion, ou de la craindre comme chose dangereuse, ainsi qu'ont fait tous les autres Sau-

vages de cette Nouvelle-France, lorsqu'on a commencé de leur prêcher l'Évangile. Quelquefois même, dans leurs conseils, ils adressent la parole à cette maison de Dieu, et ils lui parlent comme à une chose animée. Lorsqu'ils passent par ici, ils jettent du pétun tout autour de l'église, ce qui est une espèce de culte qu'ils rendent à leur divinité; et, lorsqu'ils y entrent, ils ne croient jamais en faire assez pour contenter leur inclination d'honorer le vrai Dieu comme la plus grande divinité dont ils aient jamais entendu parler. Ils y viennent aussi quelquefois faire leurs présents afin d'obtenir de Dieu qu'il ait pitié de leurs parents morts. Les Pouteouatamis y sont venus apporter les leurs, et demander pardon à Dieu de ce qu'une croix, que nous avions plantée près de leur bourg étant tombée, a été brûlée par l'un d'entre eux qui n'en connaissait pas la valeur.

Dieu m'a appris, cette année, par ma propre expérience, qu'il fait miséricorde à qui il lui plaît, et non pas à ceux à qui souvent les hommes voudraient qu'il l'a fit. Il a permis souvent que mes travaux fussent utiles à ceux à qui je ne songeais pas, et qu'ils fussent inutiles à ceux pour le salut desquels je les entreprenais. Au mois de janvier, en passant auprès du petit lac de Saint-François, à dix lieues d'ici ¹, j'y trouvai un Sauvage chrétien qui était à l'agonie, et

1. Probablement le lac où se jette la rivière des Renards.

je le disposai à la mort. J'avais dessein d'aller jusqu'à un endroit où j'ai appris depuis qu'un jeune français est mort sans confession dans une cabane de Sauvages. Quatre mois auparavant, ce jeune homme avait passé devant notre église, et, comme je le pressais de se confesser, il n'avait pas voulu me croire; Dieu ensuite n'a pas voulu lui faire retrouver l'occasion qu'il avait négligée.

Étant arrivé aux Outagamis, on me conduisit chez un pauvre Sauvage qui languissait depuis longtemps. Je le préparai à bien mourir en lui donnant le baptême. Dans le même endroit, quoique je visitasse les cabanes tous les jours, un enfant qui n'avait pas reçu le baptême mourut subitement une heure après que je fus sorti de la cabane où il était.

Ce sont les plus grandes croix dont Dieu afflige un missionnaire; mais il le console quand il lui plaît. Peu de temps après cet accident, des Sauvages arrivèrent en ce lieu; je baptisai un de leurs enfants qui ne faisait que de naître, et qui mourut un jour après. Avant que je quittasse les Outagamis, le Saint-Esprit me fit apporter à notre chapelle deux enfants fort malades; je leur administrai le saint baptême, et ils s'envolèrent au ciel peu d'instants après mon départ.

Quand j'eus achevé la mission chez les Outagamis, j'appris que le capitaine miami, qui avait été mon hôte, était à l'extrémité. Je lui avais différé le bap-

tême, quoiqu'il m'eût paru assez disposé; mais il pouvait difficilement, en qualité de capitaine, se dispenser par bienséance de certaines superstitions en usage parmi leurs guerriers. J'allai chez lui, mais il n'y était pas; et lorsqu'il venait pour me trouver et pour être baptisé, il est mort en chemin et sans baptême. Dieu me refusa le salut de cette âme, pour laquelle j'avais entrepris ce voyage; mais ma course ne fut pas inutile; car, à la place de ce capitaine, il m'accorda deux autres Sauvages que j'ai admis dans le sein de l'Église peu de temps avant leur mort.

CHAPITRE V

DE LA MISSION DE LA FOLLE-AVOINE¹ PRÈS DE LA
BAIE DES PUANTS.

Lettre du P. Louis André.

Depuis les mémoires que j'envoyai la dernière fois de plusieurs missions faites en divers endroits, j'ai baptisé environ cent personnes, partie enfants,

1. Cette Mission comprenait la nation des *Folles-Avoines* ou Maloumines, sur la rivière de même nom.

partie adultes. Je commencerai par ceux de la Folle-Avoine, parce que, parmi les Sauvages de ces contrées, ce sont eux qui ont témoigné le plus d'affection au Christianisme, surtout depuis une bénédiction inespérée que Dieu a donnée à leur pêche, pour fortifier le commencement de leur Foi. Étant arrivé chez eux sur la fin d'avril 1673, j'assemblai les plus considérables pour leur dire à quel dessein j'étais venu. Je leur demandai aussi ce que signifiait une image du soleil que l'un d'eux avait peinte sur un bout de planche. Cette image était attachée au haut d'une perche, aussi peinte des plus vives couleurs; et à cette perche on voyait, à la hauteur d'un homme, pendre un faisceau de petits bois de cèdre, coupés comme pour servir à mettre aux filets qu'on emploie à la pêche de l'esturgeon, de même qu'en France on met du liège à toutes sortes de filets. Je m'informai donc à quel dessein ils avaient dressé cet espèce d'anathème. Ils me répondirent que c'était un sacrifice, ou plutôt, selon l'expression propre de leur langue, une exhortation qu'ils faisaient au soleil pour le prier d'avoir pitié d'eux. Comme ils croyaient que le soleil était le maître de la vie et de la pêche, le dispensateur de toutes choses, ils le conjuraient de faire entrer l'esturgeon dans leur rivière et de favoriser leur pêche. Ils m'ajoutaient qu'il y avait longtemps qu'ils attendaient l'esturgeon dans leur rivière, et

qu'ils appréhendaient qu'il n'y vînt pas. En effet, ils avaient sujet de le craindre, puisque l'esturgeon était déjà entré dans la rivière de la Pechetik et dans celle d'Oukatoum, qui sont plus éloignées du lac que la rivière des Maloumines ¹. Après les avoir désabusés sur l'idée qu'ils avaient du soleil, et leur avoir expliqué en peu de mots les points principaux de notre Foi, je leur demandai s'ils seraient bien aises que j'ôtasse l'image du soleil, et que je misse en sa place l'image de Jésus crucifié. Ils me dirent tous, et à plusieurs reprises qu'ils le voulaient bien, et qu'ils croyaient que Dieu était le maître de toutes choses. Il était déjà tard quand ils me donnèrent cette assurance de leur bonne volonté; cela n'empêcha pas que, pour profiter de ces favorables dispositions, je ne misse mon crucifix à la place de l'image du soleil. Le lendemain matin l'esturgeon entra dans leur rivière en si grande abondance, que ces pauvres gens en étaient ravis, et me disaient tous : « Nous voyons bien maintenant que le Génie qui a tout fait est celui qui nous nourrit. Prends courage, enseigne-nous à prier, afin que nous n'ayons jamais faim. » Ensuite, la confiance qu'ils avaient en la Prière, et le désir

1. Le lac d'où viennent les esturgeons qui remontent les rivières des Maloumines et d'Oukatoum est le lac Michigan; mais comme ce lac ne communique à ces différentes rivières que par la baie des Puants, il en résulte que les courants d'eau qui, comme la rivière des Maloumines, sont plus rapprochés de l'ouverture de la baie, se trouvent aussi plus près du lac et plus à portée de recevoir l'esturgeon.

qu'ils avaient de l'apprendre, me les rendaient si dociles et si attentifs que j'en étais surpris ; et quoique, pour l'ordinaire, je n'appelasse auprès de moi que les enfants pour prier, les adultes eux-mêmes nous écoutaient fort attentivement et répétaient tout bas ce que nous disions à haute voix, soit en priant, soit en chantant. Mais c'était principalement vers le soir, lorsque la pêche n'occupait plus les hommes ni les femmes, qu'on se rassemblait en plus grand nombre pour prier Dieu dans la chapelle. Les anciens y venaient tous, trois seulement exceptés. Plusieurs femmes y étaient fort assidues, ce que je n'avais pas encore vu. Les Français qui étaient avec moi ne pouvaient assez admirer cette ferveur en de nouveaux catéchumènes, d'autant plus qu'elle nous semblait venir de l'esprit de Dieu. J'en avais une marque assurée dans l'obéissance qu'ils me rendaient, et dans leur docilité à se dénoircir le visage et à rompre leur jeûne superstitieux. Les guerriers mêmes m'obéirent en cela ; et il y en eut très-peu qui se noircissent et qui jeûnassent pour rêver le Nadouessi leur ennemi¹. Ceux-mêmes qui l'avaient fait se dénoircirent le visage aussitôt que je leur eus déclaré que Dieu était ennemi de leurs songes superstitieux ; et, avant de partir pour la guerre, ils n'offrirent pas de festin au diable et ne firent aucun rêve selon leur ancien

1. Rêver un ennemi, c'était rêver sa défaite ; comme rêver le poisson, c'était rêver une pêche abondante de poissons.

usage. Mais ils s'adressaient à Dieu en disant : « Nous t'obéissons, nous aimons la Prière, donne-nous la vie. » Je fus surpris moi-même de cette obéissance si universelle, et de la promptitude avec laquelle ils parvinrent à se défaire de ces sortes de superstitions ; car je sais par expérience combien tous ces peuples y ont un attachement prodigieux. J'avais auparavant employé tous les moyens imaginables pour les leur faire quitter ; tous mes efforts avaient été jusque-là à peu près inutiles ; mais lorsque Dieu veut mettre la main à la conversion des plus endurcis, il fait bien voir qu'il est le maître des cœurs, ainsi qu'il le fit paraître à l'égard de cette nation, chez laquelle le plus grand jongleur du pays témoigna prendre plaisir à mes instructions. Cet homme avait une extrême confiance au tonnerre comme à une puissante divinité, et, loin de se cacher quand il l'entendait gronder, il faisait tout ce qu'il pouvait pour le rencontrer. Un jour qu'il pleuvait, j'eus occasion d'être témoin de sa folie ; il courait tout nu dans le bois, criant à pleine tête, et invoquant le tonnerre par ses chants. A le voir, on l'eût pris pour un démoniaque, tant les mouvements de son corps étaient étranges. Il est vrai qu'il agissait ainsi afin qu'on le crût saisi d'un enthousiasme extraordinaire dont le dieu-tonnerre aurait été l'auteur. Il voulait aussi faire croire qu'il avait un démon familier qui lui communiquait un grand pouvoir pour guérir les

malades. Je le repris de ses extravagances, et, usant d'une comparaison familière, je lui dis qu'il avait sujet de craindre que Dieu, qui se sert du tonnerre comme un chasseur se sert de son fusil, ne le déchargeât sur lui et ne le fit mourir sur l'heure. Il me promit de ne plus invoquer le tonnerre ; et, en effet, quelques jours après, quoiqu'il plût et qu'il tonnât, je ne l'entendis pas crier, ni chanter à son ordinaire.

J'aurais baptisé la plupart des gens de cette nation si je n'eusse pensé qu'il était plus à propos de les éprouver et de les différer à un autre temps. Je me contentai donc de baptiser vingt-deux petits enfants, et deux adultes qui moururent peu de temps après, mais avec des marques bien différentes de leur bonheur ou de leur malheur éternel. L'un d'eux, qui était étranger et malade depuis deux ans, s'endormit bientôt du sommeil des prédestinés ; l'autre, qui n'était malade que depuis peu de jours, fit venir des jongleurs après son baptême, quoiqu'il m'eût protesté qu'il détestait toute espèce de superstition ; aussi sa mort nous a singulièrement affligés.

CHAPITRE VI

DE LA MISSION D'OUASSATINOUN¹.

Le P. André continue son récit.

J'ai été trois fois dans cette Mission, et j'y ai baptisé environ quarante personnes. J'ai trouvé de grandes dispositions à la Foi parmi ces peuples, qui portent le nom d'Ouassatinoun; mais ces dispositions ont porté plus particulièrement leur fruit après le départ de la jeunesse pour la guerre. Car alors la plupart de ceux qui restaient dans le bourg sont venus très-assidûment à la chapelle pour prier et pour être instruits. Je n'avais nul besoin, comme par le passé, de les aller chercher dans leurs cabanes, ils venaient d'eux-mêmes me trouver; en sorte que plusieurs Français, qui les avaient vus auparavant dans un grand éloignement des instructions et de la Prière, étaient tout surpris d'un si mer-

1. La Mission d'Ouassatinoun et celle de la Folle-Avoine n'étaient que des dépendances de la Mission de Saint-François-Xavier. Les Sauvages que le P. André évangélisait à Ouassatinoun en cette année 1674, semblent être les mêmes que ceux qu'il instruisait l'année précédente, 1673, dans leur bourgade ou station d'Ouassamigoung. — Voir ci-dessus, p. 120.

veilleux changement. Je dois dire qu'entre tous les autres, il n'y en avait point de plus soigneux et de plus diligents à se rendre auprès de moi que les jeunes garçons et les jeunes filles, ce qui m'a donné une grande espérance de voir dans la suite du temps toute cette nation convertie au Christianisme. En effet, si dès leur bas âge ils se portent avec tant d'ardeur à écouter et à pratiquer ce que je leur dis pour leur salut, il est à croire qu'ils ne l'oublieront pas entièrement quand ils seront arrivés à l'âge mûr, et que ces premières impressions, que leur avidité à les recevoir rend plus fortes et plus profondes, ne s'effaceront pas si facilement. On l'obtiendra encore plus sûrement si l'on continue, par de fréquentes Missions, à les faire ressouvenir des vérités auxquelles ils prennent maintenant tant de plaisir. Je trouve dans ces pensées un adoucissement à la peine que me cause l'endurcissement des personnes plus âgées. Ces pauvres gens ont du moins cela de bon, qu'ils n'empêchent pas leurs enfants de profiter des instructions dont ils ne veulent pas profiter eux-mêmes. Quelques-uns, cependant, ne sont pas si rebelles à la grâce; deux vieillards malades se sont signalés, l'un pour avoir cessé de recourir aux superstitions du pays pour sa guérison, aussitôt que je l'eusse averti qu'il faisait mal, et l'autre pour n'y avoir jamais eu recours, depuis qu'il avait entendu dire au Sault-Sainte-Marie qu'elles étaient criminelles.

Lorsque les jeunes gens furent revenus de la guerre, je les trouvai plus dociles qu'ils n'étaient auparavant. Leur impiété, aussi bien que leur lâcheté, contribua beaucoup à ce changement. Avant que de partir pour la guerre, ils avaient fait plusieurs festins au diable et ils s'étaient servis du bois de la croix pour allumer leur feu ; mais ces impies, qui étaient au nombre de deux cent quarante, n'eurent pas seulement le cœur d'attaquer les ennemis qu'ils étaient allés chercher, et ils s'en revinrent, comme des fuyards, sans avoir osé en regarder un seul. A leur retour, je leur fis un compliment qui ne leur était guère agréable. « C'en est fait, leur dis-je, il n'y a plus de Nadouessis; vous les avez tous tués, tant le diable vous a donné de courage, en récompense des festins que vous lui avez faits et du bois de la croix que vous avez brûlé. » Comme je continuai de les insulter, un d'entre eux me dit : « Tais-toi, tu fâches les guerriers. » Je parus plus fier que lui, et je lui répondis d'un ton plus ferme que n'avait été le sien : « Taisez-vous, vous autres qui haïssez la Prière et qui craignez la mort. Je ne vous crains point du tout, je ne crains que Celui qui a tout fait; c'est lui qui me donne du cœur et qui fait que je vous méprise. Tuez-moi si vous voulez, j'en serai bien aise, car j'irai au ciel. »

Ensuite je leur parlai des victoires du roi sur les ennemis de la croix. Ils me prièrent de les laisser en-

trer dans notre église neuve. Mais je leur refusai cette grâce, et je leur répondis que quand l'expérience m'aurait fait voir qu'ils avaient renoncé au diable et aux songes, je les ferais prier Dieu. Les plus difficiles et les plus obstinés d'entre eux me sont venus trouver avant que de partir pour leur hivernement, et m'ont demandé si instamment que je les fisse prier que je n'ai pas pu m'en défendre, et que j'ai cru utile de céder à leurs instances.

Une chose qui a donné beaucoup d'autorité au baptême, a été la guérison d'un jeune homme malade à qui je l'avais conféré. On avait voulu lui persuader de recourir aux superstitions des jongleurs; mais il ne voulut pas y consentir et il m'envoya quérir par son frère. Dès qu'il m'aperçut, il me dit que je savais bien qu'il avait toujours prié, et qu'ainsi je ne lui refusasse pas la grâce du baptême. Je le baptisai en effet, et il reçut la santé du corps peu après avoir reçu celle de l'âme. La guérison de ce jeune homme, jointe à la mort d'un enfant pour la santé duquel les jongleurs les plus célèbres n'avaient rien épargné, me fournit une occasion, que je ne manquai pas, de discréditer les ennemis de la Prière.

Les Sauvages d'Ouassatinoun étant tous partis pour aller jusqu'à l'extrémité du cap Illinois, je finis ma dernière Mission en cet endroit. Si j'avais eu quelqu'un qui se fût chargé de me conduire, je les aurais suivis, et ainsi j'aurais eu le moyen d'instruire

en même temps les Illinois, les Pouteouatamis, les Oussakis, les Nessouakoutoun, et une partie des Outaouasinagous. D'autres Sauvages, appelés Maloumines, m'avaient promis d'hiverner au bord du lac Illinois, si je voulais les assurer que j'irais aussi ; mais comme je n'avais pas pu leur en donner l'assurance, ils étaient tous dispersés lorsque j'y suis arrivé. Je fus un mois et demi sans Sauvages, enfermé et comme assiégé par les glaces ; car, dès le 16 novembre, la rivière de la Folle-Avoine fut entièrement gelée pour tout le reste de l'hiver. Je serais cependant parti pour aller ailleurs, si je n'étais tombé malade. J'ai donc été obligé de demeurer au même endroit, et j'y ai eu grand besoin, en même temps, et de patience pour souffrir le froid et la maladie, et de confiance en Dieu pour me fortifier contre la crainte des Nadouessis. Mais, au milieu de mes peines, je n'ai pas laissé de me consoler par l'attente de plusieurs Sauvages qui doivent se rendre au bord du lac Illinois sur la fin de janvier ¹.

1. Pour comprendre ce texte du P. André, qui pourrait paraître en contradiction avec lui-même, il faut savoir que la rivière de la Folle-Avoine près de laquelle le Père se trouvait alors, se jette dans la baie des Puants, à l'extrémité septentrionale du lac des Illinois ou lac Michigan, et c'est dans cette direction que le missionnaire avait promis de se rendre, tandis que la partie du lac des Illinois où les Sauvages d'Ouassatinoun étaient allés hiverner, et où le Père n'avait pu les suivre, est l'extrémité méridionale du même lac, du côté du pays des Illinois.





RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX MISSIONS IROQUOISES

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.



CHAPITRE I

DE LA MISSION D'AGNIÉ.

Les Agniéronnons, qui, entre tous les Iroquois, avaient fait une guerre plus cruelle aux Français, ont été aussi, parmi ces nations sauvages, ceux qui ont embrassé le Christianisme en plus grand nombre et avec le plus de ferveur. Outre que leurs bourgades ont singulièrement diminué, par le départ des leurs qui se sont rendus à la Prairie de la Magdeleine ou à Notre-Dame de Foye pour y vivre en véritables chrétiens; plusieurs de ceux qui sont restés en leur pays ou se préparent au baptême, ou, l'ayant déjà reçu, en remplissent parfaitement toutes les obliga-

tions. Le P. Bruyas, qui a soin de cette Mission, a été obligé de demander du secours : car, nous écrit-il, si les choses continuent d'aller comme elles vont depuis quelque temps, il ne pourra plus suffire lui seul à confirmer les nouveaux chrétiens, à perfectionner les anciens, à instruire les catéchumènes, et à faire les autres fonctions du missionnaire.

La conversion et le baptême d'un des anciens et des plus considérables de cette nation, nommé Assendasé, a beaucoup contribué à lui donner ces occupations. Cet homme, âgé d'environ soixante-cinq ans, a été toujours fort estimé dans son pays, à cause de son esprit et de son expérience dans les affaires. Outre qu'il est le chef d'une des principales familles, sa fierté et son esprit fourbe et dissimulé rendaient sa conversion très-difficile. L'intérêt le retenait dans l'infidélité, aussi bien que le respect humain, parce qu'il retirait un profit considérable de l'exercice des superstitions, et que, d'un autre côté, s'il venait à y renoncer dans un âge si avancé, il ne pouvait éviter les railleries qui sont insupportables aux Sauvages. Combattu par tous ces motifs, il résistait depuis deux ans à la grâce, qui le pressait incessamment de demander le baptême. Mais enfin le discours que M. le comte de Frontenac adressa à Montréal aux députés des cinq nations iroquoises, pour les exhorter à embrasser la Foi, le toucha si puissamment, qu'il se résolut, pour obéir à l'inspiration divine, de passer

par-dessus toutes les considérations humaines. En effet, aussitôt qu'il fut de retour en son pays, il demanda instamment au P. Bruyas d'être instruit et baptisé; il montra tant de ferveur et renonça si généreusement et d'une manière si publique à toutes les superstitions du pays, que, quoique le même Père eût résolu de l'éprouver assez longtemps, il fut comme obligé d'abrégier le temps de l'épreuve et de lui accorder assez promptement sa demande. Le lendemain de son baptême, Assendasé fit un festin public, où il déclara à tous les conviés qu'il avait renoncé aux songes et aux autres coutumes superstitieuses; il protesta qu'il ne se trouverait plus aux assemblées où il avait coutume de présider lorsqu'il s'agissait des songes. Il a accompli cette promesse avec tant d'exactitude, aussi bien que tous les exercices du Christianisme, qu'il est l'exemple de tous les chrétiens. Animé d'une sainte jalousie, il s'est proposé d'égalier et même de surpasser Garakontié en fidélité, et d'accréditer, par son exemple, la Prière à Agnié, comme cet excellent chrétien l'a fait à Onontagué. Dans la ferveur de sa conversion, il emploie les paroles énergiques pour exprimer son attachement inviolable à la Foi. « J'ai fait, dit-il, une éternelle fraternité avec celui qui m'a baptisé; si les Français recommencent la guerre et viennent pour nous tuer, je ne quitterai point pour cela l'affection que j'ai pour lui, et je saurai toujours bien distinguer

celui qui nous ôtera la vie du corps d'avec celui qui m'a rendu celle de l'âme, et qui continuera toujours de me la conserver tant que je lui obéirai. » Le P. Bruyas assure que, de tous les chrétiens, il n'en a point de plus obéissant et de plus docile qu'Assendasé, et qu'il est obligé d'admirer tous les jours de plus en plus la force et l'efficacité de la grâce dans ce Sauvage.

La conversion de cet ancien a eu un grand éclat et a fait beaucoup d'impression sur l'esprit des autres, en sorte que le P. Bruyas se voit sollicité tous les jours de baptiser des enfants et même des adultes; mais il a cru ne devoir accorder cette grâce qu'à un très-petit nombre. Il y a sujet d'espérer que cette bonne volonté s'étendra à tous, du moins à la plupart des Sauvages d'Agnié, et que, comme le démon se servait particulièrement des anciens pour maintenir les superstitions, Dieu se servira de ceux-là mêmes pour les renverser et pour établir la religion. Ce qui donnerait encore plus de fondement à cette espérance, c'est la crainte que le démon lui-même semble en concevoir, et qu'il témoigne assez par les nouveaux efforts qu'il fait incessamment pour arrêter les progrès de la Foi. Le Père, depuis quelque temps, reçoit tous les jours de nouvelles insultes de ceux qui ne veulent pas se convertir, et un ancien lui a reproché publiquement qu'il ruinait leur pays, parce qu'il y ruinait les songes et les superstitions, et il l'a

menacé en même temps que, s'il ne sortait du bourg où il était alors, il le ferait chasser de tout le pays. Mais un missionnaire ne se met guère en peine de ces sortes de menaces; au contraire, elles sont sa consolation, parce qu'elles rendent ses travaux plus semblables à ceux de Jésus-Christ, qui furent toujours accompagnés de semblables contradictions.

CHAPITRE II

DE LA MISSION D'ONNEIOUT.

Lettre du P. Millet au R. P. Dablon.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Depuis l'époque où, l'année passée, j'écrivis à Votre Révérence, j'ai baptisé quarante-cinq personnes, entre autres seize adultes et autant d'enfants, avec les cérémonies de l'Église; les autres, enfants ou adultes, l'ont été dans l'état de maladie.

C'est beaucoup plus que je n'espérais, vu les efforts qu'ont fait contre nous les Hollandais depuis

qu'ils ont repris Manathe et Orange ¹ et qu'ils en ont chassé les Anglais.

J'ai déjà écrit à Votre Révérence comme le plus considérable capitaine de ce bourg, qui avait été député à Catarokoui, a parlé très-bien à son retour, et comme il a raconté aussi agréablement qu'avantageusement pour les Français tout ce qui s'était passé entre les Iroquois et M. le Gouverneur. Il a fait, en outre, une profession ouverte de vouloir dorénavant favoriser le Christianisme et porter les Onneïouts à la Foi autant qu'il pourrait. Je lui ai procuré l'occasion d'exécuter sa promesse; car je l'ai engagé, au commencement de l'Avent, lui et un autre ancien qui est baptisé, à rassembler les gens du bourg pour l'instruction publique que je faisais les dimanches. Ils venaient donc tous deux prendre mon heure à la chapelle et allaient ensuite faire le tour du fort, criant chacun de son côté : « Rendez-vous, mes neveux, rendez-vous promptement chez la Robe noire. » Après mon instruction, un de ces anciens ajoutait ordinairement une courte exhortation pour appuyer ce que j'avais dit et en faciliter la pratique. Une déclaration aussi publique des deux plus considérables a beaucoup favorisé le Christianisme; Votre Révérence en verra la preuve dans ce qui s'est passé ici par rapport à l'éclipse de lune

1. *Manathe*, aujourd'hui New-York, capitale de l'État du même nom aux États-Unis. *Orange*, actuellement Albany.

du 21 janvier dernier, et à propos de plusieurs ambassades venues des autres bourgades des Iroquois à Onneïout, et qui ont quelque chose d'assez curieux.

I. — DE L'ÉCLIPSE DE LUNE DU 21 JANVIER 1674.

Depuis longtemps j'avais parlé de cette éclipse à nos Onneïouts, et, dès le commencement de la nouvelle lune, j'avais porté un défi aux anciens, et en particulier à certains jongleurs qui se mêlent de deviner, de dire dans combien de jours elle arriverait. Ils baissaient tous la tête et étaient obligés d'avouer leur ignorance. « Mais quoi, leur disais-je, ces gens qui se disent venus du ciel ne savent pas ce qui se passe de ce côté-là? Ces devins de profession ne sauraient-ils pas même prédire une chose qui se sait naturellement? Ces savants en histoires fabuleuses, qui racontent des choses si extraordinaires du soleil et de la lune, qui les prennent pour des divinités et qui leur offrent du pétun pour avoir un heureux succès de leur guerre et de leur chasse, ignorent-ils quand l'un ou l'autre se doit éclipser? » Plus je les pressais, plus ils demeuraient interdits. « Est-ce cette lune qui commence, me demandèrent-ils, qui se doit éclipser? — Oui, répondais-je, c'est cette lune; il n'est plus question que de savoir quel jour arrivera l'éclipse. Prenez courage, consultez entre vous, et faites-nous

un peu voir la vérité de votre art à prédire les choses futures. » Les pauvres gens m'avouaient que cela les passait, et ils me priaient de les aller avertir au temps de l'éclipse. Après cet aveu, plusieurs fois réitéré, de leur ignorance, le dimanche, après la messe, je dis publiquement que l'éclipse serait la nuit suivante ; qu'ils se souvinsent de regarder, s'ils se réveillaient. Par bonheur, le ciel était fort serein ; et, dès que j'eus remarqué le commencement de l'éclipse, je m'en allai trouver l'orateur du pays et quelques autres des plus considérables, qui se levèrent, et qui, étant sortis promptement de leurs cabanes, virent l'éclipse déjà fort sensible. Sur-le-champ, ils en firent le cri au milieu et autour du fort. Je les avertis qu'elle ne demeurerait pas où elle en était, qu'elle croîtrait bien davantage, et qu'à peine resterait-il la douzième partie de la lune. Ils me demandèrent si celle-ci ne paraîtrait plus ; ces bonnes gens la croyaient presque perdue. « Elle reparaitra tout entière, leur dis-je, quand elle sera en tel endroit du ciel, car elle avance toujours ; et, comme vous la voyez maintenant décroître peu à peu, vous la verrez aussi *recroître* à proportion. » Tout étant arrivé comme je l'avais annoncé, ils ont été contraints d'avouer que nous savions mieux les choses qu'eux. De mon côté, j'en ai tiré bien de l'avantage pour les instruire et pour les désabuser de leurs fables et de leurs superstitions. Ces choses sensibles sont beau-

coup plus efficaces sur leur esprit grossier que tous les raisonnemens qu'on leur pourrait apporter.

II. — DE PLUSIEURS AMBASSADES DES AUTRES IROUOIS
A ONNEIOUT.

Les nations iroquoises, pour entretenir la paix et l'union entre elles, et pour réparer les fautes que les particuliers pourraient faire, ont institué de certaines ambassades qu'elles s'envoient réciproquement les unes aux autres. C'est là où ils exposent avec le plus de magnificence qu'ils peuvent leurs beaux colliers de porcelaine, et où leurs capitaines s'étudient à faire paraître leur éloquence, tant à raconter leurs fables, leurs généalogies et leurs histoires qu'à exhorter à propos les anciens et les guerriers selon l'exigence des affaires présentes.

Dans chaque famille il y a un certain nombre d'hommes et de femmes considérables qui représentent comme les nobles du pays; on les appelle *Agoïandères*; ce sont eux qui fournissent la porcelaine et les colliers. Lorsqu'on a dessein d'envoyer une ambassade chez les autres nations, les familles s'assemblent d'abord, chacune en particulier, et ramassent tout ce qu'elles ont à donner de porcelaine; ensuite chaque famille fait voir aux autres ce que les plus riches d'entre eux ont fourni. Le

plus ancien ou le plus éloquent de cette famille fait ensuite une harangue, soit en se tenant debout, soit le plus souvent, en se promenant. Il parle tantôt sur un ton lugubre et en traînant sur les mots, tantôt avec un accent vif propre à émouvoir; quelquefois d'une voix gaie et entremêlée de chansons que les autres anciens répètent harmonieusement. A la fin il montre tous ces colliers comme autant de défunts, autrefois considérables, qui reviennent à la vie pour animer tous ceux qui sont là présents à conserver le pays pour lequel ils ont autrefois donné leur vie et répandu leur sang. Tout se termine par un festin, et par l'offrande de plusieurs présents qu'ils se font les uns aux autres. Les anciens des autres familles remercient celui qui a parlé, et le lendemain ils font la même chose que lui, chacun à leur tour. Après que chaque famille a ainsi exposé ses colliers et achevé sa harangue, elles se rassemblent toutes à un jour déterminé, et, pendant tous leurs colliers par ordre, chacune de son côté, elles s'entredisent qui sont ceux qui ont donné ces colliers. « Un tel, disent-ils, a donné celui-là de tant de milliers de grains; un tel a donné ces deux-là, ces trois; un autre ces quatre colliers. » Enfin ils joignent ensemble tous les colliers et les mettent entre les mains des anciens qui en demeurent les maîtres. Le conseil se tient ensuite pour examiner combien on en portera à chaque nation vers laquelle on doit aller en

ambassade, et quelles affaires on y traitera. Quelques jours avant le départ des ambassadeurs, ils envoient un présent de porcelaine pour demander qu'on leur prépare une natte pour s'asseoir et se coucher, et pour avertir du jour de leur départ ou de leur arrivée.

Sitôt que cette nouvelle parvient dans une bourgade, les vieillards s'y rassemblent; de leur côté les jeunes gens vont à la chasse, et tout le monde contribue de ce qu'il a de meilleur pour régaler les ambassadeurs.

Quand ils sont arrivés environ à une portée de mousquet de la palissade, on allume un feu en signe de paix dans l'endroit où les anciens de la bourgade vont les attendre; et, après avoir pétuné quelque temps et reçu les compliments sauvages qu'ils se font les uns aux autres, on les mène à la cabane qui leur est assignée. Ils marchent tous gravement et file à file. Un des plus considérables marche en tête, et il prononce une grande suite de mots qu'ils ont reçus par tradition et qu'on répète après lui. Celui des ambassadeurs qui doit parler, marche le dernier en chantant d'un air assez agréable, et continue sa chanson jusque dans sa cabane, où il fait même cinq ou six tours en chantant, puis il s'assied le dernier de tous. Là on renouvelle les témoignages d'amitié, on se fait des présents pour ôter la lassitude, pour essuyer les larmes, pour dessiller les yeux afin qu'on s'entre-

regarde plus facilement, enfin pour ouvrir le gosier afin de donner un passage plus libre à la voix. Ces présents sont suivis de mets que l'on sert aux ambassadeurs par forme de rafraîchissement. Ensuite on leur demande des nouvelles de leur nation, et ils répondent par des récits qui durent quelquefois presque toute la nuit. Le lendemain ils se reposent, et, le troisième jour, ils font leur harangue, ils exposent les colliers et le sujet de leur ambassade. On leur répond le jour suivant, après une danse publique qui se fait autour des colliers; le tout se termine par un festin et par les remerciements qu'ils se font mutuellement.

III. — DE QUELQUES BAPTÊMES.

Pour venir maintenant à ce qui regarde plus directement la Mission, la plupart des baptêmes que j'ai faits, ont été, ou de parents dont les enfants étaient baptisés, ou d'enfants dont les parents étaient chrétiens, ou d'autres Sauvages de diverses cabanes où la Foi n'était pas encore entrée. J'espère que Dieu se servira d'eux pour en attirer d'autres à son service. Une ville est à demi prise quand on peut avoir des intelligences dans la place; et je remarque qu'on a bien plus d'entrée pour instruire les Sauvages quand il y a quelqu'un de la maison ou de la pa-

renté qui fait profession publique du Christianisme. J'ai baptisé six personnes dans une même cabane, comme par engagement, les uns après les autres; de ces six, il y en a déjà un qui est allé prendre sa place dans le ciel. C'était un jeune enfant dont j'avais baptisé la mère, l'automne passé. Après la mort de ce fils unique, elle fit un festin aux plus fervents chrétiens, pour les inviter à assister aux prières que l'on réciterait sur le corps du défunt, qu'elle avait fait transporter dans la chapelle. C'est la première, parmi nos femmes Sauvages, qui ait eu ce courage; car, ici, les mères ne songent ordinairement qu'à pleurer la mort de leurs enfants. Et nous n'osions guère, en ce moment-là, leur rappeler que leurs enfants morts avaient été baptisés, de peur de confirmer dans leur esprit la persuasion qu'ils ont généralement que la Foi et le baptême avancent la mort. J'espère qu'elle ne sera pas la dernière, et que nous introduirons avec le temps les sépultures chrétiennes, comme nous avons introduit cette année beaucoup d'autres cérémonies.

Un des autres adultes que j'ai baptisés, et qui a le plus donné d'édification à cette église, a été une femme d'environ trente-cinq ans, d'un très-bon naturel et d'une vie irréprochable.

Le P. Bruyas, qui avait soin de cette Mission avant moi, avait préparée sa mère à bien mourir, ou plutôt, dans l'opinion de cette bonne femme, à naître à une

autre vie éternellement glorieuse. La persuasion qu'elle avait que sa mère était bienheureuse dans le Ciel lui servait d'un grand attrait pour se faire baptiser; et, d'un autre côté, sa vie fort conforme aux lois du Christianisme, la faisait presque nommer chrétienne avant qu'elle le fût.

Après tout, je ne sais à quoi cela tenait, elle avait peine à s'assujettir au dimanche et aux autres pratiques des chrétiens. Elle alla jusqu'à me dire un jour que je ne la baptiserais pas. Cependant elle avait de si bonnes dispositions au baptême, que je ne pouvais croire que Dieu la voulût priver de cette grâce, surtout après qu'elle m'eût assuré qu'elle n'avait point encore bu d'eau-de-vie, qui fait ici de grands ravages, même parmi les femmes, et qu'elle voulait avoir la consolation de mourir sans en avoir bu. Comme je la sollicitais doucement d'achever ce que Dieu avait commencé en elle, et de se faire véritablement chrétienne comme elle en avait déjà les apparences, elle se résolut enfin de se disposer au baptême; et, après une épreuve de quelques mois, je la baptisai et je suppléai en même temps les cérémonies à un de ses enfants qui avait été baptisé en maladie. Je conférai aussi le baptême à sa petite fille de trois ans. Ils sont tous maintenant très-assidus à la prière et aux instructions.

Une jeune femme me vint chercher pour aller baptiser sa mère que les médecins du pays avaient

condamnée ; c'était une bonne femme que ses parents avaient autrefois fort maltraitée pour l'empêcher de venir à la Prière. Je ne la jugeai pas si fort en danger que l'on disait, et afin de pouvoir la disposer plus à loisir, je différâi de lui conférer le baptême. La fille s'impâta contre moi et me demandait si je voulais attendre que sa mère fût morte pour la baptiser. Mais l'événement a prouvé que j'avais raison ; la malade commença dès lors à se mieux porter, et après avoir recouvré entièrement la santé, elle est venue à la chapelle. J'ai donc pu la disposer comme je souhaitais, et je l'ai baptisée avec les cérémonies de l'Eglise. Depuis, elle a dit à ses parents qui l'avaient maltraitée pour l'empêcher d'embrasser la Foi : « Baptez-moi, maintenant, et tuez-moi, si vous voulez, car je vous déclare que non-seulement je retourne à la Prière, mais que je suis baptisée et chrétienne. » On la laissa faire en repos ses exercices de dévotion, et elle est une des plus ferventes de notre Eglise.

Parmi celles que j'ai baptisées en maladie, je n'en citerai qu'une. C'était une femme d'environ quarante ans qui, avant de tomber malade, avait pris la résolution de se faire chrétienne. Dans ce dessein, elle m'avait ouvert son cœur et avait fait une action généreuse bien au-dessus de la portée ordinaire des Sauvages ; elle avait méprisé toute sorte d'intérêts temporels pour celui de sa conscience et de son sa-

lut; elle avait déjà commencé à venir à notre chapelle, mais elle n'y vint qu'une fois, car dès le lendemain elle tomba malade. Je craignais qu'on ne dit ou qu'elle ne s'imaginât que c'était la Prière qui avait causé sa maladie; mais Dieu lui donna d'autres pensées. Elle me témoigna au contraire qu'un de ses regrets était d'avoir si peu prié Dieu. « Mais au moins, me disait-elle, priez pour moi jusqu'à la mort, et si quelqu'un voulait vous en empêcher, ne laissez pas de le faire. » Elle a laissé deux filles déjà grandes à qui elle a recommandé au lit de la mort d'embrasser le Christianisme.

IV. — DE QUELQUES ANCIENS CHRÉTIENS.

Je ne saurais taire ici l'édification que nous a donnée un capitaine huron, nommé Louis Thaou-déchoren, qui avait accompagné M. le gouverneur à Catarokoui; de là il était venu ici avec quelques autres capitaines visiter ceux de sa nation qui sont naturalisés dans le pays des Iroquois. Le peu de temps qu'il a passé en cette bourgade, il s'y est conduit avec tant de sagesse, qu'il nous a laissé à tous un très-doux souvenir de sa vertu. Il portait toujours au cou son chapelet et son crucifix qui lui servaient de sauvegarde contre les invitations de festins et contre les autres occasions de pécher qui ne sont ici que

trop fréquentes. Il me pria de le confesser et de le communier, afin que Dieu lui fortifiât l'esprit dans ce pays de l'infidélité et lui inspirât des paroles de vie et de salut quand il parlerait aux autres Sauvages. Le dimanche il fit une instruction aux chrétiens pendant la messe, et, aux exhortations particulières qu'il faisait dans les cabanes, il ajouta divers présents, tant pour retirer quelques-uns du désordre que pour les affermir dans le bien. Je n'ai su ces particularités qu'après son départ. Depuis, étant allé à Agnié, je le rencontrai encore dans les mêmes exercices de piété et de charité, et j'eus la consolation de l'entretenir plus particulièrement dans quelques courses que je fis avec lui en visitant la Mission d'Agnié. Ses discours n'étaient que de Dieu, et il se plaisait extrêmement à chanter par le chemin des airs de l'Eglise, pour réparer, disait-il, les fautes qu'il avait faites autrefois en chantant des chansons profanes. La charité l'avait dépouillé de tout, et autant je l'avais vu à Onneïout pourvu de bien des choses utiles ou commodes, autant je le trouvai à Agnié dénué de tout, excepté de sa vertu, qui me paraissait d'autant plus charmante qu'elle l'avait réduit à une plus grande pauvreté.

Nous avons ici deux chrétiennes qui me sont d'un grand secours pour l'instruction des fidèles et pour l'avancement de cette Eglise. La première, et la plus ancienne, se nomme Félicité; elle avait puisé

à Québec, chez les Ursulines, où elle a demeuré quelques années, une teinture si solide et de si bons principes de piété, qu'elle a su prendre, par sa vertu, et conserver toujours un certain ascendant sur tous les autres chrétiens. Elle sait parfaitement toutes les prières, les chants de l'Église et les mystères de notre Foi, et elle en donne l'explication avec tant de netteté, que les hommes eux-mêmes l'écoutent volontiers comme leur maîtresse. Elle est secondée par une autre jeune femme baptisée, qui, entre autres actes de zèle, s'est signalée par l'adresse qu'elle a fait paraître en ramenant dans le bon chemin une de ses amies qui s'en écartait. Cette Sauvage était tombée en quelque faute de superstition, à l'instance de ses parents, pendant une grave maladie qui avait mis ses jours en danger. Elle avait bien, à la vérité, réparé en quelque façon sa faute, en renonçant à ses superstitions et refusant d'écouter davantage ses parents; néanmoins, la honte d'avoir succombé à leurs premières sollicitations, ou quelque autre respect humain, l'empêchait, après sa guérison, de revenir à la chapelle. Je l'y avais invitée deux ou trois fois sans effet; à peine venait-elle le dimanche à la messe. Je m'adressai à notre jeune chrétienne, qui incontinent alla lui parler, et par ses sages exhortations la ramena à la chapelle. Elle avait encore de la peine à se confesser, mais la même chrétienne retourna la voir, l'instruisit elle-même de la manière

de le faire, en la confirmant par son propre exemple, ne la quitta point qu'elle ne l'eût amenée au confessionnal, et qu'elle ne l'eût vue s'adresser au confesseur.

V. — DE QUELQUES CAPITAINES EN PARTICULIER ET DE
L'ÉTAT GÉNÉRAL DE CETTE MISSION.

J'ai déjà parlé du zèle que le plus considérable capitaine du bourg d'Onneiout avait fait paraître pour la Foi à son retour de Catarokoui, et comme il avait exhorté ses compatriotes, en public et en particulier, à fréquenter la prière et à écouter nos instructions. Il a continué depuis d'en agir ainsi dans toutes les occasions. Un jour il fit un festin solennel où, haranguant selon sa coutume à l'entrée du festin, il commença ainsi : « Comme nous reconnaissons Jésus qui règne au ciel pour le maître de nos vies et la règle de nos actions, nous n'avons point invoqué d'autre génie en ce festin ; ce sera la Robe noire qui fera la prière. » Ensuite il exhorta les anciens, les guerriers, les femmes et les enfants à estimer la Prière, comme M. le gouverneur le leur avait recommandé à Catarokoui.

Il avait une autre fois invité à un festin les plus considérables du bourg, et il voulut que j'y fisse la

prière. On m'y proposa beaucoup de questions sur l'éclipse qui était arrivée quelques jours auparavant, et nous en vîmes bientôt aux matières de la Religion et de la Foi. Après que j'eusse parlé quelque temps de nos mystères, un vieillard vénérable, extrêmement âgé et de bon naturel, s'écria : « Oui, je crois que c'est à Celui qui règne au ciel et non pas au songe à qui je suis redevable de tant d'années que j'ai vécu. » Depuis, il vint assez régulièrement à la prière, avec un autre vieillard encore plus âgé que lui.

Le maître du festin, à son tour, dit tout haut : « Je vois bien que nos anciennes coutumes s'en vont se perdre, et que la Foi prend le dessus. Voici ce qu'elle nous enseigne, voici ce qu'elle nous défend, » et il continua ainsi, par forme d'entretien, à instruire les conviés. Je puis dire qu'il le fit, en cette circonstance et en beaucoup d'autres, aussi bien et plus efficacement que je n'aurais pu le faire.

Un autre capitaine est souvent venu me trouver pour se faire instruire, et m'a aussi envoyé sa femme en notre chapelle pour le même sujet. Il m'a assuré qu'à son retour de la guerre, où il est obligé d'aller, ils se feraient baptiser tous deux ; et qu'alors il déclarerait publiquement, en présence des chefs des guerriers et des anciens de la nation, qu'il renonçait aux superstitions du pays et qu'il voulait professer le Christianisme. Il est éloquent et hardi, j'es-

père beaucoup de lui si Dieu lui fait la grâce d'être chrétien.

Un autre capitaine, non moins considérable, et dont la femme et les enfants sont déjà chrétiens, m'est aussi venu prier de l'instruire quelques jours avant son départ pour la guerre. Un troisième m'a fait baptiser par avance sa fille unique ; et, en signe d'honneur, il a voulu passer avec la jeunesse auprès de notre chapelle, au moment où ils partaient pour l'armée.

Tous ces chefs, réunis avec les anciens, m'envoyèrent quérir un jour pour leur enseigner diverses choses de la Foi, sur lesquelles ils me firent plusieurs questions. Je répondis à leurs questions ; et depuis ils ont avoué publiquement qu'ils croyaient vrai ce que je leur avais dit.

Les mariages qui, parmi les Sauvages, se rompent pour le moindre mécontentement du mari ou de la femme, deviennent maintenant plus solides, même entre les infidèles, à l'exemple des chrétiens. Le culte de leur divinité, qu'ils nomment Agriskoué, s'est beaucoup diminué ; plusieurs ne sont plus aussi attachés à leurs songes qu'ils l'étaient, et se déclarent bien plus hardiment pour la Foi qu'ils n'auraient fait par le passé. Ces bonnes dispositions me font espérer de voir dans peu d'années les Iroquois d'Onneïout, pour la plupart, embrasser le Christianisme. L'ivrognerie, pour laquelle tous ces pauvres Sau-

vages ont un très-grand faible, est peut-être l'unique obstacle qui s'oppose maintenant à leur conversion. Je les recommande aux S. S. Sacrifices de Votre Révérence, et moi particulièrement.

PIERRE MILLET, S. J.

CHAPITRE III

DE LA MISSION DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
A ONNONTAGUÉ.

L'Eglise d'Onnontagué s'est diminuée heureusement cette année par la mort de quelques chrétiens qui sont allés augmenter le nombre des bienheureux, et par le départ de plusieurs autres qui ont quitté leur pays, c'est-à-dire le siège de l'ivrognerie, des superstitions et des débauches, pour aller demeurer à la Prairie de la Magdeleine, et augmenter le nombre de ceux qui y vivent en véritables chrétiens. Le P. Jean de Lamberville n'a pas cru perdre ni les uns ni les autres ; mais au contraire, il en écrit en des termes qui marquent assez la joie de son cœur, de voir le fruit de ses travaux en lieu d'assurance, et de ce que ceux qu'il a cultivés avec tant de peine

ont changé la compagnie des ivrognes, des débauchés et des infidèles avec celle, ou des saints dans le ciel, ou de ceux qui suivent les exemples des saints sur la terre. Il mande aussi diverses choses de la mort des premiers et du départ des derniers, qui sont assez intéressantes pour qu'on les rapporte ici telles qu'il les a écrites.

I. — DU DÉPART DE QUELQUES CHRÉTIENS D'ONNONTAGUÉ POUR ALLER A LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE.

Une Iroquoise, parente de Garakontié, baptisée avec les cérémonies ordinaires, aussi bien que ses trois filles, dont deux sont adultes, à fait ces jours passés ses adieux à notre bourgade, après avoir partagé entre ses parents et ses amis le peu de biens qu'elle avait, emportant seulement une natte de jonc ; puis chargée de quelques vivres et précédée de ses enfants, elle a quitté heureusement cette Babylone pour aller demeurer à la Prairie de la Magdeleine. Elle y avait été attirée par son fils aîné, qui n'est encore que catéchumène, et qui ayant été par hasard chasser vers ce lieu, y visita quelques-uns de ses parents. Il y fut si charmé de l'heureux état et de la vie exemplaire de ses compatriotes à la Mission de Saint-Xavier des Prés, qu'il résolut de s'y établir avec eux. Il invita sa mère et ses sœurs à faire de

même ; une de ses tantes et son oncle l'ont aussi suivi dans ce dessein. Leur exemple était ici fort utile, car ils professaient tous franchement la Foi ; mais Dieu, nous ayant ôté ces chrétiens, nous en a substitué d'autres qui promettent beaucoup.

Cependant le fruit principal que j'ai recueilli a été auprès des moribonds.

D'un autre côté, Garakontié soutient toujours le Christianisme par ses paroles et par ses exemples, et ne se dément point de cette générosité avec laquelle il s'est toujours déclaré pour la Foi. Il en a donné de nouvelles preuves cette année. Pendant que l'on solennisait ici la fête des songes, il a refusé constamment de donner son sac à pétun, assez bien travaillé, à un songeur qui, ainsi, a eu la honte d'être refusé, ce qui se fait rarement ; car l'on a tant de déférence pour les songes que l'on accorde ordinairement tout ce que demande celui qui a songé. Cette action est une suite de la première déclaration publique qu'il a faite il y a quatre ans, d'avoir renoncé toutes les superstitions du pays en se faisant chrétien.

Mais voici une autre déclaration de sa foi non moins solennelle, que Garakontié a faite en présence de tous les Iroquois. L'hiver passé il fut député, avec les plus considérables du bourg, comme ambassadeur des Onnontagués, pour porter leurs présents chez les quatre autres nations iroquoises. Lorsqu'il vint à raconter la généalogie et l'origine des Iroquois, dont le

narré n'est qu'une longue fable, il protesta toujours que ce qu'il allait dire était uniquement une forme que l'on a coutume de garder en cette circonstance, mais que ce n'était pas une vérité; enfin que tout ce qu'il raconterait de la création du monde était un pur divertissement, et que Jésus était le seul Maître de nos vies. Il ne se contente pas d'enseigner ces vérités de bouche, il les apprend aux autres encore mieux par ses exemples, car il est extrêmement exact à remplir en quelque lieu qu'il soit, tous les devoirs et exercices du chrétien.

II. — DU BAPTÊME ET DE LA MORT DE QUELQUES ADULTES.

J'ai baptisé depuis un an avec les cérémonies de l'église six adultes seulement. Je mets dans ce nombre un jeune garçon de 15 à 16 ans, à qui je ne pense jamais sans une extrême consolation. Un jour que j'étais allé dans sa cabane, je lui trouvai le visage tout défait, et lui ayant demandé quel était son mal, j'appris qu'un ulcère qui lui avait rongé la moitié de l'estomac, le faisait mourir peu à peu, sans qu'il eût pu trouver ni de remède à son mal, ni médecin qui se chargeât de le guérir. Je m'offris à lui dans la pensée que Dieu bénirait peut-être le service que je rendrais à ce moribond, et que son âme serait ma récompense si je donnais quelques soula-

gements à son corps. On m'avait envoyé de l'onguent souverain pour les ulcères ; le premier emplâtre que j'en fis, nettoya si bien la plaie de ce jeune homme, que les vers cessèrent de s'y former. Je le pansai tous les jours pendant un mois et demi que mon remède dura. Cet ulcère, qui était auparavant de plus d'un demi-pied et trois doigts avait été tellement réduit, que tous ceux qui l'avaient vu auparavant ne pouvaient assez louer l'efficacité de mon remède. Mais hélas ! il me manqua alors qu'il était le plus nécessaire pour achever cette cure. Aussi au bout de peu de temps le mal se renouvela.

L'assiduité que j'avais apportée à le panser gagna le cœur de ce jeune garçon et de ses parents, qui ne pouvaient assez me témoigner leur reconnaissance. Pour lui, il crut ne pouvoir m'obliger davantage que de venir quelquefois prier à notre chapelle. Je lui réitérai plusieurs fois l'assurance de ma bonne volonté, et je lui témoignai mon déplaisir de ne pouvoir plus panser son mal, qui, faute de remède allait empirer. En effet, l'ulcère augmenta si fort qu'en peu de temps il lui gagna les entrailles. Alors je l'avertis que la mort approchait, et que puisqu'il se voyait contraint d'abandonner son corps à la pourriture, il procurât du moins à son âme un bonheur éternel. Il me répondit qu'il en était content, et dès que je l'eus instruit il me pressa de le baptiser ; je lui accordai sa demande après l'avoir éprouvé autant que son état

me le permit. Il avait désiré qu'on le baptisât dans la chapelle, où, à raison de son extrême faiblesse, il eut beaucoup de peine à demeurer pendant les cérémonies du baptême, et encore plus à retourner dans sa cabane, après qu'elles furent achevées. Je l'assistais de petits rafraîchissements que j'avais apportés, et l'ayant exhorté à souffrir patiemment son mal, dans l'espérance d'une meilleure vie, je m'absentai du bourg durant six jours; pendant ce temps, il fit selon la coutume son festin funèbre, où il n'invoqua point d'autre divinité que Jésus, le maître de la vie, ainsi que je l'appris de ceux qui y avaient assisté. Cependant la tendresse de sa conscience lui fit craindre d'avoir offensé Dieu en cela, et l'obligea de me demander à mon retour l'absolution du péché qu'il croyait avoir commis. Je lui dis qu'il n'avait pas offensé Dieu, et je l'encourageai à persévérer dans ses bons sentiments. Il me demanda cependant à prier Dieu, et il voulut recevoir le sacrement de pénitence pour effacer, disait-il, ses péchés d'impatience. Après avoir fait avec moi des actes de contrition et les autres actes d'un chrétien agonisant, il me dit qu'il allait trouver son père qui était mort chrétien. Il y a lieu de croire qu'il en est arrivé ainsi, car il est décédé avec toutes les marques d'un prédestiné. Voilà ma chirurgie bien récompensée.

Outre ces adultes baptisés avec cérémonie, j'ai conféré aussi le baptême à huit personnes âgées qui, à la

réserve d'une seule, sont toutes passées à une vie meilleure. Ces sortes de gens exercent bien un missionnaire, quand leur maladie est un peu de durée. Il faut beaucoup de patience pour souffrir leur mauvaise humeur et leur bizarrerie sauvage, si l'on veut, malgré les rebuts que l'on a, procurer leur salut, et rendre leur foi persévérante. J'ajoute à ces huit personnes quatre vieilles femmes éloignées environ de neuf lieues d'ici, et distantes de trois à quatre lieues les unes des autres. La neige qui commençait à tomber avait fait retirer dans le bourg la plupart des Sauvages qui vivaient de pêche dans l'endroit où résidaient ces vieilles femmes. L'une était sourde, l'autre sourde et aveugle, la troisième infirme et la quatrième à l'extrémité. J'allai tout exprès les trouver dans un temps où je savais que les deux premières n'avaient chacune qu'une autre vieille Sauvage pour compagnie, et qu'ainsi je pourrais crier aussi haut que je voudrais sans leur faire honte, ce qui réussit grâce à Dieu. Je les instruisis et les baptisai pendant la nuit, après m'être heureusement tiré d'un trajet dans la rivière où je fus contraint de me jeter pour n'être pas entraîné par les eaux avec le méchant canot où je m'étais embarqué. Les deux autres moururent fort peu après leur baptême. Une d'elles était par malheur environnée des jongleurs du pays et de quelques chasseurs qui lui apportaient un chevreuil pour faire son dernier festin. Ce fut bien là qu'il me

fallut user de l'importunité que conseille saint Paul et de *l'impudence de la foi*, dont parle Tertullien ; et, malgré les murmures des uns et l'impatience des autres, qui interrompaient à chaque instant les instructions que j'adressais à la moribonde, la faire, pour ainsi dire, entrer par force dans le royaume des cieux.

III. — DU BAPTÊME DE QUELQUES ENFANTS.

Si l'expérience ne nous convainquait qu'il est dangereux de conférer le baptême aux petits enfants qui ne sont pas malades, on en baptiserait un assez grand nombre avec le consentement des parents ; mais on n'ose hasarder le sacrement de peur que plus tard ils ne le profanent par l'infidélité dans laquelle ils vivent ordinairement, quand ils sont plus avancés en âge. On ne baptise donc que les enfants des chrétiens et des catéchumènes, et tous ceux qui sont en danger de mort. J'en compte vingt-sept baptisés cette année, dont six ont reçu le baptême avec les cérémonies accoutumées, les autres sans cérémonies, et tous sont morts à la réserve de trois. C'est le fruit le plus assuré que l'on cueille en ce pays où il est à souhaiter que les enfants meurent avant l'usage de raison. Sans remèdes il est difficile de les baptiser ; ils servent à tromper saintement les pères, les mères et autres

parents dont plusieurs ont encore de l'aversion du baptême comme s'il avançait les jours de celui qui le reçoit. Ayant été appelé pour procurer quelque soulagement à un enfant que tous les jongleurs et les médecins du bourg s'étaient mêlés de guérir, un seul de mes remèdes eut plus d'effet que toutes les jongleries et médecines des Sauvages; n'en avaient eu en six mois.

Cela me donna facile accès dans la cabane du malade; les jongleurs feignaient de faire sortir du corps de l'enfant des dents d'ours et de chien, de porc et de cerf, des cheveux d'homme et choses semblables qu'ils appellent des *otkis*, c'est-à-dire des sorts ou petits démons, abusant ainsi de la crédulité des simples. Mon remède fut plus efficace, il fit sortir quantité de vers qui étaient bien d'autres démons que les leurs, ce qui soulagea fort le petit malade, qui devait guérir, disait-on, pourvu que la Robe noire ne le baptisât pas. C'était la conviction de ces Sauvages, et elle était fondée sur ce que tous les enfants qu'avait eus la mère du malade et qu'on avait baptisés étaient morts après le baptême. De là vient qu'on m'épiait de fort près lorsque j'allais visiter le malade, et qu'on ne me permettait plus de m'asseoir auprès de lui comme auparavant. On poussa la défiance jusqu'à me faire asseoir dans la cabane de l'autre côté du feu, en sorte que je n'y allai plus qu'aux approches de la nuit, afin de baptiser, si je pouvais, le

moribond à l'insu de ses parents, qui m'observaient trop exactement pendant le jour ; mais toutes mes tentatives furent longtemps inutiles. Enfin, ayant appris que l'enfant était fort mal, je cachai dans ma main une petite éponge, et j'allai de nuit le visiter pour la dernière fois. On ne manqua pas de me raconter le mauvais état où il était. Je me levai incontinent disant : « Je puis savoir tout à l'heure s'il va bientôt mourir en lui touchant les tempes. » Et, sans attendre qu'on me répondît, je passai la main sous la couverture où on avait caché le petit malade, et je le baptisai.

Après deux ou trois mots d'entretien, je me retirai dans la résolution de faire le difficile et de me faire bien prier en cas qu'on me rappelât. Ce qui est arrivé ; car l'enfant étant près d'expirer, le père et la mère s'imaginèrent que si je le baptisais, peut-être ne mourrait-il pas comme les autres, et que le Maître de la vie lui rendrait la santé ; mais il mourut avant que l'on m'eût rencontré. Les parents en furent si touchés, qu'ils m'apportèrent à la chapelle un petit enfant d'un an qui leur restait pour qu'il fût baptisé, de crainte qu'il ne mourût comme l'aîné, et aussi pour qu'il fût préservé des sortilèges et des *otkis*.

Un Huron marié à une Iroquoise ne fit pas tant de difficulté pour laisser baptiser sa petite fille qui se mourait ; lui et sa femme me prièrent d'intercéder

pour elle auprès du Maître de la vie pour qu'elle fût bienheureuse au ciel après sa mort.

C'est la coutume des Sauvages d'exposer leurs morts la face découverte et de les parer de ce qu'ils ont de plus précieux. Je lui mis au cou un petit crucifix attaché à un ruban, et priai sur le corps pour le salut du père et de la mère, ce qu'ils me firent réitérer lorsqu'on l'alla porter en terre. Je priai tout haut; et ils en eurent tant de contentement, que la mère se fit baptiser peu après, et que le père m'a fait baptiser ses deux autres filles. Il m'a pressé aussi d'accorder la même grâce à son fils, mais je le remis à un autre temps, ne le trouvant pas encore assez bien préparé pour recevoir le baptême.



CHAPITRE IV

DE LA MISSION DE SAINT-JOSEPH A GOIOGOUIN.

Quoique le nombre des baptêmes ait été, pendant cette année, moindre dans cette Mission que les années précédentes, la Foi n'a pas laissé d'y faire des progrès plus solides que par le passé. Car, tandis qu'elle n'était que l'objet du mépris et même de la

haine des Sauvages, elle a commencé d'être estimée et recherchée du plus grand nombre. Il n'y a eu, à la vérité, que vingt-deux enfants de baptisés ; mais tous, à la réserve de trois ou quatre, l'ont été à la demande de leurs parents. Cette circonstance paraîtra considérable, si l'on fait réflexion à ce que l'on a dit plusieurs fois, de l'appréhension que tous les Sauvages, qui n'ont point embrassé la Foi, ont que leurs enfants ne soient baptisés, dans la pensée que le baptême leur donnera la mort. Mais elle le paraîtrait bien davantage si l'on connaissait le génie de ces peuples barbares, que leur peu de lumière rend plus susceptibles de semblables craintes et moins capables de s'en défaire. Outre que l'expérience semble les devoir confirmer dans cette opinion, parce que dans ce pays d'infidélité on ne donne ce sacrement de la Foi qu'à ceux d'entre les enfants qu'on voit à l'extrémité, et qu'en effet presque tous ceux à qui on le donne meurent incontinent après. De là vient que l'affection qu'ils ont pour leurs enfants, qui va jusqu'à une espèce de folie, les a toujours portés à faire tous leurs efforts pour empêcher qu'ils ne reçussent cette grâce. Pour les adultes, les cinq qui ont été baptisés sont tous morts après le baptême. Trois étaient des Andastes pris à la guerre ; le P. de Carheil a eu le temps de les instruire avant qu'on les brûlât. Plusieurs du même pays, qui s'étaient sauvés après quelques mois de captivité, leur avaient appris la cha-

rité que les Robes noires avaient pour eux aussi bien que pour les Iroquois. Ils avaient raconté les caresses que les Pères leur faisaient et la peine qu'ils prenaient de les assister de toutes les manières imaginables. Ce rapport les avait disposés à une docilité beaucoup plus grande que l'on n'en avait trouvé jusqu'à présent dans les autres captifs. Il y en eut même un qui remercia le Père dans la chanson funèbre des secours qu'il lui rendait, disant qu'il savait bien qu'il les aimait et que la nation française n'était pas du nombre de leurs ennemis.



CHAPITRE V

DES MISSIONS DE SAINT-MICHEL ET DE SAINT-JACQUES
CHEZ LES TSONNONTOUANS.

Si les Sauvages du bourg de Saint-Michel s'étaient aussi bien détachés des superstitions du pays qu'ils se sont préservés jusqu'à présent du vice de l'ivrognerie, on n'aurait pas de peine à en faire de véritables chrétiens. La plupart demandent le baptême au P. Garnier qui est obligé de le leur refuser parce

qu'ils ne veulent pas renoncer à quelques danses et autres cérémonies superstitieuses qu'ils emploient comme remèdes dans leurs maladies. Deux choses rendent leur attachement à ces sortes de folies plus difficile à rompre ; la première est la fausse espérance de recouvrer la santé par ces moyens, la seconde est le profit qu'en retirent plusieurs d'entre eux. Cela n'a pas empêché deux familles les plus pauvres de la bourgade de donner un exemple de générosité et de fidélité à Dieu, d'autant plus admirable, qu'en abandonnant la pratique de ces superstitions, elles se privaient de l'unique secours qui leur restât pour soulager leur pauvreté et leur extrême indigence. On voit souvent dans ces pauvres barbares de semblables effets d'une grâce puissante, témoignage évident d'une vertu héroïque.

Une Huronne depuis longtemps chrétienne, après avoir vécu dans une grande innocence jointe à beaucoup de délicatesse de conscience, se sentant attaquée d'une maladie grave, fit incontinent appeler le Père pour l'assurer, en la présence de tous ses parents, qu'elle voulait mourir comme elle avait vécu, dans l'éloignement de tout ce qui était contraire à la profession du Christianisme. Comme elle se vit bientôt assiégée des médecins et des devins du pays qui la pressaient de souffrir au moins qu'on lui apprît la cause de sa mort, elle quitta sa cabane pour se défaire de leur importunité ; et toute mourante qu'elle

était, elle se fit transporter au milieu de la campagne, d'où elle envoya chercher le Père pour venir lui suggérer quelques pieuses prières. Cet acte si généreux mérita d'avoir pour récompense en cette vie la conversion de son mari. Pendant qu'elle vivait, il n'avait jamais voulu entendre parler de se faire baptiser ; mais sitôt qu'elle fut morte, il a été le premier à demander cette grâce avec beaucoup d'empressement. C'est ainsi que Dieu fait paraître, dans ces pays éloignés aussi bien qu'ailleurs, qu'il est le Maître des cœurs, pour les toucher et les attirer efficacement dans le temps et de la manière qu'il lui plaît.

Il semble attendre les uns à l'heure de la mort, et se servir de la maladie du corps pour rendre la santé à l'âme, ainsi qu'il en usa à l'égard d'une jeune fille que l'infection qui s'exhalait de son corps avait fait déjà chasser de plusieurs cabanes, quoique les Sauvages soit fort peu délicats en cette matière. Le missionnaire le fut encore moins qu'eux, et cette odeur infecte ne l'empêcha point de se rendre fort assidu à la visiter et à l'instruire. Il la trouva très-bien disposée par de vives appréhensions des peines de l'autre vie et par des regrets sensibles de s'être laissée aller à une vie criminelle. Le Père jugea qu'il était expédient de lui accorder la grâce du baptême ; et il eut raison de se hâter, car le sacrement fut incontinent suivi de mort. Il en est d'autres que Dieu convertit par l'entremise et par les exhortations de

ceux qui ne veulent pas se convertir eux-mêmes. Un Sauvage du bourg de la Conception a déjà procuré le salut à plusieurs de ses parents et n'a pas encore voulu travailler à son propre salut. C'est un homme de fort bon sens qui a toujours pris plaisir aux instructions des missionnaires. Comme il a beaucoup d'esprit, il est fort instruit dans les mystères de notre religion ; il se dit chrétien d'inclination , quoique sa vie l'ait rendu jusqu'à présent indigne du baptême. Lorsqu'il sait que l'un de ses parents ou de ses amis est dangereusement malade, il le va trouver pour l'instruire ; et afin d'être cru plus facilement de lui, il l'assure qu'il a longtemps examiné ce que disent les Robes noires , et qu'après cet examen il n'y a rien trouvé que de conforme à la vérité ; qu'au reste, il ne tâche de lui persuader que ce qu'il a dessein de faire lui-même, et qu'il prétend bien demander le baptême lorsqu'il se verra près de mourir. Il dit ces choses si à propos et avec tant d'adresse, qu'il n'en est presque point qu'il ne convainque et qu'il ne dispose parfaitement à recevoir ce sacrement. Il l'a fait depuis peu si heureusement à l'égard d'un de ses neveux, âgé d'environ trente ans, que le P. Garnier fut ravi de la ferveur avec laquelle ce jeune homme demanda le baptême, et des rares dispositions qu'il apporta pour le recevoir.

Mais de tous les moyens dont Dieu se sert le plus dans ces trois bourgs de Saint-Michel, de Saint-

Jacques et de la Conception qui appartiennent à la nations des Tsonnontouans, celui qui convertit plus efficacement les Sauvages, c'est la misère et l'abandon des créatures. Il n'en est pas de mieux disposés à écouter les instructions et de plus faciles à obéir aux mouvements de la grâce, que de pauvres esclaves ou d'autres personnes destituées de tout secours et abandonnées de tout le monde. Ce sont eux qui donnent le plus de consolation au Père, et qui, au milieu de leurs misères temporelles, recoivent le plus volontiers la bonne nouvelle de leur bonheur éternel. Le Père en a baptisé, cette année, quelques-uns de cette classe, et ils vivent tous en véritables chrétiens. Il aurait pu espérer le même succès auprès de beaucoup d'autres, s'il avait eu assez de loisir pour continuer à les instruire, et pour assister en même temps les malades qui ont été en grand nombre et dont plusieurs sont morts après le baptême.

CHAPITRE VI

DE LA MISSION DE LA CONCEPTION A TSONNONTOUAN.

Le P. Raffeix, qui a soin de cette mission, en écrit ce qui suit :

Le grand nombre de superstitions qui se sont ramassées ici avec les peuples qui sont venus s'y réfugier après la destruction de leur pays, apporte un empêchement bien notable à la propagation de l'Évangile. L'éloignement des Français, chez lesquels les Tsonnontouans ne vont presque point, leur fait trouver étranges les enseignements de notre Foi, parce qu'ils n'ont presque jamais vu personne les croire et les pratiquer. D'ailleurs le libertinage et la corruption des mœurs, qui font souvent approuver et louer publiquement tous les vices, contribuent beaucoup à leur faire mener la vie des bêtes et à les rendre insensibles à tout ce qui regarde le salut. Ce n'est pas qu'en plusieurs d'entre eux on ne voie un très-bon naturel, et que la plupart ne soient beaucoup moins sujets à leurs passions que les Européens. Mais dans le règne de la nature corrompue on se laisse aller au mauvais exemple, et ces riches

naturels, qui feront un jour des merveilles quand la vertu les possédera, sont encore trop faibles pour résister au respect humain. Il mourrait bien peu d'adultes sans recevoir le baptême, si on pouvait les trouver seuls pour les instruire; mais la honte de passer pour fidèles devant les autres qui ne le sont point, est un grand obstacle à leur conversion. Et, pour cette raison, je n'ai pu, cette année, baptiser que dix adultes, qui sont tous morts après avoir reçu cette grâce. Plusieurs, qui prient Dieu quand ils sont seuls dans la chapelle, auraient honte de le faire devant ceux qui ne prient pas. Une jeune femme s'était empoisonnée à la suite de graves désagréments qu'elle avaient éprouvés. J'allai la voir plusieurs fois dans sa cabane pour lui parler de son salut; le respect humain l'empêcha de répondre. Je lui portai de temps en temps des remèdes et quelques douceurs afin qu'elle agréât plus facilement ce que je lui disais de Dieu, du malheur ou du bonheur éternel de son âme. Tant qu'elle eut auprès d'elle son mari et sa mère, elle ne parla point du tout; je vis bien qu'il la fallait trouver seule et au plus tôt, car elle était à l'extrémité. Je m'y rendais quelquefois si matin ou si tard que je me perdais dans les champs en m'en retournant. Enfin, un jour que son mari était absent et pendant que sa mère était allée chercher de l'eau, elle m'ouvrit son cœur, priant Dieu avec beaucoup de ferveur qu'il lui pardonnât ses

fautes. Elle écouta ensuite, très-volontiers, l'instruction que je lui fis et se disposa à recevoir le baptême. Tous, il est vrai, ne sont pas à ce point esclaves du respect humain. Un des anciens du bourg me fit appeler et me parla ainsi : « Voici ma nièce et ma petite-fille qui n'en peuvent plus ; il y a longtemps qu'elles traînent. Dis-leur bien tout ce qui regarde la Prière, afin de les disposer le mieux que tu pourras à se faire chrétiennes. »

Je serais bien marri que ce vieillard qui n'est pas encore baptisé perdît pour lui-même la grâce que deux de ses filles, sa nièce et sa petite-nièce ont reçue cette année ; et qu'elles ont, il y a lieu de le croire, portée intacte dans le Ciel, car elles sont mortes peu de temps après le baptême.

Faisant un jour voyage avec un homme qui revenait de la guerre, comme je m'entretenais avec lui de la religion et des mystères de la Foi, il me raconta qu'un des chefs de leur armée, tenant conseil près du pays ennemi, avait dit qu'il fallait aller sans crainte au combat. « Pour moi, continua-t-il, je suis loin de rien craindre ; car je sais que rien ne nous arrive que par la permission de Celui qui est au Ciel, que j'adore et que j'invoque depuis que j'ai embrassé le Christianisme. » Qu'il serait à souhaiter que tous eussent le même courage, et qu'ils pussent s'élever au-dessus du respect humain !

Je ne saurais exprimer le plaisir que je prenais

à entendre un vieillard, qui est chrétien depuis quelque temps, et qui n'est pas de ce pays. « Ah! disait-il, quand est-ce que le bonheur m'arrivera de me retirer dans le pays de la Foi, chez les Français, et de ne plus vivre ici où Dieu n'est pas encore connu et où il est si souvent offensé! Que je vivrais et mourrais content parmi mes frères les chrétiens de Québec ou de la Prairie de la Magdeleine! Si moi et ma famille ne sortons au plus tôt de ce pays, mon fils, ma petite fille et ma femme y seront exposés à perdre la Foi au milieu de l'infidélité et du libertinage, au lieu que s'ils vivaient avec les fidèles ils se sauveraient en suivant leurs bons exemples. » Il prétend donc, à quelque prix que ce soit, se mettre en chemin dans un mois pour aller demeurer à Québec; ce ne sera pas sans beaucoup de difficultés et de travaux. Dieu a ses prédestinés partout; mais ce bon grain est encore assez rare dans ce pays; ce sera à des fervents et zélés missionnaires, qui viendront cultiver cette terre ingrate et stérile, à faire multiplier la semence au centuple.

Du nombre de ces prédestinés sont particulièrement les petits enfants que nous tâchons de ne point laisser mourir sans le baptême. Je l'ai conféré à un assez grand nombre cette année. Quatorze d'entre eux sont morts après l'avoir reçu. Comme ils sont notre gain le plus assuré, ils sont aussi notre

plus grande consolation, et nous veillons sur eux avec un soin tout particulier. Mais aussi, il faut l'avouer, c'est surtout à l'égard de ces petits innocents que Dieu découvre les traits de sa providence spéciale. Plusieurs fois des mères qui n'avaient aucune inclination pour la Foi, me sont venues chercher pour rendre la santé à leurs enfants malades ; j'en ai profité pour les baptiser, et plusieurs se sont envolés au Ciel, après avoir reçu, par le baptême, au lieu de la santé du corps celle de l'âme. Depuis six mois j'avais épié un petit enfant tout languissant. Le démon, envieux de la gloire que cet enfant rendra à Dieu pendant toute une éternité dans le Ciel fit qu'on me le cacha. On l'emporta dans une cabane bien éloignée du bourg et bien avant dans le bois. J'appris le matin qu'il était à l'extrémité. Après ma messe, je me mets en route. L'ange gardien de cet enfant me faisait trouver du monde à tous les endroits où il y avait deux chemins. Mais je ne serais jamais arrivé si trois jeunes garçons, qui venait du lieu où j'allais et qui s'en retournaient chez eux n'eussent changé de résolution. Ils reviennent donc avec moi, mais ils se mettent si fort à courir dans le bois, que je les perdis de vue bien des fois ; je les rejoignis enfin et j'arrivai à cette cabane, où je ne trouvai ni la mère ni l'enfant moribond. J'envoyai appeler la mère dans un champ voisin où elle avait coutume d'aller, j'y allai moi-même trois fois, et, la dernière, eomme

je revenais, elle arrivait à la cabane par un autre chemin avec son enfant; et je restai seul avec le petit malade, pendant qu'elle alla quérir de l'eau dont je me servis pour baptiser l'enfant qui expira peu après.

MISSION

DES IROQUOIS

DE S.-FRANÇOIS-XAVIER

A LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.

On met cette Mission au nombre des Missions iroquoises, quoiqu'elle ne soit pas établie dans le pays des Iroquois, mais parce que ce sont eux en grande partie qui l'ont composée. Elle n'est différente des autres Missions que parce que celles-ci sont mêlées de chrétiens et d'infidèles, au lieu qu'elle ne reçoit et ne conserve en son sein que des chrétiens ou que ceux qui ont un véritable dessein de le devenir. Ceux en effet qui sortent de leur pays pour venir s'établir en ce lieu ne font ce changement que pour quitter l'infidélité; et si l'on apercevait qu'ils n'eussent pas cette volonté, on ne les y souffrirait pas.

Cette relation fera voir que les habitants de la Prairie de la Magdeleine travaillent si heureusement à ce dessein, qu'on ne les doit plus considérer

comme des Sauvages pleins de fierté et de barbarie, mais comme des hommes parfaitement soumis aux lois, pleins de douceur et d'amour de l'Évangile. Trois choses, depuis la dernière relation, nous ont semblé dignes d'être rapportées : la première regarde ceux qui sont venus augmenter le nombre des chrétiens de la Prairie ; la seconde, la ferveur de ceux qui y étaient déjà établis ; la troisième est la mort de Catherine Gandiakteïa, qui a donné les premiers commencements à cette Mission.

I. — DE CEUX QUI SONT VENUS S'ÉTABLIR A LA PRAIRIE
DE LA MAGDELEINE.

Le nombre seul des heureux habitants de cette Mission est une marque de la bénédiction que Dieu lui donne. En effet, depuis le peu d'années qu'elle a commencé, ce nombre s'est singulièrement augmenté et s'augmente encore tous les jours. Mais ce qui est plus remarquable encore, ce sont les moyens dont Dieu se sert à l'égard de ces pauvres Sauvages pour les retirer du pays de l'infidélité et du vice, et pour les attirer en ce lieu où la Foi et la vertu sont uniquement estimés.

Voici quelques traits de cette conduite miséricordieuse de la Providence. Un catéchumène de la Prairie allant à la chasse rencontre deux ou trois de ses

compatriotes infidèles ; il leur fait un simple narré des exercices de piété qu'y pratiquent les chrétiens Iroquois. Ce discours les touche tellement, que non-seulement ils veulent imiter de si beaux exemples, mais qu'ils veulent encore attirer leurs parents au même dessein. Ils retournent en leur pays, ils leur parlent et les persuadent de venir à la Prairie, et ils les emmènent en bon nombre pour y vivre en véritables disciples de l'Évangile. D'autres chrétiens de cette Mission étant allés vers le nord où était le lieu de leur chasse, ont ramené avec eux plus de six familles de ces pays lointains. Mais surtout comme la Prairie de la Magdeleine est un lieu de grand passage, il ne s'y arrête guère de bande de Sauvages que quelques-uns ne se laissent engager à y rester par l'exemple et par le zèle de ceux qui y sont déjà établis. Aussi, depuis quinze mois, on compte plus de cent quatre-vingts nouveaux Sauvages qui s'y sont fixés et qui y mènent une vie exemplaire. Les missionnaires qui travaillent dans le pays des Iroquois écrivent que beaucoup d'infidèles de ces bourgades, touchés de la même grâce, se disposent aussi à y venir demeurer. On peut donc dire en toute vérité que cette Mission de Saint-François-Xavier des Prés est comme le produit de celles qui se font au milieu de ces nations barbares et le fruit des travaux des missionnaires qui s'y trouvent actuellement, et du sang de ceux qui dans le passé y ont été cruellement massacrés.

II. — DE LA FERVEUR DES CHRÉTIENS DE LA PRAIRIE
DE LA MAGDELEINE.

Sans répéter ce qu'on a dit dans les autres relations de la ferveur des chrétiens de la Prairie de la Magdeleine, il suffit d'ajouter qu'ils se perfectionnent toujours de plus en plus, et que leur vertu est d'autant plus solide qu'elle leur donne plus d'éloignement des vices auxquels les Sauvages sont plus sujets.

L'ivrognerie, qui a tant fait de tort aux autres Missions, n'y a point encore trouvé l'entrée, et ceux qui y étaient extrêmement adonnés dans leur pays en conçoivent tant d'aversion dès le moment même où ils ont embrassé la Foi, qu'ils résistent avec une constance incroyable à l'inclination prodigieuse qui y porte tous les Sauvages. Ce fut un miracle surprenant de la grâce de voir plus de cent Iroquois qui, peu d'années auparavant s'adonnaient à la boisson jusqu'à des excès étranges, se trouvant l'hiver dernier environnés d'ivrognes, et des Français qui, pour les engager plus puissamment à boire, leur offraient de l'eau-de-vie en échange de leurs pelleteries, demeurer cependant fermes et inflexibles à toutes ces attaques pendant quatre ou cinq mois, bien qu'ils fussent éloignés pour lors des missionnaires. Trois

seulement se laissèrent vaincre aux importunités des Français; mais à leur retour, les anciens tâchèrent de leur faire réparer cette faute en leur conseillant d'offrir un présent à l'Église. On n'en serait pas demeuré là, mais on les aurait chassés s'ils n'eussent été mariés à trois des meilleures chrétiennes de la bourgade.

L'impureté est aussi en grande horreur parmi eux. Une femme avait donné rendez-vous à un homme qui, comme elle, était nouvellement arrivé et infidèle; le P. Frémin qui dirige cette Mission en étant averti, empêcha que l'entrevue eût lieu; mais les bons chrétiens du bourg, et en particulier les parents de cette femme, ne s'en tinrent pas là; ils lui signifièrent qu'elle s'en retournât d'où elle était venue, ce qui fut exécuté dès le lendemain. Une chrétienne bien différente de cette infidèle avait reçu un vêtement de la part d'un homme sans penser qu'il songeât à rien de mal; mais dès qu'elle put s'apercevoir de son mauvais dessein, elle apporte aussitôt le vêtement au P. Frémin et le prie de le donner à un pauvre: « Je n'ai garde dit-elle, de le porter, puisque je ne peux le regarder sans horreur. A Dieu ne plaise que je veuille jamais l'offenser! »

III. — DE LA MORT DE CATHERINE DE GAUDIAKTEÛA,
DE SA CONVERSION ET DE SES VERTUS.

Nous pouvons remarquer dans la vie et dans la mort de cette bonne chrétienne, que Dieu ne met point de différence entre le grec et le barbare, et que ce n'est pas seulement parmi les nations policées qu'il choisit des âmes pour les élever à une sainteté extraordinaire. Il a employé les ressorts d'une providence particulière pour l'attirer au Christianisme, et il semble que pour la convertir il s'est bien moins servi du ministère des hommes qu'il n'a agi immédiatement et par lui-même.

Ce fut dans ce dessein que Dieu permit que Genta-jeton, bourg de la Nation du Chat ¹ et lieu de la naissance de Catherine, fût pris et ravagé par les Iroquois, et qu'elle et sa mère fussent amenées esclaves à Onneïout. Le malheur de son pays devint ainsi le bonheur de Catherine, et son esclavage la disposa à recevoir par le baptême la liberté des enfants de Dieu. L'innocence avec laquelle elle avait vécu, même avant d'avoir songé à se faire chrétienne, semblait l'avoir comme préparée à recevoir cette grâce; et c'est une chose admirable qu'au milieu de

1 La Nation du Chat, Sauvages appelés *Trichronons*, ou *Eriés*; habitaient au sud du lac Fricé (*lac de la Nation du Chat*).

la corruption extrême des Iroquois et avant d'être éclairée de la lumière de l'Évangile, une jeune fille, leur esclave, eût pu s'exempter de prendre part à leurs débauches.

Plusieurs années après son arrivée à Onneïout, le P. Bruyas y vint prêcher l'Évangile ; et dès le premier jour il déclara publiquement quel était le sujet de sa venue en cette bourgade. Catherine se sentit aussitôt touchée intérieurement de Dieu et si vivement pressée du désir du paradis et de la crainte de l'enfer, qu'elle se résolut de ne rien épargner pour acquérir l'un et pour éviter l'autre. Elle n'eut pas moins de constance à poursuivre l'exécution de son dessein qu'elle avait eu de promptitude à le former ; et quoiqu'elle y trouvât de grands obstacles, il n'y en eut aucun qui l'empêcha d'en venir à bout. Sa pudeur extrême, qui ne lui permettait pas de se résoudre à aller trouver le Père toute seule, le refus de la part de celles qu'elle priait de lui vouloir tenir compagnie, le dessein prompt et subit que son mari prit de l'emmenner à la guerre avec lui, et à son retour de la guerre, la pêche et le travail que lui donnait à faire l'Iroquoise chez qui elle était esclave, ne servirent qu'à montrer la vigueur de l'esprit dont elle était animée. Cette fidélité à la grâce, si attentive à chercher l'occasion favorable de correspondre à l'inspiration divine, lui fit en saisir avec ardeur une que la providence de Dieu plutôt que le hasard lui

fournit; car, trouvant à son retour de la pêche une de ses compagnes qui allait à la prière, elle se joignit à elle, et arriva ainsi à la cabane du missionnaire. Le Père, qui la vit prier avec ferveur, connut à son visage plein de pudeur qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire dans cette jeune femme; il en prit occasion de lui parler en particulier et de l'encourager à bien faire. Depuis ce temps, elle ne manqua plus de venir tous les jours à la chapelle pour y adorer Dieu. Elle apprit en très-peu de temps les prières et les mystères de notre foi; néanmoins, faisant réflexion aux mœurs corrompues et au libertinage des Iroquois, elle jugea prudemment qu'elle aurait bien de la peine à se sauver tant qu'elle demeurerait parmi eux; elle prit donc résolution de les quitter pour venir demeurer parmi les Français. Elle commence par recommander cette affaire à Dieu, puis elle parle de son dessein à sa mère, à son beau-père et à son mari dès qu'il fut revenu de la guerre. Elle s'y prit avec tant de bonheur et d'adresse, qu'elle les gagna tous aussi bien que quelques autres de leurs voisins. Tous ensemble, ils vinrent trouver Mgr l'évêque du Canada, qui les baptisa lui-même après qu'ils eurent été suffisamment instruits. Ces heureux succès dont Dieu avait accompagné la conversion de Catherine ne s'arrêtèrent pas à ce petit nombre de personnes qu'elle avait attirées à la Foi.

La suite des événements a fait voir que la Provi-

dence la conduisait elle-même, et la destinait à être la cause du salut de grand nombre d'Iroquois. Il lui donna la pensée d'aller demeurer à la Prairie de la Magdeleine, où depuis deux mois se préparait un nouvel établissement. Elle y alla, en effet, avec ceux qui avaient été baptisés avec elle et qui étaient au nombre de douze, et donna ainsi naissance à la Mission qui y est à présent si florissante.

Ces petits commencements durèrent au même état deux ou trois ans; mais enfin ils firent un grand éclat, particulièrement parmi les nations Iroquoises, en sorte que, sans parler des Sauvages des autres nations, plus de deux cents Iroquois sont venus depuis ce temps s'établir à la Prairie de la Magdeleine. C'est là sans doute une chose admirable que Dieu ait voulu que ces barbares lui conservassent la vie, afin qu'ensuite elle pût leur procurer le salut éternel, et que leur esclave devint ainsi leur maîtresse dans la Foi; elle le fut en effet, non-seulement dans le commencement de sa conversion, mais dans tout le reste de sa vie par les rares exemples qu'elle n'a cessé de leur donner.

Catherine Gandiakteüa avait partagé, à l'exemple de sainte Anne, son temporel en trois portions; elle en avait destiné une pour l'église, l'autre pour les pauvres, et la troisième pour l'entretien de sa famille. Jamais le P. Frémin ne lui proposa une œuvre de charité qu'il ne fût obligé de lui prescrire et la

quantité et la qualité de ce qu'elle donnerait, parce qu'elle était portée à donner toujours ce qu'elle avait de meilleur et dans une quantité qui allait jusqu'à l'excès. Sa cabane était le refuge des pauvres et des affligés, et, dès qu'on y était entré, toutes les peines et les mécontentements se dissipaient. Elle était si chaste qu'on n'osait dire une parole contraire à l'honnêteté en sa présence; on savait que le moindre mot la faisait rougir. Son zèle s'est fait remarquer dans la conversion de son mari et de ses parents; et le plus grand nombre des chrétiens iroquois qui sont à la Prairie, peuvent dire qu'elle a été la cause de leur conversion. Comme elle avait un grand désir de parvenir à une haute sainteté, elle s'était mis fortement dans l'esprit que pour venir à bout d'un dessein si généreux, il fallait faire ce que font les missionnaires; ainsi elle tâchait de les imiter en tout; ainsi elle instruisait et catéchisait non-seulement les Sauvages établis à la Magdeleine, mais elle exerçait la même fonction à l'égard des passants, qui, dans un seul été vont jusqu'au nombre de sept à huit cents. Elle ne manquait pas non plus de pratiquer la charité envers eux, en s'occupant, autant qu'elle le pouvait, à leur procurer des vivres, quand ils en manquaient.

La douceur de son naturel était extrême, et son mari en ressentit le premier les effets; elle l'avait tellement gagné, que d'un Sauvage, fier et barbare jusqu'à l'excès, elle en avait fait un homme d'une

douceur admirable et un excellent chrétien. Jamais elle ne donna sujet de plainte à personne. Le zèle lui ayant fait dire une fois à une Iroquoise infidèle qu'elle serait brûlée à jamais, parce qu'elle ne voulait pas écouter ce qu'on lui disait pour son salut; et, s'étant aperçue que cette parole l'avait irritée, elle l'alla trouver aussitôt et lui demanda pardon du sujet de peine qu'elle pouvait lui avoir donné.

Catherine se trouvait toujours des premières aux exercices de dévotion qui se pratiquent dans la Mission, et dont elle a aussi donné les premiers exemples. C'est elle qui a commencé l'Association connue sous le nom de la Sainte-Famille. Cette pieuse réunion, composée des chrétiens les plus remarquables par leur vie régulière et par leur ferveur, est le soutien de toute la Mission.

Elle avait, comme toutes les âmes prédestinées, une dévotion tout extraordinaire envers la sainte Vierge, et l'affection qu'elle lui portait allait jusqu'à des tendresses incroyables, que cette aimable mère ne manquait pas de récompenser par des faveurs toutes spéciales. C'était assez que Catherine lui demandât quelque chose pour l'obtenir, et cette pieuse Sauvage l'a souvent expérimenté, non-seulement lorsqu'elle priait la sainte Vierge pour elle, mais encore lorsqu'elle la priait pour les autres.

Son détachement des créatures était extrême; elle le fit bien voir lorsqu'on lui apporta la nouvelle,

quoique fausse, de la mort de son mari. Elle s'écria aussitôt : « C'est maintenant que je suis libre ; je suis résolue de donner la moitié de tout ce que j'ai aux pauvres, et l'autre moitié à l'église de la sainte Vierge. Il me suffit d'avoir de quoi me couvrir ; pour mon *vivre* la Providence y pourvoira. » Ce qu'elle eût exécuté si on ne lui eût prudemment persuadé le contraire.

Son mari étant heureusement revenu à la Prairie ; elle profita des dangers qu'il avait courus pour l'engager à ne pas attendre à la mort pour se détacher des créatures. Il lui restait, à elle, une ceinture et des bracelets de porcelaine, ce qui parmi les Sauvages tient lieu de perles et de diamants. Quant à lui, il possédait encore un grand collier de même matière, qui lui servait de parure à la guerre. Catherine pensait qu'il serait bon de faire à Dieu une offrande de tous ces ornements, afin de n'avoir plus d'affection que pour lui seul ; elle persuada facilement à son mari ce qu'elle désirait. Ils vinrent donc tous les deux avec leurs présents dans la chapelle, et s'étant mis à genoux devant le Saint-Sacrement, Catherine pronça la prière suivante que son mari répéta après elle : « Mon Dieu, je vous donnai il y a quatre ans mon corps et mon âme, et la plus grande partie de tous mes biens, voici ce qui me reste, je vous le présente de tout mon cœur. Que vous dois-je demander, après vous avoir tout donné, sinon que vous me pre-

niez moi-même dès maintenant pour me mettre auprès de vous. » C'était comme un pressentiment qu'elle avait, ou plutôt une demande qu'elle faisait de sa mort. Le P. Frémin, qui assistait à cette généreuse consécration, ne doutait pas que Dieu n'eût exaucé cette vertueuse femme. En effet, dès le lendemain, elle tomba malade, ce qui la remplit de joie, dans l'espérance de voir bientôt ses désirs accomplis. Comme elle était extrêmement aimée, elle fut sur le champ visitée par le plus grand nombre de nos chrétiens. Tous connaissaient ses pieuses inclinations; aussi, au lieu de l'entretenir de vains discours, ils passaient leurs visites en prières. On récitait donc le chapelet auprès de son lit durant tout le jour et souvent une bonne partie de la nuit. Son mari était à son chevet, et lui rendait ses pieux offices pour l'aider à bien mourir. Huit jours se passèrent ainsi dans des exercices continuels de piété, qui lui servirent comme de disposition pour recevoir les derniers sacrements. Dieu lui donna en même temps un désir si véhément d'aller jouir de lui, que le Père lui faisant répéter une petite prière pour demander la santé, la prière achevée, elle lui dit : « O mon Père, il m'a été impossible de dire de cœur ce que j'ai prononcé de bouche; pourquoi demander de rester sur la terre puisque Dieu m'invite d'aller au Ciel? »

Aussitôt qu'elle eut reçu les sacrements elle perdit l'usage de ses sens, et entra dans un délire qui dura

huit jours, pendant lesquels elle ne faisait que prier, et elle ne paraissait avoir de jugement que quand on lui parlait de Dieu.

Lorsqu'elle fut entièrement désespérée, son mari fit un festin à tous ses amis où il leur tint ce discours : « Autrefois, leur dit-il, avant que nous fusions chrétiens, nous nous servions de superstitions pour guérir nos malades, et leur maladie nous mettait dans la dernière affliction ; maintenant que nous Prions, nous invoquons le nom de Jésus-Christ pour leur guérison, et s'ils meurent, nous nous consolons dans l'espérance de les revoir au Ciel. Disons-donc, avant de manger, le chapelet pour le soulagement de notre pauvre mourante. »

Après huit jours de délire, ou plutôt après huit jours de prières continuelles, elle tomba dans une espèce de sommeil fort paisible, dans lequel elle demeura neuf jours sans rien prendre et sans se remuer, au bout desquels elle expira fort doucement.

La coutume des Sauvages est de donner tous les biens des défunts à leurs parents et à leurs amis, pour pleurer leur mort ; mais le mari de Catherine, en qualité de premier capitaine, assembla le conseil des anciens, et leur dit, qu'il ne fallait plus garder leurs anciennes coutumes, qui ne profitaient de rien aux morts ; que, pour lui, sa pensée était de parer le corps de la défunte de tout ce qu'elle avait de plus précieux, puisqu'il devait ressusciter un jour,

et d'employer le reste de ce qui lui avait appartenu à faire l'aumône aux pauvres. Cette pensée fut approuvée de tous, et elle est devenue comme une loi qu'ils ont observée depuis exactement.

Il para donc aussitôt le corps de sa femme de ses plus beaux habits, et distribua aux pauvres tout ce qui pouvait rester de ses petits meubles, leur disant : « Priez pour les défunts. » Le tout pouvait bien monter à 300 fr., ce qui est beaucoup pour un Sauvage.

Les funérailles furent accompagnées de tous les habitants de la Mission et de plusieurs Français, qui tous parlaient hautement de la vertu de Catherine, comme d'une personne qu'ils croyaient assurément être bienheureuse dans le Ciel. Le P. Frémin, qui la connaissait parfaitement, assure qu'elle était morte avec l'innocence baptismale, et il ajouta qu'elle était arrivée à une si haute vertu et une pureté de cœur si admirable, qu'il ne pensait pas qu'il lui soit rien resté pour quoi elle dût satisfaire en l'autre vie.

MISSION

DES HURONS

A NOTRE-DAME DE FOYE

ET A

NOTRE-DAME DE LORETTE

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.

Cette mission s'augmentant tous les jours, soit par les recrues qui nous viennent du pays des Iroquois, soit par la bénédiction que Dieu donne aux familles huronnes pour les repeupler, nous avons été obligés de retirer nos Sauvages de Notre-Dame de Foye, où ils manquaient de terre et de bois, pour les placer une lieue et demie plus loin de Québec¹. Nous avons donné le nom de Lorette à leur nouveau bourg, à cause de la chapelle que nous y avons fait bâtir sur le modèle et sous le nom de la Sainte-Maison de Lorette.

1. L'endroit où fut transportée la Mission de Notre-Dame de Foye était un large plateau à deux lieues et demie de Québec, dépendant d'une propriété nommée Saint-Gabriel qui appartenait aux Jésuites. (*Vie du P. Chaumonot*, p. 92.)

Ce nouvel établissement ayant commencé sur la fin de l'année 1673, nous considérerons cette Mission depuis ce temps-là jusqu'au commencement de l'année 1675. Nous dirons d'abord ce qui s'est également passé dans l'un et l'autre de ces deux bourgs ; nous rapporterons ensuite ce qui est arrivé de plus considérable à Notre-Dame de Foye, où nos Sauvages ont encore été obligés de venir pour ensemen- cer leurs champs et faire leur récolte. Enfin nous marquerons brièvement ce qui s'est fait à notre nouvelle Lorette.

I. — DE LA MISSION DES HURONS CONSIDÉRÉE EN GÉNÉRAL
SOIT A N.-D. DE FOYE, SOIT A N.-D. DE LORETTE.

Cette Mission renfermait déjà plus de deux cent dix chrétiens lorsque le P. Chaumonot et le P. Bou- vart, qui en étaient chargés, ont eu, dans l'espace de quinze mois, la consolation d'y baptiser cinquante- deux personnes, savoir : vingt-sept enfants et vingt- cinq adultes, qui, excepté deux ou trois, font tous paraître une ferveur comparable à celle des fidèles de la primitive Église.

Comme ces néophites sont Iroquois pour la plu- part, la charité que nos Hurons, tout pauvres qu'ils sont eux-mêmes, ont montré à les vêtir, à les loger, à les nourrir, et même à les adopter, est d'autant

plus pure et plus héroïque, qu'ils ont reçu plus de mauvais traitements de cette nation. Ceux qui portent encore sur leur corps les marques des coups de ces anciens ennemis, ont été les plus charitables en leur endroit. Témoin Pierre Andahiacon qui, ayant plusieurs de ses doigts mangés par les Iroquois, n'a pas laissé d'en adopter un, sa femme et deux enfants, qu'il a logés et nourris pendant cinq ou six mois, et auxquels il a donné, entre autres choses, une grande peau d'orignal et une belle robe de castor.

De même, une nommée Marie-Thérèse Oüaronha a donné jusqu'à sa propre couverture à une femme iroquoise, qui fut baptisée cet été. Il y a des femmes dévotes qui ont soin de nous cacher les libéralités qu'elles leur font, afin d'en avoir de Dieu la récompense tout entière.

Marie Oüendraka, entre autres, leur a ainsi donné plusieurs minots de blé d'Inde.

La charité de nos Hurons n'a pas été moins libérale envers les Français de ce pays. Comme il y a eu ici cet été une grande cherté de blé, ils en ont donné plus de cent minots aux pauvres Français, qu'ils conduisaient eux-mêmes par les cabanes pour leur faire obtenir une bonne aumône. François Hotachetak s'est signalé dans cet exercice de miséricorde, et Hélène Andotrahan l'a encore surpassé en leur donnant jusqu'à la dernière caisse de son blé. La charité qu'ils exercent continuellement entre eux ap-

proche de la charité des premiers chrétiens, puisque s'ils possèdent les choses en propre, ils agissent comme s'ils n'avaient rien qu'en commun. Car, sans parler des présents et des festins, qu'ils se font annuellement après leur chasse ou leur pêche, lorsqu'il a fallu, ou transporter leurs grains et leurs meubles de Notre-Dame de Foye à Notre-Dame de Lorette, ou cultiver les champs qu'ils ont dans ces deux endroits, ils se sont tous entr'aïdés en travaillant pour une famille et puis pour l'autre; et parce que c'est de Dieu particulièrement qu'ils attendent la récompense de leur charité, ils l'ont étendue aussi bien sur les malades, les faibles et les absents, que sur ceux qui étaient présents et qui se portaient bien.

Leur piété ne cède en rien à leur charité, et ce n'est pas seulement dans l'église qu'elle paraît, mais aussi dans leurs travaux et dans leurs voyages. Ils commencent, ils finissent et ils interrompent même de temps en temps leur travail par diverses prières qu'ils font à genoux devant une grande croix, ou tournés vers leur chapelle. Ces prières finies, Louis Thaondéchoren, leur bon dogique, pour entretenir leur ferveur pendant qu'ils travaillent, leur suggère tout haut quelques bonnes pensées, et leur fait faire divers actes de vertu.

Dans leurs voyages, on ne les rencontre presque jamais qu'ils ne soient occupés à prier Dieu. Un des principaux du pays, qui les rencontre souvent en

allant à sa terre, disait dernièrement dans une bonne compagnie que les Sauvages faisaient honte aux Français. « En effet, ajoutait-il, où trouver parmi nous des personnes qui fassent leur voyage le chapelet à la main, pour le dire continuellement, et qui n'interrompent leurs prières que pour faire prier et pour instruire les enfants qu'ils portent sur leur dos? C'est ce que je vois presque tous les jours de mes propres yeux, et ce qui me donne de l'admiration de leur Foi, et de la confusion de notre lâcheté. »

Mais disons plus en particulier ce qui s'est passé de remarquable au bourg de Notre-Dame de Foye, avant que nos Sauvages aient pu le quitter, et ensuite nous marquerons brièvement ce qui est arrivé en celui de notre nouvelle Lorette.

II. — DE LA MISSION HURONNE A N.-D. DE FOYE.

On a parlé suffisamment, dans les relations précédentes, du bon ordre et de la ferveur qui règnent en cette Mission; nous nous contenterons ici de citer deux ou trois traits de vertu de nos bons Sauvages.

Vers la fête de la Toussaint de l'année 1673, les chemins étant très-mauvais, et les Pères chargés de cette Mission, demeurant pour lors à Sillery, qui est à une demi-lieue de Notre-Dame de Foye, avaient bien de la peine à s'y rendre, comme ils y étaient

souvent obligés plusieurs fois par jour. Pierre Andahiacon, un de nos braves capitaines, et Jeanne Asenragéhaon, sa femme, la première de toutes nos chrétiennes en esprit, en ferveur et en constance, ayant fait réflexion sur la difficulté des chemins, allèrent secrètement et d'eux-mêmes les raccommoder où ils étaient en plus mauvais état.

Les missionnaires, les ayant rencontrés, leur demandèrent qui les avait portés à ce travail. Ils répondirent : « Nous avons pensé que, si nos Pères prennent tous les jours tant de peine pour nous venir préparer le chemin du ciel, c'est bien la moindre chose que nous allions leur préparer le chemin de notre bourg. »

Le second exemple que nous rapporterons est pris d'une famille de bénédiction. Les chefs en sont Hotachétak, dont nous avons déjà parlé plus haut, et Catherine Téouïachégnien sa femme, qu'on peut justement surnommer l'aumônière, à cause de sa libéralité envers les pauvres. Entre autres enfants, ils ont une fille, âgée de vingt-trois ans environ, très-bien faite pour une Sauvagesse, et si chaste, qu'il y a quelque temps, un jeune homme, ayant prononcé devant elle plusieurs mauvaises paroles, elle alla tout éplorée trouver le missionnaire pour s'en plaindre ; elle ne pensait pas avoir jamais donné lieu, par sa conduite, à être traitée de la sorte. Le Père, l'ayant rassurée, la renvoya toute consolée. Cette

jeune Sauvage, appelée Marguerite Egandarekoïi, s'est mariée à un homme de sa nation, nommé Jacques Ontagannahoché, qui lui a laissé trois enfants, un garçon et deux filles, dont la plus jeune est née après la mort de son père. Il y eut un an, à la présentation de Notre-Dame, que Ontagannahoché, étant déjà attaqué de la maladie qui l'a conduit au tombeau, sa femme lui rapporta ce que le P. Chaumonot avait dit, dans son sermon, du sacrifice que saint Joachim et sainte Anne avaient fait de leur fille unique, la bienheureuse Vierge Marie. Cet exemple le toucha, et, de concert avec sa femme, il prit la résolution de présenter de même à Dieu leur fille Marie-Anne Garihonnentha. Ils lui déclarent leur dessein, et cette enfant, âgée pour lors de quatre ans et demi seulement, y consentit avec autant de joie et de ferveur qu'eût pu le faire une grande personne qui aurait une vocation bien décidée à la vie religieuse. Le P. Chaumonot est ensuite appelé, et on lui met l'enfant entre les mains, en le priant de la conduire chez les Ursulines, afin qu'après y avoir été élevée en qualité de pensionnaire, elle y soit reçue religieuse, si Notre-Seigneur lui en conserve la volonté. Pour eux, ajoutaient-ils, ils faisaient à Dieu un entier sacrifice de cette fille, leur aînée et leur unique, qu'ils aimaient plus qu'eux-mêmes.

Le missionnaire, qui voulait les éprouver, leur répondit d'abord qu'il penserait à cette affaire. Mais

le père de l'enfant ne se contenta pas de cette réponse; et, avant de mourir, il l'en chargea encore très-particulièrement, en protestant que ce serait le missionnaire qui en répondrait, si sa fille, lui ayant été confiée, n'était pas entièrement dévouée à Dieu, à qui sa femme et lui l'avaient présentée et la présentaient encore.

Ce pieux malade reçut ensuite les derniers sacrements avec beaucoup de dévotion, et mourut très-chrétiennement, le 25 décembre de l'an 1673; de sorte que nous avons sujet de croire que Dieu lui a fait la grâce de naître au ciel le même jour qu'il est né sur la terre pour notre amour. Sa veuve n'oublia rien de tout ce qu'elle devait à son mari, et, ne se contentant pas de ses propres prières, elle fit des aumônes de blé et de porcelaine, afin que l'on priât Dieu pour le repos de son âme. Il n'y eut pas jusqu'à la petite Marie-Anne, qui, étant avertie de la mort de son père, demanda un chapelet, et alla le dire tout entier dans la chapelle de Notre-Dame de Foye. Depuis ce temps-là, elle et sa mère nous pressent presque continuellement de la faire recevoir au séminaire des Révérendes Mères Ursulines; et parce que M. le comte de Frontenac, notre gouverneur, y nourrit depuis quelque temps de petites Sauvagesses, elles se présentèrent toutes deux à lui, lorsque, dernièrement, il vint faire ses dévotions à Notre-Dame de Lorette. Elles lui demandèrent une place chez les

religieuses. Ayant répondu qu'à l'arrivée des vaisseaux il verrait ce qu'il pourrait faire en leur faveur, elles ne furent pas encore tout à fait contentes. Ainsi un des Pères de leur Mission étant allé à Québec, elles vinrent l'y trouver par un très-mauvais temps, et le prièrent de les mener aux Ursulines.

La Révérende Mère de Saint-Athanase, supérieure, qui était malade, envoya d'abord au parloir plusieurs de ses religieuses; mais celles-ci lui ayant rendu un compte très-avantageux de notre petite Huronne, elle vint elle-même recevoir l'enfant qu'on lui présentait. L'ayant vue, elle fut ravie de sa modestie, de ses réponses, comme aussi de la beauté de la voix et de toute la conduite de la petite Marie-Anne, qui n'avait que cinq ans et demi. Elle l'eût dès lors retenue, si M. le gouverneur n'eût promis de la mettre, l'été prochain, dans leur séminaire. Elle ajouta même que, s'il était empêché de garder sa parole, elle la recevait déjà pour ce temps-là. Pour gage de sa promesse, elle lui fit quelques présents et l'adopta pour sa fille, à la manière des Sauvages. La mère et l'enfant, bien contentes des marques d'affection que leur ont données les religieuses, attendent le temps de la réception. Le grand-père, la grand'mère et les autres parents de la petite Marie-Anne, sont dans les mêmes sentiments pour le sacrifice qu'ils en veulent faire. Toutes ces circonstances nous donnent sujet de croire qu'il y a quelque chose de surnaturel dans

cette vocation, vu la tendresse extrême qu'ont naturellement les Sauvages pour leurs enfants.

Au printemps de l'année 1674, il mourut à Notre-Dame de Foye un jeune homme nommé Zacharie Aoüenion, qui, pendant un an entier qu'a duré sa maladie, a montré une patience et une résignation parfaites. Il s'est approché des sacrements, qu'il venait recevoir à l'église, aussi souvent que son mal a pu le lui permettre. Deux jours avant sa mort, son confesseur l'étant allé visiter, il lui témoigna qu'il avait dessein de faire une confession générale de toute sa vie. Le Père approuva ce pieux désir avec d'autant plus de joie que cette pratique a été jusqu'ici plus rare parmi les Sauvages. Le malade se confessa donc avec beaucoup d'exactitude et de contrition, et voulut, après avoir imité la Madeleine dans sa pénitence, imiter l'humilité du Centenier dans sa communion; car, ne s'estimant pas digne que Notre-Seigneur vînt chez lui, il se fit porter à l'église pour y recevoir le saint viatique. Il reçut ensuite l'extrême-onction avec la même dévotion qu'il avait fait paraître en communiant.

Les anciens et les plus fervents étant venus le soir pour le veiller, selon leur coutume, ils lui suggérèrent d'abord plusieurs actes de diverses vertus, et ils l'entretenirent assez longtemps de choses spirituelles. Puis, ils lui demandèrent s'il n'agrément pas qu'ils parlassent de quelque autre sujet indifférent, afin de

ne le pas trop fatiguer. « Non, leur dit-il; continuez, je vous prie, de raconter des histoires saintes et de parler de Dieu; je prends plaisir à vous entendre. » Enfin, se sentant plus faible, il baisa dévotement le crucifix, et, prononçant les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, il expira doucement.

III. — DE LA MISSION HURONNE A N.-D. DE LORETTE¹.

Nos Sauvages étant, comme nous avons dit, dans la nécessité de changer de bourg, ils n'ont point trouvé de lieu plus propre sur toutes nos terres qu'à une lieue et demie de Notre-Dame de Foye et à trois de Québec. La pureté de l'air, l'égalité du terrain, la bonté et la commodité des eaux, en rendent le séjour un des plus agréables de ce pays. Dès l'été de l'année 1673, pendant qu'à neuf ou dix lieues de là nous faisons faire de la brique pour bâtir la chapelle, nos Sauvages dressèrent à la hâte douze ou treize cabanes pour y passer l'hiver. Mais avant de quitter Notre-Dame de Foye, ils sont tous allés en pèlerinage à Sillery, y faire une communion générale et un vœu public en l'honneur de

1. Le P. Chaumonot, dans *sa vie écrite par lui-même*, expose les raisons qui l'ont engagé à bâtir un nouveau sanctuaire de Notre-Dame de Lorette sur le modèle de celui où la Mère de Dieu est honorée en Italie. On trouvera dans l'*Appendice* quelques extraits de la narration du P. Chaumonot.

saint Michel, patron de ce lieu. Ils ont présenté à ce glorieux archevêque un collier de porcelaine pour obtenir par son intercession leur heureux établissement dans le nouveau bourg de Lorette. A peine y ont-ils été logés qu'ils ont fait un autre vœu et une autre communion à l'honneur de sainte Anne, à qui ils offrirent aussi un collier de porcelaine pour lui demander la grâce de voir bientôt au milieu de leur bourg la maison de la Sainte Vierge, sa fille, bâtie sur le modèle et sous le nom de celle qu'elle lui avait laissée à Nazareth, et que les anges ont transportée à Lorette en Italie.

Comme nos Hurons n'avaient pas encore de chapelle à leur nouveau bourg, où ils s'étaient transportés le 27 décembre de l'année 1673, le P. Chaumonot demanda publiquement si quelqu'un pouvait prêter la moitié de sa cabane pour en faire un oratoire et y dresser un autel. Tout aussitôt François Athoricher, qui s'est montré un des plus fervents pour leur établissement à Lorette, et sa sœur, la bonne Marie Oüendraka, vinrent nous presser de prendre leur cabane tout entière, en disant que Dieu méritait bien d'avoir un logis entier à lui seul. Leur offre acceptée, pendant dix mois et plus, nous y avons dit la sainte messe, et exercé assez commodément toutes nos autres fonctions.

Pour eux, ils arrangèrent tout près de là quelques méchantes écorces, sous lesquelles toute leur famille

se logea avec beaucoup d'incommodités et du froid et de la fumée.

Quelque temps après, le plan de la chapelle et des cabanes qui devaient se bâtir l'été suivant étant dressé ¹, on demanda dans une conférence spirituelle, comment il pourrait se faire que le nouveau bourg de Lorette fût véritablement le bourg de la Sainte Vierge. Notre dogique, Louis Thaondéchoren fit un discours plein d'esprit et de solidité; en rapportant entre autres choses ce qu'il avait entendu de la N.-D. de Lorette d'Italie, il dit qu'il lui semblait que toutes leurs cabanes, qu'il voyait disposées autour de la chapelle lui représentaient le grand temple qui renferme la sacrée maison de Lorette, qu'ainsi ils devaient considérer tout leur village comme une grande église dont chaque cabane faisait autant de différentes parties. D'où il conclut que les pères et les mères de famille devaient se regarder dans leur maison comme dans autant de postes et de places que Marie a confiées à leur fidélité pour les défendre contre les ennemis, qui sont les péchés, nommément ceux de l'ivrognerie et de l'impureté. « Ainsi, dit-il en finissant, notre bourg sera véritablement le bourg de Marie pendant qu'aucun vice ne lui en disputera la possession et la souveraineté. »

Qu'il serait à souhaiter pour le bon règlement des

1. On lit en marge dans le manuscrit : « Le plan du village se mettra ici. » Ce plan n'est point parvenu jusqu'à nous.

familles chrétiennes qu'on entrât dans la pensée de ce fervent Sauvage, qui tout infirme et tout malade qu'il est depuis un an et demi, vit dans un contentement d'esprit et dans un détachement de la vie qui sont admirables !

Sa résignation me fait souvenir d'une certaine veuve qui se nomme Jeanne Atsigoüendia. Un jour que sa petite fille était allée au bois avec une de ses cousines, on lui vint dire que celle-ci avait tué l'autre d'un coup de hache qu'elle lui avait donné par mégarde. A cette nouvelle, cette généreuse et dévote grand'mère s'adressa à la Sainte Vierge et lui fit cette prière : « Vous ne m'eûtes pas plus tôt donné cette enfant que je vous l'offris. Voilà que vous me l'ôtez aujourd'hui. Quoique sa perte me soit très-sensible, que votre volonté soit faite ! Je vous remercie du temps que vous me l'avez laissée. »

Quoique cette nouvelle se soit trouvée fausse, et que la petite en eût été quitte pour la perte d'un de ses doigts, la vertu de son aïeule n'en est pas moins digne d'éloges.

Vers le même temps une autre veuve, nommée Hélène Andotrahon, n'a pas moins signalé sa vertu pendant la maladie de son frère et de son petit-fils. Celui-ci, enfant de cinq ans, était attaqué d'une grave fièvre et tourmenté par une prodigieuse multitude de vers. Quelque soin qu'eût la grand'mère du corps de son petit-fils, elle en avait encore plus de

son âme, lui faisant faire presque continuellement divers actes de vertu qu'elle prononçait d'abord, et qu'il répétait avec une docilité et une douceur admirables dans un âge si tendre. Pour le frère de notre Hélène, étant tombé malade au moment où tous nos Sauvages retournaient à Notre-Dame de Foye pour y ensemer leurs champs, elle demeura seule à Lorette pour le soigner. Le P. Bouvart, étant allé les visiter, demanda à cette fidèle sœur si elle ne s'ennuyait pas d'être seule. « Non, répondit-elle, parce que j'ai ici tout proche la cabane de Jésus et de Marie, où je vais m'acquitter de ce que je leur dois après que j'ai satisfait à ce que je dois à mon frère. »

Le même Père, visitant un autre malade, il lui demanda comment il passait le jour et la nuit, couché, comme il était, si peu commodément sur sa natte et sur son écorce. Il répondit : « Je dis continuellement mon chapelet, et je ne m'ennuie point. » C'est à la vérité un homme qui vit dans une grande union avec Dieu; et qui, pour ne point partager le soin qu'il a de le servir avec le soin qu'il lui faudrait prendre d'une femme, a refusé encore dernièrement de se marier. Il répondait à sa sœur, qui lui proposait un parti assez avantageux, qu'elle l'obligerait de le laisser comme il était, puisqu'il s'en trouvait très-bien. Ce chaste et dévot Sauvage s'appelle Jacques Onoüandousandik.

Le 16 juillet de l'année 1674, le R. P. Claude

Dablon, supérieur général des Missions de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, et recteur du Collège de Québec, vint poser la première pierre de la nouvelle maison de Lorette avec les cérémonies ordinaires et non sans une joie extraordinaire de nos Sauvages. Depuis ce jour-là jusqu'au jour de la bénédiction et de l'ouverture de la chapelle, qui a eu lieu le 4 novembre suivant, ils ont eu d'eux-mêmes la dévotion d'aller tous les matins prier Dieu au pied de la croix que l'on a placée, selon la coutume, à l'endroit où devait être l'autel.

Dans le désir qu'ils avaient de voir bientôt leur église achevée, ils ont volontiers contribué de leur travail lorsqu'on a souhaité qu'ils aidassent les ouvriers. Et malgré leur pauvreté ils ont, au retour de leur chasse, fait présent à la Sainte Vierge de dix-huit peaux d'original; mais nous avons mieux aimé les échanger pour des vêtements que nous leur avons procurés pour aider à les couvrir. Nous avons agi de même par rapport à deux autres peaux qu'ils avaient données pour témoigner leur joie de ce que nous apprenons à leurs enfants à servir à la messe, et pour leur acheter des robes et des surplis; nous avons préféré fournir du nôtre à cette dépense.

La chapelle étant achevée, elle fut bénie le 4 novembre, et la bénédiction faite, on alla en procession à un reposoir dressé dans le bois sur le chemin

de Québec, à un quart de lieue du bourg. Les Français et les Sauvages y chantaient à deux chœurs des hymnes, des motets et les litanies de Notre-Dame, dont on allait recevoir l'image qui nous a été envoyée d'Italie. Comme elle est faite sur le modèle de la miraculeuse image de Lorette, et qu'elle y a touché, elle est ici dans une grande estime et dans une juste vénération.

Après qu'on l'eût placée sur le manteau de la cheminée, comme est aussi placée la madone de Lorette en Italie, on chanta la messe en musique. Notre R. P. Supérieur, qui officiait, y prononça un dévot et solide sermon, où il fit un beau parallèle des deux Lorette de Canada et d'Europe; et de fait, tous ceux qui les ont vues toutes deux jugent qu'elles sont parfaitement semblables,

En effet, notre nouvelle Lorette, aussi bien que la première, est longue de quarante pieds sur vingt de largeur, et haute de vingt-cinq. Elle est percée de trois portes, d'une cheminée et de deux fenêtres. Audessus de la porte du pignon d'en bas, qu'on croit avoir été celle par où entra l'ange, on a élevé un clocher, et dans la muraille, au côté droit de l'autel, on a placé une armoire, et parce que nous ne possédons aucune des véritables pièces de vaisselle qui ont servi à Jésus, à Marie et à Joseph, au moins y avons-nous suppléé en en faisant faire une toute semblable. Elle a été appliquée et mise dans les

saintes écuelles qui furent trouvées, le siècle passé, dans le plafond de la sacrée maison de Lorette, et que l'on ôta de peur que le feu ne s'y prît, à cause du grand nombre de lampes qui brûlent continuellement dans la sainte chapelle.

Comme dans la pauvreté où nous sommes nous n'avons pas sujet de craindre un semblable accident pour notre nouvelle Lorette, nous l'avons hardiment plafonnée en bois, comme était anciennement la véritable Lorette. Pour le petit retranchement qui est derrière l'autel, les grilles et les autres choses, nous avons tâché de les représenter aussi le mieux qu'il nous a été possible.

Depuis l'ouverture de la chapelle, la ferveur de nos Sauvages a redoublé; il n'y a pas eu jusqu'à un vieillard âgé au moins de cent ans, nommé Jacques Andaron, qui n'en ait donné des preuves; il s'était d'abord montré assez contraire à l'établissement de Lorette, mais il n'eut pas plus tôt vu la chapelle achevée, que, changeant de sentiments, il témoigna sa joie par une harangue où il félicitait toute sa nation d'avoir au milieu d'eux la maison de Marie. Il invitait tous les Sauvages les plus éloignés à venir reconnaître leur Dieu dans un sanctuaire tout semblable à celui qu'il a habité après s'être fait homme; et il assurait qu'il mourrait désormais content, puisqu'il voyait ses neveux établis dans un bourg si beau et si dévot.

Lorsque des religieux, des ecclésiastiques ou quelque autre personne un peu considérable y viennent en pèlerinage, comme il en vient en assez bon nombre, il va les saluer, et ensuite crier au milieu du village, et haranguer pour témoigner combien il est réjoui de l'honneur qu'on y rend à Notre-Dame.

Les enfants même ont témoigné une ferveur qui surpasse leur âge; leur grande dévotion est de servir la messe dans ce saint lieu, en robes et en surplis; ainsi nos petits Sauvages, au grand contentement de leurs parents, paraissent à présent à l'église en habits de clercs ou d'enfants de chœur, et en font très-bien tous les offices. Pour marquer combien, tous jeunes qu'ils sont, ils estiment de servir à la messe, le petit Jean Atheiaska, qui n'a que sept à huit ans, fit vœu de servir vingt messes pour obtenir la guérison de sa mère, Marie Oüendraka, qui était dangereusement malade d'une pleurésie. La guérison de la mère est probablement une preuve que Notre-Seigneur a agréé non-seulement la piété de l'enfant, mais encore sa fidélité à s'acquitter de sa promesse; en effet, toutes les messes qu'il a servi depuis jusqu'au nombre de vingt, il avait eu soin de les marquer lui-même sur un ais de sa cabane, en y tirant à chaque fois une ligne avec du charbon.

Mais Dieu a inspiré un sentiment encore plus spirituel à une Iroquoise de qualité. Cette femme, après avoir soutenu généreusement de grandes per-

sécutions en son pays, où en haine de la Foi on l'avait privée de son rang dans les conseils et dans les assemblées, était venue se fixer ici pour y faire plus librement tous les exercices de notre religion. Quelques jours après la bénédiction de la chapelle, elle alla trouver son directeur, et en lui ouvrant toute son âme à l'ordinaire : « Mon père, lui dit-elle, dites-moi si je prie bien ; voilà la prière que Notre-Seigneur m'a inspirée et qui me remplit d'une grande consolation. Je lui dis : « Seigneur, maître de nos
« vies; jusqu'ici je ne vous ai point remercié de m'a-
« voir donné un corps et une âme capables de vous
« connaître, de vous aimer et de vous servir; mais
« à présent que mes pieds me portent dans une cha-
« pelle toute semblable à votre maison, que mes
« yeux en voient toutes les dimensions, que mes
« oreilles en entendent les excellences dans les dis-
« cours que l'on nous en fait, que mon esprit s'oc-
« cupe à y penser, et que toute moi-même je suis si
« souvent dans ce sanctuaire; c'est, mon Dieu, avec
« joie et avec sujet que je vous rends grâce de m'a-
« voir créée, de m'avoir conservée et de m'avoir
« donné les sens et les puissances que j'ai reçus de
« vous. »

Puisque j'ai commencé de parler de cette chrétienne, si avancée dans la vie spirituelle qu'il y en a peu qui la puissent égaler en esprit et en dévotion, j'ajouterai encore quelques mots à sa louange. Le jour

de la Toussaint, elle a passé toute la nuit à prier pour les âmes du purgatoire, et a dit jusqu'à treize chapelets, qui sont presque une fois aussi longs en sa langue qu'en la nôtre.

En second lieu, sa petite fille, âgée de huit à neuf mois, étant malade à l'extrémité, elle est allée à la chapelle l'offrir à Dieu, afin qu'il en disposât pour sa plus grande gloire. Au milieu de la prière et de son sacrifice, se sentant attendrie par la force de l'amour qu'elle porte à son enfant, elle accourt aussitôt au pied de son directeur pour lui demander si elle fait bien de pleurer, et si ce ne sera point manquer de conformité à la volonté de Dieu que de lui offrir sa fille avec des larmes, qui sont une marque qu'on fait les choses à regret. Le Père lui répondit que si Notre-Seigneur avait pleuré sur son ami Lazare, elle pouvait pleurer sur son enfant; et que n'étant pas toujours en notre pouvoir de répandre ou de retenir nos larmes, il suffisait que le cœur fût soumis aux ordres de Dieu. Il lui ordonna ensuite de faire une neuvaine à la Sainte Vierge pour la santé de sa fille, qui commença de se mieux porter aussitôt qu'elle l'eût commencée. Elle avoua après à son confesseur qu'elle n'a encore rien demandé à Marie sa bonne patronne qu'elle ne l'ait obtenu par son moyen. Aussi sait-elle reconnaître les faveurs qu'elle en reçoit et en bien profiter. En effet, pour remercier Notre-Dame de la santé de sa fille, elle a tâché

que le premier mot que cet enfant prononcerait fût le saint nom de Jésus. Elle lui a donc tant répété de fois ce nom adorable que la première parole qu'à dite cette enfant a été *Jésus*; et elle a continuellement ce beau nom à la bouche, ce qui cause une extrême joie à sa mère.

La troisième chose que nous dirons de cette vertueuse Iroquoise, appelée Marie Tsaoüenté, c'est que comme elle a fort bon esprit, et qu'elle sait parfaitement nos mystères, lorsqu'il y a des catéchumènes iroquois, elle nous aide beaucoup à les instruire. De plus, comme dans la cabane où elle demeure il y a un grand nombre de chrétiens, puisqu'il s'y trouve quatre ménages, elle les assemble tous les soirs autour d'elle pour leur répéter les histoires saintes qu'ont racontées les Pères et les discours qu'ils ont prononcés. Ensuite elle leur fait faire les prières tout haut et chanter quelque cantique spirituel avant qu'ils se retirent pour prendre leur repos.

Nous avons sujet de croire que Jacques Onnhateionk, premier capitaine de nos Sauvages, qui l'a reçue en sa cabane, a profité de ses pieux discours et de ses bons exemples, puisqu'il montre depuis ce temps-là une ferveur tout extraordinaire. Ce bon vieillard, lorsqu'il a neigé, se lève secrètement dès les deux heures après minuit pour ôter la neige autour de la chapelle et pour en préparer les chemins. Le jour de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame,

le P. Chamonot ayant dit que c'était une belle dévotion de réciter autant d'*Ave Maria* que la Sainte Vierge avait été de jours dans le sein de sa mère, ce qui faisait en tout quatre chapelets et demi, il prit aussitôt son chapelet et en dit cinq tout entiers.

Nous choisirons encore deux marques de la ferveur de nos Sauvages ; la première est leur dévotion de venir à la chapelle dès quatre heures du matin, soit pour y faire oraison mentale, comme le pratiquent les plus spirituels d'entre eux, soit pour y réciter des chapelets et d'autres prières vocales, comme le font les autres. Il y en a qui y demeurent des deux et des trois heures ; et parce qu'ils venaient même avant quatre heures du matin, et qu'ils étaient obligés de prier dehors, exposés au froid, la chapelle ne s'ouvrant qu'à cette heure-là, il a fallu leur défendre de venir jusqu'à ce qu'ils vissent de la lumière dans l'église ; notre pauvreté ne nous permettant pas d'y entretenir une lampe toujours allumée, comme nous le souhaiterions.

La seconde marque de leur dévotion est que, comme en Italie, on a justement une grande vénération pour le petit retranchement qui est derrière l'autel de Lorette, que l'on nomme *il camino santo*, nos Sauvages, pour honorer un si saint lieu dans sa représentation, n'entrent qu'après avoir communiqué dans le retranchement que nous avons aussi pratiqué derrière notre autel. Ils le nomment en leur

langue *Marie etiondata*, l'appartement de Marie, parce que c'était là où, à ce que l'on croit, la Sainte Vierge avait son lit, et où il est assuré qu'elle a souvent habillé et chauffé son divin enfant.

Comme aux jours de fête, nos Sauvages ne pourraient pas être commodément introduits dans ce petit sanctuaire, à cause des Français qui viennent en grand nombre faire leurs dévotions, et qui n'entrent aussi dans ce saint lieu qu'après leur communion, ils ont pris pour eux les jours ouvriers; ainsi il y a tous les jours une famille qui se confesse et qui communie pour ce sujet; et lorsque le tour des cabanes est achevé, ils recommencent avec autant et plus de ferveur qu'à la première fois. Leurs principales prières ont pour objet de demander le bon règlement des familles sur celle de Jésus, de Marie et de Joseph, la conversion des infidèles, nommément des Sauvages, et un heureux succès pour la France, dans toutes ses affaires et toutes ses entreprises.

MISSIONS DES MONTAGNAIS

OU

ALGONQUINS INFÉRIEURS¹

PENDANT LES ANNÉES 1673-1674.

CHAPITRE I

DE LA MISSION DE TABOUSSAG.

Le P. François de Crépieul, qui a la charge de cette Mission, témoigne recevoir toujours beaucoup de satisfaction de la conduite de ses chrétiens. Les fatigues qu'il a endurées en les accompagnant dans les bois pendant tout l'hiver ne se peuvent concevoir que par ceux qui les ont éprouvées. Après tout, elles sont bien douces, lorsqu'on les souffre

1. Les Algonquins *inférieurs* sont ainsi nommés parce qu'ils habitent les pays qui se rapprochent de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent; les Algonquins *supérieurs* sont ceux qui habitent les contrées qui sont plus près de la source du fleuve.

pour aller à la recherche de pauvres brebis égarées, que le Fils de Dieu est venu chercher lui-même. Cette petite Église de Tadoussac a été augmentée, cette année, de plusieurs adultes et de vingt-deux enfants, qui ont reçu la grâce du baptême. Nous donnons ici le journal du voyage et des travaux du P. de Crépieul chez les Papinachois, les Mistassins, etc., tel qu'il nous l'a envoyé.

Journal du P. de Crépieul.

Le 23 septembre 1673, après soixante-dix ou quatre-vingts lieues faites en canot, et après avoir couru divers périls et essuyé plusieurs fâcheux temps dans une saison assez incommode, couchant sur le sable ou sur quelque rocher, j'arrivai à Québec, d'où quelques jours après je m'embarquai pour aller aux Papinachois ¹, de là à Chegoutimi, et ensuite au lac Saint-Jean, où je devais passer un troisième hiver avec une bande de Sauvages.

Dès le jour du départ, le 4 octobre, je commençai ma mission par le baptême d'un enfant Etchemin ² âgé de deux ans. Nous fûmes ensuite surpris d'un vent impétueux qui nous mit en danger, et, rom-

1. Papinachois ou *Papinachiwek*, Sauvages montagnais au nord des Bersiamites.

2. Etchemins, primitivement *Etcheminquois*, Sauvages qui habitent les bords de la rivière Saint-Jean au Kénébec.

pant un des câbles de la barque, nous obligea de relâcher. Trois jours après, un vent fort favorable nous poussa bien avant dans notre route et nous fit aborder, au bout de deux jours, aux îlets de Jérémie, où je trouvai cinq cabanes de Papinachois qui nous attendaient et que j'instruisis pendant six ou sept jours ¹.

Le 21 octobre, nous levâmes l'ancre avec un vent assez favorable et nous prîmes notre route vers le Saguenay ²; mais étant surpris de la nuit, et le vent venant à se grossir, nous fûmes en danger de nous perdre, la barque étant extraordinairement agitée et se remplissant d'eau. Ce fut même une merveille comment nous n'échouâmes point; car le vent nous avait poussé avec tant de violence, quoique nous n'eussions point de voile, que vers minuit nous nous trouvâmes près de terre. Cette tempête dura dix heures entières, pendant lesquelles nous croyions à chaque moment devoir faire naufrage; mais enfin Dieu nous rendit le calme et nous fit arriver à Chegoutimi ³. J'y trouvai deux cents Sauvages qui m'attendaient; je leur fis des instructions pendant dix jours, confessant et communiant ceux que l'âge ren-

1. Îlets de Jérémie, sur le Saint-Laurent, non loin de l'embouchure de la rivière des Bersiamites et du havre des Papinachois.

2. Saguenay, rivière qui se jette dans le Saint-Laurent, près de Tadoussac.

3. Chegoutimi, presqu'île formée par les eaux du Saguenay; les Français y avaient un poste et les Jésuites une petite Mission.

dait capables de ces sacrements. J'enterrai aussi le fils du chef de Tadoussac, qui montra en ses derniers moments une résignation vraiment chrétienne.

Le dernier jour d'octobre, je baptisai un enfant et donnai l'extrême-onction à une moribonde très-bien disposée au grand voyage de l'éternité. Nous passâmes le lendemain, jour de la Toussaint, dans les exercices de dévotion que demandait une si grande fête; presque tous les Français et les Sauvages se confessèrent et communierent. En outre, je donnai le viatique à deux malades et le baptême à un enfant. Les chefs de Tadoussac et de Sillery firent de belles harangues, en faveur de la Prière, à l'occasion du festin d'adieu que leur offrirent les Français qui devaient partir le lendemain. En effet, le 2 novembre, après avoir rendu nos devoirs aux âmes du purgatoire, la barque fit voile vers Québec et me laissa seul avec mes chers Sauvages, qui se disposèrent à aller hiverner chacun de leur côté. Sur le soir, je partis accompagné de six canots de Sauvages, avec lesquels j'allai coucher vers le rapide de la grande rivière qui descend du lac Saint-Jean et se rend dans la belle rivière du Saguenay. Le lendemain, nous fûmes obligés de porter notre canot et tout ce que nous avions avec nous pendant deux lieues, avec beaucoup de fatigue, marchant tantôt dans la boue et tantôt dans les neiges. Pendant que nous marchions, je remarquai de funestes traces du grand tremblement de

terre de 1663; je fis aussi rencontre de quatre familles d'Outabitibecs ¹ que j'instruisis. Au bout de notre chemin, je trouvai un gros rapide et la belle rivière des Papinachois ². Deux jours après, ces quatre familles que nous avons rencontrées se joignirent à nous, et, tous ensemble, nous entrâmes dans le bois pour y chercher notre vie, et pour aller au devant d'une grande quantité de Sauvages qui devaient descendre, le printemps.

Après avoir heureusement traversé sept rapides, les glaces commencèrent à nous boucher le passage, ce qui nous obligea de nous arrêter sur une montagne. Nous construisîmes deux cabanes, composées de trente-quatre personnes, que j'instruisais tous les jours en attendant que les neiges fussent assez épaisses pour qu'on pût aller en raquettes. Il faut avouer que si la vie d'un missionnaire est pénible, elle est aussi remplie de bien des consolations. Ce n'en était pas une peu sensible pour moi, de voir tous les jours mes instructions recherchées, écoutées et suivies avec un ferveur incroyable par les plus petits comme par les plus grands. En souvenir de notre passage, je plantai une croix dans cette vaste solitude.

Le 19 novembre, nous allâmes cabaner à une

1. Outabitibecs, *Outabitibis*. Sauvages algonquins du nord du Canada.

2. La rivière par laquelle les Papinachois descendaient à Ché-goutimi.

grande lieue de là, en un endroit où la chasse était bonne, mais où le manque d'eau — car la neige fondue n'étanche presque pas la soif — et où la fumée, qui était fort incommode, nous donna grande matière à patience. Nous ne sortîmes de ce lieu que le 6 décembre, parce que les premiers froids furent plus tardifs qu'à l'ordinaire. Nous avons célébré la fête de saint François-Xavier et ensuite celle de l'Immaculée Conception avec toute la dévotion possible, nous occupant, pendant ces jours et pendant leur octave, à chanter des cantiques spirituels en langue sauvage. Ce fut vers ce temps qu'il arriva près de nous un assez grand tremblement de terre. J'eus encore occasion, pendant notre marche, d'observer les étranges ravages de l'épouvantable tremblement de terre qui eut lieu, il y a quelques années, en ces contrées sauvages ¹. On y remarque aussi les traces récentes que de cruels incendies ont laissées dans ces vastes forêts. Les Sauvages disent qu'ils se sont étendus jusqu'à plus de deux cents lieues.

Le 15, je baptisai une petite fille qu'on nomma Marie.

Le 18, nous marchâmes dans un beau pays plat, entre coupé de rivières et de lacs; nous y choisîmes un endroit pour dresser notre cabane. Nous y fûmes si persécutés de la fumée que très-souvent j'étais

1. Dans ce tremblement de terre arrivé en 1663, des montagnes entières furent déracinées et jetées dans le Saguenay.

si persécutés de la fumée que très-souvent j'étais obligé, pour l'éviter, de m'exposer à la rigueur d'un vent froid et glacial. Les vents furent si violents pendant sept ou huit jours que nous craignions à tous moments qu'ils n'emportassent notre cabane faite d'écorce, ou qu'ils ne renversassent des arbres qui nous auraient écrasés dans leur chute.

Je fus ravi de voir une pauvre fille trainer sa mère sur les neiges, l'espace de trois ou quatre grandes lieues, pour avoir la consolation d'être auprès de nous, et de participer aux prières et aux instructions que nous faisons tous les jours. Je confessai et communiai cette pauvre malade selon son désir. Elle croyait mourir bientôt, mais Dieu la conserva pour exercer sa patience et celle de sa pauvre fille.

On me raconta en cet endroit une action généreuse qu'avait faite un de nos chrétiens, l'été passé. Il avait été invité à un festin superstitieux sans savoir qu'il le fût; mais, de bonnes chrétiennes l'en ayant averti au moment où il s'y rendait, il rebroussa chemin, et revint en sa cabane. On eut beau lui dire qu'il n'y avait rien à craindre, puisque la Robe noire, qui pourrait le trouver mauvais, n'y était pas. « Ce n'est pas elle, dit-il, que je crains, mais uniquement Celui qui a tout fait, dont les Robes noires ne sont que les interprètes. » Sa réponse édifia singulièrement les uns et donna beaucoup de confusion aux autres qui ne tardèrent pas à se repentir de leur faiblesse.

Nous passâmes la nuit et la fête de Noël dans notre pauvre cabane d'écorce : et nous la célébrâmes, sinon avec magnificence, du moins avec de grands témoignages d'amour et de dévotion envers l'adorable mystère du Dieu fait enfant, dont nous honorions la naissance.

Le 4 janvier 1674 nous partîmes de ce lieu, après y avoir laissé une belle croix, pour en aller planter une dans un autre endroit où nous arrivâmes bien fatigués. Nous y eûmes beaucoup à souffrir à cause des mauvais temps, des froids et de la fumée presque continuels.

Le 13 janvier, quelques Sauvages arrivèrent et nous apprirent en quel endroit se trouvait le P. Albanel qui était en route pour la baie du Nord¹. Je voulus aller le voir, et en même temps instruire quelques Sauvages qui n'étaient pas éloignés de lui, et auprès desquels un mal qui lui était survenu l'empêchait de se rendre.

Ainsi, le 16 janvier, je me mis en chemin avec un capitaine algonquin et deux Français. Nous partîmes après la messe, et nous fîmes cinq grandes lieues en raquettes, avec beaucoup d'incommodité, parce que la neige étant molle, elle rendait nos raquettes extrêmement pesantes. Au bout de cinq lieues, nous

1. La baie d'Hudson. Le P. Albanel avait déjà fait, en 1672, un voyage à la mer du Nord. Il y retournait en 1674 pour établir une Église parmi les Sauvages qu'il avait commencé d'instruire.

nous trouvâmes sur un lac de quatre à cinq lieues, tout glacé, où le vent faisait voler grande quantité de neige qui obscurcissait l'air et nous empêchait de voir où nous marchions. Après avoir fait une autre lieue et demie, avec bien de la peine, les forces commençaient à nous manquer. Le vent, le froid et la neige étaient si intolérables qu'ils nous obligèrent à retourner un peu sur nos pas pour couper quelques branches de sapin qui pussent, à défaut d'écorce, nous servir à construire une cabane. Ensuite, nous voulûmes faire du feu, mais il nous fut impossible de l'allumer. Nous étions ainsi réduits au plus pitoyable état. Le froid commençait à nous saisir d'une étrange manière, la nuit était profonde et le vent soufflait horriblement. Ainsi, pour ne pas nous laisser mourir de froid, nous nous remîmes, malgré notre faiblesse, à marcher sur le lac pendant l'obscurité de la nuit, sans savoir où nous allions. Nous étions d'ailleurs toujours très-incommodés du vent et de la neige; mais, après une lieue et demie du chemin, il fallut succomber malgré nous, et nous arrêter à l'endroit où nous nous trouvions. Le danger où nous étions de mourir de froid me fit souvenir du charitable Père de Noue¹ qui, dans une pareille

1. Le P. Anne de Noue, missionnaire au Canada depuis l'année 1626, est mort victime de sa charité, au milieu des neiges, en 1646.

rencontre, fut trouvé mort sur la neige, à genoux et les mains jointes. Cette pensée me ranima ; je fis à Dieu le sacrifice de ma vie, et j'unis ma mort, que je croyais être proche, à celle de ce pieux missionnaire. Les Français avec qui nous étions, abattirent quelques branches de sapin qu'ils mirent sur la neige, et sur lesquelles nous nous jetâmes, après avoir fait nos prières, et pris, pour tout repas, un peu de thériaque et sept à huit grains de raisin sec que nous trouvâmes par hasard sur nous. La lassitude nous faisait tomber dans le sommeil que le vent, le froid et la neige ne nous permettaient pas de goûter longtemps. Nous veillâmes ainsi tout le reste de la nuit. La Providence cependant nous a préservés de plus graves accidents, et nous le devons sans doute à l'intercession de la sainte Vierge à qui nous nous étions particulièrement recommandés. Le lendemain matin, deux Français de la cabane du P. Albanel arrivèrent bien à propos, et allumèrent un grand feu sur la neige. Un d'eux alla chercher de l'eau pour étancher notre soif qui était excessive. Puis, nous nous remîmes en chemin sur le même lac ; et enfin, malgré le vent et la neige, qui nous donnaient dans le visage, nous arrivâmes à l'endroit où était le P. Albanel. Je trouvai avec lui quatre cabanes de Sauvages que j'instruisis. Une blessure grave, occasionnée par la chute d'un pesant fardeau qui lui

était tombé sur les reins, ne lui permettait pas de se remuer, et encore moins de faire les fonctions de missionnaire.

Deux jours après, je retournai à ma cabane, qui était environ à dix lieues de là. J'y administrai les derniers sacrements à une femme malade, qui me les demanda avec instance, et témoigna mourir fort contente. Cette bonne Sauvage faisait paraître de grands sentiments d'amour envers Dieu et de dévotion et confiance envers la Sainte Vierge. Je me rendis ensuite à deux cabanes de Sauvages Outabiti-becs, qui étaient environ à quatre lieues de distance, et je leur expliquai les vérités du salut. Il n'est pas concevable avec quelle avidité ils écoutèrent mes instructions, et quelle dévotion ils apportèrent au sacrement de pénitence et à la communion.

Après être demeuré deux jours avec eux, je retournai à ma cabane, pour me disposer au voyage que je devais entreprendre chez les Mistassins et chez les Papinachois.

Le 2 février, je rencontrai encore une fois le P. Albanel.

Le 6, je le quittai, et j'allai avec les Sauvages qui m'accompagnaient me loger auprès d'une très-belle rivière où nous fûmes quelques jours en paix, jusqu'à ce que le P. Albanel m'envoya un Français pour m'avertir que l'épouvante était partout, qu'on croyait que les Iroquois étaient en marche et qu'ils

avaient surpris un parti de nos Sauvages au lac de Kinougami¹ ; que les Outabitibecs et autres tribus se rassemblaient dans une enceinte fortifiée, afin de s'y mettre à couvert et en défense. Ces tristes nouvelles m'obligèrent de les aller trouver pour les confesser et les encourager, parce que le P. Albanel était encore incommodé de sa blessure. Je me mis en chemin, accompagné d'un Français.

Nous fîmes vingt lieues dans les bois, avec des peines incroyables, et dans la crainte continuelle d'être rencontrés par les Iroquois. Nous trouvions sur notre route grand nombre de cabanes que la peur avait fait abandonner.

Le 3 mars, nous arrivâmes à l'endroit où les Sauvages s'étaient fortifiés. Ils étaient bien au nombre de quatre-vingts hommes bien décidés. Ils furent ravis de nous voir. Je les consolai de mon mieux et je les confessai. Cependant un de leurs chefs était allé avec trois jeunes gens pour découvrir l'ennemi ; en attendant, nous passâmes quatre nuits dans l'épouvante, et pendant les deux premières nous couchâmes dans leur fort et sur la neige.

Le 5, ceux qui étaient allés à la découverte revinrent et nous rassurèrent un peu. Ils nous apprirent que le meurtre qui avait causé cette panique générale ne s'était pas fait si près de nous, mais au lac de

1. Kinougami, *lac Long*, qui se décharge dans le Saguenay par la rivière Kinougamiou, aujourd'hui rivière de Chécoutimi.

Piécouagami ¹, et que les Sauvages qui demeureraient sur ces bords allaient se fortifier et s'assembler en grand nombre pour attaquer les Iroquois, le printemps prochain.

Ces nouvelles, qui nous tranquillisaient, me permirent de retourner à ma première cabane. J'y étais depuis quelques jours, lorsque cinq Sauvages envoyés par le chef des Mistassins vinrent m'avertir de sa part de l'aller trouver pour l'instruire. Il leur avait fort recommandé de m'aider autant qu'ils pourraient pour adoucir les difficultés et la longueur du chemin qu'il y avait à parcourir pour arriver jusqu'à lui.

Je partis avec eux le 26 mars. Nous fûmes obligés de marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambes et avec bien de la peine. Nous établîmes notre cabane au haut d'une colline qui borde la rivière qu'on nomme Emenipemagau, à cause de sa rapidité et de plusieurs îlots dont elle est entrecoupée. Elle est en outre très-large et très-profonde, et extrêmement poissonneuse. Elle descend vers le nord-ouest, où, perdant un peu de sa largeur, elle prend le nom de rivière des Papinachois.

Nous marchâmes deux grandes journées pour trouver la chute d'eau dont elle est coupée. Ce ne fut pas sans de grandes fatigues, parce que nous étions obligés de marcher continuellement sur les

1. Piécouagami, ou lac *Saint-Jean*, d'où sort la rivière de Saguenay.

glaces, qui étaient extrêmement unies et glissantes. Enfin nous arrivâmes à la belle rivière de Mauchautraganich¹. J'y trouvai plusieurs Sauvages qui me reçurent avec tous les témoignages de joie dont ils purent s'aviser. Ils n'épargnaient ni les festins, ni les danses, ni les chants, et ils venaient incessamment me visiter, au point que je trouvai ces pauvres gens tout disposés à recevoir mes instructions, et j'admirai les miracles de la grâce, qui les avait ainsi préparés à m'écouter. Je me mis à les instruire, en particulier et en public, pendant six ou sept semaines, qui me semblèrent bien courtes. J'en baptisai cent deux, tant enfants qu'adultes, et entre autres deux de leurs chefs. Ces bons Sauvages me témoignèrent publiquement leur joie et ne savaient de quelle manière me remercier du bien que je leur avais fait en leur conférant le baptême. Quatre vieillards à qui je l'avais différé depuis un an étaient du nombre de ceux qui me reçurent dans cette bourgade; ils déclarèrent par un discours public combien ils s'estimaient heureux, et me convièrent à les instruire plus pleinement et à les revenir trouver, ce que je leur promis.

1. Mauchautraganich, ou *Mouchaouraganich*, comme elle est nommée sur la seconde carte du P. Laure. Ce missionnaire a dressé deux cartes géographiques de cette contrée. La première ne comprend que le cours du Saguenay; la seconde renferme le pays qui est au nord du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la baie d'Hudson. Ces deux cartes nous ont beaucoup servi à donner une explication du voyage du P. de Crépieul.

Parmi ces Sauvages, plusieurs, qui étaient descendus de la baie du Nord, furent fort surpris de voir des Français venir de si loin, et furent ravis d'entendre les discours que je leur adressai sur la religion. Ils promirent tous de se rendre au printemps prochain à l'endroit où ils apprendraient que je ferais la Mission, afin d'être instruits plus à loisir qu'ils ne pouvaient l'être pour lors ; ils ajoutèrent même qu'ils s'efforceraient d'amener avec eux grand nombre de leurs compatriotes pour le même dessein.

Cependant une partie des Mistassins partirent peu de temps après pour Québec, afin d'aller présenter leurs respects à M. de Frontenac, gouverneur du Canada. Ils avaient aussi intention de lui demander sa protection contre l'Iroquois, de l'assurer qu'ils le prenaient pour leur père, et qu'afin de porter mieux la qualité de ses enfants, ils voulaient continuer d'aimer la Prière, pour laquelle ils savaient qu'il avait tant de zèle. Je m'embarquai avec eux. Pendant notre voyage, nous fûmes presque tous malades, et quatre ou cinq des plus âgés moururent. Ces bons Sauvages n'avaient point encore vu de missionnaires avant moi, et, comme ils s'étaient convertis dès les premières instructions qu'ils avaient reçues, Dieu voulut récompenser ainsi leur promptitude à obéir à la grâce, en leur accordant la grâce de mourir peu de temps après leur baptême. J'étais assez abattu par

la faim que j'avais soufferte en diverses rencontres, et par les fatigues que m'avaient causées tant de voyages si difficiles, mais Dieu me donna encore assez de force pour achever le reste.

Partis le 6 de mai, nous fîmes trois grands portages avant que de nous rendre à la rivière des Mistassins et à celle des Papinachois. Le mauvais temps, la pluie et les maringoins, nous incommodèrent beaucoup. Je visitai cependant quelques pauvres malades et quatre grandes cabanes, que je trouvai sur les bords du Manaouni, rivière extrêmement poissonneuse, qui nourrit quantité de brochets d'une grosseur extraordinaire. Après être demeuré quelques jours auprès du grand et profond lac d'Echitagameth¹, où je baptisai trois personnes, je me remis en chemin, accompagné de vingt canots de Sauvages. Nous franchîmes heureusement douze rapides, où les eaux étaient si basses qu'il fallut nous mettre à l'eau pour traîner nos canots nous-mêmes, ce qui ne se put faire sans beaucoup de peine.

Le 24 mai, nous arrivâmes à Chécoutimi; j'y trouvai quelques Français et grand nombre de Sauvages, auxquels j'expliquai les vérités de notre Foi. Je conférâmes le baptême à trois enfants et je le différâmes à quelques adultes qui le demandaient; je voulais qu'ils en connussent encore mieux l'importance, et que

1. Echitagameth, ou *Echetagama*, comme on lit sur la carte du P. Laure.

j'eusse moi-même plus de loisir de connaître s'ils en étaient dignes.

Le 31, je quittai Chécoutimi, accompagné seulement de douze canots. Nous arrivâmes à Québec peu de jours après, et les Sauvages que j'avais emmenés allèrent sur-le-champ rendre leurs respects à M. le comte de Frontenac, qui les reçut avec bien de la bonté, et qui les exhorta fortement à continuer de vivre en véritables chrétiens.

CHAPITRE II

DE LA MISSION DES SEPT-ILES.

Sous le nom des Sept-Iles est compris un pays de la côte du Nord, à plus de cent lieues de Québec, en descendant sur le fleuve de Saint-Laurent, où de fait l'on voit sept îles, qui ne sont composées que de rochers fort stériles et couverts seulement de méchants arbrisseaux. La plus grande n'a pas deux lieues de tour, et la plus près de la terre n'en est éloignée que d'une bonne lieue. Elles ne laissent pas

pourtant d'être assez fameuses, à cause du concours des Sauvages, qui, après avoir chassé dans les forêts de la terre ferme, se rendent de temps en temps à une rivière assez voisine de ces îles, pour y trafiquer avec les Français que le commerce y attire.

C'est là proprement le pays des nations qu'on nomme Oumamiois ¹, dont la langue tire son origine de celle des Sauvages de Tadoussac, quoiqu'elle ait beaucoup plus de mots et d'idiomes différents.

Ces Sauvages sont naturellement bons et fort traitables ; ils témoignent des dispositions assez favorables au Christianisme, car pour avoir seulement entendu parler de la Foi par leurs voisins, ils désirent avec ardeur d'être instruits eux-mêmes et d'avoir au milieu d'eux quelqu'un de nos Pères.

Ils ne sont pas bien éloignés des Esquimaux, dont ceux qui les avoient du côté du midi ne sont pas aussi farouches que d'autres peuplades du même nom qui habitent plus au nord. Ces derniers, ainsi qu'on nous l'a assuré, détruisirent l'an passé un vaisseau venu d'Europe, avec tout son équipage, pour venger la mort de quelques-uns des leurs, qui avaient été tués par des gens du navire, dans un démêlé survenu pendant qu'ils traitaient ensemble.

Toute la côte de cette mer est horrible à voir. Ce ne sont que des rochers entassés les uns sur les au-

1. Oumamiois, ou Oumamiowek, Sauvages montagnais.

tres, chargés de méchants halliers et d'un petit bois fort épais, dans lequel les Sauvages ne pourraient pas chasser, s'ils n'étaient tout habillés de peaux, et non pas de nos étoffes, qui s'en iraient bientôt en pièces.

Ces roches sont coupées par beaucoup de rivières dont plusieurs, qui sont assez considérables, se déchargent dans la mer, et font à leur embouchure des havres fort commodes pour y recevoir des barques.

Le gibier est très-abondant en ces quartiers, mais ce sont tous oiseaux de mer, peu agréables au goût, parce qu'ils ont un goût d'huile qui est insupportable. L'on pourrait faire dans ces environs grande pêche de saumon, de morue, de loups marins et même de baleines qui se trouvent en abondance, et de toute grandeur, dans une belle et large baie, dans laquelle on les prendrait assez aisément. Ces deux sortes de poissons, les baleines et les loups marins, pourraient fournir à un grand commerce d'huile, si on l'entreprenait comme il faut.

Les Sauvages de ces côtes étant, comme j'ai dit, d'un assez bon naturel, et désirant d'être instruits, le P. Louis Nicolas a fait l'ouverture de cette Mission vers la fin du printemps. Ce n'est à proprement parler qu'un essai, car ce Père est allé surtout examiner comment on doit s'y prendre pour travailler efficacement au salut de ces peuples. Il y a baptisé

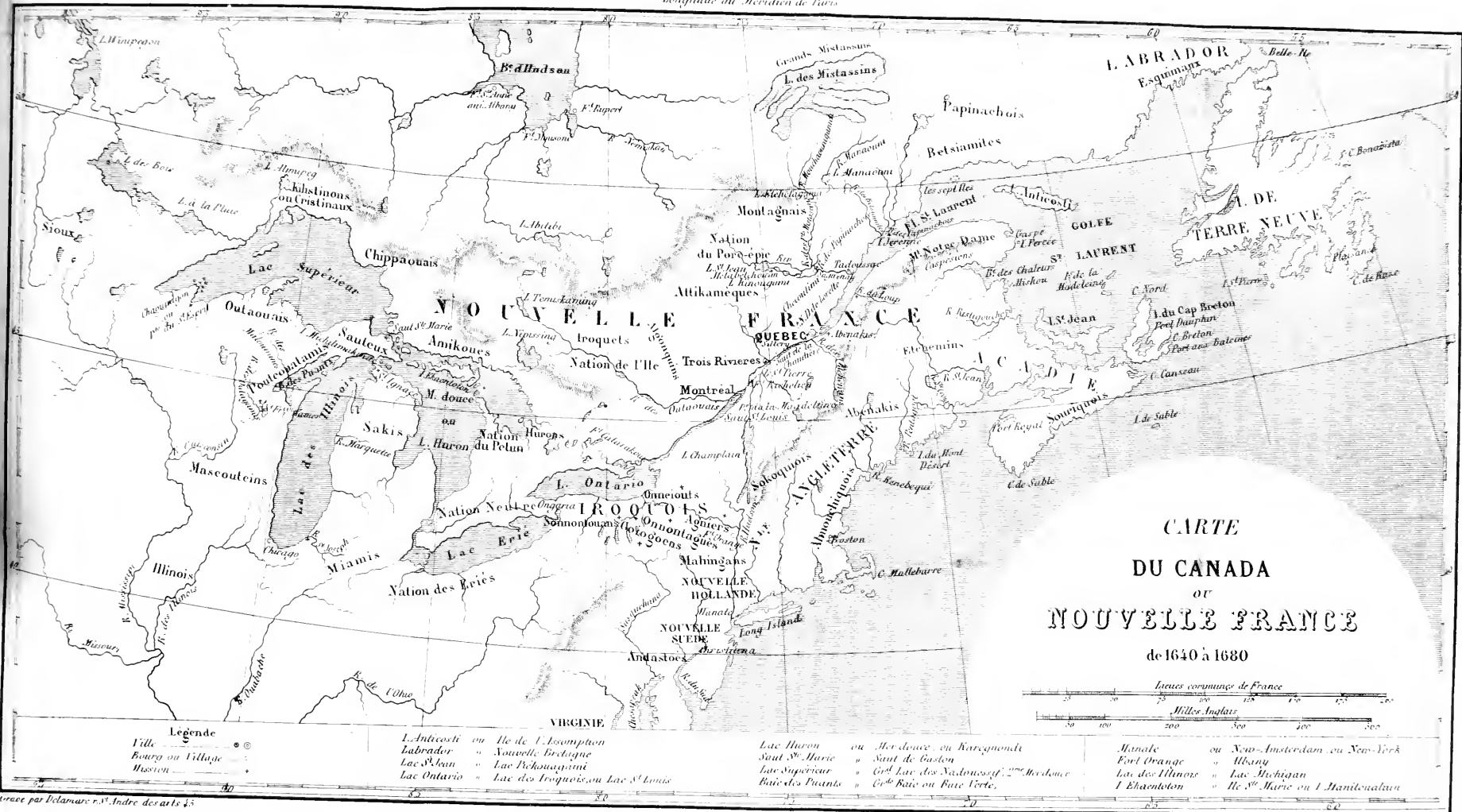
quelques enfants, et a fait fonction de missionnaire envers les autres, pendant le peu de temps qu'il y est resté.

Le mal de terre, qui a fortement éprouvé les Français qui ont hiverné en ce pays, et qui même en a fait mourir deux, a obligé les autres à se retirer au plus tôt, et le missionnaire avec eux. Mais on a promis aux Sauvages que, le printemps prochain, il retournerait les voir pour les instruire entièrement, et leur faire part du sang de Jésus-Christ, qui ne l'a pas moins versé pour ces pauvres barbares que pour les rois de la terre.

Si l'on pousse plus avant dans ces régions du nord on trouvera encore d'autres nations plus farouches, il est vrai, que celle-ci, mais qui ne le sont pas tellement que les maximes de l'Évangile ne puissent les gagner à Dieu, aussi bien que les autres peuples sauvages de ce nouveau monde.

APPENDICE





Gravé par Delaunay r. St. Andre des arts 43

Le Méridien de Washington est à 79° Ouest de celui de Paris
 Le Méridien de Cincinnati est à 71° du Méridien de l'Ile de Fr.

Paris Imp. Jeanon r. St. Jacques



APPENDICE

ou

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME PREMIER.

N° 1.

TITRES D'ÉTABLISSEMENT, DES DROITS ET DES POSSESSIONS DES PP. JÉSUITES DANS LA NOUVELLE-FRANCE.

1. *Lettres patentes du roi (Louis XIV)*, en faveur des Jésuites, pour tous leurs établissements dans l'Amérique, etc., de juillet 1651.

ITEM. *Lettres du roi en forme d'édit*, en date du 11 mars 1658, obtenues sur la demande du P. Le Jeune, procureur des Missions du Canada, pour l'enregistrement au Parlement de Paris des lettres d'établissement de juillet 1651.

Voir une analyse de ces deux pièces dans le 1^{er} volume de cette collection, MISSION DE CAYENNE, *Pièces justificatives*, n° 1, pp. 175, 176.

2. *Titres des concessions de fiefs ou de terrains faites aux Jésuites du Canada*, etc. — Tous ces titres se trouvent imprimés au long dans un ouvrage imprimé à Québec, en 1832, sur la demande de l'Assemblée législative du Canada.

Cet ouvrage curieux renferme les *Pièces et documents relatifs à la tenue seigneuriale*, ou concessions en fiefs accordées sous la domination française. Voici ce qui concerne les possessions des Jésuites.

Les RR. Pères Jésuites :

Concession du 10 mars 1626, de 4 lieues de profondeur et une lieue de large (seigneurie de Notre-Dame-des-Anges), p. 53.

- du 13 février 1634, de 600 arpents de terre, près des Trois-Rivières, p. 70.
- du 18 mars 1637, de 12 arpents, pour bâtir un collège, p. 58.
- du 1^{er} décembre 1637, de l'île aux Ruaux, p. 46.
- du 16 mars 1654, pour les Sauvages de Sillery, 1 lieue de front, p. 50.
- du 1^{er} avril 1647, du fief de la prairie de la Magdeleine, 2 lieues le long du Saint-Laurent, sur 4 de profondeur, p. 75.
- du 20 mai 1680, de la terre nommée le Sault-Saint-Louis, de 2 lieues de front et de 2 lieues de profondeur, p. 73.
- *Item*, 31 octobre, 1 lieue et demie de front sur 2 de profondeur, joignant le Sault, p. 74.
- du 1^{er} octobre 1686, de 20 arpents de front sur 20 arpents de profondeur, bordant la rivière de Miamis ou de Saint-Joseph, p. 317.
- du 14 octobre 1689, de 1/4 de lieue dans la seigneurie de Lauson, près du Sault-de-la-Chaudière, p. 394.
- du 23 octobre 1699, de la seigneurie de Sillery, p. 51.

Il se trouve encore dans le même document deux titres de fiefs qui n'avaient pas été concédés aux Jésuites, mais qu'ils ont achetés aux premiers propriétaires. L'un est le fief Saint-Gabriel, concédé à M. R. Giffart, le 11 avril 1647, et vendu aux Jésuites, le 2 novembre 1667; c'est sur ce ter-

rain, de Saint-Gabriel, que fut établie, en 1674, la Mission des Hurons, dite Notre-Dame-de-Lorette.

L'autre fief est celui du Bel-Air, concédé le 24 novembre 1682, à M. G. Bonhomme, et vendu par celui-ci aux PP. Jésuites, etc.

Outre ces fiefs seigneuriaux, les Jésuites avaient encore plusieurs propriétés, à eux données ou vendues; entre autres, les terrains du cap de la Magdeleine, qui leur avaient été concédés le 20 mars 1631, par M. de La Ferté, abbé de la Magdeleine.

3. *Lettres patentes d'amortissement, en faveur des PP. Jésuites*, pour leurs différentes possessions, terres, bâtimens au pays de la Nouvelle-France, etc., données par le roi (Louis XIV), le 12 mai 1678, signé Louis Colbert.

N° II.

LETTRES INÉDITES DE QUELQUES MISSIONNAIRES DU CANADA A M. LE COMTE DE FRONTENAC.

I. Lettre du P. Nouvel, supérieur de la Mission des Outaouais, écrite le 29 mai 1673, de Sainte-Marie-du-Sault, à Monseigneur le gouverneur (le comte de Frontenac).

MONSEIGNEUR,

Comme il est important que vous soyez informé de tout ce qui se passe de considérable en ces quartiers, en voici un fidèle narré.

Les Sauvages parmi lesquels nous vivons ne nous ont jamais paru plus disposés à embrasser le Christianisme qu'à présent. Le bon traitement qu'ils reçurent l'an passé de M. de Courcelles, et les soins de tous les Français avec lesquels ils firent leur traite, ont beaucoup servi à cela, la con-

tinuation en est bien importante. Nous tâchons, autant que nous pouvons, conformément à ce que M. le Gouverneur, M. l'Intendant nous en ont écrit, de les porter à continuer leur commerce avec les Français; mais nous voyons déjà que l'établissement des Anglais dans la grande baie du nord, et la proximité des Iroquois avec lesquels les Mississakis ont fait leur chasse d'hiver, causeront un notable préjudice à la Colonie. Les Anglais ont déjà fait une grande diversion des Sauvages des terres qui paraissaient au lac Supérieur, et les attirent à eux par de grandes libéralités; et les Iroquois ont envoyé des présents fort considérables dans toutes ces nations, pour confirmer, disent-ils, la paix qu'Onnonthio a faite; mais plutôt pour avoir leurs pelleteries avec lesquelles ils attendent qu'on réponde à leurs présents. Quelques-uns des Sauvages de ces quartiers, qui ont vu pendant l'hiver les Sauvages des terres, qui firent leur traite l'automne passé avec (le sieur) des *Groscillers* ¹ et les Anglais, nous ont assuré que deux navires étaient arrivés à cette grande baie, et qu'ils étaient en peine d'un troisième qui les suivait, dont ils appréhendaient le naufrage. Ils ajoutent qu'environ deux cents hommes furent mis à terre, et qu'en quatre jours, ils eurent dressé une grande maison qu'ils fortifièrent de plusieurs pièces de canon; ils louèrent beaucoup leur libéralité. J'appris hier qu'ils doivent tenir un grand conseil avec toutes les nations qui leur sont voisines. Toutes ces nouvelles font de la peine aux Sauvages qui nous sont affectionnés et, qui jouissant de la paix que les armes victorieuses du roi leur ont acquise, et de la protection du ciel que le Christianisme commence à leur apporter, sont dans quelques appréhensions que tout cela ne soit troublé par ces révolutions. Nous ne manquons pas là-dessus à leur dire ce qu'il faut pour les encourager à se tenir bien unis à Dieu et aux Français, les assurant que dans cette union ils n'ont pas sujet de craindre.

Le Père, qui a soin de la Mission de Saint-François-Xavier,

1. Médard Chouard des Groscillers, transfuge français qui a livré la baie d'Hudson aux Anglais.

m'écrit que les Iroquois *Tsonnontaéronnons* ont apporté vingt présents de paix aux Sauvages de son quartier, et qu'ils leur ont amené deux femmes captives chez eux depuis longtemps; ces présents disent que les Iroquois obéissent à Onnonthio comme à leur père commun, et qu'ainsi ils n'ont que des pensées de paix et qu'ils se doivent aimer comme frères. On ne doute point qu'ils ne se servent de cet appât, ou pour lier commerce avec eux à la sollicitation des Hollandais, ou pour les surprendre et renouveler la guerre s'ils viennent à bout de l'Andastogué, qui est le seul ennemi qu'ils ont sur les bras.

II. Lettre écrite de Tionnontoguen par le P. Bruyas, supérieur des Missions iroquoises, le 12 juin 1673, et adressée à Monseigneur le gouverneur (le comte de Frontenac).

MONSEIGNEUR,

Il y a longtemps que je souhaitais une occasion semblable à celle-ci, pour vous présenter mes très-humbles respects et ceux de tous les Pères qui demeurent dans les Missions iroquoises. Je n'en pouvais pas désirer une plus favorable que celle du P. Boniface, qui conduit à Québec une grande partie de nos chrétiens qui se réfugient entre vos bras comme en un lieu d'asile, où ils espèrent de conserver leur foi et d'être à couvert contre leurs ennemis. Il n'est pas nécessaire de vous recommander ces nouveaux canadiens; je suis assuré qu'ils n'auront pas sujet de regretter ce qu'ils ont quitté, et qu'ils trouveront avantageusement, à Québec, les choses nécessaires pour subvenir à leur extrême pauvreté. Ceux qui restent ici ne tarderont pas à les suivre, surtout s'ils apprennent le bon accueil que l'on aura fait à leurs compatriotes; nous les y pousserons autant que nous pourrons, puisque M. Talon nous a témoigné que le roi le désire, et que nous ne pouvions rien faire de plus conforme à ses intentions. Il n'y a point d'autres nouvelles en ces

quartiers, sinon que nos voisins, je veux dire les Hollandais, n'ont point encore vu de navire aborder à Manathe, ce qui les inquiète fort, et rend les étoffes si chères, que nos Iroquois sont résolus de s'en pourvoir à Montréal. J'espère d'avoir l'honneur de vous écrire par nos ambassadeurs, qui partiront bientôt pour aller à Kébec vous assurer de leur obéissance; cependant, je vous supplie de croire que je suis avec tout le respect possible, etc.

III. Lettre écrite de Tsounoutouan par le P. Garnier à Monseigneur le gouverneur, le 10 juillet 1673.

MONSEIGNEUR,

Après vous avoir présenté mes très-humbles respects et vous avoir assuré que je prends grande part à la joie commune de votre heureuse arrivée dans le pays, priant Dieu qu'il vous y assiste de son esprit, afin que tous vos desseins réussissent à l'avancement de son saint service, pour l'honneur du roi et pour le bien de tout le pays; je suis aussi obligé de vous informer de ce qui se passe dans ce quartier qui regarde le service du roi, surtout que j'ai reçu vos ordres apportés par le sieur de La Salle. Je les ai signifiés aux Sauvages de cette nation, qui comprend trois bourgades. Deux composées des naturels du pays, et la troisième des restes de plusieurs nations huronnes détruites par les Iroquois. Tous ensemble peuvent faire huit cents hommes capables de porter la guerre chez leurs ennemis. Les principaux de chaque bourg ont été députés pour vous aller trouver au lieu que vous leur avez marqué; ils sont en bonne disposition de recevoir vos ordres et de vous contenter en tout; ils ont fait la paix avec toutes les nations à qui M. de Courcelles leur avait défendu de faire la guerre, le roi les ayant prises sous sa protection. Ils ont bien recommandé à toute leur jeunesse de ne pas tourner leurs armes de ce côté-là; leur plus forte pensée est maintenant

pour le commerce vers Montréal, où ils porteraient volontiers leurs pelleteries, si les denrées s'y donnaient à meilleur marché qu'à Orange, où elles ont renchéri cette année. Ils souhaitent aussi passionnément que les Français habitent leur pays, surtout ceux qui leur sont plus utiles, comme sont les forgerons et les armuriers; ce sont les requêtes qu'ils vous présenteront eux-mêmes. Je suis, etc.

IV. Lettre écrite de Tethiroguen¹ par le P. de Lamberville, à Monseigneur le gouverneur, le 9 septembre 1673.

MONSEIGNEUR,

Je suis venu exprès d'Onnontagué me rendre ici pour y voir M. de La Salle et lui donner cette lettre. Je vous ai les dernières obligations de la bonté que vous avez eue de m'écrire aussi civilement qu'il vous a plu de faire dans la lettre que Garakontié m'a apportée. Et lui et tous les Iroquois sont ravis de vous avoir vu et ouï parler; les présents que vous avez joints à votre accortise ont entièrement emporté leurs cœurs; et je puis dire que votre marche à en, et l'effet de celle de M. de Courcelles, qui le rendit redoutable, et a gagné l'affection de ceux qui n'avaient conçu que des ombrages et de l'inimitié cachée. Garakontié m'a dit qu'il ne pouvait pas encore donner aucune réponse à la proposition que vous avez faite de faire élever quelques enfants Iroquois à Québec, parce que cela dépend des cinq nations chez qui il doit aller cet hiver en ambassade, et les porter à vous donner toute sorte de satisfaction après les avances qu'il vous a plu de faire, et la manière gagnante dont vous avez captivé leurs volontés. Je ne dois pas, Monseigneur, oublier aussi de vous rendre grâces de nous avoir si bien recommandés aux Iro-

1. Tethiroguen est le nom d'une rivière qui sort du lac Gôienho près Onneçout. Il y avait probablement quelques habitations sur le bord de cette rivière.

quois, que dans le récit que Garakontié a fait ici de votre harangue que j'envoie au R. P. Supérieur, il a fort insisté sur le désir que vous avez témoigné avoir que nous ne soyons pas inquiétés des ivrognes, ni insultés de qui que ce soit. Je ne dis pas ici tous les discours avantageux que j'ai ouï de votre grande affabilité; M. de La Salle, qui est pressé de partir pour aller porter la nouvelle de la reprise de Manathe et d'Orange ¹ par les Hollandais, et du bruit qui court qu'ils ont vingt vaisseaux de guerre qui font voile vers Québec, ne me permet pas de vous écrire plus au long, je n'ai que le loisir de vous assurer que je suis, etc.

N^o III.

DOCUMENTS SUR LA MISSION ET SUR LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE.

Premier extrait de la Vie du P. Chaumonot écrite par lui-même.
(Imprimée à New-York, in-12, 1858.)

(Page 91.) Six années après que nos néophytes Hurons eurent été établis à Notre-Dame de Foye, le bois et la terre commençant à leur manquer, il fallut penser à transporter leur village plus loin de Québec et plus avant dans les forêts. Eux-mêmes en choisirent le lieu sur notre seigneurie de Saint-Gabriel. Alors la pensée me vint d'écrire les raisons que j'avais et pour lesquelles, à mon avis, on devait bâtir une chapelle sur le modèle de la sainte maison de Lorette. Le R. P. Dablon, recteur du collège de Québec et supérieur de toutes nos Missions en Canada, les ayant lues, approuva fort mon dessein; et en ayant communiqué avec nos Pères, ils conclurent tous qu'on bâtit, en briques, une nouvelle Lo-

1. Manathe (depuis New-York) et Orange (Albany) avaient été, il y avait quelques mois, enlevés aux Hollandais par les Anglais.

rette dans la Nouvelle-France. Notre Compagnie en a fait la dépense principale, quoique quelques particuliers y aient aussi contribué par leurs aumônes. Par exemple, une personne dévote de France ayant été inspirée d'envoyer cent écus à la Mission huronne, on les appliqua à ce saint édifice. La Mère de la Nativité, supérieure des religieuses hospitalières de Québec, ayant appris de moi qu'à mon départ de Rome pour venir ici avec le P. Poncelet, la signora Portia Lancellotti nous avait fait présent de 25 écus pour mettre la première brique de la sainte maison de Lorette, qui serait un jour bâtie dans ce nouveau monde, et qu'enfin cette somme serait bientôt employée selon les intentions de la donatrice, voulut aussi en donner autant pour contribuer à une aussi bonne œuvre. Elle m'ajouta même qu'elle aurait bien voulu donner le double, mais que, dans sa cassette où était l'argent qu'elle avait à sa disposition, elle n'avait plus que 75 fr. Cependant, le lendemain, l'ayant ouverte, elle en trouva 150 : ce qu'elle a pris pour un miracle dont elle voulut que la Mère de Dieu profitât en m'envoyant 50 écus au lieu de 25. Feu M. Bazile y a, pour le moins, contribué d'autant, et Madame sa femme, laquelle est à présent Madame la Major, ayant déjà donné un très-bel ornement à Notre-Dame de Foye, en a aussi fait faire un autre de même prix à peu près pour Notre-Dame de Lorette. M. de la Chenaye a même fait présent de deux grandes et belles lampes d'argent à ces deux chapelles, avec un parement complet pour la dernière. M. Bayeux et Madame sa femme, Mademoiselle Boisseaux, plusieurs autres personnes, ont pareillement beaucoup contribué à sa décoration. M. le marquis de Démonville, gouverneur de la Nouvelle-France, et M. de Chauvigne (*sic*)¹, intendant du même Canada, avec Mesdames leurs femmes, qui les ont suivis jusqu'ici, y ont fait aussi des présents dignes de leur rare piété.

Au reste, on travailla avec tant de diligence à bâtir cette chapelle de Lorette, que n'ayant été commencée que vers Saint-Jean, en 1674, elle fut ouverte et bénie la même année, le 4 novembre. La cérémonie s'en fit avec un grand

1. Il faut monsieur de Champigny.

concours de Français et de Sauvages tant Hurons qu'Iroquois; et, après une procession qui alla jusqu'à un quart de lieue prendre l'image de la Sainte-Vierge, faite sur celle de la vraie Lorette, d'où on nous l'a envoyée, notre Révérend Père supérieur chanta la grand'messe et fit un très-beau sermon. Depuis ce temps-là on y vient de tous les côtés en pèlerinage; on y fait et on y fait faire des neuvaines; les grâces qu'on y obtient, par l'entremise de la Mère de Dieu, vont jusqu'aux miracles.

Second extrait de la Vie du P. Chaumonot.

(Page 101.) Pour allumer de plus en plus le feu du divin amour, surtout dans le cœur de mes Sauvages, je leur fis faire un collier de porcelaine semblable aux autres dont j'ai parlé, si ce n'est que sur celui-ci on y écrivit : *Virgini Paritura*, parce qu'il doit être présenté à Notre-Dame de Chartres.

Tout le monde sait que l'image miraculeuse qu'en ont faite les anciens Druides, et qu'on y révere encore à présent, a pour titre ces mêmes mots latins que nous tournons ainsi en notre langue : *A la Vierge qui doit enfanter*. Notre présent y fut si bien reçu que non-seulement toute la ville en témoigna une sensible joie, mais que Messieurs les chanoines de cette très-illustre église nous en ont donné toutes les marques de reconnaissance que nous pouvions recevoir de leur magnificence et de leur piété. Les voici : ils ont associé notre Mission huronne de Lorette à leur vénérable corps, en rendant nos Sauvages participants de toutes leurs prières, messes et dévotions, qui se disent ou se font dans leur église. Ils ont dressé un acte authentique de cette espèce d'adoption ou d'union spirituelle. Ils ont écrit à nos néophytes, sur ce sujet, une lettre très-belle et toute pleine d'un zèle apostolique. Ils ont fait eux-mêmes un riche présent d'un grand reliquaire d'argent, très-bien travaillé, pesant près de six marcs, ayant la figure de la chemise de

Notre-Dame qu'on garde à Chartres, et représentant d'un côté l'image de la Vierge qui tient son fils, telle qu'on l'a reçue des Druides. Enfin ils ont rempli ce reliquaire des os de plusieurs saints dont ils ont les châsses, et ils nous l'ont envoyé après l'avoir laissé sur la sainte châsse neuf jours entiers, pendant lesquels ils ont fait pour notre Mission des prières extraordinaires.

Voici la formule de ce vœu tel qu'il fut envoyé par les Hurons au chapitre de Chartres, en 1678 :

« Sainte Vierge, que nous avons de joie de ce que, même avant votre naissance, la ville de Chartres vous a bâti une église avec cette suscription : *A la Vierge qui doit enfanter*. O que Messieurs les Chartrains sont heureux, et qu'ils méritent de gloire d'être vos premiers serviteurs. Hélas ! incomparable Mère de Dieu il en est tout au contraire de nous, pauvres Hurons ; nous avons le malheur d'avoir été les derniers à vous connaître et vous honorer. Au moins que ne pouvons-nous à présent réparer notre faute en suppléant, en quelque manière que ce soit, pour tout le temps que nous ne vous avons point rendu notre culte. C'est, sainte Vierge, ce que nous faisons aujourd'hui en nous joignant aux Messieurs de Chartres, afin de n'avoir avec eux qu'un esprit, qu'un cœur et qu'une bouche pour vous louer, pour vous aimer, pour vous servir. Nous les prions donc de vous présenter, en notre nom et pour nous, tous les devoirs qu'ils vous ont jamais rendus. Oui, ce seront eux (car nous espérons qu'ils ne nous refuseront pas), ce seront eux, lesquels, autant qu'il est possible, nous acquitteront auprès de vous, pendant que leur ferveur satisfera pour notre lâcheté, leur connaissance pour notre ignorance, leurs richesses pour notre pauvreté. Au reste, Vierge, mère de Dieu, quoique vous ayez déjà enfanté votre fils, cela n'empêchera pas, qu'à l'exemple des Chartrains, nous ne vous honorions, même à présent, sous le titre de la Vierge qui doit enfanter, puisqu'il ne tient qu'à vous, en demeurant toujours vierge, de nous avoir pour vos enfants. Comme nous vous honorons ici dans une chapelle semblable à la maison où vous avez donné à Dieu

une vie humaine, nous espérons que vous nous y donnerez une vie spirituelle ; ce sera ainsi qu'étant toujours Vierge vous serez aussi mère, non-seulement qui a enfanté ou qui enfante, mais qui enfantera toujours jusqu'à ce que Jésus soit parfaitement formé en nous tous. C'est ce que nous demandons en vous présentant ce collier, pour marque que nous sommes liés à vous en qualité de vos esclaves. »

On peut consulter, sur les rapports des Hurons de Notre-Dame de Lorette, en Canada, avec le chapitre de Notre-Dame de Chartres, en France, l'ouvrage publié par M. Doublet de Boisthibault, sous ce titre : *LES VŒUX DES HURONS ET DES ABÉNAQUIS A NOTRE-DAME DE CHARTRES, publiés pour la première fois d'après les manuscrits des Archives d'Eure-et-Loir*, etc. In-12, Chartres, chez Noury-Coquard, 1858.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIERES

DU TOME PREMIER.

	Pages
INTRODUCTION	1
RELATION de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la nouvelle France, pendant les années 1672-1673	1
RELATION de ce qui s'est passé aux Missions iroquoises pendant les années 1672-1673	3
CHAP. I. — De la Mission de Sainte-Marie chez les Iroquois inférieurs	4
II. — De la Mission de Gandaouagaté ou de Saint-Pierre dans le pays d'Agné	8
III. — De la Mission de Saint-François-Xavier chez les Iroquois d'Onnéont	22
IV. — De la Mission de Saint-Jean-Baptiste à Onnontagué. Lettre du P. Jean de Lamberville au R. P. Dablon	30
V. — De la Mission de Saint-Joseph à Gologouin	57
VI. — Des Missions de la Conception et de Saint-Michel chez les Tsonnontouans	63
RELATION de ce qui s'est passé aux Missions des Outaonais ou Algonquins supérieurs pendant les années 1672-1673	69
CHAP. I. — De la Mission de Sainte-Marie du Sault	71
I. — De la Mission des Mississakis	77
II. — De quelques merveilles que Dieu a faites a Sainte-Marie du Sault	79

CHAP. II. — De la Mission des Apôtres, près du lac Huron.	89
III. — De la Mission de Saint-Ignace des Tionnontateronons. — Lettre du P. Marquette au R. P. Dablon	95
IV. — De la Mission de Saint-François-Xavier dans la grande baie des Puants.	
I. — De la Mission de Chouskouabika. — Lettre du P. André.	103
II. — De la Mission d'Oussouamigoung. — Le P. André continue à parler de ses travaux.	118
III. — Choses remarquables de la rivière qui se décharge au fond de l'anse, dans la baie des Puants.	127
IV. — De la Mission des Machkoutench, Illinois, etc.	125
V. — De la Mission des Pouteonatamis et autres peuples dans la baie des Puants	135
VI. — De la Mission de Saint-Marc des Outagamis.	138
MISSION des Hurons à Notre-Dame de Foye, près Québec, pendant les années 1672-1673.. . . .	149
MISSION de Saint-François-Xavier des Prés, près de Montréal, pendant les années 1672-1673.	179
RELATION de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, pendant les années 1673-1674.	191
RELATION de la découverte de la mer du Sud faite par les rivières de la Nouvelle-France, envoyée de Québec par le P. Dablon, etc.	193
RELATION de ce qui s'est passé aux Missions des Outaouais, pendant les années 1673-1674.	
CHAP. I. — De la Mission de Sainte-Marie du Sault. . . .	205
II. — De la Mission de Saint-Marc des Outagamis . .	211
III. — De la Mission de Saint-Jacques, des Machkoutens, Kicabous, Miamis, etc..	217
IV. — De la Mission de Saint-François-Xavier	219
V. — De la Mission de la Folle-Avoine près de la baie des Puants.	223
VI. — De la Mission d'Ouassatinouu	229

RELATION de ce qui s'est passé aux Missions Iroquoises, pendant les années 1673-1674.

CHAP. I. — De la Mission d'Agné.	233
II. — De la Mission d'Onneiout.	239
I. — De l'éclipse de lune du 21 janvier 1674.	241
II. — De plusieurs ambassades des autres Iroquois à Onneiout.	243
III. — De quelques baptêmes.	246
IV. — De quelques anciens chrétiens	250
V. — De quelques capitaines en particulier et de l'état général de cette Mission.	253
III. — De la Mission de Saint-Jean-Baptiste à Onnontagué.	256
I. — Du départ de quelques chrétiens d'Onnontagué, pour aller à la prairie de la Magdeleine	257
II. — Du baptême et de la mort de quelques adultes	259
III. — Du baptême de quelques enfants.	263
IV. — De la Mission de Saint-Joseph à Goiogouin.	266
V. — Des Missions de Saint-Michel et de Saint-Jacques chez les Tsonnontouans	268
VI. — De la Mission de la Conception à Tsonnontouan.	273

MISSION des Iroquois de Saint-François-Xavier à la prairie de la Magdeleine pendant les années 1673-1674.

I. — De ceux qui sont venus s'établir à la prairie de la Magdeleine.	280
II. — De la ferveur des chrétiens de la prairie de la Magdeleine.	282
III. — De la mort de Catherine Gaudiakteüa, de sa conversion et de ses vertus.	284

MISSION des Hurons à Notre-Dame de Foye et à Notre-Dame de Lorette pendant les années 1673-1674.

I. — De la Mission des Hurons considéré en général, soit à N.-D. de Foye, soit à N.-D. de Lorette.	296
II. — De la Mission Huronne à N.-D. de Foye.	299
III. — De la Mission Huronne à N.-D. de Lorette.	305

MISSION des Montagnais ou Algonquins Inférieurs pendant les années 1673-1674.

CHAP. I. — De la Mission de Tadoussac.	319
Journal du P. de Crépion.	320
II. — De la Mission des Sept-Iles.	335

APPENDICE OU PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I. — TITRES d'établissement, des droits et des possessions des PP. Jésuites au Canada.	341
N° II. — LETTRES inédites de quelques Missionnaires du Canada à M. le comte de Frontenac.	343
N° III. DOCUMENTS sur la Mission et la chapelle de N.-D. de Lorette.	348

VOYAGES ET TRAVAUX

DES

MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PUBLIÉS

PAR DES PÈRES DE LA MÊME COMPAGNIE,

POUR SERVIR DE COMPLÈMENT

AUX LETTRES ÉDIFIANTES.

IV

MISSION DU CANADA

II

PROPRIÉTÉ

Charles Doumiot

MISSION DU CANADA



RELATIONS

INÉDITES

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

(1672-1679)

POUR FAIRE SUITE

AUX ANCIENNES RELATIONS

(1615-1672)

AVEC DEUX CARTES GÉOGRAPHIQUES

TOME II



PARIS

CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR

RUE DE TOURNON, 29.

—
1861



RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE

AUX MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

Pendant les années 1674 — 1675

Envoyée par le R. P. CLAUDE DABLON

Supérieur général de ces missions

AUX RR. PP. PINETTE ET DE CHAMPS

Provinciaux de la même Compagnie en la province de France.

Nous ne possédons, pour les années 1674-1675, que deux mémoires des anciens missionnaires.

Le premier, écrit en forme de lettre, est adressé par le P. Dablon au P. Pinette, provincial de France, pour lui rendre compte de l'état de la Mission du Canada vers la fin de l'année 1674. Cette pièce, qui n'est à proprement parler que le tableau du personnel de la Mission, des travaux et des vertus des missionnaires, n'était pas originairement destinée à l'impression. Les causes qui en auraient alors empêché la publication ayant cessé par la mort de tous ces hommes apostoliques, arrivée depuis longtemps, cette pièce rentre dans le domaine des documents historiques, et en cette qualité, elle mérite d'être donnée au public.

L'exemplaire dont nous nous servons appartient aux archives du Gesù, à Rome.

Le second mémoire, intitulé *État présent de la Mission des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France*, a été composé vers la fin de 1675, et envoyé par le même P. Dablon au P. de Champs, provincial de France. Nous en avons trouvé deux copies authentiques, l'une dans la collection canadienne du P. Cazot, l'autre dans la collection romaine des archives du Gesù.

LETTRE
DU P. CLAUDE DABLON

Supérieur des Missions du Canada
et recteur de Québec

AU R. P. PINETTE

Provincial de France.

A Québec, ce 24 octobre 1674.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

Pax Christi.

J'adresse cette lettre à Votre Révérence pour l'informer en général de l'état de toutes nos Missions. Elle aura la consolation de voir, par ce peu que je lui écris, que le nom de Jésus-Christ retentit en toutes nos forêts, et qu'il est adoré, ou du moins reconnu de tous ces peuples ; nos Pères s'y employant avec un zèle indicible, un courage d'apôtres, et une sainteté digne des vrais enfants de saint Ignace.

Votre Révérence me permettra bien de parcourir un peu toutes les parties de notre Amérique, et après avoir parlé du dehors ¹ et des Missions les plus éloignées, je parlerai du dedans et de celles qui sont proches; car partout je ne trouve que du bien à dire et des saints à admirer ².

Pour commencer par le Nord, Votre Révérence sait que le P. Charles Albanel partit il y a un an pour faire un second voyage à la mer du Nord, afin d'y cultiver beaucoup de chrétiens qu'il y a baptisés, et d'en augmenter le nombre. Il a hiverné en chemin à plus de cent lieues d'ici, mais ce n'a pas été sans beaucoup souffrir. Car outre la famine et les autres misères qui sont ordinaires en ces sortes d'hivernements; après avoir dépensé tout ce qu'il avait porté pour vivre, s'en servant pour gagner et conserver ses

1. *Du dehors*, c'est-à-dire des pays qui sont en dehors des possessions françaises dans l'Amérique septentrionale.

2. Cette lettre pourra paraître à quelques lecteurs n'être qu'un panégyrique continuél des missionnaires de la Nouvelle-France. Mais il faut remarquer que cette pièce n'était pas destinée à la publicité, que c'était une communication intime d'un supérieur qui rendait compte, selon sa conscience, à son supérieur majeur des religieux qu'il avait sous sa conduite. Il faut de plus savoir qu'on avait cherché à noircir ces hommes apostoliques, non-seulement auprès des ministres de Louis XIV, mais même auprès de leur provincial et du P. Ferrier, confesseur du roi. Le P. Dablon remplissait donc un devoir de sa charge en rétablissant la vérité. Enfin le P. Dablon ne dit rien ici qui n'ait été dit, au moins équivalement, avant ou après lui, par des personnes dignes de foi et tout à fait désintéressées. On peut sur ce sujet voir dans l'*appendice* la pièce intitulée : *Les Missionnaires de la Nouvelle-France* au point de vue religieux, politique, etc.

Sauvages; après avoir été longtems couché sur terre, sans pouvoir remuer à cause d'une chute fâcheuse, il a été abandonné des Sauvages qui le devaient conduire, et des Français qui le devaient accompagner. Nonobstant tout cela, ayant de plus appris que les Anglais s'étaient rendus par mer dans l'endroit même où il allait, qu'ils s'y étaient fortifiés, et menaçaient de le tuer s'il se hasardait à y venir; nonobstant tout cela, dis-je, ce généreux missionnaire, qui a plus de soixante ans, et qui est tout cassé par ses anciens travaux, et surtout par ceux de son dernier voyage, n'a pas laissé de poursuivre son chemin, ne s'appuyant que sur la Providence, et s'abandonnant à mille et mille dangers qu'il prévoyait, tant il a de zèle pour le salut de ses chères ouailles et pour la gloire du nom de Jésus-Christ, qu'il veut porter à diverses nations qui sont sur les côtes de cette mer lointaine, et qui n'en ont jamais entendu parler.

Après les heureuses tentatives faites, il y a deux ans, par le P. Albanel, pour ménager un accès plus facile vers la mer du Nord, on attendait de notre part de nouvelles entreprises pour découvrir la mer du Midi. C'est ce qu'a fait cette année le P. Marquette, qui, après avoir poussé sa course jusqu'au 33° degré d'élevation, en est revenu heureusement le printemps passé. Il tient pour certain, qu'étant descendu pendant plusieurs jours le grand

fleuve ¹ qu'il a découvert, il est arrivé dans la Floride, et que s'il eût continué à descendre encore quarante ou cinquante lieues, il aurait rencontré le golfe du Mexique.

Ce Père, depuis son retour, est resté dans le pays des Outaouais, pour être tout prêt à établir des Missions chez les Illinois, qui sont les plus proches et les plus dociles parmi les peuples qu'il a découverts. S'il ne retourne pas vers eux dès cette année, ce sera parce que nous ne devons pas abandonner ceux que nous avons commencé d'instruire.

Nos autres missionnaires des Outaouais travaillent, chacun à leurs Missions, saintement et utilement. Ils ont baptisé, depuis un an, plus de cinq cents infidèles, et le seul P. Bailloquet a baptisé cet été, en deux mois, une centaine d'enfants et quelques adultes, dont la moitié du moins est assurée pour le paradis. Il a fait cette récolte pendant que les Sauvages, avec qui il était, faisaient celle de certains petits fruits bleus dont eux et le Père ont vécu pendant ces deux mois.

Nous avons chez les Outaouais trois résidences ou trois maisons fixes où l'on vit régulièrement, et où les Pères, qui travaillent dans les Missions, se retirent de temps en temps pour reprendre haleine. La première est située au bout de la baie des Puants,

1. Le *Mississippi*. Voir dans le volume précédent (p. 193 et suiv.) la découverte de la mer du Sud et du *Mississippi*.

sous le nom de Mission de Saint-François-Xavier; sont attachés à cette maison, le P. Allouez, ce saint et véritable missionnaire; le P. Marquette, dont je viens de parler, et le P. Louis André, qui fait de grands fruits par sa constance et par son assiduité infatigables. Le P. Silvy a été envoyé cette année à leur secours avec un de nos Frères coadjuteurs, pour avoir le soin de cette maison en ce qui regarde le temporel. Les Pères ne s'y arrêtent presque point, étant tous dans les Missions auxquelles ils donnent tout leur temps, afin d'y établir solidement le Christianisme.

La seconde maison est près du lac Huron, à l'endroit où se trouve la Mission de Saint-Ignace ¹, et où sont réunis des Hurons et des Algonquins. Le P. Philippe Pierson est chargé des premiers, et s'y est fort bien pris pour mettre parmi eux le Christianisme en honneur; s'il persévère comme il a commencé, il ne se peut rien de mieux.

La troisième maison est celle de Sainte-Marie du Sault, où réside habituellement le P. Henri Nouvel, supérieur de toutes ces Missions; c'est un homme de vertu, et tout apostolique. Le P. Gabriel Dreuilletes y demeure aussi; son grand âge et ses infirmités ne diminuent rien de son zèle. C'est par son moyen que Dieu a opéré grand nombre de merveilles dans

1. Ce lieu est aussi connu sous le nom de Michillimachinac.

la guérison des malades, et autres choses extraordinaires, par l'efficace de l'eau bénite et par les mérites de saint François-Xavier. Le P. Bailloquet se rend aussi en ce lieu de temps en temps ; mais le plus souvent il demeure avec les Algonquins du lac Huron et de Nipissing. C'est lui qui, comme je l'ai dit, a vécu cet été, pendant deux mois, avec plus de mille Sauvages, de petits fruits qu'on appelle ici des bleuets, qui ne croissent que sur les rochers ou terres pierreuses ; et pendant ce temps-là, il a baptisé une centaine d'enfants au-dessous de deux ans, dont une bonne partie étaient mûrs pour le ciel. Nous avons aussi, à Sainte-Marie, un de nos Frères coadjuteurs, qui a soin du temporel de cette maison, laquelle a été brûlée une seconde fois par suite d'une rixe sanglante où plus de quarante Sauvages se sont cruellement égorgés les uns les autres. C'est merveille que deux des nôtres qui étaient là n'ont point été enveloppés dans cette boucherie. Le diable a suscité ce malheur pour renverser cette Mission, ou du moins pour empêcher le bien qui s'y faisait ; mais j'espère que tout tournera à sa confusion.

Après avoir vu ce qui s'est fait au Nord et au Midi, nous pouvons jeter les yeux sur le Levant, je veux dire sur l'Acadie, où le P. Jean Pierron a hiverné pour y assister les Français, dont le spirituel était abandonné depuis longtemps, mais bien plus encore

pour voir s'il y avait moyen d'établir quelques Missions pour les Sauvages de ces quartiers-là. Pendant cet hivernement, il a pris son temps et parcouru toute la Nouvelle-Angleterre, la Marilande et la Virginie, et n'a trouvé partout que désolation et qu'abomination parmi ces hérétiques qui ne veulent pas même baptiser les enfants et encore moins les adultes. Il a rencontré des personnes de 30 et 40 ans, et même jusqu'à dix et douze personnes en une seule maison, qui n'avaient pas reçu le baptême. Il a conféré ce sacrement et les autres à peu de personnes à cause de leur obstination ; il a eu cependant le bonheur de préparer un hérétique à faire son abjuration. Enfin, il a eu quelques conférences avec les ministres de Boston (capitale de la Nouvelle-Angleterre), où il a été fort estimé, et où on parle encore de lui avec honneur. Quoiqu'il fût travesti, on se doutait pourtant bien qu'il était Jésuite à cause de la science peu commune qu'il faisait paraître ; et c'est pour cela qu'il a été cité au Parlement ; mais il n'y a point comparu. Il a trouvé dans la Marilande deux de nos Pères et un Frère anglais : les Pères habillés en gentilshommes, et le Frère en métayer ; aussi a-t-il soin d'une métairie qui sert à soutenir les deux missionnaires. Ils travaillent avec succès pour la réduction des hérétiques du pays, où de fait il y a beaucoup de catholiques, et entre autres le gouverneur. Comme ces deux Pères ne suffisent pas

seuls, le P. Pierron s'offre volontiers à les aller assister, et en même temps à établir une Mission parmi les Sauvages voisins, dont il sait la langue. Mais cette entreprise souffre bien des difficultés et me paraît impossible, soit parce que c'est une Mission qui appartient à nos Pères anglais, et ce serait à eux à demander eux-mêmes le secours du P. Pierron, soit parce qu'elle dépend d'une autre Assistance ¹ et que le Père ne désire pas sortir de celle de France; soit enfin, parce qu'il faut un fonds considérable pour commencer et continuer ce dessein. Cependant, le P. Pierron est retourné en Mission chez les Iroquois avec de très-saintes dispositions; c'est un homme de grande et rare vertu.

Puisque nous en sommes aux Iroquois, Votre Révérence entendra volontiers un mot des missionnaires de ce pays-là.

Le P. Jacques Bruyas, qui en est le supérieur, a autant de zèle que de prudence. Il demeure ordinairement à Agnié, où il a eu beaucoup à souffrir de la part des Hollandais, voisins de cette bourgade. Il a même été obligé de se cacher pour se dérober aux mauvais desseins que ces hérétiques avaient sur lui. Mais il semble que ces oppositions n'ont servi qu'à

1. Les *Assistances* sont les grandes divisions de la Compagnie de Jésus. Chaque Assistance a un représentant à Rome qu'on nomme *assistant*. On comptait alors cinq Assistances : l'Assistance d'Italie, celles de Portugal, d'Espagne, de France et d'Allemagne. L'Angleterre dépendait de l'Assistance d'Allemagne.

toucher davantage le cœur des Sauvages qui se convertissent plus que jamais et dont le plus considérable a été baptisé depuis peu et a renoncé publiquement à ses superstitions. Nous en espérons beaucoup, il m'a promis qu'il va travailler fortement à la conversion de ses compatriotes.

Dans le bourg le plus proche, qui est Onneïout habite le P. Millet à qui Dieu donne une bénédiction toute particulière, et telle que les Sauvages de ce bourg, qui étaient les plus fiers et les plus éloignés de la Foi, sont devenus les plus traitables, et demandent tous à être chrétiens. On y fait publiquement toutes les fonctions du Christianisme, et il y a en cela quelque chose de bien surprenant.

Vient ensuite le bourg d'Onnontagué, qui a pour apôtre le P. Jean de Lamberville. C'est lui qui s'est immolé si généreusement pour le salut de ces Missions, et qui s'y emploie avec bien du courage et de la constance.

Plus loin on rencontre le bourg d'Oiogouin, où demeure le P. de Carheil. Ce saint homme est d'un zèle apostolique qui ne trouve pas que ces Sauvages correspondent à ses soins; mais je crois qu'il demande d'eux trop de vertu pour les commencements. S'il n'en sanctifie pas autant qu'il voudrait, il est bien certain qu'il s'y sanctifie lui-même d'une bonne façon, aussi bien que les PP. Garnier et Raffex dans les bourgs des Sonnontouans qui sont les

plus éloignés de nous et qui semblent l'être aussi de la Foi. Cependant ces deux braves missionnaires ne laissent pas de faire bien des conquêtes sur l'enfer. C'est à eux que le P. Pierron s'est allé joindre pour prendre soin d'une grosse bourgade à laquelle nous n'avons pas pu pourvoir jusqu'à présent ¹. Je dois dire ici en particulier à V. R. quelque chose de ce Père qui la consolera et qui montre sa grande vertu. Avant que de partir pour retourner aux Iroquois, pour lesquels il a une répugnance naturelle très-grande et qu'il surmonte néanmoins très-généreusement, il est venu me trouver; puis s'étant mis à genoux dans mon cabinet, la tête nue et les mains jointes, voulant que je fusse couvert et assis, il m'a demandé à faire deux vœux : le premier, de ne répliquer jamais quoi que ce soit aux ordres de ses supérieurs, et de ne rien proposer qui y soit contraire; le second, par lequel il s'oblige de ne retourner jamais en France, ni de le procurer en aucune façon. Je ne lui ai pas permis le premier, mais bien le second, selon l'intention de l'obéissance; ensuite il m'a remercié de ce que j'avais tenu ferme pour le renvoyer aux Iroquois, parce que j'avais agi en cela contre ses propres sentiments.

Je ne dois pas omettre de dire quelque chose des quartiers de Tadoussac où travaille, hiver et été,

1. Le bourg de *Saint-Jacques*, dont il est parlé au t. 1^{er}, p. 64.

le P. de Crépieu qui est un véritable apôtre. Il a fait ici sa profession, le jour de l'Assomption dernière, ayant mieux aimé différer jusqu'à ce temps-là que de perdre l'occasion d'hiverner avec ses chers Sauvages. Il tombe malade quand je le rappelle ici quelque temps pour se reposer, et n'est pas plus tôt rentré dans les travaux de sa mission qu'il revient en santé. Il m'a prié de lui permettre d'aller lui-même cette année avec des peuples fort éloignés d'ici, nommés les Mistassins; c'est à quoi il se dispose pour le moment, et comme il est aussi demandé par deux autres nations, il ira les instruire pendant l'été.

Nous avons deux autres Églises près de nous qui se conservent toujours dans leur splendeur première, et dont la vertu est de très-bonne odeur. L'une est celle de la prairie de la Magdeleine près de Montréal; la ferveur, la piété et les autres vertus chrétiennes des habitants font l'admiration des Français et des Sauvages; et certes, c'est chose merveilleuse de voir comment ces bons néophytes ont su vivre jusqu'à présent dans une rare innocence. Aussi sont-ils gouvernés par le P. Jacques Frémin, que je puis dire avec vérité être un de nos plus habiles et de nos plus saints missionnaires. J'ai fait lire dernièrement au réfectoire une relation qu'il m'a envoyée sur les vertus de ces Sauvages. Cette lecture a tiré les larmes

des yeux de la plupart des nôtres, tant la piété de ces nouveaux chrétiens est touchante !

L'autre Église est celle des Hurons, près de Québec, sous la direction du P. Chaumonot qui est un parfait missionnaire. Nous achevons d'y bâtir pour ces bons Hurons une Église sous le nom de Notre-Dame de Lorette. Elle est toute semblable à celle d'Italie et va devenir un lieu de grande dévotion en ce pays ; et de fait , on y vient déjà en pèlerinage de toutes parts, et on est ravi de voir la sainte camine, la fenêtre par où l'ange entra, les armoires de la Vierge et le reste de ce qui se voit dans la sainte maison de Notre-Dame de Lorette en Italie.

Voilà en peu de mots ce qui regarde l'état de nos Missions, dans lesquelles il semble que c'est assez d'y être occupé pour devenir saint, tant les emplois en sont apostoliques, et tant aussi sont extraordinaires les grâces que Dieu accorde à de si généreux ouvriers. La vie qu'ils mènent au-dehors est des plus misérables. Imaginez ce que c'est que d'être toujours avec des barbares dont il faut souffrir mille emportements, renfermé la plupart du temps dans des cabanes où on est aveuglé par la fumée ; d'être exposé à mille dangers, ou des eaux ou de la barbarie des Sauvages et de leur ivrognerie ; de vivre de rien, pour ainsi dire, et de travailler sans relâche ; et nonobstant tout cela, le plus grand déplaisir que je puisse faire à qui

que ce soit d'entre eux, serait de le rappeler ici pour y vivre un peu plus commodément; et tous les souhaits de ceux qui sont ici sont d'aller participer aux travaux et aux mérites de ces apôtres. Je recommande les uns et les autres, et moi par-dessus tous, aux Saints Sacrifices de Votre Révérence, étant

Votre très-humble et très-obéissant...

CLAUDE DABLON, J.



ÉTAT PRÉSENT

DES MISSIONS

DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1675.

MISSIONS

DES OUTAOUAIS¹.

Nous avons dans le pays des Outaouais plus de douze Missions particulières, entre lesquelles il y en a trois principales, qui ont chacune une grande chapelle très-bien décorée.

La première de ces trois Missions est Sainte-Marie du Sault, à l'extrémité orientale du lac supérieur. Elle est gouvernée par le P. Nouvel, qui, avec les Pères Dreuilletes et Bailloquet, travaillent tantôt

1. *Outaouacs* dans le manuscrit.

conjointement et tantôt séparément, car ils doivent donner leurs soins non-seulement aux Algonquins du Sault, mais aussi à ceux d'Ekaentouton, de Nipissing et de Mississagué; ce sont trois nations considérables, chez lesquelles les Pères vont hiverner, les unes après les autres.

Ils ont baptisé, depuis un an, plus de 120 personnes, nonobstant toutes les oppositions que le démon apporte à l'Évangile par diverses superstitions, auxquelles ces peuples sont si attachés, qu'ils ont bien osé lever la hache par plusieurs fois sur la tête des missionnaires qui s'opposent à ces coutumes diaboliques.

La seconde mission est celle de Saint-Ignace, à Michillimakinac; c'est un lieu très-avantageux pour la pêche, qui se trouve précisément situé entre le lac des Hurons et celui des Illinois ¹.

C'est là où se sont ramassés, depuis assez peu de temps, les Hurons d'Etionnontaté, et quelques nations algonquines. Un assez bon nombre des uns et des autres font profession publique de la Foi, et y vivent fort chrétiennement; les premiers sous la conduite du P. Pierson, qui emploie beaucoup de zèle et d'industrie pour les instruire; les seconds ont eu le P. Nouvel et le P. Marquette pour pasteurs.

La belle chapelle, qui fut achevée il n'y a qu'un

1. Lac Michigan.

an, ne fut pas plutôt ouverte, qu'elle fut comme consacrée par soixante-six baptêmes. On y comptait quarante adultes Hurons avec treize enfants, et quinze adultes Algonquins avec trente-quatre enfants de la même nation. Le vendredi-saint, on y prêcha la Passion en trois langues différentes. L'adoration de la Croix s'y fit avec grande piété par cinq ou six diverses nations de Sauvages ; et le jour de Pâques, seize, tant Hurons que Huronnes, y firent leur première communion.

Les cérémonies qui ont eu lieu à Noël, et par lesquelles ces bons Sauvages ont honoré l'Enfant Jésus dans la crèche, sont surprenantes ; on ne peut en être témoin sans être touché de dévotion, de voir Notre-Seigneur faire triompher son enfance au milieu de l'infidélité.

La troisième Mission est celle de Saint-François-Xavier, un peu au delà de la baie des Puants. Elle est comme le centre de grand nombre de nations différentes qui sont aux environs.

Le P. André cultive celles qui sont dans la baie des Puants ; par sa fermeté, il a su dompter ces esprits, qui étaient les plus féroces et les plus superstitieux, en les assujettissant peu à peu et avec une constance inébranlable, au joug de la Foi. Aussi peut-on dire qu'il a une église toute formée ; elle est composée de quatre à cinq cents chrétiens ; le Père en a baptisé jusqu'à cent quarante la dernière année.

Le P. Allouez a soin des Outagamis et des Mascoutins ¹, dont il a admis au baptême, depuis un an, plus de cent soixante. La croix que ce missionnaire a plantée au milieu de ces bourgades, y est en vénération, et le nom de Jésus-Christ est adoré avec grand respect, dans ces terres sauvages et infidèles... La chapelle d'écorce, que le Père a dressée dans le bourg des Mascoutins, se remplit tous les jours, à diverses reprises. Trente-sept adultes et soixante-quinze enfants y ont été baptisés, et on y compte jusqu'à douze nations, qui sont de trois langues différentes, et qui ne font pas moins de vingt mille âmes ramassées en ce seul bourg. Le P. Silvy est allé pour aider le P. Allouez dans ses travaux auxquels il ne pouvait plus suffire.

Le P. Jacques Marquette a commencé une quatrième Mission, qui est celle des Illinois. Ce sont les premiers peuples qu'il a rencontrés dans le voyage qu'il fit l'an passé, pour la découverte de la mer du Sud. Ce Père est allé, le printemps dernier, jeter les fondements de cette Mission; c'est à son retour qu'il a glorieusement fini sa vie au milieu de ses travaux, sur les bords mêmes du lac des Illinois. Nous donnons ici le narré de sa mort et des circonstances remarquables qui l'ont accompagnée.

1. Mascoutins ou *Machoutench*, nation algonquine.

RÉCIT DE LA MORT DU P. JACQUES MARQUETTE, ARRIVÉE LE
19 MAI 1675, A SON RETOUR DE LA MISSION DES ILLINOIS.

Le P. Jacques Marquette, ayant été envoyé dans les Missions des Algonquins supérieurs, qu'on nomme Outaouais, y a travaillé avec tout le zèle qu'on devait attendre d'un homme qui s'était proposé saint François Xavier pour le modèle de sa vie et de sa mort. Il a imité ce grand saint non-seulement par la diversité des langues qu'il a apprises, entre autres la langue algonquine, la huronne et l'illinoise, mais aussi par l'étendue de son zèle, qui lui a fait porter la foi jusqu'à l'extrémité de ce nouveau monde, et à plus de huit cent lieues d'ici, dans les forêts, où jamais le nom de Jésus-Christ n'avait été annoncé.

Ce religieux avait constamment demandé à Dieu la grâce de finir sa vie dans ces pénibles Missions, et de mourir au milieu des bois comme son cher saint Xavier, dans un abandon général de toutes choses. Dans ce but, il offrait tous les jours à Dieu les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de la Vierge immaculée, pour laquelle il avait une dévotion tendre et peu commune.

Aussi a-t-il obtenu, par de si puissants médiateurs, ce qu'il a demandé avec tant d'instances, puisqu'il a eu le bonheur de mourir, comme l'apôtre des Indes,

dans une méchante cabane, sur le rivage du lac des Illinois, abandonné de tout le monde, mais avec des douceurs et des consolations célestes si grandes et si délicieuses, qu'elles font bien voir qu'autant il a été délaissé du côté de la terre, autant le ciel s'est intéressé à son bienheureux trépas.

On sait le grand voyage qu'il fit l'an passé, à travers les lacs, les fleuves et les forêts jusque assez proche du golfe de Mexique. Dans sa marche, il rencontra grand nombre de nations auxquelles il annonça l'Évangile; mais il remarqua surtout les Illinois, chez qui il reconnut plus de disposition que chez les autres à recevoir la Foi de Jésus-Christ. Ces peuples ont en effet une docilité, une douceur, une humanité toute particulière (aussi portent-ils le nom d'Illinois, qui signifie les humains, comme si eux seuls étaient hommes, tous les autres n'étant que des Sauvages). Du reste, le P. Marquette avait déjà instruit plusieurs de cette nation lorsqu'il était à la Mission du Saint-Esprit, située à l'extrémité du lac Supérieur, où ces peuples venaient de temps en temps pour faire le commerce.

Le P. Marquette trouva chez ces Illinois un si ardent désir d'avoir avec eux un de nos Pères, qu'il leur promit ou de revenir lui-même, après qu'il aurait rendu compte de son voyage, ou de leur procurer un autre missionnaire. En effet, quoiqu'après son retour, il eût été pendant tout l'été fort malade d'un

flux de sang causé par ses grandes fatigues, il ne laissa, dès qu'il fut un peu mieux, de demander au Père supérieur des Outaouais de lui permettre de retourner vers ces nations pour jeter parmi elles les fondements d'une florissante Mission.

Il partit donc, dans le mois de novembre de l'année 1674, de la baie des Puants, avec deux compagnons dont l'un avait déjà fait le voyage avec lui. Pendant un mois de navigation sur le lac des Illinois, il se porta assez bien, mais sitôt que la neige commença à tomber, il fut repris de son flux de sang, qui l'obligea de s'arrêter près de la rivière qui conduit aux Illinois. Ils bâtirent en ce lieu une cabane pour passer l'hiver; mais ils éprouvèrent de telles incommodités, que son mal s'augmentant de plus en plus, il vit bien que Dieu lui accordait la grâce qu'il lui avait tant de fois demandée. Il le dit même à ses deux compagnons, et il les assura qu'il mourrait de cette maladie et dans ce voyage. Pour y bien disposer son âme, malgré la grande indisposition de son corps, il commença un hivernement si rude par les exercices de saint Ignace qu'il fit avec de grands sentiments de dévotion, et beaucoup de consolations célestes.

Il passa ensuite le reste du temps à s'entretenir avec les habitants du ciel, car il n'avait sur la terre d'autre commerce, au milieu de ces déserts, qu'avec ses deux compagnons qu'il confessait et commu-

niait deux fois la semaine, et qu'il consolait et exhortait autant que ses forces le pouvaient permettre.

Quelque temps après Noël, et dans le dessein d'obtenir la grâce de ne pas mourir sans avoir pris possession de sa chère Mission, il invita ses compagnons à faire une neuvaine en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge. Il fut exaucé contre toutes les apparences humaines, et se trouvant beaucoup mieux, il fut en état d'aller au bourg des Illinois, dès que la fonte des glaces eut rendu la navigation libre. Il partit donc avec bien de la joie le 29 mars de l'année 1675. Pendant les onze jours qu'il fut en chemin, il eut beaucoup à souffrir, et à cause de sa propre indisposition qui n'était pas entièrement disparue, et à cause du temps qui fut très-rude et très-fâcheux.

Ils arrivèrent enfin au bourg des Illinois le 8^e d'avril, et il y fut reçu comme un ange du ciel. Il commença par assembler à diverses fois les chefs de la nation avec tous les anciens pour jeter dans leurs esprits les premières semences de l'Évangile ; il porta ensuite ses instructions dans les cabanes qui se trouvaient toujours pleines d'une grande foule de peuple ; et à la fin il résolut de parler à tous publiquement dans une assemblée générale, qu'il convoqua en pleine campagne, les cabanes étant trop étroites pour contenir tout le monde. Ce fut une belle prairie proche du bourg qu'on choisit pour ce grand

conseil, et qu'on orna à la façon du pays, la couvrant de nattes et de peaux d'ours. Le Père ayant de plus fait étendre sur des cordes diverses pièces de taffetas de la Chine, il y attacha quatre grandes images de la Sainte-Vierge qui pouvaient être vues de tous les côtés. L'auditoire étant composé de cinq cents tant chefs que vieillards, assis en rond autour du Père, et de toute la jeunesse qui se tenait debout, au nombre de plus de quinze cents hommes; le reste de l'assemblée était formée d'une foule considérable de femmes et d'enfants, car ce bourg renferme cinq à six cents feux. Le Père parla à tout ce peuple, et, selon la coutume, il leur porta dix paroles par dix présents qu'il leur fit. Il leur expliqua les principaux mystères de notre religion, et la fin pour laquelle il était venu en leur pays; mais surtout il leur prêcha Jésus crucifié, la veille même du grand jour auquel il était mort en croix pour eux, aussi bien que pour tout le reste des hommes; enfin, il conclut la cérémonie par la célébration de la sainte messe. Trois jours après, qui était le dimanche de Pâques, les choses étant disposées de la même manière que le jeudi, il célébra les saints mystères pour la seconde fois, et par ces deux premiers sacrifices, qu'on y eût jamais offerts à Dieu, il prit possession de cette terre au nom de Jésus-Christ, et donna à cette Mission le nom de la Conception Immaculée de la Sainte-Vierge.

Il fut écouté avec une joie et une approbation uni-

verselles de tous ces peuples , qui le prièrent avec de grandes instances de revenir au plus tôt chez eux, puisque sa maladie l'obligeait de s'en retourner. Le Père, de son côté, leur témoigna l'affection qu'il leur portait, la satisfaction qu'il avait d'eux, et leur donna parole que lui ou un autre de nos Pères reviendrait pour continuer cette Mission si heureusement commencée. Il le leur promit encore à diverses reprises en se séparant d'avec eux pour se mettre en chemin. Et de leur côté, ces bonnes gens lui donnèrent des grandes marques d'amitié et voulurent l'accompagner par honneur pendant plus de trente lieues de chemin, se chargeant à l'envi l'un de l'autre de son léger bagage.

Ils s'avancèrent ainsi au delà d'un petit portage, où ils prirent congé du Père, remplis d'une grande idée de l'Évangile, et d'un grand désir de le revoir au plus tôt de retour dans leur pays. Mais Dieu en disposait autrement.

Le P. Marquette, après une action aussi glorieuse, n'était plus un homme de ce monde, mais un habitant destiné pour le ciel, où il était appelé à recevoir la récompense d'une ambassade qu'il avait faite avec tant d'honneur pour le service de son maître. Il le sentit bien lui-même, car ayant regagné le lac des Illinois, ses forces diminuèrent si fort que ses compagnons perdirent toute espérance de le pouvoir ramener jusqu'au bout, et lui commença à

espérer qu'il obtiendrait bientôt de Dieu ce dont il le priaït depuis tant de temps. C'était par là qu'il tâchait d'adoucir la tristesse que leur causait son état, car le mal l'avait mis si bas, qu'il ne pouvait plus se remuer, et qu'il fallait le retourner et porter comme un enfant, toujours avec une joie et une résignation admirables de son côté, les consolant lui-même et les encourageant à souffrir pour Jésus-Christ, qui ne les abandonnerait pas après sa mort.

Huit jours avant qu'il expirât, il eut la pensée de faire de l'eau bénite pour lui servir pendant le reste de sa maladie, et ensuite à son agonie et à sa sépulture; il eut soin d'instruire ses compagnons comment ils en devaient user.

Enfin, le temps de son départ approchant, et ayant mis pied à terre un vendredi au soir, il leur dit qu'il croyait mourir le lendemain, et les exhorta là-dessus à prendre courage, et à se résigner à la volonté de Dieu.

Avec ce grand sujet de joie pour lui et de tristesse pour ses deux compagnons, ils partirent le lendemain pour continuer leur chemin, pendant lequel il leur parla toujours de sa mort, de la place qu'il fallait choisir pour l'enterrer, de la manière dont il fallait l'ensevelir, et de la marque qu'il fallait mettre au lieu où il serait inhumé. Il parlait de toutes ces choses avec une douceur, un repos et une tranquillité d'esprit si grands, qu'on eût cru qu'il eût parlé de

la mort et des funérailles de quelqu'autre et non pas des siennes.

Comme il avait toujours souhaité qu'ils l'enterassent près du lac, à l'embouchure de quelque rivière assez considérable, pour qu'on pût trouver facilement le lieu de sa sépulture, en ayant rencontré une fort propre à ce dessein sur les trois heures après midi, il les pria, bien qu'ils eussent beau temps, de ne pas aller plus loin, et de le mettre à terre auprès de cette rivière : « afin, disait-il, de se préparer un peu plus en repos à sa dernière heure qui était proche. » Ils y consentirent d'autant plus volontiers, qu'ils y auraient été obligés d'ailleurs par un grand vent qui se leva pour lors. Ayant donc construit à la hâte une méchante cabane avec quelques écorces d'arbre, ils le couchèrent dedans le mieux qu'ils purent, quoique pourtant, comme ils ont avoué, ils fussent tellement plongés dans la tristesse de la perte de leur bon Père qu'ils aimaient uniquement, qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient.

Dès que le Père fut couché dans cette misérable cabane, son premier soin fut de consoler ses pauvres compagnons, les exhortant à la confiance en Dieu, qui ne les abandonnerait pas dans ces vastes solitudes : il y ajouta quelques préceptes et instructions. Puis leur donnant un peu de temps pour se disposer au sacrement de pénitence qu'il voulait encore leur administrer, il acheva dans l'intervalle ce qui lui

restait à dire de son bréviaire pour ce jour-là. Car quelque incommodité qu'il eût eue dans le voyage, il voulut le réciter jusqu'au dernier jour de sa vie, quoique ce ne fût qu'avec des peines étranges, à cause de son extrême débilité.

Ainsi donc, après avoir satisfait à sa dévotion, il satisfit ensuite à celle de ses bien aimés compagnons, en entendant leurs confessions. Il les remercia ensuite de toutes les charités qu'ils avaient exercées, pendant tout le voyage, en son endroit, leur demanda pardon de toutes les peines qu'il leur avait données, leur promit qu'il ne les oublierait point en paradis. Comme il les voyait très-fatigués du voyage, il les obligea de prendre un peu de repos, les assurant que son heure n'était pas encore venue, et qu'il les avertirait quand il serait temps. Ils le firent pour le contenter, et deux ou trois heures après, il les appela, et leur demanda de l'eau bénite et son reliquaire, et les ayant embrassés pour la dernière fois, pendant qu'ils fondaient en larmes à ses pieds, il ôta son crucifix qu'il portait toujours pendu à son col, et il pria l'un des deux de le lui tenir un peu élevé en l'air, en face de lui, et de le faire ressouvenir, quand, ils le verraient près d'expirer, de prononcer souvent les noms de Jésus et de Marie, si par hasard il ne le faisait lui-même.

Ce fut alors que, sentant son heure approcher, et tirant des forces de sa faiblesse, il fit à haute voix sa

profession de foi, les mains jointes et les yeux doucement attachés sur son crucifix. Il y ajouta tous les autres actes propres de ce temps suprême et finit en remerciant la divine Majesté de la grâce incomparable qu'il lui faisait de mourir en la Compagnie, d'y mourir missionnaire de Jésus-Christ, et surtout d'y mourir, comme il l'avait toujours souhaité, dans une méchante chaumière, au milieu des déserts et dans le dernier abandon de tout secours humain, puisque ses deux compagnons ne lui en pouvaient point, en effet, donner d'autres en cette extrémité que celui de leurs prières.

Après ces actes prononcés à haute voix, il se tut, s'entretenant en lui-même avec son Dieu, et laissant aller de temps en temps quelques paroles, qui ne faisaient que trop voir les sentiments admirables de ce grand cœur, tenant les yeux toujours attachés à son crucifix.

C'est en cet état qu'il entra en son agonie, mais une agonie la plus douce et la plus tranquille du monde, car lorsque l'un de ses gens, selon l'ordre qu'il lui en avait donné, lui cria tout haut *Jésus, Maria*, qu'il prononça distinctement plusieurs fois, comme si, au même temps qu'il eut prononcé ces deux noms adorables, quelque chose se fût présenté devant ses yeux, il les haussa tout d'un coup, un peu au-dessus de son crucifix, sur lequel il les avait tenus jusqu'alors, et regardant toujours fixement de ce

même côté, le visage riant et tout enflammé, il rendit paisiblement sa bienheureuse âme à son Créateur, un samedi 19 de mai entre onze heures et minuit.

Voilà comme ce brave missionnaire, âgé de 38 ans, finit par une sainte mort la sainte vie qu'il avait menée, et dans les plus rudes Missions des Outaouais, et dans la pratique de toutes les vertus propres de son ministère, entre lesquelles il avait toujours fait éclater une dévotion incomparable envers la très-glorieuse Vierge. Il avait surtout montré la plus ardente passion pour faire honorer partout la Conception Immaculée, et il en a laissé une marque éternelle, lorsqu'en fondant la Mission des Illinois, il lui a donné le nom de Mission-de-la-Conception. Aussi cette Mère de bonté lui fit-elle la grâce de mourir un samedi, comme il l'en avait prié, et lui fit sans doute plusieurs autres faveurs pour le récompenser de sa tendre affection. Je ne voudrais pas assurer ce qui suit comme une vérité certaine, puisqu'en effet nous n'en avons pas de connaissance certaine ; mais, quoi qu'il en soit, ses deux compagnons ont toujours cru que lorsqu'il prononça les noms de Jésus et de Marie un peu avant d'expirer, et qu'il haussa tout d'un coup les yeux un peu plus haut que son crucifix, cette Reine des anges lui avait apparu, et qu'il avait rendu son âme entre ses divines mains.

Ces deux hommes, après avoir bien versé des larmes sur son corps, plutôt pour contenter leur dé-

votion que leur douleur, quoiqu'elle fut excessive, le mirent en terre, dans le lieu et de la manière qu'il leur avait prescrite, et plantèrent auprès de sa tombe une grande croix pour y servir de marque à l'avenir¹. Le lendemain, qui était le dimanche, ils se mirent en devoir de continuer leur route avec tous les sentiments que vous pouvez croire d'affliction et de regret d'avoir ainsi perdu celui qui faisait toute leur consolation.

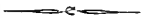
Un des deux, particulièrement, avait eu le cœur si serré de douleur toute la nuit, que le lendemain il se trouva lui-même accablé d'une grande douleur d'estomac, qui l'avait mis dans le dernier abattement. Comme cependant il fallait partir de nécessité, il eut recours avec une grande confiance à celui dont il venait d'inhumer le corps, et qu'il croyait assurément dans la gloire. Si bien que, sans en rien dire à son compagnon, pendant que celui-ci accommodait le canot pour partir, il s'alla jeter à genoux sur le tombeau de son bon Père, et lui ayant fait une fort courte prière, il prit, avec un grand respect et en même temps avec une grande confiance, un peu de la terre de dessus ce tombeau, et ne l'eut pas plutôt mise sur sa poitrine, qu'il fut à l'instant guéri de son mal, et toute sa tristesse et son chagrin se dissipèrent en un

1. La rivière, sur les bords de laquelle a été enterré le saint missionnaire, a longtemps porté le nom de *rivière du P. Marquette*. Voir entre autres *les cartes de Danville, de de l'Isle, etc.*

moment : et ils continuèrent ensuite leur route avec une joie qu'ils étaient persuadés leur être inspirée par leur aimable Père.

Il y aurait ici beaucoup de choses à dire de ses vertus, puisqu'il a eu en un souverain degré toutes celles qui font le véritable missionnaire ; un zèle universel, une chasteté angélique, une débonnairété et une douceur qui le rendaient aimable à tout le monde, tant aux Sauvages qu'aux Français ; une candeur d'enfant envers tous, mais bien plus encore quand il s'agissait de s'ouvrir à ses supérieurs ; une union avec Dieu très-grande ; mais sa principale vertu, et comme son caractère, était la dévotion envers le mystère de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge.

Il en parlait presque toujours ; il l'insérait dans toutes ses lettres, et il ne lui était presque pas libre d'avoir d'autres pensées. Je passe bien d'autres choses assez considérables. J'ajoute seulement que, parmi ses papiers, on a trouvé un cahier intitulé *la Conduite de Dieu sur un missionnaire*, où il fait voir l'excellence de cette vocation, les avantages qu'on y trouve pour s'y sanctifier, et le soin que Dieu prend d'un véritable missionnaire. On reconnaît dans ce petit abrégé l'esprit de Dieu dont il était pénétré.





MISSIONS

DES IROQUOIS

Les Iroquois font cinq nations différentes, et sont séparés en huit bourgades plus considérables, en chacune desquelles nous avons une chapelle où s'assemblent tous les jours les nouveaux chrétiens pour y faire leurs prières et y recevoir les instructions que les missionnaires leur donnent chaque jour aux heures réglées. Le P. Bruyas, qui est le supérieur de tous, a gagné à Jésus-Christ grand nombre des principaux d'Agnié, qui est le bourg de la nation la plus voisine des Hollandais. Voici en peu de mots ce qu'il en mande par ses dernières lettres.



MISSION D'AGNIÉ.

Cette année pourrait fournir une assez ample matière de relations, tant par le nombre de ceux qui ont reçu le baptême, qui monte jusqu'à quatre-vingts,

que par la ferveur des nouveaux chrétiens. Je ne touche que ce qu'a fait un nommé Assendasdé, qui passe sans contredit pour un des plus considérables de la nation. Après que je l'eus baptisé, il voulut que toute sa famille reçût le baptême comme lui. Les maladies et la mort s'étant jetées ensuite dans sa maison, il a souffert constamment tous les reproches que ses parents lui en ont fait, comme s'il eût attiré sur lui tous ces malheurs par son baptême. On en est venu jusque-là, qu'on lui a pensé donner la gloire d'être le premier martyr des Iroquois.

Un de ses proches, ne pouvant souffrir qu'il fût chrétien, s'étant à dessein à demi enivré, se jeta sur lui, lui arracha le chapelet et le crucifix qu'il portait pendus au col, et le menace de le tuer, s'il ne veut renoncer à tout cela. « Tue-moi, dit-il, je serai heureux de mourir pour un si bon sujet. Je ne regrette pas ma vie en la donnant pour preuve de ma foi. »

Comme il a du crédit dans ce bourg, son exemple a attiré à la Foi un nombre très-considérable de ses compatriotes. Il y a eu peu de dimanches cet hiver que je n'aie baptisé quelque enfant ou quelque adulte. Si je racontais tout ce qui se passe ici pour le progrès du Christianisme, ceux qui l'entendraient auraient sujet de louer Dieu, qui commence à être glorifié parmi ces infidèles.

Pour moi, j'attribue ces conversions à la bonté de

la Très-Sainte-Vierge, dont on nous a envoyé une image miraculeuse de Notre-Dame de Foye. Je puis dire que, depuis que nous possédons ce précieux dépôt, l'église d'Agnié a changé entièrement de face. Les anciens chrétiens ont repris leur première ferveur, et le nombre des nouveaux va s'augmentant de jour en jour. Nous exposâmes cette précieuse statue le jour de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge avec toute la pompe possible. Ce fut en chantant les litanies en langue iroquoise. Nous la découvrons seulement le samedi au soir, par le chant des mêmes litanies ; et tout le dimanche elle demeure exposée aux yeux de nos chrétiens, qui s'assemblent ce jour-là trois fois, pour réciter le chapelet devant leur bonne Mère et protectrice. Les infidèles me disent que, depuis que l'image de Marie est dans leur bourg, ils ne craignent plus rien ; et de fait, ils ont reçu des effets bien visibles de sa protection.

Le P. Jacques de Lamberville, qui prend soin de la Mission de Saint-Pierre à Gandaouagué, seconde bourgade du pays d'Agnié, a la consolation d'envoyer au ciel beaucoup de petits enfants, morts après le baptême. Cette Église, quoique la plus petite que nous ayons dans ces Missions, ne le cède à aucune en ferveur.

Le Père espère de l'augmenter en peu de temps d'un nombre très-considérable. Les anciens viennent eux-mêmes à la prière, et y exhortent la jeunesse.

Enfin, si l'eau-de-vie était bannie de ces quartiers, l'on verrait bientôt tout ce bourg devenir chrétien.



MISSION D'ONNEIOUT.

La seconde nation est celle des Onneiouts qui ont toujours passé pour les plus cruels de ces barbares, et qui sont à présent si changés par les soins du P. Millet, qu'on peut dire que de loups ils sont devenus agneaux.

Plusieurs capitaines et beaucoup d'anciens ont embrassé la foi cette année. Un, entre autres, des plus notables a été baptisé publiquement avec sa femme, et marié en face de l'Église. Il a ensuite reçu la sainte Communion, et est devenu catéchiste et prédicateur. Pendant la chasse d'hiver, sa cabane était une chapelle dans les bois, où il faisait les prières le matin et le soir, en bannissant toutes les superstitions, et répandant partout une si bonne odeur, qu'il faisait vivre en chrétiens les infidèles même qui chassaient près de lui. A son retour de la chasse, pour éviter les occasions de l'ivrognerie, qui sont fréquentes en ce temps-là dans le bourg, il s'est éloigné de deux lieues, s'étant fait une cabane séparée, d'où il ne manque

point de venir tous les samedis pour assister, le lendemain, au service divin.

Il y a plusieurs autres des principaux de ce bourg qui sont animés de la même ferveur ; ce qui a donné occasion au missionnaire d'établir parmi eux la Sainte-Famille ¹, pour conserver et accroître ce premier esprit du Christianisme et ce zèle du salut des âmes.



MISSION D'ONNONTAGUÉ.

Le P. Jean de Lamberville est à Onnontagué ; c'est le bourg de la troisième nation, où Garakontié donne toujours des marques de sa fermeté dans la foi, et de l'amitié qu'il a pour les Français.

Le Père s'est acquis un grand crédit par l'usage qu'il sait faire de plusieurs remèdes, ce qui lui donne entrée dans toutes les cabanes, et accès auprès de tous les malades, de sorte qu'il lui en échappe peu qu'il ne baptise avant qu'ils meurent. Outre l'emploi qu'il a dans Onnontagué, il est obligé de faire de temps en temps des courses aux environs. A la dernière qu'il fit jusqu'à dix lieues du bourg, il arriva heureusement pour baptiser un agonisant, qui mourut bien-

¹ *Confrérie de la Sainte-Famille.* (Voir t. I, p. 150.)

tôt après. Puis, ayant passé une rivière, il trouva plusieurs chrétiens malades, qu'il confessa ; puis, y joignant la saignée, il arriva que, par le moyen de la médecine temporelle et de la spirituelle, Dieu leur rendit la santé. Il baptisa encore en ce même endroit un homme et une femme, qui étaient très-bien disposés. Il lui fallut en même temps travailler à préparer au sacrement une autre femme qui avait de grandes aversions des Français et de la Foi, il y réussit si bien qu'elle mérita de recevoir le baptême avant que de mourir. A peine avait-il achevé, qu'il lui fallut promptement repasser la rivière pour saigner un jongleur malade ; mais ne le trouvant pas digne du baptême, le Père se mit incontinent en route pour aller, à deux lieues de là, le conférer à une femme et à un enfant qui reçurent en même temps la santé, après les remèdes qu'il leur donna.

Voilà comme un missionnaire doit être tout à tous, ne laissant échapper aucune occasion pour gagner les âmes à Jésus-Christ. C'est ce que le Père fait et au dedans et au dehors d'Onnontagué. Aussi a-t-il augmenté cette année son église de soixante-douze chrétiens, parmi lesquels quarante sont morts après le baptême, ainsi que plusieurs adultes, entre autres quelques captifs d'Andastogué, qu'il a baptisés au milieu des feux dans lesquels ils sont morts.

MISSION D'OIOGOUIN.

Le P. de Carheil n'est pas si heureux parmi la quatrième nation, qui est celle des Oïogouins ; ils sont devenus si superbes et si insolents, qu'ils l'ont assez rudement maltraité quand ils étaient à l'état d'ivrognerie, ils ont même renversé une partie de la chapelle ; mais ces rebuts ne lui font pas perdre courage, et en récompense Dieu lui a donné la consolation d'avoir mis cette année vingt et un enfants dans le ciel et probablement onze adultes, morts après le baptême ; ce n'a pas été sans livrer bien des combats.

Voici comme il décrit la peine qu'il a eue pour baptiser une jeune femme, d'où l'on jugera des autres. Elle ne s'est rendue, dit-il, qu'à l'extrémité, et je ne l'ai gagnée que par la patience, par la douceur et par la constance à espérer d'elle ce que tous les rebuts que j'en souffrais avaient pensé plusieurs fois me faire désespérer. Elle permettait facilement que je la visitasse, après quelques remèdes que je lui avais donnés. Elle me laissait parler de toutes autres choses que de la principale, qui était le salut de son âme. Sitôt que j'ouvrais la bouche pour lui en insinuer quelques mots, elle entrait dans des emportements qui étaient surprenants, et que je n'avais jamais re-

marqués dans aucun Sauvage. J'étais contraint de me retirer au même instant, de peur de l'irriter encore davantage, et de la porter à un endurcissement sans remède. Comme sa maladie n'était qu'une langueur causée par les vers qui la rongeaient insensiblement, deux mois se passèrent sans que je discontinuasse de la visiter tous les jours, et sans qu'elle cessât de me rebuter de la même manière, et même avec des redoublements de colère, qui m'obligèrent enfin de me présenter seulement devant elle sans lui dire mot. Je tâchais toutefois de lui dire des yeux et d'un visage plein de compassion ce que je n'osais plus lui dire de bouche. Et comme un jour je me fus aperçu qu'elle paraissait touchée extérieurement de quelques petits services que je lui rendais en lui faisant du feu, dans l'abandon où je la voyais, personne n'ayant plus soin d'elle, je crus qu'elle souffrirait que je lui parlasse de ce que je désirais uniquement pour elle, et qu'elle avait toujours repoussé avec horreur. En effet, elle me laissa approcher, et m'écouta assez longtemps, sans entrer dans ses emportements ordinaires ; mais pourtant avec des agitations de corps qui marquaient celles de son esprit combattu des différents mouvements de la grâce et de la nature. Je commençais de concevoir quelque peu d'espérance, lorsque se tournant en furie vers moi, elle me prit au visage, avec tout l'effort dont elle était capable, et assurément elle m'eût peut-être grièvement blessé si ses forces eussent

égalé sa fureur ; mais elle était si faible qu'elle ne me pouvait faire le mal qu'elle voulait. Sa faiblesse fut cause que, lui abandonnant mon visage, je continuai mon instruction en lui disant que l'intérêt que je portais à son âme m'obligeait, quoi qu'elle fit, de ne pas la quitter. Je fus cependant contraint de la laisser encore cette fois, même dans la pensée de n'y plus retourner. Je ne laissai pas d'y retourner le lendemain matin, plutôt pour voir si elle était morte que pour lui parler. Je la trouvai à l'extrémité, mais elle n'avait pas encore perdu l'esprit. « Hé quoi ! lui dis-je, tu n'as plus qu'un moment de vie, pourquoi veux-tu te perdre pour toujours, puisque tu peux encore te sauver ? »

Ce peu de paroles amollit son cœur, que tant d'autres n'avaient pu ébranler. Elle se pencha vers moi, elle fit la prière que je lui suggérais, témoigna de la douleur de ses péchés passés, demanda le baptême pour les effacer, et elle le reçut pour être confirmée dans la grâce par la mort qui suivit peu de temps après.

J'ai appris, par l'exemple de cette malade, que je ne dois jamais abandonner personne, quelque résistance qu'elle puisse apporter pendant qu'elle aura quelque reste de vie et de raison ; mon espérance et mon travail ne devant avoir de terme que là où Dieu en met à sa miséricorde.

MISSION CHEZ LES IROUOIS QU'ON APPELLE
SONNONTOUANS.

Les PP. Pierron, Raffeix et Garnier, qui travaillent dans trois bourgades différentes, sont pour ainsi dire obligés de porter toujours leurs âmes entre leurs mains, car ils sont presque habituellement en danger d'être massacrés par ces barbares.

Depuis, en effet, que les Sonnontouans ont entièrement défait les Andastogués, qui étaient leurs anciens et plus redoutables ennemis, leur insolence ne connaît plus de bornes ; ils ne parlent que de renouveler la guerre contre nos alliés et même contre les Français, et de commencer par la destruction du fort de Catarokoui. Il n'y a pas longtemps qu'ils avaient résolu de casser la tête au P. Garnier, le faisant passer pour sorcier.

Celui qui devait faire le coup était non-seulement désigné, mais aussi payé pour cela ; et nous n'aurions plus ce missionnaire, si Dieu ne l'eût conservé par une providence bien singulière.

Toutes ces insolences n'empêchent pas les Pères de faire leurs fonctions tête levée, d'instruire dans les cabanes et dans leurs chapelles, où ils ont baptisé plus de cent personnes depuis un an ; et ils trouvent

que cinquante, tant enfants qu'adultes, meurent chaque année, après le baptême.

Cependant, si ces barbares prennent les armes contre nous, comme ils nous en menacent, nos Missions sont en grand danger d'être ou ruinées ou du moins interrompues pendant que cette guerre durera.



MISSIONS DU NORD,

CHEZ LES MONTAGNAIS, MISTASSINS, PAPINACHOIS,
AU LAC SAINT JEAN, ETC.

Nous ne pouvons rien dire de la Mission de la baie d'Hudson. Le P. Albanel est parti pour ce pays, il y a plus de deux ans, sans que nous ayons reçu de lui aucune lettre depuis son départ. Les Sauvages de ces quartiers-là en parlent diversement. Les uns nous assurent qu'il est mort, et qu'il est probable qu'il aura été tué; les autres prétendent qu'étant tombé entre les mains des Anglais, ils lui ont fait repasser la mer.

Ce que nous avons su de certain, c'est qu'il a eu assez de travaux et de misères à endurer pour y user le peu de forces qui lui restaient et pour y laisser glorieusement la vie.

Les Missions de Tadoussac, du lac Saint-Jean, des Mistassins et des Papinachois ont occupé le P. de Crépieul pendant plus d'un an, sans discontinuer une vie errante dans les bois avec les Sau-

vages, avec mille sortes d'incommodités, soit pendant l'hiver, soit pendant l'été. Ces travaux et ces souffrances, qui ne lui donnaient pas de relâche, l'ont mis en tel état qu'il a été nécessaire de lui faire prendre du repos, après quatre rudes hivernements. En attendant, le P. Boucher est allé prendre sa place.

On peut dire que ces chrétientés vagabondes vivent dans une grande innocence lorsqu'elles sont dans les bois. Elles se sont augmentées depuis un an, non-seulement par le baptême de cinquante-cinq personnes, mais encore par le crédit que leur ont donné plusieurs chefs de quelques nouvelles nations, entre autres des Mistassins qui, nonobstant les maladies dont Dieu les a affligés depuis leur baptême, sont demeurés fermes dans la foi, et en ont fait profession publique, mourant très-bons chrétiens.

Ces Sauvages ont une vénération particulière pour les sacrements, et un si grand désir de les recevoir, que plusieurs sont venus exprès trouver le Père de dix à vingt lieues de loin, uniquement pour se confesser. Un, entre autres, a bien eu le courage d'entreprendre, pour ce sujet, un grand voyage, ayant fait seul en canot quarante lieues, parmi bien des dangers et avec beaucoup de fatigues, mais aussi avec tant de joie, qu'il ne pouvait assez le faire paraître en toutes rencontres; un autre n'eut pas moins de peine ni

moins de consolations, quand, ayant traîné sur les neiges son fils malade, pendant l'espace de vingt-cinq lieues dans des chemins très-difficiles, il le vit heureusement mourir entre les bras du Père, sitôt qu'il lui eût administré les sacrements.

MISSION

DES IROQUOIS

DE S.-FRANÇOIS-XAVIER

A LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE ¹

PENDANT L'ANNÉE 1675.

Les exemples de vertu que donne aux Français cette Église sont si éclatants et si connus, qu'il n'est pas nécessaire d'en parler, puisqu'il n'y a personne de ceux qui les voient qui n'admire les effets de la grâce en la personne de ces pauvres Sauvages. Et, en effet, ces bons chrétiens, qui habitent la prairie de la

1. Dans une note du tome I^{er}, page 179, il est dit, d'après Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. I^{er}, table, p. 639, que le terrain de la prairie de la Magdeleine avait été donné aux Jésuites par M. de la Ferté, abbé de la Magdeleine. Mais cette assertion n'est pas entièrement exacte, car d'après les *Lettres patentes d'amortissement des biens des Jésuites au Canada*, du 12 mai 1678, il paraîtrait que ce terrain a été concédé aux missionnaires de la Compagnie de Jésus par le sieur de la Martinière, au nom et comme tuteur des enfants de M. de Lauson, ancien gouverneur du Canada. Du reste, l'acte qui donne aux Jésuites la seigneurie de la Prairie est de l'année 1647.

Magdeleine, sont au milieu des feux sans brûler ; je veux dire qu'ils sont environnés de toutes parts d'ivrogneries très-scandaleuses, auxquelles ils sont fortement sollicités, mais ils se sont fait jusqu'à présent distinguer à Montréal et partout ailleurs, et l'on n'a point d'autres marques pour les faire reconnaître, qu'en disant que ce sont ceux qui ne boivent point et qui prient bien Dieu. On pourra juger plus particulièrement de la vertu de ces fervents néophytes par le récit de la mort d'un jeune Iroquois, qui s'est endormi il y a peu de mois du sommeil des justes. Ce jeune homme, nommé Skandegorhaksen, était Agnié de nation, âgé d'environ vingt ans, fort bien fait de corps, et d'une humeur très-douce, et qui semblaît être né pour la vertu et pour la sainteté.

Dès qu'il eut mis le pied à la prairie de la Magdeleine, il embrassa toutes les choses de la Foi et du culte divin avec tant de ferveur, qu'il se fit incontinent remarquer parmi tous les autres ; de sorte que le P. Frémin, qui a soin de cette Mission, en conçut dès lors une si bonne opinion, qu'au lieu qu'il éprouvait les autres Sauvages des deux ou trois ans entiers avant que de leur conférer le saint baptême, il le donna à celui-ci après deux mois seulement d'épreuve. Dès lors ce bon néophyte donna de plus en plus des marques de sa piété et de sa ferveur, et quoique ce soit ici une louable coutume de nos Sauvages chrétiens de venir assez souvent pendant le jour

pour prier dans l'église, Skandegorhaksen surpassait tous les autres en ces saints exercices, et avait ses temps réglés comme un religieux. Il y venait tous les matins à quatre heures; ensuite il assistait à deux messes. Il retournait à la chapelle sur les dix heures; il faisait de même à une heure après midi, puis à trois heures, et encore au soleil couchant, avec tous les Sauvages, et enfin entre les huit et neuf heures du soir.

Ce n'est point exagération de dire qu'il priait dans l'église comme un ange, tant il était modeste. A le voir seulement prendre de l'eau bénite en entrant et en sortant de la chapelle, et faire de profondes inclinations au Saint-Sacrement, on était touché de dévotion. Dès lors les Français, qui ne savent pas les noms des Sauvages, le distinguaient des autres en disant ordinairement que c'est ce jeune homme qui prie Dieu dans la chapelle avec tant de ferveur, et presque à toutes les heures du jour. Il ne faisait pas paraître moins de dévotion dans sa cabane. Il y passait le temps à chanter les prières sur le chant de l'église, et à dire tout haut le chapelet, à quoi il engageait doucement les autres Sauvages de son âge, quand ils le venaient visiter.

Toutes ces choses étaient accompagnées d'une innocence de vie, et d'une tendresse de conscience admirable, et le Père tient pour certain qu'il est mort avec son innocence baptismale, qu'il a conser-

vée ici, deux ans durant, avec un soin et un courage héroïques. Car pendant tout ce temps, le diable lui a fait une guerre continuelle par de furieuses tentations, mais il en est toujours demeuré victorieux, par la grâce de Dieu, à laquelle il a correspondu de son côté par sa ferveur ordinaire et par une merveilleuse crainte d'offenser Dieu, et une grande horreur des moindres péchés. Aussi se confessait-il pour cela tous les huit jours, et quelquefois plus souvent.

Dès qu'il arrivait ici de quelque voyage, il venait droit à la chapelle, et se confessait sur l'heure, ou du moins le même jour. Il communiait avec des sentiments de dévotion et de ferveur, qu'il faudrait avoir vus pour en juger capable un Sauvage de la nation d'Agnié, qui a toujours été estimée une des plus fières et des plus éloignées du royaume de Dieu.

Mais comme la vertu, si elle est vraiment solide, ne se fait jamais mieux voir que dans les occasions, et que l'on pourrait peut-être dire que la ferveur de cette Mission soutenait celle de Skandegorhaksen ; voyons-le au milieu des méchants, et au pays d'iniquité, faire triompher la vertu et la foi de Jésus-Christ.

Ce fut dans le pays des Iroquois, où il eut le courage d'aller exprès pour gagner à Dieu un jeune homme de sa connaissance. Il le trouva à son grand regret plongé dans les vices, ce qui le faisait gémir dans son cœur, d'autant plus qu'il n'y pouvait pas

apporter remède. Il se résout donc de réparer de son côté les fautes de son ami, le mieux qu'il put. — Dans ce but, il se mit à faire l'apôtre au milieu de tous ces infidèles. Il chantait dans la chapelle les prières qu'il avait apprises ici. Cette nouveauté y attirait tout le monde, et il en prenait alors occasion de les instruire. Il allait hardiment dans les cabanes, et y prêchait les mystères de notre religion, et même il reprenait partout les vices avec une étonnante liberté, et c'est ce qui paraîtra presque incroyable à ceux qui connaissent la façon de faire des Sauvages, parmi lesquelles les jeunes gens ne parlent jamais en public, surtout en présence des anciens et des capitaines.

Après qu'il eut passé quelque temps dans ces exercices au milieu de l'infidélité, il retourna ici, et nous reconnûmes qu'il était toujours le même, et qu'il n'avait rien perdu de son innocence dans ce pays si plein d'abominations.

C'était déjà un fruit mûr pour le ciel. Aussi nous fut-il ravi quelque temps après son retour. Car étant allé à la chasse, sur le commencement de l'hiver, dans la résolution néanmoins de l'interrompre pour venir célébrer ici la fête de Noël, il ne put pas contenter sa dévotion, et dès le premier jour de décembre 1673, il se sentit attaqué du mal qui l'emporta, le vingt-deuxième du mois.

Sitôt qu'il se vit en danger, il protesta qu'il ne

craignait point la mort, et qu'au contraire, il espérait qu'elle lui serait un passage à l'éternité bienheureuse, disant toujours à ceux qui étaient auprès de lui, qu'il allait jouir de la vue de Dieu dans le paradis.

Pendant sa maladie, il n'a fait que dire son chapelet, s'exercer dans les actes de douleur de ses péchés, de foi, d'espérance et de charité. Il ne pensait qu'à Dieu et ne parlait que de Dieu; et, ce qui est merveilleux, c'est que, tombant fort souvent dans le délire, pendant tout ce temps, il ne disait autre chose que son chapelet, et tous ses délices étaient de réciter l'*Ave Maria*, et d'y mêler quelques-uns des actes de vertus, marque infailible de l'habitude qu'il en avait contractée. Il n'a témoigné qu'un seul regret dans sa maladie, c'était de ne pas voir son bon Père (ainsi appelait-il le P. Frémin), et de ne pas mourir entre ses bras; aussi l'aimait-il, et il en était aimé uniquement.

Avant sa mort, étant encore en son bon sens, il exhorta ses parents qui l'environnaient, de persévérer dans le service de Dieu, et les pria d'exhorter aussi de sa part tous les Sauvages de la prairie de la Magdeleine à être constants dans la foi, et leur fit dire qu'il allait devant eux au ciel, comme il l'espérait, et qu'il s'attendait bien qu'ils le suivraient tous. Il les chargea aussi de payer de son petit meuble quelques dettes qu'il avait contractées. Après quoi il ne pensa

plus qu'au paradis, s'entretenant doucement avec Dieu, auquel il rendit son âme très-paisiblement. La nouvelle de cette mort, ayant été apportée ici, remplit tous les esprits de tristesse, mais en même temps d'un certain sentiment de dévotion, que causait la mémoire de sa vertu.

Comme on a changé ici les coutumes ridicules des Iroquois, touchant les meubles des défunts, ou qu'on enterrait avec eux, ou dont on se servait superstitieusement; comme, dis-je, on les a changées en de meilleurs usages, distribuant les meubles en œuvres pies et aux pauvres, on n'a pas manqué de faire de même en cette rencontre, mais avec une circonstance remarquable; car tous les parents et les plus considérables ayant convoqué tout ce bourg, comme en un conseil général, pour faire cette distribution; ces bons Sauvages, touchés par les rares exemples de vertu que le défunt leur avait donnés, parlèrent de Dieu, du paradis et des choses de la foi, en des termes si hauts, si poétiques, si pleins de Dieu et d'une certaine onction de piété, que cela passe toute créance. Le P. Frémin, ravi de ce qu'il venait d'entendre, dit en sortant qu'il ne croyait pas qu'il y eût au monde assemblée de religieux où l'on pût parler plus dignement des choses de Dieu et de la Foi.

Celui qui présidait, présentant à l'assemblée un riche collier de porcelaine, fit un long discours.

Commençant par les choses que le défunt l'avait chargé de leur dire de sa part , et, prenant en main ce beau collier : « Voilà, leur dit-il, mes compagnons, la voix de notre défunt frère. Considérez-la bien, écoutez-la bien. Il prétend qu'elle soit éternelle parmi vous, ou comme un reproche continuel de votre perfidie, si vous quittez la Foi, ou comme un gage précieux qu'il vous laisse de la récompense dont nous jouirons tous avec lui dans le paradis, si nous obéissons à la voix de Dieu et à la sienne. »

Ensuite il prit sujet de s'étendre sur les louanges de la Foi, sur le bonheur des chrétiens et sur la ferveur et la confiance avec laquelle il fallait servir Dieu. Il dit des merveilles là-dessus, les faisant surtout souvenir de la rare dévotion et des beaux exemples de toutes les vertus que leur avait donnés celui dont il leur portait la parole, et qui les regardait toujours du haut du ciel pour les animer à les suivre.

VISITE QUE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC ET M. L'INTENDANT ONT RENDUE AUX SAUVAGES DE LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE OU EST ÉTABLIE LA MISSION DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

Le vingtième jour de mai, le R. P. Claude Dablon, supérieur de la Mission de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, étant ici à faire sa visite, nous apprîmes que Mgr de Laval, premier évêque de Québec, n'était qu'à trois lieues de Montréal, où il devait faire son entrée le lendemain. A cette nouvelle, le Père supérieur prit avec lui le P. Cholenec pour s'en aller saluer Sa Grandeur. Ils trouvèrent ce prélat apostolique avec le train et l'équipage d'un prince de la primitive Église. Ce grand homme pour sa naissance et encore plus pour ses vertus, qui ont fait tout récemment l'admiration de la France, et qui, dans son dernier voyage en Europe, lui ont justement mérité l'estime et l'approbation du roi; ce grand homme, dis-je, faisant la visite en son diocèse, était mené dans un petit canot d'écorce par deux paysans, sans aucune suite que d'un ecclésiastique seulement, et sans rien porter qu'une crosse de bois, qu'une mitre fort simple et que le reste des ornements absolument nécessaires à un évêque d'or, comme le disent les auteurs, en parlant des premiers prélats du Christianisme. Comme

il se trouvait dans ce misérable canot exposé à toutes les injures de l'air, il arriva à Montréal après avoir reçu toute la pluie qui fut excessive en ces quartiers, le vingt et unième jour du mois.

La fête de la Pentecôte, qui était proche, l'obligeant de s'arrêter dans cette île pour la consolation des Français, dont plusieurs ne l'avaient pas encore vu, il donna parole à nos Pères que, dès le lundi suivant, 25 de mai, il irait visiter leur Mission de Saint-Xavier, à la prairie de la Magdeleine ; et il les pria de témoigner aux Sauvages les tendresses de l'affection qu'il avait pour eux. Cette nouvelle réjouit infiniment tout le bourg ; et comme on a toujours donné à nos catéchumènes et à nos néophytes toute l'estime due au caractère et au mérite d'un si digne évêque, on ne peut exprimer ni la joie que leur causa la seule espérance de le voir, ni la ferveur qu'ils apportèrent d'eux-mêmes à disposer toutes choses pour le recevoir à leur manière le mieux qu'il leur serait possible. C'est pourquoi, dès le même jour, ils commencèrent à nettoyer et à aplanir les avenues, les rues et la place de leur village ; ce qu'ils continuèrent encore le lendemain, veille de la Pentecôte. Le lundi, qui en était la deuxième fête, ayant entendu la sainte messe, ils demandèrent au P. Frémin, leur principal missionnaire, la permission de travailler aux préparatifs qu'ils n'avaient pu faire plus tôt. L'ayant obtenue, ils allèrent tous au bois

et en rapportèrent chacun leur charge de branchages dont ils formèrent une allée agréable dans la grande place, qui est depuis leur chapelle jusqu'au fleuve de Saint-Laurent. Au bout de cette allée, sur le bord de la rivière par où Monseigneur devait arriver, ils avaient placé une petite estrade élevée sur l'eau d'environ deux pieds. Au milieu de la même allée, ils avaient dressé un berceau, et un autre tout au bout qui joignait la chapelle; les travaux achevés, ils s'en allèrent tous se parer de leurs plus beaux vêtements, pour accourir au premier signal qui leur serait donné.

Comme le ciel était très-serein ce jour-là, on découvrit de loin, sur la petite rivière, le canot qui portait notre grand prélat. Tout aussitôt, le Révérend Père supérieur, montant dans le sien, s'en alla au-devant de Sa Grandeur. La cloche de l'église commençant en même temps de sonner, chacun accourut où Monseigneur devait débarquer. Le P. Frémin se mit sur la droite, à la tête de tous ses Sauvages, et le P. Choleneq prit la gauche, ayant avec soi tous les Français qui demeuraient aussi en assez bon nombre à la Prairie. Un des capitaines Hurons et un des anciens de la nation se placèrent sur l'estrade, d'où celui-là cria, en leur langue, à Monseigneur, lorsqu'il était encore à quelques pas du bord : « Évêque, arrête ton canot et écoute ce que j'ai à te dire. » Sa Grandeur s'étant fait expliquer ce compli-

ment sauvage, prit plaisir à cette naïveté, et s'arrêta volontiers pour écouter ces deux orateurs qui le haranguèrent l'un après l'autre, en l'assurant de leur joie et de l'espérance qu'ils avaient qu'il les comblerait des bénédictions du ciel, en le louant de son esprit, de sa vertu et de sa dignité, qui l'élèvent tant au-dessus des autres maîtres de la Foi et de la Prière, et en l'invitant de prendre terre chez eux; qu'ils le conduiraient, selon son désir, dans la maison du grand Maître de nos vies. Monseigneur mit pied à terre; et, étant revêtu de son camail et de son rochet, il donna la bénédiction à tout le monde, qui était à genoux. Le P. Frémin entonna aussitôt le *Veni Creator* en langue iroquoise et fut secondé de tous les Sauvages, hommes et femmes, selon leur coutume. Ils le suivirent aussi dans une espèce de procession qu'il commença le long de l'allée qui avait été faite pour ce sujet. Monseigneur marchait après eux et avait à sa suite M. de Bouy, son prêtre, M. Souar, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et, enfin, le Père supérieur, le P. Choleneq, fermant cette marche avec les Français, chantaient alternativement en latin avec eux le *Veni Creator*, qui avait été entonné en sauvage; on arriva en cet ordre au premier berceau, sous lequel Monseigneur s'étant arrêté, un capitaine des Onnontagués et un autre des Onneïouts le haranguèrent au nom des cinq nations iroquoises. On s'avança

ensuite jusqu'au second berceau, sous lequel Sa Grandeur fut haranguée pour la troisième fois par notre fervent Dogique, nommé Paul, qui, étant accoutumé de parler souvent en public pour instruire ses frères, fit ici son compliment avec une force d'esprit, une piété et une éloquence incroyables dans un Sauvage. Étant donc monté sur un tronc d'arbre qui lui servait de chaire, il fit le signe de la croix, et, levant les yeux avec sa voix au ciel, il remercia Dieu de la grâce qu'il leur faisait de leur envoyer le saint évêque, son lieutenant, et demanda aussi celle de profiter de sa visite. Puis, s'adressant à Sa Grandeur, il le loua de son zèle et de sa charité pour les âmes, en lui rendant mille actions de grâces pour les soins également étendus sur les Français et sur les Sauvages. Ce discours fini, Monseigneur entra dans l'église, où le P. Choleneq, en surpris, lui présenta l'eau bénite, et donna ensuite le salut et la bénédiction du Saint-Sacrement, où les Français et les Sauvages chantèrent encore à deux chœurs le *Pange lingua*, l'*Ave maris stella* et le *Domine salvum fac regem*; après quoi les Sauvages, alternativement chantèrent un second motet du Saint-Sacrement.

Le salut achevé, Monseigneur étant arrivé dans notre maison, comme il vit que les Sauvages le suivaient, il fit entrer les hommes dans notre chambre, leur donnant à tous sa main à baiser, et leur faisant

plusieurs caresses, nommément à ceux qu'on lui disait être les plus fervents. Étant passé dans une chambre qui est entre celle-ci et la chapelle, il permit aux femmes d'y entrer pour louer leur piété, à proportion du bien qu'on lui disait de chacune d'elles ; enfin, il les congédia en donnant à toutes sa bénédiction. Des Iroquois infidèles, arrivés depuis peu de leur pays, et qui ne respiraient que la guerre et la fierté, la reçurent aussi en rendant à Sa Grandeur tous les mêmes devoirs et toutes les mêmes soumissions que nos chrétiens, comme si la présence d'un si bon pasteur eût changé ces cruels loups en de doux agneaux.

Le lendemain, qui était la troisième fête de la Pentecôte, fut véritablement un jour de descente du Saint-Esprit sur cette Mission, par la grâce des sacrements que Monseigneur y conféra avec toute la bonté et la joie possibles, et que nos Sauvages reçurent avec une modestie et une dévotion admirables. Il commença de grand matin par le baptême de dix adultes, quatre hommes et six femmes. Il continua par trois mariages qu'il bénit ; après quoi il dit la messe, pendant laquelle nos Sauvages chantèrent de leur mieux et communierent pour la plupart de sa main. Il leur donna encore la confirmation en permettant ici aux Français qui ne l'avaient pas encore reçue de se joindre aux Sauvages pour lesquels seuls il était venu, à ce qu'il assure. Le P. Frémin leur répéta en

sauvage l'exhortation que Sa Grandeur fit en notre langue.

La matinée s'étant ainsi passée, on fit en son nom un grand festin à tous nos Sauvages dans la cabane du Dogique; comme ils surent que Sa Grandeur voulait y assister, ils préparèrent pour lui et pour sa suite des places qu'ils ornèrent de leurs meilleures couvertures et de leurs plus beaux vêtements. Le festin, qui fut plus long en harangue, en chant et en cérémonie qu'à manger, étant achevé, Monseigneur ne se contentant pas de cette faveur faite à tous en général, voulut encore, par un excès de sa bonté et de sa condescendance ordinaires, visiter chaque famille et chaque particulier dans sa propre cabane, de quoi nos Sauvages ne se furent pas plutôt aperçus que, pour reconnaître une faveur si grande, ils ornèrent leurs cabanes de tout ce qu'ils avaient de plus précieux dans leurs petits magasins, préparant une place pour y faire asseoir Sa Grandeur, et étendant à terre, les uns des branchages, les autres des nattes bien travaillées, d'autres de belles peaux, d'autres des couvertures de ratine et de semblables étoffes. Monseigneur fut on ne peut plus content et édifié de ces sincères témoignages d'affection et de respect. Comme nos meilleurs chrétiens se signalèrent en cette occasion, il fut aisé de remarquer que le principe qui les faisait agir était un vrai motif de piété et un juste désir de la gloire de Dieu, qu'ils regar-

daient par la foi dans leur prélat comme dans sa vive et parfaite image. Quoiqu'il se fît tard quand il eut visité tout le monde, la passion qu'il montrait de leur pouvoir rendre service, et l'ardeur que témoignaient quelques parents à lui faire baptiser leurs enfants, fut cause que nous lui en présentâmes sept, auxquels il conféra tout aussitôt ce sacrement. Il assista ensuite au salut qui fut célébré avec pompe, comme le jour précédent. Le lendemain, Monseigneur, ayant encore voulu dire la messe à nos Sauvages, ils la chantèrent très-bien à leur ordinaire. Sa Grandeur reprit enfin le chemin de Montréal, tout le monde l'accompagnant jusqu'à la rivière, comme on avait fait à son arrivée. Lorsqu'il fut sur le point de rentrer en son canot, on se mit à genoux pour recevoir sa bénédiction, qu'il donna à toute l'assemblée qui le suivit tant qu'elle put, et dont il emporta tous les cœurs en leur laissant le sien.

Une des choses par où ce saint Prélat et sa suite remarquèrent mieux la solide vertu des Sauvages de cette Mission, et qui les ravit davantage, fut que la joie de toute cette fête ne fût point troublée par la plus funeste nouvelle qui pût arriver pour ce bourg. Comme depuis quelque temps on était en peine d'une bande de chasseurs entre lesquels était le capitaine des Agniés, un des plus considérables de tous les Iroquois, et qui de plus est un très-excellent chrétien, le mardi au matin, comme on était prêt de dire la

messe, un Sauvage arriva de Québec, qui assura, qu'en passant par les Trois-Rivières, il avait appris des Sauvages-Loups que d'autres de leur nation auraient tué les chasseurs dont on était en peine à la Prairie.

Quoique cette nouvelle se soit dans la suite trouvée fausse, grâce à Dieu, cependant elle fut crue de tout le monde pour véritable ; et ainsi, suivant la coutume des Sauvages, dans de pareilles occasions, tous les parents de ceux dont on avait annoncé la mort devaient se tenir renfermés chez eux sans paraître à aucune action publique, si est-ce que non-seulement ils assistèrent tous au divin service, auquel ils reçurent le sacrement de pénitence, d'eucharistie et de confirmation, mais encore la femme de ce capitaine, toute abîmée dans la douleur, ajouta à toutes ses dévotions celle de présenter à la messe le pain bénit qu'elle devait donner ce jour-là, et fit ensuite la quête par l'église avec toutes les civilités d'une dame française, et avec une modestie, une force d'esprit et une résignation aux ordres de Dieu, infiniment plus grande. Monseigneur l'évêque ayant appris après la messe ce qui était arrivé, et ayant été informé de la parfaite amitié que cette femme forte avait pour son mari, loua hautement sa vertu, et lui témoigna, par tout ce qu'il put, la part qu'il prenait à sa perte et à celle des Iroquois qui croyaient leurs gens morts ; ainsi, tout le stratagème qu'il semblait que le

démon n'avait inventé que pour jeter 'le désordre dans les esprits, et pour empêcher les fruits de la visite de Monseigneur l'Évêque, ne servit qu'à faire éclater davantage la vertu de nos nouveaux chrétiens et qu'à augmenter la juste estime où est cette Mission.

M. l'intendant ¹ n'en a pas conçu moins d'opinion dans la visite qu'il y fit peu après. Cet illustre ministre de Sa Majesté, dont l'arrivée a été si heureuse à la Nouvelle-France, et qui, par sa piété, sa douceur, son intégrité, son ardeur d'obliger tout le monde, et son application aux affaires, remplit si dignement toutes les charges, arriva dans la ville de Montréal un samedi au soir, 20 juin ; il prit aussitôt jour pour venir visiter nos Sauvages à la Prairie, où il se rendit en effet le samedi suivant, accompagné de M. Dambrant, son fils aîné, de M. Perrot, gouverneur de Montréal, et de plus de cinquante personnes des plus considérables du pays, entre lesquelles était M. le curé de Montréal.

Comme nos Sauvages ont l'obligation à ce digne intendant d'une belle terre d'une lieue et demie qu'il leur a accordée ², parce que celle de la Prairie étant dans un fond, n'est pas propre pour le blé

1. Du Chesneau, qui, en 1675, avait succédé à Talon.

2. Cette donation d'un nouveau terrain, ajouté à celui de la prairie de la Magdeleine, ne fut régularisée qu'en 1680. Alors, par *lettres patentes* du 29 mai, Louis XIV confirma cette concession sous le nom de terrain du *Sault-Saint-Louis*. C'est de là que, de-

d'Inde, ce leur fut une indicible joie de le voir arriver sur le soir par un très-beau temps et avec une suite de douze ou quinze canots. Il n'eut pas, lui-même, moins de joie de voir sur le rivage un si grand nombre de Sauves chrétiens, qui étaient venus au-devant de lui, et dont il connaissait la foi et la piété par la réputation qu'ils se sont justement acquise. Après l'avoir salué, selon leur coutume, nos Pères et eux le conduisirent à l'église, où il fit ses prières devant le Saint-Sacrement. Ensuite, pour montrer aux Sauvages qu'il était venu pour eux, il alla à leur village, qui était un peu éloigné de la chapelle, et ayant passé quelque temps dans les cabanes à donner mille marques de son amitié et de sa vertu, il retourna à l'église, d'où on alla processionnellement au bûcher préparé pour la fête de Saint-Jean, qui tombait le lendemain.

Le P. Frémin marchait à la tête des Sauvages, puis le porte-croix avec deux enfants en surplis qui portaient les chandeliers, après lesquels marchait le P. Cholenec qui servait de diacre à M. le curé de Montréal, que l'on avait prié d'officier ; M. l'intendant suivait, et avait après lui M. le gouverneur de Montréal et un grand nombre de Français ; sur les deux

puis cette époque, l'ancienne chrétienté de la Prairie est appelée tantôt *Mission du Sault-Saint-Louis*, tantôt *Mission de Saint-François-Xavier-du-Sault*. — En 1718, cette Mission fut encore transportée un peu plus loin.

côtés de cette longue procession s'était rangée en haie et en armes, la jeunesse Sauvage à la gauche, et la française à la droite, ayant à sa tête le fils de M. l'intendant. Ils firent tous plusieurs décharges, à l'instant où M. l'intendant eut commencé de mettre le feu au bûcher et où l'officiant eut entonné le chant ordinaire; ce chant fut continué par les Français et les Sauvages qui chantaient en deux chœurs, ceux-ci en latin et ceux-là en iroquois. Si M. l'intendant témoigna après cette cérémonie qu'il avait été ravi du chant et principalement de la dévotion de nos Sauvages qui avaient assisté à cette procession en silence et prière, nos Sauvages ne furent pas moins édifiés de l'y avoir vu toujours nu-tête, son chapelet à la main, et avec les marques de cette haute piété dont il fait une profession exemplaire. Il nous en donna encore de nouvelles preuves, soit par le peu qu'il prit pour la collation de ce jour-là, qui était la vigile de Saint-Jean, soit le lendemain par la dévotion qu'il fit paraître en entendant la messe, et en recevant les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Comme, pendant tout ce temps, nos Sauvages chantèrent en leur langue, alternativement les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, il témoigna que leur chant lui avait donné bien de la dévotion et de la joie de voir Dieu loué et servi par des gens qui vivaient, il y a peu d'années, plutôt en bêtes qu'en hommes.

Avant le dîner, il tint chez nous un conseil général de tous les Sauvages qui étaient à la Prairie, savoir des cinq nations iroquoises, des Hurons et des Loups; leur ayant par son interprète donné de grandes louanges de leur zèle et de leur fidélité pour le culte de Dieu et pour le service du roi, il les exhorta de continuer et leur promit tout ce qui pourrait dépendre de sa personne; il accompagna son discours de beaux présents pour ces peuples, au nom desquels il fut remercié par le capitaine de la Prairie. En se mettant à table, il fit asseoir à ses côtés nos capitaines, but à leur santé et voulut qu'ils bussent à la sienne, ne pouvant se lasser de leur témoigner son affection. C'est pourquoi, après son dîner, il fit faire un festin à tout le village dans la plus grande de toutes les cabanes, où il eut la bonté de demeurer plus de deux heures pour assister à toutes leurs cérémonies, quoi qu'il fit un chaud insupportable. Au sortir de là, on lui présenta un petit Sauvage de six à sept ans pour le tenir sur les fonts de baptême, ce qu'il fit en le nommant François-Xavier, à cause de la dévotion qu'il a pour ce grand patron de notre Mission.

Après nous avoir donné toutes ces marques, et plusieurs autres encore de sa solide piété et de sa cordiale affection, il s'en retourna à Montréal avec toute sa suite, pendant que tous nos pauvres Sauvages, l'ayant reconduit jusqu'à la rivière, l'accompagnaient du cœur et des yeux. Il leur rendit comme

une seconde visite quelque temps après, laquelle ne fut pas moins obligeante que la première. Mais, pour ne pas user de redite, je dirai seulement qu'elle fut plus familière, étant venu cette fois, lui troisième, et qu'elle lui coûta beaucoup plus à cause de la pluie et de l'orage dont il fut surpris en chemin. Cependant toute l'eau qui tomba ne ralentit rien du feu de sa charité et de son zèle pour le bien de nos pauvres Sauvages.

MISSION

DES HURONS

A NOTRE-DAME DE LORETTE

PENDANT L'ANNÉE 1675.

Cette Mission, qui portait autrefois le nom de la Mission de Notre-Dame de Foye, et qui, depuis deux ans, est appelée la Mission de Notre-Dame de Lorette, à cause du changement de village qu'il fallut faire l'année passée, comme il a été dit en la précédente relation, est composée présentement d'environ 300 âmes, tant Hurons qu'Iroquois. Il est vrai que ce nombre est petit en comparaison des autres Missions, mais aussi ce sont toutes personnes choisies, qui font profession ouverte du Christianisme et des vertus les plus sublimes, qui s'y pratiquent.

Cette chrétienté a par-dessus les autres chrétientés de naturels du pays, l'avantage d'être une *Église toute formée*, et nous n'y comptons plus les baptisés que par les enfants qui viennent au monde. Si

cependant il arrive encore que quelques Iroquois abandonnent leur pays pour se réfugier en ce village, comme dans un port assuré de salut, après les avoir diligemment instruits, nous les baptisons; et nous avons bien conféré le baptême cette année à vingt-deux de ces sortes d'adultes. A ce propos je ne dois pas omettre le zèle qu'ont témoigné pour leurs compatriotes nos Iroquois et Iroquoises qui habitent cette Mission depuis plusieurs années. Car je puis dire que le fond des instructions que reçoivent les néophytes nouvellement arrivés leur est donné par les anciens, qui vont fort souvent les chercher dans leurs cabanes pour les instruire des mystères de notre sainte Foi.

Jacques Sogarésé et Marie Tsaouenté se sont particulièrement signalés en ces bons offices, qu'ils ont rendus à ceux de leurs compatriotes que la grâce divine a attirés au milieu de nous. Le premier, depuis quatre ans qu'il est ici, ne s'est jamais démenti, et s'est toujours fidèlement acquitté des devoirs d'un bon et zélé chrétien. Il nous a donné, en plusieurs occasions, des preuves bien sensibles de sa foi; spécialement lorsqu'il y a deux ans, étant allé faire un voyage en son pays, il aima mieux revenir ici pratiquer le Christianisme dans une grande pauvreté, que de recevoir plusieurs présents que lui offraient ses parents et amis pour l'inviter à ne pas les abandonner. Mais il n'est pas content de posséder

seul le trésor de la Foi, s'il ne le communique aux autres; c'est pourquoi il remplit de préférence les fonctions d'un zélé missionnaire. C'est au point que sa femme, nommée Cécile, qui est elle-même très-bonne chrétienne, se plaint quelquefois d'être trop importunée des prédications continuelles que son mari fait en sa cabane. Ce bon homme, âgé d'environ quarante ans, s'intéresse particulièrement à ce que tout aille bien dans les ménages et dans les familles; que s'il y aperçoit quelque désordre, il en donne aussitôt avis au P. Chaumonot, afin qu'il puisse y apporter remède. On l'avait aussi employé en qualité de catéchiste dans une grande bande de nos Sauvages, qui ont été à la chasse pendant plusieurs mois, l'automne, l'hiver et le printemps passés. Parmi ceux-ci, il y en avait quelques-uns du nombre de ceux dont je viens de parler, qui étaient venus tout nouvellement du pays des Iroquois, et ils sont retournés de leurs chasses bien savants dans nos mystères, instruits par notre Sogarésé.

Que dirai-je ici du voyage que ce brave homme entreprit dans le cœur de l'hiver, pour apporter ici sa petite fille morte, âgée d'environ vingt-cinq mois, afin qu'elle pût être enterrée en terre sainte? Il fit ce voyage de plus de quatre-vingts lieues, tout seul, à travers les neiges et les forêts, chargé de ce fardeau sur ses épaules, marchant jour et nuit pour ne pas, disait-il, séparer les os de son enfant d'avec

ceux des autres croyants, puisque son âme ne doit jamais être séparée du nombre des fidèles dans le ciel. Je sais que plusieurs blâmeraient cette entreprise dans un Français; mais je crois que ce zèle est louable dans un Sauvage, qui ne commence encore qu'à prendre les premières teintures du Christianisme.

Pour Marie Tsaouenté, que tous les Français appellent la Précieuse, et qui est effectivement un trésor bien précieux dans notre Mission à cause de son esprit et de sa foi, elle a fait plus qu'on ne pourrait s'imaginer pour instruire ses compatriotes; car notwithstanding la pauvreté dans laquelle elle s'est trouvée cette année aussi bien que nos autres Sauvages, comme nous dirons ensuite, sitôt qu'elle sait que quelque Iroquois ou Iroquoise est arrivé en ce village, elle les va inviter de venir loger en sa cabane, dans l'intention de les nourrir du peu d'aumônes qu'on lui fait, et le dessein qu'elle a est de les instruire à loisir jour et nuit de nos mystères quelle sait à fond. Aussi le P. Chaumonot fut-il bien surpris, il y a quelque temps, faisant voyage et s'étant rencontré avec une bonne femme, venue ici depuis deux mois, d'entendre parler cette pauvre catéchumène si pertinemment de notre religion, qu'il jugeât bien dès lors que ce qu'elle disait était un effet des bonnes instructions que notre Précieuse lui avait données, car elle est du nombre de ceux

que cette bonne chrétienne a attirés dans sa cabane à ce dessein.

Mais que répondront à ce que je vais dire, ceux qui ont tant de soin de leurs corps au préjudice de leurs âmes? Voici une belle leçon que leur va faire notre bonne Sauvagesse. Le P. Vaillant, qui prend soin de cette Mission avec le P. Chaumonot, ayant obtenu permission d'enterrer ici, dans le cimetière des Sauvages, un pauvre enfant français, qui s'était noyé dans une petite rivière que nous appelons la rivière de Lorette, parce qu'elle passe à côté de notre village; il le fit à l'ordinaire, comme on enterre les pauvres Français chrétiens; mais comme on vint à jeter la terre immédiatement sur cet enfant, enseveli seulement par charité dans un linceuil par une Sauvagesse qui en avait déjà vu ensevelir d'autres, le Père s'aperçut que tous les Sauvages qui assistaient à cet enterrement, étaient tous consternés et surpris du mauvais traitement qu'on faisait à ce petit corps. Car pour ce qui est de la façon dont nous permettons à nos Sauvages chrétiens de s'entre-rendre les derniers devoirs de la sépulture, leur ayant ôté toutes les superstitions qu'ils avaient apprises dans le paganisme, nous leur avons laissé le reste qui ne sert qu'à entretenir l'union mutuelle qui existe entre eux, et même à donner la dévotion à ceux qui en voient les cérémonies.

Voici leur pratique : aussitôt que quelqu'un est mort, le capitaine fait un cri lugubre par tout le bourg, pour en donner avis. Les parents du défunt n'ont que faire de se mettre en peine d'autres choses que de pleurer leur mort, parce que chaque famille a soin d'ensevelir, faire la fosse, porter le corps, enterrer, et de faire le reste des frais de l'enterrement, devoir qu'ils se rendent réciproquement les uns aux autres en semblables rencontres.

L'heure venue pour faire l'enterrement, le clergé à l'ordinaire s'en va quérir dans la cabane le corps du défunt, paré de ses plus beaux habits, et ordinairement couvert par-dessus d'une belle couverture rouge toute neuve. Il ne se fait rien ensuite d'extraordinaire, qui ne se pratique pour les Français jusqu'à la fosse, où, lorsqu'on est arrivé, la famille du défunt qui, jusqu'alors, n'avait eu qu'à pleurer, déploie toutes ses richesses, dont elle fait divers présents par le moyen du capitaine, qui, après avoir prononcé une espèce d'oraison funèbre ordinairement assez courte, offre le premier présent à l'église, qui est communément d'un beau grand collier de porcelaine, afin que l'on fasse prier Dieu pour le repos de l'âme du défunt : ensuite il fait trois ou quatre présents, de tous les meubles du défunt, à ceux qui l'enterrent ; puis, quelques-uns aux plus intimes amis du mort. Le dernier de tous ces présents est celui que font ceux qui enterrent aux parents du défunt : enfin toute la céré-

monie se termine en mettant le corps en terre de la manière suivante. Il y a une grande fosse préparée, profonde de 4 à 5 pieds, capable de tenir plus de six corps, mais toute lambrissée d'écorces d'arbre dans le fond, et aux quatre côtés. Ils couchent le corps dans cette espèce de cave, sur laquelle ils mettent une grande écorce, en forme de tombe soutenue de quelques bâtons, qui portent sur la fosse en travers de peur qu'elle ne s'enfonce dans le tombeau, et afin de soutenir la terre qu'on doit jeter dessus. En sorte que le corps est là dedans comme dans une chambre, sans toucher en aucune façon à la terre. Enfin quelques jours après l'enterrement, les pleurs des parents ayant été un peu essuyés, ils font un festin pour ressusciter le mort, c'est-à-dire pour donner son nom à quelqu'autre, qu'ils invitent à imiter les belles actions du défunt, en même temps qu'il en prend le nom.

Or, pour revenir à ce pauvre enfant français après une si longue parenthèse, on ne fit rien de tout cela en l'enterrant; et cela surprit si fort les assistants, que le Père remarqua sur le visage de chacun d'eux une espèce d'indignation du mauvais traitement qu'on faisait à ce petit corps. C'est pourquoi, s'étant trouvé le lendemain dans une cabane, avec plusieurs Sauvages, du nombre desquels était notre bonne Tsaouenté, il s'adressa à elle, pour savoir ses sentiments sur ce qui s'était passé le jour précédent.

étant bien persuadé qu'il en recevrait quelque réponse favorable pour la Foi. « Hé bien ! lui dit-il, Tsaouenté, est-ce que tu n'as pas eu hier l'esprit mal fait (c'est leur façon de parler), aussi bien que les autres, lorsque tu as vu le peu de cérémonie que nous apportons à enterrer nos morts et le peu de soin que nous apportons à les mettre honorablement ? — Non, mon Père, répondit-elle ; au contraire, je jugeai que vous autres Français, vous aviez bien plus de connaissance de l'estime qu'il faut faire de chaque chose que nous qui enterrons nos morts avec tant de cérémonie. Car quand je vis hier les Français jeter de la terre sur les yeux, le nez, la bouche et les autres parties du corps de cet enfant ; je dis en moi-même : « Voilà justement ce que nos
 « Pères nous ont tant de fois enseigné, qu'il n'y
 « avait dans l'homme que l'âme qui fût précieuse ;
 « que pour le reste, ce n'était que terre et poussière, et par conséquent le corps étant séparé de
 « l'âme, il ne doit plus être séparé de la terre,
 « n'étant lui-même que terre. »

« Oh ! mes frères que nous n'avons donc guère d'esprit, nous autres (continuait-elle, adressant son discours à toute l'assemblée), lorsque nous méprisons si fort notre âme, qui est éternelle, pour accorder à notre corps toutes ses petites commodités, lui qui n'est que terre, et doit bientôt être réduit en poudre. » Ensuite elle fit un beau discours sur l'im-

mortalité et la noblesse de notre âme, auquel il n'y avait rien à ajouter.

Ce n'est pas que nous ayons aucun sujet de nous plaindre que nos Sauvages mettent toute leur dévotion à enterrer leurs morts avec honneur ; sans nul doute leur soin principal est de les conduire dans le ciel, et c'est pour ce sujet qu'aussitôt qu'ils ont un mort dans le village, ils font une communion générale pour le repos de son âme : et de plus, tous les quatrièmes dimanches du mois, ils communient tous généralement, à dessein de gagner l'indulgence que nous avons ici ces jours-là en faveur des âmes du purgatoire. C'est aussi pour ce sujet que le jour des morts s'est passé ici cette année avec tant de dévotion. Car dès l'après-midi du jour précédent, aussitôt qu'on commença à sonner pour les défunts, notre chapelle fut toute pleine de monde, qui ne désemplit que le lendemain bien tard ; au point que nous fûmes obligés de laisser notre église ouverte toute la nuit, pour satisfaire à leur dévotion ; et pendant cette nuit nos deux capitaines firent de temps en temps, sans en avoir été avertis, ce qu'avait fait autrefois saint François Xavier, et ce qu'on fait en plusieurs endroits de France, invitant par leurs cris tout le village à venir prier Dieu pour leurs parents défunts.

Au commencement de la Semaine-Sainte, Paule Gaiachinnon vint trouver le Père, et lui dit : « J'ai remarqué, mon Père, lorsque nous étions à Qué-

bec, que lorsqu'on allait adorer la croix le grand vendredi, il y avait un plat à côté du crucifix, et chacun faisait quelque petit présent à notre Seigneur attaché en croix pour notre amour. Pourquoi ne faisons-nous pas de même ici? Nous qui sommes dans le village de la sainte Vierge, et qui sommes ses enfants, ne devons-nous pas lui témoigner la part que nous prenons à son affliction? et ne devons-nous pas lui essayer, par quelques présents, les larmes qu'elle répand à la mort de son premier-né? Que si nos présents ne sont pas considérables, il ne lui seront pas moins agréables, eu égard à notre bonne volonté. »

Le Père mit un plat le vendredi saint, à l'adoration de la croix, pour contenter la dévotion de cette bonne femme. Elle commença toute la première à mettre dedans plus de 400 grains de porcelaine. Tous les autres l'imitèrent, et à la fin, il s'en trouva plus de 4,000, sans compter quelques canons de porcelaine, et quelques pièces d'argent qui y furent mises. Après midi, tous les anciens s'assemblèrent pour conférer ensemble comment ils pourraient faire pour reconnaître la bonté de notre Seigneur, et n'ayant de paroles plus expressives que les présents, ils lui présentèrent deux colliers de porcelaine, qu'ils mirent entre les mains du Père Chaumonot, qu'ils appelèrent à la fin de ce conseil pour cet effet. Tous ces présents sont d'autant plus con-

sidérables cette année, qu'ils ont été dans une si grande disette de vivres, qu'ils ont été obligés de vendre presque tout ce qu'ils avaient pour subsister.

En effet la famine qu'ils ont soufferte a été si extraordinaire, que je puis dire que, quinze jours après leur récolte de l'année passée, il n'y avait pas six familles dans tout ce village qui eussent du blé. C'est pourquoi nous avons bien à admirer la Providence de Dieu, qui ne délaisse jamais ses fidèles serviteurs, puisque, nonobstant cette famine si universelle, il les a cependant tous conservés, sans avoir permis qu'aucun de notre village soit mort cette année, soit de faim, soit d'autre maladie, sinon un pauvre misérable, dont nous parlerons sur la fin de cette relation. Et cette protection de la divine bonté paraît d'autant mieux que plusieurs Sauvages des autres nations sont morts de faim cette année en grand nombre; et que chez nos Hurons cela était autrefois si commun que, dans leur ancien pays, une famine semblable à celle-ci les ayant affligés, ils moururent presque tous.

Les charités, que nous leur avons rendues avec le secours que nous avons reçu de quelques personnes zélées pour le bien de notre Mission, ont empêché ce malheur qui serait infailliblement arrivé sans ces aumônes.

Et certes, il semble que cela a été envoyé à nos Sauvages par l'aimable Providence de Dieu, comme

une récompense de toutes les charités qu'ils ont exercées depuis quelques années envers plusieurs Français, qui se sont trouvés dans la même nécessité; puisqu'on a remarqué que ceux qui avaient fait autrefois plus de charités, ont été ceux qui ont le moins éprouvé la disette pendant cette année. Au reste, ils ont été si persuadés que Dieu leur rendrait avec usure ce qu'ils mettraient en la main des pauvres, que, précisément dans cette vue, Marie Gandigonra fit, sur la fin de l'année passée, une bonne aumône du peu qu'elle avait de blé aux pauvres de ce village. Comme elle communiquait son dessein à un oncle qui demeure avec elle, son oncle lui ayant représenté que, leurs champs n'ayant pas réussi, ils s'exposaient eux-mêmes à mourir bientôt de faim si elle était si libérale, elle répondit : « Mon oncle, c'est pour cette raison, parce que nos champs n'ont pas réussi et que nous sommes pour mourir de faim, que j'ai envie de faire des charités du peu qui nous reste, afin d'émouvoir Dieu, qui ne se laissera pas vaincre en libéralités, de nous rendre au centuple ce que je lui offrirai. » Et sur l'heure, touchée elle-même de ce qu'elle venait de dire à son oncle, elle apporta au Père une fois plus de blé qu'elle n'avait résolu, c'est-à-dire plus de deux minots, afin qu'il les distribuât aux plus nécessiteux. Le Père voulait la refuser, sachant sa nécessité à elle-même; elle le pressa si fort de cette raison, qu'il fût obligé d'accepter son présent.

Elle n'a pas été la seule qui ait fait des charités, même pendant cette année, nonobstant cette grande pauvreté. Quelques uns, en fort petit nombre, qui avaient encore du blé des années passées, en ont fait part aux autres, jusqu'à se réduire à n'en avoir plus pour eux-mêmes.

François Otachetak et Catherine Teouachennien, sa femme, qui ont autrefois si bien pratiqué cette vertu de charité, ne l'ont pas oubliée cette année, et se sont particulièrement fait remarquer en ce que je viens de dire; car tant qu'ils ont eu de quoi vivre, ils n'ont jamais pu se résoudre de le manger sans en faire part aux autres, nourrissant entre autres une famille tout entière dans leur cabane; et puis, ils ont été obligés eux-mêmes de vivre des aumônes qu'on leur faisait.

Un de nos Pères, offrant un jour à Marie Oouendraka, de qui il avait reçu quelques petits services, plusieurs boisseaux de pois, qu'on lui avait donné pour subvenir aux besoins de nos Sauvages, cette bonne femme lui répondit: « Mon père, je vous remercie de votre présent, mais je vous prie de m'excuser si je ne le reçois pas; j'ai, Dieu merci, encore un peu de blé d'Inde, et plusieurs dans notre village n'ont pas de quoi manger; ainsi, je vous prie de faire ce présent à quelqu'un qui en a plus besoin que moi. » Cette même femme, qui donnait autrefois jusqu'à douze et quinze minots de

son blé par aumône tout à la fois, rendant un jour compte de conscience à son Père spirituel, elle lui dit : « Vous savez, mon Père, que j'ai eu autrefois une querelle avec une telle de ce village; j'ai tâché aussitôt de chasser de mon esprit tout ce qu'il y avait pu avoir d'aversion pour cette personne; faisant cependant, dernièrement, réflexion sur mes actions, j'ai jugé qu'il y avait encore quelque petit reste de rancune, puisque, faisant dans mon esprit le tour du village, j'ai trouvé qu'il n'y avait que cette seule personne à qui je n'eusse pas fait une aumône de mon blé; ainsi, je m'en vais, si vous le trouvez bon, tout à cette heure, lui en porter pour vaincre ce reste de passion que je pourrais avoir contre elle. »

Que dirai-je de ceux qui font même des charités de ce qu'ils ont reçu par aumône, pour subvenir à leurs nécessités? Que, s'il y a quelque malade dans ce village, c'est pour lui les meilleurs mets, et ils s'arrachent, pour ainsi dire, le morceau de la bouche pour le lui donner. Un pauvre homme, qui a traîné fort longtemps, et qui n'est pas encore guéri, a bien senti les effets de ces charités, puisque, dans sa maladie, il a reçu non-seulement des vivres en assez grande abondance pour le nourrir, mais encore des chemises et des capots¹ tout neufs pour se couvrir.

1. *Capot*, espèce de cape ou de grand manteau d'étoffe grossière, où est attaché un capuchon. (*Dict. de l'Académie.*)

Il ne faut pas oublier ici le courage de Marie-Magdelaine Gachinnontés, qui, ayant appris que son frère qui est aux Outaouais, c'est-à-dire à trois ou quatre cents lieues d'ici, et qui n'est pas encore chrétien, avait dessein de lui envoyer un présent considérable, elle vint prier le Père de lui écrire qu'elle le remerciait de son souvenir et de la volonté qu'il avait de lui faire un présent ; qu'au reste, le présent le plus considérable qu'il pourrait lui faire serait d'apprendre qu'il eût embrassé la Foi, qu'elle le dégageait volontiers de toutes les promesses qu'il pourrait avoir faites de leur envoyer aucune autre chose, pourvu qu'il lui envoyât l'an prochain la bonne nouvelle qu'il s'est fait chrétien, et qu'il a été baptisé. Non-contente de cette lettre, cette bonne néophyte sachant que quelques canots parlaient de Québec pour l'endroit où il est, elle les alla attendre au passage, à deux lieues d'ici, pour les prier de dire à son frère qu'elle l'invitait à se faire baptiser, qu'à moins de cela elle perdait espérance de le revoir jamais, puisqu'en ce monde, lui étant déjà bien âgé, et elle étant vieille, ils ne pourraient pas se rencontrer dans un si grand éloignement ; qu'en l'autre monde ils seraient encore bien plus séparés ; elle, espérant aller au ciel comme chrétienne, et lui, devant nécessairement aller en enfer comme infidèle et obstiné dans son erreur.

Que si la divine Providence a conservé si précieusement

sement, comme je l'ai déjà dit, les habitants de notre bourg, qui se sont comportés en véritables chrétiens, qu'il n'y en ait pas eu un seul qui soit mort dans une famine si grande qu'ils ont endurée cette année, elle a bien su tirer vengeance d'un pauvre misérable qui, méprisant tous les bons mouvements de la grâce et tous les avertissements qu'on lui donnait, avait renoncé à la promesse qu'il avait faite à son baptême, et s'était laissé aller à de criminels désordres. Il se nommait Jacques Otratenkouï, Huron de nation, et allié par le lien du mariage à une des familles les plus ferventes d'ici, mais dont il ne suivait ni les exemples ni les avertissements. Il y a cinq ou six ans qu'il fut en danger de mort, malade de la petite vérole, et dans cet état, il avait reçu tous les sacrements, heureux s'il fût mort alors en bonne disposition, mais Dieu en avait disposé autrement, ou plutôt ses péchés détournèrent de dessus lui cette grâce du ciel. Il fallait que la mesure de ses infidélités fut pleine pour qu'il mourût. Il était d'un naturel fort sombre, et qui ne se communiquait pas facilement, sinon, lorsqu'il s'agissait de certaines matières peu chastes, sur lesquelles dit-on, il était fort éloquent. On avait remarqué qu'il n'avait guère de dévotion, et il l'a bien fait paraître dans le voyage qu'il entreprit l'été passé à Michillimakinac, dans lequel il est mort. Ce pauvre homme partit d'ici, disait-il, pour aller en traite à Nipissing, mais il alla

jusqu'à la Mission de Saint-Ignace, aux Étionnotés, qui est gouvernée par le P. Pierson. Sitôt qu'il y fut arrivé, le Père lui donna de bons avis, de la façon dont il devait se comporter parmi ses frères, qui n'étaient pas encore bien fermes dans la Foi. Tous les jours il le voyait et lui parlait en particulier pour l'exhorter et fortifier contre les assauts du diable et de la chair. Il garda quelque temps la promesse qu'il avait donnée au Père de combattre le démon, qui ne manquait pas de le tenter de ce côté-là ; mais il ne s'est pas servi une seule fois pour cet effet des sacrements, quoique le Père l'y exhortât fort souvent. C'est pourquoi, n'étant pas muni de ces préservatifs, si nécessaires dans ces sortes d'occasions, il quitta tout d'un coup et la Prière, et sa première femme qu'il avait à Notre-Dame de Lorette, pour prendre en ce pays-là une seconde femme qui n'était pas encore chrétienne, mais seulement catéchumène. Depuis, le Père, de qui il fuyait l'abord, ne lui parla que deux ou trois fois, mais toujours avec beaucoup de charité et de compassion, le priant de se reconnaître et d'avoir recours à la miséricorde de Dieu ; il fit la sourde oreille à toutes ces remontrances, et son cœur s'endurcissant contre toutes les attaques qu'on lui pourrait donner sur ce sujet, il se ferma lui-même la porte de la miséricorde de Dieu, se fermant la porte de l'Église volontairement, et renonçant à sa Foi dans la réso-

lution de ne plus aller prier Dieu. Quelques mois après, il partit pour la chasse d'hiver sans se reconnaître, et emmena avec lui cette femme et une petite fille qu'elle avait ; il tomba malade dès le commencement et traîna tout l'hiver, sans jamais avoir recours à Dieu et à la prière. Mais c'était trop pour que le ciel ne tirât enfin vengeance de ce misérable. Le Père apprit, sur la fin du mois de Mars, que ce pauvre homme était à deux journées du village, malade à mort. Il part aussitôt de grand matin pour aller guérir son âme qui était encore plus malade que son corps : mais ce fut trop tard ; car le soir du même jour qu'il partit, il apprit en chemin qu'il venait d'expirer et qu'il était mort comme un Judas, avec le désespoir de son salut.

Voici quelques circonstances de sa mort, que rapportent ceux-mêmes qui y ont assistés. Il perdit la parole trois jours avant celui où il rendit son âme à Dieu, toujours assisté par sa seconde femme qui resta auprès de lui jusqu'à son dernier soupir. Cinq jours avant sa mort, il dit adieu à tous les assistants : « Nous nous allons séparer, leur dit-il, je vais faire un grand voyage dans l'enfer, où je serai éternellement malheureux. »

Et peu de temps après, un charbon ardent ayant jailli sur son bras, je ne sais comment on lui dit : « Mon frère, le feu te brûle.

— N'importe, répondit-il, qu'il demeure-là, aussi

bien en vais - je souffrir bien d'autres en enfer. »

On l'invita à recourir à Dieu, et à lui demander pardon. Il répartit que son péché était trop grand pour l'obtenir, vu principalement qu'il n'y avait pas là de Robe noire pour l'assister et lui effacer son péché. Hélas! si le Père eût eu à temps connaissance de sa maladie mortelle! Mais le malheureux avait lassé la miséricorde de Dieu, et il s'en était rendu indigne par son endurcissement.

Nous avons appris d'une bonne chrétienne, qu'elle dit l'automne passé à ce pauvre Sauvage, lorsqu'il commençait à se comporter mal : « Je ne te vois plus à l'église, d'où vient cela? ta venue nous a bien réjouis, nous autres, qui ne faisons que commencer à apprendre ce que c'est que la Foi, et qui ne l'avons pas encore bien enracinée : nous pensions que tu nous donnerais bon exemple, toi qui es chrétien depuis si longtemps, et qui vis au milieu du Christianisme ; mais je ne vois pas que tu fasses autrement que ceux parmi nous qui n'ont pas encore d'esprit. »

Il répondit en riant : « Tu as raison, mais qu'y ferions-nous? Pour moi, je n'ai point d'esprit ; je veux souffrir cet hiver, après quoi le printemps revenu, je ferai pénitence, et me repentant de mon péché, je me raccommode avec l'Église, et mon péché me sera pardonné. »

Hélas! il n'a été qu'à demi-prophète. Il a effective-

ment bien souffert l'hiver passé de la maladie, mais il souffre encore, et souffrira pendant toute l'éternité. Le printemps venu, il n'a pas eu le loisir de rentrer en lui-même; ah! que le malheureux s'est bien trompé, qui pensait avoir le temps de faire pénitence après l'hiver, et pendant l'hiver, il a eu une maladie qui l'a entraîné dedans l'enfer.

Je prie Dieu que notre Mission, et tous les pécheurs profitent d'une fin si funeste, et se souviennent de cette belle parole de saint Isidore : « On doit se hâter de revenir à Dieu par la pénitence, quand on le peut ; car si on ne le veut pas lorsqu'on le peut, on ne le pourra pas quand on le voudra, mais trop tard. ¹ »

Depuis la relation écrite, il est arrivé une guérison surprenante qui mérite d'être jointe ici pour nous consoler un peu de la perte de ce pauvre misérable dont nous venons de parler.

Marie Oouendraka, étant en son champ de blé d'Inde, éloigné du village d'environ une lieue, elle tomba malade d'une grosse fièvre, accompagnée de pleurésie, qui l'obligea de retourner ici, ce qu'elle fit avec bien de la peine.

Le P. Vaillant, ayant appris son retour et sa maladie, l'alla visiter, et après l'avoir entretenue de Dieu quelque temps, il lui parla de lui procurer des remè-

1. Festinare debet ad Deum pœnitendo, unusquisque dum potest, ne si cum potest noluerit, cum tarde voluerit, non possit.

des nécessaires à son mal, à quoi elle répartit qu'étant déjà âgée (elle avait environ cinquante ans), il ne fallait pas tant se mettre en peine de sa santé, et que le paradis, où elle espérait aller après sa mort, valait bien plus que la vie qu'on lui voulait prolonger. Cependant on la saigna sur l'heure même, et quelque temps après, on la saigna deux autres fois en un jour, après quoi elle se porta un peu mieux, et même elle s'assoupit, en sorte cependant qu'elle entendait tout ce qui se passait dans sa cabane, ce qui fit résoudre le médecin à la saigner pour une quatrième fois; ce qui se fit le matin; et l'après-dîner du même jour, qui fut le sixième de la maladie, nos deux Pères l'étant allé visiter, ils la trouvèrent avec un grand redoublement de fièvre, ne pouvant plus parler ni quasi respirer, ni même ouvrir les yeux qu'avec bien de la peine pour regarder les objets, sans pouvoir les discerner. Sa faiblesse devint si grande qu'elle ne pouvait plus se remuer, et elle n'avait pas même assez de forces pour attirer sur soi sa couverture.

Le P. Chaumonot la voyant si bas, eut recours à Dieu, pour obtenir de lui la guérison de cette pauvre femme; engagea les deux enfants de la malade, qui étaient là présents, à la lui demander par les mérites de la Sainte-Vierge; et il leur fit promettre de réciter, neuf jours durant, le chapelet dans notre chapelle de Lorette, si la malade retournait en santé. Sur les quatre heures du soir, elle s'assoupit dere-

chef, en sorte qu'elle ne sait elle-même, si elle dormait ou si elle veillait, tenant néanmoins les yeux toujours fermés; et pour lors, il lui sembla sentir la présence de deux personnes à ses côtés. Celle qui était au côté droit, lui dit : « Prends ma robe, afin que je te guérisses. » Elle, craignant que ce ne fût une illusion, refusa de le faire, et en même temps, cette même personne, lui passant cette robe dessus son visage, ces deux personnes parlant toutes deux ensemble, elles lui dirent : *annen onne onsesarik*, « ma mère, vous voilà guérie. »

Cette bonne femme ne sait point comment étaient faites ces deux personnes, ni comment elles étaient vêtues, ni même de quelle matière ou couleur était cette robe, dont elle fut touchée. Ce qu'elle sait, c'est qu'étant revenue de cet assoupissement, elle crut que c'était un songe, jusqu'à ce qu'effectivement, faisant réflexion sur soi, elle ne sentit aucun mal de tête, aucune douleur du corps, aucune pointe de pleurésie, ni même de faiblesse. Elle se lève promptement, elle s'habille sans peine, elle marche dans sa cabane, elle sort dehors, elle se promène sans difficulté, et comme si jamais elle n'avait été malade. Sa fille, qui était seule alors dans la cabane, et qui lui vit faire tous ces tours, crut d'abord qu'elle était tombée en délire, mais elle fut rassurée par sa mère qui lui raconta sa guérison, et lui envoya quérir le P. Chaumonot, pour lui racon-

ter le tout, et pour se mettre hors de peine, car elle appréhendait toujours que ce ne fût quelque illusion.

Le Père y alla sans savoir rien de tout ce qui s'était passé, et entrant dans la cabane, il fut bien surpris de la voir sur son séant; mais il le fut encore plus quand il la vit se lever debout fort lestement, et faire la révérence, lui disant d'une parole dégagée : « Bonjour, mon Père. » D'abord, il jugea aussi bien que sa fille que la malade était en délire. Il la fit incontinent donc asseoir, craignant qu'elle ne se livrât à quelques extravagances, et lui dit de se tenir en repos et en silence, de peur d'augmenter son mal. « Quel mal? répliqua-t-elle, je n'ai plus de mal; je suis guérie. » Plus elle parlait, plus le Père se confirmait qu'elle extravaguait, jusqu'à ce qu'elle lui eût raconté le tout en secret, de peur, dit-elle, de tomber en vanité, parce que j'appréhende que cette soudaine guérison ne soit un stratagème du démon pour me perdre, voyant qu'il lui reste si peu de temps à me tenter.

Le Père ayant ouï ce qui s'était passé, l'assura que ce n'était point illusion, mais que très-probablement la Sainte-Vierge, à qui les deux enfants avaient promis une neuvaine de chapelet dans la chapelle de Lorette, avait eu la bonté d'envoyer deux autres de ses enfants qui sont morts comme de petits anges, il y a déjà quelques années, pour lui rendre la santé; puis il l'amena dans la chapelle remercier sa bien-

faitrice, et faire offre à Dieu de sa nouvelle vie, pour ne l'employer plus qu'à son service.

Comme elle sortait de sa cabane pour cet effet, elle rencontra son fils, âgé d'environ vingt ans, qui ne savait encore rien de cette guérison, et qui, l'ayant aperçue sortir avec un visage gai, s'enfuit et s'alla cacher, car il s'imaginait que c'était un spectre, en se rappelant l'état où il l'avait laissée quelque temps auparavant. Dès le soir, tout le monde fut d'autant plus surpris de la voir assister au salut du Saint-Sacrement, à deux genoux, sans aucune peine, que le même jour on était allé prier Dieu dans sa cabane, selon la louable coutume de ce village, comme pour une moribonde; et à la sortie de l'église, elle affirma qu'elle n'avait senti aucune incommodité ni faiblesse depuis cette guérison. Au reste, deux raisons font juger que cette guérison a été opérée par une spéciale faveur du ciel : la première, est l'état où l'avait réduite la maladie, qui lui faisait éprouver des douleurs si aiguës et la tenait dans une si grande faiblesse, qu'elle n'osait ni ne pouvait pas même se remuer. Or, de revenir en un moment d'un tel état en une santé telle que je viens de le dire, même après quatre saignées en moins de de deux jours, je ne pense pas que cela se puisse faire naturellement sans aucun remède.

La deuxième raison est la bonne et sainte disposition dans laquelle elle souffrait son mal, en y exer-

çant quasi toutes les vertus chrétiennes dont une personne malade est capable. Elle s'était détachée de tout ce qui la pouvait empêcher de penser à Dieu : Ayant, dès le second jour de sa maladie, disposé du peu de hardes qu'elle avait, en faveur des pauvres du village, ne s'étant réservé qu'une méchante couverture pour être ensevelie après sa mort ; elle avait dit adieu à ses enfants et leur avait donné ses instructions qu'ils devaient garder après sa mort, qui tirèrent les larmes des yeux de toute l'assemblée. Elle avait fait un sacrifice à Dieu de sa propre vie, dans une grande indifférence de vivre ou de mourir, selon son bon plaisir. Elle était entièrement résignée à la mort, qu'elle attendait avec assurance et grande joie. Elle souffrait en outre les douleurs les plus cuisantes avec une patience admirable, unissant et comparant continuellement ses souffrances avec celles que Notre-Seigneur a endurées en sa passion. Enfin, elle avait une présence continuelle de Dieu et de la Sainte-Vierge, à qui elle avait particulièrement recours dans ses plus grandes douleurs ; tout cela, dis-je, joint à la neuvaine de ses deux enfants, n'aura-t-il pas pu exciter le cœur de la Sainte-Vierge à obtenir de son cher Fils une guérison miraculeuse, en faveur d'une si généreuse chrétienne ?

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE

AUX MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

Pendant les années 1676 — 1677

Envoyée par le R. P. CLAUDE DABLON

Supérieur général de ces missions

AU R. P. CLAUDE BOUCHER

Assistant de la Compagnie de Jésus pour la France, à Rome.

Les documents d'après lesquels nous publions la relation des années 1676-1677 se trouvent intégralement les mêmes dans la collection canadienne et dans la collection romaine.

Il n'y a de différence que dans le titre que nous donnons d'après la collection des Missions de la Nouvelle-France qui est conservée aux archives du Gesù, à Rome.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX MISSIONS IROQUOISES

PENDANT L'ANNÉE 1676.



La guerre, dont les Iroquois menacent les Français, expose les Pères qui sont chez ces Sauvages à un danger imminent d'être massacrés, et de plus elle apporte du retardement au progrès de l'Évangile.

Ces barbares, depuis qu'ils ont enfin exterminé les Andastoguéés, qui leur tenaient tête depuis plus de vingt ans, sont devenus si insolents qu'ils ne parlent que de casser la tête aux missionnaires pour donner commencement à la guerre. L'ivrognerie, qui est horrible parmi eux, leur inspire une licence effrontée de tout entreprendre.

Les Iroquois supérieurs, c'est-à-dire ceux dont les terres sont plus éloignées des habitations françaises, spécialement les Sonnantouans et les Oïgouins sont les plus orgueilleux et les plus insolents de tous ;

ils vont jusqu'à courir après les missionnaires, la hache à la main, les poursuivant à coups de pierres, renversant leurs chapelles et leurs petites cabanes, et leur faisant mille autres sortes de traitements les plus indignes.

Les Pères souffrent tout et sont prêts à tout, sachant bien que les apôtres n'ont pas planté la Foi dans le monde autrement que par les persécutions et par les souffrances. Ils ont pourtant une grande consolation dans l'état pitoyable où ils se trouvent, c'est de voir les fruits que Dieu en tire pour sa gloire et pour le salut de ces mêmes Sauvages dont ils sont si maltraités. En effet, depuis un an que ces brouilleries ont commencé, ils ont baptisé plus de trois cent cinquante Iroquois, desquels, outre vingt-sept adultes, il y a cent soixante et onze enfants morts après le baptême, qui est un gain certain pour le ciel.

Je ne peux extraire autre chose des lettres des PP. de Carheil, Pierron, Raffeix et Garnier, qui sont parmi les Iroquois supérieurs ; leur plus grand et quasi leur unique emploi est de souffrir et, pour ainsi dire, mourir à tout moment, sous le coup des menaces continuelles et des insultes que ces barbares leur font sans relâche. Ils ne laissent pas, malgré tout cela, d'enlever encore bien des âmes à l'enfer. Le P. Pierron, pour sa part, a baptisé depuis un an quatre-vingt-dix de ces Sauvages, presque tous en-

fants, dont cinquante sont morts après le baptême.

Le P. de Carheil écrit d'Oïgouin que le gain de cette année est, pour le spirituel, de trente-huit Iroquois baptisés, dont six sont adultes, et de trente-six, qui sont morts après le baptême, tous enfants, à l'exception de trois grandes personnes. En un bourg des Sonnontouans¹, où est le P. Garnier, il y est mort, depuis un an, quarante enfants et quatorze adultes baptisés. Pour le P. Raffeix, qui est en un autre bourg des Sonnontouans², il mande qu'il a bien profité d'un rhume dont Dieu a châtié ces habitants barbares et qui leur a enlevé, en un mois, soixante petits enfants. « Je ne me suis pas épargné, afin de pouvoir leur procurer la grâce du baptême, ainsi qu'à ceux des adultes que Dieu fit connaître être siens dans le cours de la maladie meurtrière. »

Les Pères, qui demeurent chez les Iroquois inférieurs, à Agnié, à Onneïout et à Onnontagué, n'éprouvent pas une persécution aussi générale et aussi continuelle; ils ont même avancé beaucoup parmi ces Sauvages l'œuvre et le royaume de Dieu. On pourra en juger par les lettres de ces missionnaires, dont nous donnons ici des extraits.

1. Dans les relations précédentes, ce bourg est appelé *Mission de Saint-Michel*.

2. Bourg ou *Mission de l'Immaculée-Conception*.

Extrait d'une lettre du P. Jacques Bruyas, supérieur des Missions iroquoises, écrite à Agnié, le 31 juillet 1676.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

J'obéis au commandement que votre Révérence m'a fait de lui écrire en détail ce qui se passe dans la Mission d'Agnié. Je lui mandai, l'année dernière, que Dieu m'avait fait la grâce de baptiser un ancien des plus considérables de ce bourg, duquel la ferveur et le zèle me faisaient espérer de voir bientôt cette Église augmenter en nombre et en ferveur. En effet, elle ne fut jamais plus féconde qu'en ce temps-là ; mais, ô que les jugements de Dieu sont impénétrables à la faiblesse de nos esprits, et que les desseins de sa Providence sont adorables ! Pierre Assendasé, qui est le néophyte dont je parle et qui semblait devoir être la pierre fondamentale de cette Église, lui a été enlevé lorsque sa personne lui eût été plus nécessaire. Ce bon néophyte, qui donnait de de si grandes espérances, nous fut ravi le mois d'août 1675, après avoir été éprouvé de Dieu d'une maladie d'environ six mois, pendant laquelle il a donné de grandes preuves de sa constance, n'ayant jamais voulu souffrir que les médecins du pays fissent rien auprès de lui. Vainement ses proches et les principaux du bourg, qui le regardaient comme la

meilleure tête qui fut parmi eux, et qui craignaient avec raison que sa mort ne fût la ruine de leur pays, l'en avaient sollicité ; il était demeuré inflexible. Il me disait toujours : « Je veux mourir chrétien, et tenir la parole que j'ai donnée à Dieu dans mon baptême, auquel je n'attribue point ma mort, comme mes parents se l'imaginent faussement.

« Nous mourrons tous, ajoutait-il, et les infidèles mourront aussi bien que moi. Il y a un Dieu qui a mis les bornes à ma vie, il fera de moi ce qu'il lui plaira ; j'accepte volontiers tout ce qui vient de sa main, soit la vie, soit la mort. » C'est dans ces sentiments qu'il est passé à une meilleure vie. J'aurais sujet de le regretter, si je n'étais moralement assuré de son bonheur, et si je n'espérais qu'il priera Dieu dans le ciel pour ses compatriotes. En effet, peu de jours après sa mort, je baptisai trois adultes ; beaucoup d'autres infidèles moribonds ont reçu la même grâce, et j'en compte des uns et des autres environ cinquante depuis un an.

Extrait d'une lettre du P. Jacques de Lamberville, écrite de Gannaougué ¹ le 6 mai 1676.

Quoique je ne sois pas encore très-versé dans la langue des Iroquois, chez qui je ne suis que depuis un an, et par conséquent que je ne puisse pas m'occuper à leur conversion autant que je le voudrais, Dieu n'a pas laissé d'avoir pitié de quelques-uns de ces Sauvages qui sont sous ma conduite. J'ai baptisé treize personnes avant Pâques, en deux mois; et sept depuis lors, en fort peu de temps. La mort de deux adultes m'a donné bien de la consolation. Le premier était âgé de près de quarante ans; il s'était arrêté chez les Flamands ², nos voisins, mais Dieu l'en a retiré pour son salut par une fièvre lente, qui l'a obligé de venir chercher ici quelque soulagement au milieu de ses parents. J'en ai pris soin, et je l'ai assisté en tout ce que j'ai pu. Ces bons offices l'ont gagné et l'ont engagé à m'écouter volontiers, toutes les fois que je lui parlais de son salut. Je le faisais prier Dieu tous les jours, et il s'y portait de lui-même si volontiers, qu'il me querellait agréablement quand je passais quelques jours sans le voir; ce qui m'arrivait quelquefois, à cause des courses que j'é-

1. Gannaougué, ou *Gandahouagué*, une des principales bourgades du pays des Agniers.

2. Les Hollandais de la Nouvelle-Orange.

tais obligé de faire en un village proche d'ici, dont je suis aussi chargé. Notre malade baissait de plus en plus, et sa ferveur s'augmentait, de sorte qu'il me dit un jour : « Tu n'as pas pitié de moi, tu me laisseras mourir sans baptême ; ne diffère point davantage, baptise-moi au plus tôt, car je ne serai pas longtemps sans mourir. » Le voyant en cette disposition, je l'instruisis encore deux ou trois jours, et le baptisai ensuite. Dès lors, il ne cessa plus de prier tous les jours jusqu'à ce qu'il ne pût plus parler. La conversion du second adulte est un trait particulier de la grâce divine et une faveur particulière obtenue par les mérites du P. Isaac Jogues, qui a ici répandu son sang pour la querelle de Dieu, ayant été massacré par ces barbares en haine de la Foi. Cet homme dont je parle était malade depuis huit mois ; ses parents avaient usé de toutes les jongleries imaginables, aussi sont-ils les plus superstitieux du pays, jusque-là que la grand'mère de ce malade se dit sœur du Maître du ciel ; je ne savais comment l'aborder, l'entrée de sa cabane m'était entièrement fermée. En cette extrémité, j'eus recours au V. P. Jogues auquel je recommandai cet homme, et incontinent après les portes de sa cabane me furent ouvertes, ce qui me donna moyen de l'instruire et de le baptiser. Il me consola beaucoup par sa ferveur à prier Dieu qu'il conserva jusqu'à la mort, et d'une manière bien extraordinaire.

Depuis un an que je suis ici , j'ai baptisé près de cinquante personnes, dont neuf ou dix sont heureusement mortes après le baptême. Trois ou quatre m'ont échappé : deux enfants et une vieille femme, qui, malgré nous, sont morts sans baptême ; le cœur m'en saigne, et j'en suis inconsolable.

Extrait d'une lettre du P. Pierre Millet écrite à Onneïout, bourgade des Iroquois, le 1^{er} juin 1676.

On peut dire sans exagération que, pendant cette année, le service de Dieu s'est bien augmenté, et le culte du démon bien diminué en cette Mission ; deux choses y ont contribué.

La première a été la conversion et le baptême solennel d'un des plus considérables de cette nation, nommé Soënrèse. Ce Sauvage avait fait de grandes instances pour obtenir la grâce du baptême, et après l'avoir demandé en présence de tous ses parents, qui sont en grand nombre et des plus considérables, il l'a reçu le premier jour de l'an, et a déclaré hautement à nos principaux chrétiens qui y assistaient, qu'il renonçait à toutes les superstitions du pays, et qu'il voulait désormais vivre et mourir en parfait chrétien.

La deuxième, qui contribue beaucoup au progrès de la Foi, est la Sainte-Famille que j'ai établie ici de-

puis un an, et dans laquelle je n'admets que ceux et celles qui se rendent le plus recommandables par leur piété et leur ferveur à pratiquer les devoirs du Christianisme, par leur zèle à faire baptiser et instruire leurs enfants, par leur charité envers le prochain, par le courage qu'ils montrent à combattre les superstitions et à résister aux mauvaises coutumes du pays. Voilà ceux qui composent la Sainte-Famille; toutes nos prières et dans les assemblées les charités que nous faisons pratiquer se rapportent à gagner à Dieu les parents de nos chrétiens qui ne le sont pas encore, et nous voyons par la grâce de Dieu un très-bon succès de cette dévotion, car la Foi commence à s'affermir et à s'étendre de plus en plus.

Nous en sommes aussi redevables aux prières et charités des personnes de vertu qui portent jusqu'ici le zèle qu'ils ont pour le salut de nos pauvres Sauvages. Votre Révérence m'a extrêmement consolé de m'envoyer les noms de nos bienfaiteurs pour lesquels nous faisons prier nos nouveaux chrétiens, ce sont eux qui nous ouvrent la porte des cœurs et qui nous facilitent la conversion de ces peuples.

Les affaires se brouillent bien du côté des Sonnon-touans qui veulent faire la guerre aux Français. Plaise à Dieu que cela ne trouble point les progrès que fait ici le Christianisme !

Extrait d'une lettre du P. Jean de Lamberville, écrite d'Onnontagué, bourgade iroquoise, le 18 janvier 1676.

Ce sera aussi bien de nos quartiers que de l'Europe que Votre Révérence entendra parler de guerre. Nos Iroquois en ont toujours l'esprit possédé, et il n'y a nulle apparence qu'ils cessent de tuer les hommes (comme ils disent), tandis qu'ils en trouveront dans les bois.

Ils emmènent actuellement cinquante captifs de deux cents lieues d'ici, à qui ils ont laissé la vie, parce qu'ils les destinent à travailler leurs terres. Ils n'en ont pas agi de même à l'égard de quelques prisonniers qu'ils ont faits dans la guerre qu'ils ont actuellement avec les Loups¹. Ceux d'entre ces captifs qu'on a amenés ici ont été cruellement brûlés ; mais aussi ont-ils eu le bonheur de recevoir le baptême, que j'ai pu leur administrer avant leur mort. Un de ces malheureux me pria, lorsqu'il était déjà à demi-brûlé, de revenir auprès de lui pour lui faire prier Dieu. Je fus sensiblement touché de lui voir faire le signe de la croix au milieu des flammes, où il professa humblement et à haute voix qu'il mourait chrétien au milieu de cette cruelle boucherie.

Nous avons toujours à combattre les jongleurs,

1. Loups, ou Mahingans.

qui nous sont opposés, parce que nous les décrédissons, et que nous faisons voir que toutes les charlataneries dont ils usent pour guérir les malades ne sont que sottises et impertinences. On en a eu dernièrement un exemple dans la guérison qu'ils entreprirent d'une fille qui était devenue folle au point qu'elle courait les rues. Pour réussir dans leur dessein, ils persuadèrent à ses parents qu'elle avait vu neuf festins en songe, et que si ces festins avaient lieu, elle guérirait. Ceux-ci y consentent, et font de tous côtés de grands amas de viande pour accomplir parfaitement ces songes. Nos grands Esculapes, dont le dessein était de faire bonne chère, préparèrent un grand cercle d'écorce où la folle fut placée, et disposèrent tout à l'entour sept ou huit personnes, qui faisaient sonner de petites calebasses pleines de pois. Les jongleurs se mirent aussi dans le cercle, où ils brûlèrent du pétun, les uns en l'honneur du cerf, les autres du hibou, d'autres de l'ours, contrefaisant tous la voix de la bête à qui ils offraient cet espèce de sacrifice. Ensuite celui d'entre eux qui était le plus versé dans l'art de la jonglerie fit des incisions aux tempes de la malade d'où il suçait le sang, qu'il rendait, tantôt avec des dents d'ours, tantôt avec des cheveux d'homme et du poil de cerf qu'il avait cachés dans sa bouche, et qu'il faisait sortir comme s'ils eussent été des sorts qu'on avait jetés sur cette fille. On fit de grands remerciements à ces

braves médecins, mais la malade n'en fut pas plus sage ; du reste cela n'était que le prélude des neuf festins auxquels ils devaient avoir la meilleure part.

Les deux premiers commencèrent par une cérémonie assez ordinaire parmi ces peuples, par laquelle tous ceux qui avaient songé quelque chose, pendant l'année, venaient dans la cabane de la folle y faire deviner leurs songes pour en avoir l'accomplissement. Cette fête dura deux jours, et tous ceux qui voulurent se tirer de la nécessité où ils étaient de blé, de viande, de nattes, de robes d'ours ou de tigre et de choses semblables, n'avaient qu'à dire qu'ils les avaient songés, aussitôt on leur en donnait. Il s'y trouva une femme assez impertinente pour chanter qu'elle avait rêvé ma soutane et qu'elle mourrait si je ne lui en faisais présent. Il ne me fut pas difficile de répondre à ces sottises, et à celui qui m'en vint porter parole ; je pris de là occasion pour les désabuser de la folle persuasion où ils sont que l'accomplissement de leurs songes est un moyen de prolonger la vie.

Le troisième festin fut une mascarade de gens habillés en ours, qui dansaient d'une manière assez surprenante.

Le quatrième était une espèce de querelle dans laquelle on se jeta des cendres les uns aux autres.

Le cinquième fut une danse qui se faisait sur un air assez agréable.

Au sixième, on s'entrejetait des sorts et puis on se les ôtait. Voici comment : Les conviés étaient couverts de plumes depuis les pieds jusqu'à la tête, ils étaient tous masqués, et pendant qu'ils se préparaient à la cérémonie, quatre femmes d'un côté, et quatre de l'autre racontaient, en chantant et remuant en cadence leurs calebasses, que toute cette action avait été inspirée par le génie du songe. Toutes choses étant en état, huit masques sortirent de la cabane suivis de huit autres qui portaient des sacs pleins de sorts, et ayant pris chacun leur poste ; ils se rangèrent comme en bataille dansant au son des calebasses ; huit d'un côté, huit de l'autre étaient sur une ligne et représentaient un combat. Ils firent leurs approches toujours en cadence, puis ils commencèrent tous à six pas les uns des autres par se jeter des sorts emplumés, après quoi ils se mêlèrent, et dans cette mêlée on voyait les uns tomber à demi-morts, les autres se débattre, et se rouler par terre ; quelques-uns devenaient ou frénétiques, ou aveugles, ou frappés d'autres sortes de maladie, par la violence des sorts qu'on leur jetait, jusqu'à ce que les victorieux jetant des contre-sorts guérissent les ensorcelés par des vomissements contrefaits et par des cataplasmes qu'ils leur appliquaient ; il s'en trouva néanmoins d'incurables qu'il fallut rapporter en leur logis.

Le septième festin fut une danse de guerriers vêtus en Américains du Sud.

Les huitième et neuvième n'étaient pas honnêtes, ce qui m'obligea de m'y opposer par les voies ordinaires, c'est-à-dire par des présents. Je le fis en leur remontrant que ces sortes de festins attireraient tôt ou tard la colère de Dieu sur eux, et tant s'en faut qu'ils contribuassent à la guérison de leurs malades, qu'au contraire ils leur causeraient la mort par une juste punition du ciel. Ce fut en effet ce qui arriva à cette folle pour laquelle ils le faisaient ; car elle mourut peu après cette ridicule cérémonie, que je n'ai rapportée que pour faire voir la folie et l'aveuglement de ces pauvres barbares.

Il est vrai que tous ne sont pas dupes ou esclaves de ces charlataneries. Garakontié, qui est ce brave capitaine chrétien dont on a déjà parlé plusieurs fois, s'est opposé de tout son pouvoir à toutes ces superstitions. Il témoigna encore dernièrement combien il en avait d'éloignement en présence des plus considérables du bourg. Dans ce dessein il a fait trois festins solennels ; dans les deux premiers, il déclara d'abord aux assistants qu'il n'avait pas *songé*¹ ces festins auxquels il les avait invités, et qu'il avait renoncé à toutes ces superstitions inutiles ; ensuite, il déclama fortement contre les excès de bouche qui se font dans les *festins à tout manger*².

Dans le troisième, comme il était fort vieux, il

1. *Songé*, vu en songe ou rêvé.

2. Repas superstitieux où on ne doit laisser aucun reste.

chanta sa chanson de mort; il salua le Maître de la vie qu'il reconnaissait pour le souverain de nos fortunes, et de qui dépendait notre vie et notre mort, et non pas des songes. Il salua aussi Monseigneur l'Evêque du Canada et les autres personnes considérables du pays, leur disant, comme s'ils eussent été présents, qu'il voulait mourir chrétien, et qu'il espérait qu'ils prieraient Dieu pour lui; enfin, il fit publiquement sa profession de foi, et désavoua toutes les erreurs dans lesquelles il vivait avant son baptême. Pendant tout son discours, les conviés mangèrent en grand silence et écoutèrent avec une attention admirable.

Ses ennemis et les infidèles ne goûtèrent pas cette sorte de chanson, et dirent que la Foi lui avait renversé l'esprit. Ils font tout ce qu'ils peuvent par leurs méchants discours pour le rendre odieux et méprisable, mais il se soutient toujours par la force de son esprit, et conserve son rang et sa réputation, qui est telle que, quand on parle de lui, on se contente de dire l'Ancien ou le Considérable, sans le nommer autrement.

Il se trouva à Noël à la messe de minuit pendant un très-grand froid, où lui, sa femme et quelques autres personnes, une femme entre autres venue de plus d'une demi-lieue pendant la nuit à travers les neiges, firent leurs dévotions. Il s'entretint avec moi fort longtemps des principaux mystères de notre

sainte Religion, principalement de l'adorable Sacrement de l'eucharistie et de la Passion de Notre-Seigneur, pour laquelle il éprouve de grands sentimens de piété.

Il est ravi quand il sait que quelque personne décédée a reçu le baptême ; il m'avertit soigneusement lorsqu'il apprend qu'il y a dans le bourg quelques malades, afin que je les exhorte à se faire baptiser.

Sept adultes sont morts depuis l'an passé, qui ont eu le bonheur, comme j'ai sujet de le présumer, de passer de la vie sauvage à celle des bienheureux. Un huitième mourut qui ne voulut jamais m'écouter, quelques instances que lui firent ses parents. J'ai aussi baptisé quarante-cinq enfans, dont près de quarante sont devant Dieu ; c'est la moisson la plus heureuse et la plus assurée.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX

MISSIONS DES OUTAOUAIS¹

PENDANT L'ANNÉE 1676.

Les Missions des Outaouais ont donné depuis un an à l'Église trois cent soixante-sept nouveaux fidèles, qui ont été tous baptisés avec les cérémonies ordinaires, à la réserve de quelques malades à qui on a été obligé de conférer ce sacrement dans les cabanes ou au milieu des bois. Dans tout ce nombre, il n'y a pas plus de soixante adultes, le reste sont des enfants qui, la plupart, sont allés au ciel après le baptême.

Les affaires du Christianisme se sont passées cette année à peu près comme les précédentes, c'est pourquoi je n'en dirai pas davantage. Je donnerai seulement ici l'extrait de quelques lettres des Pères qui

1. *Outaouacs, Ottawas, ou Algonquins supérieurs.*

travaillent en ces Missions pour la consolation de ceux qui les connaissent.

Extrait d'une lettre du P. Claude Allouëz, écrite de Saint-François-Xavier, le 26 mai 1676.

Depuis le printemps passé, je n'ai pu faire que des Missions volantes pour ne pas abandonner les unes en m'attachant trop aux autres. Dans le peu de temps que j'ai séjourné en celle des Mascoutins ¹ et des Miamis, Dieu m'a donné la consolation de trouver dans les cabanes deux enfants qui se mouraient; l'un était Miami et l'autre Mascoutin, je me hâtai de les baptiser avant leur mort, qui suivit de près. J'en avais baptisé auparavant trois autres qui s'étaient déjà envolés au ciel. La veille de mon départ, ma première hôtesse chez les Mascoutins reçut le même sacrement avec des sentiments de dévotion, et ne survécut que peu de temps à la grâce qui la faisait entrer dans l'Eglise. En quittant un de nos fervents chrétiens, nommé Joseph, capitaine d'une nation des Miamis, je lui donnai un petit crucifix et lui expliquai comme il s'en devait servir. Il le prit, le mit sur son cœur, et le serrant étroitement (car il n'est pas selon leurs coutumes de le baiser), il l'apostropha en des termes et avec un visage qui ne respi-

1. Autrement *Machkouten*, nation algonquine.

raient que tendresse et dévotion. Il le conserve bien chèrement et le tient avec respect au nombre des choses les plus précieuses qu'il possède.

Je ne sais si j'ai marqué l'année passée que, recommandant à quelques filles chrétiennes d'être bien vertueuses, conformément à la profession qu'elles faisaient du Christianisme, et qui demandait d'elles beaucoup plus de retenue et de modestie que de celles qui n'étaient pas baptisées, elles me montrèrent dessous leurs couvertures les griffes d'un aigle qu'elles tenaient pendues à leurs côtés, « comme un soldat porte son épée pour s'en défendre, me dirent-elles, contre l'insolence des Sauvages encore païens. »

Pour la Mission des Outagamis, où nous plantâmes l'an passé une croix au milieu de leur bourg, nous devons bien espérer de leur conversion, puisque Notre-Seigneur leur fait part de sa croix et qu'il les afflige en beaucoup de manières. Pendant l'hiver, ils furent défaits par les Nadouessis; l'été suivant leurs blés d'Inde gelèrent, et ils en recueillirent peu, et ce peu s'est pourri l'automne dans les lieux de réserve où ils l'avaient eaché. L'hiver passé, plusieurs sont morts de maladie; les Illinois ont fait contre eux des actes d'hostilité, et en ont enlevé plusieurs en captivité. Pendant les visites que j'ai faites chez eux, j'en ai baptisé dix-sept, entre lesquels il y avait deux adultes qui sont morts après le baptême. Des anciens chrétiens qui, dans cette Mission étaient au

nombre de cent quarante-quatre, il en est mort vingt-sept, et nous avons sujet de croire, vu leur foi et leur piété, que Dieu leur aura fait miséricorde.

Les Winipégoueks ¹ et les Sakis qui se sont arrêtés ici auprès de notre Église, pendant tout le Carême, venaient assidûment écouter nos instructions et prier Dieu; nous y avons baptisé sept de leurs enfants.

Extrait d'une lettre du P. Louis André, écrite de la baie des Puants, le 30 avril 1676.

La baie des Puants, qui est le lieu de ma Mission, comprend six nations répandues dans la profondeur et dans les deux côtés de la baie; elles sont éloignées les unes des autres plus ou moins, les unes de dix lieues, les autres de quinze ou plus, ce qui m'oblige d'être toujours en campagne, pendant l'été en canot, et pendant l'hiver sur les glaces, pour les aller instruire les unes après les autres. Je dirige quatre à cinq cents chrétiens dans cette baie; depuis ma dernière lettre du mois d'avril de l'année passée, j'ai augmenté cette église par le baptême de quarante-cinq personnes. Ce n'a pas été sans beaucoup souffrir de la part de ceux d'entre ces barbares qui ne sont pas

1. Autrement nation des *Puants*.

chrétiens. Un d'eux m'a brûlé ma petite maison que je m'étais bâtie près de son bourg, il l'a fait probablement pour apaiser la douleur qu'il a éprouvée de la mort de ses deux enfants qui furent tués il y a quelque temps par un Sauvage. L'un de ces enfants était baptisé et n'avait que trois ans, l'autre qui ne l'était pas était âgé de cinq à six ans. Comme j'étais entré un jour dans sa cabane et que j'y faisais faire les prières, tout près des ossements de ses enfants que j'ignorais être en ce lieu, il me dit : « As-tu de l'esprit ? » Je lui répondis : « Qu'en penses-tu ? — Je pense que tu n'en a pas, me dit-il ; mon enfant a été baptisé et a été tué. » Je lui déclarai que j'improuvais cette action et que j'avais blâmé l'assassin ; ensuite, je lui parlai du bonheur de celui qui avait été baptisé, de quoi il me parut assez satisfait ; mais quand je fus parti, il ne laissa pas de brûler ma cabane.

Après être demeuré quinze jours chez cette nation à qui on donna le nom de la *Folle-Avoine*¹, et y avoir baptisé six enfants, j'en suis parti pour aller instruire une autre nation qui n'a point de nom français, mais qui est appelée dans la langue des Sauvages Oliaraouatenon. J'y suis resté trois semaines et j'y ai donné le baptême à dix personnes ; puis, étant entré plus avant dans la baie, j'ai reçu dix-neuf de ces infidèles dans le sein de l'Église. Je m'arrêtai ensuite

1. Nation de la Folle-Avoine ou des *Maloumines*.

chez les Winipégoueks où douze enfants, et un vieillard qui mourut peu après, reçurent la grâce du sacrement qui fait les chrétiens. Je ne rapporterai point ici tous les troubles que le Démon m'a suscités, et comme il s'est servi des impertinences de quelques Sauvages pour se venger de la proie que je lui enlevais par ces baptêmes.

Nous avons vu cette année chez les Winipégoueks sept ou huit familles d'une nation qui est restée neutre entre nos Sauvages et les Nadouessis actuellement en guerre. On les appelle Aiara ou Mascoutins-Nadouessis. Leur bourgade, qui est à deux cents lieues d'ici du côté de l'Ouest, est fort peuplée, mais très-pauvre, puisque leurs plus grandes richesses sont des peaux de bœuf et des calumets rouges. Comme ils parlent la langue des Puants ¹, j'ai pu leur prêcher Jésus-Christ. Interrogés sur la mer de l'Ouest, ils ont répondu qu'ils n'en ont pas connaissance, bien qu'ils soient à douze journées au delà de la grande rivière appelée Mississipi. Mais ils assurent avoir vu des Sauvages qui disent avoir rencontré un grand lac, fort éloigné du côté du soleil couchant, dont l'eau est fort mauvaise.

Le même Père André a fait quelques remarques assez curieuses sur les marées de la baie des Puants

1. *Puants*, c'est-à-dire Winipégoueks.

où elles ont un effet très-sensible. Cette baie a plus de trente lieues de long sur sept ou huit de large en quelques endroits. Elle reçoit toutes ses eaux du grand lac Illinois, ou bien elle lui en envoie elle-même, les recevant de plusieurs rivières qui se déchargent dans son sein. Le Père a dressé un journal très-exact des marées d'hiver sous les glaces, et un autre des marées d'été; il a trouvé qu'elles sont peu réglées; que, dans l'espace de vingt-quatre heures, il y a tantôt deux marées pleines, tantôt trois, tantôt quatre; et même que, lorsqu'il n'y a que deux marées, tantôt elles retardent, tantôt elles avancent. Il a aussi remarqué les rapports qu'elles ont avec les jours de la lune; mais il n'a pas encore pu, quelque soin qu'il y ait apporté, dire justement à quel rumb de vent est la lune lorsque la marée est pleine, à cause de ses inconstances. Il s'est étudié avec beaucoup de peine à rechercher qu'elles pouvaient être les causes de ces marées; il estime qu'elles proviennent du lac des Illinois plutôt que des vents qui peuvent il est vrai contribuer à l'inconstance de ces marées, étant eux-mêmes extraordinairement inconstants dans cette baie. Il y a de plus remarqué qu'il n'est point de vent, si violent qu'il soit, qui puisse empêcher la marée de monter et de descendre; cependant il l'altère et est cause qu'elle est basse lorsqu'elle devrait être haute; mais il s'en faut qu'elle descende toujours sans jamais monter, ni qu'elle monte

sans jamais descendre, quoiqu'il règne plusieurs jours de suite dans la même force. Enfin, ce journal comprend ce que l'on peut souhaiter de plus curieux en ces matières.

Extrait d'une lettre du P. Antoine Silvy, écrite des Mascoutins, ou Nation du Feu, le 6 avril 1676.

Après plus de 300 lieues de chemin depuis Québec, me voici rendu en ce pays pour prendre soin de cette Mission. Ce bourg est composé de deux sortes de peuples qui sont de langue entièrement différente : ce sont les Miamis avec six autres nations sauvages, et les Mascoutins qui comprennent aussi cinq ou six autres nations avec eux, en sorte que je me trouve au milieu de plusieurs milliers de Sauvages à instruire.

J'ai trouvé ici trente-six chrétiens adultes, cent vingt-six enfants baptisés. Sitôt que je fus arrivé, j'allai saluer les anciens ; après quoi, je commençai l'exercice de ma charge, en m'occupant à faire les prières aux Sauvages et à les instruire sur les mystères de notre sainte Religion. Le concours est toujours grand autour de notre chapelle ; les infidèles y viennent aussi bien que les fidèles, les uns par curiosité, les autres pour prier Dieu.

J'ai donné le baptême à cinq enfants et à quatre

adultes ; c'est un petit commencement qui servira à augmenter cette nouvelle Église. Parmi les anciens chrétiens, le plus remarquable est un nommé Joseph qui maintient toute sa famille dans la pratique du Christianisme. Il arriva dernièrement à ce bon néophyte un accident qui me causa beaucoup de surprise ; car, pendant que je disais la messe à laquelle il assistait fort dévotement, lorsque je fus à la consécration et que j'élevais la sainte hostie, il tomba subitement dans de telles convulsions qu'il paraissait comme un possédé. On le fit cependant revenir à lui, et après la messe voulant savoir la cause de cet accident, je fus bien consolé d'apprendre qu'il n'y en avait point d'autre que la crainte respectueuse que ce fervent chrétien avait éprouvée alors de cet auguste mystère. Il ressent une satisfaction particulière d'être auprès des missionnaires, et il vient souvent me trouver pour me demander de petites prières et oraisons jaculatoires accommodées à ses besoins. « Comment, me dit-il, parlerai-je à Dieu ; enseigne-moi, mon Père, ce que je dois lui demander pour mon fils qui est allé à la guerre. » Il me priait aussi de lui faire dire un petit chapelet composé de sept ou huit mots seulement, et le récitait avec une affection si particulière qu'il me donnait de la dévotion et me causait un plaisir non pareil. Ce me serait une grande consolation si j'en avais beaucoup de semblables ; Dieu me les donnera *quand il lui plaira*.

Extrait d'une lettre du P. Pierson, écrite de Saint-Ignace à Michimillimakinac, près le lac Huron, le 25 avril 1676.

Dieu a donné jusque à présent à la Mission des Hurons de Tionnontaté ¹, et donne encore tous les jours tant de bénédictions, que j'ai de la satisfaction de voir croître cette petite Église doucement en nombre et fortement en la Foi. Elle a augmenté cette année de quatre enfants et de quelques adultes que j'ai baptisés. Je passe sous silence beaucoup de belles actions que je pourrais rapporter pour dire que la Foi s'établit si bien avec la grâce de Notre-Seigneur, que j'ai grand sujet de le louer et le bénir, et supplie Votre Révérence de l'en remercier pour moi.

Depuis que les médecins jongleurs m'ont donné, il y a plus de deux ans, parole d'abandonner leurs jongleries et superstitions accoutumées, ils l'ont assez bien gardée; il y a cependant encore quelques abus parmi les infidèles que nous tâcherons, Dieu aidant, d'abolir et d'exterminer entièrement.

Les Iroquois de Sonnontouan sont venus ici, cet hiver, en ambassade et ont fait de grands présents à nos Hurons, sous prétexte de se vouloir joindre

1. Tionnontaté ou Etionnontates, tribu huronne retirée à Michimillimakinac.

à eux pour aller ensemble combattre les Nadouessis avec qui ils sont en guerre ; mais nous craignons bien que, sous cette belle apparence, ils n'y cachent un autre dessein, qui est d'attirer en leur pays tous nos Sauvages¹, ce qui serait sans doute la ruine de cette Église. Je prie Notre-Seigneur qu'il détourne ce malheur.

Voici un court extrait des lettres de quelques autres missionnaires. Le P. Dreuilletes nous apprend qu'il y a eu cette année plus de cinquante baptêmes dans l'Église de Sainte-Marie du Sault. Le P. Pierre Bailloquet, qui fait des missions volantes tout autour du lac Huron et de celui des Nipissiriniens à diverses nations qui y habitent, écrit qu'en une seule excursion d'un mois, il a baptisé cinquante enfants avec des marques admirables de la conduite de Dieu sur le salut de ces petits innocents. Enfin le P. Nouvel mande que, depuis un an, il y a eu dans la Mission de Saint-Ignace cent quarante Algonquins baptisés, parmi lesquels il s'y trouve vingt adultes.

1. Les Iroquois qui n'étoient Sauvages que de nom, lorsqu'il s'agissoit de tromper leurs ennemis, travaillaient sous main à détacher les Outaouais et les Hurons, établis entre le lac Michigan et le lac Huron, de l'alliance des Français pour les unir aux Anglais par les liens d'un mutuel commerce. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. de Charlevoix, t. 1^{er}, p. 407 et *passim*.

JOURNAL DU DERNIER HIVERNEMENT DU P. HENRI NOUVEL,
SUPÉRIEUR DES MISSIONS DES OUTAOUAIS.

Extrait d'une lettre du même Père datée de l'ancien pays des Sakis, près le lac Érié, le 1^{er} jour de janvier 1676.

Après avoir demandé à Notre-Seigneur nos étrennes, en le priant de nous appliquer les mérites de son sang et de son nom très-adorable et sur nous et sur toutes nos Missions, je prends le moment que je puis, au milieu des travaux de mon gouvernement, pour rendre compte à Votre Révérence de la mission dont Dieu m'a voulu charger cet hiver.

Le gros de la nation des Amicouets ¹, passant par notre maison de saint Ignace, me déclarèrent qu'ils allaient tous hiverner ensemble vers le lac Érié, et me demandèrent un missionnaire pour les accompagner, je m'offris moi-même à eux pour les suivre partout où ils iraient. Ils prirent le devant, et moi je partis le 8 novembre, avec deux Français, sans autre guide que la carte que nous avons dressée.

1. Ou autrement *Nation des Castors*; on les nomme aussi les *Nez-percés*; ils habitaient à trois journées des Hurons, vers le nord.

Nous avons navigué d'abord pendant huit jours, tantôt à l'est, tantôt au sud-est, passant presque toujours par de très-mauvais pays, sans rivière, et sans aucune belle forêt, car l'on n'y voit que de petits sapins et autres méchants arbres dont toutes les terres sont couvertes.

Après dix jours de navigation je rencontrai une cabane de certains sauvages nommés Pennengous mariés à des Algonquines, que j'ai vues autrefois à Tadoussac et à Sillery. Comme elles sont chrétiennes et leurs enfants baptisés, elles témoignèrent bien de la joie de rencontrer si inopinément un missionnaire qu'elles avaient vu autrefois à plus de 400 lieues de là. Je n'eus pas moins de joie qu'elles de leur rendre tous les bons offices de mon ministère. Nous partîmes ensemble dès le lendemain, et allant vers le sud nous trouvâmes un tout autre pays ; quantité de grands chênes, érables, et autres excellents bois, même de beaux pommiers, où les Hurons et les Algonquines ne manquèrent pas de faire bonne provision.

A notre douzième journée, ayant changé de rumb de vent vers le sud-ouest, nous arrivâmes dans des pays marécageux, ou nous eûmes bien de la peine à trouver gîte. Nous y fûmes si mal que, pressés d'ailleurs par le mauvais temps, nous en délogeâmes dès le lendemain matin pour nous jeter dans le fond d'un autre où nous ne fûmes pas mieux ; j'y eus

néanmoins la consolation d'y trouver une cabane d'Oupennengous, mariés à des Nipissiriniennes, que j'eus le moyen d'instruire.

Le lendemain, étant parti d'un temps fort couvert de brouillard, nous nous jetâmes dans une petite baie où la pluie et le tonnerre nous arrêlèrent un jour, mais un vent de nord-est refroidit tellement l'air, la nuit suivante, que toute l'anse était glacée; nous demeurâmes comme en prison pendant six jours, sans espérance de pouvoir passer outre, jusqu'à ce que nous étant adressés à la très-sainte Vierge Immaculée, par l'intercession de saint Ignace et de saint François Xavier, elle nous inspira de porter nos canots et tout notre bagage dans un îlot qui était tout proche, où brisant la glace nous nous embarquâmes heureusement.

Le lendemain, premier jour de décembre, nous quittâmes le lac pour entrer dans une belle rivière où la navigation est bien plus douce. L'hiver qui s'approchait nous obligeait à faire diligence, et comme nous avançons de toutes nos forces, nous ne prîmes pas garde à un bras de rivière dans lequel nous devons entrer pour suivre notre route; cela nous obligea à retourner sur nos pas pour aller coucher au cabanage que nous avons quitté; mais ce fut par une providence divine, car ce retard nous procura l'avantage de célébrer la messe de saint François Xavier en bonne compagnie, ayant trouvé

en ce lieu là plusieurs chrétiens qui assistèrent au saint sacrifice de la messe.

Le lendemain j'arrivai au cabanage que venaient de quitter les Sauvages que je cherchais, et avec qui je devais hiverner. J'y vis des marques de la bonne chasse qu'ils avaient faite, les dépouilles des ours, des chevreuils et des coqs d'Inde qu'ils avaient tués, des brochets et autres poissons qu'ils avaient pris. Cela réjouit nos gens ; mais je fus affligé de voir un grand chien pendu au haut d'une perche peinte, ce qui était un sacrifice fait au soleil. Nous renversâmes tout, brisâmes la perche, jetâmes le chien à la rivière avec la peau de la tête d'un ours extraordinairement grand et affreux, qui était aussi immolé. Ensuite nous nous mîmes à genoux pour demander pardon à Dieu, et le prier pour ceux de ces pauvres Sauvages, qui, n'étant pas encore chrétiens, reconnaissaient dans le soleil une divinité à laquelle ils s'adressaient dans leurs besoins. Le quatre décembre, nous arrivâmes en un lieu où la rivière se divise en deux branches. De ce côté est le pays des Sakis, qui est très-avantageux pour la chasse, car il s'y trouve des animaux de toutes sortes, cerfs, chevreuils, ours, chats sauvages et autres. Le gibier y est en abondance ; on y voit de vastes campagnes couvertes de pomniers sauvages et de noyers très-hauts, dont les noix sont plus grosses que de celles de France ; elles sont longues et semblables à des oranges mé-

diocres. Sur le bord de cette rivière nous avons vu certains arbres extraordinairement beaux : ils sont plus hauts et plus grands que les chênes, tout touffus, et ont l'écorce faite en forme d'écaille. Comme les feuilles étaient tombées nous n'avons vu que les fruits qu'ils portent ; ils sont tous ronds et pendent aux branches, auxquelles ils tiennent par de petites queues longues d'un doigt.

Nous avons continué notre route dans un bras de la rivière sans rencontrer ni saule ni rapide ; et enfin le sept décembre, veille de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, nous sommes arrivés au lieu de l'hivernement. J'ai trouvé les Sauvages qui m'attendaient avec impatience et qui me reçurent avec bien de la joie. Notre cabane fut bientôt dressée aussi bien que la chapelle. Trois billes d'un grand chêne en furent le fondement, sur lesquelles on l'éleva en forme de berceau ; le pavé, les murailles et les voûtes n'étaient que d'écorce ; et Notre-Seigneur y a pris autant de plaisir à être honoré pendant l'hiver que dans tous les plus somptueux édifices de l'Europe. Dès le soir de mon arrivée, je visitai toutes les cabanes pour disposer les Sauvages à la fête du lendemain, et pour commencer notre mission sous les auspices favorables de la glorieuse Vierge.

Je ne puis pas expliquer la consolation que j'eus le lendemain de célébrer nos adorables mystères dans cette humble chapelle, en un lieu si désert, au

milieu de ces grandes forêts, et d'y administrer les sacrements à ceux qui en étaient dignes.

O vocation apostolique à ces chères Missions, que tu es précieuse ! parmi tes peines et tes fatigues que tu caches de trésors ! ô que le Père Marquette, d'heureuse mémoire, qui est mort assez près d'ici, à eu raison de s'obliger par vœu à ne quitter jamais ces rudes mais aimables Missions que lorsque la sainte obéissance l'en retirerait ! Dieu lui a accordé la grâce d'y mourir ; pouvait-il obtenir un plus grand bonheur ?

Depuis ce temps-là, j'eus le moyen de dire tous les jours la messe, où tous nos Sauvages assistèrent selon que leur chasse le pouvait permettre. J'avais aussi occasion d'y instruire plus commodément nos gens que je ne le faisais dans leurs cabanes.

Dieu a voulu se servir de cette chapelle d'écorce pour opérer des guérisons extraordinaires. Outre celles de deux enfants, qui y furent délivrés d'un flux de sang, après la récitation de quelques prières, je rapporterai seulement deux guérisons dans lesquelles Notre-Seigneur a fait voir combien il agréait que nous nous adressions à la sainte Vierge, et à ses saints, pour obtenir ce que nous lui demandons.

Un jeune garçon de dix à onze ans, nommé François, attaqué d'un violent mal de tête et d'une grosse fièvre, qui l'avaient mis très-bas, fut amené par sa grand'mère à notre chapelle. Cette bonne femme,

pleine de confiance, me dit : « Je t'amène mon petit-fils malade, je n'ai recours qu'à la Prière pour sa guérison ; il a été déjà guéri par ce moyen, il espère qu'il le sera encore. » La foi de ces pieux néophytes a été exaucée, car après que j'eus récité sur le malade un évangile à la fin de la sainte messe, il fut parfaitement guéri, et le lendemain je le vis sans aucun mal.

Une grâce semblable fut accordée à une femme infidèle, que son mari, Mississaki de nation, amena ici du pays du nord où habitent ces Sauvages. Elle était gravement malade, comme je le reconnus dès le soir de son arrivée que je vins la visiter. Je lui donnai un peu de thériaque, et je me mis à l'instruire pour la disposer au baptême. Je continuai mes instructions pendant trois jours, et comme je vis que son mal ne diminuait point, j'eus la pensée de l'inviter à avoir recours à un remède surnaturel, qui était de prendre pendant trois jours, dans un peu d'eau, de la poudre de la grotte de Manrèze, où saint Ignace a fait pénitence et composé ses Exercices spirituels. Nous invoquons cinq fois le nom de Jésus, et trois fois celui de sa sainte Mère, en priant ce grand saint d'obtenir à cette femme la santé du corps, et la grâce d'être baptisée. Elle fut exaucée et parfaitement guérie, et elle vint trois jours après en notre chapelle remercier Dieu, et y recevoir le saint baptême.

Nous célébrâmes la fête de Noël avec beaucoup de dévotion, ayant dressé une petite crèche à côté de notre autel. Nos chrétiens y vinrent à minuit et pendant le jour faire retentir ces forêts de leurs cantiques à l'honneur de Jésus nouveau-né. Quelle joie pour nous, et, pendant la messe de la nuit et du jour, de voir l'enfant Jésus, reconnu et adoré par ces tribus barbares, en un pays où le démon avait si longtemps régné!

Ma mission ne se bornait pas aux Sauvages qui étaient cabanés avec moi, mais je l'étendais, par des excursions, jusqu'à ceux qui faisaient leurs chasses aux environs.

Je partis pour cela le 29 décembre, afin d'aller au quartier des Nipissiriniens, à 8 ou 10 lieues dans les bois, pour les faire prier Dieu et les instruire. Je remarquai dans ce voyage les grands dégâts que causent les castors dans ce pays, où on ne leur fait pas la chasse. Je trouvai grand nombre de leurs cabanes, faites à diverses étages, avec une industrie qui nous fit admirer la force de ces animaux pour couper de gros arbres avec les dents, pour les traîner, et les ajuster avec tant d'adresse qu'ils y sont très-commodément logés.

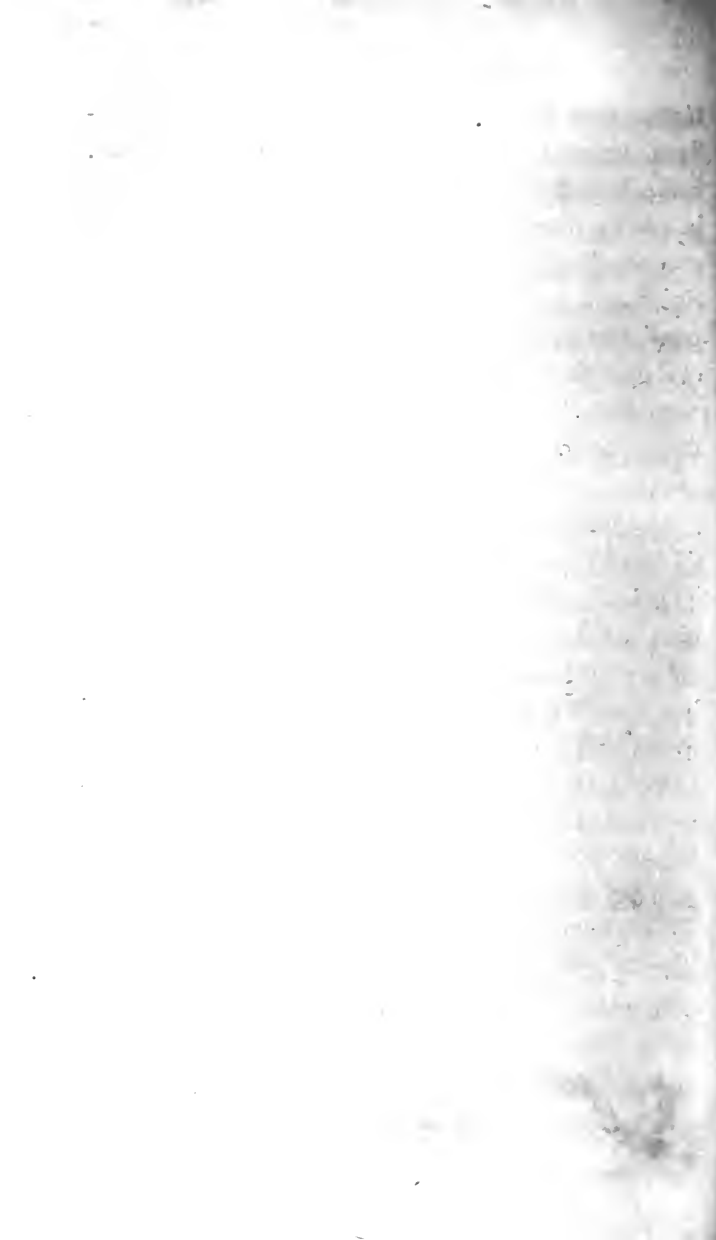
Je fis une seconde excursion jusques au pays des Mississakis, à quelques journées de notre demeure. Le froid était alors très-violent, c'était vers le mois de janvier; les nuits surtout, extrêmement rudes, nous

donnèrent de riches occasions de gagner quelque chose pour le ciel. J'arrivai enfin chez les Sauvages, et j'allai aussitôt visiter les cabanes, afin de voir le bien qu'il y avait à procurer aux âmes de ces pauvres barbares et dans l'intérêt du Christianisme. Je trouvai d'abord une malade à instruire et trois enfants nouveau-nés à baptiser ; je passai quelques jours à faire le catéchisme, à enseigner de cabane en cabane et préparer plusieurs catéchumènes.

Je fis encore quelques autres courses, après lesquelles, m'étant rendu au lieu de mon hivernement, j'appris qu'un catéchumène malade avait eu recours au soleil, qu'il lui avait offert en sacrifice un chien, qu'il avait immolé et ensuite attaché au haut d'une longue perche. Je le réprimandai comme il le méritait, ainsi que ceux qui avaient coopéré à cette impiété. Je leur ordonnai, pour réparer cette faute, de préparer une grande croix et de la planter sur le bord de la rivière, vis à vis de la chapelle. Ils obéirent, et après que j'eus béni cette croix, tous les coupables vinrent faire réparation à Jésus-Christ et demander pardon à Dieu. Ils protestèrent qu'ils le reconnaissaient pour le maître absolu et le souverain Seigneur de toutes les créatures et particulièrement du soleil qu'il n'a créé que pour nos usages. Après quoi tous les chrétiens saluèrent la croix en chantant en leur langue *O crux ave*. J'ai continué mes fonctions jusqu'à la mi-mars, instruisant les infidèles, disposant les ca-

téchumènes au sacrement de la régénération, baptisant les enfants et adultes que j'en trouvais dignes. Enfin la saison propre à notre retour s'approchant, je mis fin à notre mission d'hiver par des actions de grâces solennelles, que je fis faire à Dieu par tous nos Sauvages, pour le remercier de ce qu'ils avaient passé tout cet hiver et dans les exercices de dévotion et dans l'abondance de la chasse que Dieu leur avait accordée. Ils reconnurent encore mieux la grandeur de ce bienfait par la comparaison qu'ils en firent avec ceux qui n'étaient pas de notre bande; car nous avons appris que parmi les Sauvages Mississakis, qui s'étaient séparés de nous pour aller chasser à quelques journées de l'endroit où nous étions, soixante-cinq sont morts de faim et de misère. Ma consolation dans ce désastre a été que de ce nombre il y avait beaucoup d'enfants, et même plusieurs adultes, qui avaient été baptisés.

Voilà, mon Révérend Père, le succès de mon hivernement pendant lequel, si j'ai eu quelque chose à souffrir pour le salut de ces pauvres Sauvages, ce n'a pas été sans avoir ressenti beaucoup de joie et de consolation de voir Notre-Seigneur tant honoré dans ce pays, où il n'avait jamais été glorifié par aucune créature raisonnable.



MISSION DES ABÉNAQUIS¹

A SILLERY

La guerre que les Anglais ont avec les peuplades Sauvages, parmi lesquelles ils demeurent, a donné naissance à cette Mission. On connaissait le sujet de cette guerre, mais on n'en avait pas aussi bien connu le succès. Il a été très-désavantageux et très-funeste aux Anglais, par suite de leur imprudence. Car au lieu de chercher à se venger uniquement d'une nation en particulier, celle des Onnonihagamis, qui s'étaient révoltés, ils ont attaqué à la fois toutes les nations Sauvages qui les environnent et qui sont en très-grand nombre. Le mépris extraordinaire qu'ils avaient pour ces peuples, qu'ils ont toujours traités avec beaucoup de rigueur, leur faisait croire qu'il leur serait très-facile ou de les détruire entièrement, ou de les réduire en tel état qu'ils n'en auraient plus

1. *Abnakis*, dans le manuscrit.

à craindre de révolte ; mais ils ont été bien trompés dans leurs prétentions, car ils ne les ont presque jamais attaqués, qu'ils n'en aient été repoussés, même avec de très-grandes pertes ; une fois entr'autres, de quatre cents hommes qu'ils étaient, il en est revenu, à grand'peine, sept ou huit soldats ; en outre, une partie du pays qu'ils habitent a été saccagée, plusieurs villages ont été pillés, détruits et brûlés, et grand nombre de personnes, de l'un et de l'autre sexe, ont été massacrées ou faites esclaves par ces barbares.

Dieu a tiré sa gloire de ces malheurs, et il s'est servi de cette guerre comme d'un moyen pour faire connaître l'Évangile à une de ces nations Sauvages à qui les Anglais non-seulement ne l'annonçaient pas, mais encore ne souffraient pas qu'on l'annonçât. Nous trouvons ces détails dans lettre du P. Jacques Vaultier qui gouverne la mission Algonquine de Sillery.

Extrait d'une lettre du P. Jacques Vaultier, écrite de Sillery,
le 1^{er} janvier 1677.

Dès le commencement de la guerre que les Abénaquis ont avec les Anglais, plusieurs de ces Sauvages, en appréhendant les suites, résolurent de se retirer dans le pays habité par les Français et de

s'approcher ainsi, sans y penser, de leur bonheur, en s'approchant des missionnaires, qui n'eussent pu les aller trouver dans leur pays. Deux nations, parmi les autres peuples de ces contrées, les Sokokis et les Abénaquis exécutèrent ce dessein et se mirent en route vers le commencement de l'été de l'année 1675.

Les Sokokis prirent leur direction vers la ville des Trois-Rivières ¹, où ils se sont fixés; et les Abénaquis, dont on parlera plus spécialement dans cette relation, se retirèrent au lieu appelé Sillery, qui fut autrefois si célèbre par les Missions Algonquines. Ils y arrivèrent au milieu du printemps de l'année 1676, après avoir souffert pendant l'hiver une famine si étrange qu'un grand nombre en moururent. Ils ne s'y furent pas plus tôt établis qu'on leur parla de l'affaire de leur salut et des mystères de notre religion. L'extrême froideur si naturelle à tous les Sauvages, leurs idées grossières et tout à fait éloignées de ce qu'on leur prêche, leur vie libertine fort opposée à la sainteté des mœurs du Christianisme, ne permettaient pas de croire qu'ils dussent obéir si facilement aux sollicitations pressantes qu'on leur faisait de se soustraire au malheur éternel, en quittant le démon, et de se rendre heureux pour jamais, en se donnant à Dieu le maître de leur vie; mais la grâce surmonta tous

1. *Trois-Rivières*, ville du Bas-Canada, sur le bord du Saint-Laurent, à l'endroit où trois rivières réunies se déchargent dans ce fleuve.

ces obstacles plus promptement qu'on ne se le fût imaginé. Car non-seulement ces barbares écoutèrent d'abord très-volontiers ce qu'on leur dit pour leur salut, mais même ils ne tardèrent point à se faire instruire avec toute la ferveur imaginable, et, en très-peu de temps, il y en eût fort peu d'entre eux qui ne vinsent exactement à l'église le soir et le matin ; ils y récitaient leurs prières avec une modestie ravissante. En outre ils écoutaient avec une pareille attention le catéchisme, et quoiqu'ils fussent pour la plupart âgés, ils se laissaient tous interroger comme des enfants, sans se rebuter jamais de ce que, leur âge n'étant plus propre à retenir des choses aussi nouvelles que celles qu'on leur enseignait, ils faisaient plusieurs fautes dans leurs réponses en public et devant les autres. Dans la suite ils passèrent plus avant ; car comme quelques-uns d'entre eux avaient appris plus tôt les prières que les autres, ceux qui ne les savaient pas encore se faisaient instruire par eux, sans qu'on leur eût ordonné ou même suggéré ce moyen. Ils s'assemblaient pour cet effet dans plusieurs cabanes. C'était une chose merveilleuse de les voir en troupe autour de quelque jeune enfant, lui faire réciter tout haut le *Pater* et l'*Ave*, et le répéter avec lui, ou l'interroger sur la manière de réciter le chapelet, ou enfin lui demander quelque point du catéchisme qu'ils n'avaient pas bien retenu. Le temps de la nuit, qu'ils choisissaient comme le plus

propre à n'être pas détournés de cet exercice, montrait assez que ce n'était pas par aucune considération humaine qu'ils le pratiquaient, puisqu'ils ne croyaient pas alors devoir être observés de personne. Ainsi la plupart d'entre eux eurent bientôt appris les prières et le catéchisme, autant et plus qu'il n'était nécessaire pour recevoir le baptême. On le leur eût accordé, si l'inconstance qui est ordinaire aux Sauvages n'eût fait appréhender raisonnablement qu'une si grande ardeur ne serait pas suivie d'une égale fermeté pour résister aux occasions du péché qui ne leur manquent pas, et qu'ainsi, en reprenant leurs mœurs corrompues, ils ne profanassent la sainteté du sacrement. Car celui qui le reçoit n'est pas moins obligé à pratiquer les maximes de la morale évangélique qu'à croire les vérités spéculatives. Il est vrai qu'il parut un changement notable dans les mœurs de la plupart d'entre eux; et que, pour ce qui concerne les jongleries et superstitions, ils déclarèrent d'abord publiquement y avoir renoncé; qu'ils refusèrent même, d'une commune voix, un étranger qui osa leur dire que le remède le plus court dans les maladies était d'avoir recours au démon; que, nonobstant les grandes maladies dont plusieurs d'entre eux furent affligés pendant tout l'été, ils ne se servirent jamais de tous ces remèdes diaboliques, et qu'enfin quelques-uns, sollicités par un jongleur de lui préparer ce qui lui était nécessaire pour converser

avec le démon, ils lui résistèrent ouvertement. D'un autre côté, pour ce qui est de l'ivrognerie, qui est leur plus grand faible, ils s'en abstinrent presque tous, et plusieurs parurent même s'en être entièrement corrigés, fuyant les occasions d'y tomber. Quelques-uns même ajoutèrent qu'ils ne s'y laisseraient jamais aller s'ils pouvaient une fois obtenir le baptême. Enfin quant à l'impureté pour laquelle ils n'avaient gardé aucune modération avant que de se faire instruire, depuis qu'ils le furent, il ne parut plus aucun vestige de leur ancien libertinage. Mais comme ils n'étaient venus en ce lieu que depuis le mois de mai de l'année 1676, et qu'ils en partirent presque tous dès le mois de décembre de la même année, pour aller chacun de son côté pour leur hivernement, on jugea qu'ils avaient besoin d'une plus longue épreuve. Pour s'assurer de leur constance et pour leur donner plus d'estime de l'excellence du baptême, on crut devoir différer de le leur accorder, afin qu'à l'extrême envie qu'ils avaient de le recevoir, ils joignissent une crainte véritable de le profaner ou d'en perdre la grâce, lorsqu'ils l'auraient reçu. Ainsi, outre les enfants qui furent presque tous baptisés, parce que la plupart de ces raisons n'avaient pas lieu à leur égard, on n'a accordé cette grâce qu'à quelques jeunes garçons et à quelques jeunes filles, dont l'âge peu avancé ne permettait pas de croire qu'ils eussent déjà contracté des habi-

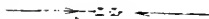
tudes criminelles bien enracinées, et enfin à un fort petit nombre d'hommes et de femmes plus avancés en âge, dont la ferveur extraordinaire s'était fait remarquer et pouvait tenir lieu d'une plus longue épreuve. Entre ces derniers fut un de leurs capitaines, nommé Pirenakki, à qui ses belles qualités, la bonté de son esprit, la douceur de son naturel, ont donné beaucoup d'autorité sur tous ceux de sa nation, et dont l'ardeur incroyable pour se faire chrétien et pour exciter les autres à se procurer le même bonheur, mérite bien qu'on dise quelque chose de lui en particulier. La première fois qu'on lui parla de se rendre à l'église, il obéit sur-le-champ, et fit venir ceux sur qui il avait plus de pouvoir, parce qu'ils étaient ses plus proches parents; il ne cessa d'exhorter les autres à faire de même dans les harangues qu'il leur adressait presque tous les jours, dans lesquelles il invectivait contre les principaux vices auxquels il les voyait attachés, particulièrement contre l'ivrognerie qu'il tâchait d'empêcher de toutes les manières possibles. Il était ordinairement le premier à la Prière, et en s'y rendant, il passait de cabane en cabane, pour avertir les autres d'y venir avec diligence. Dans l'église il surpassait les autres en modestie, et y portait même un air de dévotion qui n'est point ordinaire aux Sauvages nouvellement convertis. Le désir extrême qu'il avait de recevoir au plus tôt le baptême, l'engagea à employer tous les

exercices que pratiquaient les plus fervents pour apprendre le catéchisme et les prières, et lui fit faire outre cela deux choses remarquables.

La première est que, comme il était âgé et qu'il ne pouvait pas retenir les prières aussi facilement qu'il eût souhaité, il avait inventé une espèce d'écriture pour soulager sa mémoire. Dans ce but, il avait fait sur du papier une sorte de figures que lui seul connaissait, pour représenter la première demande du *Pater noster*, une autre pour la seconde, et ainsi du reste ; il prenait incessamment ce papier la nuit et le jour, et répétait, d'une façon fort aimable et comme en se divertissant, la prière qu'il avait écrite, pour se la mieux imprimer dans la mémoire.

La seconde chose est que, nonobstant la disette qu'il avait à endurer avec les autres, pendant une partie du printemps et pendant tout l'été, il ne voulut jamais pendant tout ce temps aller une seule fois à la chasse, afin, comme il le déclara depuis, de ne point quitter le missionnaire de vue, et de pouvoir par le moyen des instructions fréquentes qu'il recevait de lui, se disposer plus promptement au baptême. Cette ferveur, qui peut passer pour héroïque, particulièrement dans un Sauvage, ne permit pas qu'on lui refusât une grâce qu'il avait d'ailleurs méritée par sa vie extraordinairement exemplaire et par des mœurs vraiment dignes d'un chrétien. Il fut donc baptisé après l'avoir demandé avec empressement et avec de

grandes protestations que son désir lui inspirait de ne jamais contrevenir aux promesses qu'il ferait à Dieu en recevant ce sacrement. Sa femme, pour qui il demanda la même grâce, fut aussi baptisée avec lui, parce qu'elle avait toujours imité sa ferveur et sa vertu. Il y a sujet d'espérer que, dans la suite, il ne servira pas peu à conserver dans les exercices de piété ceux de sa nation qui se sont convertis et à en engager d'autres à se convertir. Il est aussi à croire que cette nation particulière, qui commence d'embrasser la Foi, pourra bien être la cause, dans la suite, que Jésus-Christ soit connu d'une infinité d'autres nations qui leur sont alliées et qui surpassent en nombre toutes celles à qui on a prêché l'Évangile jusqu'à présent.





MISSION DE TADOUSSAC¹

La mission de Tadoussac comprend grand nombre de nations qui viennent du côté du Nord pour faire commerce avec les Français; le P. de Crépieul et le P. Boucher ont hiverné avec eux. Voici un extrait du journal que le P. Crépieul a fait de son hivernement.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pour satisfaire aux ordres de Votre Révérence, je commence le journal par où je crois avoir fini le précédent.

Le 5 septembre, il plut à Notre-Seigneur, après avoir un peu exercé notre patience, de nous accorder, par l'intercession du V. P. François Régis, ce que

1) Cette Mission, comme il a été dit précédemment, comprend plusieurs nations, spécialement les Algonquins inférieurs ou Montagnais, et autres peuplades de la langue algonquine.

nous avions demandé avec bien de la confiance pendant quelques jours.

Le 6, les Sauvages abordèrent de toutes parts, et en peu de jours composèrent treize grandes cabanes, qui me donnèrent bien de l'ouvrage à les instruire et à leur conférer les Saints Sacrements. Je ne sais lesquels furent plus assidus à la Prière et aux instructions, soit Montagnais, Algonquins, Abénaquis, Esquimaux, Outabitibeux², Papinachois, soit Mistassins et Kouakouachiouets, qui pour la première fois étaient descendus en ce lieu. Ils furent ravis de voir notre nouvelle église si avancée et si bien ornée, n'ayant jamais vu jusqu'alors de semblable édifice.

Un Sauvage de Némiskau, à quatre ou cinq cents lieues d'ici, ne pouvait assez témoigner sa joie, assurant qu'il irait au plus tôt chercher ses parents, afin de les rendre participants de son bonheur. Quatre de ses enfants furent baptisés et, sa femme, dangereusement malade, reçut peu après le baptême. Trois semaines s'étant écoulées dans ces saints exercices, nous partîmes de Chécoutimi, le P. Boucher et moi, pour nous rendre au lac Saint-Jean. Pendant quatre jours que nous fûmes en chemin, nous enduremes bien du mauvais temps, de la neige, du vent et du froid, étant tout glacés dans nos canots, mais remplis de joie de souffrir quelque peu pour l'amour de Dieu et le salut des âmes.

1. *Outabitibeux*. ou Outabitibees.

Les Sauvages ne nous consolaient pas peu par leur ferveur à la prière, et par leur patience à supporter les fatigues qu'ils avaient à endurer sur les rivières et sur les lacs. Le 2 de novembre, après avoir offert à Dieu nos souffrances pour les âmes du purgatoire, nous arrivâmes à Métabetchouan, où plusieurs Sauvages nous attendaient depuis huit jours, et où ils nous régalerent le mieux qu'ils purent.

Nous fûmes ravis d'y voir et de pouvoir instruire cinq cabanes de nos Sauvages du lac Saint-Jean, et quatre familles d'Algonquins des Trois-Rivières, qui n'y étaient venus qu'à ce dessein, ayant appris que nous y devions hiverner. D'autres, ayant su notre arrivée, ne manquèrent pas de nous venir trouver. Une pauvre femme vint de quatre lieues pour avoir la consolation d'assister à la messe, de se confesser et de communier, ce qu'elle fit le dimanche avec bien de la joie. Le lendemain, deux hommes vinrent à travers les bois, dans un temps fort incommode, pour recevoir la même grâce, que je leur accordai bien volontiers. Si ce fut pour moi un sujet de consolation, ce n'en fut pas un moindre d'édification pour un pauvre Abénaquis, et pour un Iroquois, marié à une de nos Montagnaises, et surtout pour trois Français, qui ne purent s'empêcher de dire avec admiration : « Ah ! mon Père, combien y a-t-il de Français qui ne feraient pas ce que ces bons Sauvages font pour l'amour de Dieu ! »

Presque en même temps quelques Mistassins arrivèrent et me prièrent de les secourir. Le P. Boucher, dont le zèle est infatigable, s'embarqua incontinent à ce dessein, et alla cabaner à deux lieues d'ici, confessa deux familles d'Etchemins, et consola une pauvre veuve avec ses parents, sur la mort de son mari, qui depuis peu de jours s'était noyé dans le lac. Il avait été surpris du mauvais temps, s'étant voulu lui seul s'embarquer dans un canot pour nous venir trouver à Chécoutimi et nous amener avec lui chez les autres Sauvages de sa nation.

Le Père alla ensuite hiverner aux Outabitibeux; pour moi, je partis le 30 novembre, et je quittai la compagnie de huit familles pour entrer dans le bois. Nous endureâmes beaucoup de mauvais temps avant que de pouvoir nous cabaner. Le lendemain, Dieu nous donna un élan pour notre subsistance. La faim nous obligea de cabaner le jour de Saint-François-Xavier, mais avec bien de la peine et des inconvénients, que j'étais ravi de souffrir pour témoigner un peu d'amour à mon aimable Père et Seigneur. Nous nous logeâmes assez avant dans les bois, vis-à-vis de l'île Manitouguagouch, dont la vue me faisait ressouvenir du péril que j'y avais évité en canot par la seule miséricorde de mon Dieu, et l'intercession de mon grand saint François-Xavier. Nous demeurâmes en ce lieu jusqu'au 7 janvier 1677, continuant toujours à instruire ces pauvres Sauvages avec bien de la satis-

faction, et y endurant bien volontiers, en ces cabanes d'écorce, l'àpreté du froid bien piquant, la disette des vivres et mille autres incommodités, les uniques apanages de ces saintes Missions. Mais Dieu qui a plus d'égard à ses bontés et à ses miséricordes qu'à mes péchés, m'y conserve toujours la santé et les forces pour les supporter constamment. Ensuite il me fallut assister trois ou quatre malades; instruire et disposer deux Abénaquis, trois Etchemins à leur première communion, qu'ils firent à la messe de minuit avec bien de la joie. Tous, jusqu'aux enfants de 3 à 4 ans, voulurent assister à la solennité de cette sainte nuit, que nous passâmes presque entière, soit en prière, soit en cantiques spirituels, les bois semblant se joindre à nous par leurs agréables échos. Nous eûmes tous le bonheur de recevoir notre divin Sauveur dans nos cœurs, et de le loger dans une nouvelle étable de Béthléem, car à vrai dire, nos cabanes lui étaient fort semblables.

Le 7 janvier nous allâmes loger à la rivière de l'Iroquois, ainsi nommée à cause qu'il y fut tué et défait¹. A peine fûmes-nous cabanés que la petite Catherine Rarabanakouan, âgée de huit à neuf ans, entra en agonie. Sur la fin des recommandations de l'âme, elle expira entre les bras de sa chère mère,

1. Cette rivière de l'Iroquois ou des Iroquois se jette dans la rivière de Nékoubau, quelques lieues avant que celle-ci se décharge dans le lac Saint-Jean.

femme de défunt Tékouarimat, qui avait été chef de ce bourg et de celui de Sillery. La mort de cette enfant m'a donné plus de joie que de chagrin, parce qu'elle avait conservé l'innocence baptismale, et qu'elle mourait dans une parfaite disposition et résignation aux volontés de Dieu. Elle avait souffert avec beaucoup de patience les incommodités d'une maladie de quinze jours, et m'avait bien promis de penser à moi dans le ciel, surtout quand je serais arrivé à l'heure de la mort.

D'un côté, la fumée qui remplissait la cabane, et de l'autre, le mauvais temps sans neige qui empêcha les chasseurs de courir l'élan, nous firent extraordinairement souffrir ; toutefois sans interrompre les exercices de piété et les instructions.

Le 4 de février, je fus obligé de retourner à la maison ¹ pour y instruire d'autres Sauvages qui venaient des environs. Nous y arrivâmes après deux ou trois jours de fatigues, et nous y trouvâmes, entre autres, un jeune Sauvage qui avait fait plus de douze lieues pour demander du secours et venir se confesser. Celui-ci était à peine retourné chez lui que d'autres arrivèrent de neuf lieues pour avoir le bonheur d'être instruits, et de se confesser, et de communier, ce que

1. Le P. de Crépieu n'indique pas où était cette maison ou domicile du missionnaire, qui était comme le centre de leurs courses apostoliques pendant leur hivernement. Ce n'était pas Chécoutimi le rendez-vous général, mais Métabetchouan, où les Français avaient un poste et les Jésuites une Mission près du lac Saint-Jean.

je leur accordai bien volontiers. Je fus fort surpris de voir un père et une mère qui avaient porté tour à tour leur enfant à travers les bois pendant neuf lieues, et dans un temps fort incommode. Comme je leur représentais que je n'approuvais pas cette imprudence, ils me répondirent que le salut de leurs âmes et celui de leur petit enfant, qu'ils m'apportaient pour être baptisé, était préférable à toutes choses, et qu'ils s'en retourneraient bien consolés si je voulais seulement les confesser, communier, et baptiser leur enfant, appréhendant uniquement qu'il ne mourût sans avoir reçu cette grâce.

Le 15 mars, on vint me chercher de quatre lieues pour administrer les sacrements à une moribonde ; je ne lui eus pas plutôt rendu ce devoir, que cinq Sauvages me vinrent rappeler en un autre endroit. J'y demeurai fort occupé, jusqu'à ce qu'on vint m'appeler ailleurs pour confesser une femme qu'on pensait être suffoquée par l'abondance du sang qu'elle jetait par la bouche. Je fis ce voyage avec beaucoup de peine, la neige étant très-mauvaise et la chaleur excessive, mais aussi avec bien de la consolation de l'entendre en confession et de voir les saintes dispositions de cette âme vraiment élue. Dix-sept familles, tant d'Etchemins que d'Algonquins, arrivèrent avec tout leur petit équipage, et se cabanèrent auprès de la chapelle pour pouvoir assister plus facilement aux instructions.

Le 5 juin, je partis de Métabetchouan avec quinze canots, et nous vînmes cabaner à Kouspahigan ¹ où sept grandes cabanes de Sauvages nous attendaient. Je demeurai en ce lieu deux jours entiers; tous les chefs et vieillards y renouvelèrent dans leurs harangues leur résolution d'embrasser sérieusement le Christianisme, de quitter les superstitions du pays, et de se rendre assidus à la Prière et aux instructions dans la chapelle.

Le 6 juin, nous arrivâmes à Chécoutimi; je fus fort occupé parmi plus de quatre cents personnes que j'avais à instruire, auxquelles j'avais à conférer les sacrements de baptême, de pénitence, d'eucharistie et de mariage, autant qu'ils en étaient capables et qu'ils s'y étaient suffisamment préparés. Ensuite, je m'embarquai pour la Mission de Tadoussac où l'on m'appelait pour différents ministères. Je reviendrai de Tadoussac à Chécoutimi le plus tôt que je pourrai, et de là au lac Saint-Jean, pour contenter tant de peuples et tant de différentes nations qui m'invitent à venir les instruire et les disposer au baptême. Ainsi se passèrent l'hiver et l'été dans ces travaux, pendant lesquels j'ai baptisé cinquante ou soixante tant enfants qu'adultes.

1. Probablement sur les bords de la rivière de Kouspahiganich, qui se jette dans le lac Saint-Jean.

Extrait d'une lettre du P. Boucher.

Quoique les fatigues et les souffrances soient inséparables des hivernements qu'on fait avec les Sauvages errants, qui ne demeurent aux mêmes lieux qu'autant de temps que la chasse leur y fournit de quoi vivre, je puis dire néanmoins avec vérité que j'ai passé l'hiver avec bien de la douceur. Car j'ai reçu beaucoup de consolation de la piété et de la ferveur des Sauvages que j'ai accompagnés dans le bois; mon hôte entre autres et sa femme se sont très-bien comportés, et je leur dois rendre témoignage que je n'ai point encore vu de meilleurs chrétiens.

Comme je devais aller au printemps chez les Papi-nachois, j'ai été obligé de partir de bonheur du lac Saint-Jean, afin de ne pas perdre l'occasion de la barque qui devait me prendre à Tadoussac. Nous fûmes onze jours en chemin au lieu de trois qu'on a coutume d'employer; nous souffrîmes, durant ce temps-là, tout ce que peuvent endurer des gens qui sont obligés de marcher la plus grande partie du temps dans l'eau à demi-glacée, jusqu'aux genoux, chargés de leurs paquets; et qui, après avoir bien fatigué, se trouvent le soir sans hache pour couper du bois, sans écorces pour se couvrir, et sans autre lit

que la neige. Il fallut aussi que les provisions, que nous avions prises pour trois jours, nous en durassent onze, n'ayant ni poudre ni plomb pour chasser. Après m'être reposé un instant à Tadoussac, je m'embarquai pour me rendre chez les Papinachois et aux Sept-Iles. J'y ai trouvé des Sauvages qui témoignaient un grand désir d'être instruits, et d'autres qui ne sont plus chrétiens que de nom, ayant été fort longtemps sans voir aucun missionnaire. La Providence est admirable sur quelques-uns de ces pauvres abandonnés qui, sans le secours des sacrements et sans aucune instruction, passent plusieurs années dans une merveilleuse innocence. Si ces projets qu'on a faits d'aller passer avec eux une partie de l'année s'exécute, j'espère qu'on rétablira les anciens chrétiens dans leurs premières ferveurs, et que bon nombre d'infidèles entreront dans l'Église. J'ai baptisé depuis six mois trente-neuf personnes, parmi diverses nations que j'ai visitées.

Je crois que la reconnaissance m'oblige de ne pas taire un *trait* de la protection de sainte Anne à notre égard. Ayant perdu le mouillage où nous devions nous mettre à l'abri du gros temps, le nord-ouest fraîchissant devint si furieux, pendant une nuit fort obscure, qu'il nous obligea de mettre à la cape, et, ce qui est surprenant, qu'il nous fit faire dix-huit lieues de traversée en quatre ou cinq heures ; de sorte que, lorsque nous croyions n'être pas fort éloignés de la

terre du Nord , nous étions au Sud, à la pointe de l'île du Bik, entre trois îlets de roche. La mer était si grosse et ses coups si fréquents , que tout l'équipage était obligé de demeurer dans la chambre. Enfin, un coup de mer plus rude que les autres ayant tout renversé à fond de cale, et deux matelots ayant été commandés pour y aller, s'aperçurent que nous étions à la côte et se mirent à crier : « *terre! terre!* nous sommes perdus; que chacun sorte de la chambre. » Aussitôt on jeta l'ancre, et nous nous trouvâmes heureusement mouillés à quinze brasses d'eau; il ne fallait plus que l'espace d'un *miserere* pour être perdus sans ressources. Le coup de mer fut assurément un avertissement de Dieu, que chacun attribua aux mérites de sainte Anne, dont nous avons exposé la Relique et dit les litanies.



MISSION
DU BON PASTEUR
CHEZ LES
ETCHEMINS ET LES GASPÉSIENS
A LA RIVIÈRE DU LOUP

Extrait d'une lettre du P. Morain écrite le 20 juin 1677.

Cette mission est composée de deux nations, savoir : les Gaspésiens et les Etchemins, l'une desquelles n'a pas encore été évangélisée ¹, aussi est-elle bien éloignée du Christianisme et extrêmement adonnée à l'ivrognerie, à la jonglerie et à la pluralité des femmes ; l'autre, qui est celle des Gaspésiens, a été instruite, il est vrai, mais il y a si longtemps qu'elle n'a vu de missionnaire, qu'elle a presque oublié

1. Les Etchemins n'avaient pas eu encore de Mission ouverte dans leur pays, mais un grand nombre de ces Sauvages avaient reçu la lumière de la Foi, ou chez les Abénaquis, ou dans la Mission de Tadoussac, chez les Algonquins inférieurs.

l'instruction chrétienne, et qu'il y en a peu, parmi ces Sauvages, qui sachent les prières. Je vais parler de chacune de ces nations en particulier.

Les Etchemins composent une nation d'environ quatre à cinq cents âmes, à ce que j'en puis juger. Elle habite un pays situé au Sud du fleuve Saint-Laurent, et qui est arrosé par trois rivières, le Pentagouët¹, la Pertemagouate² et la rivière Saint-Jean. Cette dernière, comme elle est la plus considérable et une des plus belles du Canada après le fleuve Saint-Laurent, est aussi plus peuplée que les autres. Quoique ces nations n'aient qu'une même langue, cette langue a cependant quelque chose de différent, à mesure que ceux qui la parlent s'éloignent d'ici; et les habitants du Pentagouët, étant plus près des Abénaquis, ont aussi plus de rapport dans leur langage avec eux. Ces peuples sont errants et vagabonds plus qu'aucun autre de ce pays; ils ont communication également avec nous et avec les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Pour ceux de Pentagouët, ils sont alliés avec les Abénaquis dans la guerre que ceux-ci font aux Anglais.

1. *Pentagouët*, aujourd'hui Penobscot, dans les États-Unis, État du Maine.

2. *Pertemagouate* (sic). Cette rivière, qu'on ne trouve ainsi désignée sur aucune carte géographique, est probablement celle que le P. de Charlevoix appelle *rivière des Etchemins*, ou *Peskadamoukkanti*, et qui se jette dans le Saint-Laurent, presque vis-à-vis de Québec.

Comme la rivière du Loup ¹, sur les bords de laquelle est établie la Mission du Bon-Pasteur, appartient à leur pays, ils sont en plus grand nombre en cette Mission, qu'on peut appeler naissante, au moins à leur égard. Ils m'ont paru d'abord faire un grand mépris de la Prière, à laquelle beaucoup ne se mettaient guère en peine d'assister, quoiqu'ils fussent à la porte de la chapelle. Mais dans la suite, à force de les exhorter, soit en public, par le rapport que ceux qui venant à l'instruction leur faisaient part de ce que j'avais dit, soit en particulier, en les visitant chacun dans leur cabane, tous se sont déterminés à y venir assez assidûment, à la réserve d'un fort petit nombre. J'ai même remarqué, sur la fin, que beaucoup commençaient à s'y accoutumer, et à ne trouver pas cela si étrange. Quelques-uns ont quitté plusieurs de leurs femmes et n'en ont gardé qu'une, et d'autres m'ont déjà parlé de la résolution où ils étaient d'embrasser le Christianisme. L'image d'un damné, que j'ai exposée dans la chapelle, n'a pas laissé de leur donner quelques bonnes pensées, comme me l'ont témoigné plusieurs d'entre eux, dont je ne l'attendais pas. Il me semble aussi que, pour le peu de temps qu'on les a instruits, ils sont déjà beaucoup moins enclins à l'ivrognerie. Vous diriez de quelques-uns qu'ils commencent à concevoir que c'est mal fait de s'enivrer,

1. *La rivière du Loup* se jette dans le Saint-Laurent, vis-à-vis de l'île du Lièvre.

et à ne le pouvoir pas faire si librement. Lorsque je les vais visiter, je leur fais ordinairement dire les prières, afin qu'ils les apprennent plus aisément; mais ils n'attendent pas que je leur en fasse la proposition, ils me préviennent et me disent d'abord que j'entre : « Fais-nous prier. » Ou bien, s'il m'arrive de m'en aller sans leur en avoir parlé, ils m'en avertissent et m'arrêtent, jusqu'à ce que j'aie satisfait à leurs désirs. Aussi sont-ils persuadés par leur propre expérience, et ils l'ont témoigné plus d'une fois, que ce n'est pas une chose inutile que d'invoquer Dieu. J'ai entendu dire à quelques-uns, que quand ils manquaient de chasse et qu'ils se trouvaient dans la nécessité, ils avaient recouru à Dieu, et qu'il leur était souvent arrivé d'être incontinent exaucés. C'est pourquoi ils me demandent quelquefois, quand ils partent, de prier Dieu pour eux et pour leurs gens, quand ils sont en peine. Entre autres, une des femmes que j'ai baptisées, ayant ouï-dire qu'on avait vu un canot brisé et emporté par le courant dans la grande rivière, et appréhendant que son mari n'eût été un de ceux qui avaient péri dans cette rencontre, elle vint me trouver et me demander : « As-tu prié Dieu pour lui lorsqu'il s'est embarqué? » Je lui répondis que oui, et elle fut tout incontinent consolée, et n'en eut plus d'inquiétude, mettant toute son assurance dans la prière que j'avais adressée à Dieu pour son mari. La même néophyte vint une autre

fois avec ses parents me demander de prier pour leurs gens dont le long retard les mettait en peine. Ils furent soulagés dès que je leur eus annoncé qu'ils reviendraient bientôt, ce qui arriva.

J'ajouterai à ceci un bel exemple de la Foi d'une autre femme que j'ai reçue depuis peu au nombre de nos fidèles. Son petit enfant étant malade, elle me demanda de le baptiser. Je différâi d'abord, parce que je ne le voyais pas encore en danger ; mais cette mère vraiment chrétienne vint me trouver et me dit : « Pourquoi ne veux-tu pas baptiser mon enfant ? c'est peut-être le démon qui le tourmente ainsi par ces convulsions, et qui cherche encore à le faire mourir sans baptême, comme il en a déjà fait mourir deux autres : baptise-le, ou pour le guérir, ou au moins pour qu'il ne soit pas perdu s'il meurt. »

Ce qui me fait espérer qu'avec le temps, ces gens se soumettront à l'Évangile, et qu'avec l'aide de Dieu, on les pourra porter au bien, c'est qu'ils ne manquent pas de respect pour les patriarches (c'est ainsi que les Sauvages du Sud appellent les missionnaires). Ils les écoutent assez volontiers et comprennent assez bien les observations qu'on leur fait sur leur vie errante et vagabonde, qui est le principal obstacle à leur instruction. J'espère aussi que les champs qu'on leur a offerts pour y semer du blé d'Inde, et la chapelle qu'on doit bâtir sur leurs terres, les arrêteront un peu, ou du moins les feront venir

ici plus constamment tous les printemps. Je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement demander, dans ces commencements et dans le peu de temps que je les ai vus, la ferveur qu'on voit dans les Eglises établies depuis longues années. Du reste, je n'ai pu que jeter quelques semences de Christianisme dans ces terres sauvages, et lui donner les premières dispositions à produire un jour quelques fruits. Je n'ai pas laissé toutefois de baptiser huit adultes de cette nation, dont six avaient été suffisamment instruits; les deux autres ont reçu le sacrement à l'heure de la mort; un petit enfant baptisé depuis peu s'est aussi envolé dans le ciel. En outre, j'ai baptisé sept petits enfants de la même nation, qui étaient en danger de mort, ou qui appartenaient à des parents déjà chrétiens. Je vois encore plusieurs autres de ces Sauvages, surtout parmi les femmes qui, n'étant si profondément engagées que les hommes dans les vices de leur nation, ne sont pas aussi éloignées du royaume de Dieu; j'en vois, dis-je, plusieurs qui se disposent à bien faire, mais je ne me presse pas de les baptiser, jusqu'à ce que j'aie, avec le temps, une épreuve suffisante de leur probité et de leur constance.

La seconde nation est celle des Gaspésiens; elle se compose aussi de quatre à cinq cents âmes répandues sur le bord de la mer, depuis Gaspé jusqu'au cap Breton. Leur langue est différente de celle des Etche-

mins. Aussi, quoiqu'ils soient voisins, ils ne s'aiment pas beaucoup, et n'ont pas grande communication les uns avec les autres. Les Gaspésiens sont ici comme dans un pays étranger, c'est pourquoi toute la nation ne s'y assemble pas; on n'y voit qu'une bande de près de deux cents Sauvages qui, à ce qu'on m'a dit, sont sous la conduite d'un chef qui a pris affection pour ce pays-ci. Par ce que j'en ai vu, ils me paraissent bien plus humains et bien plus modérés que les Etchemins et ne sont pas aussi portés au vice. Je n'en dirai pas grand chose maintenant, soit parce que je n'en ai pas encore vu beaucoup, et encore je ne les ai vus que sept ou huit jours. Du reste, ils ont oublié l'instruction chrétienne qu'ils avaient reçue, parce que depuis plusieurs années ils n'ont pu être cultivés que l'espace de deux mois. Ce fut alors, il y a environ deux ans, que le P. Richard, qui les avait instruits autrefois, alla les visiter. Ces Sauvages ont néanmoins quelque chose de la douceur et de la bonté de leur ancien Christianisme, et quoiqu'ils retiennent encore beaucoup de choses de leurs superstitions et de leurs jongleries, je crois qu'on pourrait aisément leur ôter cela si on les pouvait fixer quelque temps. Mais ce sont des chasseurs perpétuels, qui n'arrêtent point et qui n'ont pas la patience d'être huit jours dans un lieu sans retourner à leurs chasses.

Ce que j'ai pu faire pendant le peu de temps que

je les ai vus, le printemps dernier, a été de leur remettre en mémoire les principaux mystères de notre foi et de les exhorter à prier Dieu, à se souvenir souvent de lui, et enfin à se confesser. Après les avoir instruits sur cela, plusieurs se sont confessés en effet avec beaucoup de sincérité et de dévotion. Deux femmes et un homme ne furent pas plus tôt arrivés, qu'ils me vinrent demander à se confesser. J'ai trouvé une personne âgée de près de 30 ans, d'une pureté et d'une candeur admirables; je ne remarquai pas dans toute sa vie que je jugeasse être péché mortel. Quelques-uns se sont encore confessés avant leur départ, et j'ai aussi remarqué dans plusieurs un grand désir de communier; mais je suis bien aise de les instruire à fond sur ce mystère et de leur faire concevoir sa grandeur. J'ai commencé par baptiser huit petits enfants de cette nation; plusieurs adultes m'ont demandé le baptême, mais leur départ trop prompt ne m'a pas permis de les instruire. J'espère de les voir l'automne en plus grand nombre.

MISSION DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DU-SAULT

PRÈS DE MONTRÉAL

PENDANT LES ANNÉES 1676-1777.

Les Sauvages iroquois qui s'étaient retirés à la prairie de la Magdeleine pour y être instruits et vivre chrétiennement, comme ils ont fait depuis plusieurs années, se sont toujours plaints que ces prairies étaient trop humides pour leur blé d'Inde, et nous ont demandé avec instance une autre terre, qu'ils puissent cultiver avec plus de succès. C'est ce qui leur fut accordé l'an passé, et on leur désigna les terres qui sont au-dessus de la prairie de la Magdeleine et qui bordent le Sault-Saint-Louis, d'où cette Mission a tiré le nom de Saint-François-Xavier-du-Sault. C'est là où ils se sont établis pour y continuer la vie toute chrétienne qu'ils menaient auparavant, et pour faire de nouveaux progrès dans les pratiques de toutes les vertus, comme on pourra juger par

l'extrait d'une lettre du P. Cholenec, qui aide le P. Frémin à cultiver cette belle Mission.

Extrait d'une lettre du P. Pierre Cholenee,
de Saint-François-Xavier-du-Sault, le 2 janvier 1677.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Je prie Votre Révérence, au commencement de cette année, que je lui souhaite très-heureuse, d'agréer ces faibles étrennes que je lui présente. J'ai cru que je ne lui en pouvais donner de plus agréables que si je lui envoyais un narré court et simple de la vie toute chrétienne que nos bons Sauvages continuent de mener dans ce nouvel établissement de la Mission de Saint-François-Xavier, comme ils faisaient auparavant à la prairie de la Magdeleine ¹. Je le fais d'autant plus volontiers que Votre Révérence me l'a recommandé, et j'espère en outre qu'elle aura la bonté, elle et toutes les personnes qui liront ce récit, de nous aider à remercier Dieu, qui verse incessamment tant de bénédictions et de grâces sur cette Mission.

La Mission de Saint-François-Xavier, outre la chapelle et notre maison, se compose de vingt-deux

1. Voir ci-dessus la note 1 de la page 66 sur la donation du terrain du Sault-Saint-Louis.

cabanes habitées par des Hurons et des Iroquois. Elle est gouvernée par les mêmes capitaines qu'à la Prairie, savoir : deux capitaines hurons et deux capitaines iroquois. Il y a lieu d'espérer qu'on y aura bientôt quatre capitaines des principales nations iroquoises.

C'est une chose belle, et qui cause sans doute bien de la joie à tout le paradis, de voir le repos, la douceur, l'union, la piété, la dévotion et la ferveur de nos Sauvages dans ce nouvel établissement. Comme leurs dévotions ne sont pas gênées par la concurrence des Français, on peut dire que la liberté qu'ils ont à présent de faire les choses à temps et à leur façon, a servi à augmenter et à affermir la piété, en ce qu'elle y apporte l'ordre et la règle. On le remarque bien clairement pendant le cours de la semaine, mais plus particulièrement le dimanche, qu'ils donnent tout à Dieu et au salut de leurs âmes. Ils s'y disposent dès le samedi après midi, où ils commencent à se confesser, selon leur louable et ancienne coutume ; les plus fervents et surtout ceux de la Sainte-Famille le font tous les huit jours, et les autres tous les quinze, pour l'ordinaire. Après ces confessions suit le salut de la très-sainte Vierge, qu'ils font d'une manière si dévote qu'on juge seulement à les voir, ou qu'ils se sont déjà disposés par la confession à célébrer pieusement le dimanche, ou qu'ils pensent à se confesser le lendemain matin, comme en effet ils

viennent dès la pointe du jour, et occupent le P. Frémin jusqu'à la messe dans cet exercice de son saint ministère.

Le dimanche matin, le Père dit la messe sur les huit heures; les Sauvages y chantent presque autant qu'elle dure, les hommes d'un côté et les femmes de de l'autre, alternativement et à deux chœurs. Ils en agissent toujours ainsi maintenant, lorsqu'ils chantent dans la chapelle; aussi, pour cet effet, les hommes sont placés du côté de l'évangile et les femmes du côté de l'épître. Après l'évangile, le Père donne le sermon ou le fait donner par le dogique, qui est incomparable en ce point. Il le fit bien paraître dernièrement, le jour de Noël; car le Père l'ayant averti la veille qu'il eût à prêcher le lendemain sur la fête, et ne lui ayant dit rien autre chose, ce bon néophyte prêcha fort longtemps et très-bien. Il sut renfermer et expliquer dans son instruction tout ce qui regardait le mystère du jour, le voyage de la sainte Vierge enceinte et de saint Joseph son époux, leur entrée dans Bethléem, le refus qu'on leur fit dans toutes les maisons de leur donner le logement, leur retraite dans l'étable, comment la sainte Vierge y accoucha, et tout le reste qui regarde les anges, les pasteurs, etc.; en sorte que le Père en était dans l'admiration, comme il me l'a avoué depuis lui-même.

Après le sermon, le dogique entonne le *Credo* en

leur langue, sur le ton de l'église, et ils continuent ainsi leurs chants jusqu'à la fin de la messe. Vers les dix heures, on sonne derechef pour venir à la chapelle, et pour lors, au lieu de la seconde messe qu'ils avaient coutume d'entendre, ils disent le chapelet de la très-sainte Vierge tout au long. Environ une heure après midi se fait l'assemblée de la Sainte-Famille, où le Père leur fait réciter les prières accoutumées et leur dit un petit mot de l'obligation particulière qu'ils ont de travailler avec ferveur à leur salut, et de se faire l'exemple et le modèle de tous les autres dans le village. Véritablement ils le sont, hommes et femmes, et d'une manière qu'on aurait de la peine à croire si on ne le voyait de ses propres yeux. Si j'en voulais parler ici, ou plutôt si j'avais le temps de raconter dans le détail tous les traits édifiants qui prouvent l'estime qu'ils font de ce beau nom, l'idée qu'en ont tous les autres qui n'appartiennent pas à cette pieuse confrérie, en outre les bons exemples des membres de la Sainte-Famille et même leurs fautes, si quelquefois ils en font, je suis assuré que je ferais rougir de confusion plusieurs de nos Français qui font gloire d'en être ¹. C'est tout dire, qu'une faute légère faite par quelqu'un d'eux ira par toutes les cabanes et donnera matière, toute une journée, non pas à la médisance ou à la raillerie, selon la

1. Cette confrérie avait été établie à Québec pour les habitants de la ville.

mode de nos Français, mais à l'étonnement et à une sainte indignation, chacun mettant la main sur sa bouche et s'entre-disant : « Chose étrange ! une personne de la Sainte-Famille faire cela ! »

Sur les trois heures du soir on sonne vêpres, pour lesquelles il y a deux rangs de sièges de chaque côté de l'église, depuis l'autel jusqu'au bas de la chapelle, où les Sauvages s'assoient, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, pendant que le Père, avec le dogique et deux petits choristes, prennent le surplis vers la gauche de l'autel ; et puis ils viennent tous quatre vers le milieu de l'autel, où le Père, ayant les deux enfants sauvages à ses côtés et le dogique derrière lui, ils font tous quatre la gémuflexion au très-saint Sacrement. Au même temps, tout le monde s'étant levé, le dogique entonne le *Deus in adjutorium*, que tous chantent ensemble avec le *Gloria Patri*. Après quoi le dogique entonne les psaumes. Ils disent les vêpres à deux chœurs, se levant tous à chaque *Gloria Patri*, etc., qui se chante, comme parmi nous, à la fin de chaque psaume ; le reste du temps ils se tiennent assis.

Les psaumes que chantent nos Sauvages sont tirés de leurs prières, que le Père ¹ a choisis et mis sur les principaux tons de l'Église : — 1° La prière qu'ils disent au lever et au coucher, sur le huitième ton. —

1. Le Père Frémin, fondateur et premier pasteur de l'Église de la Prairie.

2° La prière pour l'élévation, sur le premier ton. —
3° La prière pour l'Ange gardien, sur le quatrième ton. — 4° L'action de grâce pour le don de la Foi, sur le premier ton. — 5° Les commandements de Dieu, sur l'*In exitu*. — Ils disent après l'hymne sur le chant *Iste confessor*; puis l'*Ave Maria*, sur le huitième ton, pour remplacer le *Magnificat*. Enfin, se dit l'oraison avec le verset et répons qui la précèdent; tous y répondent aussi bien qu'à l'*Amen*.

Après les vêpres on donne le Salut du Saint-Sacrement. De la sorte, le soleil est déjà couché quand tout est fini; et ainsi le Père tient ses Sauvages en haleine et leur fait passer tout le dimanche en dévotion, et toutes les fêtes de même.

O mon Père, quelle gloire pour Dieu, quelle joie pour le Paradis, quelle édification pour les Français qui voient ce bel ordre, et qui entendent ces saintes et célestes harmonies! Ils en sont tous enchantés, lorsqu'ils y assistent, et le publient ensuite partout, et certes avec raison: car pour moi j'avoue que, de tout ce que j'ai vu jusqu'ici parmi ces bons néophytes, rien ne m'a tant charmé que de les voir chanter ainsi dans leurs vêpres les louanges de Dieu; car ils s'en acquittent, hommes et femmes, avec tant de dévotion et de modestie que je puis dire, sans hyperbole et dans la pure vérité, que notre église ressemble plutôt à un chœur de religieux qu'à une chapelle de Sauvages. Voilà comme nos chrétiens passent les di-

manches et les fêtes; pour les jours ouvriers, quoiqu'ils n'aient pas tant de dévotions extérieures, ils ne laissent pas de les passer saintement.

Dès la petite pointe du jour, on dit la première messe pour ceux qui sont plus pressés de se rendre au travail; puis, quelque temps après le soleil levé, on dit la seconde pour tout le monde. Il n'y en a point qui n'entendent une de ces deux messes, et presque tous les entendent toutes deux, même celle qui se dit à la pointe du jour, quelque froid qu'il fasse, comme il en a déjà fait en ces quartiers, des plus grands du Canada. Après les deux messes, chacun s'occupe à son travail sans presque interrompre ses prières; car leur emploi le plus ordinaire étant ici d'aller aux bois ou dans leurs champs, ils ont toujours gardé cette sainte coutume, dont chacun fait hautement profession, d'aller et revenir en disant le chapelet qu'ils portent à la main pour ce sujet, ainsi que dans leurs autres voyages de plus longue durée. Le Père Frémin m'a assuré qu'il y en a plusieurs parmi eux qui sont dans une continuelle union avec Dieu pendant tout le cours de la journée.

Mais afin de prouver que toutes ces dévotions ne sont point de pures simagrées ni hypocrisies auxquelles les Sauvages sont assurément très-sujets, et qui trompent facilement ceux qui ne les connaissent point, je veux montrer ici en peu de mots comment nos néophytes agissent sincèrement et du fond de

leur cœur, et combien leur vie et leurs actions s'accordent merveilleusement avec leurs dévotions et leurs pratiques religieuses.

Tout le monde sait combien les Sauvages, dans leurs maximes et façons d'agir, sont sensibles aux affronts et aux injures, et que même ils se donnent souvent la mort pour ne vouloir digérer une parole un peu piquante. Jusqu'ici ils avaient tous paru incapables de se faire violence en ce point; les nôtres cependant ont appris à se vaincre à l'école de Jésus-Christ. Entre autres, nos capitaines agniers et onontagués nous en ont donné dernièrement un bel exemple. Un des capitaines des Hurons qui avait voulu, l'été dernier, aller demeurer à Montréal, avait fort mal parlé de cette Mission, et par là il avait blessé plusieurs particuliers, entre autres ces deux capitaines qui, se voyant extrêmement offensés par son procédé et par ses paroles, ne l'avaient plus regardé, au lieu qu'auparavant ils lui rendaient beaucoup de déférence en tout, comme au premier et au plus ancien des capitaines. Cependant cet homme étant enfin resté avec nous, le Père a remontré qu'il était de la gloire de Dieu et du bien de la Mission que les autres se réunissent à lui, et qu'il fallait en cela sacrifier son ressentiment à Dieu et au bien public. Aussitôt dit, aussitôt fait; et comme ces deux capitaines ne faisaient que de revenir de leur chasse, ils ont invité l'un après l'autre à un festin le capitaine Huron; le

remettant ainsi sur pied, bien plus le remettant ainsi sur leurs têtes pour être de nouveau le premier, le chef de tous; n'est-ce pas là une action de parfait chrétien?

La chose qui embarrasse le plus ici quand on baptise les adultes, c'est le point de la restitution, infiniment plus difficile parmi les Sauvages que parmi les Européens. Car il est bien rude à un barbare d'être obligé, s'il veut recevoir le baptême, de se dépouiller, pour ainsi dire, lui, sa femme et ses enfants de tout ce qu'ils possèdent, afin de réparer le tort qu'ils ont fait aux autres, dans un temps où ils s'imaginaient avoir la liberté de tout faire. Nos Sauvages passent néanmoins sur cette considération, et par un esprit vraiment chrétien, ils se mettent plus en peine de pourvoir au bien de leurs âmes qu'à celui de leurs corps, apportant aux pieds du Missionnaire le fruit de leur chasse pour les restitutions qu'ils croient être obligés de faire.

Notre dogique vint l'autre jour trouver le Père et lui détailla, article par article, tous les torts qu'il pensait avoir fait aux Iroquois et à son prochain; à chaque article, il mettait entre ses mains de quoi y satisfaire. Ce même dogique, deux ou trois jours après, fit dans la chapelle une exhortation à tous les Sauvages pour les disposer à la fête de Noël qui approchait, et leur dit que la meilleure disposition était de rendre leur conscience nette devant Dieu, surtout

au regard du bien d'autrui mal acquis, et leur parla très-bien à propos de la restitution, tout comme aurait fait un Casuiste dans sa chaire de théologie. Le même soir, un de nos fervents chrétiens, que nous avons souvent cité sous le nom du bon Israélite, vint trouver le Père et lui dit qu'après avoir bien repassé sur sa conscience, il se trouvait redevable de deux castors à son prochain. « Je n'en ai qu'un à présent, dit-il, le voilà, et je promets à Dieu de donner l'autre sitôt que je reviendrai de la chasse; car je suis bien aise que tu me décharges entièrement la conscience en ce monde, afin qu'il ne me reste rien à payer dans l'autre. »

Toutes ces choses font assez voir qu'il y a de vrais chrétiens parmi nos bons Sauvages, et qu'ils sont bien convaincus de l'éternité des châtimens et des récompenses. Mais ils n'ont pas seulement le soin de leurs propres âmes, ils ont de plus un zèle admirable pour celles des autres; nous avons ici certaines cabanes comme celle du dogique, du capitaine des Agniers, de l'Israélite, et quelques autres semblables, où l'on ne parle que de Dieu et des choses qui peuvent porter tout le monde à le servir. Pour ceux qui viennent du pays des Iroquois, il suffit d'entrer dans leurs cabanes, seulement en passant, pour être touchés et contraints de se rendre, et de demander à être admis dans l'Église, tant on y a d'adresse, hommes et femmes, pour les instruire, les exhorter, les convaincre! Ajoutez les

bons exemples qu'ils leur donnent, la plus forte puissance sur les cœurs, et à laquelle nous ne voyons point qu'ils résistent. Cela est si vrai que tous les Iroquois, qui descendent ici et qui se font chrétiens, doivent leur conversion pour la plupart au zèle de leurs parents, et le Missionnaire assure qu'ils y contribuent cent fois plus que lui.

Joseph Rontagarha, jeune homme d'environ vingt-cinq ans et un de ceux qui ont fait le voyage de France, avait été jusqu'ici assez bon chrétien ; mais étant allé à la chasse, cet automne, avec Téouatescon, notre capitaine des Agniers, il a été si touché des bons discours et plus encore des bons exemples de ce fervent capitaine, un des membres de la Sainte-Famille, qu'il est revenu tout changé. Il a commencé en arrivant par une confession très-exacte de ces trois mois passés hors du village. Depuis ce temps-là, ce bon chrétien, par un zèle qui n'avait point encore eu d'exemple parmi les Sauvages, s'est érigé en maître d'école du village. Et de son pur mouvement, sans en avoir parlé ni au Père ni à qui que ce soit, il s'est mis à rassembler tous les enfants dans sa cabane, le soir après toutes les prières ; et la verge en main pour les maintenir dans l'ordre, il leur apprend les vérités chrétiennes, et particulièrement toutes les prières qu'on chante, ainsi que la manière de les chanter. Tous ces enfants sont rangés dans la cabane du zélé néophyte, sages et modestes, immo-

biles comme des statues, sans oser bouger, et, au milieu d'eux, ce bon maître apprend à ces petits innocents à honorer Dieu et à chanter ses louanges d'une manière si dévote qu'il attire les yeux et l'admiration de tous les habitants du village. On conçoit qu'il ne peut y avoir rien de plus chrétien et de plus édifiant.

Voilà, mon Révérend Père, la moindre partie des merveilles que la divine bonté continue d'opérer dans cette Mission ; je crois m'être acquitté de l'ordre que Votre Révérence m'a donné de lui en donner de temps en temps des nouvelles, je le fais purement pour lui obéir.



MISSION
DE
NOTRE-DAME DE LORETTE
PRÈS QUÉBEC
PENDANT LES ANNÉES 1676-1677.

Les vertus que nos Hurons et nos Iroquois ont pratiquées cette année dans cette Mission peuvent servir d'exemples aux personnes qui font profession de la plus haute piété, en voici quelques preuves.

Dieu les ayant éprouvés par de grandes maladies qui ont enlevé douze ou treize personnes, ils ont signalé, les uns leur patience à souffrir, les autres leur charité à donner aux malades toutes sortes de secours ; aussi plusieurs ont-ils gagné la maladie par leur assiduité à veiller, à visiter, à assister les moribonds, et ils le faisaient avec tant de zèle qu'ils en oubliaient le soin de leurs champs, de leurs chasse et de leurs autres affaires.

Pour les malades ils n'avaient point de plus ardens désirs que de faire continuellement des actes

de toutes les vertus, et de recevoir au plus tôt les derniers sacrements de l'Église.

Ceux auxquels Dieu a rendu la santé ont semblé reprendre une nouvelle ferveur en reprenant leurs forces, et ceux que la violence du mal a emportés sont morts avec des marques bien frappantes de prédestination; nous ne parlerons que de ce qui nous a paru le plus digne d'intérêt ou le plus propre à donner de l'édification.

La première personne qui mourut, fut une femme nommée Marie Gentéhaon; elle était revenue du pays des Iroquois, après vingt ans de captivité, durant lesquels elle ne se relâcha jamais dans la pratique de la prière qu'elle ne craignait pas de faire publiquement. A son retour parmi ses compatriotes, sa ferveur lui mérita d'être mise au nombre des meilleures chrétiennes de cette Église. Jamais elle n'allait travailler dans les champs qu'elle ne fût venue auparavant à la chapelle pour offrir son travail à Dieu. Dès qu'elle se sentit malade, elle demanda les sacrements qu'elle reçut avec une dévotion qui ravit tout le monde. Lorsqu'on lui administra l'extrême-onction, elle demandait pardon à Dieu, en déclarant tout haut les fautes qu'elle avait commises par le mauvais usage de ses sens; elle continua ensuite de prier jusqu'au dernier soupir.

Sa fille, nommée Françoise Gannendok, la suivit cinq jours après. Elle avait été si assidue à secourir

sa bonne mère, étant jour et nuit auprès d'elle, qu'elle prit bientôt son mal. Mais elle ne se rendit pas d'abord; elle avait peur, ou qu'on n'eût pas assez de soins de sa mère, ou que sa mère s'affligeât de la voir malade. L'ayant perdue, elle disposa tout pour son enterrement, et même s'efforça d'y assister; mais son mal ayant redoublé, elle fut obligée de se coucher. Le lendemain matin, se sentant un peu mieux, elle vint à l'église se confesser, et communier pour sa mère; et le jour suivant, elle mourut très-chrétiennement entre les bras de son mari. Ce bon néophyte témoigna lui-même dans cette occasion, et sa constance à supporter les pertes qu'il faisait, et son amour envers sa femme, en donnant aux pauvres tout ce qui lui avait servi, ainsi que beaucoup de blé qui lui restait dans sa cabane et un très-beau champ où il n'y avait plus qu'à faire la récolte.

La mort nous ayant ainsi enlevé la mère et la fille dans une même cabane, elle nous ravit dans une autre le mari et la femme. La femme s'appelait Jeanne Assenragéhaon; elle avait été l'hôtesse des Pères le Mercier, Ragueneau, Châtelain et Chaumonot, dans le pays des Hurons. Dieu l'a disposée à la mort par un pressentiment tout particulier. Un peu avant sa maladie, elle convint avec une de ses parentes, que la première des deux qui tomberait malade ne serait point abandonnée de l'autre, qui l'assisterait jusqu'à la mort; la raison en était que la violence du mal

abattant notre esprit, nous avons besoin de quelqu'un pour nous suggérer de bonnes pensées et nous faire prier Dieu. Jeanne ayant été la première attaquée d'un mal violent, sa parenté s'acquitta fidèlement de sa promesse, quoique la malade n'en eût guère besoin, étant toujours très-unie à Dieu et ayant continuellement son crucifix ou devant les yeux ou entre les mains. Un peu avant sa mort, le Père Chauchetière trouva sa petite-fille étendue auprès d'elle qui disait le chapelet ; c'était cette bonne grand'mère qui l'en avait priée ne pouvant plus le dire toute seule ; enfin en prononçant le sacré nom de Jésus elle expira. Sa belle mort a été une récompense des belles actions qu'elle avait pratiquées pendant plus de trente années. Elle avait perdu, étant encore fort jeune, son premier mari, ses biens, ses enfants et même sa liberté, ayant été prise par les Iroquois, mais jamais elle ne perdit sa foi. Elle se maria chez eux avec un infidèle qu'elle instruisit si bien, qu'un Missionnaire l'étant allé voir lorsqu'il était malade, le trouva parfaitement instruit et le baptisa peu avant sa mort. Plus tard elle s'est unie à un troisième mari qui était de sa nation, mais encore païen. Elle l'a gagné à Dieu et l'a engagé à venir à Québec pour y faire avec plus de liberté profession du Christianisme. Une fois qu'elle se fut fixée, d'abord à Notre-Dame de Foye, puis à Notre-Dame de Lorette, elle reprit toutes ses pratiques de piété. Elle assistait tous les jours à toutes

les messes qu'elle pouvait entendre, communiait souvent, et rendait toutes sortes de bons offices aux Français et aux Sauvages qui l'ont également regrettée. Elle a nourri un petit Français de trois ans qui avait perdu son père; elle le portait habituellement à son cou, comme font ordinairement nos femmes Sauvages: pendant quatre ans elle en a eu soin comme une mère a soin de son propre fils.

Elle venait de si grand matin prier Dieu avec son mari dans la chapelle qu'on fut obligé de leur ordonner de ne plus s'y rendre avant quatre heures. L'hiver, lorsqu'il avait neigé, elle faisait dans la neige un grand chemin afin qu'on pût aller commodément à la chapelle. Les dimanches et les fêtes, elle préparait un bon feu pour chauffer les Français qui venaient de loin à la messe, et il ne se passait pas une semaine qu'elle ne fit des aumônes considérables; et cela alla si loin qu'après sa mort on trouva qu'elle s'était dépouillée pendant sa vie de tout ce qu'elle possédait.

Un peu avant sa dernière maladie, Jeanne Assenragéhaon fit un acte bien héroïque. Un jeune étourdi avait par malice blessé dangereusement son mari d'un coup de levier; peu de temps après, elle l'alla trouver la première et lui porta un sac de blé, parce qu'elle savait qu'il était dans une grande nécessité. Le coupable reconnut alors sa faute et vint se présenter aux anciens, qui s'assemblèrent et qui

firent parler au blessé, pour savoir de lui quelle satisfaction il désirait. Il répondit qu'il pardonnait de bon cœur, sans rien exiger de celui qui l'avait offensé. Cependant on condamna le coupable à travailler dans le champ du blessé, ce qu'il fit avec tant d'ardeur qu'il en devint malade.

Dieu, qui semblait ne vouloir pas prendre alors le mari de Jeanne, nommé Pierre Andahiaçon, l'a appelé à lui huit jours après la mort de sa femme, qu'il avait accompagnée dans toutes ses pratiques de dévotion. Depuis trois ans ils vivaient ensemble en continence, le mari pour honorer la pureté de saint Joseph, la femme pour honorer la pureté de la sainte Vierge. La mort de sa femme toucha si sensiblement Pierre Andahiaçon qu'il ne pensa plus qu'à la suivre. Il lui disait à tout moment : « Jeanne, emmène-moi au ciel avec toi. » Sa prière fut exaucée, puisqu'il ne lui eut pas plus tôt rendu les derniers devoirs qu'il tomba malade. Nous avons sujet de croire que sa mort lui a été révélée et sa place montrée dans le paradis, puisqu'il ne parlait que comme un homme qui en serait revenu, qu'il nommait les personnes qu'il y avait vues, entre autres nos Pères martyrisés chez les Hurons ¹. Sa joie redoubla lorsqu'on lui parla de lui donner le viatique et l'extrême-onction ; il prit lui-même ses plus beaux habits pour recevoir

1. Probablement les PP. Antoine Daniel et Charles Garnier, massacrés chez les Hurons, de la main des Iroquois.

les sacrements avec plus de décence. Il répondait à ceux qui le voyaient si joyeux qu'il s'en allait au ciel ; et comme un homme qui n'est plus de ce monde, loin de rien demander pour son corps, il ne pensait qu'au bien de son âme. C'est pourquoi il pressait tous ceux qui venaient le voir de le faire prier Dieu ; et comme pendant sa dernière agonie on lui eut suggéré ces paroles : « Jésus, ayez pitié de moi et enlevez-moi avec vous dans le ciel, » il fit un nouvel effort pour les répéter, et y ajouta plusieurs autres paroles pieuses et touchantes ; mais son cœur en disait encore plus que sa bouche. Ensuite il s'adressa au P. Chaumonot, qui récitait son office auprès de lui pour savoir comment s'appelait l'ange qui chasse les démons, et dont on faisait la fête le jour suivant ; le Père lui ayant répondu qu'il se nomme l'archange saint Michel, il repartit qu'il y en avait aussi un autre bien considérable, qui se nommait Gabriel. Il se mit aussitôt à les invoquer tous les deux avec son ange gardien, et puis il expira en baisant son crucifix.

Il n'est pas jusqu'aux enfants de neuf à dix ans qui n'aient donné des exemples d'une belle mort. Le petit François-Xavier n'avait d'autres plaisirs, pendant sa maladie, que de chanter en sa langue des hymnes et des airs qu'il avait entendus et appris à l'église. La voix lui manquant, il demanda qu'on lui fît venir ses compagnons pour chanter en sa place.

Jamais il ne témoigna la moindre appréhension de la mort ; au contraire , lorsqu'on lui faisait espérer la santé, il répondit que très-assurément il mourrait et qu'il irait au plus tôt en paradis. Lorsqu'il fut tombé en léthargie, il ne fallait que lui parler de Dieu et de la Prière pour le faire revenir à lui, et sur-le-champ il formait quelque acte de vertu ou récitait quelque pieuse oraison. Il mourut ainsi, après avoir donné tant de marques de son bonheur futur que ses parents, qui l'aimaient tendrement, resentaient plus de joie de sa mort qu'ils n'en avaient de tristesse.

Un vieillard nommé Joseph Andekerra, qui n'attendait plus que la mort, fut toute une nuit dans l'impatience de voir son confesseur, pour apprendre de lui, d'abord si les péchés qu'il avait commis avant son baptême lui avaient été pardonnés, parce qu'il craignait n'en avoir pas une douleur suffisante ; et en second lieu s'il pourrait payer avec un canot une dette de deux castors, et si ce n'était pas tromper son créancier que de lui donner autre chose que ce qu'il lui avait promis, quoique pour le moment il ne pût faire autrement.

La plupart de nos malades deman^d vient à Dieu qu'il ne diminuât rien de leurs douleurs, afin qu'ils qu'ils pussent expier en ce monde ce qu'ils devaient souffrir en l'autre. D'autres encore, au plus fort de leur mal, se disaient : « Mon corps, cela est

bien, tu n'as que ce que tu mérites, et il est juste que je satisfasse à présent par la douleur pour les plaisirs passés. »

Pour en venir à d'autres exemples de leurs vertus, un Iroquois, nommé Jacques Sogarésé, tout pauvre qu'il est, a longtemps nourri trois de ses compatriotes, afin de les instruire et de leur procurer le baptême.

Un Huron, dont on a déjà parlé, Louis Thaondé-choren, qui est fort éloquent dans sa langue maternelle, parcourt les cabanes pour y répéter les exhortations qu'on a faites à l'église; et, tout âgé qu'il est, il a fait ce printemps dernier un voyage de cent vingt lieues pour aller trouver ses compatriotes, qui étaient venus à Montréal pour la traite, afin de les exhorter à se faire chrétiens.

Le P. Chaumonot leur ayant fait un discours sur l'aumône, une jeune femme, nommée Nicolle Aoueyatensti, lui apporta une belle couverture de ratine rouge, afin qu'il la donnât à une pauvre fille qu'elle lui nomma. Sur la représentation que fit le Père qu'elle pouvait se contenter d'en offrir une autre de moindre prix, elle répondit : « Mon Père, il faut donner à Dieu ce qu'il y a de mieux, et comme c'est à lui que je fais l'aumône, ne m'empêchez pas de lui donner ce que j'ai de plus beau. »

Une autre fois le missionnaire, en prêchant sur la pénitence, leur dit qu'il était bon d'obliger ceux qui

retombaient dans les mêmes péchés de faire quelques aumônes, pour les rendre par ce moyen plus attentifs sur eux-mêmes. Les Iroquois, par suite de cette exhortation, s'assemblèrent et convinrent entre eux que, lorsque quelqu'un de leur nation commettrait quelque faute véritable, ils seraient tenus de faire un présent applicable aux pauvres. Les Hurons se sont aussi imposé la même loi, qui se garde fidèlement depuis ce temps-là.

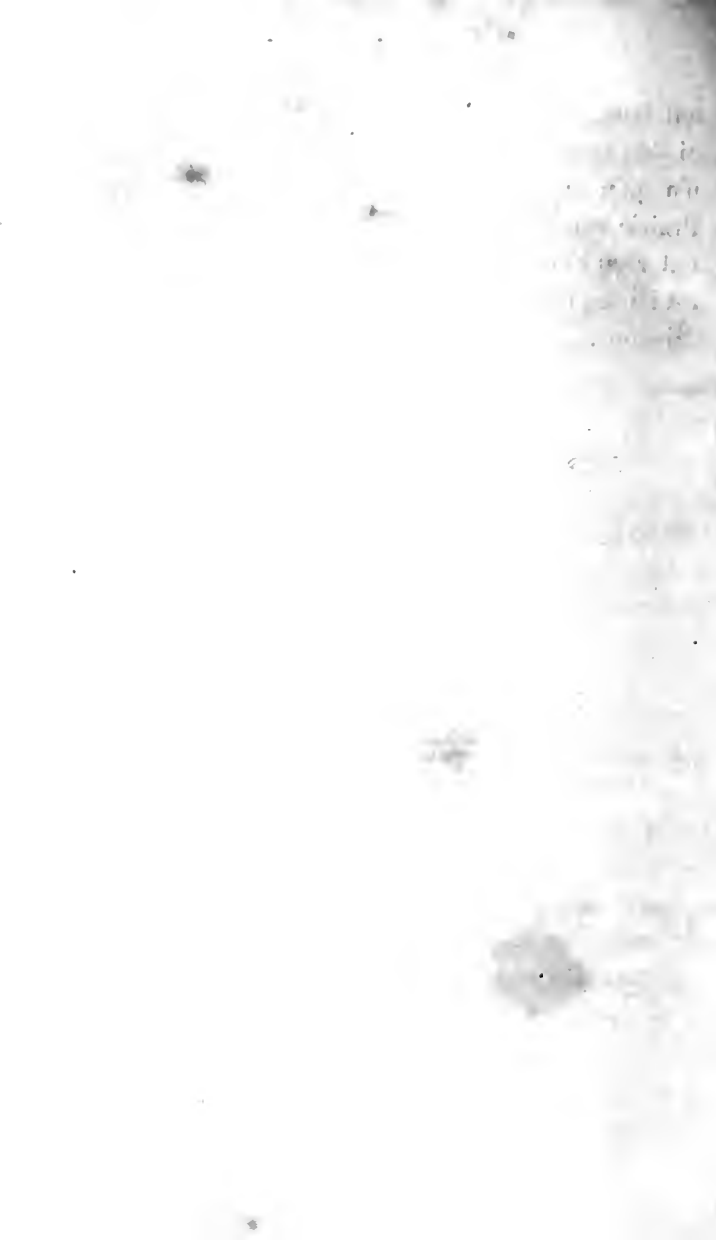
Une Iroquoise, ayant appris que les vrais pénitents mortifient leur chair, importuna tant son confesseur qu'il lui prêta une rude discipline de fer, dont elle s'est servie plusieurs fois. Son esprit de pénitence lui fit encore demander d'autres instruments de mortification, « afin, disait-elle, que Notre-Seigneur ne souffre pas tout seul de nos péchés. »

Deux Iroquois ayant été fort offensés par deux Hurons, ceux-ci leur firent demander quelle satisfaction ils désiraient; ils répondirent qu'il leur suffisait qu'on fit satisfaction à Dieu seul. Les anciens de la nation huronne ayant appris cela, dirent qu'il fallait au moins donner exemple : les Iroquois répliquèrent qu'ils ne le voulaient pas souffrir, parce qu'ils ne pourraient plus dire à Dieu « pardonnez-nous nos offenses, » s'ils ne pardonnaient tout à fait.

Il reste encore une infinité de choses à dire de cette fervente Mission; mais la crainte d'être trop long nous fait même passer sous silence la réception qu'ils

ont faite, l'été dernier, à Mgr l'évêque de Québec. Si l'on veut cependant s'en former quelque idée, on n'a qu'à se souvenir comment les Sauvages de la Prairie, qui sont maintenant à Saint-Xavier-du-Sault, ont reçu l'été précédent notre vénérable prélat, qui est ici le protecteur, le père et le bienfaiteur de nos Missions.





RELATION

DES ANNÉES 1677 ET 1678

ET

RECIT DES VOYAGES ET DÉCOUVERTES

DU P. JACQUES MARQUETTE

de la Compagnie de Jésus

en l'année 1673 et aux suivantes

ENVOYÉS

AU R. P. PIERRE DE VERTHAMONT

Provincial de la même Compagnie en la province de Frai.ce.

L'exemplaire manuscrit romain de la relation des années 1677-1678, ainsi que deux exemplaires conservés l'un à Paris, et l'autre à Montréal en Canada, et qui se complètent mutuellement, ne portent pas le titre ordinaire des autres relations. C'est sans doute pour laisser place à celui des voyages du P. Marquette, qui devaient en être la partie la plus importante.

Au reste, les voyages de ce Père appartiennent à une autre époque, et ils auraient dû ce semble, d'après leur date, être insérés dans les relations précédentes; mais leur rédaction avait éprouvé des retards, et la distance des lieux avait obligé d'attendre longtemps avant d'avoir ce qui devait les compléter. Nous voyons par une lettre adressée, en 1678, par le R. P. Dablon, supérieur de Québec, au R. P. Assistant de France à Rome, que ce ne fut qu'à cette époque qu'il acheva son travail : « J'ai recueilli, dit-il, et mis en ordre tous les mémoires du P. Marquette. »

Le manuscrit porte en effet beaucoup de corrections autographes du P. Dablon, et il y a même un paragraphe copié tout entier de sa main.

RELATION

DES ANNÉES 1677 ET 1678

ET

RÉCIT DES VOYAGES ET DES DÉCOUVERTES

DU P. JACQUES MARQUETTE

de la Compagnie de Jésus

en l'année 1673 et aux suivantes

ENVOYÉS

AU R. P. PIERRE DE VERTHAMONT

Provincial de la même Compagnie en la province de France.



MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Avant de commencer ce récit, je prie votre Révérence, d'avoir agréable que je lui fasse un court abrégé du bien que nos Pères font à présent dans toutes nos Missions et des maux qu'ils y souffrent. C'est avec tant de bénédictions que, malgré toutes les oppositions que le démon et l'enfer y forment, ils ont baptisé cette année jusqu'à douze cents Sauvages.



MISSIONS

DES IROQUOIS

Le père Jean de Lamberville, qui est supérieur de ces Missions, me mande que nos Pères y souffrent de grandes persécutions, soit de la part des Sauvages adonnés à la boisson, qui se rendent de plus en plus insupportables, soit de la part de ceux qui veulent renouveler la guerre contre les Français; les uns et les autres portent si loin l'insolence, que nos missionnaires sont souvent frappés, poursuivis dans les rues, chassés des cabanes et menacés d'être cruellement massacrés, pour donner par leur mort commencement à la guerre.

Malgré tout cela ils tiennent bon; ils sont résolus de mourir plutôt que de quitter la place; car ils ne laissent pas d'avancer beaucoup le Christianisme, et de travailler avec autant de succès que de courage à la conversion de leurs persécuteurs.

Le Père Jean de Lamberville ajoute que, pour ce qui le concerne, quoiqu'il ait vu plusieurs fois la

hache levée sur sa tête, il n'a pas laissé de baptiser, à Onnontagué, depuis un an, trente-six enfants et vingt-trois adultes qui tous, à la réserve de douze, sont morts après le baptême. Dans le même temps, son frère, le P. Jacques de Lamberville, et le P. Bruyas, qui prennent soin des bourgades d'Agnié, y ont baptisé plus de quarante personnes, dont la plupart ont déjà pris possession du ciel.

D'un autre côté, le P. Millet a baptisé cinquante-deux personnes, à Onneïout, où la Confrérie de la Sainte-Famille, qu'il a établie, est déjà assez nombreuse. Le P. de Carheil, qui a le plus senti les effets de la fureur Iroquoise et qui, depuis deux ans, est toujours dans un danger prochain de mort, n'a pas laissé depuis ce temps-là, d'administrer, à Oio-gouin, le baptême à plus de cinquante personnes, et d'envoyer en Paradis plus de quarante enfants morts avec la grâce baptismale.

Plus loin, les PP. Raffeix et Garnier, qui sont à Sonnontouan, et où le péril est plus grand (parce que c'est la nation qui veut plus particulièrement la guerre), ont conféré, pendant cette année, le baptême à deux cent douze Sauvages, parmi lesquels il y a plus de soixante-dix enfants, dont une partie est allée augmenter l'Église triomphante...

Le P. de Lamberville m'apprend aussi la mort de Garakontié, ce capitaine si renommé et dont on a tant parlé depuis plus de vingt ans dans toutes

nos relations. La vertu si connue de ce brave Iroquois, mérite que je mette ici tout au long, ce que le Père m'en écrit en ces termes : « Je fais savoir à Votre Révérence la mort de notre cher hôte, de l'ancien et constant ami des Français, Daniel Garakontié, que nous avons mis en terre avec bien des larmes.

« On sait les obligations que toute la colonie lui avait. Il a tiré des feux des Iroquois plus de vingt-six Français, qu'il a rachetés et qu'il a nourris et entretenus dans sa cabane jusqu'à ce qu'il pût nous les ramener lui-même, comme il y a en effet réussi. Il a sauvé la vie à plus de soixante autres Français, par les avis secrets qu'il donnait du dessein qu'avaient les Iroquois de faire un massacre général de tous ceux qui étaient montés chez eux avec nos Pères pour les instruire; et comme la résolution en était prise, ils allaient l'exécuter, si, par ses conseils, on ne se fut soustrait à la rage et à la perfidie de ces barbares. Il est le premier qui a porté ses compatriotes à faire la paix avec nous, qui est venu pour cela bien des fois en ambassade à Québec, qui l'a fait conclure, et qui, depuis ce temps-là, nous l'a conservée par son autorité et par ses conseils, détournant toujours ailleurs les armés des Iroquois. De sorte que nous pouvons dire que si la guerre n'a pas recommencé avec les funestes et terribles effets qu'elle traîne avec soi, nous lui avons la principale obligation.

« Il n'a pas été seulement très-consideré parmi ceux de sa nation, dont il était comme la tête, par le grand crédit qu'il s'était acquis, mais nos Français même en faisaient tant d'état, qu'il a eu l'honneur de recevoir le saint baptême de Monseigneur notre évêque, et d'être tenu sur les fonts par M. de Courcelles, notre gouverneur. Depuis ce temps-là, il ne s'est point démenti. Il a partout fait profession publique d'être chrétien, non-seulement parmi ses compatriotes, dont il combattait hautement les superstitions ; mais même parmi les Hollandais, chez lesquels il allait en voyage, il n'avait pas de honte de se déclarer catholique, portant publiquement son chapelet pendu au cou. Une fois même qu'il se trouvait à la Nouvelle-Hollande ¹, il alla prier Dieu à deux genoux, au milieu du prêche, lorsque les sectaires y étaient rassemblés, et comme le ministre voulut l'avertir de se retirer, il lui répondit tout haut : « Attendez ; je n'ai pas encore achevé ma prière ; « vous faites bien voir que vous n'êtes pas chrétien, « car vous n'aimez pas la Prière. »

« Il m'a touché sensiblement dans un festin solennel qu'il donnait le jour de Noël. Ayant fait apporter un tableau de Notre-Seigneur, et s'étant mis en un lieu d'où il pouvait être vu de toute l'assemblée, il prit le tableau et le salua quatre ou cinq

1. New-York.

fois à la française, le baisa et dit : « Voici l'unique
 « maître de nos vies. C'est le seul, et non pas Agres-
 « koué, qui doit être invoqué. Il gouverne nos vies.
 « Ce ne sont pas nos songes qui nous font vivre
 « longtemps. Jésus, fils d'une Vierge, vous êtes
 « sans égal en beauté. Faites-nous asseoir auprès de
 « vous au Ciel. — Nous qui sommes chrétiens, sou-
 « venons-nous de ce que nous lui avons promis
 « quand on nous a baptisés. »

« Sitôt qu'il fut attaqué du flux de sang, il me
 vint trouver, et après avoir prié Dieu, il me dit :
 « Je suis mort, » et demanda à se confesser, ce qu'il
 fit avec toutes les marques d'un véritable chrétien. Je
 lui rendis pendant sa maladie de grandes assiduités,
 et il ne cessait de me dire : « prions Dieu ensem-
 « ble. » Il le faisait souvent seul, et voulut que je
 dise de bonne heure les prières de l'Église pour les
 agonisants. Je ne pus pas lui donner le saint Via-
 tique, parce qu'il avait un dévoiement d'estomac
 continuel. Il excita sa femme à vivre en bonne chré-
 tienne, et ses parents à se convertir. Il résista cons-
 tamment à l'importunité de ceux qui voulaient
 appeler les jongleurs pour le guérir par leurs su-
 perstitions ordinaires; il leur répondait que sa vie
 était entre les mains de Dieu, et que, puisqu'il ju-
 geait à propos de le retirer de ce monde, il en était
 content.

« Il voulu en outre faire un festin solennel, pour

y déclarer en public ses dernières volontés. C'est ce qu'ils appellent le festin d'Adieux. Il y fit parler deux hommes des plus considérables, qui dirent de sa part, tant aux anciens qu'aux jeunes gens ¹, qu'il les exhortait à respecter notre gouverneur, comme leur père; — qu'ils tournassent leurs armes contre les Outagamis; — qu'ils se souvinsent après sa mort que le meilleur adieu qu'il leur laissait, était de vivre toujours en bonne intelligence avec nous; — enfin qu'il les conjurait de se faire tous bons chrétiens et de quitter leurs superstitions, comme il avait fait. — Puis, se tournant vers moi : « Vous « écrirez, dit-il, à M. le gouverneur, qu'il perd le « meilleur serviteur qu'il avait parmi les Iroquois; « et je supplie Monseigneur l'évêque, qui m'a bap- « tisé, et tous les missionnaires de prier Dieu que je « ne reste pas longtemps en purgatoire. »

« Les conviés s'étant retirés, il m'appela près de lui. « Il faut donc enfin, me dit-il, nous séparer; je « le veux bien, puisque j'espère d'aller au ciel. » — Il me pria ensuite de réciter le chapelet avec lui, ce que je fis avec quelques chrétiens, et ensuite après la recommandation de l'âme, il m'appela, et me dit : « *Anne ga a gehiaia*, voilà que je me meurs. » Et puis il rendit fort paisiblement l'esprit. Je me mis aussitôt à genoux auprès du corps, avec toute la pa-

1. Les jeunes gens ou la jeunesse est synonyme de *guerriers* chez les Sauvages du Canada.

renté, pour prier Dieu pour le repos de son âme : mais les pleurs nous ôtèrent la voix. Pendant qu'il expirait, son frère aîné lui prit la tête, disant : « courage, vous allez au ciel, où vous serez heureux. « O vous êtes bon chrétien ; Jésus vous aime, il « aura pitié de vous. »

« Il me demanda deux choses, un jour avant sa mort : la première de le faire enterrer à la française ; que je ne permisse pas qu'on remplît la fosse de ses habits et des autres choses qui avaient été à son usage, suivant la coutume des Sauvages, et que je lui fisse un cercueil de quatre ais qu'il fit apporter sur l'heure.

« La seconde, que je dressasse une haute croix auprès de sa tombe, afin qu'on la vît de loin, et qu'après sa mort, on se souvînt qu'il avait été chrétien. J'exécutai exactement ce qu'il souhaitait de moi. Étant sur le bord de la fosse, je fis cesser les cris et les pleurs ordinaires de ses parents et amis, qui étaient venus pour escorter le corps, et lui rendre les honneurs d'une pompe funèbre. Je les exhortai à se faire chrétiens, s'ils voulaient avoir le bonheur de le revoir et d'être éternellement heureux avec lui ; — que leur tour viendrait de mourir. Ensuite, je me mis à genoux et priai d'une voix haute et en leur langue pour le repos de l'âme du défunt. Après quoi, lui penchant la tête, je lui dis le dernier adieu, me réjouissant avec lui de ce qu'il avait hautement pro-

fessé le Christianisme, et que dans l'affliction que notre séparation me causait je me consolais dans la pensée qu'étant mortel aussi bien que lui, j'espérais de nous revoir dans le Ciel.

« L'assemblée fut touchée de mes paroles, et ne pouvant plus contenir leurs sentiments, je fus interrompu par leurs cris et leurs lamentations. Les uns disaient que j'étais digne de compassion, les autres qu'un si bon chrétien devait vivre plus longtemps, et d'autres enfin qu'il était heureux dans le Ciel. Je ne pus alors me dispenser de verser des larmes, et d'en arroser le corps du défunt que je tenais embrassé. Les trois Français qui étaient auprès de moi ne furent pas peu attendris en cette rencontre. Nous lui couvrîmes la face, et après l'avoir mis dans le cercueil que je lui avais fait du mieux que j'avais pu, nous le descendîmes dans la fosse, sans qu'aucun de ses parents y mit la main, que pour arrêter la terre avec des écorces, de peur qu'elle ne touchât le cercueil, ce qu'ils font fort proprement. Étant de retour à mon logis, je gardai le grand deuil pendant huit jours à la façon du pays et de toute la parenté, pendant quoi je reçus les visites.

« Voilà, mon Révérend Père, quelle a été la fin de Daniel Garakontié, notre bon ami, et le meilleur de tous les chrétiens Iroquois.

« Il avait différé plus de dix ans à se faire baptiser, apportant pour raison qu'il ne connaissait pas

encore assez bien les obligations du Christianisme, ou qu'il ne se sentait pas encore assez fort pour les garder. Mais dès que Dieu lui eût fait la grâce de recevoir le baptême, il s'est déclaré si hautement pour la Foi, qu'il a toujours combattu publiquement les superstitions de sa nation, et a partout donné des marques de son zèle pour notre sainte religion.

« L'innocence dans laquelle il a vécu depuis son baptême a été telle, qu'à peine trouvait-on dans sa conscience les péchés qui sont ordinaires aux gens de bien. Il est vrai qu'étant chez les Hollandais, il y a cinq ou six semaines, il fut pris de quelques coups de vin qu'on lui donna, et qu'il but, ne pensant pas que le vin eût la force d'enivrer, mais seulement l'eau-de-vie. Il fut tellement touché de s'être laissé ainsi surprendre, qu'à son arrivée ici, il fit une confession publique, et me dit qu'il avait commis un grand péché, donnant toutes les marques d'un aussi grand regret que s'il n'eût pas fait cette faute par inadvertance. Je reconnus par là de plus en plus quelle était la tendresse de sa conscience.

« Je n'ajouterai que ce mot à bien d'autres choses que je pourrais dire à sa louange, et qu'on pourra trouver dans les Relations qui ont fort souvent parlé de lui. Il y quelque temps que, se trouvant à la Nouvelle-York, les hérétiques lui demandèrent s'il était encore chrétien. Il leur répondit hardiment que sa

foi durerait autant que sa vie. Ils furent si édifiés de cette réponse, qu'ils louèrent sa constance, et même l'exhortèrent à persévérer jusqu'à la mort. C'est la grâce que Notre-Seigneur lui a faite. Il s'est trop recommandé aux prières de Votre Révérence pour l'inviter à se souvenir de lui en ses saints sacrifices; je la prie de n'y pas oublier.

« Mon Révérend Père,

« Son très-humble, etc.

« JEAN DE LAMBERVILLE. »



Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible.

MISSION .

DES HURONS

A NOTRE-DAME DE LORETTE

Comme cette Église persévère dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes, il n'est pas nécessaire de répéter ici ce que nous en avons déjà dit, j'ajouterai seulement que plusieurs mènent une vie fort spirituelle, et ne se contentent pas de faire méditation dans l'église, ils la font aussi dans les champs pendant leur travail.

C'est ainsi qu'en usait une bonne chrétienne qui, semant son blé d'Inde, en mettait dans chaque fosse cinq grains en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur sur lesquelles elle méditait.

S'ils se divertissent en travaillant, c'est à chanter des cantiques spirituels. Ils joignent à l'oraison la mortification, car ils se servent de tous les instruments de pénitence qui sont en usage dans l'Église. Ils ont tant de désir de souffrir pour expier leurs pé-

chés, qu'une pauvre veuve, ayant un grand mal de dents qui la tourmentait beaucoup, refusa un remède qu'on lui présentait pour la soulager, disant qu'elle était bien aise d'endurer ce tourment pour honorer la mort de Notre-Seigneur.

Ils ont aussi une dévotion toute particulière envers la sainte Vierge. C'est ce qui les attache si fortement à sa chapelle de Lorette, que, quoique depuis trois ans les gelées et les pluies ayant empêché les blés de mûrir, et qu'on les ait invités d'aller ailleurs où ils pourraient trouver des vivres en abondance, ils ont néanmoins préféré le bonheur de demeurer près de la maison de la sainte Vierge; quelques-uns même ont fait vœu de ne s'en éloigner jamais.

Ils ont établi parmi eux une pratique assez singulière pour assister les âmes du Purgatoire. Outre les offrandes qu'ils font pour cela à l'Église, et les aumônes qu'ils donnent aux pauvres, outre la dévotion des quatrièmes dimanches du mois, auxquels est attachée l'indulgence pour les âmes du Purgatoire, qui est si grande que ces jours sont comme des jours de Pâques; sitôt que quelqu'un est mort, ses proches parents vont faire une quête spirituelle de communions dans toutes les familles, les sollicitant à en offrir le plus qu'ils pourront pour le repos du défunt.

Il y aurait bien d'autres choses à dire de cette Mission, et particulièrement des communications intimes que quelques-uns de ces Sauvages ont avec Dieu, et

réciroquement de la bonté que Dieu a à leur égard, en se communiquant à eux par des visions et par des grâces extraordinaires; mais sans nous arrêter à ces choses qui ont de l'éclat, nous nous contenterons du seul exemple qui suit, parce qu'il offre quelque chose de plus solide.

Vous saurez donc que cette Mission a donné au ciel un petit ange, par ses mœurs, par son esprit et par sa vertu. C'était Ignace Tokakion, âgé seulement de sept ans et deux mois, né d'une très-vertueuse Iroquoise, nommée Marie Tsaouenté. Dès l'âge de deux ans, il fut apporté ici par sa mère, qui, quoiqu'elle fût des plus considérables du bourg d'Agnié, a quitté son pays, parce qu'elle ne pouvait pas librement prier Dieu. Elle avait alors deux garçons, et depuis son arrivée, s'étant mariée en secondes noces à un Huron, elle n'a eu de lui qu'une fille, parce qu'il y a bientôt quatre ans qu'ils vivent en continence. Le fils aîné de cette femme mourut très-chrétiennement l'année 1676; et le second, dont nous parlons, est décédé au mois d'août dernier.

Celui-ci était du plus doux et du plus docile naturel qui se puisse voir, non-seulement parmi les Sauvages, mais encore parmi les Français, qui étaient ravis de voir un enfant si bien né. Jamais il n'a désobéi à ses parents. Jamais il n'a donné aucune marque de dépit ou de dédain. Jamais il n'a ni injurié ni frappé ses compagnons; que s'ils le maltraitaient,

tout son recours était à ses larmes, encore était-il facile à apaiser.

La bonté de son esprit répondait à la beauté de son naturel, comme il le faisait paraître soit dans sa conduite, qui n'avait presque rien d'enfant, soit dans ses demandes et dans ses réponses, qui étaient très-judicieuses. Ce petit Sauvage n'avait pas cinq ans, qu'il répondait déjà parfaitement à la messe et au catéchisme, et qu'il savait par cœur toutes les prières que l'on chante et que l'on récite dans cette Mission. On lui doit donner la gloire d'avoir, cette année, plus contribué qu'aucun autre à enseigner la langue huronne à un de nos Pères, nouveau-venu de France ¹. Ce Père ayant toujours Ignace avec soi, lui communiquait ce qu'il voulait dire dans ses catéchismes et dans ses visites, et l'enfant le lui répétait plusieurs fois en bon huron. Ensuite, il l'avertissait en particulier des fautes contre la langue, qu'il lui avait entendu faire en public. La reconnaissance qu'il exigeait du Père était qu'il lui racontât quelque histoire et qu'il lui apprît par cœur quelque cantique. Le soir, étant dans sa cabane, il tâchait de rappeler en sa mémoire ce qu'il avait appris pendant le jour; la nuit, même en dormant, il y pensait. Un matin, sa mère ayant remarqué qu'il savait très-bien, par cœur, une longue oraison, et qu'il la réci-

1. Le Père François Vaillant.

tait, mot pour mot, sans manquer à rien, lui qui, le soir d'auparavant, avait pu à peine en dire quelques mots ; elle lui demanda : « Mon fils, comment avez-vous appris cette prière ? — C'est, répondit-il, que pendant mon sommeil, comme je tâchais de m'en souvenir et de la chanter, un beau jeune homme est venu me la répéter et chanter avec moi. »

La dévotion de notre Ignace nous fait croire que c'était son Ange Gardien qui lui rendait ce bon office. En effet, on ne peut avoir plus de piété qu'en avait cet enfant. Depuis l'âge de deux ans, qu'il a su faire le signe de la croix, il l'a toujours fait avant que de manger ; il le faisait de même à son réveil ; c'était ordinairement de grand matin, parce qu'il voulait entendre toutes les Messes. Quelque endormi qu'il fût, il se levait aussitôt que sa mère l'avait éveillé. Souvent il ne se donnait pas la patience de s'habiller entièrement ; même en hiver, il accourait pieds nus à la chapelle, afin qu'y étant arrivé avant ses compagnons, on le prît pour répondre à la Messe. Il était inconsolable, lorsqu'on lui refusait cette grâce, et quelquefois, après avoir déjà servi la Messe à un prêtre, il demeurait avec la robe et le surplis fort longtemps, afin de servir encore à un autre. Les Messes achevées, il avait coutume de se retirer derrière l'autel, pour y réciter le chapelet devant l'image de la Sainte Vierge.

Sa maladie commença par une fièvre lente, qui

l'a emporté en six semaines, quelques remèdes qu'on ait pu lui donner. Vers le 20 de juillet, on l'apporta à l'hôpital de Québec, où les Religieuses n'obtinrent rien pour sa guérison. Lorsqu'on lui demandait s'il guérirait de cette maladie, ou s'il en mourrait, il répondait agréablement : « Comme il plaira à Dieu; c'est à lui d'en décider. — Mais encore, Ignace, lui disait-on, ne craignez-vous point la mort? — Non, répétait-il, parce que Jésus et Marie auront pitié de moi. »

Le 2 d'août, voyant que les remèdes ne lui servaient de rien, il témoigna à sa mère, qui l'était venu voir, qu'il souhaitait de mourir à Lorette. Il y fut donc reporté, et la première chose qu'il demanda en entrant dans sa cabane, fut qu'on lui dressât son autel, afin qu'il pût encore, avant sa mort, représenter ce qui se fait à la Messe. Cela lui fut accordé, et beaucoup plus, parce que le P. Chaumonot, qui a le principal soin de cette Mission, l'ayant trouvé très-bien instruit de tous nos mystères, lui ordonna de se disposer à la sainte communion. Ce qu'il fit par une exacte confession de toutes ses fautes, bien légères sans nul doute; il y joignit divers actes de contrition, de foi et d'amour.

Le jour pris pour lui donner le Saint-Sacrement, sa mère le porta à la chapelle, où, à la fin de la Messe qu'il entendit très-dévotement, il fut communié en forme de viatique. Après son action de grâce, il s'of-

frit à Notre-Seigneur. On le reporta dans sa cabane. Là, il continua ses pieux exercices, et promit de lui-même qu'étant au Ciel, il se ressouviendrait des Pères qui avaient eu soin de son instruction. Tant qu'il eut l'usage libre de la parole, il pria presque continuellement; même en cessant de parler, il ne cessa pas de prier. Car, comme sa mère l'exhortait une fois de faire en forme de prières quelques actes de vertu, il lui répondit : « C'est ce que je fais aussi; mais sans parler, parce que je ne le puis plus. » Une autre fois, comme il eut amoureux-ment proféré ce mot; « Ma mère! » sa mère accourut et lui demanda ce qu'il désirait, il répondit : « C'est la Vierge Marie que j'invoque, et non pas vous que j'appelle. » La voix lui ayant manqué, il ne laissa pas de continuer lui-même à son ordinaire de faire souvent le signe de la croix. Ayant ainsi passé quatre jours entiers dans une longue agonie, il expira doucement le 19 d'août 1678.

Au reste, après la grâce de Dieu, la bonne éducation que sa mère lui a donnée a été une des principales causes de sa vertu et de son bonheur. Elle nous a avoué que, dès qu'il vint au monde, elle l'offrit à Notre-Seigneur, et qu'elle l'a toujours élevé pour lui dans le dessein de le consacrer à l'Église ou à la religion, s'il eût vécu.

Dans cette vue, elle lui apprit ses prières, dès qu'il commença à bégayer. Lorsqu'il fut un peu

plus grand, elle lui faisait répéter les exhortations des Pères. Il n'avait que quatre ans et demi, qu'il répétait tout ce qu'on avait dit dans un sermon, même plusieurs jours après. Sa pieuse mère n'avait pas moins de soin de rompre toutes les inclinations naturelles de son fils. Si lorsqu'elle avait fait cuire de la viande, ce qui ne lui arrivait pas souvent, le petit Ignace marquait quelque empressement, elle le tançait, et pour pénitence, elle lui faisait dire une dizaine de son chapelet, à quoi il obéissait aussitôt. Ensuite elle lui donnait une portion dont il devait faire part à sa sœur. Comme la mère remarquait qu'il donnait toujours le meilleur et le plus gros morceau à la petite, elle ajoutait quelque chose à ce qu'il s'était réservé pour lui. Cette sage mère en usait de la sorte afin qu'il n'imitât pas le commun des enfants, qui se dépitent s'ils voient leurs frères et leurs sœurs mieux partagés qu'eux.

Lorsqu'après une absence de quelques jours, Ignace venait, à son retour, lui témoigner son amour par ses caresses, elle le reprenait en lui disant : « Mon fils ; c'est à Marie, qui est proprement notre Mère, à qui il faut témoigner de l'affection, et non pas à moi qui ne suis rien. » S'il arrivait que quelque enfant frappât le sien, au lieu de s'enquérir par qui il avait été maltraité, elle lui apprenait à offrir à Dieu son mal. Comme un soir elle s'entretenait sur ce sujet avec son Directeur, elle dit : « Lorsqu'on

fait quelque chose à mes enfants , je me comporte comme je ferais, si je les voyais malades. Je ne leur dirais pas : « Vengeons-nous de la fièvre ; » mais je chercherais les remèdes propres à les guérir ; de même je n'ai garde de leur dire : « Je me vengerai « du mauvais traitement qu'on vous a fait. » Ce ne serait pas là un bon remède à ces sortes de maux, puisque Notre-Seigneur veut que nous les prenions de sa main , et que nous aimions ceux dont il se sert pour nous punir. »

Mais cette mère n'a jamais paru plus admirable qu'en la résignation qu'elle a témoignée en la mort de son cher Ignace. Lorsqu'elle le vit en danger, elle alla offrir à la Sainte Vierge un beau collier de porcelaine, pour lui dire qu'elle lui présentait son fils. Ensuite, parlant à son Directeur, elle lui dit : « C'est malgré moi qu'il m'échappe quelques larmes, car j'accepte de tout mon cœur la privation de mes enfants en punition de mes péchés. J'ai bien mérité d'être abandonnée d'eux dans ma vieillesse, puisque dans ma jeunesse je n'ai pas servi Dieu, qui est notre Père. Afin donc de lui témoigner que je prends le parti de sa justice contre moi-même , je lui veux aussi donner ma fille , en la mettant chez les mères Ursulines ; et je la lui veux donner afin que, s'il l'agrée, elle soit religieuse. »

Ignace étant prêt de rendre l'âme , sa mère s'adressa à son fils aîné , qui était mort depuis deux

ans, et elle l'invoqua pour obtenir, par son moyen, la grâce de porter chrétiennement cette perte. Sa prière finie, elle se sentit si fortifiée que, voyant tous les assistants pleurer, elle les exhorta à bien prendre la mort de ce petit innocent, qui allait au ciel. Après, elle lui ferma les yeux et la bouche, sans verser une larme. Sa constance ne fut pas moindre à l'enterrement, pendant lequel elle se tint modestement à genoux auprès du corps du petit Ignace, et à la fin, elle lui demanda de prier pour elle et pour tous les assistants ¹.

1. On ne doit pas omettre que ce fut au mois de juin de cette année 1678 que le P. Chaumonot, le missionnaire et le Père des Hurons de Notre-Dame de Lorette, envoya à Notre-Dame de Chartres, en France, un vœu ou consécration de ces bons chrétiens, avec un collier ou ceinture de porcelaine, comme témoignage de leur vénération et de leur dévouement envers la Vierge, mère du Dieu Sauveur. Cette ceinture, d'un mètre quarante-six centimètres de long, et de *quatre doigts de large*, est faite de grains de porcelaine blancs et noirs, bordée de soie de porc-épic rouge. On y lit :

VIRGINI PARITURÆ VOTUM HURONUM.

Les lettres sont formées par les grains noirs, les blancs servent de fond. Cette ceinture, ainsi qu'une autre envoyée par les Abénaquis, en 1699, se conservent dans une des chapelles de la crypte de l'église de Notre-Dame de Chartres. — Pour remercier ces bons Hurons et honorer leur piété, le chapitre de Chartres leur fit don, en 1680, d'une grande *chemise* d'argent du poids de 5 à 6 marcs remplie de diverses reliques. Ce précieux reliquaire se voit encore dans la chapelle de la Nouvelle-Lorette, près Québec. — On trouvera dans l'*Appendice* la formule du *vœu des Hurons* à Notre-Dame de Chartres.



MISSION

DES IROUOIS

DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DU-SAULT

PENDANT L'ANNÉE 1677.

Le P. Frémin, qui est supérieur de cette Mission iroquoise, me fait savoir, par une lettre du P. Cholenec, le bon état où elle se trouve, depuis qu'elle est établie un peu au-dessus de la prairie de la Magdeleine, au pied du Sault-de-Saint-Louis, dans le fleuve Saint-Laurent. Voici le contenu de cette lettre, datée du 15 janvier 1678.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Après avoir offert nos vœux au ciel, à l'entrée de cette nouvelle année, pour la conservation de Votre Révérence, qui continue toujours d'avoir tant de bonté pour cette Mission, nous n'avons pas cru lui en pouvoir mieux témoigner la reconnaissance que

nous en avons qu'en lui envoyant un court narré des merveilles que la miséricorde divine opère de plus en plus dans cette Église, à laquelle il me semble qu'on peut donner avec raison le titre d'Épouse de Jésus-Christ, que l'Écriture donne à l'Église universelle, et d'Épouse bien chère à ce divin Sauveur, tant les personnes qui la composent font paraître de zèle à son service. On peut les considérer en trois états différents : le premier est celui des catéchumènes aspirant au saint baptême ; le second de ceux qui, ayant déjà reçu ce sacrement, commencent à travailler sérieusement à leur salut ; le troisième, de nos plus anciens et fervents chrétiens.

Pour les premiers, quoiqu'on ne puisse pas dire qu'ils soient encore dans un grand train de vertu, puisque à peine sortent-ils du milieu du vice, si faut-il pourtant avouer que c'est une chose merveilleuse de voir qu'ils se font si facilement et en si peu de temps à notre genre de vie et aux habitudes chrétiennes. Car, bien qu'ils viennent ici, quelques-uns avec peu de disposition pour embrasser notre Foi, d'autres, en plus grand nombre, dans une complète indifférence, plutôt par complaisance ou par nécessité que par inclination, et plusieurs même avec des dispositions toutes contraires, et formellement déterminés à ne pas croire et à ne pas écouter en ce point les Pères qui les instruisent ; cependant on les voit et les uns et les autres tellement changés, lors-

qu'ils ont demeuré quelque temps dans le village, qu'ils auraient place, avec raison, parmi nos meilleurs chrétiens, s'ils en avaient le nom, comme ils en ont l'apparence; je ne dis pas seulement l'extérieur, qui pourrait provenir ou de la nécessité de faire comme les autres ou de la honte de ne pas faire comme ils font, mais même l'estime et le respect intérieur pour toutes les choses qui regardent le culte divin.

En effet, est-il rien de plus aimable que de voir ces bons catéchumènes les premiers et les plus ardents à la Prière, et, quand tout le monde sort de l'église, y rester après les autres, et même sans savoir encore les prières, louer Notre-Seigneur et lui parler du fond du cœur? C'est ce que nous voyons tous les jours avec joie; et nous sommes contraint d'avouer, en le voyant, qu'il n'appartient qu'à Celui qui est le maître des cœurs de les changer de la sorte en si peu de temps. C'est ainsi que ces Sauvages, encore catéchumènes, après avoir été méchants chez les Iroquois avec les méchants, et y avoir fait gémir nos Pères, viennent se faire ici gens de bien parmi nos bons chrétiens, et nous combler de consolation par ce changement.

Quant à ceux qui sont déjà baptisés, et que nous avons mis au second rang, ne feraient-ils que cela de bien, c'est-à-dire de servir à attirer les autres, leurs parents ou amis, à suivre leur exemple, ce serait

toujours beaucoup. Mais ils ne se contentent pas d'attirer ceux-là après eux, ils tâchent de suivre eux-mêmes les exemples des plus fervents; en sorte que s'ils ne font pas tout à fait si bien en toutes choses pour la pratique des vertus, au moins peut-on assurer que cette émulation les retire de plus en plus de leurs vices, et que si nos Sauvages ne sont pas tous arrivés à la dernière ferveur, il y en a, grâce à Dieu, très-peu de méchants, et pas un, que je sache, en des péchés scandaleux, ce qui est chose vraiment merveilleuse dans un si grand nombre de Sauvages.

Nous voyons même de temps en temps, dans les personnes de ce second ordre, de grands sentiments de piété, et ensuite des actions qui y correspondent, et qui montrent que ce ne sont pas de pures simagrées de Sauvage. Au commencement de cet hiver, une bonne vieille et trois de ses filles, toutes trois mariées et dans une même cabane avec elle, ayant manqué un matin à la première messe, qui se dit à la pointe du jour, pour n'avoir pas entendu la cloche, elles revinrent le lendemain dès les deux heures après minuit à la chapelle, crainte que le même malheur ne leur arrivât; mais voyant qu'elles s'étaient trop pressées, elles s'en retournèrent dans la cabane, et se rendormirent si bien qu'elles ne se réveillèrent qu'avec le jour. Elles courent derechef à l'église, bien tristes, dans la crainte qu'elles n'eussent encore perdu la première messe ce jour-là. En effet, elles

trouvèrent qu'elle était dite. De quoi la vieille, entre les autres, s'indigna tellement contre elle-même de sa paresse qu'elle alla sur l'heure, pour expier sa faute, faire tout le tour de son champ, qui est assez grand, les pieds et les jambes nues dans la neige.

Une autre, qui allait tous les ans, dès le commencement de l'hiver, avec son mari à la chasse, est ici restée avec lui jusqu'après la Purification, sur la promesse qui lui a été donnée de faire en ce jour sa première communion, sacrifiant ainsi généreusement ses intérêts temporels au salut de son âme.

Mais pour dire aussi un mot des hommes de ce second ordre, entre plusieurs autres, nous en avons un qui a fait tout récemment une action qui a fort édifié tout le bourg. C'est un Onneïout, âgé de trente ans ou environ, et baptisé ici cet été passé. Ce bon chrétien s'étant trouvé dernièrement dans la maison d'un Français au haut de l'île de Montréal, avec plusieurs Iroquois de son pays non chrétiens; d'abord on y parle de boire, selon leur coutume, et le Français, apparemment plus pressé de leur en donner qu'ils ne l'étaient de lui en demander, ne mit rien moins qu'une chaudière pleine d'eau-de-vie sur le plancher, au milieu de tous ces Sauvages. L'on fume, l'on cause, et l'on puise tour à tour dans cette douce fontaine, qui venait comme de sourdre au milieu d'eux.

Notre Onneïout jugeant qu'il pouvait faire comme

les autres et profiter de l'occasion, pourvu que Dieu n'y fût pas offensé, prit le gobelet à son tour et but deux ou trois coups, comme les autres; mais après avoir satisfait à la soif et à la complaisance qu'il devait avoir pour ses compatriotes, il crut qu'il en devait avoir davantage pour son Dieu, et prit là-dessus résolution de ne plus boire, de peur de l'offenser. Il passe plus avant; il joint au zèle de son salut celui du salut de son prochain et de la gloire de Dieu, qu'il voit être intéressée dans cette rencontre. Ainsi il prend son parti; il veut ne pas offenser Dieu et même empêcher que les autres ne l'offensent. Mais c'est un jeune homme au milieu des anciens, pour lesquels on sait que ceux de son âge ont la dernière déférence dans leur pays. Voilà pourquoi voulant exécuter son dessein, et l'exécuter cependant sans les choquer, il s'avisa tout d'un coup (car le temps pressait, tant ils étaient diligents à faire la ronde) de se lever de terre, comme s'il eût quelque chose à faire, et fit exprès un faux pas, mais si adroitement que son pied alla, comme de cas fortuit, donner sur la chaudière, et renversa ainsi toute la boisson qui y était contenue. Cet accident donna bien à rire à tous ces Sauvages, mais je crois qu'il donna incomparablement plus de plaisir à leurs bons anges, qui le voyaient; et Dieu bénit si bien l'industrie de son serviteur, qu'après avoir bien ri ils ne pensèrent plus, la nuit étant déjà avancée, qu'à s'aller coucher, chose fort rare parmi les Sau-

vages, quand ils sont une fois en train de boire. Voilà ce qu'à fait un Sauvage et un chrétien de quatre mois, qui a déjà le zèle de la gloire de Dieu et qui le sait accompagner de prudence.

Mais pour voir ce zèle dans son plus beau jour, il faudrait parler à présent de nos plus fervents chrétiens, puisque nous n'avons parlé jusqu'ici que des médiocres et des commençants. Certes, si je voulais entrer dans de longs détails, il me faudrait une seconde relation ; c'est pourquoi, me contentant de laisser Votre Révérence juger de ce troisième ordre par ce que j'ai rapporté des deux autres, dont celui-ci est comme l'âme et le soutien, je lui dirai en peu de mots que les Sauvages de ce troisième degré vivent comme de parfaits chrétiens, qui savent faire la guerre à leur appétit et dompter leurs passions avec étude et réflexion, qui demeurent les jours et les semaines entières sans faire un péché véniel, qu'on appelle de malice, de propos délibéré, et qui, sans attendre aux dimanches ou aux fêtes les plus proches, se viennent confesser en tout temps sur le moindre scrupule de conscience. Enfin, ce sont des chrétiens qui ne haïssent pas seulement le péché en eux-mêmes, mais aussi dans les autres.

Oh ! que c'est un beau spectacle, dont il serait à souhaiter que tout le monde pût être témoin, comme nous avons le bonheur de l'être, de voir ces fervents chrétiens, qui sont la plus sainte partie de cette Mis-

sion, tirer des soupirs enflammés de leur cœur aux pieds des prêtres pour des fautes des plus légères, et approcher ensuite de la Sainte Table comme de fervents religieux. Je n'ajoute rien à la-vérité ; c'est ce que nos Pères et les Français ont pu remarquer à cette dernière fête de Noël, célébrée avec pompe en notre chapelle, et où il ne s'était jamais trouvé un si grand nombre de Sauvages. Les confessions, les communions, les vêpres, les saluts et autres dévotions, se sont faites avec tant de piété, que l'on n'a encore rien vu de pareil depuis le commencement de cette Mission, dont tous les néophytes, si l'on en excepte deux ou trois petites bandes, s'étaient tous rassemblés, comme de concert, dans le village, et avaient tous quitté la chasse, pour y venir solenniser cette grande fête ; jusque-là que plusieurs Sauvages, qui ne connaissaient encore cette fête que de nom et qui ne sont pas chrétiens, s'y sont voulu rendre, comme les autres, pour y assister.

Que si de la chapelle je rentrais dans les cabanes, j'y trouverais de nouveaux sujets de relation, voyant tout ce qui s'y dit et se fait par ces fervents chrétiens, tant pour avancer le service de Dieu, que pour empêcher qu'il ne soit offensé. On serait surpris avec raison d'entendre des choses si admirables de la part de Sauvages.

Et si enfin parmi tous ces fervents serviteurs de Dieu, je m'étendais sur les louanges des membres

de la Sainte Famille ; si je parlais de nos deux dogmes, de notre capitaine Agnieronnon, de notre bon Israélite, de trois autres néophytes qui firent les fonctions d'apôtres avec tant de gloire et de profit dans leur pays ; si j'ajoutais encore que les femmes de ces bons chrétiens ne le cèdent pour la plupart en rien à leurs maris ; si enfin je donnais quelques détails sur une douzaine d'autres, tant hommes que femmes, qui appartiennent tous à cette sainte assemblée, oh ! que je dirais des choses surprenantes et capables de faire rougir les meilleurs chrétiens parmi les Français. *Vere non inveni tantam fidem in Israël* ; s'il m'est permis de me servir de ces termes après Notre-Seigneur dans un pareil sujet. J'ai bien vu des Français, dans le peu d'expérience que j'ai, qui faisaient une particulière profession de vertu, et cependant, à moins que de m'arrêter sur les communautés séculières et régulières, j'avoue que je n'ai rien vu qui approche de ce que j'ai le bonheur de voir ici tous les jours ; et j'y sens, pour mon particulier, plus de plaisir en un seul jour, parmi eux, qu'en plusieurs mois parmi les Français ; oh ! qu'il y a aussi de différence !

J'ajouterai seulement ce que nous écrit d'Agnié le P. Bruyas de trois de nos Sauvages, qui furent l'été passé exercer une espèce d'apostolat chez les Iroquois : « Vos trois bons chrétiens, dit-il, arrivèrent ici le jour de saint Bonaventure ; je puis dire que

Dieu nous les a envoyés, justement au temps et au moment qu'ils y étaient nécessaires, pour y trouver ceux qui les accompagnent à leur retour. Car quelques-uns de ces derniers seraient allés en guerre, s'ils eussent tardé huit jours d'arriver. O! les deux véritables chrétiens que vos deux bons dogiques. Ils ont changé toute la face de notre petite Église, dans le peu de temps qu'ils y ont demeuré. Ils ne se contentaient pas d'aller dans les cabanes pendant le jour prêcher Jésus-Christ crucifié, ils y ont employé même une bonne partie de la nuit : Kinnouskouen, ce fervent prédicateur, assemblait nos chrétiens le soir, ne pouvant pas le faire pendant le jour à cause des travaux des champs, et passait deux et trois heures de nuit à les instruire et à leur apprendre à chanter. Un homme comme lui serait plus efficace que dix missionnaires comme moi. Je souhaiterais bien pour la consolation et l'avancement de cette Église d'avoir souvent de semblables visites. J'ai tâché de leur témoigner toutes les caresses que j'ai pu dans notre pauvreté. O! la sainte; ô l'heureuse Mission, qui a de si saints chrétiens, encore plus saint le missionnaire¹ qui les a formés par ses soins et ses fatigues. « *Crescat in mille millia.* »

Voilà, mon R. Père, un petit échantillon des choses d'édification qui se passent en notre Mission. Nous

1. Le P. Frémin.

supplions Votre Révérence d'en bien recommander à Notre-Seigneur la conservation et le progrès dans les saints sacrifices pour moi, et la conjurer d'y donner quelque part à celui qui est avec tout le respect possible,

Mon Révérend Père,

Son très-humble et très-obéissant serviteur
en Notre-Seigneur,

Pierre CHOLENEC,
de la Compagnie de Jésus.

MISSIONS

DES OUTAOUAIS.

Le Père Henri Nouvel, qui est supérieur de ces Missions, m'écrit qu'il a toute la consolation qu'il peut souhaiter de ces Sauvages, qui sont de deux nations différentes. La première et la plus nombreuse est celle des Kiskakons¹, où l'on compte cinq cents âmes ou environ. « Ils ont, dit-il, leur bourgade

1. *Kiskacons* ou *Kiskaconüak*, Sauvages de la langue algonquine, voisins des Pontouatamis.

près de notre chapelle de Saint-Ignace à Michillimakinac. Les chefs et les anciens les plus considérables des Kiskakons sont chrétiens, et font bien leur devoir, aussi bien que la plus grande partie des femmes et des enfants. On peut dire que le Christianisme est chez eux en estime, et leurs anciennes superstitions dans le mépris. Je suis occupé depuis le matin jusqu'au soir à cultiver cette Église, et je n'ai que le temps de satisfaire à mes exercices spirituels, surtout pendant l'hiver. Aussi vois-je le fruit de mes peines dans le baptême de vingt-cinq adultes et de quarante-huit enfants depuis une année. »

Le Père ajoute qu'il est témoin des travaux que le P. Pierson prend pour son Église des Hurons de Tionnontaté, parmi lesquels il a baptisé cette année cinq adultes et vingt-six enfants, dans notre chapelle de Saint-Ignace. Ces néophytes continuent à se distinguer par leur assiduité aux prières, et une grande ferveur à s'acquitter de tous les devoirs de la vie chrétienne.

Pour le P. Bailloquet, il ne fait pas moins de bien dans les environs du lac Huron, où il dirige une chrétienté fervente. Voici ce qu'il m'écrit à la date du 24 mai 1677 : « La Providence de Dieu a voulu nous sanctifier pendant tout l'hiver. Les occasions de patience et de charité ne nous ont point manqué ; nos Sauvages ont été malades et moi aussi. Plusieurs d'entre eux sont morts, et Dieu ne m'a pas encore

voulu appeler à lui. J'ai visité en canot, pendant l'automne, et sur les glaces, pendant l'hiver, les nations éparses autour du lac Huron. J'ai baptisé trente-cinq enfants; et de tous les adultes, il n'en est mort qu'un seul, à qui je n'ai pu conférer le sacrement de pénitence ou de baptême.

Le P. Dreuillettes gouverne la mission de Sainte-Marie-du-Sault, où les Sauvages abordent de tous côtés pendant l'été. Tout cassé d'âge et tout épuisé qu'il est des fatigues passées et de nombreuses infirmités, ce bon Père ne laisse pas de travailler avec une vigueur qui n'a guère d'exemple. Aussi compte-t-on soixante et quinze baptêmes faits en cette Mission depuis un an.

Le P. Charles Albanel ¹, qui est supérieur des Missions de Saint-François-Xavier, dans la baie des Puants, me fait savoir quel est le succès de ses travaux, et de ceux de nos Pères, qui sont occupés à l'instruction des nations circonvoisines. Il m'écrit que la Mission de Saint-François Xavier est comme un centre, et que, de toutes parts, les Sauvages s'y rendent de temps en temps et viennent prier et se faire instruire dans la belle chapelle que nous y avons bâtie. Il s'occupe, dans cette résidence, à don-

1. Le P. Albanel était revenu à Québec, en 1676, après un séjour de deux ans dans les pays qui avoisinent la baie d'Hudson. Le mauvais vouloir des Anglais ne lui avait pas permis de continuer son apostolat auprès des Sauvages de ces contrées.

ner l'instruction à tous ceux qui se présentent ; et depuis le peu de temps qu'il y est , il a conféré le baptême a plus de quarante Sauvages. D'un autre côté, le P. André a administré le même sacrement à plus de cent Catéchumènes ; le P. Silvy, à une trentaine, chez la nation du Feu, et le P. Alloüez, à un nombre assez considérable chez les Outagamis et ailleurs. Un si grand fruit ne se peut pas recueillir sans bien des sueurs , des peines , ni sans beaucoup de dangers auxquels les missionnaires sont continuellement exposés parmi ces nations barbares. Le P. André a pensé faire naufrage deux fois ; le P. Silvy s'est trouvé aussi dans un péril semblable. Ils ont été maltraités par les infidèles ; c'est ce qui fait le sujet de leur joie et de leur triomphe.

Comme la Mission des Illinois est de la dépendance de celle des Outaouais, ce serait ici le lieu d'en parler, mais on verra ce qui s'y est passé dans le récit que nous donnerons de l'établissement de cette Mission illinoise.

MISSIONS DE TADOUSSAC

à l'est et au nord de Québec.

Ces Missions comprennent celle des Gaspésiens et des Etchemins, celle des Papinachois et celle des Montagnais et autres peuples du Nord. Le P. Morain a soin de la première, le P. Boucher de la deuxième, et le P. Crépieul de la troisième.

Le P. Morain, qui a sa résidence à la Mission du Bon-Pasteur, près la rivière du Loup, a été obligé, pendant une partie de l'été, d'aller chercher ses ouailles dans les bois, où il en a baptisé en un jour quatorze, qu'il avait déjà instruites et disposées à recevoir ce sacrement.

Le P. Boucher a passé l'hiver avec les Papinachois qui sont au-dessous de Tadoussac, ce qu'aucun missionnaire n'avait encore fait ¹.

L'opposition qu'il a trouvée à l'exécution des projets qu'il avait faits pour l'instruction de ces Sauvages pendant l'hiver, nous font juger que le Démon s'y est opposé, dans la crainte de perdre ce qu'il avait gagné, ayant non-seulement fait quitter la Prière à

1. Vers l'embouchure de la rivière des Betsiamites, et à la baie des Papinachois.

quelques-uns, mais même les ayant fait retourner à leurs anciennes superstitions jusqu'à faire des festins, qui sont une espèce de sacrifice au Démon. Le Père voyant toutes ses mesures rompues par l'infidélité de ceux qui le devaient conduire au lieu de l'assemblée des Sauvages, ne laissa pas de se mettre en chemin, quoique fort abattu d'une longue indisposition et d'une grande disette de vivre qu'il avait eue à souffrir pendant plus de trois mois. Ce fut dans le plus rude de l'hiver, sans vivres et sans écorces pour se mettre à l'abri pendant la nuit, après huit jours de fatigues qu'on ne peut concevoir sans l'avoir expérimenté, qu'il arriva sur le lac où il y avait quelques cabanes de Sauvages.

Aussitôt qu'on sut son arrivée, ceux qui n'en étaient qu'à douze ou quinze lieues s'y rendirent incontinent. La ferveur des anciens chrétiens, le regret de ceux qui avaient failli, et la bonne disposition de plusieurs infidèles pour le baptême, lui firent bientôt oublier les fatigues passées. Il demeura le reste de l'hiver avec eux à les instruire et à leur administrer les sacrements, et en est retourné avec la consolation de voir parmi eux les commencements d'une véritable Église, et l'espérance de la voir augmenter tous les jours.

Le P. de Crépieul m'apprend comme il a passé toute cette dernière année dans des courses continues pour chercher la brebis égarée. Sur la fin de

l'été dernier, la Providence lui fit faire soixante lieues, depuis Chécoutimi jusqu'à Tadoussac, pour le salut d'une fille Sauvage qui l'attendait pour aller au ciel, et pour donner le baptême à onze enfants.

Après quoi il est remonté à Chécoutimi pour y exercer la même charité à l'égard d'une autre fille sauvage, qui est morte saintement entre ses mains. A l'enterrement de cette bonne néophyte, il a donné la Communion à vingt-huit Sauvages, qui en ont appliqué le mérite à l'âme de la défunte.

Le P. de Crépieul a quitté ensuite ce lieu pour monter au lac Saint-Jean, où il ne fut pas plus tôt rendu, que vingt canots de Sauvages y arrivèrent pour être instruits dans la belle chapelle, qui est bâtie sur le bord de ce lac ¹. Les journées n'étaient pas assez longues pour l'instruction de ce peuple, qui remplissait l'église deux fois chaque jour, et auxquels le Père conféra les sacrements du baptême, du mariage et les autres, selon qu'il les trouvait disposés.

Après quelque temps, il fallut laisser ce poste, étant appelé à Chécoutimi, où plusieurs autres Sauvages l'attendaient, et auxquels il fit pratiquer tous les exercices du Christianisme dans une autre chapelle qui est bâtie en ce lieu.

Il y séjourna quelques jours et en partit pour ve-

1. A Métabetchouan.

nir à Québec, où il n'avait point été depuis un an. Il n'eut que le temps d'y faire les exercices spirituels, après lesquels il s'embarqua pour retourner à Tadoussac. Il trouvait presque partout sur le chemin, ou à fructifier ou à souffrir, surtout en montant à Chécoutimi et à Saint-Jean, car ces voyages, qui se font en canot et sur l'arrière-saison, sont très-rudes. Il faut être exposé aux pluies, aux neiges, aux gelées, coucher sur le sable ou sur les rochers, trembler de froid toute la nuit, sans pouvoir s'échauffer, endurer la faim, passer par mille dangers au milieu des bouillons et des rapides.

Après avoir essuyé bien des fois toutes ces incommodités, allant et venant de Tadoussac au lac Saint-Jean, enfin, il s'y arrêta au commencement de l'hiver dernier, pour le passer à recevoir les Sauvages, qui y viennent de quinze à vingt lieues de tous côtés, se confesser et se faire instruire; ou pour faire des excursions aux environs, où il est appelé pour assister les malades.

Voici comme il décrit une de ces courses, qu'il fit dans le mois de novembre : « On me vint quérir, dit-il, pour assister à la mort un fameux jongleur qui, depuis quelque temps, avait renoncé à ses superstitions. Je me mis en chemin pour cela le 24 de novembre. Il fallut marcher toute la journée, ayant la neige jusqu'aux genoux, gravir des montagnes très-difficiles, passer des lacs, sans craindre

la froideur des eaux dans lesquelles nous marchions, traverser des bois épais qui nous déchiraient le visage et les habits, sauter d'arbre en arbre pour se tirer de certains endroits où le vent les a culbutés les uns sur les autres. Cependant, les forces me manquant sur le soir, il nous fallut jeter des branches de sapin sur la neige pour nous y coucher et passer la nuit, sans abri et sans écorces pour nous couvrir, contre la neige qui nous mouillait et nous gelait en même temps.

« Toute la nuit se passa à prendre patience du mieux que nous pûmes; au point du jour, je partis à jeûn, croyant avoir assez de forces pour gagner la cabane du malade et y dire la messe. Mais la longueur et la difficulté du chemin, dont les arbres embarrassaient le passage, me causèrent plusieurs blessures aux jambes, et m'ayant entièrement épuisé, je fus obligé de prendre un peu de thériaque, qui me donna assez de vigueur pour arriver à la cabane sur les deux heures après-midi.

« Je ne saurais expliquer avec quelle joie ces bonnes gens me reçurent. Je rendis au malade tous les services spirituels et corporels que je pus. Puis, l'ayant laissé bien consolé, je m'en retournai en mon poste du lac Saint-Jean, où j'eus la consolation de jouir des doux entretiens d'un vieillard Sauvage qui est aveugle. Il me confond par la ferveur de ses prières, de ses soupirs et des cantiques spirituels

auxquels il emploie presque tout le jour et une bonne partie de la nuit. Tout âgé qu'il est, il veut garder, comme nous, le jeûne du carême et tous les autres que prescrit l'Église. Il veut toujours parler ou entendre parler de nos mystères. Sa vertu a particulièrement éclaté en sa dernière maladie et en sa mort, qui fut telle, que j'estimerais que Notre-Seigneur me ferait une grande faveur de m'en donner une semblable, avec une innocence et une sainteté de vie égales à celles que j'ai remarquées en ce pieux néophyte. »

A ce récit, j'ajoute celui que le même Père nous a fait d'une maladie très-grave, dont il a pensé mourir. Cette maladie avait été occasionnée par les travaux et les fatigues extrêmes qu'il est obligé d'endurer pour le salut de tous ces peuples errants.

« Le 23 décembre, dit le Père, vers le milieu de la nuit, il plut à sa divine bonté de m'honorer de sa sainte visite par une violente maladie, que je crus devoir être la dernière de ma vie, comme elle est la première. Dieu me donna assez de forces pour pouvoir célébrer, les trois premiers jours. Le quatrième, le mal me pressa si vivement, que je croyais devoir être bientôt emporté dans ma fosse, que j'avais faite à huit ou dix pas de moi. J'eus encore la consolation de confesser un Sauvage, venu de vingt-cinq lieues de loin pour se purifier dans les sacrements de l'Église. Le cinquième jour, après avoir imploré l'as-

sistance de mon grand Saint-François-Xavier et du saint Père François Régis, à qui j'avais commencé une neuvaine, et qui nous a fait paraître, depuis un an, plusieurs fois les effets miraculeux du crédit qu'il a auprès de Dieu, je reçus par leur intercession assez de force pour dire la messe, et me munir du saint Viatique.

« Le sixième jour, le bruit de ma mort prochaine s'étant répandue aux environs, un pauvre Sauvage de la nation des Esquimaux, vint de dix lieues pour me saigner. Il n'était pas très-habile chirurgien; je crus néanmoins que j'étais obligé de m'abandonner à lui. Il ne m'épargna pas et me fit une ouverture de la veine si large et si profonde, qu'elle fut plusieurs jours sans se pouvoir refermer. Avant que de me mettre entre ses mains et comme à sa discrétion, je remerciai mon Dieu de toutes ses bontés, et de la grâce qu'il me faisait de mourir en cet abandon, parmi les emplois de ces apostoliques Missions. Je fus un peu soulagé de la saignée, et par l'intercession de mon bon Père Régis, Dieu me rendit les forces, à la fin de la neuvaine, pour pouvoir dire la sainte messe, et pour assister spirituellement les Sauvages qui venaient de tous côtés, pour être instruits et pour recevoir les sacrements. Il arriva, en un seul jour, jusqu'à 30 canots. Ce qui me comblait de joie et me rendait visiblement les forces, de manière à pouvoir faire tous les jours deux fois le catéchisme aux plus

jeunes, et aux plus âgés une exhortation sur le soir, outre les autres exercices de dévotion qui se faisaient à l'ordinaire. »

Voilà comme le Père de Crépieul a passé son hiver. Dès le printemps suivant, il fut contraint de quitter le lac Saint-Jean pour se rendre à Chécou-timi, où il était attendu par un grand nombre de Sauvages, Mistassins, Etchemins, Abénaquis, Papi-nachois, Outabitibecs, Algonquins, Montagnais, qui lui donnèrent bien de l'occupation pendant le temps qu'il fut avec eux, et qu'il ne quitta que pour aller rendre à d'autres les mêmes assistances.



RÉCIT
DES VOYAGES ET DES DÉCOUVERTES
DU R. P. JACQUES MARQUETTE
de la Compagnie de Jésus
en l'année 1673 et aux suivantes,
LA
CONTINUATION DE SES VOYAGES
PAR LE P. CLAUDE ALLOUEZ
ET
LE JOURNAL AUTOGRAPHE
DU P. MARQUETTE
EN 1674 ET 1675^o
avec la carte de son voyage tracée de sa main.

Le récit des voyages et des découvertes du P. Marquette a déjà été imprimé à New-York, en 1833, mais à un petit nombre d'exemplaires, par les soins de M. John Gilmary Shea. Voici l'*Avant-Propos* qu'il a mis en tête de la première édition :

Ce précieux manuscrit, que nous devons à l'obligeance du R. P. Félix Martin, recteur actuel du collège Sainte-Marie, à Montréal, avait été déposé dans les mains des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec par le R. P. Cazot, le dernier des anciens Jésuites du Canada, mort en 1800. Il est resté en leur possession jusqu'à ce qu'elles l'aient donné aux Jésuites revenus au Canada, en 1842.

La carte et la lettre, jointes au journal, sont de la main même du P. Marquette. Le journal a été rédigé vers l'an 1674, par l'ordre du R. P. Claude Dablon, alors supérieur général des Missions de la Compagnie de Jésus au Canada. Les corrections que porte le manuscrit et le dernier paragraphe de la page 144 sont de la main même du P. Dablon.

Malheureusement il manquait deux feuilles dans la sixième section, depuis la page 55 jusqu'à la page 63. Pour y suppléer, il a fallu avoir recours à l'extrait qu'en avait fait le P. Lafitau (*Mœurs des Sauvages*, t. II, p. 320), et à un manuscrit conservé chez les Jésuites, à Paris, où l'on voit le chant noté de la danse du calumet et le commencement de la septième section. La lacune se trouve ainsi complètement remplie.

RÉCIT

DES

VOYAGES ET DÉCOUVERTES

DU P. JACQUES MARQUETTE

de la Compagnie de Jésus.



CHAPITRE I

DU PREMIER VOYAGE QU'À FAIT LE P. MARQUETTE VERS LE NOUVEAU MEXIQUE, ET COMMENT S'EN EST FORMÉ LE DESSEIN.

Il y avait longtemps que le Père préméditait cette entreprise, porté d'un très-ardent désir d'étendre le royaume de Jésus-Christ, et de le faire connaître et adorer par tous les peuples de ce pays. Il se voyait comme à la porte de ces nouvelles nations, lorsque, dès l'année 1670, il travaillait en la Mission de la pointe du Saint-Esprit, qui est à l'extrémité du lac Supérieur, aux Outaouais; il voyait même quelquefois plusieurs de ces nouveaux peuples, desquels il prenait toutes les connaissances qu'il pouvait; c'est

ce qui lui a fait faire plusieurs efforts pour commencer cette entreprise, mais toujours inutilement, et même il avait perdu l'espérance d'en venir à bout, lorsque Dieu lui en fit naître cette occasion.

En l'année 1673, M. le comte de Frontenac, notre gouverneur, et M. Talon, alors notre intendant, connaissant l'importance de cette découverte, soit pour chercher un passage d'ici jusqu'à la mer de la Chine par la rivière qui se décharge à la mer Vermeille ou de Californie, soit qu'on voulût s'assurer de ce qu'on a dit depuis, touchant les deux royaumes de Théguaïo et de Quivira¹, limitrophes du Canada, où l'on tient que les mines d'or sont abondantes, ces messieurs, dis-je, nommèrent en même temps pour cette entreprise le sieur Jolliet, qu'il jugèrent très-propre pour un si grand dessein, étant bien aises que le P. Marquette fût de la partie.

Ils ne se trompèrent pas dans le choix qu'ils firent du sieur Jolliet, car c'était un jeune homme natif de ce pays, qui a pour un tel dessein tous les avantages qu'on peut souhaiter. Il a l'expérience, et la connaissance des langues du pays des Outaouais, où il a passé plusieurs années; il a la conduite et la sagesse, qui sont les principales parties pour faire réussir un voyage également dangereux et difficile. Enfin, il a

1. Ces royaumes, que des voyageurs prétendent avoir découverts, et qui semblent fabuleux, seraient, d'après la carte du P. de Charlevoix, situés à l'ouest des sources du Mississipi.

le courage, pour ne rien appréhender où tout est à craindre ; aussi a-t-il rempli l'attente qu'on avait de lui, et si, après avoir passé mille sortes de dangers, il ne fût venu malheureusement faire naufrage au port, son canot ayant tourné au-dessous du Sault-de-Saint-Louis, proche de Montréal, où il a perdu et ses hommes et ses papiers, et d'où il n'a échappé que par une espèce de miracle, il ne laissait rien à souhaiter au succès de son voyage.

SECTION I

Départ du P. Jacques Marquette pour la découverte de la grande rivière appelée par les Sauvages Mississipi, qui conduit au Nouveau-Mexique.

Le jour de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, que j'avais toujours invoquée depuis que je suis en ce pays des Outaouais, pour obtenir de Dieu la grâce de pouvoir visiter les nations qui sont sur la rivière de Mississipi, fut justement celui auquel arriva M. Jolliet avec les ordres de M. le comte de Frontenac, notre gouverneur, et de M. Talon, notre intendant, pour faire avec moi cette découverte. Je fus d'autant plus ravi de cette bonne nouvelle, que je voyais que mes desseins allaient être accomplis, et que je me trouvais dans une heureuse nécessité d'exposer ma vie pour le salut de tous ces peuples, et

particulièrement pour les Illinois, qui m'avaient prié avec beaucoup d'instance, lorsque j'étais à la pointe du Saint-Esprit, de leur porter chez eux la parole de Dieu. *

Nous ne fîmes pas longtemps à préparer tout notre équipage, quoique nous nous engageassions en un voyage dont nous ne pouvions pas prévoir la durée; du blé d'Inde avec quelque viande boucanée furent toutes nos provisions, avec lesquelles nous nous embarquâmes sur deux canots d'écorce, M. Jolliet et moi, avec cinq hommes bien résolus à tout faire et à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise.

Ce fut donc le dix-septième jour de mai 1673, que nous partîmes de la Mission de Saint-Ignace, à Michilimakinac, où j'étais pour lors; la joie que nous avons d'être choisis pour cette expédition, animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avons à ramer depuis le matin jusqu'au soir; et parce que nous allions chercher des pays inconnus, nous apportâmes toutes les précautions que nous pûmes, afin que si notre entreprise était hasardeuse, elle ne fût pas téméraire; pour ce sujet nous prîmes toutes les connaissances que nous pûmes des Sauvages qui avaient fréquenté ces endroits-là, et même nous traçâmes sur leur rapport une carte de tout ce nouveau pays; nous y fîmes marquer les rivières sur lesquelles nous devons naviguer, les noms des peu-

ples et des lieux par lesquels nous devons passer, le cours de la grande rivière, et quels rumb de vent nous devons tenir quand nous y serions.

Surtout je mis notre voyage sous la protection de la sainte Vierge Immaculée, lui promettant que si elle nous faisait la grâce de découvrir la grande rivière, je lui donnerais le nom de la Conception, et que je ferais aussi porter ce nom à la première Mission que j'établirais chez ces nouveaux peuples, ce que j'ai fait de vrai chez les Illinois.

SECTION II

Le Père visite en passant les peuples de la Folle-Avoine; ce que c'est que cette folle avoine; il entre dans la baie des Puants; quelques particularités de cette baie; il arrive à la nation du Feu.

Avec toutes ces précautions, nous faisons jouer joyeusement les avirons sur une partie du lac Huron et celui des Illinois, et dans la baie des Puants.

La première nation que nous rencontrâmes fut celle de la Folle-Avoine; j'entrai dans leur rivière pour aller visiter ces peuples, auxquels nous avons prêché l'Évangile depuis plusieurs années; aussi se trouve-t-il parmi eux plusieurs bons chrétiens.

La folle avoine, dont ils portent le nom parce qu'elle se trouve sur leurs terres, est une sorte d'herbe qui croît naturellement dans les petites rivières, dont

le fond est de vase, et dans les lieux marécageux ; elle est bien semblable à la folle avoine qui croît parmi nos blés. Les épis sont sur des tuyaux noués d'espace en espace ; ils sortent de l'eau vers le mois de juin et vont toujours montant jusqu'à ce qu'ils surnagent de deux pieds environ ; le grain n'est pas plus gros que celui de nos avoines, mais il est une fois plus long, aussi la farine en est-elle bien plus abondante. Voici comme les Sauvages la cueillent et la préparent pour la manger. Dans le mois de septembre, qui est le temps propre pour cette récolte, ils vont en canot au travers de ces champs de folle avoine, ils en secouent les épis de part et d'autre dans le canot ; à mesure qu'ils avancent, le grain tombe aisément, s'il est mûr, et en peu de temps ils en font leur provision ; mais, pour le nettoyer de la paille et le dépouiller d'une pellicule dans laquelle il est enfermé, ils le mettent sécher à la fumée, sur un gril de bois sous lequel ils entretiennent un petit feu pendant quelques jours ; et lorsque l'avoine est bien sèche, ils la mettent dans une peau en forme de poche, laquelle ils enfoncent dans un trou fait à ce dessein en terre ; puis ils la pilent avec les pieds, tant et si fortement que le grain s'étant séparé de la paille, ils le vannent très-aisément ; après quoi ils le pilent pour le réduire en farine, ou même, sans être pilé, ils le font cuire dans l'eau, qu'ils assaisonnent avec de la graisse ; et, de cette façon, on trouve la folle avoine presque aussi

délicate qu'est le riz, quand on n'y met pas de meilleur assaisonnement.

Je racontai à ces peuples de la Folle-Avoine le dessein que j'avais d'aller découvrir ces nations éloignées, pour les pouvoir instruire des mystères de notre sainte religion. Ils en furent extrêmement surpris, et firent tout leur possible pour m'en dissuader ; ils me représentèrent que je rencontrerais des nations qui ne pardonnent jamais aux étrangers, auxquels ils cassent la tête sans aucun sujet ; que la guerre qui était allumée entre divers peuples qui étaient sur notre route nous exposait à un autre danger manifeste, d'être tué par les bandes de guerriers qui sont toujours en campagne ; que la grande rivière est très-dangereuse quand on n'en sait pas les endroits difficiles ; qu'elle était pleine de monstres effroyables qui dévoreraient les hommes et les canots tout ensemble ; qu'il y a même un démon qu'on entend de fort loin, qui en ferme le passage et qui abîme ceux qui osent en approcher ; enfin, que les chaleurs sont si excessives, en ces pays-là, qu'elles nous causeraient la mort infailliblement.

Je les remerciai de ces bons avis qu'ils me donnaient, mais je leur dis que je ne pouvais pas les suivre, puisqu'il s'agissait du salut des âmes, pour lesquelles je serais ravi de donner ma vie ; que je me moquais de ce démon prétendu ; que nous nous défenderions bien de ces monstres marins, et qu'au

reste nous nous tiendrions sur nos gardes pour éviter les autres dangers dont ils nous menaçaient. Après les avoir fait prier Dieu, et leur avoir donné quelque instruction, je me séparai d'eux, et, nous étant embarqués sur nos canots, nous arrivâmes, peu de temps après, dans le fond de la baie des Puants, où nos Pères travaillent utilement à la conversion de ces peuples, en ayant baptisé plus de deux mille depuis qu'ils y sont.

Cette baie porte un nom qui n'a pas une si mauvaise signification en la langue des Sauvages, car ils l'appellent plus tôt la baie Salée que la baie des Puants, quoique parmi eux ce soit presque le même, et c'est aussi le nom qu'ils donnent à la mer; ce qui nous a fait faire de très-exactes recherches pour découvrir s'il n'y avait pas en ces quartiers quelques fontaines d'eau salée, comme il y en a parmi les Iroquois; mais nous n'en avons point trouvé. Nous jugeons donc qu'on lui a donné ce nom à cause de quantité de vase et de boue qui s'y rencontre, d'où s'effluent continuellement de méchantes vapeurs qui y causent les plus grands et les plus continuels tonnerres que j'aie jamais entendus.

La baie a environ trente lieues de profondeur et huit de large en son commencement; elle va toujours se retrécissant jusques dans le fond, où il est aisé de remarquer la marée qui a son flux et reflux réglé, presque comme celui de la mer. Ce n'est pas ici le

lieu d'examiner si ce sont de vraies marées, si elles sont causées par les vents ou par quelque autre principe, s'il y a des vents qui sont les avant-coureurs de la lune, et attachés à sa suite, lesquels par conséquent agitent le lac et lui donnent comme son flux et reflux toutes les fois que la lune monte sur l'horizon. Ce que je peux dire de certain est que, quand l'eau est bien calme, on la voit aisément monter et descendre suivant le cours de la lune, quoique je ne nie pas que ce mouvement ne puisse être causé par les vents, qui sont bien éloignés, et qui, pesant sur le milieu du lac, font que les bords croissent et décroissent de la façon qui paraît à nos yeux.

Nous quittâmes cette baie pour entrer dans la rivière qui s'y décharge; elle est très-belle en son embouchure, et coule doucement. Elle est pleine d'outardes, de canards, de sarcelles et d'autres oiseaux qui y sont attirés par la folle avoine, dont ils sont fort friands; mais quand on a un peu avancé dans cette rivière, on la trouve très-difficile, tant à cause des courants que des roches affilées, qui coupent les canots et les pieds de ceux qui sont obligés de les traîner, surtout quand les eaux sont basses. Nous franchîmes pourtant heureusement ces rapides, et en approchant des Maskoutens, la nation du Feu, j'eus la curiosité de boire des eaux minérales de la rivière qui n'est pas loin de cette bourgade. Je pris aussi le temps de reconnaître un simple qu'un Sauvage, qui

en sait le secret, a enseigné au P. Allouez avec beaucoup de cérémonies. Sa racine sert contre la morsure des serpents, Dieu ayant voulu donner ce remède contre un venin qui est très-fréquent en ces pays. Elle est fort chaude et elle a un goût de poudre quand on l'écrase sous la dent. Il faut la mâcher et la mettre sur la piqûre du serpent, qui en a une si grande horreur, qu'ils s'enfuit même de celui qui s'en est froité. Elle produit plusieurs tiges, hautes d'un pied, dont la feuille est un peu longue, et la fleur blanche est beaucoup semblable à la giroflée. J'en mis dans mon canot, pour l'examiner à loisir, pendant que nous avançons toujours vers Maskoutens, où nous arrivâmes le 7 juin.

SECTION III

Description de la bourgade des Mascoutens; ce qui s'y passa entre le Père et les Sauvages. Les Français commencent d'entrer dans un pays nouveau et inconnu, et arrivent à Mississipi.

Nous voici rendus à Maskoutens; ce mot en Algonquin peut signifier nation du Feu, aussi est-ce le nom qu'on lui a donné. C'est ici le terme des découvertes qu'ont faites les Français, car ils n'ont point encore passé plus avant.

Ce bourg est composé de trois sortes de nations qui s'y sont ramassées, des Miamis, des Maskoutens, et

des Kikabous. Les premiers sont les plus civils, les plus libéraux, et les mieux faits; ils portent deux longues moustaches sur les oreilles, qui leur donnent bonne grâce; ils passent pour guerriers et font rarement des parties sans succès; ils sont fort dociles, ils écoutent paisiblement ce qu'on leur dit, et ont paru si avides d'entendre le P. Allouez quand il les instruisait, qu'ils lui donnaient peu de repos, même pendant la nuit. Les Maskoutens et les Kikabous sont plus grossiers et semblent être des paysans en comparaison des autres. Comme les écorces à faire des cabanes sont rares en ce pays-là, ils se servent de joncs qui leur tiennent lieu de murailles et de couvertures, mais qui ne les défendent pas beaucoup des vents, et bien moins des pluies, quand elles tombent en abondance. La commodité de ces sortes de cabanes est qu'ils les mettent en paquets, et les portent aisément où ils veulent, pendant le temps de leur chasse.

Lorsque je les visitai, je fus extrêmement consolé de voir une belle croix, plantée au milieu du bourg, et ornée de plusieurs peaux blanches, de ceintures rouges, d'arcs et de flèches, que ces bonnes gens avaient offerts au grand Manitou, (c'est le nom qu'ils donnent à Dieu), pour le remercier de ce qu'il avait eu pitié d'eux pendant l'hiver, leur donnant une chasse abondante lorsqu'ils appréhendaient le plus la famine.

Je pris plaisir de voir la situation de cette bourgade. Elle est belle et bien divertissante ; car d'une éminence, sur laquelle elle est placée, on découvre de toutes parts des prairies à perte de vue, partagées par des bocages, ou par des bois de haute futaie : la terre y est très-bonne, et rend beaucoup de blé d'Inde. Les Sauvages ramassent quantité de prunes et de raisins, dont on pourrait faire beaucoup de vin, si l'on voulait.

Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés, que nous assemblâmes les anciens, M. Jolliet et moi ; il leur dit qu'il était envoyé de la part de monseigneur notre Gouverneur pour découvrir de nouveaux pays, et moi de la part de Dieu pour les éclairer des lumières du saint Évangile ; qu'au reste le Maître souverain de nos vies voulait être connu de toutes les nations, et que, pour obéir à ses volontés, je ne craignais pas la mort à laquelle je m'exposais dans des voyages si périlleux ; que nous avions besoin de deux guides pour nous mettre dans notre route ; nous leur fîmes un présent, en les priant de nous les accorder, ce qu'ils firent très-civilement, et même voulurent aussi nous parler par un présent qui fut une natte, pour nous servir de lit pendant tout notre voyage.

Le lendemain, qui fut le dixième de juin, deux Miamis, qu'on nous donna pour guides, s'embarquèrent avec nous, à la vue d'un grand monde, qui ne pouvait assez s'étonner de voir sept Français, seuls,

et dans deux canots, oser entreprendre une expédition si extraordinaire et si hasardeuse.

Nous savions qu'à trois lieues des Maskoutens était une rivière qui se décharge dans Mississipi; nous savions encore que le rumb de vent que nous devions tenir pour y arriver était l'ouest-sud-ouest, mais le chemin est partagé de tant de marais et de petits lacs, qu'il est aisé de s'y égarer, d'autant plus que la rivière¹ qui y mène est si chargée de folle avoine qu'on a peine à en reconnaître le canal; c'est en quoi nous avons bien besoin de nos deux guides, aussi nous conduisirent-ils heureusement jusqu'à un portage de 2,700 pas, et nous aidèrent-ils à transporter nos canots pour entrer dans cette rivière, après quoi ils s'en retournèrent, nous laissant seuls en ce pays inconnu, entre les mains de la Providence.

Nous quittons donc les eaux qui vont jusqu'à Québec, à 4 ou 500 lieues d'ici, pour prendre celles qui nous conduiront désormais dans des terres étrangères. Avant que de nous y embarquer, nous commençâmes tous ensemble une nouvelle dévotion à la sainte Vierge Immaculée, que nous pratiquâmes tous les jours, lui adressant des prières particulières pour mettre sous sa protection et nos personnes et le succès de notre voyage; et, après nous être encouragés les uns les autres, nous montons en canot.

La rivière¹ sur laquelle nous nous embarquâmes

1. La rivière des Renards ou des Outagamis.

s'appelle Meskousing¹; elle est fort large, son fond est du sable, qui fait diverses battures, lesquelles rendent cette navigation très-difficile; elle est pleine d'îles couvertes de vignes; sur les bords paraissent de bonnes terres entremêlées de bois, de prairies et de coteaux; on y voit des chênes, des noyers, des bois blancs, et une autre espèce d'arbres, dont les branches sont armées de longues épines. Nous n'avons vu ni gibier, ni poisson, mais bien des chevreuils et des vaches en assez grande quantité; notre route était au sud-ouest, et après avoir navigué environ 30 lieues, nous aperçûmes un endroit qui avait toutes les apparences d'une mine de fer, et de fait un de nous, qui en a vu autrefois, assure que celle que nous avons trouvée est fort bonne et très-abondante; elle est couverte de trois pieds de bonne terre, assez proche d'une chaîne de rochers, dont le bas est plein de fort beau bois. Après 40 lieues sur cette même route, nous arrivons à l'embouchure de notre rivière, et nous trouvant à 42 degrés et demi d'élévation, nous entrons heureusement dans Mississipi, le 17 juin, avec une joie que je ne peux pas expliquer.

1. *Mescousing*; d'autres exemplaires ont *Mesconsin*, ce qui se rapproche plus du vrai nom qui est Wisconsin. Cette rivière de Wisconsin donne son nom à un des états ou provinces des États-Unis d'Amérique.

SECTION IV

De la grande rivière appelée Mississipi; ses plus notables particularités; de divers animaux et particulièrement des pisikious ou bœufs sauvages; leur figure et leur naturel; des premiers villages des Illinois où les Français arrivent.

Nous voilà donc sur cette rivière si renommée dont j'ai tâché de remarquer attentivement toutes les singularités. La rivière de Mississipi tire son origine de divers lacs, qui sont dans le pays des peuples du nord; elle est étroite à la décharge de Miskous¹; son courant, qui porte du côté du sud, est lent et paisible; à la droite on voit une grande chaîne de montagnes fort hautes, et à la gauche de belles terres. Elle est coupée d'îles en divers endroits; en sondant nous avons trouvé dix brasses d'eaux; sa largeur est fort inégale, elle a quelquefois trois quarts de lieues, et quelquefois elle se rétrécit jusqu'à trois arpents. Nous suivons doucement son cours, qui va au sud et au sud-est jusqu'au 42° degré d'élévation. C'est ici que nous nous apercevons bien qu'elle a tout changé de face. Il n'y a presque plus de bois ni de montagnes; les îles sont plus belles et couvertes de plus beaux arbres; nous ne voyons que des chevreuils et des vaches, des outardes et des cygnes sans ailes, parce qu'ils quittent leurs plumes en ce pays. Nous

1. De *Miskous*, c'est-à-dire du Mescousing ou Wisconsin.

rencontrons de temps en temps des poissons monstrueux, un desquels donna si rudement contre notre canot, que je crus que c'était un gros arbre qui l'allait mettre en pièces. Une autre fois nous aperçûmes sur l'eau un monstre qui avait une tête de tigre, le nez pointu comme celui d'un chat sauvage, avec la barbe et des oreilles droites élevées en haut; la tête était grise et le col tout noir; nous n'en vîmes pas davantage. Quand nous avons jeté nos rets à l'eau, nous avons pris des esturgeons et une espèce de poisson fort extraordinaire; il ressemble à la truite, avec cette différence qu'il a la gueule plus grande; il a proche du nez, qui est plus petit, aussi bien que les yeux, une grande arête faite comme un busc de femme, large de trois doigts, long d'une coudée, au bout de laquelle est un rond large comme la main. Cela l'oblige souvent, en sautant hors de l'eau, de tomber en arrière. Étant descendus jusqu'à 41 degrés 28 minutes, suivant le même rumb, nous trouvons que les coqs d'Inde ont pris la place du gibier, et les pisikious¹ ou bœufs sauvages, celle des autres bêtes.

Nous les appelons bœufs sauvages, parce qu'ils sont bien semblables à nos bœufs domestiques; ils ne sont pas plus longs, mais ils sont près d'une fois plus gros et plus corpulents; nos gens en ayant tué un,

1. Le manuscrit romain porte pisikions.

trois personnes avaient bien de la peine à le remuer. Ils ont la tête fort grosse, le front plat et large d'un pied et demi entre les cornes, qui sont entièrement semblables à celles de nos bœufs, mais elles sont noires et beaucoup plus grandes. Ils ont sous le col comme une grande falle¹, qui pend en bas, et sur le dos une bosse assez élevée. Toute la tête, le col, et une partie des épaules sont couverts d'un grand crin comme celui des chevaux. C'est une hure longue d'un pied, qui les rend hideux, et, leur tombant sur les yeux, les empêche de voir devant eux. Le reste du corps est revêtu d'un gros poil frisé, à peu près comme celui de nos moutons, mais bien plus fort et plus épais; il tombe en été, et la peau devient douce comme du velours. C'est pour lors que les Sauvages les emploient pour s'en faire de belles robes qu'ils peignent de diverses couleurs. La chair et la graisse des pisikious est excellente et fait le meilleur mets des festins. Au reste, ils sont très-méchants, et il ne se passe point d'année qu'ils ne tuent quelque Sauvage. Quant on vient les attaquer, ils prennent, s'ils peuvent, un homme avec leurs cornes, l'enlèvent en l'air, puis ils le jettent contre terre, le foulent des pieds, et le tuent; si on tire de loin sur eux ou de l'arc ou du fusil, il faut, sitôt après le coup, se jeter par terre et se cacher dans l'herbe; car s'ils

1. *Falle* ou *Fale*, vieux mot, qui signifie *jabot* (*Dict. de Trévoux*). *Falle* est ici pour *famon*, la peau qui pend au cou d'un taureau.

aperçoivent celui qui a tiré, ils courent après et le vont attaquer. Comme ils ont les pieds gros et assez courts, ils ne vont pas bien vite pour l'ordinaire, si ce n'est lorsqu'ils sont irrités. Ils sont épars dans les prairies, comme des troupeaux; j'en ai vu une bande de quatre cents.

Nous avançons toujours; mais comme nous ne savions pas où nous allions, ayant fait déjà plus de cent lieues, sans avoir rien découvert que des bêtes et des oiseaux, nous nous tenons bien sur nos gardes; c'est pourquoi nous ne faisons qu'un petit feu à terre sur le soir, pour préparer nos repas, et après souper, nous nous en éloignons le plus que nous pouvons, et nous allons passer la nuit dans nos canots, que nous tenons à l'ancre sur la rivière, assez loin des bords; ce qui n'empêche pas que quelqu'un de nous ne soit toujours en sentinelle, de peur de surprise. Allant par le sud et le sud-sud-ouest, nous nous trouvons à la hauteur de 41 degrés, et jusqu'à 40 degrés, quelques minutes en partie par sud-est et en partie par le sud-ouest, après avoir avancé plus de 60 lieues, depuis notre entrée dans la rivière, sans rien découvrir.

Enfin le 25 juin nous aperçûmes sur le bord de l'eau des pistes d'homme, et un petit sentier assez battu, qui entraît dans une belle prairie. Nous nous arrêtâmes pour l'examiner, et jugeant que c'était un chemin qui conduisait à quelque village de Sau-

vages, nous prîmes résolution de l'aller reconnaître. Nous laissons donc nos deux canots sous la garde de nos gens, leur recommandant bien de ne se pas laisser surprendre, après quoi M. Jolliet et moi entreprîmes cette découverte assez hasardeuse pour deux hommes seuls, qui s'exposent à la discrétion d'un peuple barbare et inconnu. Nous suivons en silence ce petit sentier, et après avoir fait environ 2 lieues, nous découvrîmes un village sur le bord d'une rivière, et deux autres sur un coteau écarté du premier d'une demi-lieue. Ce fut pour lors que nous nous recommandâmes à Dieu de bon cœur, et ayant imploré son secours, nous passâmes outre sans être découverts, et nous vîmes si près que nous entendions même parler les Sauvages. Nous crûmes donc qu'il était temps de nous découvrir, ce que nous fîmes par un cri que nous poussâmes de toutes nos forces, en nous arrêtant sans plus avancer. A ce cri, les Sauvages sortent promptement de leurs cabanes, et nous ayant probablement reconnus pour Français, surtout voyant une Robe noire, ou du moins n'ayant aucun sujet de défiance, puisque nous n'étions que deux hommes, et que nous les avions avertis de notre arrivée, ils députèrent quatre vieillards, pour nous venir parler, dont deux portaient des pipes à prendre du tabac, bien ornées et empanachées de divers plumages. Ils marchaient à petit pas, et élevant leurs pipes vers le soleil, ils sem-

blaient lui présenter à fumer, sans néanmoins dire aucun mot. Ils furent assez longtemps à faire le peu de chemin depuis leur village jusqu'à nous. Enfin, nous ayant abordés, ils s'arrêtèrent pour nous considérer avec attention. Je me rassurai, voyant ces cérémonies qui ne se font parmi eux qu'entre amis, et bien plus quand je les vis couverts d'étoffe, jugeant par là qu'ils étaient de nos alliés. Je leur parlai donc le premier, et je leur demandai qui ils étaient ; ils me répondirent qu'ils étaient Illinois, et pour marque de paix, ils nous présentèrent leur pipe pour pétuner. Ensuite ils nous invitèrent d'entrer dans leur village, où tout le peuple nous attendait avec impatience. Ces pipes à prendre du tabac s'appellent en ce pays des calumets ; ce mot s'y est mis tellement en usage que , pour être entendu , je serai obligé de m'en servir, ayant à en parler bien des fois.

SECTION V

Comment les Illinois reçurent le Père dans leur bourgade.

A la porte de la cabane où nous devions être reçus était un vieillard qui nous attendait dans une posture assez surprenante , qui est la cérémonie qu'ils gardent quand ils reçoivent des étrangers. Cet homme était debout et tout nu, tenant ses mains

étendues et levées vers le soleil, comme s'il eût voulu se défendre de ses rayons, lesquels néanmoins passaient sur son visage entre ses doigts. Quand nous fûmes proche de lui, il nous fit ce compliment : « Que le soleil est beau, Français, quand tu nous viens visiter ; tout notre bourg t'attend, et tu entreras en paix dans toutes nos cabanes. » Cela dit, il nous introduisit dans la sienne, où il y avait une foule de monde, qui nous dévorait des yeux, et qui cependant gardait un profond silence. On entendait néanmoins ces paroles qu'on nous adressait de temps en temps et d'une voix basse : « Que voilà qui est bien, mes frères, de ce que vous nous visitez. »

Après que nous eûmes pris place, on nous fit la civilité ordinaire du pays, qui est de nous présenter le calumet. Il ne faut pas le refuser, si on ne veut passer pour ennemi ou du moins pour incivil ; pourvu qu'on fasse semblant de fumer, c'est assez. Pendant que tous les anciens pétunaient après nous, pour nous honorer, on vient nous inviter de la part du grand capitaine de tous les Illinois, de nous transporter en sa bourgade, où il voulait tenir conseil avec nous. Nous y allâmes en bonne compagnie, car tous ces peuples, qui n'avaient jamais vu de Français chez eux, ne se lassaient point de nous regarder. Ils se couchaient sur l'herbe le long des chemins, ils nous devancaient, puis ils retournaient sur leurs pas, pour nous venir voir encore ; tout

cela se faisait sans bruit et avec les marques d'un grand respect qu'ils avaient pour nous.

Étant arrivés au bourg du grand capitaine, nous le vîmes à l'entrée de la cabane, au milieu de deux vieillards, tous trois debout et nus, tenant leur calumet tourné vers le soleil. Il nous harangua en peu de mots, nous félicitant de notre arrivée; il nous présenta ensuite son calumet et nous fit fumer, en même temps que nous entrions dans sa cabane, où nous reçûmes toutes leurs caresses ordinaires.

Voyant tout le monde assemblé et dans le silence, je leur parlai par quatre présents que je leur fis. Par le premier, je leur disais que nous marchions en paix pour visiter les nations qui étaient sur la rivière jusqu'à la mer. Par le second, je leur déclarai que Dieu qui les a créés avait pitié d'eux, puisqu'après tant de temps qu'ils l'ont ignoré, il voulait se faire connaître à tous ces peuples, que j'étais envoyé de sa part pour ce dessein, que c'était à eux à le reconnaître et à lui obéir. Par le troisième, que le grand capitaine des Français leur faisait savoir que c'était lui qui mettait la paix partout, et qui avait dompté l'Iroquois. Enfin, par le quatrième, nous les priions de nous donner toutes les connaissances qu'ils avaient de la mer, et des nations par lesquelles nous devons passer pour y arriver.

Quand j'eus fini mon discours, le capitaine se leva, et tenant la main sur la tête d'un petit esclave

qu'il nous voulait donner, il parla ainsi : « Je te remercie, Robe noire, et toi, Français, — s'adressant à M. Jolliet, — de ce que vous prenez tant de peine pour nous venir visiter ; jamais la terre n'a été si belle ni le soleil si éclatant qu'aujourd'hui, jamais notre rivière n'a été si calme, ni si nette de rochers que vos canots ont enlevés en passant ; jamais notre pétun n'a eu si bon goût, ni nos blés n'ont paru si beaux que nous les voyons maintenant. Voici, mon fils, ce que je te donne pour te faire connaître mon cœur, je te prie d'avoir pitié de moi et de toute ma nation. C'est toi qui connais le grand Génie qui nous a tous faits. C'est toi qui lui parle et qui écoute sa parole. Demande-lui qu'il me donne la vie et la santé, et viens demeurer avec nous pour nous le faire connaître. » Cela dit, il mit le petit esclave proche de nous, et nous fit un second présent, qui était un calumet tout mystérieux, dont ils font plus d'état que d'un esclave. Il nous témoignait par ce présent l'estime qu'il faisait de monsieur notre Gouverneur, sur le récit que nous lui en avions fait ; et par un troisième, il nous priait, de la part de toute sa nation, de ne pas passer outre, à cause des grands dangers où nous nous exposions.

Je répondis que je ne craignais point la mort, et que je n'estimais point de plus grand bonheur que de perdre la vie pour la gloire de Celui qui a tout

fait. C'est ce que ces pauvres peuples ne purent comprendre.

Le Conseil fut suivi d'un grand festin, qui consistait en quatre mets qu'il fallut prendre avec toutes leurs façons. Le premier service fut un grand plat de bois plein de sagamité, c'est-à-dire de farine de blé d'Inde qu'on fait bouillir avec de l'eau qu'on assaisonne de graisse. Le maître des cérémonies, avec une cuiller pleine de sagamité, me la présenta à la bouche par trois ou quatre fois, comme on ferait à un petit enfant; il fit de même à M. Jolliet. Pour second mets, il fit paraître un second plat, où il y avait trois poissons; il en prit quelques morceaux pour en ôter les arêtes, et, ayant soufflé dessus pour les rafraîchir, il nous les mit à la bouche, comme l'on donnerait la becquée à un oiseau. On apporta pour troisième service un grand chien, qu'on venait de tuer; mais ayant appris que nous n'en mangions point, on le retira de devant nous. Enfin, le quatrième fut une pièce de bœuf sauvage, dont on nous mit à la bouche les morceaux les plus gras.

Après ce festin, il fallut aller visiter tout le village, qui est bien composé de trois cents cabanes. Pendant que nous marchions par les rues, un orateur haranguait continuellement pour obliger tout le monde à nous voir sans nous être importuns; on nous présentait partout des ceintures, des jarrettières et autres ouvrages faits de poil d'ours et de bœuf, et

teints en rouge, en jaune et en gris. Ce sont toutes les raretés qu'ils ont. Comme elles ne sont pas bien considérables, nous ne nous en chargeâmes point.

Nous couchâmes dans la cabane du capitaine, et le lendemain nous prîmes congé de lui, promettant de repasser par son bourg dans quatre lunes. Il nous conduisit jusqu'à nos canots avec près de 600 personnes, qui nous virent embarquer, nous donnant toutes les marques qu'ils pouvaient de la joie que notre visite leur avait causée. Je m'engageai en mon particulier, en leur disant adieu, que je viendrais l'an prochain demeurer avec eux pour les instruire. Mais avant de quitter le pays des Illinois, il est bon que je rapporte ce que j'ai reconnu de leurs coutumes et façons de faire.

SECTION VI

Du naturel des Illinois; de leurs mœurs et de leurs coutumes; de l'estime qu'ils ont pour le calumet ou pipe à prendre du tabac, et de la danse qu'ils font en son honneur.

Qui dit Illinois, c'est comme qui dirait, en leur langue, les hommes, comme si les autres Sauvages, auprès d'eux, ne passaient que pour des bêtes; aussi faut-il avouer qu'ils ont un air d'humanité que nous n'avons pas remarqué dans les autres nations que nous avons vues sur notre route. Le peu de séjour

que j'ai fait parmi eux ne m'a pas permis de prendre toutes les connaissances que j'aurais souhaitées , de toutes leurs façons de faire ; voici ce que j'en ai remarqué.

Ils sont divisés en plusieurs bourgades, dont quelques-unes sont assez éloignées de celle dont nous parlons, qui s'appelle Peoüarea. C'est ce qui met de la différence en leur langue , laquelle universellement tient de l'Algonquin, de sorte que nous nous entendions facilement les uns les autres. Leur naturel est doux et traitable, nous l'avons expérimenté dans la réception qu'ils nous ont faite. Ils ont plusieurs femmes dont ils sont extrêmement jaloux. Ils les veillent avec un grand soin, et ils leurs coupent le nez ou les oreilles quand elles ne sont pas sages. J'en ai vu plusieurs qui portaient les marques de leurs désordres. Ils ont le corps bien fait , ils sont lestes et fort adroits à tirer de l'arc et de la flèche. ils se servent aussi des fusils qu'ils achètent des Sauvages nos alliés , qui ont commerce avec nos Français. Ils en usent particulièrement pour donner l'épouvante par le bruit et par la fumée à leurs ennemis, qui n'en ont point l'usage , et n'en ont jamais vu, pour être trop éloignés vers le couchant. Ils sont belliqueux et se rendent redoutables aux peuples éloignés du sud et de l'ouest, où ils vont faire des esclaves , desquels ils se servent pour trafiquer, les vendant chèrement à d'autres nations pour d'autres

marchandises. Ces Sauvages si éloignés chez qui ils vont en guerre n'ont aucune connaissance d'Européens; ils ne savent ce que c'est ni de fer ni de cuivre, et n'ont que des couteaux de pierre. Quand les Illinois partent pour aller en guerre, il faut que tout le bourg en soit averti par le grand cri qu'ils font à la porte de leurs cabanes, le soir et le matin, avant que de partir. Les capitaines se distinguent des soldats par des écharpes rouges qu'ils portent. Elles sont faites de crin d'ours, et du poil de bœufs sauvages, avec assez d'industrie; ils se peignent le visage d'un rouge de sanguine, dont il y a grande quantité à quelques journées du bourg. Ils vivent de chasse, qui est abondante en ce pays, et de blé d'Inde dont ils font toujours une bonne récolte; aussi n'ont-ils jamais souffert de famine; ils sèment aussi des fèves et des melons qui sont excellents, surtout ceux qui ont la graine rouge. Leurs citrouilles ne sont pas des meilleures; ils les font sécher au soleil pour les manger pendant l'hiver et le printemps; leurs cabanes sont fort grandes; elles sont couvertes et pavées de nattes faites de joncs; ils trouvent toutes leurs vaiselles dans le bois, et leurs cuillers dans la tête des bœufs, dont ils savent si bien accommoder le crâne, qu'ils s'en servent pour manger aisément leur sagamité.

Ils sont libéraux dans leurs maladies, et croient que les médicaments qu'on leur donne opèrent à

proportion des présents qu'ils auront faits au médecin. Ils n'ont que des peaux pour habits ; les femmes sont toujours vêtues fort modestement, et dans une grande bienséance, au lieu que les hommes ne se mettent pas en peine de se couvrir. Je ne sais par quelle superstition quelques Illinois, aussi bien que quelques Nadouessis, étant encore jeunes, prennent l'habit des femmes qu'ils gardent toute leur vie. Il y a du mystère ; car ils ne se marient jamais, et font gloire de s'abaisser à faire tout ce que font les femmes. Ils vont pourtant en guerre, mais ils ne peuvent se servir que de la massue, et non pas de l'arc ni de la flèche qui sont les armes propres des hommes. Ils assistent à toutes les jongleries et aux danses solennelles qui se font à l'honneur du calumet. Ils y chantent, mais ils n'y peuvent pas danser. Ils sont appelés aux conseils, où l'on ne peut rien décider sans leurs avis. Enfin par la profession qu'ils font d'une vie extraordinaire, ils passent pour des Manitous, c'est-à-dire pour des génies ou des personnes de conséquence.

Il ne reste plus qu'à parler du calumet ; il n'est rien parmi eux ni de plus mystérieux ni de plus recommandable. On ne rend pas tant d'honneur aux couronnes et aux sceptres des rois qu'ils lui en rendent. Il semble être le dieu de la paix et de la guerre, l'arbitre de la vie et de la mort. C'est assez de le porter sur soi et de le faire voir pour marcher en assu-

rance au milieu des ennemis, qui, dans le fort du combat, mettent bas les armes quand on le montre. C'est pour cela que les Illinois m'en donnèrent un pour me servir de sauvegarde parmi toutes les nations par lesquelles je devais passer dans mon voyage. Il y a un calumet pour la paix et un pour la guerre, qui ne sont distingués que par la couleur des plumages dont ils sont ornés; le rouge est marque de guerre. Ils s'en servent encore pour terminer leur différends, pour affermir leurs alliances, et pour parler aux étrangers.

Il est composé d'une pierre rouge, polie comme du marbre, et percée d'une telle façon qu'un bout sert à recevoir le tabac et l'autre s'enclave dans le manche, qui est un bâton de deux pieds de long, gros comme une canne ordinaire, et percé par le milieu. Il est embelli de la tête et du cou de divers oiseaux, dont le plumage est très-beau; ils y ajoutent aussi de grandes plumes rouges, vertes et d'autres couleurs, dont il est tout empanaché. Ils en font état particulièrement, parce qu'ils le regardent comme le calumet du soleil; et de fait, ils le lui présentent pour fumer quand ils veulent obtenir du calme, ou de la pluie, ou du beau temps. Ils font scrupule de se baigner au commencement de l'été, ou de manger des fruits nouveaux, qu'après l'avoir dansé. En voici la façon.

La danse du calumet, qui est fort célèbre parmi ces peuples, ne se fait que pour des sujets considé-

rables ; quelquefois c'est pour affermir la paix, ou se réunir pour quelque grande guerre ; c'est d'autres fois pour une réjouissance publique : tantôt on en fait honneur à une nation qu'on invite d'y assister, tantôt ils s'en servent à la réception de quelque personne considérable, comme s'ils voulaient lui donner le divertissement du bal ou de la comédie. L'hiver, la cérémonie se fait dans une cabane ; l'été, c'est en rase campagne. La place étant choisie, on l'environne tout à l'entour d'arbres pour mettre tout le monde à l'ombre de leurs feuillages, pour se défendre¹ des chaleurs du soleil. On étend une grande natte de jones, peinte de diverses couleurs, au milieu de la place ; elle sert comme de tapis pour mettre dessus avec honneur le dieu de celui qui fait la danse ; car chacun a le sien, qu'ils appellent leur manitou : c'est un serpent ou un oiseau, ou une pierre, ou chose semblable, qu'ils ont rêvé en dormant, et en qui ils mettent toute leur confiance pour le succès de leur guerre, de leur pêche et de leur chasse ; près de ce manitou, et à sa droite, on met le calumet en l'honneur de qui se fait la fête, et tout à l'entour on fait comme un trophée, et on étend les armes dont se servent les guerriers de ces nations, savoir la massue, la hache d'armes, l'arc, le carquois et les flèches.

Les choses étant ainsi disposées et l'heure de la

1. Manuscrit romain, *et se défendre des chaleurs, etc.*

danse approchant, ceux qui sont nommés pour chanter prennent la place la plus honorable sous les feuillages; ce sont les hommes et les femmes qui ont les plus belles voix, et qui s'accordent parfaitement bien ensemble; tout le monde vient ensuite se placer en rond sous les branches, mais chacun en arrivant doit saluer le manitou, ce qu'il fait en pétunant et jetant de sa bouche la fumée sur lui, comme s'il lui présentait de l'encens. Après cela, celui qui doit commencer la danse paraît au milieu de l'assemblée, et va d'abord avec respect prendre le calumet; et le soutenant des deux mains, il le fait danser en cadence, s'accordant bien avec l'air des chansons; il lui fait faire des figures bien différentes; tantôt il le fait voir à l'assemblée, se tournant de côté et d'autre, et tantôt il le présente au soleil, comme s'il le voulait faire fumer; tantôt il l'incline vers la terre, et tantôt il lui étend les ailes comme pour voler; d'autres fois il l'approche de la bouche des assistants, afin qu'ils fument, le tout en cadence; et c'est comme la première scène du ballet.

La seconde consiste en un combat qui se fait au son d'une espèce de tambour, qui succède aux chansons, ou même qui s'y joignant s'accorde fort bien ensemble; le danseur fait signe à quelque guerrier de venir prendre les armes qui sont sur la natte, et l'invite à se battre au son des tambours; celui-ci s'approche, prend l'arc et la flèche, avec la hache d'ar-

mes, et commence le duel contre l'autre, qui n'a point d'autre défense que le calumet. Ce spectacle est fort agréable, surtout se faisant toujours en cadence; car l'un attaque, l'autre défend; l'un porte des coups, l'autre les pare; l'un fuit, l'autre le poursuit, et puis celui qui fuyait tourne visage, et fait fuir son ennemi; ce qui se passe si bien par mesure et à pas comptés et au son réglé des voix et des tambours, que cela pourrait passer pour une assez belle entrée de ballet en France. La troisième scène consiste en un grand discours que fait celui qui tient le calumet; car le combat étant fini sans sang répandu, il raconte les batailles où il s'est trouvé, les victoires qu'il a remportées; il nomme les nations, les lieux, et les captifs qu'il a faits; et pour récompense, celui qui préside à la danse lui fait présent d'une belle robe de castor, ou de quelque autre chose, et l'ayant reçue, il va présenter le calumet à un autre, celui-ci à un troisième, et ainsi de tous les autres, jusqu'à ce que tous ayant fait leur devoir, le président fait présent du calumet même à la nation qui a été invitée à cette cérémonie, pour marque de la paix éternelle qui sera entre les deux peuples.

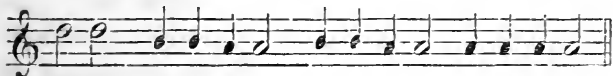
Voici quelque'une des chansons qu'ils ont coutume de chanter; ils leur donnent un certain ton qu'on ne peut assez exprimer par la note, qui néanmoins en fait toute la grâce :



Ni-na ha-ni, ni-na ha-ni, ni-na ha-ni, na-ni



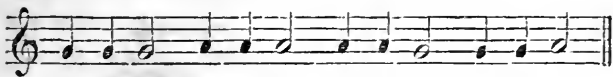
on-go. Ni-na ha - ni, ni-na ha - ni, ni - na ha - ni,



ho-ho, ni-na ha - ni, ni-na ha - ni, ni-na ha-ni,



Ca - oua - ban-no - gue at-chit-cha co-gue a - que a - oua



ba-no-gue at-chit-cha scha-go - be he he he.



Mintin-go - mi ta-de pi - ni pi - ni he at-chit-cha - le



matchi - minam-ba mic - tande, mic-tan- de pi - ni pini he.

SECTION VII

Continuation du voyage : diverses raretés qui se rencontrent sur la route ; de la rivière de Pekitanouï¹, par où on peut aller en Californie.

Nous prenons congé de nos Illinois sur la fin de juin ; vers les trois heures après-midi, nous nous embarquons à la vue de tous ces peuples, qui admiraient nos petits canots, n'en ayant jamais vus de semblables.

Nous descendons suivant le courant de la rivière appelée Pekitanouï, qui se décharge dans le Mississipi venant du nord-ouest, de laquelle j'ai quelque chose de considérable à dire, après que j'aurai raconté ce que j'ai remarqué sur cette rivière.

Passant proche des rochers assez hauts qui bordent la rivière, j'y aperçus un simple qui m'a paru fort extraordinaire. La racine est semblable à de petits navigateurs attachés les uns aux autres par de petits filets qui ont le goût de carotte ; de cette racine sort une feuille large comme la main, épaisse d'un demi-doigt, avec des taches au milieu ; de cette feuille naissent d'autres feuilles semblables aux plaques qui servent de flambeaux dans nos salles, et chaque feuille porte cinq ou six fleurs jaunes en forme de clochettes.

Nous trouvâmes quantité de mûres aussi grosses

1. *Pekitanouï*, actuellement le Missouri.

que celles de France, et un petit fruit que nous prîmes d'abord pour des olives, mais il avait le goût d'orange, et un autre fruit gros comme un œuf de poule; nous le fendîmes en deux, et parurent deux séparations, dans chacune desquelles il y a huit ou dix fruits enclâssés; ils ont la figure d'amande et sont fort bons quand ils sont mûrs. L'arbre néanmoins qui les porte a très-mauvaise odeur, et sa feuille ressemble à celle du noyer; il se trouve aussi dans les prairies un fruit semblable à des noisettes, mais plus tendre. Les feuilles sont fort grandes, et viennent d'une tige au bout de laquelle est une tête semblable à celle d'un tournesol, dans laquelle toutes ses noisettes sont proprement arrangées; elles sont fort bonnes et cuites et crues.

Comme nous côtoyions des rochers affreux pour leur hauteur et pour leur longueur, nous vîmes sur un de ces rochers deux monstres en peinture, qui nous firent peur d'abord, et sur lesquels les Sauvages les plus hardis n'osent pas arrêter longtemps les yeux. Ils sont gros comme un veau; ils ont des cornes en tête comme des chevreuils, un regard affreux, des yeux rouges, une barbe comme d'un tigre; la face a quelque chose de l'homme, le corps couvert d'écailles, et la queue si longue qu'elle fait tout le tour du corps, passant par-dessus la tête et retournant entre les jambes. Elle se termine en queue de poisson. Le vert, le rouge et le noirâtre sont les trois couleurs qui le composent. Au reste, ces deux mons-

tres sont si bien peints que nous ne pouvons pas croire qu'aucun Sauvage en soit l'auteur, puisque les bons peintres en France auraient peine à si bien faire, vu que d'ailleurs ils sont si haut sur le rocher, qu'il est difficile d'y atteindre commodément pour les peindre. Voilà à peu près la figure de ces monstres comme nous l'avons contretirée.

Comme nous nous entretenions sur ces monstres, voguant paisiblement dans une belle eau claire et dormante, nous entendîmes le bruit d'un rapide dans lequel nous allions tomber. Je n'ai rien vu de plus affreux; un embarras de gros arbres entiers, de branches, d'îlets flottants, sortait de l'embouchure de la rivière Pekitanouï avec tant d'impétuosité, qu'on ne pouvait s'exposer à passer au travers sans grand danger. L'agitation était telle que l'eau en était toute boueuse, et ne pouvait s'épurer.

Pekitanouï est une rivière considérable, qui venant d'assez loin du côté du nord-ouest, se décharge dans le Mississipi; plusieurs bourgades de Sauvages sont placées le long de cette rivière, et j'espère par par son moyen faire la découverte de la mer Verte ou de Californie.

Nous jugeons bien par le rumb de vent que tient le Mississipi, s'il continue dans la même route, qu'il a sa décharge dans le golfe du Mexique; il serait bien avantageux de trouver celle qui conduit à la mer du Sud, vers la Californie, et c'est, comme j'ai dit, ce que

j'espère de rencontrer par Pekitanouï, suivant le rapport que m'en ont fait les Sauvages, desquels j'ai appris qu'en refoulant cette rivière pendant cinq ou six journées, on trouve une belle prairie de vingt ou trente lieues de long. Il faut la traverser allant au nord-ouest ; elle se termine à une autre petite rivière, sur laquelle on peut s'embarquer, n'étant pas bien difficile de transporter les canots par un si beau pays tel qu'est cette prairie. Cette seconde rivière a son cours vers le sud-ouest pendant dix ou quinze lieues, après quoi elle entre dans un petit lac qui est la source d'une autre rivière profonde, laquelle va au couchant, où elle se jette dans la mer. Je ne doute presque point que ce ne soit la mer Vermeille, et je ne désespère pas d'en faire un jour la découverte, si Dieu m'en fait la grâce et me donne la santé, afin de pouvoir publier l'Évangile à tous les peuples de ce nouveau monde, qui ont croupi si longtemps dans les ténèbres de l'infidélité.

Reprenons notre route, après nous être échappés comme nous avons pu de ce dangereux rapide, causé par l'embarras dont j'ai parlé.

SECTION VIII

Du nouveau pays que le Père découvre ; diverses particularités ; rencontre de quelques Sauvages ; premières nouvelles de la mer et des Européens ; grand danger évité par le moyen du calumet.

Après avoir fait environ vingt lieues droit au sud, et un peu moins au sud-est, nous nous trouvons à

une rivière nommée Ouaboukigou¹, dont l'embouchure est par les trente-six degrés d'élévation. Avant que d'y arriver, nous passons par un lieu redoutable aux Sauvages, parce qu'ils estiment qu'il y a un manitou, c'est-à-dire un démon qui dévore les passants, et c'est de quoi nous menaçaient les Sauvages, qui nous voulaient détourner de notre entreprise. Voici ce démon, c'est une petite anse de rochers haute de vingt pieds, où se dégorge tout le courant de la rivière, lequel étant repoussé contre celui qui le suit et arrêté par une île, qui est proche, est contraint de passer par un petit canal, ce qui ne se fait pas sans un furieux combat de toutes ces eaux, qui rebrous-sent les unes sur les autres, et sans un grand tintamarre qui donne de la terreur à des Sauvages, qui craignent tout.

Mais cela ne nous empêche point de passer et d'arriver à Ouaboukigou. Cette rivière vient des terres du Levant, où sont les peuples qu'on appelle Chaoüans, en si grand nombre, qu'en un quartier on compte jusqu'à vingt-trois villages et quinze en un autre, assez proche les uns des autres. Ils ne sont nullement guerriers, et ce sont ces peuples que les Iroquois vont chercher si loin pour leur faire la guerre sans aucun sujet; et parce que ces pauvres gens ne savent pas se défendre, ils se laissent prendre et emmener comme des troupeaux, et tout innocents qu'ils

1. *Ouaboukigou*, l'Ohio, ou belle rivière.

sont, ils ne laissent pas de ressentir quelquefois la barbarie des Iroquois, qui les brûlent cruellement.

Un peu au-dessus de cette rivière dont je viens de parler sont des falaises, où nos Français ont aperçu une mine de fer, qu'ils jugent très-abondante; il y en a plusieurs veines, et un lit d'un pied de hauteur; on en voit de gros morceaux liés avec des cailloux. Il s'y trouve d'une terre grasse de trois sortes de couleur, de pourpre, de violet et de rouge. L'eau dans laquelle on la lave prend la couleur de sang. Il y a aussi d'un sable rouge fort pesant. J'en mis sur un aviron qui en prit la couleur si fortement, que l'eau ne la put effacer pendant quinze jours, que je m'en servais pour nager.

C'est ici que nous commençons à voir des cannes ou gros roseaux qui sont sur le bord de la rivière. Elles ont un vert fort agréable; tous les nœuds sont couronnés de feuilles longues, étroites et pointues. Elles sont fort hautes, et en si grande quantité que les bœufs sauvages ont peine de les forcer.

Jusqu'à présent nous n'avions point été incommodés des maringoins, mais nous entrons comme dans leur pays. Voici ce que font les Sauvages de ces quartiers pour s'en défendre; ils élèvent un échafaud, dont le plancher n'est fait que de perches, et par conséquent est percé à jour, afin que la fumée du feu qu'ils font dessous passe au travers, et chasse ces petits animaux qui ne la peuvent supporter; on

se couche sur ces perches, au-dessus desquelles sont des écorces étendues contre la pluie. Cet échafaud leur sert encore contre les chaleurs excessives et insupportables de ce pays ; car on s'y met à l'ombre à l'étage d'en bas, et on s'y garantit des rayons du soleil, prenant le frais du vent qui passe librement au travers de cet échafaud.

Dans le même dessein, nous fûmes contraints de faire sur l'eau une espèce de cabane avec nos voiles, pour nous mettre à couvert et des maringouins et des rayons du soleil. Comme nous nous laissions aller en cet état au gré de l'eau, nous aperçûmes à terre des Sauvages armés de fusils avec lesquels ils nous attendaient. Je leur présentai d'abord mon calumet empanaché, pendant que nos Français se mettent en défense, et attendaient à tirer que les Sauvages eussent fait la première décharge ; je leur parlai en huron, mais ils me répondirent par un mot qui me semblait nous déclarer la guerre. Ils avaient néanmoins autant de peur que nous, et ce que nous prenions pour signal de guerre, était une invitation qu'ils nous faisaient de nous approcher, pour nous donner à manger.

Nous débarquons donc et nous entrons dans leurs cabanes, où ils nous présentent du bœuf sauvage et de l'huile d'ours, avec des prunes blanches qui sont très-excellentes. Ils ont des fusils, des haches, des hoes, des couteaux, de la rassade,

des bouteilles de verre double, où ils mettent leur poudre. Ils ont les cheveux longs, et se marquent par le corps à la façon des Iroquois; les femmes sont coiffées et vêtues à la façon des huronnes. Ils nous assurèrent qu'il n'y avait plus que dix journées jusqu'à la mer, qu'ils achetaient les étoffes et toutes autres marchandises des Européens qui étaient du côté de l'est, que ces Européens avaient des chapelets et des images, qu'ils jouaient des instruments, qu'il y en avait qui étaient faits comme moi, et qu'ils en étaient bien reçus; cependant je ne vis personne qui me parût avoir reçu aucune instruction pour la Foi. Je leur en donnai autant que je pus avec quelques médailles.

Ces nouvelles animèrent nos courages, et nous firent prendre l'aviron avec une nouvelle ardeur. Nous avançons donc, et nous ne voyons plus tant de prairies, parce que les deux côtés de la rivière sont bordés de hauts bois. Les cotonniers, les ormes, et les bois blancs y sont admirables pour leur hauteur et grosseur. La grande quantité de bœufs sauvages que nous entendions meugler nous fait croire que les prairies sont proche; nous voyons aussi des cailles sur le bord de l'eau. Nous avons tué un petit perroquet qui avait la moitié de la tête rouge, l'autre et le col jaunes, et tout le corps vert. Nous étions descendus proche des trente-trois degrés d'élévation ayant presque toujours été vers le sud, quand nous aperçûmes un village sur le bord de l'eau nommé Mitchigamea.

Nous eûmes recours à notre patronne et à notre conductrice, la sainte Vierge Immaculée; et nous avions bien besoin de son assistance, car nous entendîmes de loin les Sauvages qui s'animaient au combat par leurs cris continuels. Ils étaient armés d'arcs, de flèches, de massues et de boucliers. Ils se mirent en état de nous attaquer par terre et par eau; une partie s'embarque dans de grands canots de bois, les uns pour monter la rivière, les autres pour la descendre, afin de nous couper chemin, et nous envelopper de tous côtés; ceux qui étaient à terre allaient et venaient, comme pour commencer l'attaque. De fait, de jeunes hommes se jetèrent à l'eau, pour se venir saisir de mon canot; mais le courant les ayant contraints de reprendre terre, un d'eux nous jeta sa massue, qui passa par-dessus nous sans nous frapper. J'avais beau montrer le calumet, et leur faire signe par gestes que nous ne venions pas en guerre, l'alarme continuait toujours, et l'on se préparait déjà à nous percer de flèches de toutes parts, quand Dieu toucha soudainement le cœur des vieillards qui étaient sur le bord de l'eau, sans doute par la vue de notre calumet qu'ils n'avaient pas bien reconnu de loin; mais comme je ne cessais de le faire paraître, ils en furent touchés, arrêterent l'ardeur de leur jeunesse, et même deux de ces anciens, ayant jeté dans notre canot, comme à nos pieds, leurs arcs et leurs car-

quois pour nous mettre en assurance, ils y entrèrent et nous firent approcher de terre, où nous débarquâmes non pas sans crainte de notre part. Il fallut au commencement parler par gestes, parce que personne n'entendait rien des six langues que je savais ; il se trouva enfin un vieillard qui parlait un peu l'Illinois.

Nous leur fîmes paraître par nos présents que nous allions à la mer ; ils entendirent bien ce que nous leur voulions dire, mais je ne sais s'ils conçurent ce que je leurs dis de Dieu et des choses de leur salut ; c'est une semence jetée en terre qui fructifiera en son temps. Nous n'eûmes point d'autre réponse, sinon que nous apprendrions tout ce que nous désirions d'un autre grand village nommé *Akansea*¹, qui n'était qu'à huit ou dix lieues plus bas. Ils nous présentèrent de la sagamité et du poisson, et nous passâmes la nuit chez eux avec assez d'inquiétude.

SECTION IX

Réception qu'on fait aux Français dans la dernière des bourgades qu'ils ont vues ; les mœurs et façons de faire de ces Sauvages ; raisons pour ne pas passer outre.

Nous nous embarquâmes le lendemain de grand matin avec notre interprète ; un canot, où étaient dix Sauvages, allait un peu devant nous, étant arrivés à

1. Actuellement *Arkansas*, un des états particuliers des États-Unis.

une demi-licue des Akansea, nous vîmes paraître deux canots qui venaient au-devant de nous. Celui qui y commandait était debout, tenant en main le calumet avec lequel il faisait plusieurs gestes, selon la coutume du pays. Il vint nous joindre en chantant assez agréablement, et nous donna à fumer ; après quoi il nous présenta de la sagamité, et du pain fait de blé d'Inde, dont nous mangeâmes un peu. Ensuite il prit le devant, nous ayant fait signe de venir doucement après lui ; on nous avait préparé une place sous l'échafaud du chef des guerriers. Elle était propre et tapissée de belles nattes de jonc, sur lesquelles on nous fit asseoir, ayant autour de nous les anciens, qui étaient plus proche après les guerriers, et enfin tout le peuple en foule. Nous trouvâmes là par bonheur un jeune homme qui entendait l'Illinois beaucoup mieux que l'interprète que nous avions amené de Mitchigamea. Ce fut par son moyen que je parlai d'abord à toute cette assemblée par les présents ordinaires ; ils admiraient ce que je leur disais de Dieu et des mystères de notre sainte Foi ; ils faisaient paraître un grand désir de me retenir avec eux pour les pouvoir instruire.

Nous leur demandâmes ensuite ce qu'ils savaient de la mer ; ils nous répondirent que nous n'en étions qu'à dix journées, que nous aurions pu faire ce chemin en cinq jours ; qu'ils ne connaissaient pas les nations qui l'habitaient, à cause que leurs ennemis les empê-

chaient d'avoir commerce avec ces Européens ; que les haches, couteaux et rassades que nous voyions, leur étaient vendues en partie par des nations de l'est et en partie par une bourgade d'Illinois, placée à l'ouest, à quatre journées de là ; que ces Sauvages que nous avons rencontrés, qui avaient des fusils, étaient leurs ennemis, lesquels leur fermaient le passage de la mer et les empêchaient d'avoir connaissance des Européens, et d'avoir avec eux aucun commerce ; qu'au reste nous nous exposions beaucoup de passer plus outre, à cause des courses continuelles que leurs ennemis font sur la rivière, qui, ayant des fusils et étant fort aguerris, nous ne pouvions pas sans un danger évident avancer sur cette rivière qu'ils occupent continuellement.

Pendant cet entretien, on nous apportait continuellement à manger dans de grands plats de bois, tantôt de la sagamité, tantôt du blé entier, tantôt d'un morceau de chien ; toute la journée se passa en festins.

Ces peuples sont assez officieux et libéraux de ce qu'ils ont, mais ils sont misérables pour le vivre, n'osant aller à la chasse des bœufs sauvages à cause de leurs ennemis ; il est vrai qu'ils ont le blé d'Inde en abondance, qu'ils sèment en toutes saisons. Nous en vîmes en même temps qui était en maturité, d'autre qui ne faisait que pousser, et d'autre qui était en lait, de sorte qu'ils sèment trois fois l'an. Ils le font cuire dans de grands pots de terre qui

sont bien faits. Ils ont aussi des assiettes de terre cuite, dont ils se servent à divers usages. Les hommes vont nus, portent les cheveux courts, ont le nez percé d'où pend de la rassade, aussi bien que de leurs oreilles. Les femmes sont vêtues de méchantes peaux, nouent les cheveux en deux tresses, qu'elles jettent derrière les oreilles, et n'ont aucune rareté pour se parer. Leurs festins se font sans aucune cérémonie; ils présentent aux invités de grands plats dont chacun mange à discrétion, et se donnent les restes les uns aux autres. Leur langue est extrêmement difficile, et je ne pouvais venir à bout d'en prononcer quelques mots, quelque effort que je pusse faire. Leurs cabanes qui sont faites d'écorce, sont longues et larges; ils couchent aux deux bouts, élevés de deux pieds de terre. Ils y gardent leur blé dans de grands paniers faits de cannes, ou dans des gourdes grosses comme des demi-barriques. Ils ne savent ce que c'est que le castor. Leurs richesses consistent en peaux de bœufs sauvages; ils ne voient jamais de neige chez eux, et ils ne connaissent l'hiver que par les pluies qui y tombent plus souvent qu'en été. Nous n'y avons pas mangé de fruits que des melons d'eau. S'ils savaient cultiver leur terre, ils en auraient de toutes les sortes.

Le soir, les anciens firent un conseil secret, dans le dessein que quelques-uns avaient de nous casser la tête pour nous piller; mais le chef rompit toutes ces

menées. Nous ayant envoyé quérir, pour marque de parfaite assurance, il dansa le calumet devant nous, de la façon que j'ai décrite ci-dessus, et, pour nous ôter toute crainte, il m'en fit présent.

Nous fîmes, M. Jolliet et moi, un autre conseil, pour délibérer sur ce que nous avions à faire, si nous pousserions outre, ou si nous nous contenterions de la découverte que nous avons faite. Après avoir attentivement considéré que nous n'étions pas loin du golfe du Mexique, dont le bassin étant à la hauteur de 32 degrés 60 minutes, et nous nous trouvant à 33 degrés 40 minutes, nous ne pouvions pas en être éloignés de plus de deux ou trois journées; qu'indubitablement la rivière Mississipi avait sa décharge dans la Floride ou golfe du Mexique; non pas du côté de l'est, dans la Virginie, dont le bord de la mer est à 34 degrés que nous avons passés sans néanmoins être encore arrivés à la mer; non pas aussi du côté de l'ouest à la Californie, parce que nous devions pour cela avoir notre route à l'ouest ou à l'ouest-sud-ouest, et nous l'avons toujours eue au sud. Nous considérâmes de plus que nous nous exposions à perdre le fruit de ce voyage, duquel nous ne pourrions pas donner aucune connaissance si nous allions nous jeter entre les mains des Espagnols, qui sans doute nous auraient du moins retenus captifs. En outre, nous voyions bien que nous n'étions pas en état de résister à des Sauvages alliés des Européens,

nombreux et experts à tirer du fusil, qui infestaient continuellement le bas de cette rivière. Enfin, nous avons pris toutes les connaissances qu'on peut souhaiter dans cette découverte. Toutes ces raisons firent conclure pour le retour, que nous déclarâmes aux Sauvages, et pour lequel nous préparâmes après un jour de repos.

SECTION X

Retour du Père et des Français ; baptême d'un enfant moribond.

Après un mois de navigation en descendant sur le Mississipi, depuis le 42^e degré jusqu'au 34^e et plus, et après avoir publié l'Évangile, autant que j'ai pu, aux nations que j'ai rencontrées, nous partons le 17 juillet du village des Akansea pour retourner sur nos pas. Nous remontons donc le Mississipi, qui nous donne bien de la peine à refouler ses courants ; il est vrai que nous le quittons vers le 38^e degré, pour entrer dans une autre rivière¹, qui nous abrège de beaucoup le chemin, et nous conduit avec peu de peine dans le lac des Illinois.

Nous n'avons rien vu de semblable à cette rivière où nous entrons, pour la bonté des terres, des prairies, des bois, des bœufs, des cerfs, des chevreuils, des chats sauvages, des outardes, des cygnes, des ca-

1. Elle est connue sous le nom de rivière des Illinois.

nards, des perroquets, et même des castors; il y a quantité de petits lacs et de petites rivières. Celle sur laquelle nous naviguons est large, profonde, paisible, pendant soixante-cinq lieues; le printemps et une partie de l'été, on ne fait de transports que pendant une demi-lieue. Nous y trouvâmes une bourgade d'Illinois nommée Kaskaskia, composée de soixante-quatorze cabanes. Ils nous y ont très-bien reçus, et ils m'ont obligé de leur promettre que je retournerais pour les instruire. Un des chefs de cette nation, avec sa jeunesse, nous est venu conduire jusqu'au lac des Illinois¹, d'où enfin nous nous sommes rendus dans la baie des Puants sur la fin de septembre, d'où nous étions partis vers le commencement de juin.

Quand tout ce voyage n'aurait causé que le salut d'une âme, j'estimerais toutes mes peines bien récompensées, et c'est ce que j'ai sujet de présumer; car, lorsque je retouruais, nous passâmes par les Illinois de Peouarea. Je fus trois jours à leur publier la Foi dans toutes leurs cabanes; après quoi, comme nous nous embarquions, on m'apporta au bord de l'eau un enfant moribond, que je baptisai un peu avant qu'il mourût, par une providence admirable pour le salut de cette âme innocente.

1. Lac Michigan.



CHAPITRE II

RÉCIT DU SECOND VOYAGE QUE LE P. JACQUES MARQUETTE A FAIT AUX ILLINOIS POUR Y PORTER LA FOI, ET LA GLO-RIEUSE MORT DU MÊME PÈRE DANS LES TRAVAUX DE CETTE MISSION.

SECTION I

Le Père part une seconde fois pour les Illinois ; il y arrive nonobstant sa maladie, et y commence la Mission de la Conception.

Le P. Jacques Marquette ayant promis aux Illinois qu'on appelle Kaskaskia qu'il retournerait chez eux pour leur enseigner nos mystères, eut bien de la peine à tenir sa parole. Les grandes fatigues de son premier voyage lui avaient causé un flux de sang et l'avaient tellement abattu, qu'il était hors d'espérance d'entreprendre un deuxième voyage. Cependant, son mal ayant diminué, et presque entièrement cessé sur la fin de l'été de l'année suivante, il obtint permission de ses supérieurs de retourner aux Illinois, pour y donner commencement à cette belle Mission.

Il partit pour cela, dans le mois de novembre de l'année 1674, de la baie des Puants, avec deux

hommes, dont un avait déjà fait le voyage avec lui. Pendant un mois de navigation sur le lac des Illinois, il se porta assez bien ; mais, sitôt que la neige commença à tomber, il fut repris de son flux de sang, qui l'obligea de s'arrêter dans la rivière qui conduit aux Illinois. C'est là qu'ils firent une cabane pour passer l'hiver avec de telles incommodités, que, son mal s'augmentant de plus en plus, il vit bien que Dieu lui accordait la grâce qu'il lui avait tant de fois demandée, et même il le dit tout simplement à ses deux compagnons, qu'assurément il mourrait de cette maladie et dans ce voyage. Pour y bien disposer son âme, malgré la grande indisposition de son corps, il commença un hivernement si rude par les exercices de saint Ignace, qu'il fit avec grand sentiment de dévotion et beaucoup de consolations célestes ; et puis il passa le reste du temps à s'entretenir avec tout le ciel, n'ayant autre commerce avec la terre, au milieu de ces déserts, qu'avec ses deux compagnons, qu'il confessait et communiait deux fois la semaine, et exhortait autant que ses forces le pouvaient permettre.

Quelque temps après Noël, pour obtenir la grâce de ne pas mourir sans avoir pris possession de sa chère Mission, il invita ses compagnons de faire une neuvaine à l'honneur de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge. Il fut exaucé, contre toutes les apparences humaines, et, se portant mieux, il se vit

en état d'aller au bourg des Illinois, sitôt que la navigation serait libre, ce qu'il fit avec bien de la joie, partant pour cela le 29 mars.

Il fut onze jours en chemin, où il eut occasion de beaucoup souffrir, et par sa propre indisposition, n'étant pas entièrement rétabli, et par un temps très-rude et très-fâcheux.

Étant enfin arrivé dans le bourg le 8 d'avril, il y fut reçu comme un ange du ciel ; et après avoir assemblé par diverses fois les chefs de la nation avec tous les anciens pour jeter dans leur esprit les premières semences de l'Évangile, après avoir porté les instructions dans les cabanes, qui se trouvaient toujours pleines d'une grande foule de peuple, il prit résolution de parler à tous publiquement dans une assemblée générale, qu'il convoqua en pleine campagne, les cabanes étant trop étroites pour tout le monde. Ce fut une belle prairie proche du bourg qu'on choisit pour ce grand conseil, et qu'on orna à la façon du pays, la couvrant de nattes et de peaux d'ours, et le Père ayant fait étendre sur des cordes diverses pièces de taffetas de la Chine, il y attacha quatre grandes images de la Sainte-Vierge, qui étaient vues de tous côtés. L'auditoire était composé de 500, tant chefs que vieillards, assis en rond autour du Père, et de toute la jeunesse qui se tenait debout au nombre de plus de 1,500 hommes, sans compter les femmes et les enfants, qui sont en grand

nombre, le bourg étant composé de cinq à six cents feux.

Le Père parla à tout ce peuple, et leur porta dix paroles par dix présents qu'il leur fit, leur expliqua les principaux mystères de notre religion, et la fin pour laquelle il était venu en leur pays. Surtout il leur prêcha Jésus crucifié, la veille même de ce grand jour auquel il était mort en croix pour eux, aussi bien que pour tout le reste des hommes, et dit ensuite la sainte messe. Trois jours après, qui était le dimanche de Pâques, les choses étant disposées de la même manière que le jeudi, il célébra les saints mystères pour la seconde fois, et par ces deux sacrifices qu'on y eût jamais offerts à Dieu, il prit possession de cette terre au nom de Jésus-Christ, et donna à cette mission le nom de la Conception Immaculée de la Sainte-Vierge.

Il fut écouté avec une joie et une approbation universelles de tous ces peuples, qui le prièrent avec de grandes instances, qu'il eût à revenir au plus tôt chez eux, puisque sa maladie l'obligeait de s'en retourner. Le Père, de son côté, leur témoigna l'affection qu'il leur portait, la satisfaction qu'il avait d'eux, et leur donna parole que lui ou un autre de nos Pères reviendrait pour continuer cette Mission si heureusement commencée. Ce qu'il leur promit encore à diverses reprises en se séparant d'avec eux pour se mettre en chemin; ce qu'il fit avec tant de

marques d'amitié de la part de ces bonnes gens, qu'ils voulurent l'accompagner par honneur pendant plus de trente lieues de chemin, se chargeant à l'envi l'un de l'autre de son petit bagage.

SECTION II

Le Père est contraint de quitter sa Mission des Illinois; sa dernière maladie; sa précieuse mort au milieu des forêts.

Après que les Illinois eurent pris congé du Père, remplis d'une grande idée de l'Évangile, il continua son voyage et se rendit peu après sur le lac des Illinois, sur lequel il avait près de cent lieues à faire par une route inconnue, et où il n'avait jamais été, parce qu'il était obligé de prendre du côté du sud de ce lac, étant venu par celui du nord. Mais ses forces diminuèrent de telle façon, que ses deux hommes désespérèrent de le pouvoir porter en vie jusqu'au terme de leur voyage; car, de fait, il devint si faible et si épuisé, qu'il ne pouvait plus s'aider, ni même se remuer, et il fallait le manier et le porter comme un enfant.

Cependant, il conservait dans cet état une égalité d'esprit, une résignation, une joie et une douceur admirables, consolant ses chers compagnons, et les encourageant à souffrir courageusement toutes les

fatigues de ce voyage , dans l'assurance qu'il leur donnait que Notre-Seigneur ne les abandonnerait pas après sa mort. Ce fut pendant cette navigation qu'il commença à s'y préparer plus particulièrement : il s'entretenait par divers colloques , tantôt avec Notre-Seigneur, tantôt avec sa sainte Mère, ou avec son Ange gardien, ou avec tout le paradis ; on l'entendait souvent répéter ces paroles : *Credo quod Redemptor meus vivit*, ou bien : *Maria Mater gratiæ, Mater Dei, memento mei*. Outre sa lecture spirituelle qu'on lui faisait tous les jours, il pria sur la fin qu'on lui lût sa méditation de la préparation à la mort, qu'il portait sur soi ; il récitait tous les jours son bréviaire, et quoiqu'il fût si bas que sa vue et ses forces étaient beaucoup diminuées, il ne cessa point, jusqu'au dernier jour de sa vie, après que ses gens lui en eurent fait scrupule.

Huit jours avant sa mort, il eut la pensée de faire de l'eau bénite, pour lui servir pendant le reste de sa maladie, à son agonie et à sa sépulture, et il instruisit ses compagnons comment ils en devaient user.

La veille de son trépas, qui fut un vendredi, il leur dit tout joyeux que ce serait pour le lendemain. Il les entretint pendant tout ce jour de ce qu'il y avait à faire pour son enterrement, de la manière dont il fallait l'ensevelir, de la place qu'il fallait choisir pour l'enterrer, comment il lui faudrait ac-

commoder les mains, les pieds et le visage ; comme ils élèveraient une croix sur son tombeau ; jusque-là même qu'il les avertit, trois heures avant que d'expirer, que sitôt qu'il serait mort, ils prissent la clochette de sa chapelle , pour la sonner pendant qu'ils le porteraient en terre ; parlant de toutes ces choses avec tant de repos , et une si grande présence d'esprit, qu'on eût cru qu'il s'agissait de la mort et des funérailles de quelque autre , et non pas des siennes.

Ainsi les entretenait-il toujours en chemin faisant sur le lac, jusqu'à ce qu'ayant aperçu l'embouchure d'une rivière ¹, sur le bord de laquelle il y avait une éminence qu'il trouvait bien propre pour y être enterré, il leur dit que c'était le lieu de son dernier repos. Ils voulurent pourtant passer outre , parce que le temps le permettait, et le jour n'étant pas bien avancé ; mais Dieu suscita un vent contraire, qui les obligea de retourner et entrer dans la rivière que le Père leur avait désignée.

Ils le débarquent donc ; ils lui allument un peu de feu ; ils lui dressent une méchante cabane d'écorce ; ils l'y couchent le moins mal qu'ils peuvent, mais ils étaient si saisis de tristesse, qu'ils ont dit depuis qu'ils ne savaient presque ce qu'ils faisaient.

Le Père étant ainsi couché à peu près comme saint François-Xavier, ce qu'il avait toujours sou-

1. Cette rivière porte aujourd'hui le nom du Père.

haité avec tant de passion, et se voyant seul au milieu de ces forêts, car ses compagnons étaient occupés à débarquer, il eut le loisir de répéter tous les actes auxquels il s'était entretenu pendant ces derniers jours.

Ses chers compagnons s'étant ensuite approchés de lui, tout abattus, il les consola, et leur fit espérer que Dieu aurait soin d'eux après sa mort, dans ces pays nouveaux et inconnus. Il leur donna les dernières instructions, les remercia de toutes les charités qu'ils avaient exercées en son endroit pendant tout le voyage, leur demanda pardon des peines qu'il leur avait données, les chargea de demander aussi pardon de sa part à tous nos Pères et Frères, qui sont dans le pays des Outaouais, et voulut bien les disposer à recevoir le sacrement de pénitence, qu'il leur administra pour la dernière fois, il leur donna aussi un papier dans lequel il avait écrit toutes ses fautes depuis sa dernière confession, pour le mettre entre les mains du Père supérieur, afin de l'obliger à prier Dieu pour lui plus particulièrement. Enfin, il leur promit qu'il ne les oublierait point dans le Paradis, et comme il était très-compassif, sachant qu'ils étaient bien las par les fatigues des jours précédents, il leur ordonna d'aller prendre un peu de repos, les assurant que son heure n'était pas encore si proche, qu'il les éveillerait quand il en serait temps; comme de fait, deux ou trois heures

après, il les appela, étant tout près d'entrer dans l'agonie.

Quand ils se furent approchés, il les embrassa encore une fois pendant qu'ils fondaient en larmes à ses pieds, puis il leur demanda de l'eau bénite et son reliquaire, et ayant lui-même ôté son crucifix qu'il portait toujours pendu au col, il le mit entre les mains d'un de ses compagnons, le priant de le tenir toujours vis-à-vis de lui, élevé devant ses yeux, et sentant bien qu'il ne lui restait que fort peu de temps à vivre, il fit un dernier effort, joignit les mains, et tenant toujours les yeux doucement attachés à son crucifix, il fit à haute voix sa profession de foi, et remercia la divine majesté de la très-grande grâce qu'elle lui faisait de mourir dans la Compagnie, d'y mourir missionnaire de Jésus-Christ, et surtout d'y mourir comme il l'avait toujours demandé, dans une chétive cabane, au milieu des forêts et dans l'abandon de tout secours humain.

Après quoi il se tut, s'entretenant en lui-même avec Dieu. Il laissait néanmoins échapper de temps en temps ces mots : *Sustinuit anima mea in Verbo ejus*; ou bien celles-ci : *Mater Dei, memento mei*, qui sont les dernières paroles qu'il prononça, avant que d'entrer dans l'agonie, qui fut toujours très-douce et très-tranquille.

Il avait prié ses compagnons de le faire souvenir, quand ils le verraient près d'expirer, de prononcer

souvent les noms de Jésus et de Marie, s'il ne le faisait pas de lui-même ; ils n'y manquèrent pas, et lorsqu'ils le crurent près de passer, un d'eux cria tout haut : Jésus, Maria, ce que le mourant répéta distinctement et plusieurs fois ; et comme si, à ces noms sacrés, quelque chose se fut présenté à lui, il leva tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant comme collés sur cet objet qu'il semblait regarder avec plaisir, et ainsi, le visage riant et enflammé, il expira sans aucune convulsion, et avec une douceur qu'on peut appeler un agréable sommeil.

Ses deux pauvres compagnons, après avoir bien versé des larmes sur son corps et l'avoir accommodé de la manière qu'il leur avait prescrite, le portèrent dévotement en terre, sonnait la clochette, comme il le leur avait dit, et dressèrent une grande croix proche de son tombeau pour servir de marque aux passants.

Quand il fut question de s'embarquer pour partir, un des deux qui, depuis quelques jours avait tellement le cœur saisi de tristesse et si fort accablé d'une douleur d'estomac, qu'il ne pouvait plus ni manger ni respirer que bien difficilement, s'avisa, pendant que l'autre préparait toutes choses pour l'embarquement, d'aller sur le tombeau de son bon Père, pour le prier de l'aider auprès de la glorieuse Vierge, comme il lui avait promis, ne doutant point qu'il ne

fût dans le ciel; il se mit donc à genoux, fait une courte prière, et ayant pris avec respect de la terre du sépulchre, il la mit sur sa poitrine, et aussitôt son mal cessa et sa tristesse fut changée en une joie qu'il a depuis conservée pendant son voyage.

SECTION III

Ce qui s'est passé au transport des ossements du feu P. Marquette, qui ont été retirés du sépulchre, le 19 mai 1677, qui est le même jour qu'il mourut l'an 1675; abrégé de ses vertus.

Dieu n'a pas voulu permettre qu'un dépôt si précieux demeurât au milieu des bois, sans honneur et dans l'oubli. Les Sauvages nommés Kiskaskons, qui font profession publique du Christianisme depuis près de dix ans, et qui ont été instruits par le P. Marquette, lorsqu'il demeurait à la pointe du Saint-Esprit, à l'extrémité du lac Supérieur, ont fait leur chasse l'hiver passé aux environs du lac des Illinois, et comme ils s'en retournaient au commencement du printemps, ils furent bien aises de passer proche du tombeau de leur bon Père qu'ils aimaient tendrement, et même Dieu leur donna la pensée d'enlever ses ossements pour les transporter en notre église de la Mission de Saint-Ignace à Michillimakinac, où ils font leur demeure.

Ils se rendirent donc sur le lieu, et délibérèrent ensemble d'agir à l'égard du Père, suivant ce qu'ils ont coutume de faire envers ceux pour qui ils ont bien du respect; ils ouvrent donc la fosse, ils développent le corps, et quoique la chair et les intestins fussent tous consommés, ils le trouvent entier, sans que la peau fût en aucune façon endommagée; ce qui n'empêcha pas qu'ils n'en fissent la dissection à leur ordinaire; ils lavèrent les os, et les exposèrent à l'air pour les sécher, après quoi les ayant bien arrangés dans une caisse d'écorce de bouleau, ils se mirent en chemin pour nous les apporter en notre maison de Saint-Ignace.

Ils étaient près de trente canots qui faisaient ce convoi avec un très-bel ordre. Il s'y trouva même bon nombre d'Iroquois qui s'étaient joints à nos Sauvages algonquins pour faire plus d'honneur à cette cérémonie. Quand ils approchèrent de notre maison, le P. Nouvel, qui y est supérieur, fut au devant d'eux avec le P. Pierson, accompagné de ce qu'il y avait de Français et de Sauvages; et ayant fait arrêter le convoi, il fit les interrogations ordinaires pour vérifier que c'était véritablement le corps du Père qu'ils apportaient; et avant que de le descendre à terre, on entonna le *De profundis*, à la vue de ces trente canots qui étaient toujours à l'eau, et de tout le peuple qui était à terre. Après cela, on porta le corps à l'église, gardant tout ce que le rituel

marque en semblables cérémonies. Il demeura exposé tout ce jour-là sous sa représentation, qui fut la deuxième fête de la Pentecôte, 8 juin; et le lendemain, après qu'on lui eût rendu tous les devoirs funèbres, il fut mis dans un petit caveau au milieu de l'église, où il repose comme l'ange tutélaire de nos Missions des Outaouais. Les Sauvages viennent souvent prier sur son tombeau, et, pour n'en pas dire davantage, une jeune fille, âgée de dix-neuf à vingt ans, que le feu Père avait instruite, et qui fut baptisée l'an passé, étant tombée malade, et s'étant adressée au P. Nouvel pour être saignée et prendre quelques remèdes, le Père lui ordonna pour toute médecine de venir pendant trois jours dire un *Pater* et trois *Ave* sur le tombeau du P. Marquette, ce qu'elle fit, et avant le troisième jour, elle fut guérie sans saignée et sans aucuns autres remèdes.

Le P. Jacques Marquette, de la province de Champagne, est mort à l'âge de trente-huit ans, dont il en a passé vingt et un en la Compagnie, savoir : douze en France et neuf en Canada. Il fut envoyé dans les Missions des Algonquins supérieurs qu'on nomme Outaouais, et y a travaillé avec tout le zèle qu'on doit attendre d'un homme qui s'était proposé saint François-Xavier pour le modèle de sa vie et de sa mort. Il a imité ce grand saint, non-seulement par la diversité des langues barbares qu'il a apprises, mais aussi par l'étendue de son zèle qui lui a fait porter

la Foi jusqu'à l'extrémité de ce nouveau monde, et à près de 800 lieues d'ici, dans les forêts où jamais le nom de Jésus-Christ n'avait été annoncé.

Il a toujours demandé à Dieu de finir sa vie dans ces laborieuses Missions, et de mourir au milieu des bois comme son cher saint Xavier, dans un abandon général de toutes choses. Il employait tous les jours pour cela, et les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de la Vierge Immaculée pour laquelle il avait une rare tendresse.

Aussi a-t-il obtenu par de si puissants médiateurs ce qu'il a demandé avec tant d'instance, puisqu'il a eu le bonheur de mourir, comme l'apôtre des Indes, dans une méchante cabane, sur le rivage du lac des Illinois, abandonné de tout le monde.

Nous aurions bien des choses à dire des rares vertus de ce généreux missionnaire ; de son zèle qui lui a fait porter la Foi si loin et annoncer l'Évangile à tant de peuples qui nous étaient inconnus ; de sa douceur qui le rendait aimable à tout le monde, et qui le faisait tout à tous, Français avec les Français, Huron avec les Hurons, Algonquin avec les Algonquins ; de sa candeur d'enfant pour se découvrir à ses supérieurs et même à toute sorte de personnes avec une ingénuité qui gagnait tous les cœurs ; de sa chasteté angélique, de son union avec Dieu continuelle.

Mais celle qui a comme prédominé était une dévotion tout à fait rare et singulière à la sainte Vierge,

et particulièrement envers le mystère de l'Immaculée Conception. Il y avait plaisir de l'entendre parler ou prêcher sur cette matière; toutes ses conversations et ses lettres avaient quelque chose de la sainte Vierge Immaculée, c'est ainsi qu'il la nommait toujours. Il a jeûné depuis l'âge de neuf ans tous les samedis, et, dès sa plus tendre jeunesse, il a commencé à dire tous les jours le petit office de la Conception, inspirant cette dévotion à tout le monde. Quelques mois avant sa mort, il disait tous les jours avec ses deux hommes une petite couronne de l'Immaculée Conception qu'il avait inventée de cette sorte; après le *Credo*, on dit une fois le *Pater* et l'*Ave*, et puis quatre fois ces paroles : *Ave filia Dei Patris, Ave Mater Filii Dei, Ave sponsa Spiritus Sancti, Ave templum totius Trinitatis; per Sanctam Virginitatem, et Immaculatam Conceptionem tuam, purissima Virgo, emunda cor et carnem meam, In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti;* et enfin le *Gloria Patri*, et le tout se répétait trois fois.

Il n'a jamais manqué de dire la messe de la Conception, ou du moins l'oraison quand il l'a pu. Il ne pensait presque à autre chose jour et nuit; et pour nous laisser une marque éternelle de ses sentiments, il a voulu donner le nom de la Conception à la Mission des Illinois.

Une si tendre dévotion envers la Mère de Dieu méritait quelque grâce singulière; aussi lui a-t-elle

accordé la faveur qu'il avait toujours demandée, de mourir un samedi, et ses deux compagnons ne doutent point qu'elle ne se soit fait voir à lui à l'heure de la mort, lorsque, après avoir prononcé les noms de Jésus et Marie, il haussa tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant attachés sur un objet qu'il regardait avec tant de plaisir et avec une joie qui paraissait sur son visage; et ils eurent alors cette impression, qu'il avait rendu son âme entre les mains de sa bonne Mère.

Une des dernières lettres qu'il a écrites au Père supérieur des Missions, avant son grand voyage, montre assez quels étaient ses sentiments. Voici comme il l'a commencée : « La sainte Vierge-Immaculée m'a obtenu la grâce d'arriver ici en bonne santé, et dans la résolution de correspondre aux desseins que Dieu a sur moi, m'ayant destiné pour le voyage du sud. Je n'ai point d'autre pensée, sinon de faire ce que Dieu veut. Je n'appréhende rien; ni les Nadouessis, ni l'abord des nations ne m'étonnent pas. De deux choses l'une : ou Dieu me punira de mes crimes et de mes lâchetés, ou bien il me fera part de sa croix, que je n'ai point encore portée depuis que je suis en ce pays, mais peut-être qui m'est obtenue par la sainte Vierge Immaculée, ou peut-être une mort pour cesser d'offenser Dieu; c'est à quoi je tâche de me tenir prêt, m'abandonnant tout à fait entre ses mains. Je prie Votre Révérence de ne me

point oublier, et de m'obtenir de Dieu que je ne demeure point ingrat des grâces dont il m'accable. »

On a trouvé parmi ses papiers un cahier intitulé la *Conduite de Dieu sur un missionnaire*, où il fait voir l'excellence de cette vocation, les avantages qu'on y trouve pour s'y sanctifier, et le soin que Dieu prend des ouvriers évangéliques. On voit, dans ce petit abrégé, l'esprit de Dieu dont il était possédé.



CHAPITRE III

RÉCIT D'UN TROISIÈME VOYAGE FAIT AUX ILLINOIS
PAR LE P. CLAUDE ALLOUEZ.

SECTION I

Le P. Allouez part sur les glaces ; un jeune homme tué par un ours et la vengeance qu'on en a prise ; diverses raretés qui se présentent sur les chemins.

Pendant que je me préparais pour mon départ, le temps n'étant pas encore propre, je fis quelques visites dans la baie, où je baptisai deux adultes malades, dont l'un mourut le lendemain ; l'autre vécut encore

un mois. C'était un pauvre vieillard, qui, pour être déjà caduc, demi-sourd, était la risée et le rebut de tout le monde, même de ses enfants; mais Dieu ne le rebuta pas, et lui fit la grâce de le mettre au nombre de ses enfants par le baptême et de le recevoir en son paradis, comme j'ai tout sujet de le croire. En une autre visite que je fis à la nation des Outagamis, j'y baptisai six enfants, presque tous à l'extrémité. Je fus beaucoup consolé de voir un notable changement dans l'esprit de ces peuples; Dieu les visite par ses fléaux pour les rendre plus dociles à nos instructions.

Après ces courses, le temps étant propre pour partir, c'était sur la fin du mois d'octobre 1676, je m'embarquai en canot avec deux hommes, pour tâcher d'aller hiverner aux Illinois, mais je ne fus pas loin; car l'hiver a tant avancé cette année, que les glaces nous ayant surpris, nous fûmes contraints de relâcher et attendre qu'elles fussent assez fortes pour nous porter. Ce ne fut que dans le mois de février que nous entreprîmes une navigation bien extraordinaire; car, au lieu qu'on met le canot à l'eau, nous le mîmes sur les glaces, sur lesquelles le vent favorable le faisait aller à la voile comme sur l'eau; quand le vent nous manquait, au lieu d'avirons, nous nous servions de cordes pour le traîner, comme les chevaux traînent les chariots. Passant proche de la nation des Pouteouatamis, j'appris qu'un jeune

homme avait été depuis peu tué par des ours. Je l'avais autrefois baptisé à la pointe du Saint-Esprit, et ses parents étaient de ma connaissance, ce qui m'obligea à me détourner un peu de mon chemin pour les aller consoler. Ils me racontèrent que les ours, s'étant engraisés pendant l'automne, conservent tout l'hiver et même augmentent leur embonpoint, quoiqu'ils ne mangent rien, ainsi que les naturalistes ont remarqué; ils se cachent dans des creux d'arbre, surtout les femelles, pour y faire leurs petits; ou bien ils se couchent sur des branches de sapin, qu'ils coupent exprès pour s'en faire un lit sur la neige, d'où ils ne sortent point tout l'hiver, sinon lorsque les chasseurs les découvrent par le moyen de leurs chiens, qu'ils façonnent à cette chasse. Ce jeune homme en ayant aperçu un, caché dans les branches de sapin, lui décoche toutes les flèches de son carquois; mais l'ours, se sentant frappé et n'étant pas blessé à mort, se lève, se jette sur lui, lui arrache la chevelure, lui tire les entrailles, et lui déchire et démembre tout le corps. Je trouvai sa mère fort désolée; nous fîmes ensemble des prières pour le défunt, et, bien que ma présence eût redoublé sa douleur, elle essuyait ses larmes et se consolait en me disant : « C'est Paulin qui est mort; c'est ce bon Paulin que tu venais toujours appeler pour prier Dieu. »

Ensuite pour venger, disent-ils, cette mort, les parents et les amis du défunt vont faire la guerre aux

ours, pendant qu'ils sont encore bons, c'est-à-dire en hiver; car en été ils sont maigres, et si affamés qu'ils mangent même des crapauds et des serpents. La guerre fut si bonne, qu'en peu de temps ils en tuèrent plus de cinq cents, dont ils nous firent part, nous disant que Dieu livrait les ours entre leurs mains afin qu'ils satisfissent pour la mort de ce jeune homme, qui avait été si cruellement traité par un de leur nation.

A douze lieues de la bourgade des Pouteouatamis, nous entrâmes dans une anse fort profonde, d'où nous transportâmes notre canot par dans le bois jusqu'au grand lac des Illinois; ce transport est d'une lieue et demie.

La veille de Saint-Joseph, patron de tout le Canada, nous trouvant sur ce lac des Illinois, nous lui donnâmes le nom de ce grand saint; ainsi nous l'appellerons désormais le lac Saint-Joseph.

Nous nous y embarquâmes donc le 23 mars, et nous eûmes bien à combattre contre les glaces, qu'il fallait rompre devant nous pour nous faire passage. L'eau était si froide qu'elle gelait sur les avirons, et au côté du canot où le soleil ne donnait pas; il plut à Dieu nous tirer du danger où nous nous trouvâmes au débarquement, lorsqu'un grand coup de vent nous jetait les glaces contre notre canot d'un côté, et poussait de l'autre notre canot sur les glaces qui étaient au rivage.

Notre grande peine fut que les rivières étant encore gelées nous n'y pûmes entrer que le 3 avril. Nous consacrámes celle dans laquelle nous entrâmes enfin , dans le temps de la semaine sainte, par une grande croix que nous plantâmes sur son rivage, afin que quantité de Sauvages qui s'y rendent pour leur leur chasse, les uns en canot sur le lac, les autres à pied dans les bois, se souviennent des instructions que nous leur avons données sur ce mystère, et qu'à sa vue ils soient excités à prier Dieu.

Le lendemain, nous vîmes un rocher de sept à huit pieds hors de l'eau, et qui avait deux ou trois brasses de tour, nommé le rocher au Brai; en effet, nous voyions qu'il coulait par petits filets du côté que le soleil l'échauffait. Nous en prîmes, et nous trouvâmes qu'il était bon à brayer les canots; je m'en sers pour cacheter mes lettres.

Nous vîmes aussi le même jour un autre rocher un peu moindre, dont une partie était dans l'eau et l'autre dehors; celle qui était arrosée des flots avait la couleur d'un beau rouge très-vif et très-éclatant. Quelques jours après, nous rencontrâmes un ruisseau qui sortait d'un coteau dont les eaux paraissaient minérales; le sable en est rouge, et les Sauvages disent qu'il vient du petit lac, où ils ont trouvé des morceaux de cuivre rouge.

Nous avançons toujours, en côtoyant de grandes prairies à perte de vue; on voit des arbres de temps

en temps, mais qui sont tellement rangés, qu'ils semblent avoir été plantés à dessein pour faire des allées plus agréables à la vue que celles des vergers. Le pied de ces arbres est souvent arrosé de petits ruisseaux, où nous voyons de grandes troupes de cerfs et de biches se rafraîchir et paître paisiblement la petite herbe. Nous suivons ces vastes plaines pendant vingt lieues, et nous disons souvent : *Benedicite opera Domini Domino.*

Après que nous eûmes fait soixante et seize lieues sur le lac Saint-Joseph, enfin nous entrâmes dans la rivière qui mène aux Illinois. J'y fis rencontre de quatre-vingts Sauvages du pays, de qui je fus accueilli d'une belle manière. Le capitaine vint au-devant de moi à environ trente pas, portant d'une main un tison de feu et de l'autre un calumet empanaché. Il s'approche, il me le présente à la bouche, et allume lui-même le pétun, ce qui m'obligea de faire semblant de fumer ; il me fait ensuite entrer dans sa cabane, et m'ayant donné la place la plus honorable, il me parla de la sorte :

« Mon Père, aie pitié de moi ; souffre que je retourne avec toi, pour t'accompagner et te faire entrer dans mon village, la rencontre que j'ai faite aujourd'hui de ta personne me sera fatale, si je ne m'en sers avantageusement. Tu nous portes l'Évangile et la Prière ; si je perds l'occasion de t'écouter, j'en serai puni par la perte de mes neveux,

que tu vois en si grand nombre , qui sans doute seront défaits par nos ennemis. Embarquons-nous donc de compagnie , afin que je profite de ta venue dans notre terre. » Cela dit, il s'embarque en même temps que nous, et, peu après, nous arrivâmes chez lui.

SECTION II

Le Père Allouez arrive à la bourgade des Illinois; description de ce bourg et du pays; la Foi est publiée à toutes les nations.

Nonobstant tous les efforts que nous fîmes pour nous hâter, je ne pus me rendre que le vingt-septième avril à Kaskaskia, grande bourgade des Illinois. J'entrai d'abord dans la cabane, où avait logé le Père Marquette, et les anciens s'y étant assemblés avec toute la populace, je leur déclarai le sujet pour lequel j'étais venu chez eux, à savoir pour leur prêcher le vrai Dieu, vivant et immortel, et son fils unique Jésus-Christ. Ils écoutèrent fort attentivement tout mon discours, et me remercièrent de la peine que je prenais pour leur salut.

J'ai trouvé cette bourgade bien augmentée depuis un an; elle n'était auparavant composée que d'une nation, qui est celle des Kaskaskia, et il y en a huit à présent; la première ayant appelé les autres qui demeuraient aux environs de la rivière Mississipi,

on ne peut pas bien se persuader le nombre du peuple qui compose ce bourg. Ils sont logés dans trois cent cinquante et une cabanes, qui sont aisées à compter, parce qu'elles sont rangées pour la plupart sur les bords de la rivière.

Le lieu qu'ils ont choisi pour leur demeure, est situé par les quarante degrés quarante-deux minutes; il a d'un côté une prairie d'une grande étendue, et de l'autre quantité de marais, qui rendent l'air malsain et souvent couvert de brouillards, ce qui cause bien des maladies, et de grands et fréquents coups de tonnerre. Ils aiment cependant ce poste, parce qu'ils peuvent aisément de là découvrir leurs ennemis.

Ces Sauvages sont fiers de leur naturel, hardis et vaillants. Ils ont guerre avec huit ou neuf sortes de nations; ils ne se servent pas de fusils, parce qu'ils les trouvent trop embarrassants et trop lents; ils en portent néanmoins, quand ils vont contre des nations qui n'en savent pas l'usage, pour les épouvanter par le bruit et les mettre en déroute. Ils ne portent ordinairement que la massue, l'arc et le carquois plein de flèches, qu'ils décochent si adroitement et si promptement, qu'à peine donnent-ils loisir à ceux qui ont des fusils de couler en joue. Ils portent aussi un grand bouclier fait de peaux de bœuf sauvage, à l'épreuve des flèches, dont ils se couvrent tout le corps.

Ils ont plusieurs femmes, et ils en sont extrêmement jaloux. Ils les quittent pour le moindre soupçon ; elles se gouvernent bien pour l'ordinaire et sont honnêtement vêtues, non pas les hommes qui n'ont pas honte de leur nudité.

Ils vivent de blé d'Inde et d'autres fruits de la terre qu'ils cultivent dans les prairies, comme les autres Sauvages ; ils mangent de quatorze sortes de racines qu'ils trouvent dans les prairies ; ils m'en ont fait manger, et je les trouve bonnes et fort douces. Ils cueillent sur les arbres ou sur des plantes des fruits de quarante-deux espèces différentes, qui sont tous excellents ; ils pêchent vingt-cinq sortes de poissons, entre lesquels est l'anguille ; ils font la chasse aux bœufs, au chevreuil, au coq d'Inde, au chat, à une espèce de tigre et à d'autres animaux ; ils en comptent de vingt-deux sortes, et de quarante sortes de gibier et d'oiseaux. On m'a dit qu'au bas de la rivière il y a des fontaines salées, et qu'ils en font du sel ; je n'en ai pas encore vu l'expérience. On m'assure aussi, qu'assez proche de leur bourgade, il y a des pierres d'ardoise aussi belles que les nôtres. J'ai vu, en ce pays comme chez les Outaouais, du cuivre rouge, qu'on trouve comme ailleurs en morceaux sur les bords des rivières. Enfin on m'assure qu'il y a ici des rochers à bray, semblables à ceux que j'ai vus au bord du lac Saint-Joseph. Les sauvages les coupent, et trouvent des veines comme argentées

qu'ils pilent, et dont ils font une fort belle peinture rouge. Ils rencontrent aussi d'autres veines d'où distille le bray, lequel étant jeté dans le feu brûle comme le nôtre.

Voilà tout ce que j'ai pu remarquer en ce pays, pendant le peu de temps que j'y ai demeuré; voici ce que j'y ai fait pour le Christianisme.

Comme j'avais peu de temps à rester ici, ni étant venu que pour prendre les connaissances nécessaires à l'établissement parfait d'une Mission, je m'appliquai aussitôt à donner tout ce que je pourrais d'instruction à ces huit nations différentes, desquelles, par la grâce de Dieu, je me suis fait entendre suffisamment. J'allais pour cela dans la cabane du chef de la nation que je voulais instruire, et là, y préparant un petit autel avec les ornements de ma chapelle, j'exposais le crucifix, à la vue duquel je leur expliquais les mystères de notre Foi. Je ne pouvais pas souhaiter un plus grand nombre d'auditeurs, ni une attention plus favorable. Ils m'apportaient leurs plus petits enfants pour être baptisés; ils m'apportaient les plus grands pour être instruits. Ils répétaient eux-mêmes toutes les prières que je leur enseignais; en un mot, après que j'eusse fait la même chose dans toutes les huit nations, j'eus la consolation de voir Jésus-Christ reconnu par tant de peuples, auxquels il ne manquait plus que d'être bien cul-

tivés pour devenir bons chrétiens. C'est ce que nous espérons faire désormais à loisir.

J'ai donné commencement à cette Mission par le baptême de trente-cinq enfants et d'un adulte malade, qui peu de temps après mourut, aussi bien qu'un de ces enfants, pour aller prendre possession du paradis au nom de toute la nation.

Et nous, pour prendre aussi possession de ces peuples au nom de Jésus-Christ, le 3 mai, fête de Sainte Croix, nous plantâmes, au milieu de la bourgade, une croix haute de vingt-cinq pieds, chantant le *Vexilla* en présence d'un grand nombre d'Illinois de toutes les nations, de qui je peux dire en vérité qu'ils ne prirent point Jésus-Christ crucifié pour une folie, ni pour un scandale; au contraire, ils assistèrent à cette cérémonie avec grand respect, et écoutèrent tout ce que je leur dis sur ce mystère avec admiration. Les enfants même allaient baiser la croix par dévotion, et les grands me recommandaient avec instance de la si bien placer qu'elle ne pût jamais tomber.

Le temps de mon départ étant venu, je pris congé de tous ces peuples, et je les laissai dans un grand désir de me revoir au plus tôt, ce que je leur ai fait espérer d'autant plus volontiers que, d'un côté j'ai sujet de remercier Dieu des petites croix dont il m'a fait part en ce voyage, et de l'autre que je vois la

moisson toute prête et très-abondante. Le diable sans doute s'y opposera, et peut-être se servira-t-il de la guerre que les Iroquois veulent faire aux Illinois. Je prie Notre-Seigneur de la détourner, afin que de si beaux commencements ne soient pas entièrement ruinés.

L'année d'après, en 1678, le Père Allouez partit pour retourner dans cette Mission et pour y demeurer deux ans de suite, afin d'y travailler plus solidement à la conversion de ces peuples. Nous avons appris depuis que les Iroquois ont fait une excursion jusque là, mais qu'ils ont été battus par les Illinois; c'est ce qui va bien échauffer la guerre entre ces nations, et est pour beaucoup nuire en cette Mission si Dieu n'y met la main.



LETTRE
ET JOURNAL

DU

P. JACQUES MARQUETTE

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Ayant été contrant de demeurer à Saint-François tout l'été, à cause de que.que incommodité, en ayant été guéri dès le mois de septembre, j'y attendais l'arrivée de nos gens au retour de là bas pour savoir ce que je ferais pour mon hivernement, lesquels m'apportèrent les ordres pour mon voyage à la Mission de la Conception des Illinois; ayant satisfait aux sentiments de Votre Révérence pour les copies de mon journal touchant la rivière de Mississipi, je partis avec Pierre Porteret et Jacques.

Le 25 octobre 1674, sur le midi, le vent nous contraignit de coucher à la sortie de la rivière, où les Pouteouatamis s'assemblaient, les anciens n'ayant

pas voulu qu'on allât du côté des Illinois, de peur que la jeunesse, amassant des robes avec les marchandises qu'ils ont apportées de là bas, et chassant le castor, ne voulût descendre, le printemps, qu'ils croient avoir sujet de craindre les Nadouessis.

26 octobre. Passant au village, nous n'y trouvâmes plus que deux cabanes, qui parlaient pour hiverner à la Casparde; nous apprîmes que cinq canots de Pouteouatamis et quatre d'Illinois étaient partis pour aller aux Kaskaskia.

27. Nous fûmes arrêtés le matin par la pluie; nous eûmes beau temps et calme l'après-dinée que nous rencontrâmes dans l'anse à l'Esturgeon les Sauvages qui marchaient devant nous.

28. On arrive au portage; un canot qui avait pris le devant est cause qu'on ne tue point de gibier; nous commençons notre portage et allons coucher de l'autre bord, où le mauvais temps nous fait bien de la peine. Pierre n'arrive qu'à une heure de nuit, ne s'égarant pas d'un sentier où il n'avait jamais été. Après la pluie et le tonnerre, il tombe de la neige.

29. Ayant été contraints de changer de cabanage, on continue de porter les paquets; le portage a près d'une lieue, et assez incommode en plusieurs endroits; les Illinois s'étant assemblés le soir dans notre cabane demandent qu'on ne les quitte pas. Comme nous pouvions avoir besoin d'eux, et qu'ils connaissent mieux le lac que nous, on leur promet.

30. Les femmes illinoises achèvent le matin notre portage, on est arrêté par le vent ; il n'y a point de bêtes.

31. On part par un assez beau temps, et l'on vient coucher à une petite rivière ; le chemin de l'anse à l'Esturgeon par terre est très-difficile ; nous n'en marchions pas loin, l'automne passé, lorsque nous entrâmes dans le bois.

1^{er} Novembre. Ayant dit la sainte messe, on vient coucher dans une rivière, d'où l'on va aux Pouteouatamis par un beau chemin ; Chachagouestiou, Illinois, fort considéré parmi sa nation, à raison en partie qu'il se mêle des affaires de la traite, arrive la nuit avec un chevreau sur son dos, dont il nous fait part.

2. La sainte messe dite, nous marchons toute la journée par un fort beau temps ; on tue deux chats qui n'ont quasi que de la graisse.

3. Comme j'étais par terre, marchant sur beau sable, tout le bord de l'eau était d'herbes semblables à celles qu'on pêche aux rets, à Saint-Ignace ; mais ne pouvant passer une rivière, nos gens y entrent pour m'embarquer ; mais on n'en put sortir à cause de la lame. Tous les autres canots passent, à la réserve d'un seul qui vient avec nous.

4. On est arrêté. Il y a apparence qu'il y a quelque île au large, le gibier y passant le soir.

5. Nous eûmes assez de peine de sortir de la

rivière ; sur le midi, on trouva les Sauvages dans une rivière, où je pris occasion d'instruire les Illinois, à raison d'un festin que Naouaskingoué venait de faire à une peau de loup.

6. On fit une belle journée ; les Sauvages, étant à la chasse, découvrirent quelques pistes d'homme, ce qui oblige d'arrêter le lendemain.

9. On mit à terre sur les deux heures, à cause d'un beau cabanage où l'on fait arrêt cinq jours, à cause de la grande agitation du lac sans aucun vent, ensuite par la neige, qui fut le lendemain fondue par le soleil et un vent du large.

15. Après avoir fait assez de chemin, on cabane dans un bel endroit où l'on est arrêté trois jours. Pierre raccommode le fusil d'un Sauvage. Neige tombe la nuit et fond le jour.

20. On couche aux équors assez mal cabanés. Les Sauvages demeurent derrière durant qu'on est arrêté pendant un à deux jours et demi. Pierre, allant dans le bois, trouve la prairie à vingt lieues du portage ; il passe aussi sur un beau canal comme en voûte, haut de la hauteur d'un homme, où il y avait un pied d'eau.

23. Étant embarqués sur le midi, nous eûmes assez de peine de gagner une rivière. Le froid commença pour lors, et plus d'un pied de neige couvrit la terre qui est toujours depuis demeurée ; on fut arrêté là trois jours, durant lesquels Pierre tua un chevreau,

trois outardes et trois coqs d'Inde qui étaient fort bons ; les autres passèrent jusqu'aux prairies. Un Sauvage ayant découvert quelques cabanes, nous vint trouver. Jacques y alla le lendemain avec lui ; deux chasseurs me vinrent aussi voir ; c'étaient des Maskoutens, au nombre de huit ou neuf cabanes, lesquels séparés s'étaient les uns des autres pour pouvoir vivre. Avec des fatigues presque impossibles à des Français, ils marchent tout l'hiver dans des chemins très-difficiles, les terres étant pleines de ruisseaux, de petits lacs et de marais ; ils sont très-mal cabanés, et mangent ou jeûnent, selon les lieux où ils se rencontrent ; étant arrêtés par le vent, nous remarquâmes qu'il y avait de grandes battures au large, où la lame brisait continuellement ; ce fut là que je sentis quelque atteinte d'un flux de ventre.

27. Nous eûmes assez de peine de sortir de la rivière, et ayant fait environ trois lieues, nous trouvâmes les Sauvages qui avaient tué des bœufs, et trois Illinois qui étaient venus du village ; nous fûmes arrêtés là d'un vent de terre, des lames prodigieuses qui venaient du large, et du froid.

1^{er} Décembre. On devance les Sauvages pour pouvoir dire la première messe.

3. Ayant dit la première messe, étant embarqués, nous fûmes contraints de gagner une pointe pour pouvoir mettre à terre à cause des bourguignons.

4. Nous partîmes heureusement pour venir à la

rivière du portage, qui était gelée d'un demi-pied, où il y avait plus de neige que partout ailleurs, comme aussi plus de piste de bêtes et de coqs d'Inde.

La navigation du lac est assez belle d'un portage à l'autre, n'y ayant aucune traverse à faire, et pouvant mettre à terre partout, moyennant qu'on ne soit point opiniâtre à marcher dans les lames et de grand vent. Les terres qui le bordent ne valent rien, excepté quand on est aux prairies; on trouve huit ou dix rivières assez belles; la chasse du chevreau est très-belle à mesure qu'on s'éloigne des Pouteouatamis.

12. Comme on commençait hier à traîner pour approcher du portage, les Illinois ayant quitté les Pouteouatamis arrivèrent avec bien de la peine. Nous ne pûmes dire la sainte messe le jour de la Conception, à cause du mauvais temps et du froid. Durant notre séjour à l'entrée de la rivière, Pierre et Jacques tuèrent trois bœufs et quatre chevreaux, dont l'un courut assez loin, ayant le cœur coupé en deux. On se contenta de tuer trois ou quatre coqs d'Inde de plusieurs qui venaient autour de notre cabane, parce qu'ils mouraient quasi de faim. Jacques apporta une perdrix qu'il avait tuée, semblable en tout à celles de France, excepté qu'elle avait comme deux ailerons de trois ou quatre ailes, longues d'un doigt proche la tête, dont elles couvrent les deux côtés du col, où il n'y a point de plumes.

14. Étant cabanés proche le portage, à deux lieues dans la rivière, nous résolûmes d'hiverner là, étant dans l'impossibilité de passer outre, étant trop embarrassés, et mon incommodité ne me permettant pas de beaucoup fatiguer. Plusieurs Illinois passèrent hier pour aller porter leur pelleterie aux Naouaskingoues, auxquels on donne un bœuf et un chevreau, que Jacques avait tués le jour d'auparavant. Je ne pense pas avoir vu de Sauvages plus affamés de pétun français qu'eux ; ils vinrent jeter à nos pieds des castors pour en avoir quelque bout ; mais nous leur rendîmes en leur en donnant quelques pipes, parce que nous n'avions pas encore conclu si nous passerions outre.

15. Chachagouessiou et les autres Illinois nous quittèrent pour aller trouver leurs gens, et leur donner les marchandises qu'ils avaient apportées pour avoir leur robes ; en quoi ils se gouvernent comme les traiteurs, et ne donnent guère plus que les Français ; je les instruisis avant leur départ, remettant au printemps de tenir conseil quand je serais au village. Ils nous traitèrent trois belles robes de bœuf pour une coudée de pétun, lesquelles nous ont beaucoup servi cet hiver ; étant ainsi débarrassés, nous dîmes la messe de la Conception : depuis le 14, mon incommodité se tourna en flux de sang.

30. Jacques arriva du village des Illinois, qui n'était qu'à six lieues d'ici, où ils avaient faim, le froid et la neige les empêchant de chasser. Quelques-uns

ayant averti la toupine et le chirurgien que nous étions ici, et ne pouvant quitter leur cabane, avaient tellement donné la peur aux Sauvages, croyant que nous aurions faim demeurant ici, que Jacques eut bien de la peine d'empêcher quinze jeunes gens de venir pour emporter toute notre affaire.

16 janvier 1675. Aussitôt que les deux Français surent que mon mal m'empêchait d'aller chez eux, le chirurgien vint ici avec un Sauvage pour nous apporter des bluets et du blé. Ils ne sont qu'à dix-huit lieues d'ici, dans un beau lieu de chasse pour les bœufs et les chevreuils et les coqs d'Inde, qui y sont excellents. Ils avaient aussi amassé des vivres en nous attendant, et avaient fait entendre aux Sauvages que leur cabane était à la Robe noire, et on peut dire qu'ils ont fait et dit tout ce qu'on pouvait attendre d'eux. Le chirurgien ayant ici séjourné pour faire ses dévotions, j'envoyai Jacques avec lui pour dire aux Illinois qui étaient proche de là, que mon incommodité m'empêchait de les aller voir, et que j'aurais même de la peine d'y aller, le printemps, si elle continuait.

24. Jacques retourna, avec un sac de blé et d'autres rafraîchissements que les Français lui avaient donné pour moi. Il apporta aussi les langues et de la viande de deux bœufs qu'un Sauvage et lui avaient tués proche d'ici; mais toutes les bêtes se sentent du mauvais temps.

26. Trois Illinois nous apportèrent de la part des anciens trois sacs de blé, de la viande sèche, des citrouilles et douze castors : 1° pour me faire une natte, 2° pour me demander de la poudre, 3° pour que nous n'eussions pas faim, 4° pour avoir quelque peu de marchandises. Je leur répondis premièrement que j'étais venu pour les instruire, en leur parlant de la Prière, etc.; deuxièmement que je ne leur donnerais point de poudre, puisque nous tâchions de mettre partout la paix, et que je ne voulais qu'ils commençassent la guerre avec les Miamis; troisièmement que nous n'appréhendions point la faim; quatrièmement que j'encouragerais les Français à leur apporter des marchandises, et qu'il fallait qu'ils satisfissent ceux qui étaient chez eux pour la rassade qu'on leur avait prise, dès que le chirurgien fut parti pour venir ici. Comme ils étaient venus de vingt lieues, pour les payer de leur peine et de ce qu'ils m'avaient apporté, je leur donnai une hache, deux couteaux, trois jambettes, dix brasses de rassade, et deux miroirs doubles, et leur disant que je tâcherais d'aller au village seulement pour quelques jours si mon incommodité continuait; ils me dirent de prendre courage de demeurer et de mourir dans leur pays, et qu'on leur avait dit que j'y resterais pour longtemps.

9 février. Depuis que nous nous sommes adressés à la sainte Vierge Immaculée, que nous avons commencé une neuvaine par une messe à laquelle Pierre

et Jacques, qui font tout ce qu'ils peuvent pour me soulager, ont communiqué pour demander à Dieu la santé, mon flux de sang m'a quitté, il ne me reste qu'une faiblesse d'estomac; je commence à me porter beaucoup mieux et à reprendre mes forces; d'une cabane d'Illinois qui s'était rangée proche de nous depuis un mois, une partie ont repris le chemin des Poux, et quelques-uns sont encore au bord du lac, où ils attendent que la navigation soit libre. Ils emportent des lettres pour nos PP. de Saint-François-Xavier.

20. Nous avons eu le temps de remarquer les marées qui viennent du lac, lesquelles haussent et baissent plusieurs fois par jour, et quoiqu'il n'y paraisse aucun abri dans le lac, on a vu les glaces aller contre le vent; ces marées nous rendaient l'eau bonne ou mauvaise, parce que celle qui vient d'en haut coule des prairies et de petits ruisseaux. Les chevreuils, qui sont en quantité vers le bord du lac, sont si maigres qu'on a été contraint d'en laisser quelques-uns de ceux qu'on avait tués.

23 mars. On tue plusieurs perdrix, dont il n'y a que les mâles qui aient des ailerons au cou, les femelles n'en ayant point. Ces perdrix sont assez bonnes, mais non pas comme celles de France.

30. Le vent du nord ayant empêché le dégel jusqu'au 25 de mars, il commença par un vent de sud. Dès le lendemain le gibier commença de paraître.

On tua trente tourtres que je trouvai meilleures que celles de là-bas, mais plus petites, tant les vieilles que les jeunes. Le 28 les glaces se rompirent et s'arrêrèrent au-dessus de nous; le 29 les eaux crurent si fort, que nous n'eûmes que le temps de décabaner au plus tôt, mettre nos affaires sur des arbres, et tâcher de chercher à coucher sur quelque butte, l'eau nous gagnant presque toute la nuit; mais ayant un peu gelé, et étant diminuée, comme nous étions auprès de nos paquets, la digue vient de se rompre, et les glaces à s'écouler; et parce que les eaux remontent déjà, nous allons nous embarquer pour continuer notre route.

La sainte Vierge Immaculée a pris un tel soin de nous durant notre hivernement, que rien ne nous a manqué pour les vivres, ayant encore un grand sac de blé de reste, de la viande et de la graisse; nous avons aussi vécu fort doucement, mon mal ne m'ayant point empêché de dire la sainte messe tous les jours; nous n'avons point pu garder du carême que les vendredis et samedis.

31. Étant hier parti, nous fîmes trois lieues dans la rivière en remontant sans trouver aucun portage, on traîna peut-être environ un demi-arpent. Outre cette décharge, la rivière en a une autre par où nous devons descendre, il n'y a que les terres bien hautes qui ne soient point inondées; celle où nous sommes a cru plus de douze pieds. Ce fut d'ici que nous com-

mençâmes notre portage, il y a dix-huit mois. Les outardes et les canards passent continuellement, on s'est contenté de sept; les glaces qui dérivent encore nous font ici demeurer, ne sachant pas en quel état est le bas de la rivière.

1^{er} avril. Comme je ne sais point encore si je demeurerai cet été au village ou non, à cause de mon flux de ventre, nous laissons ici une partie de ce dont nous pouvons nous passer, et surtout un sac de blé, tandis qu'un grand vent de sud nous arrête; nous espérons aller demain où sont les Français, distant de quinze lieues d'ici.

6. Les grands vents et le froid nous empêchent de marcher; les deux lacs par où nous avons passé sont pleins d'outardes, d'oies, de canards, de grues et d'autres gibiers, que nous ne connaissons point. Les rapides sont assez dangereux en quelques endroits; nous venons de rencontrer le chirurgien avec un Sauvage qui montait avec une canotée de pelleterie; mais le froid étant trop grand pour des personnes qui sont obligées de traîner les canots dans l'eau, il vient de faire cache de son castor et retourne demain au village avec nous. Si les Français ont des robes de ce pays ici, ils ne les dérobent pas, tant les fatigues sont grandes pour les en tirer.

Suscription du P. Marquette.

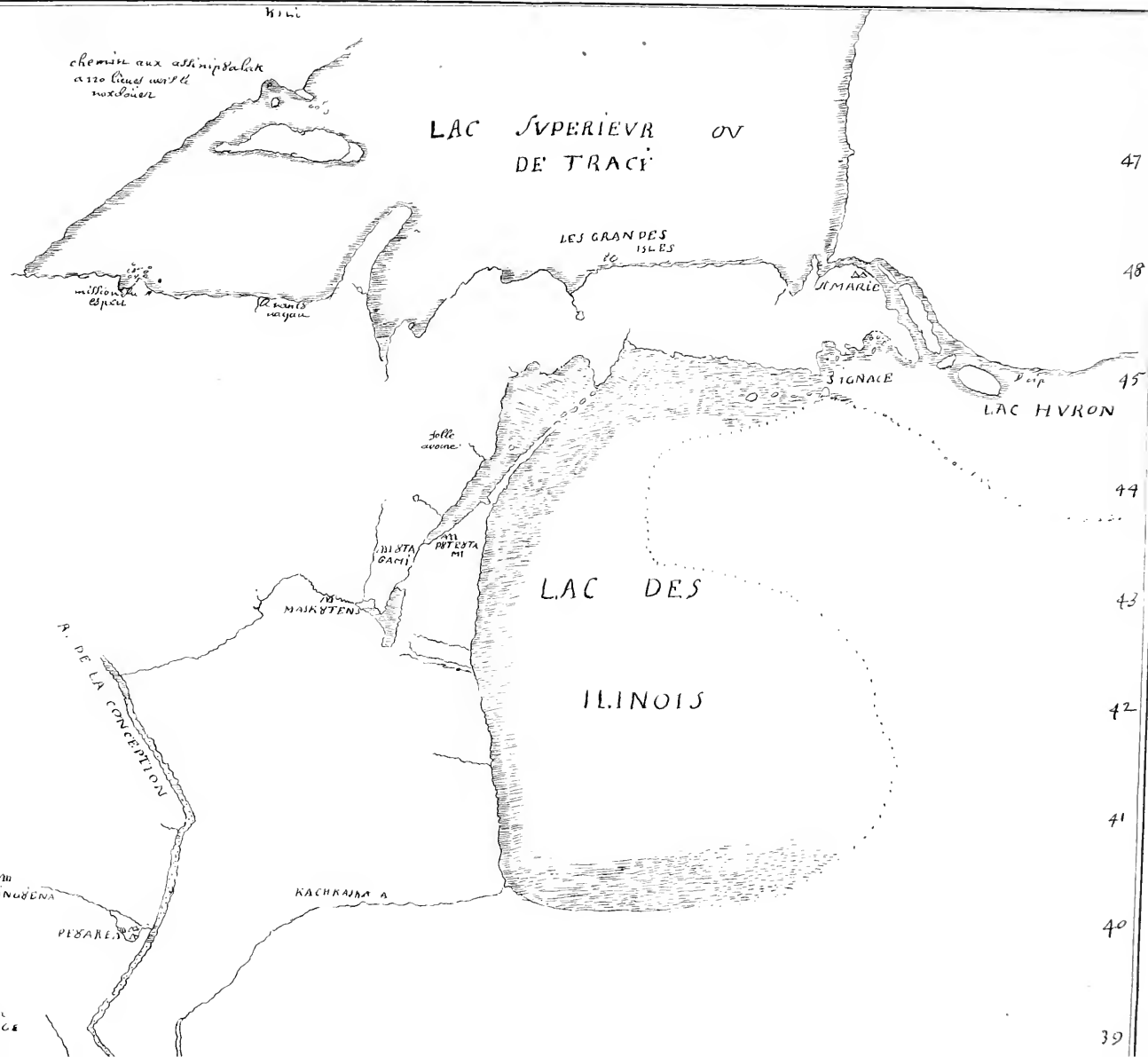
*A mon Révérend Père
le P. Claude Dablon
supérieur des Missions
de la compagnie de Jésus
en la nouvelle France
à Québec.*

FIN DU TOME SECOND.

APPENDICE



FAC SIMILE
DE LA CARTE
du Père Marquette



18.
17.
16.
15.
14.
13.
12.
11.
10.
9.

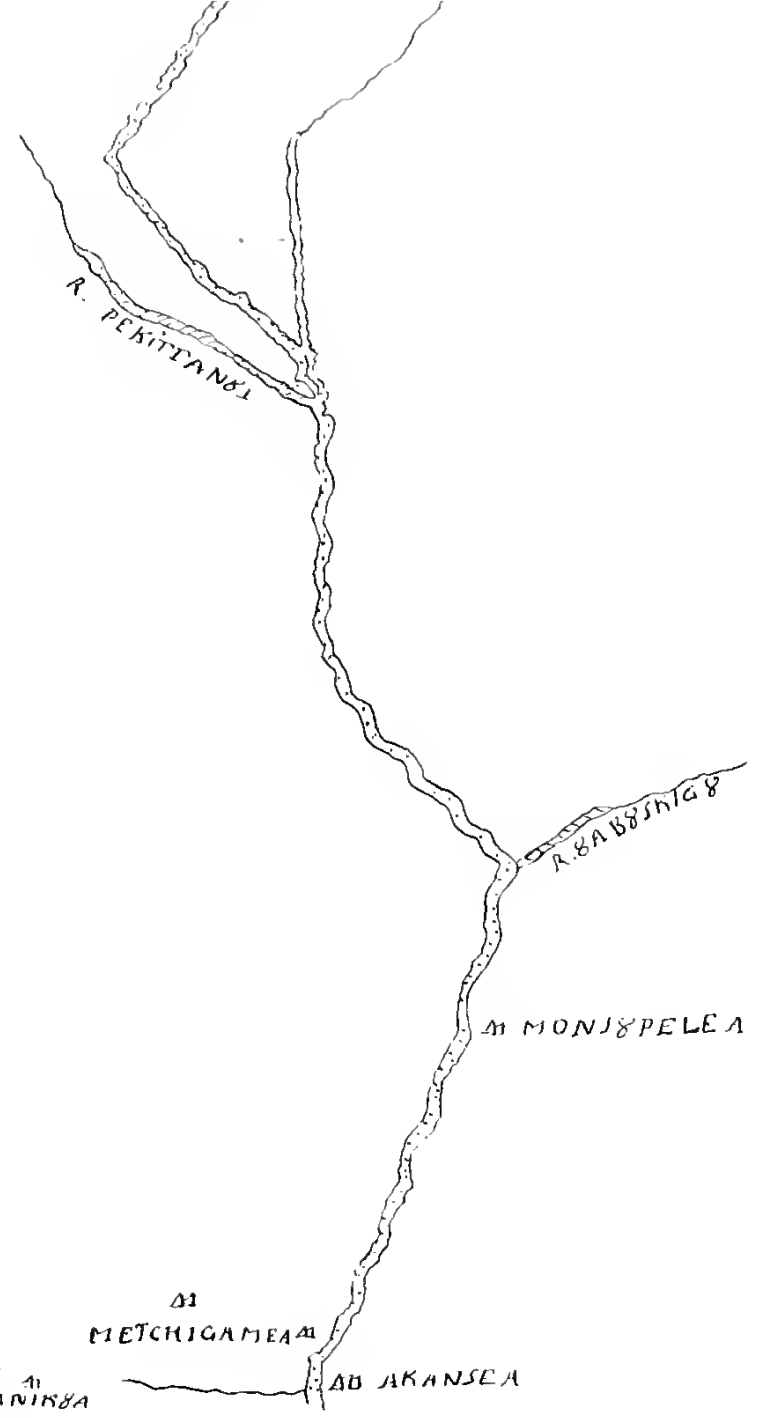
47
48
45
44
43
42
41
40
39

39
38
37
36
35
34
33
32
31
30

39
38
37
36
35
34
33
32
31
30

DES
PANIASSA
NANSA
SCHAGG
SCHENESSARIT

NATIONS
ELOIGNEES
DANS LES
TERRES



MAROU

CHAGANOU

KAKINOUBA

MATAHALI

M. MONJÉPELEA

M. METCHIGAMEA

M. ABKANSEA

M. AKOROU

M. PAPIHAHA

M. EMAMBETA

M. TANIKYA

M. PANIASSA

M. AIAICHI

M. ATOTCHASI

M. MATURE

APISTONGA

LÉGENDE.

- 32 R. de la Conception : le Mississippi
- R. Pékittanoui : le Missouri
- R. Ouabouskiaou : l'Ohio
- L. des Illinois : le Michigan

BASSIN DE LA FLORIDE



Cabane de Sauvages en Canada;
fac-simile d'après un dessin à la plume
sur un plan de 1695.

FLORIDE

APPENDICE

OU

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME SECOND.

LES MISSIONNAIRES DE LA NOUVELLE-FRANCE AU POINT DE VUE RELIGIEUX, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE.

On peut considérer les missionnaires de la Compagnie de Jésus, au Canada, sous trois points de vue différents : au point de vue religieux ; au point de vue politique, ou, pour parler plus exactement, dans leurs rapports avec l'administration ou le gouvernement du Canada ; et enfin au point de vue scientifique, c'est-à-dire linguistique, géographique, mathématique, etc.

I. *Les missionnaires de la Nouvelle-France au point de vue religieux.*

Notre dessein n'est pas d'entreprendre ici la justification ou l'apologie des apôtres du Canada ; ils n'ont besoin, ce nous semble, ni de l'une ni de l'autre. L'histoire seule leur suffit. L'évidence des faits est telle que, — sauf quelques esprits haineux et que la passion aveugle, — tous les hommes modérés, amis et ennemis des Jésuites, s'accordent à rendre justice à ces héros de l'humanité non moins que de la religion.

Après avoir rapporté quelques-uns de ces témoignages,

nous répondrons à plusieurs difficultés, ou plutôt nous éclaircirons certains faits, qui, mal présentés ou mal entendus, pourraient laisser une impression défavorable.

Parmi les écrivains qui ont parlé de la Nouvelle-France et de ses missionnaires, nous mettrons en première ligne M. Garneau, qui a composé, il y a quelques années, une histoire estimée du Canada¹. Cet auteur, qui est tout à la fois français et canadien, se plaît, en plus d'un endroit de son livre, à rendre hommage aux vertus et au dévouement surnaturels « de ces hommes qui ont rempli, dans les forêts du nouveau monde, une *tâche noble et sainte*, en soutenant la lutte de l'esprit contre la matière, de la civilisation contre la barbarie!!... Dans leur héroïsme religieux, continue-t-il, les Jésuites allèrent jusqu'aux extrémités du monde pour soumettre les infidèles à la foi, non pas, comme les Croisés, par le fer et la flamme, mais comme le Christ et ses apôtres, par une éloquence persuasive, versée à flots au milieu des multitudes étonnées. Ils firent briller la croix depuis les rives du Japon jusqu'aux points les plus reculés de l'Amérique, depuis les glaces de l'Islande jusqu'aux îles de l'Océanie.

« C'est ce dévouement héroïque et humble tout à la fois qui a étonné le philosophe et conquis l'admiration des protestants. C'est cette admiration qui a inspiré sur le Canada de si belles pages à Bancroft, l'habile historien des colonies anglaises². »

Un autre écrivain, qui a publié récemment un travail intéressant sur le Canada³, M. Dussieux, trace, d'après Charlevoix, « un tableau touchant de la vie de ces hardis apôtres (pp. 23 et 24); » et plus loin, il invoque à l'appui de son témoignage celui de l'historien américain et protestant Bancroft. « Les missionnaires Jésuites, dit cet écrivain, savaient résister avec une invincible constance et une profonde tran-

1. *Histoire du Canada*, par F.-X. Garneau, 3 vol. in-8, 3^e édition, Québec, 1859.

2. *Ibid.*, t. I, pp. 223, 224.

3. *Le Canada sous la domination française*, par L. Dussieux, in-8°, Paris, 1855.

quillité d'âme aux horreurs d'une vie entière passée dans les déserts du Canada. Loin de tout ce qui fait le charme de la vie, loin de toutes les occasions de s'acquérir une vaine gloire, *ils mouraient entièrement au monde, et trouvaient au fond de leur conscience une paix que rien ne pouvait altérer.* Le petit nombre de ceux qui arrivaient à un âge avancé, quoique courbés sous les fatigues d'une mission pénible, n'en travaillaient pas moins avec toute la ferveur d'un zèle apostolique¹. »

M. Sheridan-Hogan, dont l'*Essai sur le Canada* a été couronné, en 1855, par le Comité canadien de l'exposition de Paris, cite, à la page 19 de son Mémoire, les paroles de lord Elgin, qui avoue que « les privations et les souffrances des missionnaires Jésuites constituent la partie vraiment héroïque des annales américaines². » Enfin, un des rédacteurs de l'*Univers pittoresque*, qui a publié dans ce recueil l'article intitulé : *Possessions anglaises dans l'Amérique du Nord*, M. Frédéric Lacroix est obligé, malgré ses préventions non dissimulées contre les Jésuites, de parler avec éloge des missionnaires du Canada³, et il ne peut s'empêcher « d'admirer le courage surhumain avec lequel ces *vénérables ouvriers* se livraient à un travail qui, pour salaire, ne leur rapportait qu'un douloureux martyre⁴. »

Après avoir entendu des hommes du monde, peu favorables à l'institut de Saint-Ignace ou tout au plus indifférents, écoutons des personnes plus compétentes en cette matière, et dont la parole doit avoir plus de poids auprès des catholiques, soit à raison de leur position dans l'Église, soit à cause de leur haute sagesse et piété. Je ne dis rien de Mgr de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec; son attachement pour les Jésuites, dont il avait été disciple, et sa vénération pour leurs missionnaires au Canada sont assez connus. Mgr de Saint-Vallier, son successeur

1. *Le Canada sous la domination française*, par L. Dussieux, in-8°, Paris, 1855, p. 34.

2. Dépêche du comte Elgin du 5 septembre 1853.

3. *Univers pittoresque*, Amérique, t. V, *possessions anglaises*, pp. 75-78, 94 et *passim*.

4. *Ibid.*, p. 83.

dans l'épiscopat, ne leur témoigna pas moins d'estime et de bienveillance.

Ce prélat, dans un ouvrage où il expose l'état de l'Église en la Nouvelle-France, s'exprime ainsi : « Le supérieur de la Mission est à présent le P. d'Ablon, homme de mérite et d'une expérience consommée : plus on le voit, plus on l'estime... » Et parlant ensuite des missionnaires : « Il faut avouer, poursuit-il, que parmi ces Pères de la Nouvelle-France, *il y a un certain air de sainteté si sensible et si éclatant* que je ne sais s'il peut y avoir quelque chose de plus en aucun autre endroit du monde où la Compagnie de Jésus soit établie. J'ai parlé à ceux qui sont à Québec, et j'ai reçu des lettres de ceux qui sont en Mission : tous m'ont paru d'une vertu et d'une soumission dont je suis encore plus édifié que je ne suis satisfait de leurs talents, et je ne puis, sans injustice, supprimer le témoignage que je rends ici en leur faveur¹. »

La première supérieure des Ursulines de Québec, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, que Bossuet appelle la *Thérèse du Canada*, a laissé, dans ses *lettres spirituelles et historiques*, de nombreux témoignages de la vénération qu'elle portait aux hommes apostoliques qui évangélisaient les Sauvages de la Nouvelle-France. « C'est une chose ravissante, écrivait-elle à la supérieure des Ursulines de Tours, de voir tous nos Révérends Pères prodiguer leur vie pour attirer tous ces peuples au troupeau de Jésus-Christ; c'est à qui ira aux lieux les plus éloignés et les plus dangereux, et où il n'y a aucun secours humain... Dieu ayant permis que leur maison et leur église de Québec aient été entièrement brûlées avec tous leurs meubles et ceux qui devoient être envoyés dans les autres maisons, en sorte qu'il ne leur est resté que ce qu'ils avaient sur eux, c'est-à-dire des habits d'été fort simples et usés. Ils regardaient ce désastre sans s'émouvoir, disant qu'ils en ressembloient mieux à Jésus-Christ d'être ainsi dépourvus de tout. Ne sont-ce pas là en

1. *État présent de l'Église de la Nouvelle-France*, par M. l'évêque de Québec, in-8°, Paris, 1688, pp. 16 et 17.

effet de vrais imitateurs de ce divin Maître. Je ne vous puis exprimer leur charité en notre endroit, tant au spirituel qu'au temporel, non plus qu'au regard de tout le Canada, où il n'y a personne qui ne se ressente de leurs bienfaits¹. »

Dans une autre lettre, elle se plaît à raconter ce qu'elle appelle, et à juste titre, les *actions héroïques* des missionnaires, ces *admirables ouvriers de l'Évangile*. « Je ne crois pas, dit-elle, que la terre porte des hommes plus dégagés de la créature que les Pères de cette Mission. On n'y remarque aucun sentiment de la nature ; ils ne cherchent qu'à souffrir pour Jésus-Christ et à lui gagner des âmes. » — Et après avoir raconté quelques traits de ce courage surhumain, elle conclut : « Nous voyons tous les jours de semblables actions de vertu, qui montrent combien ces hommes apostoliques sont ennemis d'eux-mêmes et de leur repos pour le service de leur Maître². » Enfin, dans une lettre adressée à son fils, religieux bénédictin, elle écrivait : « Le Père supérieur des Missions va passer en France..... C'est le père des pauvres, tant Français que Sauvages ; c'est le zéléteur de l'Église... Enfin, c'est le plus saint homme que j'aie connu depuis que je suis au monde. Et n'estimez pas que ce soit l'affection que j'ai pour ces RR. Pères qui me fasse vous en dire des louanges ; non, je n'exagère rien ; mais plutôt je vous assure que je ne dis encore rien qui approche de l'excellence de leurs vertus et de leurs mérites³. »

Il ne faut pas oublier que la Vénérable Marie de l'Incarnation n'était pas une femme ordinaire ; que c'était une âme très-élevée, un esprit distingué et nourri dans la spiritualité la plus sûre comme la plus sublime. Elle était donc bien en état de discerner la vraie et solide sainteté. On remarquera, en outre, que les éloges dont elle comble les missionnaires autorisent en même temps qu'ils confirment le jugement favorable que le P. Dablon portait de ces mêmes Pères, qui travaillaient sous sa conduite au salut et à la conversion des Sauvages.

1. *Lettres historiques*, lettre XV, p. 334.

2. Lettre XIX, p. 342

3. Lettre LXIII, p. 451.

Il nous serait facile d'ajouter ici d'autres témoignages non moins honorables; deux nous suffiront. Le premier est celui de la Mère Juchereau de Saint-Ignace, supérieure, pendant de longues années, de l'Hôtel-Dieu de Québec, et qui a écrit l'histoire de cet hôpital depuis l'année 1639, époque de sa fondation, jusqu'à l'année 1716. Partout cette femme, remarquable non moins par sa prudence et sa sagesse que par sa haute piété, parle avec vénération des missionnaires Jésuites; tantôt elle exalte le grand zèle avec lequel ils se dévouent à la conversion des Sauvages, tantôt les souffrances et les rudes travaux qu'ils ont à endurer dans ce périlleux apostolat; mais elle s'attache encore plus particulièrement à faire l'éloge de plusieurs de ces fervents religieux. Les PP. Chastelain, Frémin, Ragueneau, de Crépieul, Chaumonot, etc., etc., ont chacun leur place dans cette galerie de tableaux; nous donnons pour exemple quelques traits empruntés à celui du P. Chaumonot: « Le P. Jean Chaumonot, écrit-elle, est mort le 21 février de l'année 1692; son nom seul rappelle le souvenir de sa sainteté, et toutes les personnes qui l'ont connu ont admiré en lui ce qu'on a vu dans les plus grands saints, une humilité profonde, une douceur inaltérable, une charité sans bornes, un zèle infatigable, une union continuelle avec Dieu, une tendresse pour la sainte Vierge qu'il inspirait à tous ceux qui l'approchaient. Une confiance en Dieu et une foi vive lui ont fait opérer plusieurs miracles¹. »

Enfin, l'autre témoignage nous est fourni par la Mère Duplessis de Sainte-Hélène, qui a été aussi, pendant plusieurs années, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec. Dans une correspondance inédite, qui se conserve aux archives de l'Empire, cette sainte religieuse a souvent occasion de parler des Missions qui sont parmi les Sauvages et des zélés religieux qui en sont les apôtres. Voici ce qu'elle en écrivait à la date du 7 novembre 1718: « Ceux des Sauvages qui ont des missionnaires sont extrêmement fervents. On voit des villages plus assidus à la prière aux heures marquées, et

1. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, in-12, Paris, 1751, p. 391.

plus soumis à leurs prêtres que les religieux ne le sont à leurs supérieurs; aussi ceux qui s'emploient à les instruire s'y appliquent avec de grands soins. Ils ne passent pas de jour sans les prêcher et leur expliquer la doctrine chrétienne; ils prennent occasion de tout pour les porter à Dieu, et je ne doute point que la vie mortifiée qu'ils mènent n'attire sur leur Mission des bénédictions du Ciel très-abondantes. »

Et dans une autre lettre, écrite en 1740, la Mère de Sainte-Hélène s'exprimait ainsi : « Parmi nos Sauvages, il y a de fervents chrétiens dans les Missions qui sont *instruites*.... Mais tout le fruit que font les Missionnaires qui sont en certaines contrées, c'est de baptiser beaucoup d'enfants qui meurent en bas âge, et de donner à ces barbares une bonne idée de notre religion par la pureté de leur vie. Ils s'y sanctifient ordinairement beaucoup, et nous en avons connu plusieurs qui en revenant de là, cassés de travaux et de vieillesse, étaient si unis à Dieu, que de les voir et de les entendre on était parfaitement édifié et embrasé du désir de la vertu ¹. »

Pendant ces missionnaires, qui jouissaient en Canada d'une réputation si bien acquise de sainteté, et qui inspiraient le respect et la vénération à tous ceux qui les approchaient, ces hommes vraiment apostoliques n'ont pas été à l'abri des atteintes de la calomnie de la part de ceux qui étaient loin d'eux. A diverses époques, on les a accusés de faire le commerce, et de se livrer à un trafic profane que les canons interdisent aux personnes consacrées à Dieu. Cette accusation, toutefois, a eu peu d'écho, et surtout elle a fait peu de conquêtes parmi les hommes éclairés et impartiaux. Il va sans dire que le docteur Arnauld fait peser le reproche de commerce illicite aussi bien sur les missionnaires du Canada que sur ceux de partout ailleurs. (*Morale pratique*, t. VII, p. 312.) L'auteur de l'article de l'*Univers pittoresque* déjà cité prend un biais pour justifier ou excuser

1. *Collection de lettres de madame Duplessis de Sainte-Hélène, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec, à madame Hecquet de Villers, à Abbeville, de 1717 à 1756. (Archives de l'Empire, Canada.)*

les Jésuites de la Nouvelle-France, sans vouloir toutefois absoudre l'Ordre entier, auquel il ne craint pas d'attribuer *un but mondainement intéressé*. « Cette accusation, poursuit-il, peut être fondée en ce qui concerne les chefs, le conseil de cet ordre religieux ; mais il y aurait de l'injustice, disons plus, il y aurait une insigne mauvaise foi à la faire peser sur le missionnaire proprement dit ¹. »

Non, répondons-nous avec assurance, ni les supérieurs n'ont commandé, ni les missionnaires n'ont exercé aucun trafic mondain dans les forêts et dans les solitudes du Canada. Bien loin de là : les supérieurs ont veillé avec une attention scrupuleuse pour interdire et retrancher non-seulement le commerce, mais tout ce qui pourrait en présenter quelque ombre.

Le P. Paul Lejeune, supérieur des Missions de la Nouvelle-France, adressait, en 1636, à son provincial, à Paris, une lettre pour justifier les missionnaires du Canada, qu'on avait accusés auprès de lui de se livrer à un trafic défendu. Nous ne craignons pas de mettre sous les yeux des lecteurs un extrait de cette pièce importante. Ils jugeront par là avec quelle délicatesse de conscience, supérieurs et inférieurs, dans la Compagnie de Jésus, envisageaient et traitaient cette question du négoce, prohibé par les canons aux clercs et aux religieux.

« A propos de ces traictes ², Votre Révérence m'écrit et me cite l'ordonnance de la septième congrégation générale de nostre Compagnie, qui défend absolument toute sorte de commerce et de négociation sous quelque prétexte que ce soit. Quelques autres de nos Pères me mandent qu'il ne faut pas mesme regarder du coin de l'œil, ou toucher du bout du doigt la peau d'aucun de ces animaux, qui sont icy de prix. D'où peuvent venir ces avis? Sans doute, ce n'est pas que nostre Compagnie se défie de ces ceux qu'elle envoie en ces quartiers en ce qui est de ce point, non plus qu'en beaucoup d'autres. Il me semble que j'ay eu le vent qu'en France quelques-uns qui ne nous cognoissent, ni ne nous veulent co-

1. *Univers pittoresque*, déjà cité, p. 82.

2. La traite des pelleteries.

gnoistre, crient que nous n'avons pas les mains nettes de ce trafic : Dieu les bénisse, et leur fasse reconnoistre la vérité telle que je m'en vay la dire quand il sera à propos pour sa gloire ; car il ne faut pas s'attendre de servir longtemps le Maistre que nous servons sans être calomnié ; ce sont ses livrées ; il ne nous reconnoistroit pas luy-même, pour ainsi dire, si nous ne les portions.

« Voicy donc ce que j'en puis écrire avec la même sincérité dont je voudrais rendre un jour compte à Dieu de toutes mes actions. » — Le P. Le Jeune explique ensuite la différence qu'il y a entre l'usage des pelleteries au Canada, et la vente de ces pelleteries hors des limites de la Colonie. Les pelleteries, au vu et au su de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, ont deux usages sur les terres du Canada, qui ne constituent aucunement le commerce proprement dit. On s'en sert comme de monnaie courante pour se procurer, à meilleur marché et plus commodément, les objets de première nécessité ; on s'en sert aussi temporairement comme de vêtements ou comme partie de vêtements ; mais dans l'un ni dans l'autre cas il n'est permis de faire sortir ces pelleteries ou de les vendre à des étrangers. Elles doivent toujours finalement revenir dans les mains de la Compagnie, qui a seule le droit d'en faire le commerce. « Et le bon est, dit le P. Le Jeune, qu'après qu'on s'en est servi, ou comme monnaie ou comme vêtements, ces peaux de castor, de loutre, de renard, n'ont rien perdu de leur valeur, et qu'on trouve que c'est de l'or et de l'argent tout fait ¹. Voilà pourquoi Messieurs de la Compagnie permettent raisonnablement cette pratique à un chacun... Moyennant qu'après tout, ces peaux reviennent dans leur magasin et ne passent la mer que sur leurs vaisseaux. » — Le bon missionnaire convient qu'ils ont jusqu'à présent suivi la pratique commune, puis il ajoute : « Si l'on juge sans passion qu'il y ait quelque espèce de trafic, ou même, si Votre Révérence,

1. Bien plus, les peaux de castor qui ont servi comme vêtements sont plus estimées et se vendent plus cher que les autres. (*Lettre de la Mère Duplessis de Sainte-Hélène à madame Hecquet du Villers, octobre 1751*).

trouve plus à propos de retrancher tout cela, pour ne donner aucun ombrage, nous sommes tous prêts de nous en déporter entièrement ; je dis tous tant que nous sommes icy, et si j'ose espérer de la bonté de nostre Seigneur que ceux qui viendront après nous garderont la mesme loy. Quel aveuglement nous serait-ce de venir icy pour désobéir à nos Supérieurs ou pour scandaliser ceux à qui nous voudrions avoir immolé nos vies ! Que si au contraire on nous escrit que tout cela est selon Dieu, sans aucune apparence de trafic, bien que quelques médisants, dont il ne faut point se mettre en peine, en fomentent leur passion et le tourment en venin, nous ne laisserons pas de continuer, après avoir supplié ces mesmes esprits noirs et ombrageux de croire que s'il leur plaist de nous obliger à quitter cette pratique innocente ; il faut qu'ils ouvrent leurs coffres pour nous secourir en ces pais éloignés, quand ils nous auront retranché par caprice une partie de ce qui nous y estoit nécessaire.

« Voilà ce que j'avais à dire sur ce point, m'en remettant après tout à ce que l'obéissance en jugera ou que l'édification y réglera, comme j'ay déjà protesté. Car, de vouloir répondre à ceux qui nous calomnient, comme si nous faisons sous-main quelque autre employ de ces peaux, et en envoyons en France, ce serait se rendre ridicule. Il faut bien leur laisser quelque chose à dire, et s'ils trouvent des oreilles susceptibles à des niaiseries, je serois coupable de penser les trouver ouvertes à la vérité. Quoy donc ? des hommes qui ont quitté plus de biens au monde qu'ils n'en sauroient espérer dans les imaginations de ces calomniateurs, se seront finalement résolus de changer la France en Canada, pour y venir chercher deux ou trois peaux de castor et en trafiquer à l'insu de leurs supérieurs ; c'est-à-dire aux dépens de leur conscience et de la fidélité qu'ils doivent à Celui pour lequel imiter ils se sont réduits à ne pouvoir pas disposer librement d'une épingle ?

Credite posteris !

Au surplus, je scay mauvais gré à toute cette très-honorable Compagnie de la Nouvelle-France, si elle aperçoit

quelque chose de semblable en nous, et le dissimule ; quel fruit peut-elle espérer de nos travaux pour le ciel, si elle nous voit attachés à la terre par quelque sorte d'avarice ? Quelque autre avancera aussi pour nous que, si nous trempons dans ces infamies sans que ces Messieurs en eussent connoissance, ils seroient bien peu vigilants en leurs affaires et au point principal de leur traicte. Mais j'abuse de mon loisir et de vostre patience d'estre si long sur ce qui ne méritait pas de réponse¹. »

Cette réclamation si énergique et si concluante n'empêcha pas que, quelques années après, on en réveilla les mêmes accusations contre les missionnaires du Canada. Vers 1642 ou 1643, au moment où Urbain VIII condamnait le jansénisme naissant dans l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres, il y eut, d'autre part, recrudescence de haines et d'attaques contre les enfants de saint Ignace. Louis XIII venait de mourir, les rênes de l'État se trouvaient entre les mains d'une femme, les ennemis des Jésuites en profitèrent. Ces religieux furent accablés sous le poids des *factums* de l'Université de Paris, chargés d'injures et d'outrages dans les rues et sur les places publiques ; enfin on renouvela les vieilles imputations du négoce exercé par eux dans les Missions de la Nouvelle-France. Les missionnaires du Canada ne crurent pas devoir laisser déchirer leur réputation et compromettre ainsi le fruit de leurs travaux. Ils publièrent, à la fin de la relation de l'année 1643, une réclamation également ferme et modeste ; et comme ils n'ignoraient pas d'où partait le coup, ils concluaient en faisant appel aux sentiments de foi et de zèle chrétien qu'ils supposaient dans leurs adversaires. « Si ceux, disent-ils, qui parlent des missionnaires avec liberté pour ne les connoître pas, se trouvoient avec eux en ce nouveau monde, ils changeroient bien de langage, et se faisant compagnons de leurs souffrances et de leur zèle, ils se trouveroient unis et liés de mêmes affections, et ces chaînes pourroient estre éternelles, puisque le

1. Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1636, pp. 173 et suiv.

vrai amour et la vraie charité passent au delà des temps » — Puis, afin qu'on n'eût point leur seul témoignage pour garantie de leur innocence, ils apportaient le témoignage non suspect des directeurs et associés de la Compagnie de la Nouvelle-France. C'est une déclaration par laquelle ces Messieurs qui, plus que personne, avaient intérêt à n'avoir point de concurrents dans leur commerce, attestent qu'il est faux que les Pères de la Compagnie de Jésus aient aucune part au commerce de pelleteries qui se fait dans le Canada. En foi de quoi leur déclaration a été signée desdits directeurs et associés, et scellée du sceau de ladite Compagnie, à Paris, 1^{er} décembre 1683. (Suivent les signatures.)

« Collationné à l'original par moy conseiller, secrétaire du Roy, maison et couronne de France. Jolly¹. »

Cependant les passionnés détracteurs de ces hommes apostoliques ne se lassaient pas de les poursuivre de leurs calomnies. L'année où parurent les *Provinciales*, en 1656, ils renouvelèrent l'imputation de commerce, et avec tant d'éclat que le bruit en vint jusqu'à Rome. Le P. Nickel, général des Jésuites, s'en émut; il écrivit à ce sujet au P. Cellot, provincial de la Compagnie en France, et ordonna qu'on fit de rigoureuses informations.

Enfin, au bout de quelques mois, le 16 octobre 1656, il mandait au même P. Cellot que le résultat de ces informations avait abouti à le convaincre que l'accusation intentée contre les missionnaires du Canada n'avait aucun fondement : « *Inquisivi in mercaturam illam..... et inveni rem minime subsistere*². »

Cette sollicitude du Général et des autres supérieurs de la Compagnie à éloigner de son sein tout commerce, et même l'ombre de commerce, devrait suffire, ce semble, pour détruire des préventions aussi injustes qu'elles sont

1. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en 1642-1643*, pp. 308 et suivantes.

2. *Archives du Gesù, à Rome*. — Le même jour le P. Général écrivait au P. Lejeune, procureur des Missions du Canada à Paris : « Je vois avec grand plaisir que l'accusation de commerce contre nos Pères du Canada est fautive et sans fondement. »

ridicules. Qu'il nous soit permis de le dire en passant; il nous semble que, de tous les reproches qu'on a faits aux Jésuites, celui-ci est un de ceux qui peut le moins subsister devant les faits et devant un examen impartial et sérieux.

Lors de l'abolition de la Compagnie de Jésus, sous Clément XIV, on chercha avec soin, parmi toutes les accusations soulevées contre les enfants de saint Ignace, celles qui pourraient leur attirer un juste condamnation. Il ne fut pas question de négoce. La chose avait été tentée quelques années auparavant, sous Benoît XIV; elle avait complètement échoué, et l'accusateur des Jésuites, le P. Norbert, quoiqu'il fût appuyé de tout le crédit du cardinal Passionei, un des principaux ministres du pape, fut convaincu de fausseté et contraint de s'enfuir de Rome pour éviter le châtimement dû à ses impostures¹.

Nous concluons cette digression sur le commerce par les paroles si touchantes du P. le Jeune, pendant plusieurs années supérieur de cette Mission : « Si quelqu'un, dit-il, trouve ces narrés un peu longs, je le prie d'avoir égard que *de gagner quelque pauvre Sauvage à Dieu et à l'Église, c'est tout notre trafic en ce nouveau monde*, toute la manne que nous recueillons en ces déserts; que nous ne chassons qu'à cela dans ces grands bois, et que ne faisons autre pêche sur ces larges fleuves. » (*Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France*, en l'année 1633, p. 73.) — Voir dans l'ouvrage déjà cité du P. de Ravignan la note 2 de l'*Appendice sur le prétendu commerce des Jésuites* (pp. 219 et suiv.). La matière y est traitée à fond et victorieusement.

II. *Les missionnaires de la Nouvelle-France, considérés au point de vue politique, c'est-à-dire dans leurs rapports avec le gouvernement et l'administration du Canada.*

A ce seul mot de *politique*, il nous semble voir ces vieux missionnaires, ces généreux apôtres des Sauvages, s'agiter

¹, P. de Ravignan, de *l'Existence et de l'Institut des Jésuites* (7^e édition, Paris, 1855), note II de l'Appendice, pp. 330 et suiv.

dans la poussière du tombeau et réclamer contre une imputation si injurieuse à leur foi et à leur piété, et si opposée au but surnaturel de leurs travaux évangéliques.

A Dieu ne plaise que nous ne voulions aussi, avec certains hommes que la prévention aveugle, attribuer au zèle et aux travaux de ces pieux missionnaires aucune vue humaine, aucun dessein de politique mondaine ou purement naturelle. L'unique but des missionnaires, et qui ressort évidemment de tous leurs actes et de leur dévouement héroïque jusqu'au sacrifice de leur vie, ce but est entièrement spirituel et apostolique : la gloire de Dieu, le salut des âmes. On ne peut nier cependant que, pour atteindre ce but surnaturel, les missionnaires n'aient pu et n'aient dû travailler, dans les bornes de leur ministère, au bien temporel et matériel de la Colonie. Et de fait, tout le monde en convient, leur intervention ou leur influence ont contribué puissamment à la conservation de la domination française dans le Canada. Et dût-on leur en faire un crime, ils se sont montrés en ce point vraiment français, et ils ont prouvé hautement, par leurs œuvres, qu'ils avaient à cœur les intérêts de la France et de ses colonies.

Les pièces officielles du dix-septième et du dix-huitième siècle en font foi, et pour n'apporter ici qu'un témoignage qui résume et renferme tous les autres, Louis XIV, envoyant au Canada M. de Frontenac avec le titre de gouverneur général, lui recommandait *d'avoir beaucoup de considération* pour les missionnaires Jésuites : « Ce sont eux, disait le roi, qui ont porté les lumières de la foi et de l'Évangile en la Nouvelle-France, et qui, *par leur vertu et leur piété, ont contribué à l'établissement et à l'augmentation de cette colonie*¹. »

Nous remarquons, dans la dépêche royale, que ce sont les moyens surnaturels, le zèle des missionnaires, leur vertu, leur piété, qui ont amené des résultats si avantageux pour le bien temporel de la Colonie.

1. *Mémoire du roi pour servir d'instructions données à M. de Frontenac, que Sa Majesté a nommé gouverneur du Canada* (Dépêches concernant le Canada, année 1672; *Archives de la Marine*, à Paris.)

Un auteur moderne énumère et expose brièvement les principaux services que les Jésuites ont rendus au gouvernement du Canada.

« Les missionnaires, dit M. Moreau¹, ont été, depuis Champlain, les instruments les plus actifs et les plus utiles de la colonisation. Nous leur avons dû nos plus importantes découvertes, nos expéditions les plus heureuses, nos traités de paix les plus avantageux. Souvent ils ont réussi, par l'ascendant qu'ils avaient pris sur les Sauvages, à détourner la guerre qui menaçait la Colonie; et toujours ce sont eux qui nous ont concilié les amitiés les plus fidèles, les plus inaltérables dévouements des tribus indigènes. Le gouvernement canadien les employait dans toutes les circonstances difficiles : ici pour ménager l'alliance d'une nation indienne, là pour en maintenir une autre dans une neutralité nécessaire; ailleurs, pour apaiser des querelles, terminer des différends ou pour assurer l'exécution d'un traité. Quand la paix se négociait avec les Sauvages, c'étaient les missionnaires qui portaient la parole au nom du gouverneur. Ainsi, dans la grande assemblée de 1701, à Québec, les Abénaquis furent harangués par le P. Bigot, les Hurons par le P. Garnier, les Iroquois par le P. Bruyas, les Outaouais et les Algonquins par le P. Angelran. Il y avait à cela deux raisons : la première, c'était que les missionnaires parlaient presque seuls toutes les langues indiennes; la seconde, qu'ils avaient, par leur caractère et par leurs services, la plus grande autorité parmi les tribus. Quand la paix était faite, on donnait aux indigènes, devenus nos alliés, un missionnaire : il n'y avait pas de garantie plus sûre et mieux acceptée des deux côtés².

« A une époque où la guerre était allumée entre les Français et les Iroquois, le gouverneur général, M. de Dénonville, écrivait à M. de Seignelay, le 8 août 1688 : « Il n'y a que « Dieu qui ait pu garantir cette année le Canada. Je n'y ai « aucun mérite. M. de Callières vous dira mieux que je ne « puis vous l'écrire combien le P. de Lamberville a été né-

1. Moreau, *article sur l'Histoire du Canada de M. Garneau*, inséré dans le *Correspondant*, t. XXXIII, pp 343-354.

2. *Ibid.*, p. 351.

« cessaire, avec quelle habileté il a détourné l'orage qui
 « nous menaçait, de quelle manière il gouverne l'esprit de
 « ces Sauvages, qui sont plus clairvoyants qu'on ne peut
 « s'imaginer. Si vous ne trouvez moyen de faire retourner
 « ces Pères dans leur ancienne Mission, vous devez attendre
 « beaucoup de malheurs pour cette Colonie ; car je dois vous
 » dire que jusqu'ici c'est leur habileté qui a soutenu les af-
 « faires du pays, par le nombre d'amis qu'ils se sont acquis
 « chez tous les Sauvages, et par leur savoir-faire à gouverner
 « l'esprit de ces barbares, qui ne sont sauvages que de nom. »

« L'année précédente, deux missionnaires, le P. Angelran
 et le P. Garnier, avaient rallié à la grande expédition du
 marquis de Dénouville les deux chefs des Hurons et des
 Outaouais. Par là ils avaient, pour répéter les propres expres-
 sions de la lettre à M. de Seignelay, *détourné le plus grand*
malheur qui pût arriver à la colonie. Ce furent, dans l'Acadie,
 les deux PP. Bigot qui conservèrent à la France l'alliance
 des Abénaquis.

« Ce respect des Sauvages pour les ministres de l'Évangile,
 cette confiance, cette soumission, pourrions-nous dire, consti-
 tuaient une des principales forces du gouvernement de la
 Nouvelle-France. Par quel zèle, par quel dévouement, par
 quels travaux, par quels sacrifices ils avaient été acquis ! La
 vie du missionnaire était une vie vraiment apostolique. Il
 n'y avait pas, dans les tribus, un seul prêtre qui n'eût pu se
 rendre à lui-même le témoignage que le grand Apôtre s'est
 rendu dans la seconde épître aux Corinthiens : « J'ai fait un
 « grand nombre de voyages et j'ai couru divers périls : pé-
 « rils sur les rivières, périls de la part des païens, périls dans
 « les déserts, périls sur la mer, périls parmi les faux frères.
 « J'ai souffert toutes sortes de peines et de fatigues, les
 « veilles fréquentes, la faim, la soif, le froid, la nudité¹. »

Malgré ce dévouement désintéressé et héroïque, les mis-
 sionnaires du Canada ont cependant été accusés de s'être
 mêlés de politique, et d'avoir voulu entrer trop avant dans
 les affaires de gouvernement ou de l'administration civile.

1. Moreau, *article sur l'Histoire du Canada de M. Garneau*,
 inséré dans le *Correspondant*, t. XXXIII, p. 356.

Cette imputation, on la lit en plus d'un endroit; mais la preuve, nulle part. Il est vrai que dans les premiers jours de la Colonie, où l'on était souvent à la veille de périr de faim ou d'être égorgés par les Sauvages, tous les Français qui se trouvaient en Canada ne composaient, pour ainsi dire, qu'une seule famille, famille chrétienne, unie par les liens d'une même foi et d'une véritable charité; et qu'ainsi chaque particulier tâchait, en ce qui dépendait de lui, de contribuer au bien public. Or, dans cette position critique, les missionnaires qui par l'ascendant qu'ils avaient pris sur les tribus indigènes étaient pour l'ordinaire les intermédiaires entre ces peuples et les Français, jouissaient par là même d'une certaine autorité dans la Colonie qu'ils avaient plus d'une fois arrachée à une ruine imminente. Ont-ils jamais abusé de cette autorité, qui, du reste, n'était qu'une autorité morale? Je ne sache pas; je n'en ai trouvé aucun exemple. Quand, plus tard, le gouvernement du Canada reçut une forme plus régulière, que les différents pouvoirs furent constitués chacun avec ses attributions spéciales, les Jésuites furent les premiers et les plus fidèles à obéir.

Il est ici, toutefois, deux points à éclaircir : 1^o la part d'autorité que le premier évêque de Québec s'attribua dans l'administration de la colonie; 2^o le débit des boissons enivrantes par rapport aux Sauvages. L'autorité de l'évêque était grande; il est vrai, à un nom distingué, celui de Montmorency-Laval, il joignait une haute vertu et de rares qualités; il n'est pas étonnant qu'on lui ait accordé une part assez large dans l'administration d'une colonie naissante et qui s'appuyait tout particulièrement sur la religion. M. de Laval a-t-il cherché à étendre son autorité au delà des bornes, a-t-il été trop arrêté à ses idées, comme on le lui a reproché? Ce n'est pas à nous d'en juger; quoiqu'à vrai dire il nous semble que la présomption soit en faveur du vénérable prélat. Du reste, il était seul responsable de ses actes; bien qu'il fût l'ami des Jésuites, il est incontestable que ces religieux n'exerçaient sur lui aucune influence, et qu'au contraire ils lui devaient et lui rendaient obéissance en ce qui regardait le gouvernement ecclésiastique.

Ceci nous mène au second point que nous avons indiqué, le débil des boissons enivrantes. Cette triste affaire a longtemps occupé et partagé la colonie. Les uns, les hommes religieux, condamnaient cette vente de boissons faites aux Sauvages par les Français ; elle était, à leurs yeux, une violation de la loi évangélique, et même de la loi naturelle. D'autres, c'étaient les politiques, tâchaient de la justifier sous le prétexte d'utilité et de nécessité ; ils pensaient qu'on pouvait la tolérer et en empêcher les plus graves inconvénients. L'expérience est venue confirmer le jugement des premiers. Écoutons ce qu'en écrivait, en 1690, un homme d'une probité à toute épreuve et d'une piété sincère, l'ami de Montlausier, le marquis de Dénonville, qui avait été gouverneur du Canada. Dans un mémoire adressé à M. de Seignelay, il trace le tableau suivant des ravages qu'avaient causé en ce pays les boissons enivrantes :

« Il y a bien longtemps que l'on se plaint avec raison des maux que l'eau-de-vie fait, et des empêchements qu'elle porte au progrès de la religion. L'avarice seule a fait dire le contraire à ceux qui croyoient s'enrichir par ce malheureux trafic, qui, assurément, est la perte non-seulement des Sauvages, mais des Français et de tout le commerce. La preuve est dans l'expérience que, depuis plusieurs années, l'on n'a vu personne s'enrichir dans ce négoce et que l'on a vu périr tout ce grand nombre de Sauvages, nos amis, que nous avons autour de la colonie ; et dans le peu de vieillards que l'on voit parmi les Français, qui sont vieux et usés à l'âge de quarante ans. La débauche d'eau-de-vie est fréquente en ce pays-là comme celle du vin en Allemagne ; les femmes même en boivent.

« J'ai l'expérience des maux que cette boisson cause parmi les Sauvages, c'est l'horreur des horreurs ; il n'y a crime et infamie qui ne se commettent entre eux dans leurs excès. Une mère jette son enfant dans le feu ; ils se mangent le nez, c'est ce qui se voit communément. L'image de l'enfer est chez eux dans ces débauches. Il faut avoir vu ce qui en est pour le croire tel. Très-souvent ils s'enivrent exprès pour avoir le droit d'exercer leurs vieilles rancunes ; les

châtiments ne se peuvent pas faire comme on le feroit par rapport aux Français qui tomberoient en faute. Les remèdes sont impossibles tant qu'il sera permis à tout le monde de vendre et trafiquer de l'eau-de-vie, quelque peu que chacun à la fois en puisse donner, les Sauvages s'enivreront toujours; il n'y a artifice dont ils ne servent pour en avoir et pour s'enivrer, outre que chaque maison est un cabaret. Ceux qui disent que si on ne donne de l'eau-de-vie à ces Sauvages, ils iront aux Anglais en chercher, ne disent pas vrai, car il est certain qu'ils ne se soucient pas de boire tant qu'ils ne voient point l'eau-de-vie, et que les plus raisonnables voudroient qu'il n'y en eût jamais eu, car ils se ruinent en donnant leurs pelleteries et leurs hardes pour boire, et se brûlent les entrailles ¹. »

Dans l'origine, les gouverneurs avoient interdit la vente de ces boissons; plus tard même, quand l'administration de la province eut été établie sur des bases plus régulières, le Conseil Supérieur de Québec portait en 1663, 1664, 1667, des arrêts pour *défendre de vendre, traiter ou donner aux Sauvages aucune boisson enivrante*. Mais les plus hautes autorités du pays, le gouverneur et l'intendant s'étant prononcés en faveur des boissons, le même Conseil Souverain rendait, en 1668, un arrêt aussi contradictoire dans les termes qu'il devint funeste dans ses effets; il *permettait* à toute personne de vendre des boissons aux Sauvages, et *défendait* à ceux-ci de s'enivrer sous les peines portées dans ledit arrêt du 10 novembre 1668. Déjà, dès l'année 1661, l'évêque de Pétrée ² avait défendu absolument la vente de l'eau-de-vie, et avait porté contre les infracteurs les censures de l'église. Le clergé du Canada et les Jésuites, autant par soumission à leur évêque, que par conviction et pour obéir à leur conscience, avoient secondé de tout leur pouvoir le zèle du pieux prélat.

Cet acte de vigueur, si nécessaire dans l'intérêt spirituel

1. *Mémoire du marquis de Dénouville pour M. de Seignelay* (Archives des Colonies, année 1690).

2. M. de Laval n'était encore que vicaire apostolique sous le titre d'évêque de Pétrée; il ne fut évêque en titre de Québec qu'en 1670.

et temporel de la Colonie, avait soulevé bien d'injustes réclamations contre M. de Laval et ses fidèles coopérateurs. Sous M. de Courcelles, administrateur habile, mais peu prévenu en faveur du clergé, les accusations redoublèrent et devinrent plus menaçantes. On taxa les ecclésiastiques d'ambition, on leur reprocha d'envahir l'autorité civile et administrative. La V. Mère Marie de l'Incarnation semble faire allusion à ces menées sourdes et à ces persécutions ouvertes dans une lettre qu'elle adresse à Dom Martin son fils, en 1665 :

« On ne sauroit croire, dit-elle, combien il s'est trouvé de calomniateurs contre Mgr notre prélat, contre les RR. Pères... L'on a écrit des lettres diffamatoires qui sont allées jusqu'au Roy, qui a découvert les fourberies des calomniateurs et l'innocence des serviteurs de Dieu. M. de Tracy, qui porte le nom de Vice-Roy de l'Amérique, étant arrivé, a vu si clair dans ces affaires, qu'il en a donné un second avis au Roy, ensuite de quoy ceux qu'on avoit voulu abaisser par pure envie, sont estimés plus que jamais, et leurs ennemis humiliés par la privation de leurs charges ¹ »

En effet, l'évêque et les Jésuites avaient été déférés au tribunal du Roi comme des hommes ambitieux qui prétendaient étendre leur domination jusque sur le pouvoir temporel. Il paraît que M. de Tracy, envoyé dans l'Amérique du Nord en qualité de vice-roi, et M. Talon, nommé intendant du Canada, furent chargés par la Cour de prendre des informations à ce sujet, et que leur réponse fut la pleine justification de M. de Laval et des Jésuites. On le voit par une lettre que Colbert écrivait à Talon, en date du 5 avril 1666 : « Sa Majesté, y est-il dit, est fort contente d'apprendre, et par M. de Tracy et par vous, que l'évêque de Petrée et les Jésuites n'ont pour but de leur dessein que l'avancement du Christianisme dans le pays, de maintenir les habitants dans la pureté de la foi et des mœurs, et de bien élever les enfants dans la crainte de Dieu en leur inspirant de travailler et de fuir l'oisiveté ². »

1. *Lettres historiques*. Lettre CIII, p. 239.

3. *Archives des Colonies*. — Nouvelle France, année 1666.

Cependant, dès l'année suivante, un homme à qui on ne peut refuser d'éminentes qualités comme administrateur, mais qui s'était laissé séduire par les avantages prétendus du commerce de l'eau-de-vie, M. Talon lui-même renouvelait les plaintes contre le clergé du Canada. Dans un mémoire qu'il adressait à Colbert, il convenait d'abord que la vie des ecclésiastiques était fort réglée et pouvait servir de modèle aux séculiers, puis il ajoutait : « Mais comme ceux qui composent cette Colonie ne sont pas tous d'égale force ni de vertu pareille et n'ont pas les mêmes dispositions au bien, quelques-uns tombent aisément dans leur disgrâce pour ne pas se conformer à leur manière de vivre, ne pas suivre leurs sentiments, ne pas s'abandonner à leur conduite qu'ils étendent jusques sur le temporel, empiétant même sur la police extérieure qui regarde le seul magistrat ¹. »

Jusqu'ici on ne voit pas en quelle matière l'évêque, ses prêtres et les Jésuites étendent leurs prétentions sur le temporel et empiètent sur les droits de l'autorité civile et du magistrat. M. Talon le donne à comprendre dans les paroles suivantes : il conseille au Ministre de faire revenir en France quelques-uns de ces ecclésiastiques (de ceux qui empiètent sur les droits du Magistrat) et d'en envoyer d'autres séculiers ou réguliers, les faisant autoriser pour l'administration des Sacrements, autrement ils deviendraient inutiles, parce que s'ils ne se conformaient à la pratique de ceux qui y sont aujourd'hui, Myr l'évêque leur défendrait d'administrer les Sacrements.

Dans un autre mémoire, M. Talon explique encore mieux sa pensée, il veut qu'on fasse passer au Canada quatre bons religieux qui ne contraignent et ne géhennent pas les consciences. Nous demandons de quel côté est ici l'empiètement. Est-ce du côté de l'évêque qui, pour obéir à sa conscience, ne veut pas tolérer des désordres manifestes ; et qui, usant de son pouvoir spirituel pour les arrêter, défend aux confesseurs d'absoudre les infracteurs de ses ordonnances, qui le sont en même temps de toutes les lois divines et humaines ? L'em-

1. Archives des Colonies, — Nouvelle-France, année 1667.

piétement et l'usurpation du pouvoir ne serait-il pas ici plutôt de la part du magistrat laïc qui veut forcer le bras et la conscience des ministres de l'Église ?

Du reste, quoique les docteurs de l'Université de Toulouse, consultés par M. de Frontenac, aient répondu selon ses désirs, qu'un évêque ne pouvait pas prohiber, sous peine de censures ecclésiastiques, une chose indifférente en elle-même, comme était la vente de boissons enivrantes ; cependant la Sorbonne, interrogée par M. de Laval, répondit que dans le cas présent la défense de vendre ces boissons aux Sauvages, et l'excommunication portée contre les violateurs de ce précepte étaient fondée sur le droit naturel et ecclésiastique ; que l'évêque de Petrée avait pu et avait dû interdire ce commerce, qui devenait la cause de la perte d'un nombre infini d'âmes et parmi les Indigènes et parmi les Français de la Colonie.

Enfin, pour terminer ce différend qui durait depuis plusieurs années, le roi chargea l'archevêque de Paris et le Père de la Chaize d'examiner et de décider la question. Ils jugèrent que l'évêque était dans son droit, qu'il avait agi avec sagesse et piété, et que les autorités civiles et ecclésiastiques devaient prohiber également la vente de l'eau-de-vie, comme étant la ruine spirituelle et temporelle de la Colonie. Il y eut donc une ordonnance du roi qui appuya ce jugement, elle fut envoyée à M. de Frontenac, à qui il fut expressément enjoint de la faire exécuter ; l'évêque avait de son côté engagé sa parole de réduire le cas réservé aux termes dans lesquels l'ordonnance était exprimée. ¹ »

Voilà la seule circonstance où nous avons pu rencontrer les Jésuites en conflit avec l'autorité séculière, encore y étaient-ils à la suite de leur évêque ; et cette affaire, quoique mixte au fond, intéressait directement la conscience dans le point contesté, et était par conséquent du ressort de l'autorité spirituelle. Je défie qu'on puisse citer un autre fait purement civil ou politique. Toutes les allégations vagues et sans preuve dont on remplissait les mémoires adressés à

1. *Archives de la marine*, année 1671.

la Cour ne prouvaient que le mauvais vouloir et l'impuissance des ennemis de ces pieux missionnaires.

Un homme d'un grand mérite, et auquel le P. de Charlevoix s'est plu à rendre justice, M. de Frontenac s'imaginant, quoique à tort, que les Jésuites lui étaient contraires¹, essaya plus d'une fois de faire partager ses préventions aux ministres du roi; mais il n'obtint en dernier résultat que des reproches sévères et des recommandations très-expresses d'accorder aux missionnaires toute la liberté que demandaient les fonctions de leur apostolat. Exposons quelques-unes des plaintes que le gouverneur du Canada fait des Jésuites auprès du ministre. D'abord il trouve mauvais que leurs missionnaires entreprennent des courses parmi les Sauvages sans prendre de passe-port. A ce sujet il se plaint du P. de Crépieu; « ayant fait connaître, dit-il, au supérieur que cela n'était pas dans l'ordre, il me renvoya aussitôt ce Père. Je crois que vous approuverez que j'en ai agi de la sorte et qu'il est bon d'empêcher qu'ils ne s'attribuent quelques privilèges particuliers². » Quelle fut en cette occurrence la conduite des Jésuites? On exigeait d'eux ce qu'on n'avait jamais demandé, ils se soumettent sur-le-champ et sans mot dire. Le supérieur envoie aussitôt le P. de Crépieu; celui-ci prend un passe-port. Et comme pour témoigner qu'il n'en éprouvait aucune peine ni aucun ressentiment, le pieux missionnaire ayant usé du passe-port pour faire une course lointaine sur les terres du Mistassins et des Papinachois, ramenait l'année suivante une députation nombreuse de de ces peuples sauvages qui venaient de la part de leurs compatriotes rendre leurs hommages au gouverneur de la Nouvelle-France³.

D'un autre côté quelle fut la réponse du ministre ou plutôt

1. Une autre raison du mauvais vouloir de M. Frontenac à l'égard des Jésuites était que ces religieux, à la suite de leur pieux évêque, ne toléraient pas la vente des boissons enivrantes. (Voir l'*Avant-Propos*.)

2. Lettre de M. de Frontenac à M. Colbert, novembre 1672 (*Archives des Colonies*).

3. Voir au tome I, *Relation* de 1673, pp. 332-334.

du roi lui-même aux exigences de M. de Frontenac. Dans une dépêche adressée, au nom du roi, au gouverneur on lit :

« Vous devez laisser à tous les ecclésiastiques la liberté d'aller et venir dans tout le Canada, sans les obliger de prendre aucun passe-port, et en même temps leur donner une entière liberté pour leurs lettres, les laissant dans leur séjour ordinaire sans les obliger de venir à Québec, si ce n'est pour des raisons indispensables qui doivent être rares ¹. »

Le roi réitérait le même ordre en 1677; il désirait seulement que les missionnaires fissent connaître au gouverneur le lieu où ils allaient, lorsqu'ils partaient pour des Missions lointaines et hors de l'étendue de l'empire où il commandait au nom du roi.

Un autre grief de M. de Frontenac, c'est que les Jésuites ne francisaient pas les Sauvages et même qu'ils les éloignaient de la compagnie des Français; il revient plusieurs fois sur ce sujet, et toujours avec une égale injustice. Car il est certain, comme on le voit dans les relations des premiers missionnaires, qu'ils se mirent d'abord à cette œuvre avec zèle et grand courage, et qu'ils tâchèrent même d'unir par des alliances les Indigènes avec les colons français; mais qu'ils furent, après bien des efforts inutiles, obligés d'y renoncer. D'abord parce que la chose était moralement impossible; nous n'en donnerons qu'une seule preuve, elle est péremptoire. Pendant que les Jésuites travaillaient à l'éducation des jeunes Sauvages pour en faire des hommes, et s'il se pouvait des Français; les religieuses Ursulines avaient entrepris la même tâche auprès des jeunes filles Sauvages, naturellement plus faciles à amener à une vie réglée et sédentaire. Or, quel fut le résultat des soins, des veilles, des travaux de ces habiles institutrices de l'enfance?

La Vénérable Marie de l'Incarnation donne à ce sujet des détails fort curieux. Elle écrivait à dom Martin, son fils, à la date du 2 septembre 1668 : « C'est une chose très-difficile, pour ne pas dire impossible, de franciser ou de civiliser les

1. *Registre des dépêches*, année 1675.

Sauvages, nous en avons l'expérience plus que tout autre... Nous avons eu des Huronnes, des Algonquines, des Iroquoises; celles-ci sont les plus jolies et les plus dociles de toutes. Je ne sais si elles seront plus capables d'être civilisées que les autres; je n'attends pas cela d'elles, *car elles sont Sauvages*, et cela suffit pour ne pas l'espérer¹. » Dans une autre lettre à son fils, du 26 octobre de la même année, elle lui mandait : « Monseigneur notre prélat entretient en sa maison un certain nombre de jeunes garçons Sauvages et autant de Français, afin qu'étant élevés et nourris ensemble, les premiers prennent les mœurs des autres et se francisent. Les Révérends Pères font de même : messieurs du séminaire de Montréal vont imiter. Et quant aux filles, nous en avons aussi de Sauvages avec nos pensionnaires françaises pour la même fin. Je ne sais à quoi tout cela se terminera, car, pour vous parler franchement, cela me paroît très-difficile. Depuis tant d'années que nous sommes établies en ce pays, nous n'en avons *pu civiliser que sept ou huit qui aient été francisées*; les autres, qui sont en grand nombre, sont toutes retournées chez leurs parents, quoique très-bonnes chrétiennes. La vie sauvage leur est si charmante, à cause de sa liberté, que c'est un miracle de les pouvoir captiver aux façons d'agir des Français, qu'ils estiment indignes d'eux, qui font gloire de ne point travailler qu'à la chasse, ou à la navigation ou à la guerre... Tout autre ouvrage leur paroît bas et indigne d'eux. Les enfants apprennent tout cela quasi dès la naissance. Les femmes et les filles canotent comme les hommes. Jugez de cela s'il est aisé de les changer, après des habitudes qu'ils contractent dès l'enfance et qui leur sont comme naturelles². »

Un autre empêchement à la civilisation des Sauvages, le plus grand et le plus insurmontable, se trouvait précisément dans leur communication avec les Français. Au lieu d'apprendre à leur école à devenir des hommes, ils n'y apprenaient tout au contraire qu'à devenir des furieux ou des brutes.

1. *Lettres historiques* : lettre LXXVIII, p. 627.

2. *Ibid.*, lettre LXXX, p. 632.

La Mission de Sauvages Algonquins, établie par les Jésuites à Sillery, en avait fait la triste expérience. Les communications fréquentes que ces indigènes, devenus chrétiens, avaient avec les colons, ruinèrent entièrement cette chrétienté naissante. Les mauvais exemples des Français, et surtout les liqueurs fortes qu'ils livraient aux Sauvages, les démoralisèrent et les abrutirent tout à fait. Le plus grand nombre de ces malheureux périrent par suite d'excès dans l'usage de l'eau-de-vie; les autres se sauvèrent dans les bois, où ils reprirent leur vie errante et sauvage. Les Jésuites français du Canada, comme leurs confrères espagnols du Paraguay, agissaient donc avec sagesse, lorsque, instruits par l'expérience, ils tâchaient de rendre difficiles les rapports de leurs néophytes avec les Européens.

Un des successeurs de M. de Frontenac dans le gouvernement du Canada, M. de Dénouville, donnait en peu de mots une réfutation complète des reproches faits à ce sujet aux Jésuites. Il écrivait au ministre de la marine, en 1683 : « On a cru longtemps qu'il falloit approcher les Sauvages de nous pour les franciser; on a tout lieu de reconnoître qu'on se trompoit. Ceux qui se sont approchés de nous ne se sont pas rendus François, et les François qui les ont hantés sont devenus Sauvages ¹. »

Le projet d'amener les Sauvages à vivre à l'europpéenne avait été plusieurs fois repris et abandonné. Voici comment l'historien du Canada, M. Garneau, en raconte le dernier résultat. « Il avait été, dit-il, souvent question à Paris de franciser les Sauvages; Talon avait été chargé d'engager les missionnaires d'entreprendre cette œuvre difficile, en enseignant le français aux enfants des aborigènes et en les accoutumant à vivre à la manière des Européens ². »

M. de Frontenac poursuivit ce dessein avec zèle, et reprocha plus d'une fois aux Jésuites leur froideur à le seconder. Cependant, en la même année 1679, où le gouver-

1. *Archives des Colonies*. — Voir le *Canada sous la domination française*, par M. Dussieux. p. 39.

2. *Histoire du Canada*, t. I, p. 195.

neur portait ses plaintes à la Cour contre les missionnaires, l'intendant, M. Duchesneau, tenait un langage tout différent. Il écrivait au ministre, le 19 novembre 1679 : « Les Jésuites, outre la Mission des Iroquois retirés à la prairie de la Magdeleine, près de Montréal, qui est très-florissante, très-nombreuse, et où, suivant les intentions de Sa Majesté et les ordres que vous m'avez envoyés, ils ont aussi établi une école pour instruire et franciser les enfants Sauvages, ont encore celle des Hurons de Lorette, proche de Québec, et une autre commencée à Sillery pour les Abénaquis, et toutes celles des nations montagnaises, algonquines, huronnes, iroquoises, outaouaises, illinoises, parmi lesquelles ils demeurent ¹. »

Quoi qu'il en soit, malgré les instances du gouverneur et les efforts des missionnaires, « toutes les tentatives échouèrent, conclut M. Garneau, et on abandonna un projet qui ne présentait que des dangers, parce que la barbarie est aussi tenace que la civilisation dans ses usages ². »

Reprenons la suite des accusations de M. de Frontenac. « Pour vous parler franchement, écrivait-il au ministre, ces missionnaires songent autant à la conversion du castor qu'à celle des âmes, car la plupart de leurs Missions sont de pures moqueries, et je ne crois pas qu'on leur dût permettre de les étendre plus loin, jusqu'à ce que l'on vit en quelque lieu une Église mieux formée ³. »

Pour le reproche de commerce, il ne nous reste rien à dire; il faut seulement pardonner à M. de Frontenac un

1. *Archives des Colonies*, année 1679.

2. M. Garneau ajoute que ce fut sur la représentation de M. de Tracy, dont Colbert reconnut la sagesse. Il nous semble que l'historien, ordinairement si exact, confond ici les temps et les personnes. Ce ne fut point sous M. de Tracy, en 1667, ni sous le grand Colbert, alors ministre de la marine, mais sous Colbert de Seignelay, qui remplaça son père dans ses fonctions de ministre, que l'on renonça au projet de franciser les Sauvages, et ce fut probablement sur les représentations de M. de Dénonville.

3. Les mots en caractères italiques sont écrits en chiffres dans la lettre originale qui se conserve aux archives des colonies.

mouvement d'humeur¹. Il n'en est pas de même de l'insinuation perfide et cruellement injuste contre les Missions des Jésuites, qui ne seraient que *de pures moqueries*. Il ne s'agit pas ici de savoir si le succès a toujours répondu aux efforts des missionnaires; il suffit de constater que ces hommes apostoliques n'épargnaient rien, et surtout ne s'épargnaient pas eux-mêmes, pour gagner les Sauvages à Dieu et par suite à la Colonie. Personne ne peut le nier. Si maintenant on cherche le résultat de leurs travaux, certes il n'est pas à dédaigner². Plus tard, M. de Frontenac pourra s'en convaincre. Lorsqu'en 1690, renvoyé au Canada pour en être de nouveau le gouverneur, M. de Frontenac se vit tout à la fois attaqué par les Anglais, les Iroquois et d'autres tribus sauvages, sans pouvoir obtenir aucun secours de la Mère-patrie; qui lui vint en aide dans ce danger imminent, qui l'aida puissamment non-seulement à faire tête à tous ces ennemis, mais même à reprendre l'offensive et à rétablir en ces contrées la réputation du drapeau français? Ce fut sans nul doute la constante coopération des Sauvages chrétiens, et surtout des Abénaquis, que les Jésuites venaient de convertir et d'attacher pour jamais à la cause de la France dans l'Amérique du Nord³.

Le reste de l'accusation, malgré quelques correctifs, ne tendait à rien moins qu'à paralyser les efforts des missionnaires dans la conversion des Sauvages; car comment voulait-on qu'ils établissent *des Églises mieux formées*, si cela devait se faire au milieu des Français, quand les Français, par leurs mauvais exemples et la vente des liqueurs fortes, détrui-

1. M. de Frontenac n'avait-il pas à se reprocher lui-même un commerce illicite, plutôt que d'en accuser injustement de pieux missionnaires qui avaient quitté, la plupart, de grands biens pour venir se dévouer à une vie de privations et de sacrifices? (Voir aux *Archives de la marine les dépêches du roi et les lettres des ministres à M. de Frontenac* à ce sujet.)

2. On peut consulter dans le premier volume les *Relations* des années 1672, 1673, qui est précisément l'époque où M. de Frontenac écrivait ces lignes inqualifiables.

3. Voir M. Garneau, tome I, liv. v, chap. 2 et 3.

saient tout le bien que ces hommes apostoliques pouvaient faire ? Du reste, la Cour en jugea au fond comme les missionnaires. M. de Seignelay, répondant à la demande que faisaient les Jésuites de continuer leurs Missions dans les pays éloignés, écrivait de la part du roi à M. de Frontenac que, bien qu'il doive engager les Jésuites à s'appliquer à ce qui est proche, et à attirer les Sauvages à la vie civile, Sa Majesté n'estime pas, toutefois, que ces bons *Pères doivent être gèhennés dans leurs fonctions* ¹. »

De plus, dans la même lettre, et comme pour répondre à tout ce que M. de Frontenac reprochait aux missionnaires, le ministre se contentait de lui dire en deux mots : « Pour ce qui est des Jésuites, Sa Majesté se remet de ses intentions à ce qu'elle vous a assigné avant votre départ ². » Or, on se rappelle que, dans les *Instructions* données alors par le roi à M. de Frontenac, on insistait beaucoup sur les services rendus à la Colonie par les missionnaires de la Compagnie, et on recommandait au nouveau gouverneur *d'avoir beaucoup de considération pour eux*. Et cependant, dans la lettre à laquelle on donnait une réponse aussi significative, M. de Frontenac avait pris à tâche d'exagérer le grand pouvoir que les Jésuites exerçaient sur le clergé et par le clergé sur tout le gouvernement du Canada. Voici comment il exprimait son grief : « Il y a une autre chose qui me déplaît, c'est l'entière dépendance dans laquelle les prêtres du séminaire de Québec et le grand vicaire de l'évêque sont pour les PP. Jésuites ; car ils ne font pas la moindre chose sans leur ordre, ce qui fait qu'indirectement ils sont les maîtres de ce qui regarde le spirituel, qui, *comme vous le savez, est une grande machine pour remuer tout le reste*. Ils ont même, si je ne me trompe, gagné le gardien des Récollets, qui n'a plus que trois ou quatre religieux dans son couvent!!... »

Plus loin, M. de Frontenac se plaint de l'ascendant que les Jésuites ont sur quelques membres du Conseil ; il nomme entre autres M. de Villeray . « M. de Villeray, dit-il, est un

1. *Archives des Colonies, Dépêches du Roi, 1674.*

2. *Ibid.*

de ceux qui, sans porter l'habit de Jésuite, ne laissent pas d'en avoir fait les vœux ¹. »

Il faut avoir les yeux fascinés par une singulière préoccupation pour voir, dans la bonne intelligence des Jésuites avec les prêtres du séminaire et le gardien des Récollets, une preuve de leur domination sur le clergé et de leur empiètement sur l'autorité séculière. On doit se rappeler ici que les prêtres du séminaire de Québec appartenaient au séminaire des Missions Étrangères de Paris qui, à cette époque, n'étaient pas en parfait accord avec les religieux de la Compagnie, et que le gardien des Récollets était là précisément, au Canada, pour y balancer la prétendue influence des Jésuites ; on ne pourra donc qu'être très-édifié de l'union de sentiments qui existaient entre tous ces pieux ecclésiastiques, séculiers et réguliers, puisqu'elle ne pouvait résulter que d'une conformité de vue et de principes dans les matières religieuses, et d'un désir sincère du bien spirituel de la Colonie.

Pour ce qui concernait M. de Villeray, le ministre répondait en en faisant un bel éloge comme d'un homme très-probe, très-capable, qui avait rendu de grands services au Canada, et qui, après avoir beaucoup travaillé, ne s'était point enrichi et se contentait d'une honnête médiocrité. Il reprochait donc à M. de Frontenac d'avoir renvoyé du Conseil Souverain de Québec M. de Villeray, et de lui avoir de plus enlevé une fonction lucrative, *sous prétexte que ce magistrat était attaché aux Jésuites...* Enfin, il lui ordonnait de le rétablir sur-le-champ dans la charge de premier conseiller du Conseil Souverain, en cas qu'il n'eût pas encore été remis dans ses fonctions ².

1. *Archives des Colonies* — M. Louis de Villeray était membre du Conseil Supérieur de Québec. Il avait déjà été, en 1663, l'objet de la persécution de M. de Mézy, mais la Cour lui avait rendu justice. En 1670, il fut aussi renvoyé avec le Conseil par M. de Courcelles. Rétabli ensuite avec le Conseil, il fut de nouveau persécuté par M. de Frontenac.

2. Dépêches de l'année 1674 (*Archives des colonies*).

Plus tard, dans la dépêche du 29 avril 1680, le roi témoignait n'approuver pas l'abus que le gouverneur avait fait de son autorité, en exilant deux conseillers et le procureur général ¹, et il ajoutait que « sans les sollicitations de ses amis ², il l'aurait fait revenir pour avoir commis des fautes de cette qualité. »

Nous ferons remarquer ici deux choses : en premier lieu, que les protecteurs des Jésuites au Canada ont été les hommes les plus vertueux et les plus recommandables par leur religion et leur probité ; en deuxième lieu, que depuis M. de Frontenac, nous ne voyons aucun gouverneur se plaindre des Jésuites ; au contraire, s'ils en parlent, c'est pour leur rendre les témoignages les plus honorables et les plus bienveillants. Nous n'en citerons que deux. Le premier est du marquis de Dénouville, qui, dans un mémoire adressé à M. de Seignelay, s'exprime ainsi : « Quand l'intérêt de l'Évangile ne nous engageroit pas à tenir des missionnaires dans tous les villages sauvages, iroquois et autres, l'intérêt du gouvernement civil pour le bien du commerce nous doit engager à faire en sorte d'y en avoir toujours avec ces peuples sauvages, qui ne se peuvent gouverner que par les missionnaires ; seuls ils sont capables de les maintenir dans nos intérêts et les empêcher de se révolter tous les jours contre nous.

« Je suis convaincu par expérience que les Jésuites sont les plus capables de gouverner l'esprit de toutes les nations sauvages..... »

Et plus loin : « J'ai déjà marqué qu'il est de conséquence que les Sauvages ne soient gouvernés que par les missionnaires, et que le gouverneur général et l'intendant soient toujours de concert avec eux pour le gouvernement général du pays, sans quoi on sera tous les jours exposé à mille

1. Ces deux conseillers et le procureur général avaient entre autres torts celui d'être affectionnés aux Jésuites. — M. de Frontenac s'était, en outre, arrogé le droit de présider le Conseil, contre les intentions expresses du roi.

2. Entre autres, Madame de Maintenon.

inconvéniens dans lesquels on est entraîné par les intérêts des particuliers qui ne sont conduits que par l'avarice ¹. »

Le second témoignage est de M. de Vaudreuil, dans un mémoire envoyé au conseil de marine, en 1717 : « Comme les PP. Jésuites sont ceux qui réussissent le mieux dans les Missions et qu'ils ont un talent particulier pour gouverner les Sauvages, j'ai représenté au conseil la nécessité qu'il y a d'en faire passer en ce pays au moins six l'année prochaine, et je le prie, de rechef, de vouloir bien faire attention à ma demande. »

Plus loin, dans la même lettre, appuyant une requête des missionnaires, concernant la terre du Sault-Saint-Louis, où était la Mission de Saint-François-Xavier, le Gouverneur ajoutait :

« Il me paraît donc que les Jésuites ayant fait beaucoup de dépenses, et en faisant encore tous les jours, tant pour l'entretien de quatre religieux qui sont dans cette Mission, et l'assistance qu'ils donnent continuellement aux pauvres Sauvages, aux nouveaux venus des Iroquois, aux veuves, aux vieillards et aux malades, que pour leur nouvel établissement qui est considérable, puisqu'ils ont fait bâtir une maison de pierre avec d'autres bâtimens, sur leur terrain particulier, qu'ils doivent clore d'une enceinte de muraille, sans que cette Mission ait aucun fonds, et sans qu'ils tirent aucun profit de leur terre, ni qu'ils en puissent retirer de longtemps; ils doivent, pour toutes ces considérations, être gratifiés de cette concession à perpétuité, sans être tenus de faire la dépense du fort qu'on devait y bâtir ². »

Il résulte de tous ces faits que les missionnaires du Canada sont toujours restés dans les limites de leurs obligations comme ministres de l'Évangile, et que si certains actes auxquels ils ont pris part, certaines fonctions qu'ils ont remplies pourraient sembler en dehors de l'état religieux, ils n'y ont point eu d'autre but que le bien spirituel et temporel de la Colonie et des Sauvages, au service desquels ils s'é-

1. *Mémoire pour M. de Seignelay, 1690. (Archives de la marine.)*

2. *Mémoire de M. de Vaudreuil. (Dépôt de la marine, à Paris.)*

taient dévoués, en vue de plaire à Jésus-Christ, et auxquels ils ont pu dire avec l'apôtre : *Nos servos vestros per Jesum.*

III. — *Les missionnaires de la Nouvelle-France considérés au point de vue scientifique.*

Quoique la Mission de la Nouvelle-France n'ait point été, comme d'autres Missions, un théâtre où la science fut appelée à jouer un rôle important, elle n'a pas laissé cependant de compter parmi ses apôtres un certain nombre de savants versés en divers genres des connaissances humaines : dans la linguistique, les mathématiques, l'histoire naturelle, et spécialement dans les études géographiques. Le temps et l'espace ne nous permettent guère que de tracer un tableau bien incomplet de leurs travaux en ce genre.

Les missionnaires linguistes.

Les premiers missionnaires du Canada, les Paul le Jeune, les Jean de Brébeuf, les Jérôme Lallemant, etc., n'étaient pas des hommes ordinaires, et ils auraient pu briller en Europe par leurs talents non moins que par leurs vertus. Mais au Canada, surtout dans les commencements de la Mission, il y avait peu de temps à donner à la science. Il fallait, avant tout, se livrer à l'étude des langues, dans un pays où les idiomes étaient très-difficiles et n'avaient aucun rapport avec les langues connues en Europe. Nous voyons donc, dès l'origine, les Pères le Jeune et de Noue s'appliquer à l'étude de la langue montagnaise ou algonquine, tandis que le P. de Brébeuf continuait des études déjà commencées sur la langue des Hurons, « la plus abondante, dit Charlevoix, la plus noble et la plus énergique » de toutes celles qu'on parle dans l'Amérique du Nord. Malheureusement, ces hommes apostoliques, qui songeaient bien plus à gagner et à sauver des âmes qu'à se faire un nom ou à contenter la curiosité des savants, n'ont guère travaillé que pour leur propre usage, et n'ont rien ou presque rien communiqué au public du fruit de leurs études. On trouve,

il est vrai, dans les quelques *Relations*, des considérations générales sur plusieurs idiomes sauvages; le P. le Jeune, dans la *Relation* de l'année 1634, présente un tableau très-curieux de la richesse et de la pauvreté, des avantages et des inconvénients de la langue montagnaise; et dans la *Relation* de l'année 1636, le P. de Brébeuf, tout en promettant pour l'avenir une grammaire et un dictionnaire complet, donne, ce sont ses expressions, *quelque petit avant-goût et quelques particularités de la langue huronne*. Il est probable que le P. de Brébeuf a tenu sa parole. Cependant, nous n'avons point connaissance qu'il ait composé de dictionnaire; mais il a écrit, pour l'utilité des missionnaires, une grammaire ou traité sur la langue huronne, que l'honorable Albert Gallatin a traduit et publié dans le 2^e volume des *Mémoires des Antiquités américaines*.

Le P. de Brébeuf a, de plus, laissé un catéchisme en langue huronne, qui a été imprimé plusieurs fois. On y joint, ordinairement, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et autres principales prières du chrétien, traduits en langue montagnaise par le P. Ennemond Masse, un des premiers missionnaires de ces contrées, où il avait accompagné le P. Pierre Biard en 1641. On trouve aussi dans les *Relations* plusieurs pièces en langue huronne, qui sont données comme des *échantillons* de cet idiome américain : *Entretiens avec Dieu de Joseph Chihouatenkoua* (*Relation* de l'année 1641, p. 96); et *Lettre d'un néophyte huron à son bienfaiteur en France* (*Relation* de l'année 1643, p. 56). Le P. Chaumonot, qui a demeuré cinquante ans parmi les Hurons, est l'auteur d'une grammaire qui, dit le P. Rasles, était fort utile à ceux qui arrivent nouvellement dans cette Mission. Et le même P. Rasles a composé un dictionnaire de la langue abénaquise, dont les Américains de l'État du Maine conservent encore un exemplaire relié avec magnificence.

Le P. Jacques Bruyas, longtemps supérieur des Missions chez les Iroquois, a beaucoup travaillé sur les langues de ces Sauvages; il a composé un *Catéchisme iroquois* et un *Dictionnaire agnier, des Racines agnières* (*Radical words of the Mohawk language*), un *Dictionnaire français-agnier* et un

Catéchisme agnier (voir J. G. Shea, *History of the catholic missions among the indian tribes...* New-York, in-8°. 1855. p. 274).

Il n'est pas douteux qu'il n'existât de semblables travaux sur les différentes langues usitées dans ces Missions; mais ces ouvrages manuscrits ont été égarés pour la plupart lors de la suppression de la Compagnie de Jésus. Nous pouvons cependant signaler les *Racines de la langue montagnaise* (*Radicum montanarum Sylvæ*), 2 vol. in-4°, par le P. J. B. Labrosse; Dictionnaire montagnais-latin; une *Grammaire montagnaise*, in-8°, par le même. On a aussi réuni sous le nom du P. Pierre Potier, plusieurs ouvrages dont on ignore les auteurs, mais qu'il avait recopiés avec un très-grand soin.

Élémens de grammaire huronne, 4 vol., 470 pages.

Dictionnaire français-huron, in-8°, 11 gros cahiers.

Sermons, instruction, catéchisme hurons...

On a conservé du P. Vincent Bigot un manuscrit assez volumineux, qui porte la date de 1686. Il se compose de prières et instructions religieuses en plusieurs langues sauvages, mais surtout en langues abénaquise et algonquine.

Enfin, nous citerons deux missionnaires, dont les noms ne doivent pas rester dans l'oubli. Le premier est le Père Lafitau; après avoir passé plusieurs années dans la Mission du Canada, ce Père retourna en Europe, où il a composé un ouvrage estimé sur les mœurs des Sauvages. Il y consacre un chapitre à l'examen des langues des indigènes de l'Amérique du nord; il en signale les différents caractères, leurs rapports avec les langues anciennes, leurs difficultés, leurs beautés (Voir *Mœurs des Sauvages*, t. II, p. 438 et suivantes).

Le second est le P. de Carheil; quoiqu'il n'ait rien écrit, — du moins il ne nous est rien parvenu de lui, — il a beaucoup étudié les langues de ces contrées, et il est cité par plusieurs écrivains comme faisant autorité en cette matière.

Ce Père jouissait en France de la réputation d'excellent littérateur; il aurait pu prendre place à côté des Vavasseur,

des Commire, des Jouvaney, des La Rue, mais il ne soupirait qu'après les Missions pénibles de la Nouvelle-France. Le recteur du collège de Vannes, où il professait les humanités, s'opposait au départ du jeune régent ; et il existe dans les archives du Gesù, à Rome, une lettre du P. général des Jésuites, qui permettait au Provincial de la province de France de laisser encore le P. de Carheil au collège de Vannes, mais sans que cela dût tirer à conséquence, et qu'on pût croire que des talents distingués étaient un motif d'exclusion pour les missions lointaines. Ce fut probablement pour entrer dans les vues de son Général que le P. Provincial, accédant aux pieux désirs du jeune religieux, lui permit l'année suivante de partir pour le Canada.

Là, le P. de Carheil acquit l'estime universelle, autant par ses vertus que par ses rares talents. Mais, chose remarquable, ce zélé missionnaire, qui avait reçu en partage les dons les plus précieux de la nature et de la grâce, ne fit jamais grand fruit auprès des Sauvages. Tant il est vrai, dit à ce propos le P. de Charlevoix, « que la conquête des âmes est uniquement l'ouvrage de la grâce ; que non-seulement les talents naturels, mais les vertus même les plus sublimes, n'ont d'efficace pour toucher les cœurs qu'autant que Dieu veut bien leur en donner ¹. » Il ne faudrait pas croire toutefois que le zèle et les travaux du P. de Carheil aient été tout à fait infructueux. Les hommes vraiment apostoliques font toujours du bien dans les âmes, au moins un bien intérieur et que Dieu seul connaît. D'ailleurs, la réputation dont jouissait le P. de Carheil auprès des Français et des Sauvages, qui, dit encore Charlevoix, « s'accordaient à le regarder comme un saint et un génie de premier ordre, » et la connaissance parfaite qu'il avait des langues, lui donnaient de l'autorité sur les esprits cultivés. Aussi le célèbre huron Le Rat, cet homme extraordinaire qui réunissait les qualités les plus éminentes, avait une estime singulière pour le P. de Carheil, qui l'avait gagné à Dieu et au Christianisme. « Dans le commencement, Le Rat disait qu'il ne

1. *Histoire de la Nouvelle-France*, t. 1, p. 403.

connaissait, parmi les Français, que deux hommes d'esprit, le comte de Frontenac et le P. de Carheil. Il est vrai qu'il en connut d'autres dans la suite, auxquels il rendit la même justice¹. »

On ne cherchera pas, sans doute, des littérateurs parmi les apôtres du Canada. Et de fait, ils n'avaient ni le besoin, ni la volonté, ni le loisir de l'être. On ne lira pas toutefois sans intérêt quelques passages de leurs relations, pleines de fraîcheur et de naïveté, qui, par la fermeté et la netteté du style, sembleraient indiquer une époque où le goût était plus épuré et la langue mieux formée. Le P., le Jeune écrivait, en 1632, environ vingt-cinq ans avant les *Provinciales* :

« Je suis devenu régent en Canada. J'avois, l'autre jour, un petit Sauvage d'un costé et un petit nègre ou Maure de l'autre, auxquels j'apprenois à cognoistre les lettres. Après tant d'années de régence me voilà enfin retourné à l'A B C, mais avec un contentement et une satisfaction si grands, que je n'eusse pas voulu changer mes deux escoliers pour le plus bel auditoire de France. Ce petit Sauvage est celuy qu'on nous laissera bientôt tout à fait ; ce petit nègre a esté laissé par les Anglois à ceste famille françoise qui est icy ; nous l'avons pris pour l'instruire et le baptiser, mais il n'entend pas encor bien la langue, voilà pourquoy nous attendrons encor quelque temps. Quand on luy parla du baptesme, il nous fit rire : sa maistresse luy demandant s'il vouloit estre chrestien, s'il vouloit estre baptisé, et qu'il seroit comme nous, il dit qu'onuy ; mais il demanda si on ne l'escorcheroit point en le baptisant. Je croy qu'il avoit belle peur, car il avoit veu escorcher ces pauvres Sauvages. Comme il vit qu'on se rioit de sa demande, il repartit en son patois comme il put : « Vous dites que par le baptesme « je seray comme vous ; je suis noir et vous estes blancs ; il « faudra donc m'oster la peau pour devenir comme vous. »

1. *Univers pittoresque ; Possessions anglaises dans l'Amérique du Nord*, p. 105. — Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 278.

Là-dessus, on se mit encor plus à rire, et luy, voyant bien qu'il s'estoit trompé, se mit à rire comme les autres ¹. »

Et dans la relation suivante, en 1633, il mandait : « Le 10 janvier, le froid estoit fort violent. Je ne voy le jour, la plus part de l'hyver, qu'au travers des glaces. Il se fait une crouste de glace sur les châssis de ma cellule ou chambrette, laquelle tombe comme une losange ou carreau de verre quand le froid se vient à relascher ; c'est au travers de ce crystal que le soleil nous communique sa lumière. »

Il n'est pas inutile de remarquer que plus l'époque où le missionnaire avait quitté la France s'éloignait, plus il perdait quelque chose de la facilité à parler sa langue maternelle. On en conçoit facilement la raison. Du reste, quoi qu'il n'en fût pas de même dans le collège que les Jésuites avaient à Québec, et que l'étude des langues modernes et le goût de la bonne littérature s'y conservassent dans tout leur éclat, cependant leurs écoles ne furent jamais bien fréquentées. C'est un fait que M. de Saint-Vallier, évêque de Québec, constatait en 1688, et il avouait que leurs classes étaient peu nombreuses « quoique les régents fussent des hommes choisis et pleins de capacité et de zèle, qui remplissaient leurs devoirs par esprit de grâce, et qui, par la fidélité qu'ils apportent à cet emploi passager, tâchent de se rendre dignes d'être appliqués à quelque Mission de Sauvages ². »

En effet, les jeunes professeurs du collège de Québec étaient ordinairement de futurs apôtres des Sauvages. On y joignit bientôt d'autres jeunes Jésuites qui vinrent de France achever leurs études au Canada et s'y préparer plus prochainement aux fonctions de missionnaire. On compta parmi eux F.-X. de Charlevoix, qui devint plus tard l'historien de la Colonie et des Missions de la Nouvelle-France. Un autre élève du collège de Québec fut le P. Xavier Duplessis, qui a jeté un grand éclat par les missions qu'il a données en France pendant le dix-huitième siècle. Il était né en 1694, dans la capitale du Canada, où son père était trésorier du roi. Après avoir fait ses premières études en sa

1. *Relation de l'année 1632*. Paris, chez Cramoisy, 1632, p. 57.

2. *Estat de l'Église en la Nouvelle-France*, p. 16.

patrie, il alla se perfectionner au collège de La Flèche, d'où il entra dans la Compagnie. Ce missionnaire a parcouru presque toute la France en évangélisant les villes et les campagnes, et ne pouvait suffire à l'empressement du clergé et des peuples. L'évêque de Laon annonçait ainsi la venue du P. Duplessis : « C'est par un effet singulier de la divine miséricorde, N.-T.-C.-F., que nous possédons un missionnaire célèbre que tous les diocèses s'empressent d'avoir, et dont Dieu a béni les travaux et par des conversions innombrables et par des prodiges inouis. »

On conçoit que, vu l'état de la Colonie, les études des jeunes Canadiens se dirigeaient bien plus vers les sciences naturelles que vers les belles-lettres; il en résultait que, sauf les premières classes de grammaire, les professeurs du collège de Québec avaient bien moins à s'occuper de littérature que des connaissances mathématiques, hydrographiques et géographiques, etc.

*Missionnaires explorateurs, mathématiciens,
géographes, etc.*

Les Jésuites du Canada n'ont guère manqué de publier, dans leurs *Relations*, diverses observations d'histoire naturelle, d'astronomie et de géographie, autant que l'occasion s'en présentait et que les progrès de la science pouvaient le permettre. Nous renverrons donc le lecteur aux relations imprimées, et il nous suffira d'indiquer les noms des missionnaires qui, en ce point, ont rendu le plus de services à la science.

Les premiers qui se présentent, ce sont les Jésuites *explorateurs*, ceux qui, dans leurs courses apostoliques, ont découvert des contrées jusqu'alors inconnues. Leur but principal était de gagner à Dieu les Sauvages; mais ces Sauvages errant dans les forêts, il fallait les aller chercher dans les bois, sur les bords des lacs, et jusqu'aux extrémités glaciales de l'Amérique du Nord. « L'histoire des travaux des missionnaires, dit Baneroff, se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française; pas un cap n'a été doublé,

pas une rivière n'a été découverte sans qu'un Jésuite en ait montré le chemin ¹. » Quand on ne prendrait pas à la lettre ce témoignage enthousiaste de l'historien protestant, il n'en reste pas moins que les Jésuites ont mérité ou ont partagé la gloire des principales découvertes faites en ce nouveau monde. Nous empruntons à M. Garneau des détails intéressants tels qu'il les a tracés dans son *Histoire du Canada* ². « Tandis que Champlain, dit-il, agrandissait le champ de la géographie américaine vers l'Occident, le Père Dolbeau parcourait les pays montagneux et pittoresques du Saguenay, et visitait les Betsiamites ainsi que les autres tribus qui erraient vers le nord du golfe Saint-Laurent. En 1647, le lac Saint-Jean, que traverse le Saguenay, avait été découvert par le P. de Quen... Au sud du Saint-Laurent, le P. Dreuillette est le premier européen qui se soit rendu de ce fleuve à l'Atlantique, en remontant la rivière de la Chaudière (ou des Etchemins) et en descendant celle de Kénébec jusqu'à la mer. Il exécuta ce voyage en 1646. Il fut l'apôtre des Abénaquis, dont il gagna l'estime et la vénération. Il rendit un grand service à la colonie, en cimentant l'amitié qui unit ensuite les Français à cette nation intrépide, que les Iroquois eux-mêmes n'osèrent jamais attaquer.

« Dans une autre direction, les traitants et les missionnaires étaient parvenus à l'extrémité supérieure du lac Huron. Les PP. Brébeuf, Daniel, Lallemant, Jogues, Raimbault avaient fondé dans ces contrées éloignées les villages chrétiens de Saint-Joseph, Saint-Michel, Saint-Ignace, Sainte-Marie. Ce dernier, placé sur la décharge du lac Huron dans le lac Érié, y fut longtemps le point central des Missions. En 1671, quelques débris de Hurons se fixèrent à Machillimackinac, sous la conduite du P. Marquette, qui commença le premier établissement européen qui ait été fondé dans l'État du Michigan.... Dans l'espace de 13 ans, de 1634 à 1647, ces vastes contrées furent visitées par dix-

1. *History of the United States*, t. I.

2. *Histoire du Canada*, t. I, liv. IV, ch. II, pp. 252 et suiv.

huit Jésuites, outre plusieurs laïques attachés à leur ministère. En 1640, on envoya chez la nation neutre, au sud du lac Erié, les PP. Chammonot et Brébeuf, dont le voyage compléta la reconnaissance de la grande vallée du Saint-Laurent jusqu'au pied du lac Supérieur. Les deux Jésuites, Charles Raimbault et Isaac Jogues, envoyés vers ce lac, atteignirent le Sault-Sainte-Marie, après une navigation de dix-sept jours. Ils y trouvèrent un rassemblement de deux mille Sauvages, qui les accueillirent avec bienveillance. A mesure que les Français avançaient vers le couchant, les bornes de l'Amérique semblaient reculer; ils apprirent au Sault-Sainte-Marie les noms d'une foule de nations dont ils n'avaient jamais entendu parler. « Ainsi observe un auteur « américain, le zèle religieux des Français avait porté la « croix sur les bords du Sault-Sainte-Marie et sur les con- « fins du lac Supérieur, d'où elle regardait déjà la terre « des Sioux dans la vallée du Mississipi, cinq ans avant « qu'Elliot, de la Nouvelle-Angleterre, eût seulement « adressé une parole aux Sauvages qui étaient à six mille « du havre de Boston. »

« Dans l'année 1660, le P. Mesnard partit pour aller prêcher l'Évangile aux Outaouais et autres peuplades répandues sur les bords du lac Supérieur. Il s'arrêta huit mois dans une baie qu'il nomma la baie Sainte-Thérèse, peut-être celle de Kiwina, sur la côte méridionale de ce lac, où il n'eut pour nourriture que du gland et de l'écorce d'arbre pilés. Invité par les Hurons, il se rendit à la baie de Chagouamigong, dite du Saint-Esprit, à l'extrémité occidentale de ce grand lac... Un jour, tandis que son compagnon de voyage était occupé, le P. Mesnard entra dans le bois et ne reparut plus. Ce vénérable missionnaire jouissait d'une grande réputation de sainteté parmi les Sauvages. Plusieurs années après sa mort, on retrouva sa soutane et son bréviaire chez les Sioux, qui les conservaient comme des reliques, et leur rendaient une espèce de culte.

« Le Père Allouez, parti pour le lac Supérieur en 1663, atteignit Chagouamigong, où il trouva un grand village de Chippaouais que les Jésuites ont nommé Outchibouec. Il y

bâtit une chapelle, et prêcha en langue algonquine devant douze ou quinze tribus, qui entendaient cet idiome. Sa réputation se répandit au loin. Les guerriers de différentes nations s'ébranlèrent pour aller voir l'homme blanc : les Pouteouatamis, des profondeurs du lac Michigan, les Outagamis et les Sakis, des déserts qui s'étendent du lac Michigan au Mississipi, les Kristinots, nommés Criques par les Canadiens, des forêts marécageuses du Nord, les Illinois des prairies, aujourd'hui couvertes d'abondantes moissons, et enfin les Sioux. Tous admirèrent l'éloquence du saint missionnaire. Ils lui fournirent des renseignements sur les mœurs, la puissance et la situation de leurs différentes contrées. Les Sioux, armés d'arcs et de flèches, lui dirent qu'ils couvraient leurs huttes de peaux de cerfs, et qu'ils occupaient de vastes prairies sur les bords d'un grand fleuve nommé Mississipi. Pendant son séjour dans cette contrée, Allouez, qui fit plus de deux mille lieues dans ce voyage, poussa ses courses fort loin dans le Nord ¹. »

En 1661, les PP. Dreuilletes et Dablon accompagnèrent quelques explorateurs laïques chargés par M. d'Argenson de se rendre par terre à la baie d'Hudson. L'expédition, partie de Québec dans le mois de mai, remonta le Saguenay, passa le lac Saint-Jean et le lac Nekoubau, et après avoir traversé plusieurs lacs et rapides, elle revint sur ses pas. Une nouvelle tentative, qui eut lieu en 1671, obtint un résultat plus décisif. Le P. Albanel, dans la compagnie de M. de Saint-Simon ², parvint à la baie d'Hudson le 28 juin 1672 ; on y arbora les armes du roi de France, pour marquer la prise de possession de cette contrée.

« Dès l'année 1669, le P. Dablon avait résolu de tenter la découverte du Mississipi ; mais ses travaux évangéliques l'empêchèrent d'exécuter complètement son dessein, quoiqu'il se fût approché bien près de ce fleuve. Il pénétra avec

1. *Histoire du Canada*, t. I, liv. IV, ch. II, p. 250.

2. M. Talon écrivait à Colbert le 2 novembre 1671 : « Il y a trois mois que j'ai fait partir avec le P. Albanel, Jésuite, le sieur de Saint-Simon ; ils doivent pousser jusqu'à la baie d'Hudson. » (*Archives de la Marine*, année 1671.)

le P. Allouez, de 1670 à 1672, jusque dans le Ouïsconsin et chez les Illinois; ils visitèrent les Mascoutins, les Kikapous¹ et les Outagamis, sur la rivière des Renards, qui prend sa source du côté du Mississipi, et se décharge dans la grande baie des Puants.

C'était à M. Jolliet et au P. Marquette que devait revenir la gloire de cette importante découverte. M. Jolliet, né à Québec en 1645, et élève des Jésuites, était lié particulièrement avec le P. Marquette. L'un avait été choisi par MM. de Frontenac et Talon pour cette grande entreprise, l'autre y était poussé par le zèle et le désir de conquérir de nouvelles nations à Jésus-Christ. Partis au printemps de l'année 1673, ils atteignirent le Mississipi le 17 juin, puis ils descendirent le fleuve près de deux cents lieues, traversèrent en passant le pays des Illinois et arrivèrent jusqu'aux Arkansas, vers le 33^e degré de latitude. Là ils s'arrêtèrent, revinrent sur leurs pas, et remontant la rivière et le lac Michigan, ils regagnèrent le Canada. Jolliet reçut de magnifiques récompenses; pour le P. Marquette, il mourut deux ans après, sur les bords du lac Michigan, au retour d'un second voyage qu'il avait entrepris chez les Illinois. « Ainsi, dit M. Garneau, se termina, dans le silence des forêts, la vie d'un homme dont le nom retentit aujourd'hui plus souvent dans l'histoire que celui de bien des personnages qui faisaient alors du bruit sur la scène du monde, et qui sont pour jamais oubliés² » Ici M. Garneau fait observer que M. Guérin prétend que, suivant certaines autorités, la Salle aurait descendu, de l'an 1669 à l'an 1671, le Mississipi jusqu'aux Arkansas par l'Ohio. Mais, ajoute l'historien du Canada, « il ne peut y avoir de doute à ce sujet³. »

1. Les anciens missionnaires disaient *Kikapons*.

2. *Ibid.*, p. 236.

3. *Ibid.*, note. — Le P. Hennepin raconte que dès l'année 1679 la Salle se disposait à visiter le Mississipi, mais que, étant arrivé sur la rivière Seignelay (rivière des Illinois), des raisons graves l'obligeant à retourner au fort de Frontenac (Katarakoui), il chargea le P. Hennepin de reconnaître le Mississipi. (*Description de la Louisiane, etc.*, par le P. Hennepin, in-12, Paris, 1683,

Et en effet, comment pourrait-on supposer raisonnablement que la Salle ait vu les rives du Mississipi avant l'année 1682, qui est, comme on le sait, l'époque de son premier voyage sur cette rivière ? Comment, s'il avait le premier découvert ce grand fleuve dont on s'occupait tant alors, n'en aurait-il parlé à personne ? Eh bien ! il n'en dit mot ; pas même à M. de Frontenac, son protecteur déclaré ; et celui-ci a pu écrire au ministre, en 1674, que le sieur Jolliet, qu'il avait envoyé à la découverte de la mer du Sud, avait *trouvé* une grande rivière qui va du nord au sud et qui est aussi large que celle du Saint-Laurent vis-à-vis de Québec ¹. La Salle ne dit mot de sa prétendue découverte au ministre du roi, quand il est en instance pour obtenir de grands privilèges, une commission importante ; et certes, c'était bien le cas d'en parler. Or, maintenant, de quel droit, à quels titres vient-on revendiquer, en faveur de M. de la Salle, la possession d'un bien très-précieux, c'est-à-dire la gloire et les profits d'une découverte si importante, tandis que lui-même ne l'a jamais revendiquée de son vivant, quand il était opportun et facile de le faire ? Du reste, ce n'est pas ici seulement un argument négatif ; il est très-positif, au contraire, que la Salle et ses amis ont gardé le silence sur un fait dont il est moralement certain qu'ils eussent parlé s'ils eussent pu le faire avec justice et vérité. Concluons donc, d'accord avec l'impartiale histoire, que le mérite des entreprises et des découvertes de l'immortel de la Salle est déjà assez certain, assez relevé, pour qu'il ne soit pas nécessaire de lui en attribuer un qui soit faux et controuvé, et qu'il aurait certainement répudié lui-même.

Un autre prétendant s'est mis sur les rangs pour la découverte du Mississipi, c'est le P. Louis Hennepin. Voici ce qu'écrivit à ce sujet un auteur impartial, l'historien protestant des États-Unis : « Pendant l'absence d'Iberville, dit

p. 172). Ce ne fut qu'en 1682, raconte le même auteur, que la Salle atteignit ce grand fleuve et le descendit jusqu'à son embouchure (*Ibid*, p. 314. — Garneau, *Histoire du Canada*, t. 1, p. 244.

1. *Lettre de M. de Frontenac au ministre de la marine*, 14 novembre 1674.

Bancroft, on vit se manifester les premiers symptômes de la jalousie que son entreprise causait à l'Angleterre. Déjà Hennepin, devenu le pensionnaire de Guillaume III, avait publié son nouvel ouvrage dans lequel, afin d'enlever aux Français leur droit à la priorité dans la découverte du Mississippi, il réclamait pour lui-même, par le plus impudent mensonge, l'honneur de l'avoir descendu le premier, et introduisait frauduleusement, dans sa relation précédente, le récit de ce prétendu voyage sur le grand fleuve... Si Hennepin n'eût eu d'autre amour que celui de la vérité, il eût laissé dans l'histoire un nom glorieux et respecté, tandis qu'aujourd'hui ce nom ne rappelle que le souvenir, non-seulement d'un explorateur joyeux, ambitieux et intrépide, mais aussi d'un menteur vantard et faufaron ¹. »

Une autre découverte importante, celle d'un courant d'eau ou d'une grande rivière par laquelle la Nouvelle-France pût communiquer avec l'océan Pacifique, occupa pendant plus d'un siècle les esprits et fut l'objet de plusieurs entreprises qui n'obtinrent leur entier résultat que vers la fin du dix-huitième siècle. Ce ne fut guère, en effet, que depuis l'année 1791 que l'on connut bien l'Orégon ou la Colombia, et que l'on put suivre son cours assez avant dans les terres. Mais alors les Jésuites n'existaient plus. Il faut cependant avouer qu'ils avaient donné à ce projet si avantageux pour la France une coopération aussi zélée et aussi active que leurs fonctions apostoliques avaient pu le permettre.

M. de la Véranderie s'étant chargé d'explorer la partie occidentale de l'Amérique jusqu'à l'océan Pacifique, il trouva des auxiliaires toujours dévoués dans les missionnaires Jésuites. Ce fut le P. de Gonnor qui, en 1732, se chargea de présenter et de faire agréer à la Cour les mémoires de la Véranderie. Celui-ci, d'après les renseignements qui lui avaient été donnés touchant une rivière qui coulait vers le couchant, croyait qu'en en suivant le cours on parviendrait à l'océan Pacifique. Il appuyait son opi-

1. Bancroft, *Hist. of the United States*, tome II, chap. XXI, p. 842. London, 1856.

nion sur l'autorité du P. de Gonnor qui pensait comme lui, et sur le sentiment du P. Guignas, habile mathématicien ¹, qui était d'avis que ce n'était point par le pays des Sioux, en allant au midi, mais par le pays des Cristinaux et des Assiniboëls, qui sont au Nord, qu'on réussirait mieux à trouver cette mer occidentale si désirée ².

Dans les diverses excursions que fit à ce dessein M. de la Véranderie, il eut assez souvent des missionnaires pour associés à ses recherches et pour compagnons de ses voyages. Les PP. de Bonécamp et Messaiger lui prêtèrent leur concours; et le P. Auncar ayant accompagné en 1736 un des fils de M. de la Véranderie dans une de ces expéditions aventureuses, ils furent rencontrés par les Sioux qui les massacrèrent tous impitoyablement. Quelques jours après, cinq Canadiens trouvèrent leurs restes. Le missionnaire avait un genou en terre, une flèche dans la tête, la main gauche baissée contre terre, la droite élevée vers le ciel ³. »

M. de Beauharnais, pendant son gouvernement, avait cherché à imprimer un élan vers l'étude intérieure du pays, surtout en ce qui regardait la géographie et la topographie; plusieurs Jésuites s'associèrent à cette utile entreprise. On trouve encore des traces de leurs travaux dans plusieurs *Voyages scientifiques*, composés par des missionnaires, entre autres par le P. de Bonécamp, qui avait été professeur d'hydrographie au collège de Québec ⁴.

Dans le même but, le P. Laure traçait, en 1731, la carte du Saguenay et celle du *Domaine du roi au Canada*, c'est-à-dire de toute la contrée qui se trouve au nord du fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac des Mistassins ⁵. Quelques années auparavant, le P. Joseph Aubery avait composé une carte renfermant les pays situés au midi du Saint-Laurent, d'après le traité d'Utrecht, en 1713 ⁶.

1. Le P. Guignas avait été professeur au collège de Québec.
2. *Mémoire de M. de la Véranderie*, 1753 (dépôt de la marine).
3. Archives du dépôt de la marine, *Mémoires*.
4. Dépôt de la marine, à Paris.
5. *Ibid.*, Dépôt des cartes.
6. Dépôt des cartes.

Ce que le P. Aubery avait tracé sur le papier, il avait conseillé de le rendre obligatoire par des conventions réciproques entre le gouvernement du Canada et celui de la Nouvelle-Angleterre. « Il avait proposé, dit M. Garneau, de fixer la délimitation de cette frontière en tirant une ligne depuis Beaubassin jusqu'à la source de la rivière Hudson¹. Il paraît qu'il n'en fut plus question jusqu'à la guerre de 1744. Ce missionnaire canadien, illustré par la plume de Châteaubriand et par le pinceau de Girodet, écrivait, en 1718, que l'Acadie se bornait à la Péninsule, et que si l'on ne soutenait point les Sauvages, les Anglais porteraient bientôt leurs frontières jusque dans le voisinage de Québec et de Montréal. L'humble prédicateur avait prévu les prétentions du cabinet de Londres vingt-six ans avant qu'elles fussent mises au jour. Le gouvernement français avait commis une faute en ne distinguant pas, dès le principe, par une ligne de démarcation, chacune de ces provinces. Il n'y avait pas de limites tracées et connues entre l'Acadie et le Canada; les autorités canadiennes et celles de l'Acadie avaient fréquemment fait acte de juridiction pour les mêmes terres². »

Enfin, parmi les Jésuites qui ont illustré la Mission du Canada, et comme historiens et comme naturalistes, nous ne pouvons omettre les PP. Lafitau et Charlevoix. Le premier est connu par son savant ouvrage sur *les mœurs des Sauvages Américains comparés aux mœurs des premiers temps*, dans lequel les indigènes de la Nouvelle-France tiennent toujours la principale place. Ce missionnaire avait aussi acquis un autre droit à la reconnaissance publique par la découverte qu'il fit, en 1716, du Gin-Seng dans les forêts du Canada³.

Le Gin-Seng, que les Chinois tiraient à grands frais du

1. Autrement, rivière d'Orange.

2. Ibid., *Histoire du Canada*, t. II, page 111.

3. On peut consulter l'ouvrage intitulé : *Mémoire... concernant la précieuse plante du Ging-Seng de Tartarie découverte en Canada* par le P. François-Joseph Lafitau, de la Compagnie de Jésus, missionnaire des Iroquois du Sault de Saint-Louis. Paris, chez Joseph Monge, 1718, in-8°.

nord de l'Asie, fut porté des bords du Saint-Laurent à Canton. Il fut trouvé excellent et vendu très-cher ; une livre de ce tonique, qui ne valait à Québec que deux francs, y monta jusqu'à vingt-cinq. Il en fut exporté une année pour cinq cent mille francs ¹.

Le second, l'historien de la Nouvelle-France, le P. de Charlevoix, n'a pas négligé dans son livre la partie scientifique qui concerne la zoologie et surtout la botanique. Et quoique la science ait depuis lors fait bien des progrès, on peut toujours le consulter avec fruit, et il est encore cité dans des ouvrages récents d'histoire naturelle.

Les Jésuites continuèrent, tant qu'il leur fut donné, à faire le bien dans la Nouvelle-France ; et comme si le sort de la Colonie eût semblé attaché à celui des enfants d'Ignace, il arriva, par un concours de circonstances très-singulier, qu'au même moment où ces religieux cessaient de jouir, dans la mère patrie, de leurs droits et du titre même de Français, le Canada passait sous une autre domination et cessait d'être une province française.

1. *Histoire du Canada*, t. II, p. 155.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

	Pages
RELATION de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle-France, pendant les années 1674 - 1675, envoyée par le P. Claude Dablon, etc.	1
LETTRE du P. Claude Dablon au R. P. Pinette.	3
ÉTAT PRÉSENT des Missions des Pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle-France, pendant l'année 1675.	
Mission des Outaouais.	17
Récit de la mort du P. Jacques Marquette, arrivée le 19 mai 1675, à son retour de la Mission des Illinois.	
Mission des Iroquois	35
Mission d'Agnié.	35
Mission d'Onnéiout.	38
Mission d'Onnontagué.	39
Mission d'Oïgouin.	41
Mission chez les Iroquois qu'on appelle Sonnontouans. .	44
Mission du Nord chez les Montagnais, Mistassins, Papi-nachois, au lac Saint-Jean, etc.	46
MISSION des Iroquois de Saint-François-Xavier, à la prairie de la Magdeleine, pendant l'année 1675.	49
Visite que Monseigneur l'évêque de Québec et M. l'Intendant ont rendue aux Sauvages de la prairie de la Magdeleine, où est établie la Mission de saint François-Xavier.	56
MISSION des Hurons à Notre-Dame de Lorette, pendant l'année 1675.	71
RELATION de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle-France, pendant les années 1676-1677, envoyée par le P. Dablon au R. P. Claude Boucher.	97

RELATION de ce qui s'est passé aux Missions Iroquoises pendant l'année 1676.	99
Extrait d'une lettre du P. Jacques Bruyas, supérieur des Missions iroquoises, écrite à Agnié, le 31 juillet 1676. .	102
Extrait d'une lettre du P. Jacq. de Lamberville, écrite de Gannaougué, le 6 mai 1676	104
Extrait d'une lettre du P. Millet, écrite à Onneïout, bourgade des Iroquois, le 1 ^{er} juin 1676.	106
Extrait d'une lettre du P. Jean de Lamberville, écrite d'Onnontagué, bourgade Iroquoise, le 18 janvier 1676.	108
RELATION de ce qui s'est passé aux Missions des Outaouais, pendant l'année 1676.	115
Extrait d'une lettre du P. Claude Allouëz, écrite de Saint-François-Xavier, le 26 mai 1676.	116
Extrait d'une lettre du P. Louis André, écrite de la baie des Puants, le 30 avril 1676.	118
Extrait d'une lettre du P. Antoine Silvy, écrite des Mascoutins ou Nation du Feu, le 6 avril 1676.	122
Extrait d'une lettre du P. Pierson, écrite de Saint-Ignace, à Michimillimakinac, près le lac Huron, le 25 avril 1676.	124
Journal du dernier hivernement du P. Henri Nouvel, supérieur des Missions des Outaouais.	
Extrait d'une lettre du même Père, datée de l'ancien pays des Sakis, près le lac Érié, le 1 ^{er} jour de janvier 1676.	126
MISSION des Abénaquis, à Sillery.	137
Extrait d'une lettre du P. Jacques Vaultier, écrite de Sillery, le 1 ^{er} janvier 1677.	138
MISSION de Tadoussac.	147
Extrait d'une lettre du P. Boucher.	155
MISSION du Bon-Pasteur chez les Etchemins et les Gaspésiens, à la rivière du Loup.	
Extrait d'une lettre du P. Morain, écrite le 20 juin 1677.	159
MISSION de Saint-François-Xavier-du-Sault près de Montréal, pendant les années 1676-1677.	167
Extrait d'une lettre du P. Pierre Cholenec à Saint-François-Xavier-du-Sault, le 2 janvier 1677.	168
MISSION de Notre-Dame de Lorette près Québec, pendant les années 1676-1677	181

RELATION des années 1677 et 1678, et récit des voyages et découvertes du P. Jacq. Marquette, etc., au R. P. Pierre de Verthamont, provincial en France.	193
RELATION des années 1677-1678.	195
Mission des Iroquois	196
Mission des Hurons à Notre-Dame de Lorette.	207
Mission des Iroquois de Saint-François-Xavier-du-Sault pendant l'année 1677.	217
Mission des Outaouais	227
Mission de Tadoussac.	231
RÉCIT DES VOYAGES ET DÉCOUVERTES du P. Jacq. Marquette.	
CHAP. I. — Du premier voyage qu'a fait le P. Marquette vers le Nouveau-Mexique, et comment s'en est formé le dessein.	241
SECTION I. — Départ du P. Jacq. Marquette pour la découverte de la grande rivière appelée par les Sauvages Mississipi, qui conduit au Nouveau-Mexique.	243
SECTION II. — Le Père visite en passant les peuples de la Folle-Avoine ; il entre dans la baie des Puants ; quelques particularités de cette baie ; il arrive à la Nation du Feu.	245
SECTION III. — Description de la bourgade des Mascoutens ; ce qui s'y passa entre le Père et les Sauvages. Les Français commencent d'entrer dans un pays nouveau et inconnu, et arrivent à Mississipi.	250
SECTION IV. — De la grande rivière appelée Mississipi ; ses plus notables particularités ; de divers animaux, et particulièrement des pisikious ou bœufs sauvages ; leur figure et leur naturel. Des premiers villages des Illinois où les Français arrivent	255
SECTION V. — Comment les Illinois reçurent le Père dans leur bourgade.	260
SECTION VI. — Du naturel des Illinois ; de leurs mœurs et de leurs coutumes ; de l'estime qu'ils ont pour le calumet ou pipe à prendre du tabac, et de la danse qu'ils font en son honneur, chant noté.	265
SECTION VII. — Continuation du voyage ; diverses raretés qui se rencontrent sur la route ; de la rivière de Pektanouï, par où on peut aller en Californie	274
SECTION VIII. — Des nombreux pays que le Père découvre ; diverses particularités ; rencontre de quelques Sau-	

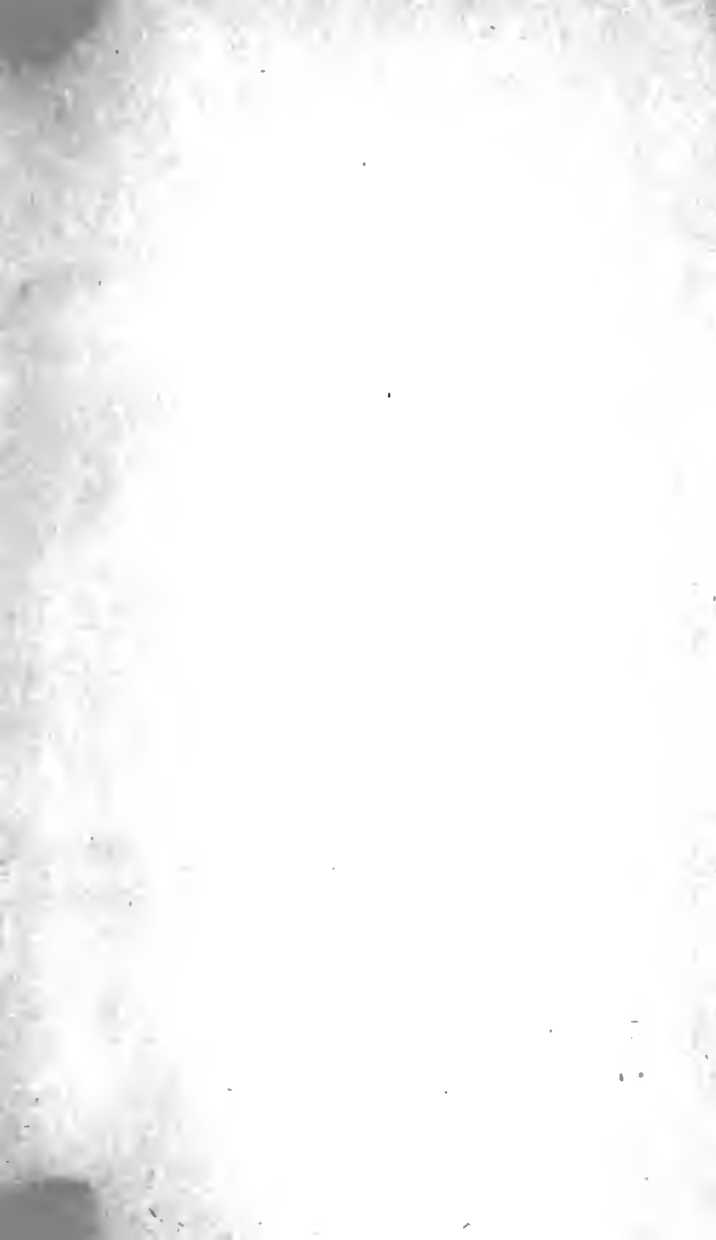
vages ; premières nouvelles de la mer et des Européens ; grand danger évité par le moyen du calumet	277
SECTION IX. — Réception qu'on fait aux Français dans la dernière des Bourgades qu'ils ont vues ; les mœurs et façons de faire de ces Sauvages ; raisons pour ne pas passer outre.	283
SECTION X. — Retour du Père et des Français ; baptême d'un enfant moribond	288
CHAP. II. — Récit du second voyage que le P. Jacq. Marquette a fait aux Illinois pour y porter la Foi, et la glorieuse mort du même Père dans les travaux de cette Mission.	
SECTION I. — Le Père part une seconde fois pour les Illinois ; il y arrive nonobstant sa maladie, et y commence la Mission de la Conception.	290
SECTION II. — Le Père est contraint de quitter sa Mission des Illinois ; sa dernière maladie ; sa précieuse mort au milieu des forêts.	294
SECTION III. — Ce qui s'est passé au transport des ossements du feu P. Marquette, qui ont été retirés du sépulchre le 19 mai 1677, qui est le même jour qu'il mourut l'an 1675. Abrégé de ses vertus	300
CHAP. III. — Récit d'un troisième voyage fait aux Illinois par le P. Claude Allouëz.	
SECTION I. — Le P. Allouëz part sur les glaces ; un jeune homme tué par un ours, et la vengeance qu'on en a prise ; diverses raretés qui se présentent sur les chemins.	306
SECTION II. — Le P. Allouëz arrive à la bourgade des Illinois ; description de ce bourg et du pays ; la Foi est publiée à toutes les nations	312
Lettre et journal du P. Jacques Marquette.	318

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Les missionnaires de la Nouvelle-France, considérés au point de vue religieux, politique et scientifique.	333
---	-----



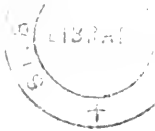












JESUITS.

Relations inedites de la
Nouvelle-France.

BQX
4043
.A4

